

44.02

M 58



3 1761 03596 5599



Presented to the

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

by the

ONTARIO LEGISLATIVE
LIBRARY

1980

(1)

LES ÉCOSSAIS EN FRANCE

LES FRANÇAIS EN ÉCOSSE

BORDEAUX. — IMPRIMERIE G. GOUNOULLHOU, RUE GUIRAUDE, 11.

28250
59795

LES



ÉCOSSAIS EN FRANCE

France

LES

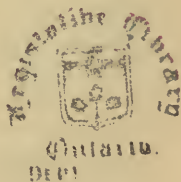
FRANÇAIS EN ÉCOSSE

PAR

FRANCISQUE-MICHEL

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE, DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE VIENNE ET DE L'ACADÉMIE
ROYALE DES SCIENCES DE TURIN
MEMBRE HONORAIRE DES SOCIÉTÉS DES ANTIQUAIRES DE LONDRES, D'ÉCOSSE ET DE NORMANDIE
DE L'ASSOCIATION ARCHÉOLOGIQUE CAMBRIENNE, ETC.

DEUXIÈME VOLUME

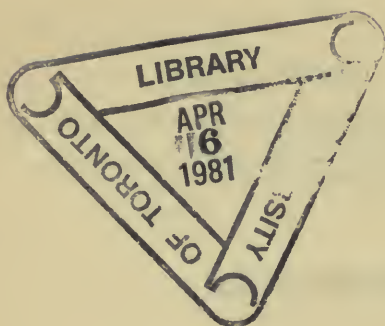


LONDRES

TRÜBNER & C^{ie}, PATERNOSTER ROW, N^o 60

M DCCC LXII

(Droits de traduction et de reproduction réservés.)



DA

765

F7

v. 2

LES

ÉCOSSAIS EN FRANCE

LES

FRANÇAIS EN ÉCOSSE

CHAPITRE XXIII.

Mort de Henri II, blessé par le commandant de la garde écossaise; le grand prieur de France, fils de ce prince et de Lady Fleming; joie de cette dame en se voyant enceinte du roi; importation de danses écossaises par le bâtard d'Écosse. — Anecdote relative à un Écossais établi en Lorraine. — *Langaige escosso-françois*, jargon des Écossais en France; *Balade de deux Écossais*; *Nouvel en escossois*. — L'écossais placé chez nous sur la même ligne que le basque; traducteur et interprète royal pour les langues écossaise et anglaise. — Proverbes français auxquels les Écossais ont donné lieu; anecdote rapportée par Henri Estienne. — Fierté proverbiale des Écossais; mort héroïque de Gilbert Turnbull pendant l'expédition de Calabre en 1803. — Duel et combat du capitaine Leviston en Auvergne. — Événements en Écosse en 1559, envoi de troupes françaises à Marie de Lorraine et préparatifs d'une seconde expédition. — Garde de la forteresse de Dunbar donnée au capitaine Sarlabous aîné. — Mesures indiquées pour expulser les Français de l'Écosse. — Retour de France du comte d'Arran, récemment dépouillé du commandement de la garde écossaise; continuation de la guerre entre les lords confédérés et les Français; réclamation de la régente contre l'intervention d'Élizabeth dans les affaires d'Écosse. — Siège de Leith en 1560; noms des Français de marque qui défendaient la place. — Henry Drummond de Riccarton. — Dénûment des assiégés; la noblesse écossaise se tourne contre les Français. — Situation difficile des Écossais en France; Sir James Melville quitte l'hôtel de Montmorency et va servir Marie Stuart à Pétranger. — Mort de Marie de Guise; ses funérailles à Fécamp; son enterrement à Reims; honneurs rendus à sa mémoire par François II.

Henri II venait de mourir, frappé dans une joute par Jacques de Lorges, comte de Montgommery, colonel des archers de sa garde¹, qui était regardé comme d'origine écossaise, et que

¹ En cette qualité, il assistait aux obsèques de sa victime. Conformément au cérémonial usité, un héraut d'armes lui cria : "Monsieur de Lorges, apportez l'enseigne des cent archers de la garde escossoise, dont vous avez la charge." *Le*



Jacques V, pour je ne sais quelle raison, avait voulu attirer dans son royaume¹. Le défunt laissait, outre François II qui lui succéda, un bâtard d'une dame de la famille noble des Fleming², dont Brantôme raconte ainsi la joie naïve "... ayant esté enceinte du roy, elle n'en faisoit point la petite bouche, mais très-hardiment disoit en son escocement francisé : "J'ay faict tant que j'ay pu que, à la bonne heure, je suis enceinte du roy, dont je m'en sens très-honorée et très-heureuse, et si je veux dire que le sang royal a je ne sçay quoy de plus suave et friande liqueur que l'autre, tant que je m'en trouve bien, sans compter les bons brins de presens que l'on en tire³." Suit un éloge du

Trespas, et Ordre des obseques, funerailles et enterrement de feu... le roy Henri deuxième de ce nom, etc. (Arch. curieuses de l'hist. de France, 1^{re} série, t. III, p. 345.) — Dix jours avant la mort de Henri II, on voit le comte de Montgomery figurer comme témoin au contrat de mariage de Claude Gouffier, marquis de Boissy, grand écuyer de France, passé à Paris, le dernier jour de juin 1559, en présence de Marie Stuart et d'Antoinette de Bourbon, duchesse donataire de Guise; cérémonie qui donna lieu à une lettre écrite par la reine-dauphine à Marguerite Chasteigner. (*Hist. geneal. de la maison des Chasteigners*, liv. III, ch. II, p. 213.) Montgomery néanmoins se bannit de France; mais après avoir erré quelque temps en Italie, il entra dans le royaume, se mêla à la guerre civile, fut pris et eut la tête tranchée sur l'échafaud. (Brantôme, *Hommes illustres et grands capitaines françois*, liv. II, ch. LIII, dans ses œuvres complètes, t. I, p. 312, col. 2.) Deux autres ouvrages du temps, le *Discours merveilleux de la vie de Catherine de Médicis*, et le *Journal de Henri III* (samedi 26 juin 1574; collect. Petitot, 1^{re} série, t. XLV, p. 97-99), parlent bien autrement de la mort de ce malheureux gentilhomme, dont le père (chose remarquable!) avait de même blessé François I^{er}, père de Henri II, d'une boule à la tête en une partie de jeu de boules de neige. — S'il faut en croire l'éditeur des Mémoires de Blaise de Montluc, il existe en manuscrit une espèce de complainte de son fils Gabriel, comte de Montgomery, qui se dit fils du capitaine Alorges, c'est-à-dire de Jacques de Lorges, capitaine de la garde écossaise. (Collect. Petitot, 1^{re} série, vol. XX, p. 416, not.)

¹ Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 31, n° 40. — Plus loin, vol. II, p. 708, n° 54, se trouve une demande de passeports pour deux Écossais, Mathew Sempill et George Montgomery, qui se rendaient en France en 1596 pour leur édification et le contentement de leurs âmes.

² Le P. Anselme (*Hist. général. et chronol. de la maison roy. de France*, t. I, p. 136, B; t. VII, p. 933, A) donne pour mère à Henri d'Angoulême, grand prieur de France, N. de Leviston.

³ *Des Dames gallantes*, VI^e discours. (*Œuvres complètes de Brantôme*, t. II, p. 410, col. 2.) — Le bâtard d'Angoulême, à la mort de son père, pouvait bien être âgé de dix ans. (*Relations des ambassadeurs vénitiens*, etc., t. I, p. 506.)

bâtard d'Angoulême, qui fut grand prieur de France après le frère du duc de Guise, auquel Brantôme a consacré un chapitre de ses *Hommes illustres et capitaines françois*¹. Il nous apprend qu'il l'avait suivi en Écosse, que le prince dansait au mieux et de la meilleure grâce du monde toutes sortes de danses, et qu'il en rapportait toujours quelque nouvelle à la cour. Nous voilà donc bien autorisé à lui attribuer l'importation des danses écossaises que Tabourot signale chez nous vers le milieu du XVI^e siècle : "Les bransles d'Escosse, dit-il, estoient en vogue y a environ vingt ans. Les joueurs en ont une suite de certain nombre, que vous pourrez apprendre par l'instruction desdits joueurs, ou de vos compaignons. On les dance par mesure binaire legiere, comme voyez en la tabulature de ces deux bransles suyvants, qui sont les premier et deuxieme de la suytte²." Suit la tablature; j'y renverrai les curieux qui éprouveraient l'envie de se rendre compte de ces danses, et de chercher l'analogie qu'elles peuvent avoir avec celles qui sont mentionnées dans la *Complaynt of Scotland*, écrite en 1558³.

Dans un autre de ses ouvrages, Tabourot raconte en ces termes une anecdote relative à un Écossais établi en France, dont il ne donne pas le nom : "Vous avez tous peu cognoistre ce grand riche Escossois, qui se tenoit auprès de Verdun en Lorraine⁴.

¹ Liv. III, ch. XIII. (*Œuvres complètes*, t. I, p. 402, col. 2-p. 407, col. 1.) — Liv. II, ch. LXXIII (*ibid.*, p. 312, col. 1), il fait le récit d'une fête donnée par Élisabeth au grand prieur et à ses compaignons à leur retour d'Écosse.

² *Orchesographie*, etc., par Thoinot Arbeau. Lengres (1588), in-4^o, folio 79 verso. La tablature se trouve ensuite folios 80 et 81 recto.

³ Voyez l'édition de J. Leyden (Edinburgh, 1804, in-8^o), p. 102. Voyez encore p. 130-138 de la Dissertation préliminaire, et le glossaire, p. 315, aux mots *Branglis*, *Baulis*, p. 360, au mot *Pauuan*, etc.

⁴ A cette ville se rattache le nom d'un des serviteurs de Marie. Voyez *Sermon du Sainct Esprit*. Faict par F. Roch Mamerot, docteur en la faculté de theologie de Paris, et confesseur de tres-illustre, tres-sage, vertueuse, et chaste princesse, Marie Stuart, royne d'Escosse, douuairiere (*sic*) de France, et heritiere legitime de la couronne d'Angleterre. A Verdun. Par Martin Marchant, etc. 1574, in-8^o, de 8 feuillets non chiffrés.

Il estoit grand mesnager, et s'il donnoit une fois à disner à ses voisins, il en prenoit vingt fois autant. Il y avoit assez près de luy un grand seigneur... auquel il prit envie d'aller voir ce maistre Escossois. Et comme il prenoit plaisir à la chasse, il se mit en chemin avec son train, force chiens et oyseaux. L'Escossois adverty va au-devant de luy, le reçoit fort courtoisement de paroles, luy fit bonne chere à disner et à soupper, estimant qu'il seroit d'autant quitte; toutesfois incertain de la volonté de son hoste, il ne dort pas toute la nuit à son aise. Le matin venu, il envoye escouter proche la chambre de son hoste, s'il ne se levoit point, puis à l'estable, si l'on n'apprestoit point les chevaux pour s'en aller; et n'en voyant pas l'apparence, il se resolut en soy-mesmes que c'estoit encores à faire à un disné. Et en ceste esperance d'en estre quitte d'autant, il faict apprestter à disner à son hoste, qui s'estant levé à dix heures, et [ayant] ouy messe, se trouva incontinent en appetit. Et estant assis à table, commença à entretenir son Escossois de plusieurs choses; et entr'autres luy demanda s'il ne luy bailleroit pas quelqu'un de ses gens pour le conduire après disner en quelque beau lieu proche pour voler prez la riviere, affin de faire exercer ses oyseaux, et s'il n'enverroit pas quelqu'un de ses gens pour trouver un lievre en forme qu'il courroit le lendemain. A ces paroles cognut cet Escossois que son hoste n'estoit prest de partir : par quoy il s'advisa de ceste ruse, de contrefaire le malade. Et de fait, se serrant la teste, dit que sa migraine le venoit prendre, qu'il le falloit aller coucher; pria son hoste de l'exeuser, parce que quand ceste maladie le prenoit, il ne sçavoit quelle contenance tenir, et sy quelquefois luy duroit deux ou trois jours. L'hoste incontinent esvanta la meche, et luy dit : "Monsieur, je suis plus malade que vous. Mort-Dieu ! contre cette migraine, un liet vistement." L'Escossois s'en va coucher en sa chambre, l'hoste s'en va à la sienne. Un jour se

passé. Le pauvre Escossois, auquel les dents faisoient bien mal, demandoit comment se portoit son hoste. Et comme l'on luy rapportoit qu'il estoit en son licet, ne faisant semblant d'en sortir, il fut contraint de se lever et sortir du licet le premier, pour bailler occasion à son maistre de s'en aller, ce qu'autrement il n'eust faict¹."

Nous avons vu, il y a quelques instants, Brantôme parler de l'*escocement francisé* de la mère du prince auquel la cour devait tant de danses nouvelles. Ce jargon y prêtait beaucoup à rire, même avant Marie Stuart, et l'on en plaisantait encore sous Louis XIII. "Saint Treignan foutys vous d'Escoss, ou j'ay failly à entendre," fait dire Rabelais à l'un de ses personnages². Tout le monde connaît Mondam, inventeur de la *sauce madame*, qui, pour cette invention, fut ainsi nommé en *languaige escosse-françois*³. Les Écossais, à ce qu'il paraît, au lieu de *madame*, prononçaient *mondam*, ou plutôt *moudam*, et l'on disait qu'ils voulaient représenter notre langue par un *écorche-français*⁴. Voici un échantillon du patois dont ils affligeaient les oreilles de nos ancêtres, qui s'en vengeaient par des épigrammes :

BALADE DE DEUX ESCOSSOIS.

Hac, ma mignon ! que dit y capitain ?
Homs vous tantost où plaira moy que lail ?
A Nape, à Nape, c'est y nouvel certain,
A Nape, saie sus mon, c'est chos qu'il vail.

¹ *Les Escraignes dijonnaises*, recueillies par le sieur des Accords. A Paris, 1608, in-12, ch. X, folio 41 verso.

² Œuvres de Rabelais, liv. II, ch. IX. — Ce passage a donné lieu à une curieuse note de M. Burgaud des Marets, p. 276, t. I, de son édition, publiée chez Didot en 1857, in-18. — Il y avait en 1575 un sieur Treignan, prisonnier, dont les protestants demandoient la liberté; mais la Popelinière, qui en fait mention, ne dit pas qu'il fût Écossais. (*L'Histoire de France*, etc., liv. XXXIX; t. II, folio 278 verso.)

³ Rabelais, liv. IV, ch. XL. — Au ch. LII, il parle de l'*Escossoys docteur decretalipotens*, qui habitait Poitiers.

⁴ *Les Recherches de la France*, d'Estienne Pasquier, liv. VIII, ch. I; édit. de M. DC LXV., p. 655.

Mont à cheval continent en batail.
 Qui faict cela? le roy dit par vostre am
 Donny dedans luy-mesmes d'estoc, de tail.
 Moy conseil point entry hors de ream.

Naple luy partient, l'aty teor trop loingtain;
 Tout nostre il est, ou prendre vos cliquail.
 Prou d'escus, prou, comment pass le montain,
 Dedans Milan : c'est ung mauvais canail.
 Tout bon François non non vault pas ung mail;
 Si a vrayment, moy croit riens qu'il nous aim.
 Viend ung bassad, me chault pour un truandail.
 Moy conseil point entry hors de ream.

Le Turcq y sont, il est son fier quartain,
 Bon, gros, puissant, au grant diable coquenail.
 Bout feu à sang sont Neapolitain,
 Vaillant gendarm pour combat le poulail.
 Les Romains bien tout villain mutinail,
 Fleurtins, Vinciens, il fait riens et dit basm.
 Gardi boucou, hen poison le mengail.
 Moy conseil point entry hors de ream.

Prins, haste-vous, none bessir que te chail.
 Vif le roy de Frans sans reproch, sans blam!
 Conquerey tout quelque promesse vous bail.
 Moy conseil point entry hors de ream¹.

NOUËL EN ESCOSSOIS.

Sus Vray dieu d'amour, confortez-moy, ou Il n'est plaisir n'esbatement que de la guerre frequenter.

Chanty nouel bin hault, tristous,
 Patris Johan, ioc beec vilhan :
 Le filz Bigot do monst là sus,
 Yl aty né : jazons amen.
 En ung petit vil, Bethleem,
 En ung logon ben mal courty,

¹ *Le Jardin de plaisance et fleur de rethorique*, etc., feuillet .lv. verso, col. 2.

Ne haty pas vy mesmain ;
Bot is cry, hinto la vitry.

Amprès d'ung vachet d'ung an
Futy né l'enfant Jesu-Crist.
Après le premier johir d'aan
Il coupit la bout de sa vit.
By men David, j'ay grant despit ;
Car il fery grant mal l'enfant.
Bot de pronffit l'acrivit
Dedans la Bible seullement.

Après cecy veni vintost
Deux et ung roi d'estrange ter.
N'a pas si grant le roy d'Ecos.
Mais plus grant ist d'Angleter.
N'aporty point vaissel de ter,
Boe de beaulx cum plus de deux cens.
Les aultres portit ung Saint-Pier,
L'ung la mier et l'autre encens.

La belle cristil il acrivy,
Moy entendu point son langaig ;
Touteffoys il n'a pas mocquy,
Car je croy bien qu'il estoit saig.
Il a dit que Dieu fera raig
Et pour nous prenit pachion ;
Il a veny d'un bon couraig
De vouldy mon salvation.

Herode fut moult fort marry
De la filz Dieu qui laty né ;
Mandez-ly toust son gendemy,
Il semble que fut y raige.
Il avit de charge donné
De bouty le petit fant mor.
Là tristous son enfermé
Le grant deable Grathelis.

Si laty Jasou-Crist contré,
Je fery-ly ung bon mesnaig.
Il y aty ung grant pitié ;
But Joseph il y laty bin saig,
Car il a troussé son bagaig
Et entendre ly bin son cas,

Et passi par ung autre passaig
Que gendarmery ne trouvy pas.

Si vous laty veu par les rieux
Coury tous isty pastoureaulx;
L'un jouoit de sa cornemuse,
L'autre jouoit sa chalemeaulx.
Il laissy et'vach et veaulx
Et allit brit de grant lalé,
Et porty de petits torteaulx
Pour petit enfant qui lane.

Nous priry le Roy de roys
Qui garde bin ly nous de mau,
Comme il aty faict des François
A isti journée de Fournau.
My corps, my jam, my pié, my mains
Garde ly bin de tout ahan,
Et buty tout en ung monceau
Nostre ame avec Cognigam ! Amen¹.

Quant au véritable écossais, il semblait si étrange aux oreilles françaises du XVI^e siècle, qu'on le plaçait sur la même ligne que le basque², et il y avait un traducteur et un interprète royal pour le dialecte parlé par nos alliés, aussi bien que pour la langue anglaise³, dont nos ancêtres se moquaient de la même

¹ *Les grans Nouvelz nouveaux*, etc. On les vend à Paris en la rue Neufve Nostre-Dame, à l'enseigne de l'*Escu de France*, s. l. ni d., petit in-12 (exemplaire de la Bibl. imp., Y 6088), 2^e part., folio lxxvii. verso.

² Mellin de Saint-Gellais, *contre un mal disant*, parmi ses œuvres poétiques, édit. de M.DCC.XIX., in-8^o, p. 222, 223. — L'écossais est encore assimilé au latin dans une anecdote racontée par Henri Estienne d'un Français valet d'un Écossais, "lequel François estant interrogué en Latin par l'evesque qui le devoit passer prestre, pensa que ce langage Latin estoit Escoçois, et pourtant luy fit response que son maistre entendoit bien Escoçois, mais non pas luy." (*Apologie pour Hérodote*, liv. 1^{er}, ch. XXXVII, n^o 1.) — Précédemment un rimeur avait dit :

Et ne chault jà s'on parle ebrien,
Latin, escossoys ou flament.

La seconde partie des Droitz nouveaux, v. 47. (*Les Oeuvres de Guillaume Coquillart*, etc., Reims, 1847, in-8^o, t. 1, p. 410.)

³ En date de janvier 1571, il existe aux Archives de l'Empire des lettres-patentes de Charles IX accordant une pension "à Jehan Bernard, dit le roi, nostre traducteur et interprete en langues angloise et escossoise, en consideration des

manière¹. Enfin, le jeu de mots imaginé à propos du baragouin que les Écossais parlaient quand ils voulaient se faire entendre chez nous, n'était pas le seul auquel ils eussent donné lieu. On disait encore *sot à la grand'paye* en jouant de *sot* à *scot* et par allusion à la solde élevée que recevaient ces étrangers au service de la France².

Fier comme un Écossais était une expression qui déjà avait cours du temps de Rabelais³; et que l'on retrouve plus tard dans la suite du *Virgile travesti* en vers burlesques, de Jacques Moreau⁴, comme dans le *Dissipateur* de Destouches, et en bien d'autres endroits⁵. Oudin a recueilli purement et simplement cette locution proverbiale⁶, comme deux autres également relatives à notre ancienne alliée, *pain béni d'Écosse* pour dire du foie de bœuf, et *percé à jour comme un poignard d'Écosse* pour exprimer tout plein de trous⁷. Après le Duchat, qui a donné une explication de ce proverbe⁸, M. Quitard l'a tentée. A l'en

bons et recommandables services qu'il nous a faits longuement et à nos predecesseurs roys de louables memoires, et pour autres causes à ce nous mouvans," etc. — On sait que ce ne fut qu'après le mémorable voyage de Voltaire dans la Grande-Bretagne que l'on commença, en France, à prendre quelque connaissance de la langue et de la littérature anglaises; bientôt l'étude en devint si générale, que M. Buckle, dans son Histoire de la civilisation en Angleterre, vol. I (Londres, MDCCCLVII, in-8°), p. 655-667, donne une liste de plus de cent cinquante auteurs français connus pour avoir su l'anglais.

¹ Pour le XIII^e siècle, nous avons *la Pés aux Englès*, publiée par M. Jubinal, et pour le XV^e, les rôles des Anglais qui figurent dans la Vie de saint Louis en forme de mystère. (Ms. de la Bibl. imp., fonds de Navarre n° 25, à partir du folio 34 recto.)

² *Rabelsiana*, au mot *Sot*. (*Œuvres de Rabelais*, édit. de 1823, t. III, p. 627.)

³ Voyez liv. V, ch. XIX.

⁴ Liv. XI, p. 194.

⁵ Voyez le *Livre des proverbes françois*, par M. Le Roux de Lincy, t. I, p. 190, 191. On y voit que l'on disait aussi, au XVI^e siècle, *jurser comme un Écossais*.

⁶ *Curiositez françoises*, etc. Rouen et Paris, M.DC.LVI., in-8°, p. 173, au mot *Fier*.

⁷ *Ibid.*, aux mots *Pain* et *Percé*, p. 298, 314. — P. de l'Estoile fait mention du poignard d'Écosse, de Sariae, l'un des meurtriers du duc de Guise. (*Journal de Henri III*, dans la collect. Petitot, 1^{re} série, t. XIV, p. 471.)

⁸ *Ducatiana*, etc. Amsterdam, 1738, in-8°, t. II, p. 496.

croire, il n'a jamais regardé la nation écossaise, mais les individus qui formaient en France une des compagnies des gardes-du-corps. "Cette compagnie, ajoute-t-il, était la plus ancienne, et elle se targuait de son ancienneté¹." Les Écossais qui venaient chez nous se targuaient de bien plus, s'il faut en croire Henri Estienne dans le récit qu'il fait de traits de simplicité échappés à des sots à la grand'paye : "Et si j'osois, dit-il, parler des Escoçois (qui se font tous cousins du roy²), j'en mettrois volontiers un de ceste confrairie, lequel n'ayant vu en son pays que les jeunes hommes des meilleures maisons apprendre le langage François, s'estonnoit merveilleusement de voir en France les poures demander l'aumosne en François, et les petis enfans aussi parler ce langage³."

Cette fierté proverbiale des Écossais faisait qu'ils aimaient mieux mourir "pour honneur garder que vivre en honte, reprochez de tache de lascheté." L'auteur dont nous citons les paroles les fait précéder du récit d'un beau trait que nous serions inexcusable d'omettre ici, après avoir négligé de le rapporter en son lieu. Pendant le cours de l'expédition de Calabre en 1503, les Espagnols ayant chargé les Écossais sous les ordres de Jean Stuart, avaient jeté sur le carreau trois cent six hommes d'armes et soixante archers. Après le combat, on trouva celui qui portait l'enseigne, *Gilbert Turnbull*, étendu mort avec six de ses parents autour d'elle; en homme qui ne voulait pas la lâcher, il était couché dessus, la hampe entre les bras et la bannière entre les dents. Ses compagnons étaient étendus çà et là

¹ *Dictionnaire des proverbes français*, deuxième édition, p. 164, 165.

² L'un des auteurs de la *Satyre Ménippée*, se faisant l'interprète de ces prétentions plus ou moins fondées, dit, dans la harangue de M. d'Aubray pour le tiers-état, que le roi de France,

Pour sa garde d'Escossois,
N'est assisté que de princes
Et de barons des provinces.

³ *Apologie pour Hérodote*, liv. 1^{er}, ch. III, n^o V.

près de leurs chevaux, et si un Écossais était mort d'un côté, un Espagnol ou deux l'étaient de l'autre¹.

Un Écossais était trop fier pour ne pas préférer la mort à la vie dont il lui eût fallu avoir obligation à un ennemi. Brantôme en rapporte un exemple que je veux lui laisser raconter lui-même, dans son style vif et animé : "Un de ces ans, dit-il, fut fait un combat en Auvergne, entre un très-brave gentilhomme du pays mesme, dont je ne sçai bien le nom pour dire vray, et un Escossoys qu'on appelloit le capitaine Leviston. Je ne sçay s'il estoit de la race des Leviston², dont j'en ay cognu en Escosse d'honnestes hommes et une honneste fille qui estoit à la feue reyne d'Escosse; mais tant y a que ce capitaine Leviston s'estoit saisi de Montagut Combraille³. Il joua si bien des mains qu'en deux ans il se fit riche de cent mille escus, disoit-on, en prenant de toutes parts et n'arregardant à qui il faisoit tort; ce qui fut cause de sa mort, car, la paix faicte, il fut appelé par ce gentilhomme que viens de dire. D'autres tiennent qu'il vouloit seconder un autre gentilhomme appelé. Enfin, estant entré en estoquade avec son ennemy, qu'il desdaignoit fort, bien qu'il fust un brave gentilhomme, comme il le monstra, car du premier coup, il luy donna une grande estoquade dans le corps, à qui il dist : "Leviston, je t'ay bien tasté pour le premier coup. "En as-tu assez?" Leviston luy respondit : "Avant que tu m'en

¹ *Chroniques de Jean d'Aulon*, etc., V^e partie ; t. II, p. 315, 316.

² A mon tour, je dirai que je ne sais s'il était de la race de Sir William Livingston, laird de Kylsyth, qui, le 1^{er} octobre 1585, écrivait à Sir Francis Walsingham en faveur de son fils, marié en France et sur le point de s'y rendre pour y vendre ses terres, conformément aux édits du roi touchant la religion. Voyez Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 510, n^o 74. — Plus loin, vol. II, p. 784, n^o 40, on voit un autre Kylsyth en route pour la France.

³ On voit par la correspondance de Henri IV que ce Livingston vivait à la fin du XVI^e siècle. C'était un chef redoutable, qui ravageait l'Auvergne et faisait mine de vouloir résister au roi lui-même, à ce point que l'ordre avait été donné à trois régiments d'aller l'attaquer, lorsqu'il se mit en chemin pour venir à Paris se justifier. (*Recueil des lettres missives de Henri IV*, etc., t. IV, p. 662, 973.)

”ayes donné un pareil, je t'auray bien tué.” L'autre luy repliqua : “Tu ne te veux doncques contenter? Garde-toy de ce-” luy-là.” Et il luy donne un autre coup au costé, en luy disant : “Tu en as prou, s'il me semble, va t'en faire panser.” Leviston respondit : “Il faut que tu me paracheves, ou que j'aye” ta vie.” L'autre repliqua : “Ah! mort-Dieu, tu ne te veux” doncques contenter, et tu braves encor? Et tu en mourras” doncques à bon escient.” Et il luy donna deux autres coups dans le corps, et le tua à bon escient¹.”

Une lutte bien plus considérable nous rappelle de l'autre côté de la Manche. Les protestants, devenus maîtres d'Édinburgh, dans l'été de l'année 1559, avaient demandé des secours à Élizabeth, et Marie de Lorraine pressé Henri II de lui envoyer des renforts; plus tard, la capitale de l'Écosse avait été évacuée, et la régente s'était engagée à ne point y introduire de garnison française. A l'expiration d'un armistice conclu la veille de la retraite des protestants, un petit corps de troupes fut envoyé à Marie de Lorraine, et la cour de France, que gouvernaient ses deux frères, prépara une expédition que devait commander le marquis d'Elbeuf².

Cependant la régente recevait des troupes³ et les plaçait dans Leith, dont elle relevait les fortifications, afin de dominer le détroit du Forth et de défendre du côté du nord les approches

¹ Discours sur les duels. (*Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panth. litt.*, t. 1^{er}, p. 738, col. 2.) — Dans un autre de ses ouvrages, Brantôme, racontant un duel entre MM. de Bussy et de Saint-Fal, rapporte que ce dernier avait avec lui cinq ou six Écossais de la garde, dont deux prirent part au combat. (*Des Couronnels françois*, ch. XVII. — *Ibid.*, t. I, p. 683, col. 4.)

² La commission donnée au marquis par François II et Marie pour les représenter en Écosse pendant l'absence de la reine-mère, sur le point de se rendre en France pour sa santé, est datée de Blois, le 4 décembre 1559: (Labanoff, *Recueil*, etc., t. VII, p. 282-287; Thorpe, *Calendar*, etc., vol. I, p. 122, n° 150.)

³ Octavien Basso avait emmené en août 1559 quatre enseignes de gens de pied en Écosse (*Papiers d'État*, etc., t. I, p. 343); un mois après, il retournait en France pour rendre compte au roi de l'état des affaires. (P. 344.)

d'Édinburgh; en même temps elle donnait la forteresse de Dunbar en garde au capitaine Charlabos ou Sarlabous aîné¹. D'un autre côté, Knox s'était rendu à Berwick pour réclamer les moyens de résister aux troupes françaises. Il trouva un auxiliaire dans le secrétaire d'État Cecil, qui écrivait dans une note destinée à Élisabeth : " Afin d'établir une amitié perpétuelle entre les deux pays, il faut arracher l'Écosse à l'influence de la France, ancienne ennemie de l'Angleterre. Aussi longtemps que l'Écosse restera sous l'influence française, cet accord est impossible. " Pour la soustraire à cette influence, Cecil indiquait les mesures que les États d'Écosse devaient prendre, mesures qui tendaient à expulser les troupes françaises, à exclure de tous les emplois publics et de tous les commandements militaires les étrangers², etc.

Élisabeth commença par secourir les insurgés en dessous main; elle leur fit passer 3,000 livres sterling, et s'entendit avec eux pour qu'ils transférassent le pouvoir suprême de Marie de Lorraine au duc de Châtellerauld, nouvellement converti à leur cause par son fils le comte d'Arran. Récemment arrivé de

¹ D. Chambre, *Singularitez remarquables de l'ancienne ligue*, folio 234 recto. — Brantôme, *des Hommes*, part. II, disc. I. (*Œuvres complètes*, t. I, p. 590, col. 2.) — Il est appelé *Charlebois* dans une lettre de Thomas Barnabie à Sir Ralph Sadler et Sir James Croft, du 1^{er} décembre 1559. (*The State Papers and Letters of Sir Ralph Sadler*, vol. II, p. 213.) Ce capitaine était de la maison de Mun, barons de Guizerix, de Montégut, d'Asque, comtes d'Arblade, marquis et comtes de Mun et de Sarlabous, en Bigorre et en Armagnac. (De Courcelles, *Hist. généal. et hérald. des pairs de France*, etc., t. III.) On trouve au siège de Thionville, en 1558, un capitaine Sarlaboz, avec Cypierre le jeune, Saint-Estephe, Millas et Jacques, qui figurent d'une façon plus ou moins notable dans la guerre d'Écosse, et le premier de ces noms revient à chaque instant dans les Mémoires relatifs à l'histoire de France après le milieu du XVI^e siècle. Voyez la collection Petitot, 1^{re} série, t. XXI, p. 433; t. XXII, p. 183, 316, 431; t. XXV, p. 67; t. XXXV, p. 268; t. XXXVI, p. 100, etc. — En 1574, la reine Élisabeth signalait au régent d'Écosse un certain Sorlebois, qui levait des hommes dans l'ouest de l'Écosse pour aider les rebelles en Irlande. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 383, n^o 26.)

² Keith, *the History of the Affairs of Church and State in Scotland*, appendix, p. 23.

France¹, où, s'étant fait calviniste et propagateur de la foi nouvelle en Poitou, il avait perdu le commandement de la garde écossaise², le comte était un auxiliaire précieux. De concert avec lui, les confédérés posèrent à la régente des conditions auxquelles elle ne pouvait souscrire; ils rentrèrent alors en campagne et occupèrent de nouveau Édinburgh sans coup férir. Ils marchèrent ensuite sur Leith; mais ils y furent battus par les Français et se virent forcés d'évacuer une seconde fois la capitale. Ce fut alors qu'Élizabeth résolut d'agir plus ouvertement. Elle envoya à Berwick le duc de Norfolk pour traiter avec les chefs du parti protestant. Entre autres points, il fut convenu que cette princesse fournirait des secours au duc de Châtellerauld et à ses adhérents jusqu'à ce qu'ils eussent chassé les Français du pays, et que le duc et son parti joindraient leurs forces à celles de la reine d'Angleterre, si elle était attaquée par la France³. Émue à juste titre d'une pareille intervention dans les affaires d'Écosse, la régente réclama une première fois par l'organe de M. de Rubay⁴, puis par celui de l'ambassadeur de Seurre; mais Élizabeth ferma la bouche à ce dernier, en lui donnant de ces raisons adroites qu'elle avait toujours prêtes pour couvrir ses intérêts⁵.

¹ Le 9 août 1559, le duc, écrivant de Hamilton au secrétaire d'État Cecil, le remercie des bontés qu'il a eues pour le comte d'Arran, et le prie de faire avoir à celui-ci un passeport pour passer en Écosse par l'Angleterre. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 116, n° 93.) — Le lendemain, la reine Marie demandait un sauf-conduit pour Patrick Wans et autres, et le 24 pour Robert Boig et autres, qui se rendaient en France ou sur le continent par la voie de l'Angleterre. (*Ibid.*, p. 117, nos 95, 102.) Plus loin, ce sont des demandes semblables pour John et James Levingstoun, James Melvill, Thomas Stewart, etc. (*Ibid.*, p. 118, nos 108, 109; p. 121, n° 135, etc.)

² Tytler, *Hist. of Scotl.*, t. V, p. 96-107. — Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. I, p. 312, 313. — Lodge, *Illustrations of British History*, etc., n° LIX; vol. I, p. 360.

³ Keith, *the History... of Scotland*, p. 117, 119

⁴ Voyez, sur M. de Rubay, une note de M. David Laing à John Knox, vol. I, p. 446, et ci-dessus, t. I^{er}, p. 481, 482, not. 1.

⁵ Lettres de Cecil, citées par Tytler, t. V, p. 112, 115, 116, et par M. Mignet, t. I, p. 84, 85.

En exécution du traité de Berwick, une flotte anglaise se montra dans le Forth au printemps de 1560, et une armée de six mille hommes de pied et de deux mille chevaux parut en Écosse, où elle fut jointe par le duc de Châtellerault à la tête de huit mille confédérés. Trop faibles pour tenir la campagne, les Français se replièrent sur Leith et y soutinrent un siège, "lequel a esté un des beaux et des longs, furieux et des mieux assaillis et desendus qu'on avoit veu il y a longtemps¹. Ce siege du Petit-Lict, dit ailleurs Brantôme, a esté des plus grands qu'aient esté depuis quarante ans aux guerres estrangers, pour estre la place fort petite et peu forte, et là aussy y estoient assemblés toutes les forces d'Angleterre et d'Écosse, le tenans si estroitement serré par terre, qu'un rat n'y eust sceu seulement entrer²."

Brantôme nous apprend les noms des principaux défenseurs de la place. C'étaient d'abord Sébastien de Luxembourg de Martigues, colonel général des bandes françaises en Écosse, qui arrive après le seigneur Octavian et M. de la Brosse³; le jeune Sipierre et le capitaine la Chaussée, qui furent tués; les capitaines Lagot, Cabannes⁴, Favas, Sainte-Marie, Saint-Jean, la

¹ Brantôme, *Œuvres complètes*, t. I, p. 622, col. 1.

² *Hommes illustres et grands capitaines français*, ch. V : M. de Martigues. (*Œuvres complètes de Brantôme*, t. I, p. 634, col. 2.) Voyez des détails sur ce siège, comme sur M. de Martigues, dans les *Négociations... sous François II*, p. 276, not. 1; 373, 376, 380, 381. Blaise de Montluc nous le montre à Aubeterre en 1557. (Mémoires, dans la collection Petitot, 1^{re} série, t. XXI, p. 405.) Plus loin, il fera mention du capitaine Lago, comme présent au siège de Thionville en 1558. (P. 437.)

³ Lord Herries, *historical Memoirs*, etc., p. 43, A. D. 1559, et p. 48, A. D. 1560.

⁴ Dans une lettre, en partie chiffrée, relative aux amis de Marie Stuart en Écosse, à M. de Vérac et autres, il est fait mention d'un nommé Cabanes, ou plutôt Cavaues, qui pourrait bien être le même : "Ils ont, dit l'écrivain anonyme, écrit à leur ambassadeur d'user de tous les moyens possibles, coûte que coûte, pour parler à la reine d'Écosse, en évitant d'employer dans ce but aucun huguenot. L'évêque de Glasgow a tenu, à diverses reprises, des conférences afin de trouver quelque bon moyen pour y arriver. Un individu qu'il voulait employer en cette occasion, m'a informé de tout cela; il pense qu'il y a sur le tapis quelque pratique

Mothe¹, et Cossains, capitaine entretenu de M. de Martigues, c'est-à-dire d'état-major². Le gouverneur de la place était M. de la Brosse, vénérable vieillard âgé de soixante-quinze ans, grand capitaine, "vieil registre de guerre, dit Brantôme, de qui la valeur, la sage conduite et assurée contenance, servit fort en ce siege³." Avec lui se trouvait l'évêque d'Amiens, plus tard archevêque de Sens et cardinal. Il avait été comme légat en Écosse, et était arrivé accompagné de trois docteurs de Sorbonne, chargés de discuter avec les ministres de la réforme⁴; mais l'ayant trouvée partout triomphante, il ne vit pas jour à exercer ses fonctions, et force lui fut de changer son glaive spirituel en temporel. Il ne balança pas, et se comporta en homme issu de bon lieu⁵.

A la suite de ces braves, il est bon de mentionner un Écossais, Henry Drummond de Riccarton, dont la mort est rapportée par l'évêque Lesley et par Holinshed⁶. Son père, le laird de

pour enlever la reine d'Écosse. Ils ont fait souscrire dernièrement à Briquemault et Cabanes, peu de temps avant leur mort, certains papiers en blanc, qu'ils ont remplis de manière à prouver le plus clairement possible qu'il y avait une conspiration en vue; avec des blancs-seings ainsi remplis, ils ont envoyé par Fregozzo et un certain Carpentier en Allemagne pour les montrer aux princes de ce pays, afin de justifier de leur mieux la dernière exécution," etc. (Ms. Cottonien, Caligula, C. III, folio 192.) — A quelle époque placer la mort de Briquemault et Cabanes? En 1572, après la Saint-Barthélemi. Arrêtés, le premier sous un déguisement de palefrenier, chez l'ambassadeur Walsingham, ils furent tous deux publiquement exécutés. (La Popelinière, *l'Hist. de Fr.*, etc., liv. XXIX; t. II, p. 69 verso.)

¹ *Œuvres complètes de Brantôme*, t. I, p. 621, col. 2.

² *Ibid.*, t. I, p. 635, col. 1; p. 645, col. 2.

³ *Ibid.*, p. 635, col. 1. — Brantôme consacre à "M. de la Brosse, le bon et brave vieillard," le chapitre XXVII du livre III de ses *Hommes illustres et grands capitaines françois*. (*Ibid.*, p. 494.) — Le 31 août 1559, date d'une lettre de W. Cecil à Sir Ralph Sadler et Sir James Croft, M. de la Brosse et l'évêque d'Amiens avaient passé par mer en Écosse, à l'ouest, avec quatre-vingts chevaux et deux cents hommes de pied. (*The State Papers and Letters of Sir Ralph Sadler*, etc., vol. I, p. 417. Cf. p. 439, 450.)

⁴ Lord Herries, *historical Memoirs*, etc., p. 43, A. D. 1559.

⁵ Brantôme, p. 635, col. 1.

⁶ Lesley's *Hist.*, p. 286. — Holinshed's *Chron.*, p. 492. — Knox's *Hist.*, vol. I, p. 251, not. 3.

Riccarton, était le second fils de Sir John Drummond d'Inverpeffrey, qui avait servi Henri II en qualité de capitaine de sa garde écossaise. Comme le fait observer Lord Strathallan, qui nous fournit ces détails¹, le digne laird, présenté par John Knox comme conseiller du quatrième comte Marischall, n'était pas grand clerc : on en peut juger par un reçu en français d'une somme de 500 écus, signé *Hary Dromond* d'une main que guidait celle d'un plus habile. Un autre document nous montre la régente écrivant à ce personnage à Dunblane, en 1555².

Le siège dura longtemps, sans que la cour de France envoyât le moindre secours à ces braves gens, qui déployaient journellement le plus brillant courage; il est vrai de dire qu'elle était réduite à l'impuissance par le mauvais état des finances et par les troubles qui agitaient alors le royaume³. Les choses enfin en vinrent à ce point que capitaines et soldats vécurent uniquement de coquillages et de moules que la mer, quand elle se retirait, laissait sur le sable; encore fallait-il risquer sa vie pour une aussi misérable nourriture⁴. L'espoir d'un meilleur lendemain ne les soutenait même plus, depuis que toute la noblesse, y compris le comte de Huntly, chef des catholiques⁵, s'était unie contre la domination et la présence des Français.

¹ *Genealogie of the House of Drummond*. Edinburgh, 1831, in-4°, p. 151, 291.

² Laing, note à l'Histoire de Knox, vol. I, p. 376, col. 2.

³ Il paraît, cependant, que des dispositions avaient été prises pour ravitailler la place de Leith : " L'année suivante (1560), dit Fournier, le mesme roy (François II) ayant deliberé de mettre sur mer une puissante armée és costes de Normandie et Bretagne, et... ordonné qu'il fut envoyé grand nombre desdits victuailles par petits navires, barques, aleges en son royaume d'Ecosse, dans sa ville du petit Licet, l'Isle aux chevaux, et Dombarre, pour l'avitaillement et munition desdites places, Gaspar de Coligny, par lettres datées du Havre de Grace, le 4 de juillet 1560. baille charge à Louis de Berre sieur de Torotte, capitaine des navires, de donner l'ordre d'envoyer saisir et arrester par tous les havres et ports de la coste de Normandie, tous les navires propres à faire ledit voyage, et composer avec les maistres et bourgeois d'icelle, tant de leur naulage, que solde et appointements." (*Hydrographie*, etc. A Paris, M.DC.LXVII., in-folio, ch. XVII, liv. VI, p. 250.)

⁴ Brantôme, *Œuvres complètes*, t. I, p. 634, col. 2.

⁵ Tytler, *History of Scotland*, t. V, p. 118, 119.

Victimes de cette opposition, tous les Écossais qui se trouvaient alors en France devinrent l'objet de la haine générale, et plusieurs, soupçonnés d'entretenir des intelligences avec les confédérés, furent arrêtés et mis en prison. Dans la crainte de ce qui pouvait lui arriver, Sir James Melville quitta l'hôtel du connétable de Montmorency, auquel il était attaché, et se réfugia auprès de Marie Stuart. Cette princesse accueillit avec bonté son jeune compatriote et la demande qu'il lui fit de voyager à l'étranger pour être en état de lui faire un meilleur service; elle le présenta au roi François II, son époux; et Melville, lui baisant la main, prit congé de ce prince qu'il ne devait plus revoir¹.

L'évêque de Valence, Montluc, envoyé par Marie Stuart et François II² pour gagner du temps en négociant une réconciliation entre la régente et la noblesse insurgée, échoua dans cette mission³. La régente elle-même ne réussit pas davantage dans une conférence qu'elle eut avec quelques-uns des confédérés, qui posaient comme premier article de leurs conditions l'évacuation du royaume par les Français⁴. Accablée de fatigue et de soucis, cette princesse tomba mortellement malade et se fit transporter au château d'Édinburgh. "Là, dit M. Mignet, sentant approcher le terme de sa vie qu'avaient hâté les troubles du

¹ *Memoirs of his own Life by Sir James Melville of Halhill*, p. 85, ann. 1559.

² Les lettres de créance de l'évêque de Valence, qui en était porteur, adressées par François II et Marie Stuart au comte d'Arran, sont datées d'Amboise, le 7 mars 1560. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 134, nos 73, 74.) Les lords y répondirent du camp devant Leith, le 20 avril (p. 146, n° 49); et le 2 mai François et Marie donnaient, de Chenonceaux, une nouvelle commission aux évêques de Valence et d'Amiens, au seigneur d'Oysel et autres, d'aller en Écosse et de négocier pour le rétablissement de l'amitié entre la France et l'Angleterre (p. 147, n° 63). — Il existe dans le manuscrit cottonien Julius, F. VI, folio 137 verso, un fragment d'une commission sans date donnée par Marie Stuart et François II à Marie de Guise; le prince Labanoff l'a publié dans son *Recueil des lettres de Marie Stuart*, t. VII, p. 280-282.

³ Lettre de Lethington à Cecil, du 25 avril 1560, citée par Tytler, t. V, p. 119. — Voyez les négociations de M. de Valence et le récit de ce qu'il fit en Écosse, dans les *Négociations... sous François I^{er}*, etc., p. 377-384, 392-414.

⁴ Lettre du même au même, citée pareillement par Tytler, t. V, p. 120, 121.

royaume, les douleurs de la dépossession, les inquiétudes de la défense, le chagrin d'être placée entre les exigences contraires des Écossais, avec lesquels elle aurait voulu s'entendre, et des Français, auxquels il lui fallait obéir, elle désira entretenir encore une fois les confédérés avant de mourir. Le duc de Châtelherault, les comtes d'Argyle et de Glencairn, le comte Marshall et Lord James se rendirent auprès d'elle¹. Alors eut lieu une scène touchante, que M. Mignet raconte avec son bonheur de style habituel. "La régente, dit-il, les accueillit avec son ancienne cordialité et sa naturelle bienveillance. Elle leur parla tristement de l'état malheureux du royaume qu'elle avait gouverné plusieurs années dans l'union et dans la prospérité, leur exprima le regret d'avoir été contrainte de suivre les ordres qui lui étaient venus de France, et leur conseilla de renvoyer à la fois les troupes françaises et anglaises, en les engageant néanmoins à préférer l'alliance du pays qui ne pouvait pas menacer son indépendance nationale. Après ces sages conseils, qu'elle était libre de donner et qu'elle n'avait pas été libre de suivre, elle les embrassa tous et tendit la main aux nobles d'un rang inférieur qui les avaient accompagnés. Ces adieux d'une reine mourante, dont presque toutes les fautes étaient l'œuvre d'autrui, et dont le bon sens et la douceur résistaient à l'épreuve des ressentiments et de la mort, les émut, et ils se séparèrent d'elle en fondant en larmes²."

Peu de temps après, Marie de Lorraine expira³. Son corps, renfermé dans un cercueil de plomb, resta longtemps dans la chapelle du château d'Édinburgh. Enfin, l'automne, d'autres disent le printemps venu, il fut descendu par des pionniers, qui le mirent à bord d'un navire, et, conformément aux der-

¹ *Histoire de Marie Stuart*, ch. II; t. I, p. 87.

² *Ibid.*, p. 87, 88. Voyez encore Tytler, *History of Scotland*, vol. V, p. 121, 122.

³ Le 10 juin 1560.

nières volontés de la défunte, il fut apporté en France sous la conduite d'un prêtre catholique, Archibald Crawford, et d'abord déposé dans l'abbaye de Fécamp, qui appartenait au cardinal de Lorraine¹. Là eurent lieu ses funérailles, en présence de Marie Stuart, si cette princesse réalisa l'intention que lui prête Throckmorton dans une lettre à Élisabeth datée de Paris, le 13 juillet 1561². Ces cérémonies terminées, les restes mortels de la reine furent transportés à Reims et inhumés au milieu du chœur de l'église de Saint-Pierre-les-Dames, dont sa sœur Renée de Lorraine était abbesse³. Le roi François II, son gendre, lui

¹ *Gallia christiana*, t. XI, col. 214, n° XXXIII. — La possession de ce bénéfice par le cardinal de Lorraine fera comprendre le premier paragraphe d'un post-scriptum d'une lettre de Marie Stuart à l'archevêque de Glasgow, dans lequel, après avoir nommé le laird de Fernihurst, Haumenes et Hakerston, alors à Paris, elle recommande à son ambassadeur de poursuivre l'affaire du prieuré vers son cousin de Fécamp. (Labanoff, Recueil, etc., t. IV, p. 268.) — Dans une autre lettre au cardinal de Guise, du 2 janvier 1578, l'auguste prisonnière prie son oncle de disposer, en faveur de l'un des neveux de Rallay, du premier prieuré vacant de l'abbaye de Bourgueil. (*Ibid.*, t. V, p. 15.) Cinq mois après, elle recommandera vivement au duc de Guise, son cousin, le laird de Fernihurst et ses autres serviteurs bannis. (*Ibid.*, p. 45)

² Tytler, *History of Scotland*, vol. VI, p. 398. — Voyez, sur la mort et les funérailles de Marie de Guise, l'histoire de la réforme en Écosse, de John Knox, t. II, p. 160, et appendix, n° III, p. 590-592.

³ Du temps du P. Anselme, on y voyait encore son tombeau, sur lequel la défunte avait été représentée en bronze, en habits royaux, tenant le sceptre et la main de justice. (*Hist. généal. et chronol. de la maison roy. de France*, etc., t. III, p. 485, D.) — Suivant Miss Strickland (*the Lives of the Queens of Scotland*, etc., vol. I, p. 354), le portrait de Marie de Guise se voyait autrefois au plafond de la salle à manger du château de Stirling, et ses initiales *M R*, surmontées d'une fleur de lis, étaient inscrites sur les piliers du palais de Falkland. Nous sommes porté à croire que ce chiffre est celui de Madeleine de France et non la marque de Marie de Guise, qui, en sa qualité de princesse de Lorraine, portait d'or, à une bande de gueules, chargée de trois alérions d'argent, sans autres fleurs de lis que celles qui se voient sur les armes de Naples et d'Anjou, dont celles de Lorraine étaient écartelées en 1569 et sans doute auparavant. Voyez *la vraie et parfaite Science des armoiries*, de Palliot, p. 50-52, et surtout *le Simbol armorial des armoiries de France et d'Escoce, et de Lorraine. Composé par Maître Jean le Feron, et dédié à Tresillustre, Madame Marie de Lorraine Royné et douairiere d'Escoce*. A Paris, de l'imprimerie de Maurice Ménier, 1555, in-4°. — Comme le fait observer l'éditeur du *Discours particulier d'Escoce*, rédigé pour l'instruction de la cour de France en 1559, la vignette que l'on voit sur le titre du volume intitulé *Excerpta e libris domicilii domini Jacobi Quinti regis Scotorum*, représente

fit rendre les derniers devoirs dans l'église de Notre-Dame de Paris, où Claude Despense, docteur de Sorbonne et gentilhomme de bonne maison¹, que je crois d'origine écossaise², prononça l'oraison funèbre, qui a été imprimée³.

les armoiries de Marie de Guise, telles qu'elles étaient sculptées sur le plafond de l'une des pièces de la maison qu'elle habitait sur la colline du château d'Édinburgh, sur le côté occidental de Blyth's Close. (Daniel Wilson, *Memorials of Edinburgh in olden Times* Edinburgh, MDCCCLVIII, in-4°, vol. I, p. 146-157.)

¹ "Despense, de gueulle à 3 chevres d'or couchées et posées l'une sur l'autre." Hilarion de Coste, *les Eloges et vies des reynes, etc.* A Paris, M.DC.XXX., in-4°, p. 512. (*Marie de Lorraine.*) Voyez ci-dessus, t. I^{er}, p. 251, n° L. — Claude Despense appartenait au collège de Navarre; il en est fréquemment question dans l'Histoire de cette maison par Launoi. Voyez *Launoi Opera*, vol. II, p. 416, 443, 454. — Plus loin, p. 723, on trouvera un chapitre, le quarante-quatrième, intitulé : *De Gilberto Scoto et Joanne Irlando*, qui nous reporte à l'année 1446, antérieure de quatorze ans à la date du premier des titres de la maison d'Espence de Railly.

² Sainte-Marthe, qui lui a consacré une notice, dit "qu'il avoit pris naissance dans une famille qui estoit autresfois venuë des confins de la Poüille, et que du costé maternel il se pouvoit justement vanter d'estre descendu de l'ancienne et illustre maison des Ursins." (*Eloges des hommes illustres, etc.* A Paris, M.DC.XLIII., in-4°, liv. II, p. 193.) Mort en 1571, Claude Despense fut enterré dans l'église de Saints-Côme-et-Damien; son épitaphe est rapportée par le P. du Breul, dans *le Theatre des antiquitez de Paris*, liv. II, p. 353, 354.

³ *Oraison funebre es obseques de tres Haute, tres Puissante, et tres Vertueuse Princesse, Marie par la grace de Dieu Royne douairiere d'Escoce.* Prononcee à Nostre Dame de Paris, le douzieme d'Aoust, mil cinq cens soixante. A Paris, de l'imprimerie de M. de Vascosan, M.D.LXI., in-8°, de 110 pages.

CHAPITRE XXIV.

Paix de Leith; évacuation de Dunbar par Sarlabous; des arquebusiers français prennent du service en Angleterre; mission de Lord Sait-John en France. — Sir James Sandilands de Calder est envoyé dans le même pays; mort de François II, attribuée à un Écossais. — Retour de Sir James Melville en France; il prend congé de Marie Stuart et repart pour l'Allemagne. — Retour des défenseurs de Leith; ils conseillent à cette princesse de rentrer en Écosse; elle se décide à partir; arrivée successive de John Lesley et de James Stewart auprès de la reine d'Écosse; mission de Gilles de Noailles en Écosse; inutilité de ses efforts pour rompre l'alliance conclue entre l'Angleterre et l'Écosse. — Pressentiments funèbres de Marie Stuart à la veille de quitter la France; M. d'Oysel la précède en Écosse; adieux de la jeune reine à notre pays. — Regrets inspirés en France par le départ de Marie Stuart; vers de Ronsard sur ce sujet. — Arrivée de la reine à Leith, puis à Holyrood; son entrée dans sa capitale; retour en France de deux des oncles de Marie Stuart; le marquis d'Elheuf; fils naturel de ce seigneur avec une Écossaise. — Déclin, par suite du départ de Marie Stuart, de la faveur dont jouissaient les Écossais en France; les compagnies de cavalerie de cette nation sont cassées. — Gracieux accueil fait à James Melville à son retour d'Allemagne; propositions de Catherine de Médicis pour se l'attacher; il est rappelé en Écosse. — Arrivée d'Écossais en France. — Prêche au siège de la seigneurie d'Aubigny en Berry; persécution de la nouvelle église; ruse du capitaine écossais Cornbill; sa mort et celle de Kenelm Douglas à la bataille de Jarnac. — Arrivée d'Écossais à Dieppe; intervention du comte de Bothwell en faveur des marchands protestants de cette ville. — William Aikman; voyage en France des deux fils de la comtesse de Crawford. — Familles Lauson et Dclauzon.

La mort de Marie de Lorraine précipita la conclusion de la paix. Elle se négocia à Édinburgh entre Cecil et Nicolas Wotton, commissaires d'Élizabeth; les évêques de Valence et d'Amiens, MM. de la Brosse, d'Oysel et de Randan, commissaires de François II et de Marie Stuart¹. Par ce traité, les troupes françaises

¹ Nous avons assez longuement parlé du premier, ci-dessus, p. 15, 16. Quant au second, Henri Clutin, seigneur de Villeparisis, d'Oysel et de Saint-Aignan au Maine, voyez le P. Anselme, *Hist. généal. et chronol. de la maison roy. de France*, t. IV, p. 334, C; et Laing, note à Knox, vol. I, p. 328, 355, avant l'endroit où est rapportée l'arrivée en Écosse de M. de la Brosse et de l'évêque d'Amiens. Voyez p. 396. Nous ajouterons que M. d'Oysel fut à la veille de marier au huitième comte d'Angus Archibald, sa fille, qui depuis épousa M. de l'Aubespine. (Hume, *the History of the House of Douglas and Angus*, vol. II, p. 140.) Le troisième commissaire, M. de Randan, vint après les autres, "envoyé par le roy François II en Angleterre, où il

devaient évacuer l'Écosse, le duc de Châtellerauld et les nobles écossais qui possédaient des terres en France y recouvrer les biens et les terres dont ils avaient encouru la perte par leur rébellion, et la garde comme l'administration du royaume n'être plus confiées désormais à des soldats et à des dignitaires étrangers¹. En conséquence, Sarlabous dut quitter Dunbar, dont les fortifications furent en partie démolies; un agent de Cecil réussit, à sa grande satisfaction, à enrôler quelques arquebussiers français au service de l'Angleterre². Lord Saint-John fut envoyé en France pour obtenir la ratification du traité de Leith³.

Une autre révolution suivit de près la chute de l'influence française en Écosse : l'ancienne religion céda presque partout la place à une nouvelle croyance, et de royal le gouvernement devint aristocratique. Sir James Sandilands de Calder, prieur des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, fut envoyé en France

monstra qu'il estoit seigneur très-universel, et pour la paix et pour la guerre," etc. Brantôme, *des Couronnels françois*, ch. V. (*Œuvres complètes*, t. I, p. 635, col. 1.) — La commission des trois premiers, datée d'Amboise, le 1^{er} avril 1559, se lit dans le manuscrit de la Bibliothèque Cottonienne, Caligula, B. IV, p. 226, publié par le prince Labanoff, *Recueil des lettres de Marie Stuart*, etc., t. I, p. 72-75. — On trouve dans le deuxième volume des *Illustrations of British History*, de Lodge : 1^o Lettre envoyée avec les articles de suspension d'armes à Leith, par l'évêque de Valence et M. de Randan. 17 juin 1560 (p. 390, 391); 2^o Articles conclus et accordés entre les députés du Roi et Reine de France et d'Écosse, et ceux de la reine d'Angleterre en la présence du duc de Norfolk, lieutenant général pour la reine d'Angleterre. 18 juin 1560 (p. 392-95); 3^o Sur la demande faite par Messieurs les députés d'Angleterre de la compensation qu'ils prétendent que la Reine... doit faire pour avoir porté le titre et armoiries dudit royaume contre la volonté de la Reine, leur maistresse (p. 396-398).

¹ Ce document, en latin, se trouve dans les *Fœdera* de Rymer et dans le *Recueil des traités de paix et de guerre* de Dumont. Voyez encore les *Négociations, lettres et pièces diverses relatives au règne de François II*, etc., p. 424 et suiv., et Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 156, 157, nos 40-73.

² Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 159, nos 1-3. — Le 15 septembre 1561, Marie Stuart adressait à Charles IX de vives recommandations en faveur du sieur Sarlabous, afin que le roi voulût bien payer 4,000 livres de dettes contractées pour l'entretien des troupes sous ses ordres; elle rendait en même temps bon témoignage du zèle que ce capitaine avait montré en toute occasion pour son service. (Labanoff, *Recueil*, etc., t. 1^{er}, p. 108, 109.)

³ Knox, *the History of the Reformation in Scotland*, vol. II, p. 131.

afin d'y communiquer à François II et à Marie Stuart les mesures qui venaient d'être prises en parlement pour assurer ces divers changements, et afin de leur demander la ratification de ces mesures¹; il fut fort mal reçu par la reine et son époux, qui refusèrent de reconnaître la validité d'une assemblée que l'autorité royale n'avait point convoquée, et François II, écrivant aux États dans ce sens, leur annonça l'envoi de deux bons et loyaux personnages, pour assembler légitimement le parlement et y faire résoudre ce qui serait raisonnable²; mais il se borna à des paroles de menace. Les troupes françaises avaient évacué Leith, et le roi François était trop occupé avec les protestants pour songer à faire la guerre en Écosse. Il mourut en 1560, empoisonné, dit-on, par un valet de chambre écossais³, laissant Marie Stuart veuve et les intérêts de la France distincts de ceux d'un pays placé un instant sous le même sceptre.

A la nouvelle de cet événement, l'électeur palatin, à la cour duquel Melville se trouvait alors, s'empressa de renvoyer le jeune Écossais en France, porteur de compliments de condoléance pour la mort du roi, conformément à l'usage, et de félicitations pour son successeur Charles IX, aussi bien que de consolations pour Marie Stuart et la reine mère. A vrai dire, cette dernière n'en avait pas besoin : Catherine de Médicis éprouvait plutôt de la joie de se voir débarrassée d'un fils qui avait échappé à son influence pour obéir à celle du duc et du

¹ Voyez ses instructions dans les *Négociations... relatives au règne de François II*, p. 468.

² *Ibid.*, p. 692. — Il existe, à la date d'Amboise, le 1^{er} avril 1560, une commission par François II et Marie Stuart aux évêques de Valence et d'Amiens et à M. de la Brosse, de traiter avec les Écossais qui avaient oublié leur devoir, et de les assurer de leur pardon s'ils revenaient à l'obéissance. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 138, n° 1.) — Le premier de ces prélats ayant été reçu par Elizabeth, un M. Chaperon en fit part le 1^{er} avril à la reine douairière d'Écosse. (*Ibid.*, p. 144, n° 21.) Cet individu, appelé ailleurs le capitaine Chaperon, semble avoir été un agent politique. (*Ibid.*, p. 151.)

³ Additions aux Mémoires de Michel de Castelnau, liv. II, ch. XI; vol. I, p. 522.

cardinal de Guise, et elle détestait cordialement leur nièce. Melville, pendant le cours de sa mission, séjourna tout le temps à Orléans, où le roi était mort, et où se trouvait alors la cour; il fut témoin de tous les changements que cet événement y opéra, et renvoyé auprès de l'électeur avec force remerciements et un présent de très-grand prix; mais ce ne fut qu'après avoir pris, dans un château à une lieue environ d'Orléans, congé de Marie Stuart, qui avait quitté la cour¹.

Sur ces entrefaites, MM. de Martigues, d'Oysel, de la Brosse, l'évêque d'Amiens, et les autres Français qui avaient figuré au siège de Leith, étaient revenus en France sur des vaisseaux anglais. Admis en présence de Marie Stuart, ils lui avaient exposé l'état des choses en Écosse, et conseillé d'y retourner, en lui montrant en perspective la couronne d'Angleterre².

Dès ce moment, la fille de Jacques V n'eut plus qu'une idée : c'était de retourner dans son royaume, où, en proie aux illusions d'une jeunesse heureuse, elle espérait rétablir son autorité. Plusieurs tâchaient de détourner cette princesse de ce voyage, disant que les Écossais étaient des peuples féroces³; mais elle

¹ Melville, *Memoirs of his own Life*, p. 85, 87.

² *Ibid.*, p. 88.

³ *Jac. Aug. Thuani histor. sui temp.*, lib. XXIX, cap. I, ann. 1561 (ed. Lond., t. II, p. 147; trad. fr., t. IV, p. 137). — Voici ce qu'en disait André Thevet, aumônier de Catherine de Médicis en 1558, mort en 1590 : " Les Escossois qui habitent ès contrées meridionales sont plus humains, courtois et civilisés que les autres. Ilz sont peu curieux d'aller faire couper du boys ès forests et montaignes, pour se chauffer, d'autant qu'ilz se servent de charbon de terre. Les sauvages se retirent ès lieux solitaires et inaccessibles, principalement de montaignes, qui ne sçauoient estre si hautes et fâcheuses à arpenter, qu'ilz ne puissent aisement grimper au dessus. De fait, quant ilz sont harcelés de leurs ennemis, vous les verriés fuir et gravir contre ces rochers si viste, qu'à les voir griffer on diroit que ce sont chats, avec telle agilité gagnent-ilz le haut des rochers. Ailleurs je me souviens vous avoir exposé les façons de faire qu'ilz ont entre eux, et comme ilz combattent avec leurs arcs, flesches et larges espées¹. Au reste, les maisons des

¹ Voyez la *Cosmographie universelle d'André Thevet*, etc. A Paris, 1575, in-folio, l. II, liv. XVI, ch. VI, fol. 659-661 (*Du royaume d'Escocce et sa description*), et ch. VII, folio 661 verso-664 recto (*D'autres singularitez de la mesme isle d'Escoce, et des roys qui y ont commandé*). Liv. XXI, ch. I (folio 904 recto), l'auteur rapporte avoir été sauvé en Amérique par un Écossais.

fut raffermie dans sa résolution par l'arrivée de John Lesley, alors official d'Aberdeen et plus tard évêque de Ross, chargé par les chefs du parti catholique d'aller assurer leur jeune souveraine de leur entier dévouement¹. Lesley trouva le 14 avril 1561 Marie Stuart à Vitry en Champagne. De Reims, la ville archiepiscopale de son oncle, où elle avait passé l'hiver auprès de sa tante, Renée de Lorraine, abbesse du couvent de Saint-Pierre-les-Dames², elle se rendit en Lorraine. Lesley lui proposa, de la part des catholiques, de se rendre immédiatement dans le nord de l'Écosse sous la conduite de James Cullen, cousin de Huntly, de faire arrêter en France son frère James qui lui était envoyé par le parlement insurrectionnel, jusqu'à ce qu'elle fût de re-

Escossois sont estroittes et couvertes ou de foirre ou de roseaux sauvages, dans lesquelles ilz demeurent et hommes et bestes. Ilz ont peu de villes ceintes de murailles. C'est un pays par trop garny de paresseux et fai-neants, qui, quoy qu'ilz soyent reduits en extreme pauvreté, ne laissent pourtant à estre enflés d'orgueil et gloire autant et plus que les Anglois, leurs voysins. Là vous n'entendrez trez-celer que des refrains de noblesse. Quant les paysans et populace se sentent un peu gaillards et qu'ilz ont charmé les puces, ilz se vantent avoir autresfois esté libres, et que les Anglois leur estoient tributaires; mais quant ilz sont revenus à leur bon sens, ilz se treuvent bien tout autres." *Le grand Insulaire et pilotage d'André Thevet, Angoumoisain, cosmographe du roy, etc.*, t. 1^{er}. (Ms. de la Bibl. imp., fonds de Saint-Germain français, n° 654, folio 90 recto et verso.) — Au temps où Thevet écrivait ce qui précède, maître Etienne Perlin publiait sa *Description des royaumes d'Angleterre et d'Écosse*, à Paris, chez François Tripeau, demeurant rue Saint-Victor, etc., 1558, in-8°, "livre devenu fort rare, qui s'est vendu 5 liv. 15 sh. 6 d. Bindley, et quelquefois beaucoup moins. Il en a été fait une nouvelle édition, à laquelle est jointe l'Histoire de l'entrée de la reine mère dans la Grande-Bretagne, par de La Serre. London, 1775, in-4°, fig., avec des notes et une préface de Rich. Gough. 12 sh." (Brunet, *Manuel du libraire*, t. III, p. 678, col. 1.)

¹ Keith, *the History of Affairs of Church and State in Scotland*, etc., p. 159. — Tytler, *History of Scotland*, vol. V, p. 165, 175.

² Ce n'était pas la première fois qu'elle y allait. On lit dans une lettre du cardinal de Lorraine à sa sœur, datée du camp près Dinan, le 12 juillet 1554 : "La royne est demourée à Reims, et est la royne vostre fille demourée avec elle, qui est quasi tous les jours à Saint-Pierre avec voz seurs, dont elles ont le plus grand contentement; car elles n'avoient nul plus grand desir que de la veoir, et povez penser l'aise que ce leur est d'avoir si bonne compaignye, et c'est heur que de l'avoir quelquefois auprès d'elles." (*Balcarres Papers.*) — Il ne reste plus à Reims qu'un seul souvenir du séjour de Marie Stuart dans cette ville : c'est un livre d'heures qu'elle laissa au monastère de Saint-Pierre-les-Dames, et qui se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque publique.



tour dans le royaume¹, etc. Marie recula devant la guerre civile qu'on lui proposait, et préféra se concilier tout le monde. Elle avait déjà chargé Preston de Craigmillar², Ogilvy de Findlater, Lumsden de Blanern et Lesley d'Auchtermuchty, qu'elle avait envoyés comme ses commissaires en Écosse, d'y porter, entre autres assurances, l'annonce de son prochain retour³. Elle reçut son frère James à Saint-Dizier, où il était venu la trouver le lendemain de la visite de John Lesley; mais, malgré ses belles paroles, le prieur de Saint-André ne put obtenir le comté de Murray qu'il avait demandé, et, après un séjour à Joinville⁴ où il accompagna sa sœur, il repartit pour l'Écosse avec la promesse de recevoir les pouvoirs nécessaires pour gouverner le royaume tant que durerait l'absence de la reine⁵. Elle ne les lui adressa point. Gilles de Noailles, conseiller au parlement de Bordeaux, avait été dépêché pour inviter le parlement d'Écosse à rompre l'alliance naguère conclue avec Élisabeth et à renouveler celle qui avait si longtemps subsisté avec la France; mais le parlement se montra inébranlable⁶. Vers le même temps, les comtes de Bothwell et d'Eglinton, l'évêque des Orcades et nombre d'autres nobles écossais, accouraient en France, se mettre aux or-

¹ Joann. Lesl., de *Rebus gestis Scotorum*, etc., p. 531 et seqq. — Keith, *the History*, etc., p. 160. — *Négociations... relatives au règne de François II*, etc., p. 750-754 (*Marie Stuart à Reims*).

² Thomas de Cuming de Craigmillen, de Paris, reçu à Brienne le 31 décembre 1786, est nommé parmi les gentilshommes qui ont fait leurs preuves pour le service militaire, dans le *Nobiliaire universel de France*, t. XI, p. 53.

³ Labanoff, *Recueil de lettres de Marie Stuart*, etc., t. I, p. 85-88.

⁴ Melville (*Memoirs*, p. 89) et d'autres écrivains disent *Janville*; mais il est sûr qu'il s'agit de la petite ville de Champagne illustrée par l'historien de saint Louis, dont on prononçait alors le nom *Gienville*, *Ginville*. Voyez *Recueil de lettres missives de Henri IV*, t. V, p. 714, 719, 727; t. VI, p. 45, etc.; La Popelinière, *l'Histoire de France*, etc. La Rochelle, 1581, in-folio, t. 1^{er}, folio 283 verso; et *l'Histoire universelle du sieur d'Aubigné*, t. III, liv. I, ch. XVII, p. 68; et liv. II, ch. XV, p. 152.

⁵ Tytler, *History of Scotland*, vol. V, p. 174-179.

⁶ Keith, *the Hist. of the Affairs of Church and State in Scotland*, p. 161. — Tytler, *History of Scotland*, vol. VI, p. 183, 184.

dres de leur souveraine, qu'un pareil empressement combla de joie¹.

Marie Stuart, après avoir passé quelque temps à Reims et en Lorraine, se disposa à rentrer en Écosse, emportant un douaire de 60,000 livres de revenu, conformément à son contrat de mariage², et un grand nombre d'objets précieux de mobilier et de toilette³. En proie à des pressentiments funèbres, ou ébranlée par tout ce qu'elle avait entendu dire de son pays, elle aurait voulu n'y jamais revenir. "Je luy ay veu dire souvent, dit Brantôme, et apprehender comme la mort ce voyage, et desiroit cent fois plus de demeurer en France comme simple douairiere... que d'aller regner là en son pays sauvage⁴." D'Oysel, qui devait précéder la reine en Écosse, avec ordre de

¹ Joann. Lesl., *de Rebus gestis Scotorum*, lib. X, p. 513.

² Ordonnance de Charles IX du 20 décembre 1560, dans le recueil de M. Teulet, t. I, p. 734. Son douaire lui fut assigné sur la Touraine et sur le Poitou, et il paraît certain que la ville d'Épernay lui fut également cédée. (*Négociations... relatives au règne de François II*, etc., p. 756.)

³ Un écrivain protestant ne craint pas de parler "de riches bagües affectées à la couronne." (*Commentaires de l'estat de la religion sous... Charles neuvieme*. M.D.LXV., in-8°, liv. III, folio 181 verso.) Moins téméraire, un autre se contente de dire que "la roine Marie... emporta grandes richesses en pierreries, et ent par dessus son doüaire vingt mille livres de pension." (*L'Histoire universelle du sieur d'Aubigné*. A Maillé, M.DC.XVI., in-folio, t. I, liv. II, ch. XXII, p. 107.) — Une variante de l'Histoire de la réforme de Knox (vol. II, p. 267, not. 4), adoptée par Calderwood (vol. II, p. 142), fait mention de l'arrivée des tapisseries de Marie à Leith en octobre; Holinshed consigne dans son Histoire d'Écosse que cette princesse apporta de France avec elle des arras, des tapis et plusieurs espèces de meubles (*the first and second Volumes of Chronicles*, 1574, in-folio, vol. I, p. 377, col. 2, l. 52), et Arnot, qui cite l'auteur anglais, ajoute qu'il n'est pas certain que ces choses-là fussent connues en Écosse à une époque plus ancienne. (*History of Edinburgh*, b. I, ch. II, p. 65.) On peut lui répondre qu'un document du *Register House*, d'Édinburgh, cité par Miss Strickland, fait mention du tapis de pied de Jacques V et de Marie de Lorraine. (*Lives of the Queens of Scott.*, etc., vol. I, p. 355.)

⁴ *Des Dames*, 1^{re} part., ch. III. (*Œuvres complètes de Brantôme*, édit. du *Panth. litt.*, t. II, p. 137, col. 1.) — S'il faut en croire un historien allemand, la mort de François II, la jalousie de Catherine de Médicis, l'état confus des affaires en Écosse, le désir d'être une souveraine indépendante et de faire échec à l'influence de l'Angleterre, ces considérations et bien d'autres excitèrent en Marie le désir de quitter la France. (Frederick von Raumer, *Contributions to modern History*, etc. London, MDCCCXXXVI, in-8°, letter III, p. 10.)

différer l'évacuation du château de Dunbar et de l'île d'Inverkeith jusqu'à son arrivée à bon port dans ses États, était aussi chargé de demander un sauf-conduit pour qu'elle pût traverser l'Angleterre : Élisabeth refusa¹, et ne permit pas à l'envoyé de

Keith, p. 169, 171. — Tytler, vol. V, p. 186-189. — Une lettre de Lethington à Cecil, datée d'Édinburgh, le 15 août 1561, et rapportée par le dernier de ces historiens (append. n° XX), nous informe qu'Élisabeth, aveuglée par la haine, avait formellement déclaré à d'Oysel qu'elle ne souffrirait pas que sa maîtresse vint dans ses propres États : "Monsieur, écrivait le secrétaire, hier est arrivé de France un gentilhomme écossais nommé le capitaine Anstruther, envoyé par la reine, notre souveraine, qu'il a laissée, dit-il, à Morin, à six lieues de Saint-Germain; elle y avait pris congé du roi, et s'acheminait vers Calais pour s'embarquer. Il a pour la plupart des nobles des lettres où elle se plaint que S. M. la reine, non-seulement a refusé passage à M. d'Oysel et le sauf-conduit qu'elle a courtoisement demandé pour elle-même, mais encore qu'elle déclare ouvertement ne pas vouloir souffrir son retour dans son propre royaume.... Ce capitaine Anstruther a également reçu la commission de recevoir des capitaines français le château de Dunbar et le fort d'Inchkeith et de renvoyer chez eux tous les soldats." — Cinq ans plus tard, Marie Stuart recommandait au comte de Bedford David Anstruther, qui sollicitait un passeport pour se rendre en France par l'Angleterre. Le comte, écrivant à cet effet au secrétaire d'État Cecil, ajoute qu'on tenait le pétitionnaire pour papiste. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., t. II, p. 836.) — En 1568, on voit Marie Stuart rendre un témoignage bien différent du capitaine "Anstrude," et demander qu'il ne lui soit pas permis de séjourner en France, où il se rendait alors, "sous couleur que dernièrement il a esté à la bataille et suyvy son party; car elle a cogneu par experience que, feignant abandonner les autres, il avoit le cœur avec eulx..., et est bien advertye que, quelque myne qu'il face, estant par delà, ce ne sera que trahison, pour advertir journellement lesd. rebelles et negocier avec les huguenots de France pour l'avantage de ceux-cy." (*Papiers d'État*, etc., t. II, p. 232.) Voyez, sur le capitaine Anstruther, une note de M. Laing à l'Histoire de la réforme en Écosse, de Knox, vol. II, p. 330, not. 5. Il mourut, enseigne de la garde écossaise, à Kybrynnie, dans le comté de Fife, en novembre 1583, et son testament fut enregistré le 23 janvier 1589-90. Le registre du *commissariat* d'Édinburgh d'où nous vient ce renseignement nous fournit encore d'autres articles nécrologiques relatifs à des archers de la garde : l'un, consacré à George Wischart, mort à Dundee en juillet 1581 (son testament enregistré le 3 mars 1581-2); l'autre, à James Levingstoun, qui avait succombé à Doncaster, en Angleterre, à son retour de France, le 18 août 1576, et dont le testament fut enregistré le 18 mai 1583. Andro Tyrie, l'un des vingt-cinq archers du corps, dont les dernières volontés le furent le 17 juin 1608, était mort à Fontainebleau, le 11 novembre 1606. — De ces archers, le seul dont on retrouve la trace est Wishart, qui, avec Cockburn et Stuart, avait accompagné en Écosse les députés envoyés en Angleterre par les rebelles de France; bien différent du capitaine Lawder, dont Marie vante la fidélité et qu'elle recommande vivement à Charles IX afin que le roi lui donne du service dans sa garde. (Labanoff, *Recueil*, etc., t. II, p. 181. Cf. Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 267, n° 78.)

Charles IX d'aller plus loin que Londres¹. Marie, après avoir passé quelques jours à Saint-Germain avec la famille royale, lui fit ses adieux, et s'achemina vers Calais avec ses trois oncles, le duc de Guise, les cardinaux de Lorraine et de Guise, le duc d'Aumale, le grand prieur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem en France, le duc d'Elbeuf, M. de Damville, fils du connétable Anne de Montmorency, George Lord Seaton², et une suite nombreuse où figuraient René Benoît³, théologien de Paris, deux docteurs en médecine, nombre de domestiques, et plus de cent gentilshommes⁴. Brantôme, qui en faisait partie, nous a

¹ Joann. Lesl., *de Rebus gestis Scotorum*, lib. X, p. 536.

² S'il faut en croire un écrivain du règne de Charles II, ce seigneur, qu'il appelle *Alexander*, apporta avec lui le premier carrosse que l'on ait vu en Écosse, et le régent Morton le second, en 1577; mais il paraît qu'avant eux Marie de Guise avait un chariot, et l'on peut affirmer qu'elle l'avait tiré de France, où Madeleine apparut pour la première fois à Jacques V dans une voiture. (*Memorie of the Somervilles*, etc. Edinburgh, 1815, vol. I, p. 452. — Wilson, *Memorials of Edinburgh*, vol. II, p. 224. — Chambers, *Domestic Annals of Scotland*, vol. I, p. 19, 20.) — Quoi qu'il en soit, Ronsard, après avoir souhaité de devenir oiseau pour mieux accompagner Marie Stuart à Calais et toujours se tenir sur le haut de son coche, termine le livre I^{er} de ses poèmes, dédié à cette princesse, en disant qu'en faisant passer la mer à son écrit, il l'a destiné à suivre la reine ou en sa litière ou à cheval. (*Les Œuvres de Pierre de Ronsard*, édit. de M.DC.XXIII., in-folio, t. II, p. 1176, col. 1; 1177, col. 2.) D'un autre côté, Marie Stuart parle de *sa coche* dans son testament. (Labanoff, Recueil, etc., t. VI, p. 490.)

³ René Benoît, prédicateur et confesseur ordinaire de Marie Stuart, ne resta que deux ans en Écosse et y composa un ouvrage. Il revint en 1562, et il obtint en 1566 la cure de Saint-Pierre-des-Arcis, puis en 1569 celle de Saint-Eustache. (*Description de Paris* de Piganiol, édit. de 1763, t. III, p. 185. — Nicéron, t. XLI, p. 1-19. — *Bibl. françoise* de du Verdier, au mot René. — Le Duchat, notes sur la *Satire Ménippée*, t. II, p. 343, et sur la Confession de Sancy, p. 50 et suiv. — Ch. Labitte, *de la Démocratie chez les prédicateurs de la Ligue*, p. 113-116, etc. — Dr Irving, *Lives of Scottish Writers*, vol. I, p. 106.) — Le traité que René Benoît composa à Édinburgh est intitulé : *Necessarius atque certus modus tollendæ religionis discordiæ*. Auctore Renato Benedicto Andegavo, doctore theologo Parisiensi. Parisiis, apud Nicolaum Chesneau, 1562, in-8° de 19 feuillets, plus un blanc. L'épître dédicatoire, adressée à tous les chrétiens, est ainsi datée : "Edimburgi in aula prudentissimæ atque illustrissimæ Mariæ Stuard, Scotiæ atque Franciæ Reginæ, quarto Idus Decembr. 1561."

⁴ *Vies des dames illustres*, 1^{re} part., Marie Stuart (*Œuvres complètes*, t. II, p. 137, col. 2). — Joann. Leslæus, *de Rebus gestis Scotorum*, lib. X, p. 535. — La liste des officiers domestiques de la reine Marie Stuart en 1560 se trouve dans les *Négociations... sous François II*, p. 744-750; il faut y joindre le nom que nous

laissé un récit vraiment touchant des derniers adieux de la jeune reine à notre pays : "... la galere, dit-il, estant sortie du port et s'estant eslevé un petit vent frais, on commença à faire voile.... Elle, les deux bras sur la poupe de la galere du costé du timon, se mist à fondre à grosses larmes, jettant tousjours ses beaux yeux sur le port et le lieu d'où elle estoit partie, prononçant tousjours ces tristes paroles : Adieu, France... jusqu'à ce qu'il commençât à faire nuit. Elle voulut se coucher sans avoir mangé et ne voulut descendre dans la chambre de poupe, et lui dressa-t-on là son lit. Elle commanda au timo-

rèvent des lettres de réhabilitation de noblesse accordées à Jacques Mail, fils de Jean Mail, écuyer, gentilhomme de la maison de la reine Marie d'Écosse, femme du roi François II, et à Michel, Jean et autre Jacques Mail, enfants de Michel Mail, aussi fils dudit Jean Mail, écuyer, natif du royaume d'Écosse, " lesquels Jacques Mail et Michel, Jean et Jacques Mail, ses neveux, après avoir exposé que ledit Jean Mail, leur père, est issu de Robert Mail et ledit Robert de Guillaume, et icelui Guillaume de Thomas Mail et d'Élizabeth Rollope sa femme, et qu'ils ont toujours vécu noblement et donné des preuves de leurs généralités par les services qu'ils ont rendus aux rois d'Écosse; mais attendu que ledit Jean Mail, leur père, n'ayant pu suivre la reine Marie lors de son retour en Écosse après la mort du roi François second, auroit été contraint de s'arrêter en la ville de Dieppe, y étant tombé dangereusement malade, et après sa convalescence obligé d'y séjourner, ayant appris les disgrâces et le triste état de la reine sa maitresse, il y auroit épousé Jaquette le Roux, de laquelle ayant eu plusieurs enfants, et les voulant tirer de la nécessité aussi bien que lui, il s'étoit trouvé forcé de s'associer de quelques marchands écossois trafiquant en ladite ville, desquels il auroit reçu des appointements pour leur aider à faire la vente de leurs marchandises, pour raison de laquelle dérogeance ils ont très-humblement supplié de les en relever. A quoi ayant égard le roi, par ses lettres patentes données à Amiens le 22 juin 1640. adressées à la cour des aides, veut que s'il apparoit ce que dessus, et que lesdits Mail soient descendus en légitime mariage de la noble famille de Mail, seigneurs et barons de Panmure en la province d'Argyle au royaume d'Écosse, et qu'ils soient issus en ligne directe desdits Robert, Guillaume et Thomas Mail conformément à la généalogie certifiée par des lettres patentes en forme de déclaration du roi d'Écosse, ils jouissent et usent du titre de noblesse de même que les autres nobles du royaume, lesdites lettres registrées en la cour des aides pour jouir par les impétrants et leurs enfants nés et à naître en loyal mariage de l'effet contenu en icelles. A Paris, le vingt-trois mars 1641." (Extraits de lettres de noblesse tirés d'un manuscrit venant de M. Boulin, conseiller à la Cour des Aides, aux Archives de l'Empire, Z 756, p. 127-129. — Plus loin, p. 162, se trouve un extrait des " lettres de naturalité et de noblesse en faveur de Josué Loyd, Anglois, natif de Abbotston, paroisse de Oswaldestre, dans la province de Salop en Angleterre, choisissant sa résidence en la ville de la Rochelle, où il a déjà demeuré près de 20 ans," etc.)

nier, si tost qu'il seroit jour, s'il voyoit et decouvroit encore le terrain de la France, qu'il l'esveillast et ne craignist de l'appeler : à quoy la fortune la favorisa, car le vent s'estant cessé et ayant eu recours aux rames, on ne fist gueres de chemin ceste nuit; si bien que, le jour paroissant, parut encore le terrain de France, et n'ayant failly le timonier au commandement qu'elle luy avoit fait, elle se leva sur son liect et se mit à contempler la France encore et tant qu'elle put... adonc redoubla encore ces mots : "Adieu, France! adieu, France! je pense ne vous voir" jamais plus¹."

Marie Stuart ne laissait pas moins de regrets qu'elle n'en éprouvait; Ronsard s'est chargé d'en fixer le souvenir dans ces vers pleins de sensibilité et de grâce :

Le jour que vostre voile aux vents se recourba,
 Et de nos yeux pleurans les vostres desroba,
 Ce jour, la mesme voile emporta loin de France
 Les Muses qui souloient y faire demeurance....
 Quand cet yvoire blanc qui enfle vostre sein,
 Quand vostre longue, gresle et delicate main,
 Quand vostre belle taille et vostre beau corsage,
 Qui ressemble au pourtrait d'une celeste image,
 Quand vos sages propos, quand vostre douce vois,
 Qui pourroit esmouvoir les rochers et les bois,
 Las! ne sont plus icy, quand tant de beautez rares,
 Dont les Graces des cieus ne vous furent avares,
 Abandonnant la France, ont, d'un antre costé,
 L'agreable sujet de nos vers emporté,
 Comment pourroient chanter les bouches des poëtes,
 Quand, par vostre depart, les Muses sont muettes?
 Tout ce qui est de beau ne se garde longtemps,
 Les roses et les lis ne durent qu'un printemps :

¹ *Œuvres complètes de Brantôme*, t. II, p. 138, col. 1 et 2. — Le compilateur de l'*Anthologie française* (t. I, p. 19), et, d'après lui, Sir Henry Ellis (*Original Letters*, etc., vol. II, p. 234) ont donné la pièce de vers attribuée à Marie Stuart qui commence :

Adieu, plaisant pays de France, etc.

Ainsi vostre beauté, seulement apparü
 Quinze ans en nostre France, est soudain disparü,
 Comme on voit d'un éclair s'évanouir le trait;
 Et d'elle n'a laissé sinon que le regret,
 Sinon le desplaisir qui me remet sans cesse
 Au cœur le souvenir d'une telle princesse¹.

Le même poète, commençant une *Elegie sur le despart de la royne Marie retournant à son royaume d'Escoce*, accumule ainsi les comparaisons pour faire comprendre l'étendue de la perte que faisait la France :

Comme un beau pré despouillé de ses fleurs,
 Comme un tableau privé de ses couleurs,
 Comme le ciel s'il perdoit ses estoilles,
 La mer ses eaues, le navire ses voiles,
 Comme un beau champ de son bled descouvert,
 Et comme un bois perdant son manteau verd,
 Et un anneau sa pierre precieuse,
 Ainsi perdra la France soucieuse
 Ses ornemens en perdant la beauté
 Qui fut sa fleur, sa couleur et clarté².

Après une traversée de cinq jours, la petite flotte qui ramenait Marie Stuart dans son royaume, aborda à Leith le 19 août.

¹ Le 1^{er} livre des poèmes de P. de Ronsard, dédiés à Marie Stuart, reine d'Écosse. — « Le premier livre des Poèmes, dit le commentateur Marcassus, est adressé à la plus belle princesse qui fust jamais, Marie Stuart vefve de François II. et mere de Jacques roy de la grande Bretagne. Cette princesse chérissoit grandement nostre poète, et l'estimoit comme elle le tesmoigna bien par le buffet de vaisselle d'argent, de la valeur de deux mil escus, qu'elle luy envoya, avec cette inscription : *A Ronsard l'Apollon des François.* » (*Les OEuvres de P. de Ronsard*, édit. de M.DC.XXIII., in-folio, vol. II, p. 1171.)

² Ce petit poème, publié à Lyon par Benoît Rigaud, en 1561, in-8°, a été imprimé, avec de grandes différences, dans le premier livre des poèmes de Ronsard. (*OEuvres*, édit. de M.DC.XXIII., in-folio, vol. II, p. 1178, 1179.) Les quatre feuillets livrés au public en 1561 sont de la dernière rareté; on ne les trouve mentionnés que par du Verdier, *Bibliothèque française*, édit. de Rigolet de Juvigny, t. I (t. III de la collection), p. 551; et ce bibliographe semble ignorer le nom de l'auteur du poème.

A la nouvelle de son arrivée, la foule accourut à sa rencontre, et la noblesse vint la prendre pour la conduire à Édinburgh dans le palais bâti par son grand-père¹. "Cet empressement cordial, dit M. Mignet, la toucha sans la réjouir. Elle ne put s'empêcher de comparer avec tristesse la pauvreté du pays sauvage où elle revenait après treize ans d'absence, aux splendeurs de la cour où s'étaient écoulés les jours heureux de son enfance et de sa jeunesse. On avait préparé un cheval pour elle, et l'on n'avait pour les dames et les seigneurs de sa suite que de petites haquenées de montagnes, "telles quelles, dit Brantôme, et harnachées de mesmes." En les voyant, "la reine, ajoute-t-il, "se mist à pleurer, et dire que ce n'estoit pas les pompes, les "apprests, les magnificences ni les superbes montures de la "France²." Ce n'est pas cependant que les Écossais ne fissent de leur mieux pour fêter l'arrivée de leur souveraine; mais comment s'y prenaient-ils? Le soir, cinq ou six cents personnes, que Brantôme appelle des marauts de la ville, et John Knox des plus honnêtes citadins, vinrent donner une sérénade à leur reine, qui, quoi qu'en dise l'historien de la réforme en Écosse, ne dut être que médiocrement charmée de cette musique discordante, attristée encore par le chant des psaumes, "tant mal chantez et si mal accordez que rien plus³." A son entrée à Édinburgh, ce fut encore pis : un enfant de six ans sortit à sa ren-

¹ *The Bannatyne Miscellany*, etc., vol. I, p. 188, not. 14. Cf. vol. II, p. 404, not. 18.

² *Œuvres complètes de Brantôme*, t. II, p. 139, col 1.

³ *Ibid.* — Knox, *the History of the Reformation in Scotland*, b. IV, vol. I, p. 267-270. — Calderwood, *the History of the Kirk of Scotland*, vol. II, p. 42. — Mignet, *Histoire de Marie Stuart*, t. Ier, ch. II, p. 115. — Brantôme parle de méchants violons et petits *rebecz*; avec les progrès de la réforme, à ce qu'il paraît, ces instruments, proscrits, disparurent du pays. En 1651, le fils du roi d'Angleterre, parlant à M^{lle} de Montpensier de la vie misérable qu'il avait menée en Écosse, disait qu'il n'y avait pas une femme; que les gens y étaient si rustres, qu'ils croyaient que c'était un péché d'entendre des violons. (*Mém. de Mademoiselle de Montpensier*, ann. 1651; dans la collection Petitot, 2^e série, t. XLI, p. 145.)

contre d'un globe figurant le ciel, et offrit à la reine une Bible, un Psautier et les clefs de la ville. On représenta les horribles jugements de Dieu à l'égard de l'idolâtrie, le supplice de Coré, de Dathan et d'Abiron. Les dignes bourgeois avaient même arrêté de brûler un prêtre à l'élévation; mais Huntly empêcha que ce spectacle n'eût lieu¹. Peu flattés de ces hommages, moins délicats que ceux de Richard Maitland, père du fameux secrétaire², deux des oncles de la princesse prirent congé d'elle; mais le marquis d'Elbeuf, René de Lorraine, resta plus longtemps, retenu sans doute par les plaisirs de la cour d'Holyrood³. Il eut de Marguerite Chrestien, demoiselle écossaise, un fils

¹ Lettre de Randolph à Cecil, du 7 septembre 1561 (Ms. Harl. 4645, p. 102. — F. von Raumer, *Contributions to modern History*, lett. III, p. 11.) — Lord Herries, de son côté, rapporte que Huntly n'empêcha rien. "Elle fut reçue, dit-il de la reine, par cinquante Mores noirs, et soixante notables bourgeois portèrent un dais au-dessus de sa tête pendant qu'elle s'avançait à cheval; et d'abord on lui offrit un riche buffet d'argenterie. A l'entrée du Strait-Bow, il y avait un reposoir richement décoré, et dessus un certain nombre d'enfants chantant en musique et jouant des instruments; l'un d'eux descendit dans un nuage et présenta à la reine les clefs de la ville, avec une Bible traduite en écossais, et un Psautier pareillement traduit en vers écossais, objets que l'enfant, dans un discours, signala comme des emblèmes de la religion réformée, dont la défense était confiée à sa souveraine.... Au palais du parlement il y avait un double échafaud, l'un au-dessus de l'autre, avec beaucoup d'emblèmes et de musique, ensuite à la Croix un autre, d'où découlait du vin de toute sorte. Mais ce fut au trône que l'on vit une scène ridicule à beaucoup de monde et méprisable aux Français. Du haut de cet échafaud, on fit un discours tendant à l'abolition de la messe, et en signe qu'elle était déjà bannie du royaume, il y avait un mannequin en bois représentant un prêtre prêt à la dire; on le prit à la vue de tout le monde, et on le jeta dans un feu fait sous l'échafaud," etc. (*Historical Memoirs*, etc., p. 57.)

² Il adressa un poème à la jeune reine sur son arrivée en Écosse; peut-être avait-il connu Marie en France pendant qu'il y suivait les écoles de droit. Voyez Mackenzie, *Lives of Scots Writers*, vol. III, p. 207; et Irving, *the Lives of the Scottish Poets*, etc., vol. II, p. 147, 148. Le même motif attirait en 1561 un autre poète, Alexander Arbuthnot, à Bourges, où professait alors le célèbre Cujas. (Irving, *ibid.*, p. 170.)

³ Randolph, dans une lettre à Cecil, du 4 décembre 1561, parle d'un bal masqué et travesti, donné un dimanche, où le marquis avait fait merveille. (Laing, note à Knox, vol. II, p. 313, not. 1.) — Deux mois auparavant, le même ambassadeur annonçait un grand dîner comme devant être donné à la cour d'Holyrood aux nobles de France et suivi de leur départ pour Berwick. (*Selections from unpublished Manuscripts*, etc., p. 92.)

naturel né en Écosse. Suivant un auteur, d'Elbeuf y séjourna jusqu'à la fin de février 1561-2¹; mais en juin 1562, le grand trésorier d'Écosse porte comme payées, par ordre spécial de la reine, à M. le marquis, à son départ pour la France, 500 livres².

En quittant notre pays, Marie Stuart laissait nombre d'Écossais retenus chez nous par des emplois civils ou militaires : privés du puissant appui qui les avait soutenus pendant quelques années, ils tombèrent sans retour. Au commencement de l'année, on avait arrêté dans le conseil du roi que l'on retrancherait une partie des dépenses de sa maison, nommément un tiers sur les pensions, excepté sur celles qui avaient été accordées aux étrangers, qu'ils fussent dans le royaume ou dehors. Cette exception donna lieu à un Mémoire présenté au roi de Navarre. "Nos rois, y disait-on, se sont autrefois contentés d'avoir une garde composée d'Écossais, parce que ces peuples étaient toujours en guerre avec les Anglais, nos ennemis; mais on ne faisait point de pension à ceux qui demeuraient en Écosse." Le roi de Navarre, considérant le dernier article du Mémoire, qui était contre les compatriotes de Catherine de Médicis, ne voulut pas le faire lire au conseil; cependant, pour commencer le retranchement par une action d'éclat, il fut d'avis de casser les compagnies de cavalerie écossaise. Quelque estime que les grands du royaume, et Coligny entre autres, fissent de leur valeur, quelques louanges qu'on donnât aux bons services qu'ils avaient rendus dans les dernières guerres, et quelque persuadé qu'on fût qu'il était juste d'avoir égard au mérite d'une nation avec laquelle on avait toujours été en liaison, cet avis fut d'autant plus aisément suivi, que la plus grande partie des Écossais

¹ *A Diurnal of remarkable Occurrents in Scotland, etc.*, p. 71. — Le 3 février 1562, Maitland demandait à Cecil un passeport pour le marquis d'Elbeuf, qui se rendait en France. (Thorpe, *Calendar of State Papers, etc.*, vol. I, p. 178, n° 17. Cf. n° 18, et p. 179, n° 25.)

² Laing, note à Knox, vol. II, p. 321, not. 2.

était attachée à la doctrine des protestants, et principalement Jacques Hamilton, comte d'Arran, que les Guises avaient si maltraité à cause de sa religion¹.

De retour d'Allemagne, James Melville pouvait s'attendre à un mauvais accueil de la part de la régente, qui détestait cette famille et le connétable de Montmorency, dont il était la créature; il dut être agréablement surpris en voyant les égards dont il fut entouré et les offres qui lui furent faites pour le retenir au service de la France. Catherine de Médicis alla jusqu'à lui proposer un poste qui avait été déjà occupé par plus d'un Écossais², la place de gentilhomme de la chambre du roi, avec une honorable pension; elle lui montra en perspective les emplois et les honneurs auxquels il était appelé comme s'il eût été Français, et lui fit connaître qu'elle le destinait à servir le roi, non-seulement en Allemagne, mais encore en Angleterre et en Flandres. Melville, prêtant l'oreille à ces propositions, était sur le point de les accepter, quand des lettres venues d'Écosse le rappelèrent dans son pays pour y servir sa souveraine légitime³.

D'un autre côté, il arrivait chez nous des Écossais qui, pour une raison ou pour une autre, quittaient leur pays pour venir sur le continent. Pour rappeler les Français exilés, on avait publié un édit d'ammistie qui promettait le pardon à tous les individus inculpés en matière de religion; mais pour un Français exilé il en rentrait dix, et comme si nos compatriotes ne suffisaient pas pour répandre les doctrines de la réforme dans le

¹ *Jac. Aug. Thuani hist. sui temp.*, lib. XXVII, cap. XV, XVI, ann. 1561. (Edit. Lond., t. II, p. 98; trad. fr., t. IV, p. 50.)

² Voyez ci-dessus, t. I, p. 521. — L'évêque Lesley, après avoir rapporté la mort de Norman Lesley en France l'an 1554 (voyez ci-dessus, t. I, p. 485), ajoute : « Le roi de France, en récompense de ses services, prit en faveur William, son frère aîné, et le fit gentilhomme de sa chambre. (*History*, etc., p. 249. — Laing, note à John Knox, t. I, p. 231. Voyez encore p. 541, 542, et Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 319, n° 950.)

³ Sir James Melville, *Memoirs of his own Life*, p. 98-101.

royaume, il y venait des missionnaires d'Angleterre, de Suisse, d'Écosse et d'ailleurs ¹.

Il est à croire que les prédicants écossais, aussi bien que leurs prosélytes, furent persécutés; mais nous n'avons pas de détails sur le traitement dont ils purent être l'objet. Nous savons seulement que, dès 1556, il y avait un prêche au siège de la seigneurie d'Aubigny en Berry, et que le seigneur persécuta la nouvelle église². D'Aubigné, qui nous a conservé cette particularité, rapporte plus loin un acte de férocité dont j'hésite à identifier le principal auteur avec le poète qui avait suivi Madeleine de France en Écosse³, et une ruse d'un capitaine écossais nommé Corneille⁴, c'est-à-dire probablement *Cornhill*,

¹ Commentaire sur le royaume de France, par Michel Suriano, ambassadeur vénitien en 1561. (*Relations des ambassadeurs vénitiens*, etc., t. I, p. 531. Ce passage ne se trouve pas dans le texte.)

² "L'église d'Aubigny près de Bourges fut aussi dressée environ ce même temps par le ministère d'un nommé Hanet, et prospéra heureusement nonobstant le mauvais traitement du seigneur de la ville, Escossois." *Histoire ecclésiastique des églises réformées du royaume de France*, etc. (Par Théodore de Beze.) A Anvers, 1580, in-8°, liv. II, ann. 1556, t. I^{er}, p. 104, 105.

³ Pierre de Ronsard et un certain nombre d'individus que nomme Théodore de Bèze, "tous ceux-la le vingt-huitiesme de may estans allés à Conflans marchanderent un certain nombre de seditieux de venir massacrer leurs hostes... ce qu'ils executerent à la façon des vespres siciliennes, et y tuans entre autres le sieur de Lehon vicil gentilhomme et son fils, le fils du thresorier des Escossois¹," etc. (*Histoire ecclésiastique des églises réformées au royaume de France*, etc., liv. VII, ann. 1562, t. II, p. 538.) — Piqué au vif par cette attaque et d'autres; le poète composa la *Response de Pierre de Ronsard aux injures et calomnies de je ne sçay quels predicantereaux et ministreaux de Genève*, qui se trouve parmi ses œuvres, édit. de 1623, t. II, p. 1372-1397. "De Baise" y est nommé, v. 35. — Dans un autre de ses ouvrages (*Discours des miseres d'i temps*, même volume, p. 1337, 1338), Ronsard s'adresse encore au même réformateur comme au boute-feu des rébellions. Voyez encore *Seconde Responce de F. de la Baronie à messire Pierre de Ronsard*, etc., par Florent Chrestien, et *la France protestante*, etc., par MM. Haag, t. III, p. 460, 461.

⁴ "Mais le stratageme du capitaine Corneille Escossois n'est à oublier, lequel voyant que les paisans estoient merueilleusement acharnés à tuer et à piller, feignit d'estre de leur parti, et ayant à ces enseignes assemblé plusieurs troupes de ces pillars au son du toxin, les guida luy-mesme en l'embuscade qu'il leur avoit

¹ Il est plus que probable que ce trésorier n'était pas distinct du receveur et commis au paiement des Escossois" dont il est fait mention dans une ordonnance du 11 juin 1510. (*Ordonnances*, etc., t. XXI, p. 414.)

le même sans doute que celui qui périt avec Kenelm Douglas, à la bataille de Jarnac, en 1569¹, non loin d'un château commandé par un autre Écossais².

Ses compatriotes venaient toujours chez nous par Dieppe, souvent en grand nombre. Asseline parle d'une compagnie de cent vingt Écossais arrivée le 29 septembre 1562³, et d'une autre compagnie de lanciers de la même nation qui sortit de cette ville le même jour que les Anglais y entraient, c'est-à-dire le 3 octobre. Anglais et Écossais, au nombre de quatre-vingts, ils quittèrent Dieppe pour se porter sur Rouen, assiégé par l'ar-

dressée, et qui en fit un merveilleux carnage." etc. *Deuxiesme volume de l'histoire ecclesiastique des eglises reformées au royaume de France, etc.*, liv. VII, ann. 1563, p. 609. — Un écrivain de l'époque signale la ville d'Orléans comme remplie d'Écossais :

Du duc de Roanois, grand escuyer de France,
De sa grace receu une telle assistance
Que consolant mon cœur de propos doux, humains,
Me mena quant et luy baiser du roy les mains,
Que dedans son chasteau nous trouvasmes d'Amboise,
Pour entendre du camp nouvelles plus à l'aise.
Du camp planté devant sa ville d'Orleans,
Remplie de François et d'Escossois leans,
Pendant que se brassoit utile et necessaire
La paix à Sainet-Memin par la royne sa mere, etc.

(*Les sept Livres des honnestes loisirs de monsieur de la Motte Messemé, etc.* A Paris, 1587, in-12, liv. I, folio 12 recto.)

¹ *Jac. Aug. Thuanus hist. sui temp.*, lib. XLV, cap. IV. (Edit. Lond., t. II, p. 705; trad. fr., t. V, p. 572.) — "Cantel, de la race du Glas y fut tué, dil la Popelinere, le capitaine Corneille : et quelques autres de mesme nation, ne peurent survivre le quinzième jour de leurs blesseures." (*L'Histoire de France, etc.*, t. II, liv. XV, folio 84 verso.)

²

Henry perdant l'esperoir là passer la Charante,
Fut conseillé tanter d'une main diligente,
Sans prendre nul delay, autre moyen tout neuf :
Ce fut de s'en aller saisir de Chasteau-neuf,
Que reduire soubz luy ne fut pas difficile,
Ne trouvant en premier nul empesche en la ville,
Ny non plus au chasteau rendu par l'Escossois
Que Pilles y avoit mis depuis deux ou trois mois.

(*Les sept Livres des honnestes loisirs de monsieur de la Motte Messemé, liv. V, folio 139 recto.*)

³ Dès le 10 août, on avait dressé une liste des serviteurs de la reine qui devaient passer en France avec M. Puyguillon. (Thorpe, *Calendar of State Papers, etc.*, vol. I, p. 183, n° 71.)

mée royale; ils parvinrent à pénétrer dans la place, "et firent un merveilleux devoir à soustenir un assaut de huit heures à la Tour Coulombiere¹."

Le même compilateur, parlant d'une composition qui eut lieu en 1567, nous apprend que le comte de Bothwell, qui était logé où l'on a depuis bâti le grenier à sel, régla celle de son hôte et de plusieurs autres religionnaires. Ce seigneur remontra aux soldats que ces habitants n'étaient que des commis, et que les marchandises et valeurs qu'ils avaient entre les mains appartenaient à des marchands d'Écosse, lesquels, n'ayant aucun intérêt aux troubles et aux divisions de la France, ne devaient pas en souffrir. Il ajouta que, si on leur faisait quelque tort, il s'en plaindrait au roi, qui saurait bien en tirer raison²; mais il omit prudemment de dire que ces marchands étaient le plus souvent associés avec des négociants anglais, moins favorisés en France³.

Parmi ces habitants, il y avait cependant des Écossais, tels que William Aikman dont il est question dans une lettre de James Lawson, relative à un voyage en France que le collègue de Knox avait fait avant 1568 pour conduire à Paris les deux fils de la comtesse de Crawford⁴. Ils furent accueillis de la façon la plus hospitalière par le digne Écossais, qui, de plus, leur donna, pour les accompagner à leur destination, Matthew Aikman, probablement son fils ou son neveu; mais avant de quitter Dieppe, ils allèrent au château d'Arques rendre visite au duc, sans doute le duc de Châtellerauld, leur compatriote⁵. Ce

¹ *L'Histoire universelle du sieur d'Aubigné*, 1^{re} part., liv. III, p. 158.

² Manuscrit de la Bibliothèque publique de la ville de Dieppe.

³ William Lord Gray de Wilton au Lord Protecteur, Boulogne, 11 mars 1545-6. (Turnbull, *Calendar of foreign Papers temp. Edward VI*, etc., p. 6, n^o 29.)

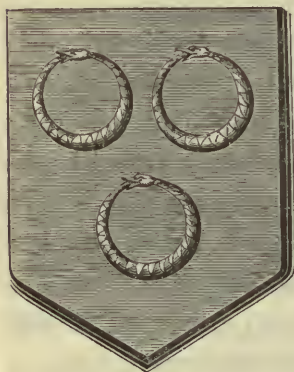
⁴ *The Lives of the Lindsays*, vol. I, p. 329, 331, 332.

⁵ Le 27 septembre 1567, ce seigneur écrivait de cette résidence à Cecil afin d'obtenir un passeport pour aller en Écosse et rentrer en France par l'Angleterre; et le 11 octobre suivant, il était à Dieppe, d'où il réclamait la même faveur pour

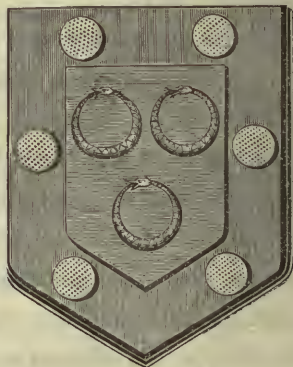
seigneur les reçut honorablement et leur fit fête; il demanda à l'un des jeunes étrangers des détails sur la maison de Crawford, s'informa du nombre des hommes et des femmes qui s'y trouvaient, et de la santé de la mère et de la grand'mère des deux voyageurs. Enfin, après le dîner, il les fit honorablement escorter jusqu'à Dieppe, où ils rentrèrent pour souper.

Ici, arrêtons-nous quelques instants à considérer les noms qui viennent de passer devant nous. Le premier, celui de *Lawson*, semble être l'original de *Lauson*, nom d'une famille noble établie en Poitou et à Paris, qui portait, suivant La Chenaye-Desbois, d'azur, à trois serpents mordant leur queue d'argent, deux en chef et un en pointe (N° LXXXII), et, selon Filleau, les mêmes armes à la bordure de gueules chargée de six besants d'or¹ (N° LXXXIII). Une autre famille poitevine, que

N° LXXXII. — LAUSON.



N° LXXXIII. — LAUSON.



certains Écossais étudiant à Paris, qui rentraient dans leur pays. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., p. 259, nos 83, 86, 89. Voyez encore ci-après, p. 53, ligne 8 des notes.)

¹ *Dict. de la nobl.*, t. VIII, p. 588. — *Dict. des familles de l'ancien Poitou*, t. II, p. 283-288. — L'un des membres de cette famille paraît avoir passé en Amérique, ou occupé un siège au parlement de Rouen : nous sommes amené à le croire en lisant la *Prise d'un seigneur écossais et de ses gens qui pilloient les navires pêcheurs de France*, par M. Daniel de Dieppe, capitaine pour le roi en la marine et general de la nouvelle France. Dedié à M. le président de Lauson, intendant de la Cie dudit pays, par le sieur Malapart, Parisien, soldat dudit Sr Daniel. Rouen, 1630.

ce dernier généalogiste considérait comme sortie de la même souche¹, la famille Delauzon, porte de... à une épée en pal, à une couleuvre de... entortillée autour de la lame (N° LXXXIV).

N° LXXXIV. — DELAUZON.



Quant à *Aikman*, ce nom fut plus tard bien plus connu chez nous lorsqu'un célèbre connaisseur représentait le peintre écossais William Aikman, dont il fait un "Anglois nommé *Hikman*, curieux de tableaux qu'il achetoit pour les revendre en Angleterre," voyageant en Italie et en France². Commerçant aussi, le William Aikman de Dieppe était encore un émissaire du parti protestant d'Écosse; comme tel, il fut signalé à Charles IX par Marie Stuart, qui appelait sur lui toutes les rigueurs usitées envers les coupables du crime de lèze-majesté³.

¹ Filleau, *Dictionnaire... des familles de l'ancien Poitou*, etc., t. II, p. 9-11.

² *Abecedario de P. J. Mariette*, etc., t. I. Paris, 1851-53, in-8°, p. 12.

³ "Et pour ce qu'il y a plusieurs marchans escossois, entre autres ung nommé Guillaume Ackman, demeurant à Dieppe, et quelques archers des gardes du roy, qui, de jour en jour, donnent advis aux rebelles d'icelle dame mesmes de ce qu'ilz peuvent sentir et descouvrir du secours que Sa Magesté attend maintenant de celle dudict seigneur, son bon frere... icelle dame supplie le roy... les faire apprehender comme desloyaux à LL. MM., et en faire tel chastymnt que le cas le requiert." (Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. II, p. 232.)



CHAPITRE XXV.

Bothwell en France. — Complot formé contre lui par ses domestiques. — Pamphlet de Fr. Hottoman imprimé à Édinburgh; arrêté du parlement de Paris publié en écossais; mariage de Henriette de Coligny avec Thomas Hamilton, comte de Haddington. — Aventure de Châtelard en Écosse; sa mort. — Rapport d'un espion écossais à la cour de France au sujet de Darnley. — Mariage de Marie Stuart avec ce seigneur; David Riccio, musiciens français à la cour d'Holyrood; arrivée en Écosse de Bothwell; Rambouillet et Clernault apportent à Darnley l'ordre de Saint-Michel; livre publié à Paris par Patrick Adamson. — Menaces de Darnley et de Marie de se retirer en France; célébration du mariage de Jacques VI en présence des représentants de Charles IX. — Mascarade imaginée à la cour d'Holyrood par un Français. — Nicolas Hubert, dit *Paris*. — Conversation de cet Hubert avec Bothwell au sujet du meurtre de Darnley. — Autres Français impliqués dans ce crime; supplice de Paris. — Lettres des lords écossais à Charles IX. — Départ du comte de Murray et de l'évêque de Dunblane pour la France; mission de M. de Villeroy en Écosse. — Retour du comte de Murray dans son pays; il risque d'être arrêté à Dieppe. — William Seres l'est en Bretagne.

Bothwell resta longtemps loin de son pays. Un ambassadeur d'Angleterre écrivait à Sir William Cecil, le 4 mars 1564-5 : "Murray de Tullibardine vient de France de la part de Bothwell pour solliciter quelque faveur, ou la liberté de rentrer en Écosse. On juge indigne de faveur celui qui a comploté de tuer la reine et ceux qui ont du crédit autour d'elle. Le cardinal travaille à la marier, soit au duc d'Orléans, ou au roi de France; et, dans ce but, d'Oysel a été envoyé à Rome pour chercher une dispense ¹."

¹ Keith, *the Hist. of... Scoll.*, b. VIII, ch. VIII, p. 269. — L'éventualité d'un nouveau mariage de Marie Stuart avec un Français préoccupait beaucoup Elizabeth et ses agents. Sir Nicholas Throckmorton lui écrivait d'Édinburgh, le 14 juillet 1567 : "Dans le cas où ladite reine viendrait en Angleterre par votre permission, sans le consentement du roi de France, elle perdra son douaire dans ce pays, et n'aura de là que peu de chose ou rien pour s'entretenir; et si elle va en France avec l'assentiment du roi, elle peut devenir un instrument, et, soit en épousant un homme de qualité, soit de quelque autre manière, causer de nouvelles inquiétudes à son pays, conséquemment à Votre Majesté." (Robertson, *the Hist. of Scoll.*, app.)

Onze jours après, le même ambassadeur revient sur le même sujet en ces termes : "La reine ne voit pas avec plaisir le retour de Bothwell en Écosse, et elle l'a sommé de se soumettre à la justice, sous peine d'être déclaré rebelle. Il est accusé d'avoir mal parlé de la reine, et d'avoir menacé de mort Murray et Lethington. David Pringle, un des serviteurs de Bothwell, en témoignera." Deux jours plus tard, Cecil était averti que la reine d'Écosse demandait un passeport pour le second de ces hommes d'État, qui voulait aller en France par l'Angleterre¹.

D'un autre côté, Lethington, avec un de ses compatriotes, était accusé d'avoir cherché à faire périr Bothwell de la main de ses gens. De l'aveu de deux d'entre eux, Simple, Murray, Pringle et trois autres avaient formé le complot d'empoisonner leur maître en France. Déjà le breuvage était prêt, lorsque le cœur ayant manqué au barbier écossais chargé de l'administrer, les conjurés changèrent de plan et résolurent de tuer le comte dans sa chambre. Choisisant le moment où il était seul, ils montent à l'étage où il se trouvait; mais, au moment d'entrer, ils reculèrent devant la crainte des suites du crime qu'ils allaient commettre².

¹ Keith, *the Hist. of the Affairs of the Church and State in Scoll.*, etc., p. 270.

² Lettre de Sir John Foster, en date du 3 avril 1565. (*Selections from unpublished Manuscripts*, etc., p. 114.) — L'écrivain nous laisse ignorer si les auteurs de ce complot furent punis. Nous ne savons pas davantage pour quel crime l'apothicaire français dont Randolph annonce la mort à Cecil à la date du 31 décembre 1563, avait mérité d'être pendu (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 194, n° 79), comme le pauvre garçon qui l'avait été injustement à Kinghorn en 1550 (Knox, *the History of the Reformation in Scotland*, vol. II, p. 7); mais l'adjonction d'une femme au *French potticarie* donne à soupçonner le crime d'adultère, et mène à penser que nos compatriotes étaient peut-être moins favorisés par la justice écossaise que les Écossais ne l'étaient par celle de France. Plus haut, t. I, p. 262, 263, nous avons vu comment avaient été traités des archers de la garde, atteints et convaincus de meurtre et d'assassinat; le plus coupable, qui sûrement ne pouvait pas invoquer les privilèges de la noblesse, était pendu et étranglé, tandis qu'un autre Écossais, nommé *Patrick Callender*, pour avoir falsifié des lettres du roi, n'était que privé de son office, exposé en public sur un échafaud, où les autres chevaucheurs d'écurie lui arrachèrent l'émail royal, et banni du royaume de France. (*Chroniques de Jean d'Auton*, publ. par le bibliophile Jacob, t. I, p. 239, ann. 1499.)

L'un des plus horribles forfaits qui aient affligé ce siècle malheureux fut sans contredit le meurtre de l'amiral Coligny, dénoncé par François Hottoman dans un pamphlet imprimé à Édinburgh¹. Avant de tomber sous le fer d'un assassin, le chef du parti protestant avait été l'objet d'un arrêt publié en écossais². Si cette langue lui était inconnue, sa petite-fille Henriette de Coligny put l'apprendre par son mariage avec Thomas Hamilton, comte de Haddington, qui eut lieu en 1643³.

Revenons à l'année 1563, qui vit la mort de l'un de nos compatriotes en Écosse. Nous voulons parler de Châtelard, auquel sa fin tragique a valu en ce pays une aussi grande, mais moins pure renommée que n'en avait eu chez nous son grand-oncle le chevalier Bayard. Comme lui, Châtelard était d'une taille moyenne, mais élancée et bien prise⁴, et il offrait le modèle d'un gentilhomme accompli. "Quant à l'âme, dit Brantôme, il l'avoit aussi très-belle, car il parloit très-bien et mettait par escrit des micux, et mesme en rithme, aussi bien que gentilhomme de France, usant d'une poësie fort douce et gentille en

¹ *De Furoribus Gallicis, horrenda et indigna Amiralii Castellionei, nobilitum atque illustrium virorum cade, scelerata atque inaudita piorum strage passim edita per complures Gallia civitates, sine ullo discrimine generis, sexus, atatis et conditionis hominum : vera et simplex Narratio.* Ernesto Varamundo Frisio auctore. Edimburgi. Anno salutis humanæ M.D.LXXIII., in-4°. — Vers la fin du XVI^e siècle, on voit un Écossais nommé *Ottoman*, ou *Homan*, stigmatisé dans un synode protestant comme voulant faire un pot-pourri des deux religions. (Quick, *Synodicon in Gallia reformata*, etc. London, 1692, in-folio, vol. I, p. 179.)

² *Arrêt de la court de parlement contre Gaspard de Colligny, qui fut admiral de France, mis en huit langues, à sçavoir, François, Latin, Italien, Espagnol, Allemand, Flamant, Anglois et Escçois.* A Paris, par Jean Dallier, 1569. Réimprimé en français dans les *Archives curieuses de l'histoire de France*, 1^{re} série, t. VI, p. 373-384. — De Thou, qui fait mention de cet arrêt, ne parle pas des traductions en flamand et en écossais. (*Jac. Aug. Thuani hist. sui temp.*, lib. XLV, cap. XXIII; edit. Lond., t. II, p. 721; trad. fr., t. V, p. 626.)

³ *Les Historiettes de Tallemant des Réaux*, édit. in-12, t. I, p. 231.

⁴ *Vies des dames illustres*, 1^{re} partie. (*Œuvres complètes de Brantôme*, t. II, p. 148, col. 2.) — Ce nom semble avoir été porté en France; nous croyons le reconnaître dans celui d'I. de Edinton, auquel Ronsard adresse un sonnet, imprimé parmi ses œuvres, édit. de M.DC.XXIII., in-folio, vol. II, p. 1299, col. 2.

cavalier¹.” Châtelard avait suivi M. de Damville lorsqu’il avait accompagné Marie Stuart en Écosse, et n’avait pas craint de marcher sur les brisées de ce seigneur, qui était fort épris de la reine. Il lui avait adressé des vers auxquels l’imprudente Marie avait répondu par d’autres. Retourné en France, il n’avait voulu, lors de la première guerre civile, combattre ni ses co-religionnaires sous son maître, ni celui-ci avec eux, et il avait échappé à cette alternative par son retour en Écosse. Marie Stuart l’accueillit fort humainement, et fournit ainsi un nouvel aliment à la passion insensée de Châtelard. Si l’on en croit John Knox, la manière dont elle traitait le jeune Français n’était rien moins que décente. Dansait-on au château d’Holyrood, ce qui avait lieu tous les soirs², la reine faisait choix de Châtelard, et celui-ci invitait la reine. Pendant tout l’hiver de 1563, il s’établit, pour ainsi dire, à poste fixe dans le cabinet de la souveraine de ses pensées, au grand ennui comme à la grande jalousie de la noblesse écossaise. La reine s’appuyait quelquefois sur l’épaule de Châtelard et lui donnait un baiser sur le cou³. De pareilles familiarités mirent le feu dans le sang du jeune homme qui en était l’objet, et l’enhardirent à tout tenter pour assouvir sa passion.

Un soir, il se cacha sous le lit de la reine. Il y fut découvert et reçut l’ordre de quitter la cour. Au lieu d’obéir, il suivit en secret Marie Stuart dans le comté de Fife, et, deux jours après, il se cacha de nouveau dans sa chambre. Cette princesse l’ayant

¹ *Œuvres complètes de Brantôme*, t. II, p. 148, col. 2.

² Lettre de l’ambassadeur de France Paul de Foix, Ms. de Saint-Germain, n° 740, citée par F. von Raumer, *Contributions to modern History*, lett. VII, p. 24.

³ Knox, *the History of the Reformation in Scotland*, b. IV, A. D. 1563. (Laing, vol. II, p. 367, 368.) — A propos de Châtelard, que Knox appelle *Chattelett*, et d’autres écrivains nomment *Chatelar*, *Chustellet*, *Charterlet*, *Chatillon*, le savant éditeur nous fait connaître un autre Français en Écosse, François Châtillon, huissier de la reine, qui reçut en 1555 une livre (50 d’aujourd’hui) à son départ pour la France.

aperçu au moment où elle allait se coucher, poussa de grands cris auxquels on accourut. Sous le coup de son émotion et de sa colère, elle ordonna à son frère de poignarder l'audacieux; mais le comte, plus calme, se borna à le faire arrêter. Deux jours après, Châtelard portait sa tête sur l'échafaud. Il y marcha avec courage, en récitant les vers à la Mort de son ami Ronsard, "ne s'aidant, dit Brantôme, d'autre livre spirituel, ny de ministre ny de confesseur¹," ce qui est en contradiction avec les récits de John Knox² et de Randolph³. Arrivé au lieu de l'exécution, il se tourna vers l'endroit où il supposait la reine, s'écria à haute voix : "Adieu, la plus belle et la plus cruelle princesse du monde!" et il tendit le cou aux exécuteurs sans leur opposer la moindre résistance⁴.

Cette aventure fit encore plus vivement désirer que la reine en empêchât le retour par un nouveau mariage. Après bien des tâtonnements⁵, Marie Stuart arrêta son choix sur Lord Henry

¹ *Œuvres complètes*, t. II, p. 149, col. 2.

² *The History of the Reformation in Scotland*, vol. II, p. 369. — Tytler, *History of Scotland*, t. V, p. 231.

³ Lettre à Cecil, du 28 février 1563. (F. von Rauner, *Contributions to modern History*, lett. VI, p. 22.)

⁴ Tel est le récit de Brantôme, qui tenait vraisemblablement les faits d'un témoin oculaire. M. Mignet (*Hist. de Marie Stuart*, ch. III, t. I, p. 145) les rapporte d'après John Knox, dont l'autorité, bien que considérable, ne saurait prévaloir contre la foi que mérite notre compatriote. — On trouve parmi les *Papiers d'État*, etc., t. III, p. 3-5, une version de l'aventure de Châtelard, que M. Teulet déclare justement inadmissible. Enfin, voyez un article intéressant sur Pierre de Boesozel, sieur de Chastelard, dans *la France protestante*, de MM. Haag, t. III, p. 354-357.

⁵ En janvier 1564-65, Paul de Foix, écrivant à Catherine de Médicis, lui signalait comme porteur de ses lettres Roullard, "celuy qui estoit allé en Escosse pour le mariage de M. le comte-Dauphin," c'est-à-dire de François de Bourbon, fils de Louis II de Bourbon, duc de Montpensier. (Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. II, p. 31.) Le 23 mai, le même ambassadeur annonçait à la reine mère l'arrivée à Londres du même personnage et d'un écuyer d'écurie de Marie Stuart nommé Rochefort, tous deux partis de l'endroit où était le cardinal de Lorraine et porteurs de ses lettres à la reine d'Écosse. "Et m'a diét led. Roullart que led. Sr cardinal, ayant entendu par M. de Lugerie et le jeune Puiguillon, la bonne chere que lad. royne, sa niepce, faisoyt aud. de Lenos, luy escripvoit que ce n'estoit pas party

Darnley, fils du comte de Lennox; ce jeune seigneur était bien connu en France, et le roi de Navarre avait vraisemblablement des vues sur lui quand il s'informait de sa stature, de son âge et de son éducation, auprès du maréchal d'Aubigny. L'espion écossais auquel nous devons ce détail, un certain Elder, ajoute qu'il montra en France à la reine d'Écosse la main de Lord Darnley quand il n'avait que huit ans; mais il nous laisse ignorer l'époque et l'occasion de cette production d'écriture enfantine¹.

Avant de prendre un engagement irrévocable, Marie crut devoir sonder Élizabeth par un homme habile, rompu aux pratiques de la diplomatie. James Melville était tout cela autant que gentilhomme accompli; il avait vécu à la cour de France et fait partie pendant huit ans de la maison brillante du connétable Anne de Montmorency². On connaît le résultat qu'eut cette mission, et le mariage de Marie Stuart avec Darnley. Il eut lieu à l'instigation du parti catholique et d'un Italien nommé *David Riccio*, qui avait remplacé Raullet comme secrétaire français de la reine, et qui exerçait déjà une très-grande influence sur

pour elle." — "J'entends aussi, ajoutait le même diplomate, qu'ung Escossois est allé en Escosse, envoyé des pars de Mgr le prince de Condé pour mectre en avant le mariaige de luy avec lad. dame," etc. (*Ibid.*, p. 42. Cf. p. 124.) Cet Écossais était sûrement François Stuart, dont le même ambassadeur signale le passage par Londres pour se rendre en Écosse, dans une autre lettre du 18 juin. (*Ibid.*, t. II, p. 52.) — Voyez les noms des prétendants à la main de Marie Stuart dans le recueil du prince Labanoff, t. I, p. 215.

¹ Note attribuée à Thomas Bishop. (*Selections from unpublished Manuscripts, etc.*, p. 101, 102.) — La suite de ce document se rapporte évidemment à Elder, archer de la garde écossaise avant 1562, qui rentrait dans son pays porteur de lettres du maréchal d'Aubigny au duc de Lennox, à Darnley et à la reine : "Il semble solliciter sa pension de retraite, et, s'il ne réussit pas, il compte sur un bon accueil de la part de la reine d'Écosse.... Il m'a confessé qu'il avait eu, à son départ, cinquante écus du cardinal de Lorraine; il sait jouer le rôle d'espion où il veut," etc. Comment accorder cela avec ce que dit M. Laing de John Elder, dans l'appendix au premier volume de l'Histoire de la réforme de Knox, n° VI, vol. I, p. 526, 527?

² Tytler, *History of Scotland*, vol. V, p. 257, 258.

elle après en avoir acquis sur les musiciens, la plupart français, qui se trouvaient à la cour d'Holyrood¹. Chose singulière ! pour réaliser cette union, Marie avait fait revenir de France, où il était allé pour la seconde fois, l'audacieux comte de Bothwell² pour l'opposer à Murray, son ennemi personnel, qui l'avait contraint de chercher un asile à l'étranger pendant plusieurs années. Il arriva de France le 17 septembre 1565³ et accompagna Marie Stuart dans sa troisième campagne contre Murray et ses adhérents. Auparavant, l'ambassadeur de France, Castelnau de Mauvissière, avait proposé à la reine sa médiation ; mais celle-ci l'avait refusée, aimant mieux tout perdre, disait-elle fièrement, que de traiter avec ses sujets⁴.

Pareillement sourd aux conseils de l'un de nos compatriotes, le malheureux Riccio tombait dans le même temps sous le poignard de ses assassins : " Il y avait, dit Knox, un prêtre français appelé *Jean Daniot*, qui conseilla à David Riccio de faire sa fortune et de s'en aller, parce que les Écossais ne le supporteraient pas longtemps. Sa réponse fut que les Écossais étaient plus fanfarons que vaillants. Daniot alors avertit notre Italien de prendre garde au bâtard. Riccio répondit que tant qu'il serait en Écosse le bâtard n'y mettrait pas les pieds. Il entendait parler du comte de Murray ; mais il se trouva que ce fut un bâtard du comte d'Angus, nommé *George Douglas*, qui lui porta le premier coup⁵."

En possession de la victoire, Marie ferma l'oreille aux sages

¹ Calderwood, *the History of the Kirk of Scotland*, vol. II, p. 285.

² Tytler, *History of Scotland*, vol. V, p. 283. — *Discours sur le voyage du sieur de Castelnau en Escosse*, etc. (Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. II, p. 108.) — On lit vers la fin de ce discours : " L'on a dict aud. de Mauvissiere et asseuré qu'il y a quelque nombre de François et gentilshoumes avec les protestans d'Escosse, et qu'il se fait quelque menée pour avoir gens ou argent de France." (*Ibid.*, p. 109.)

³ *A Diurnal of remarkable Occurrents in Scotland*, etc., p. 83.

⁴ Labanoff, *Recueil*, etc., t. I, p. 288.

⁵ Knox, *the History of the Reformation in Scotland*, vol. II, p. 521, 522.

conseillers qui l'engageaient à la miséricorde et à la modération, pour l'ouvrir aux suggestions de la cour de France et du cardinal de Lorraine, qui avaient envoyé en Écosse Jacques d'Angennes, seigneur de Rambouillet, et Clernault, pour porter à Darnley l'ordre de Saint-Michel¹ et communiquer à Marie la ligue conclue entre les princes catholiques contre la cause protestante. La naissance du prince royal d'Écosse, qui arriva à quelque temps de là, sembla de nature à consolider le trône de sa mère; mais elle ramena la question de la succession d'Angleterre, et pendant que Marie traitait avec faveur les chefs des presbytériens, les catholiques ardents rappelaient, à l'occasion de cette naissance, les droits de cette princesse à la couronne d'Élizabeth. L'Écossais Patrick Adamson publiait à Paris un livre latin dans lequel il reconnaissait Marie Stuart comme reine d'Angleterre, et il appelait Jacques VI son fils prince d'Écosse, d'Angleterre et d'Irlande², en attendant le

¹ Lord Herries appelle le premier *Monsieur Rambeveult*, et fixe la remise des insignes de l'ordre à Darnley au 10 février 1565. (*Hist. Memoirs*, p. 73.) — Voyez, sur Jacques d'Angennes, *the Works of John Knox*, t. II, p. 519, en note. — Une lettre de Thomas Randolph à Sir William Cecil, en date du 7 février 1566, annonce l'arrivée à Édinburgh de Clernault par la voie de terre, et celle de Thornton par la voie de mer, l'un envoyé par le cardinal de Guise, l'autre par l'évêque de Glasgow. (*Selections from unpublished Manuscripts*, etc., p. 152.) Selon une autre lettre sans date, mais de 1567 environ, M^e James Thornton avait été dépêché en Écosse à l'effet d'obtenir une puissante intervention auprès du roi de France et de tous les autres princes fauteurs du papisme, et par suite des secours d'hommes et d'argent en faveur de la reine d'Écosse. (*Ibid.*, p. 169.) Voyez, sur le même individu, Knox, vol. II, p. 180; Labanoff, t. I, p. 263, 264, 350; Thorpe, vol. II, p. 838, art. 5; et Sir James Melville, p. 260. — Darnley désirait l'ordre de Saint-Michel au moins depuis le mois de septembre de l'année 1565 (v. s.). On lit dans le *Discours sur le voyage du sieur de Castelnaü en Écosse* : "Quant au roy... il... voudroit bien... aller en France veoir le roy... Et... il desireroit bien l'ordre du roy; aussy voudroit-il bien recouvrer quelques bons chevaux, et veult envoyer en France pour les achepter." (Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. II, p. 108.)

² Lettre d'Élizabeth à Marie Stuart, du 2 décembre 1566; dans le recueil du prince Labanoff, t. VII, p. 99, 100. — Sir Robert Melville écrivait à l'archevêque de Glasgow, le 13 novembre 1566 : "Il y a un livre en vers à la louange de notre prince d'Écosse, imprimé à Paris sous le nom d'un Écossais appelé *Patrick Adamson*. Un desdits volumes a été envoyé ici à la reine (Élizabeth); il donne à notre

traité en anglais¹ qu'en 1571 l'auguste prisonnière de Sheffield recommandait de distribuer, et dont elle espérait tant de bien pour sa cause².

Pendant ce temps-là, le père du jeune prince, abreuvé de dégoûts à la cour d'Holyrood, et se croyant menacé, songeait à se retirer sur le continent. Il tint un navire prêt pour son passage en France; mais, pour son malheur, il ne réalisa pas son dessein³, pas plus que Marie Stuart quand, dans ses ennuis, elle parlait de se retirer dans notre pays et de laisser Darnley en Écosse⁴. Le baptême de leur jeune fils, qui eut lieu le 17 décembre 1566, fut célébré en présence du comte de Brienne et de l'ambassadeur du Croc, qui y représentaient le roi de France⁵,

prince le titre d'Écosse, d'Angleterre et d'Irlande, ce qui choque la reine et le conseil. Ce dernier m'a envoyé chercher pour écrire à ma souveraine, et déclarer à S. M. que la reine ici désire savoir si elle (Marie) avoue ce livre, et demande à Sa Grâce d'écrire au roi de France d'aviser à ce qu'il soit prohibé et l'imprimeur puni." (*Selections from unpublished Manuscripts, etc.*, p. 167.) — On lit, p. 168, à la fin de la lettre : "Ce Patrick Adamson fut, à la demande de la reine Élisabeth, mis en prison à Paris, mais bientôt après élargi; il était dans la dépendance du duc de Châtellerault, qui écrivait d'Arques en sa faveur. — 7 décembre 1566." Voyez encore une lettre d'Élisabeth au comte de Bedford, analysée par Thorpe, vol. I, p. 239, n° 113. Plus loin, p. 379, n° 72, on voit, en 1573, le même Adamson envoyer de Saint-André à Élisabeth des vers en son honneur destinés à l'impression, et dix ans plus tard Jacques VI demander à cette princesse un sauf-conduit pour le versatile écrivain, qui voulait se rendre à Plombières pour sa santé (p. 461, n° 74); mais on soupçonnait que ce voyage en Lorraine cachait une intention politique. (*Ibid.*, p. 462, n° 83. Cf. p. 463, n° 94.)

¹ *A Defence of the Honour of Mary, Queen of Scotland, with a Declaration of her Right, Title and Interest to the Crown of England.* Liège, 1571, petit in-8°.

² Lettre à l'archevêque de Glasgow, du 4 mars 1571; dans le recueil du prince Labanoff, t. III, p. 206.

³ Du Croc à Catherine de Médicis, 17 octobre 1566, dans le recueil du prince Labanoff, t. I, p. 375. — Lettre écrite par les lords du conseil privé à l'archevêque de Glasgow, 8 octobre 1566, dans l'ouvrage de Keith, p. 348.

⁴ Anderson, *Collections relating to the History of Mary, etc.* Edinburgh and London, MDCCXXVII-VIII, in-4°, t. IV, 2^e part., p. 192. — Keith, *the History of the Affairs of Church and State in Scotland*, appendix n° XVI, p. 138.

⁵ Lettre de du Croc à l'archevêque de Glasgow, du 23 décembre 1566, dans le recueil de Keith, préface, p. VII. — Lord Herries, *historical Memoirs, etc.*, p. 81. — John Knox, *the History of the Reformation in Scotland*, vol. II, p. 536. Dans ce dernier ouvrage, le premier des deux ambassadeurs est appelé *Briance*, non transformé en *Briante* dans une lettre de recommandation écrite en 1574 par

et en l'absence de Darnley, qui le jour même de l'accouchement avait écrit au cardinal de Guise pour lui annoncer la naissance de Jacques VI et la demande faite au roi de France de lui servir de parrain¹.

A cette occasion, il y eut à la cour un singulier spectacle dont un de nos compatriotes avait été l'ordonnateur : "Un Français nommé Bastien, dit Sir James Melville, imagina un nombre d'hommes déguisés en satyres, avec de longues queues et des fouets à la main, courant devant la viande, qui était portée dans la grande salle sur une machine paraissant marcher toute seule; les musiciens, habillés en jeunes filles, chantaient et jouaient de toutes sortes d'instruments. Mais les satyres ne se contentaient pas de faire faire place; ils mettaient la main à leurs queues, et les faisaient mouvoir de telle sorte que les Anglais supposaient que cela avait été imaginé et mis en œuvre pour les tourner en ridicule², ayant la faiblesse d'appréhender ce

Marie pour M^{me} de Briante, retournée en France. (Labanoff, t. IV, p. 238, 239.) Il y avait autrefois à un demi-mille d'Édinburgh, à l'ouest de Grange-House, une chapelle de saint Roch, dont la fondation a été attribuée à "Simon la Roque, ambassadeur français." (*Hist. of West Kirk, etc.*, p. 11.) Comme le fait observer Wilson (*Memorials of Edinburgh*, vol. II, p. 195), il est possible que l'on veuille parler ici de M. du Croc, ambassadeur en 1567; mais, à tous égards, il y a indubitablement une erreur provenant d'une ressemblance de noms. En 1829, on voyait encore, dans le Cowgate, une construction, détruite depuis, qui portait le nom de *chapelle de l'ambassadeur français*; Wilson en a donné un dessin. (*Ibid.*, vol. I, p. 108.)

¹ Lettre du 19 juin 1566. (Raumer, *Contrib. to mod. Hist.*, lett. XVII, p. 87.)

² Pour bien saisir en quoi les Anglais présents à la mascarade imaginée par Bastien pouvaient s'en offenser, il faut savoir que leur nation, depuis le meurtre de Thomas Becket, avait été marquée du sceau de la bête par l'opinion populaire, qui s'obstinait à présenter nos voisins comme pourvus d'une queue. C'est à ce préjugé que fait allusion Eustache Deschamps dans l'un de ses rondeaux :

Certes plus fors sont les Anglès
Que les François communement,
.....
Car deux tonneaux portent adès (toujours)
Et une queue proprement, etc.

(*Poésies morales et historiques d'Eustache Deschamps, etc.*
A Paris, M DCCC XXXII, in-8°, p. 91.)

qu'ils eussent dû paraître ne pas comprendre.... M. Hatton me dit que n'eût été la présence de la reine, il eût plongé un poignard dans le cœur de ce drôle français de Bastien¹.”

Quelques jours après, Darnley mourait victime d'un complot où figurait un jeune Français. Il s'appelait Nicolas Hubert, mais était plus connu sous celui de *Paris*, qui était celui du lieu de sa naissance. Bothwell, qu'il avait servi pendant un certain nombre d'années après avoir vécu dans la maison de Seton², l'avait placé auprès de la reine en qualité de valet de chambre, et dans une circonstance on le voit faisant son service en même temps qu'une dame de Briant³, une Française sans doute. Ce Paris accompagna la reine d'Édimburgh à Glasgow lorsqu'elle se rendit auprès de son époux⁴. Le surlendemain de son arrivée, Marie Stuart le renvoya vers Bothwell avec une lettre tout empreinte de sentiments criminels⁵, une bourse contenant 3 ou 400 écus, et des bracelets que Marie venait d'achever pour son amant⁶. Paris fut en même temps chargé d'un message auprès du secrétaire d'État Lethington et de Bothwell relativement au logement

¹ *Memoirs of his own Life*, etc., p. 171, 172. — Calderwood, *the History of the Kirk of Scotland*, vol. II, p. 327, not. 1. — Ce Bastien, qui repassera sous nos yeux, était, à ce qu'il paraît, un homme industriel. En 1571, Marie Stuart, prisonnière à Sheffield, le qualifiait de “ bien nécessaire serviteur,” qui la soulageait par ses inventions d'ouvrages. (Labanoff, *Recueil*, etc., t. III, p. 373.)

² Buchanan, *ane Detectioun of the Doings of Marie, Quene of Scottis*, etc., dans le recueil d'Anderson, vol. II, p. 21.

³ Anderson, *Collections*, etc., vol. II, p. 202. Voyez ci-dessus p. 54, ligne 1 des notes.

⁴ Deuxième déposition de Nicolas Hubert, dit *Paris*, du 10 août 1569, rapportée par Malcolm Laing, *the History of Scotland*, etc. London, 1804, in-8°, vol. II, p. 281, 290, et par Anderson, vol. II, p. 192-205.

⁵ *Memoires de l'estat de la France sous Charles IX*, 2^e édit. Middelbourg, 1578, in-12, t. I, p. 158. — *Memoirs of his own Life*, by Sir James Melville of Halhill, p. 185. — Cette lettre se trouve analysée dans l'*Histoire de Marie Stuart* de M. Mignet, ch. V, t. I, p. 288-290.

⁶ Deuxième déposition de Nicolas Hubert, dans le recueil d'Anderson, vol. II, p. 192, et dans l'ouvrage de Malcolm Laing, t. II, p. 281, 284. — Première lettre de Marie Stuart à Bothwell, dans les Mémoires de Melville, p. 185, et dans les *Mémoires de l'estat de la France*, etc., t. I, p. 162, 163 verso.

à donner à Darnley. Il fut décidé qu'il logerait à Kirk of Field ; la mort l'y attendait. Deux fois Paris aperçut en conférence, probablement au sujet du meurtre à commettre, Bothwell avec Sir James Balfour, sa créature ; le premier le renvoya à Marie Stuart avec des compliments, l'assurance que tout avait été réglé au sujet du logement de Darnley, et un diamant en gage d'amour¹.

Obligé de s'ouvrir à lui pour les dispositions à prendre contre le malheureux roi, il trouva dans son ancien serviteur hésitation à le servir et crainte de se perdre. Paris lui-même se révèle à nos yeux tel qu'il était alors, dans le récit qu'il fit de sa conversation avec Bothwell, quand il fut recherché deux ans après le meurtre : "Ce oyant, dit-il, je ne le dis mot, ains (mais) baisse la veue basse ; mon sens et mon cueur se tourne de l'avoir ouy ainsy parler." Impatienté de ce silence, Bothwell lui demanda brusquement à quoi il pensait. "Monsieur, répondit-il, je pense à ce que vous me dictes, qui est une grande chose. — Qu'en penses-tu, ajouta-t-il. — Que j'en pense, Monsieur ? vous me pardonnerez si je vous dis selon mon povre esprit ce que j'en pense. — Que veulx-tu dire ? tu veulx prescher ? — Non, Monsieur, vous orrés (entendrez). — Et bien, dis, dis²." Paris lui ayant rappelé les agitations et les vicissitudes de sa vie, chercha à le détourner d'un projet qu'il regardait comme funeste à la tranquillité de Bothwell et à la position extraordinaire à laquelle ce seigneur était arrivé. Il finit en lui disant : "Maintenant, Monsieur, si vous entreprenez ceste chose-là, qui est grande, ce sera le plus grand trouble que vous eustes jamais, par dessus les aultres ; car chascun cryera haharault sur vous, et

¹ Deuxième déposition de Nicolas Hubert, dans le recueil d'Anderson, vol. II, p. 194, 195, et dans l'ouvrage de Malcolm Laing, t. II, p. 282, 283.

² Première déposition de Nicolas Hubert, du 9 août 1569, dans l'Histoire d'Écosse de Malcolm Laing, vol. II, p. 271, 272, et dans Cobbet, *complete Collection of State Trials*, etc., vol. I. London, 1809, in-8°, col. 932.

vous le voyrés. — Et bien, ajouta Bothwell, as-tu fait? — Vous me pardonnerez, Monsieur, s'il vous plaist, sy je vous ay dict selon mon pouvre esprit. — Et beste que tu es, penses-tu que je fais cecy tout seul de moy-mesme? — Monsieur, je ne sçay pas comment vous le faictes; mais je sçay bien que ce sera le plus grand trouble que vous eustes oncques. — Et comment sera-ce? car j'ay desjà Laddington qui est estymé l'ung des meilleurs espricts de ce pais-ci, et qui est l'entrepreneur de tout cecy; en après j'ay monsieur d'Argyle, mon frere monsieur de Huntlye, monsieur de Morton, Ruthven et Lindsay. Ces trois-là une foys ne me faudront jamais, car j'ay parlé pour leur grace et ay tous les signes de ceulx-ci que je t'ay nommés, et aussy avions envie de le faire dernièrement que nous fusmes à Craigmiller; mais c'est que tu es un beste et pouvre d'esprit, qui ne merite d'entendre chose de consequence¹.”

Paris finit par consentir à ce qu'on lui demandait et joua un rôle dans le complot formé pour faire périr Darnley. On sait quelle en fut l'issue. A peine le meurtre eût-il été consommé que le conseil privé en instruisit la cour de France par une dépêche adressée à Catherine de Médicis et confiée à Clernault². Celui-ci portait encore à l'archevêque de Glasgow une lettre de Marie Stuart, dans laquelle la reine déclarait, entre autres choses, quels pouvaient être les auteurs du crime. Un placard affiché aux portes de la Tolbooth ou de la prison d'Édinburgh, désignait, avec Bothwell et James Balfour, un autre serviteur du comte, nommé David Chalmers ou Chambers³, qui ne sau-

¹ Première déposition de Nicolas Hubert, dit *Paris*, dans l'ouvrage de Malcolm Laing, vol. II, p. 272, et dans le recueil de Cobbett, vol. I, col. 932, 933.

² Labanoff, Recueil, etc., t. II, p. 2. — Frederick von Raumer (*Contrib. to mod. Hist.*, lett. XVIII, p. 95, not. 3) attribue cette dépêche à Clernault lui-même, et cite la *Scotch Corresp.*, vol. viii, du Sate Paper Office.

³ Keith, *History of the Affairs of Church and State in Scotland*, etc., p. 368, not. b. — Anderson, *Collections relating to the History of Queen Mary*, etc., vol. II, p. 7.

rait être le conseiller au parlement dont nous avons déjà cité les ouvrages; et un second placard, enveloppant dans la même accusation les serviteurs de la reine, dénonçait pareillement signor Francis, Bastian, John de Bourdeaux et Joseph Riccio, frère de l'infortuné David¹. Comme le dernier de ces serviteurs, Francis était Italien; mais le second, habile musicien et favori de la reine, qui venait d'honorer ses noces de sa présence, était Auvergnat², et il est probable que le troisième était aussi Français. Quelque temps après le crime, ils avaient quitté le pays en compagnie de Dolu, trésorier de la reine³, si ce n'est toutefois Sébastien de Villours, qui fut arrêté, passa en jugement et fut acquitté⁴. Pour Paris, deux ans après le meurtre, il fut arrêté et pendu pour y avoir participé.

Depuis longtemps, le principal coupable avait été signalé à la cour de France par les lords écossais. Après avoir rappelé la dépêche envoyée à la suite du crime et les lettres de Charles IX aux États d'Écosse pour leur remontrer la honte qui en rejaillissait sur la nation entière, ils ajoutaient : " Ceste remonstrance, jointe avec tant d'avertissemens que nous recevons de jour à

¹ Anderson, *Collections*, etc., vol. I, p. 48. — Tytler, *History of Scotland*, vol. V, p. 385, 387. — Dans une lettre à Marie Stuart en date du 17 mars 1567, le comte de Lennox dénonce " le seigneur Francisque, Bastian, Jean de Bourdeaux, et Joseph, frère de David." (S. Jebb, *de Vita et rebus gestis serenissimæ principis Marie Scotorum reginæ*, etc. Londini, MDCXXXV, in-folio, vol. I, p. 330.)

² Buchanan, *ane Detectioun*, etc., dans le recueil d'Anderson, vol. II, p. 22.

³ Lettre de Drury à Cecil, du 19 février 1566-7, citée par Tytler, vol. V, p. 388. — D'autres lettres " écrites par Henri, n'agueres prestre domestique de la royne d'Escosse, à ladicte royne, se nommant *la Rue*, de ses praticques pour la Ligue en France " (Mss. de la collect. de Béthune, à la Bibl. imp., n° 8880, folio 57-59; imprimées dans *the Life of Thomas Egerton*, etc., p. 48, col. 2, et suiv. Cf. Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. II, p. 705-714, 723-726) peuvent fournir un nom de plus à cette liste.

⁴ Tytler, vol. V, p. 432. — Le 28 septembre 1570, le comte de Lennox écrit d'Édimburgh à Sir William Cecil pour lui demander d'activer la marche d'un procès intenté par Archibald Steward pour obtenir la restitution de certaines marchandises dont un Français nommé *Davillor* s'était injustement emparé, et lui envoie un exposé de l'affaire. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 305, nos 49, 50.)

autre, des Escossois qui sont espars par les pays estrangers, nous a servy d'esperon pour nous faire entreprendre l'enqueste dudict meurtre, qui par trop a esté differée, de sorte que toute ceste nation en est aucunement deshonorée. L'en nous mande de tous costez que les Escossois, tant en France qu'ailleurs, se sentent tant interessez, oyans taxer toute la nation, que pour honte ils n'osent lever le visage; ains sont contraincts quasi de desadvouer leur patrie, voyans la nonchallance ou connivence de ceux à qui le fait touchoit le plus; ou, pour mieux dire, la royne, par voies desordonnées et illicites, reduicte en la puissance du principal meurtrier. Nous avons à la longue esté contraincts, pour purger le royaume de cette ignominie, de nous mettre ensemble, avec intention de descouvrir les autheurs et executeurs dudit meurtre." Dans la crainte que la cour de France ne prît ombrage de cette confédération, ceux qui en faisaient partie, revenant sur ce sujet, terminent ainsi cette lettre : "Des occurrences depuis et comme le tout est passé, vostre ambassadeur M. du Croc pourra plus amplement advertir V. M., comme celluy qui, pour estre employé pour vostre service par-deçà, nous avons voulu infourmer au long de la justice de nostre cause; supplians très-humblement V. M. de prendre en bonne part nostre resolution fondée sur tant de causes legitimes, et ne vous laisser persuader à ceux qui, pour l'affection qu'ilz portent au meurtrier, voudront peut-estre deprouver noz actions et vous donner à entendre que nous aspirons à des choses à quoy nous n'y avons jamais pensé. Quant à nous, V. M. se pourra bien assurer que nous ne ferons jamais que le devoir des gens de bien, et qu'il n'y a subjects en Escosse qui, de meilleur cœur, s'esforceront de tant qu'il sera en nostre puissance et selon le moyen que Dieu nous a donné, de servir à V. M. et de conserver l'union des deux couronnes, qui si longtemps a continué, au grand proffit et seurcté de toutes les deux; comme

nous ferons tousjours paroistre par effect, quand V. M. nous fera ceste honneur de nous commander quelque chose pour son service¹.”

Le plus puissant personnage de l'Écosse, Murray, qui devait en être plus tard le régent, était parti pour la France avant l'assassinat du roi, et avait quitté le royaume avant la séance des assises de la Tolbooth, d'où Bothwell était sorti absous². Marie Stuart, après son mariage avec ce seigneur, alarmée de l'absence de l'ambassadeur du Croc et du refus qu'il faisait de le reconnaître³, envoya en France l'évêque de Dunblane avec une apologie de cette nouvelle union⁴. De son côté, Charles IX envoyait M. de Villeroy en Écosse à son ambassadeur du Croc, avec des instructions secrètes qui ont été récemment publiées⁵. S'il faut en croire une lettre de Robert Melville, peu après ambassadeur de Marie Stuart auprès d'Élizabeth, à Cecil, ministre de cette princesse, du Croc se conformant à la nouvelle politique de la France, qui aimait mieux abandonner la reine d'Écosse que le royaume, offrit aux lords confédérés contre elle une compagnie

¹ Sir James Melville, *Memoirs of his own Life*, p. 187-189, ann. 1567. — Cette lettre, écrite en français, présente un certain nombre de fautes qui se trouvaient peut-être dans l'original ; mais comme ce sont peut-être aussi des fautes de lecture ou d'impression, nous nous sommes cru autorisé à les corriger.

² Malcolm Laing, vol. I, p. 61. — Tytler, *History of Scotland*, vol. V, p. 400.

³ Fr. von Raumer, *Contrib. to mod. Hist.*, lett. XIX, p. 99. — Dans une lettre à Catherine de Médicis, il parle d'une scène qui s'était passée dans la chambre de Marie Stuart, en présence du comte *Dommelle*, c'est-à-dire d'Aumale, et nommé M. de Tresbrouin comme figurant dans la campagne qui se termina par la bataille de Langside. En dépit de la physionomie française de ce nom, il est à croire qu'il s'agit d'un membre de la famille écossaise de Trabroun, à laquelle appartenait Agnès Heriot, mère du célèbre Buchanan.

⁴ Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. III, p. 31, 32. — Tytler, *History of Scotland*, vol. V, p. 417. — Voyez les instructions qu'il reçut de la reine dans le recueil d'Anderson, vol. I, p. 89-92 ; dans l'ouvrage de Keith, p. 388-392, et dans la publication du prince Labanoff, t. II, p. 31-44. — Une lettre de Sir William Drury à Lord Burghley, analysée par Thorpe (*Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 317, n° 70), annonce le retour de l'évêque de Dunblane en Écosse en 1571 ; mais dans l'intervalle il dut faire au moins un autre voyage chez nous.

⁵ Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. II, p. 182-183.

d'hommes d'armes et des pensions¹. Il y a plus : Marie ayant été emprisonnée au château de Lochleven, le nouvel ambassadeur, M. de Villeroy, ne put être admis auprès d'elle. Arrivé le 23 juin, il repartit pour la France le 26².

A la première de ces dates, Catherine de Médicis avait reçu la nouvelle de la captivité de Marie Stuart. Sur-le-champ elle envoya un courrier à Lyon, au comte de Murray, qui s'y trouvait, et celui-ci s'empressa de revenir à Paris. Il arriva le dernier jour de juin³. Charles IX, qui voulait le gagner, lui offrit une pension; mais il la refusa et n'accepta que deux buffets d'une valeur de 3,000 écus⁴. Après un séjour de trois semaines, pendant lesquelles il put apprendre les événements dont son malheureux pays venait d'être le théâtre, la captivité de sa sœur, sa déposition, le couronnement prochain de son neveu, et sa propre élection à la régence, il se mit en route pour l'Écosse et fit le voyage avec M. de Lignerolles, envoyé par Charles IX auprès des lords du conseil secret dans l'intérêt de Marie Stuart et du maintien de l'alliance entre les deux pays, menacée par

¹ Tytler, *History of Scotland*, vol. V, p. 407. — Du Croc avait sous la main, à Édimbourg même, des hommes pour former cette compagnie. Le 17 juin 1567, il terminait une dépêche à Charles IX en lui annonçant une nouvelle de pitié : "Ce sont, dit-il, quatre-vingt pauvres officiers françois en une nécessité et misere telz que tous les jours ilz sont assemblés à crier à ma porte, et en ay la moitié sur mes bras à nourrir aujourd'hui. Les seigneurs qui sont demourés ici doivent prendre une resolution et me dire les moyens qu'ils auront, ou de les entretenir ou renvoyer. Je croy bien qu'ils n'ont plus vœu que se retirer. S'ils ce font, comme je leur ay dit, j'ai un coffre en ma chambre, lequel y feut porté, qui est à la royne, où il peult avoir pour quatre mil livres de vaisselle d'argent; je la vendray et leur departiray, et puis les feray mettre sur un navire." (Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. II, p. 180. — Labanoff, Recueil, etc., t. VII, p. 124.)

² Birrel, cité par Fr. von Raumer. (*Contrib. to mod. Hist.*, lett. XIX, p. 103.) — Villeroy avait été envoyé pour empêcher le mariage de la reine avec Bothwell. (*Ibid.*, p. 110.) Voyez ses instructions dans le recueil de M. Teulet, t. II, p. 182-185. Le 30 juin 1567, l'ambassadeur de Philippe II, don Frances de Alava, signalait à son maître les menées du diplomate français pour faire passer en France le jeune roi d'Écosse. (*Ibid.*, t. III, p. 33.)

³ Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. III, p. 32, 33.

⁴ *Ibid.*, p. 37, 38.

l'ambassadeur anglais Sir Nicholas Throckmorton¹. A Dieppe, où Murray s'embarqua, il avait couru grand risque d'être arrêté. A peine s'était-il mis en route, que James Beaton, archevêque de Glasgow et ambassadeur de Marie Stuart près la cour de France, recevait la nouvelle de tout ce qui s'était passé en Écosse. Sans perdre une minute, le prélat s'adressait au roi de France et lui donnait connaissance de tout et de la part prise par le comte de Murray aux troubles de son pays et aux mauvais traitements exercés contre la reine. Sur ce rapport, le roi envoyait un courrier à Dieppe, avec ordre d'arrêter le comte; mais il était trop tard, et quand l'ordre arrivait, celui qu'il concernait échappait à l'action d'un pouvoir qui n'avait pas besoin de ces dernières plaintes pour le considérer d'un fort mauvais œil².

Moins heureux, surtout plus obscur, quoi qu'il en dise, un autre Écossais, nommé William Seres, avait été arrêté dans une autre partie de la France après une vie des plus aventureuses et des courses multipliées. Parti, à ce qu'il paraît, de son pays avec la femme d'un autre, il avait séjourné quelque temps en Allemagne et visité la cour de l'empereur; il était ensuite revenu en Écosse, d'où l'inquiétude de son caractère l'avait poussé en Bretagne. Tombé entre les mains du duc de Bedford, il s'adressa, pour sortir de prison, au secrétaire d'État Cecil; mais il eut beau se donner comme en faveur auprès de son souverain, il fallut que Robert Melville l'appuyât, ce qu'il fit en réduisant à néant les prétentions de son compatriote³.

¹ Tytler, *History of Scotland*, vol. V, p. 462. — Lettre de Sir Nicholas Throckmorton au comte de Leicester, du 14 août 1567. (Fr. von Raumer, *Contrib. to mod. Hist.*, lett. XXIII, p. 124, 125.) — Les instructions données à M. de Lignerolles ont été publiées par M. Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. II, p. 187-190.

² Lord Herries, *historical Memoirs*, etc., p. 97, 98.

³ Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., t. I, p. 231, n° 34; p. 237, n°s 84, 94.

CHAPITRE XXVI.

Arrivée de l'ambassadeur Villiers de Beaumont en Écosse; Marie Stuart envoie en France John Beton et le nomme chanoine de Saint-Quentin. — Fille de Marie et de Bothwell religieuse à Notre-Dame de Soissons. — Présence de l'ambassadeur français à la bataille de Langside; incident de son retour en France; l'archevêque de Glasgow y cherche un asile et représente sa souveraine. — Arrivée d'un autre envoyé écossais auprès de Charles IX; ses instructions; Élisabeth lui refuse un passeport. — Mission de James Borthwick en France. — James Hamilton de Bothwellhaugh dans notre pays. — Marie Pyennes en Écosse; lettre qu'elle écrit à Marie Stuart. — Mission de M. de Vêrac en Écosse; John Chisholm. — Ambassade du baron d'Esneval auprès de Jacques VI. — Ruine de l'influence française en Écosse; réfugiés écossais en France. — Tentative d'assassinat, à Paris, sur Sir Adam d'Auchindown; John Gordon de Longormes, gentilhomme de la chambre de Charles IX. — Traité entre le conseil de la ville d'Édinburgh et un maître d'école français. — Enseignement de notre langue en Écosse; propositions d'un musicien français aux magistrats d'Édinburgh. — Commissions de Marie Stuart à l'évêque de Glasgow, son ambassadeur à Paris. — Mission d'Esmé Stuart en Écosse. — Promesse de Henri III à Marie Stuart au sujet de la garde écossaise du roi. — Vicissitudes éprouvées par ce corps à partir de 1565. — Son état en 1570. — Alliances de la maison de Courvol avec des Écossais ou des gentilshommes d'origine écossaise. — Famille de Morcton-Chahrillant.

Le 22 avril 1568, il arriva à Édinburgh un nouvel ambassadeur de France en Écosse, Villiers de Beaumont, qui était chargé de lettres de son maître à plusieurs seigneurs écossais¹, et presque en même temps, l'ambassadeur d'Angleterre en France, Norris, donnait avis à Élisabeth qu'il y avait à Saint-Malo vingt navires de guerre bien armés, prêts, disait-on, à faire voile pour l'Écosse². Prisonnière à Lochleven, Marie Stuart venait de recouvrer sa liberté à l'aide de Sir George Douglas, le plus jeune des frères du seigneur du château³. Suivant une

¹ Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. II, p. 203. Cf. Tytler, vol. VI, p. 40.

² Bochetel de la Forest à Charles IX, de Londres, le 15 mai 1568; dans le Recueil des lettres de Marie Stuart du prince Labanoff, t. VII, p. 130.

³ Jebb, *de Vita et gestis .. Mariae*, etc. Londini, MDCCXXV, in-folio, t. II, p. 230. — Sir George Douglas passa ensuite en France et se présenta à Charles IX porteur d'une puissante recommandation de la reine d'Écosse: « Sire, écrivait au roi

dépêche du nouvel ambassadeur, en date du 5 mai, Marie Stuart, à peine échappée de prison, envoya immédiatement en France, pour y demander du secours, John Beton, qui avait coopéré à son évasion¹. Ce John Beton était frère de l'archevêque de Glasgow et maître d'hôtel de la reine²; le 12 décembre 1583, l'année même de sa mort, elle signait un ordre en faveur de son libérateur, qu'elle nommait chanoine de Saint-Quentin³.

Entre Paris et cette ville, Marie avait quelqu'un qui lui était

M. de la Mothe Fénelon, de Londres, le 8 juillet 1569, elle m'a bien affectueusement prié de représenter à V. M. le désir et grande affection qu'elle a, puysque Dieu n'a laissé en sa main de quoy pouvoir monstrier aucune recognoissance envers le Sr. Douglas, present porteur, pour le notable service qu'elle en a receu, qu'il vous playse prendre en la vostre de le luy recognoistre et l'en recompenser en luy donnant advancement d'honneur, de bien et quelque honneste charge près V. M., de tant qu'elle estime tenir de luy le recouvrement de sa liberté et qu'il est le principal moyen de l'avoir tirée de l'estroietie prison où l'on la dettenoit en Escocce," etc. (*Recueil des dépêches... des ambassadeurs de France*, etc. Paris et Londres, 1838, in-8°, t. II, p. 78, 79.) Une lettre de Marie Stuart, du 13 février précédent, adressée à Catherine de Médicis, et contenant de même une vive recommandation en faveur de George Douglas, témoigne que ce n'était pas son premier voyage. (Labanoff, *Recueil*, etc., t. II, p. 303. — Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. II, p. 232.) — En 1571, le libérateur de Marie recherchait en mariage une demoiselle de la Verrière; mais, dans sa prudence, la mère refusait son consentement jusqu'à ce qu'elle fût assurée d'un don fait par la reine d'Écosse. Il fut réalisé en 1574, date d'une constitution de rente en faveur de George Douglas, en l'hôtel de ville de Paris. (Labanoff, *Recueil*, etc., t. VII, p. 32, 33; t. IV, p. 154. Cf. p. 169.) — La même année, à ce qu'il paraît, un autre Douglas, Peter, passait en France. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. II, p. 917 n° 41.) N'oublions pas un George Douglas, prêtre et maître d'école à Paris, qui y avait été élevé, et qui retournait dans son pays en 1596 (*Ibid.*, vol. II, p. 719, n° 29; p. 894, n° 1.)

¹ Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. II, p. 203, not. 1. — Le 10 septembre 1565, John Beton, ou a Betoun (*Selections from unpublished Manuscripts*, etc., p. 166), venu de Berwick, passait en France. (*Ibid.*, p. 145.) — Il faut se garder de confondre ce personnage avec un autre Écossais, John a Barton, dont Sir John Mason annonçait l'arrivée à Paris, à la date du 18 avril 1551. (Tytler, *England under the Reigns of Edward and Mary*, etc. London, 1839, in-8°, vol. I, p. 354.)

² *Additions aux Mémoires de Messire Michel de Castelnau*, liv. III; t. I, p. 568.

³ *Bulletin des sciences historiques*, etc., publ. par M. le baron de Férussac, t. XVI, p. 107. — En 1586, Thomas Morgan avait promis à Gilbert Giffard une prébende à Saint-Quentin. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. II, p. 993, n° 13.) C'est, selon toute apparence, à lui et à John Beton que Servin fait allusion quand il dit : "Il y a plusieurs Escossois pourvus de benefices à S. Quentin et ailleurs, aux terres du doüaire de la royne d'Escosse." (*Actions notables et plaidoyez*, etc. A Paris, M.DC.XXXX., in-folio, p. 195, col. 1.)

incontestablement plus cher. Un écrivain écossais que je ne me hasarde à citer que parce qu'il porte un nom autrefois répandu dans notre pays et inscrit au milieu du XVI^e siècle sur les états de la maison du roi¹, montre dans l'un de ses romans, *Arthur Blanc*², une vieille abbesse du couvent des Ursulines de Sezanne en 1635, se donnant pour cette mystérieuse nonne alors si connue en France sous le nom de *mère de la Résurrection*, qui passait ouvertement pour la fille de la reine Marie, transportée dans ce pays et placée dans un monastère. L'auteur ajoute que c'était une dame d'une noble et magnifique prestance. Tout cela peut bien avoir été enfanté par l'imagination du romancier; cependant, il y a de fortes raisons de croire qu'il n'a pas écrit sans avoir eu en main des documents historiques.

Le mariage de Marie avec Bothwell fut célébré le 15 mai 1567; le mois suivant, cette princesse devint prisonnière à Lochleven, et le 18 juillet elle répondait aux lords du conseil secret qui l'exhortaient à désavouer ce mariage, qu'elle ne consentirait jamais à marquer ainsi du sceau de bâtardise l'enfant dont elle était grosse. Sir Nicholas Throckmorton, l'ambassadeur d'Angleterre, dans une de ses lettres à la reine Élisabeth, mentionne d'une manière explicite que Marie avait donné cette raison pour refuser de renoncer à son mari³. Gilbert Stuart, qui écrivait

¹ Voyez, p. 105, 106 *bis* et 106 *ter*, des *Mémoires historiques*, etc., de Charles Grant, cités ci-dessus, t. I^{er}, p. 18, not. 1, deux reçus, l'un du 4 mai 1546, l'autre du 4 août 1560, de "James Grant, mareschal des logis et homme d'armes de la compagnie de soixante lances fournies des ordonnances du roy... souz la charge et conduicte de monsieur le comte d'Arran, puis de monsieur de Lorges," etc.

² London (1858), in-12, ch. XVII, p. 85. — Cet ouvrage a été traduit en français par M. Émile Ouchard, sous le titre des *Mousquetaires écossais*, et publié à Paris en deux volumes in-18.

³ Addit. Ms. n^o 4126, folio 90 verso, analysée dans le manuscrit de la Bibliothèque Cottonienne, Caligula, C. 1, folio 11 verso. — Cette lettre, du 18 juillet 1567, est imprimée dans l'appendix n^o XXXII de l'Histoire d'Écosse de Robertson, et dans le recueil de M. Joseph Stevenson, intitulé *Selections from unpublished*

en 1752, a nié cette grossesse¹; mais Lingard, dans son Histoire d'Angleterre, donne le fait comme certain², et le prince Labanoff, reproduisant cette assertion comme digne de crédit, va jusqu'à fixer le mois de février 1568 à la naissance de l'enfant de Marie Stuart, au château de Lochleven³. Le seul historien contemporain sur l'autorité duquel se fondent ceux qui l'admettent, est Claude le Laboureur, conseiller et aumônier du roi. Cet historien, qui était placé de manière à être bien informé, rapporte que la fille de Marie et de Bothwell fut amenée en France l'an 1568 et devint ensuite religieuse à Notre-Dame de Soissons⁴.

Cette même année devait avoir lieu la défaite de Marie Stuart à Langside et la fin de son autorité en Écosse. L'ambassadeur français, qui assistait à la bataille, voyant les forces de la reine en déroute et celle-ci en fuite, alla droit en Angleterre, et de là passa en France. Dans le Border, il devint la proie des maraudeurs, qui le dépouillèrent de tout; mais il reentra en possession de ce qu'il avait perdu, grâce à l'intervention du laird de Drum-

Manuscripts... illustrating the Reign of Mary Queen of Scotland, etc. Glasgow : MDCCCXXXVII, in-4°, p. 221. — Dans une lettre du 16 juillet, transcrite dans le Ms. addit. 4126 (voyez folio 85 recto), et analysée au même endroit du manuscrit cottonien, le même Throckmorton rapporte que Marie demandait de sa prison à devenir recluse en quelque couvent de France, ou à être avec sa grand'mère, la vieille douairière de Guise.

¹ *The History of Scotland, etc.* London, MDCCLXXXIII-IV, in-8°, vol. I, p. 255, not.

² *A History of England, etc.* London, 1838, in-12, vol. VIII, ch. I, p. 41, à l'année 1567.

³ Labanoff, *Recueil, etc.*, t. II, p. 59, 63.

⁴ *Additions aux Mémoires de Messire Michel de Castelnau*, liv. III; édit. de 1731, vol. I, p. 348. — Dans le siècle suivant, une autre Stuart entra en religion aux Carmélites de la rue Saint-Jacques, à Paris, sous le nom de sœur Marguerite de Saint-Augustin. Elle fit profession le 30 mai 1680, et mourut le 20 juin 1722, près d'un siècle après Tyçie de Cuthlie, fille d'un seigneur écossais, en religion sœur Élisabeth du Saint-Esprit, qui fit profession en 1614 et mourut en 1633. (*Lettres de M^{me} de Sévigné*, 5 janvier 1680. — *Lettres de Madame la comtesse de L^{***} à Monsieur le comte de R^{***}*. A Paris, M.DCC.LXXXV., in-8°, p. 336; lettre du 14 juin 1680. — *Madame de Longueville, etc.*, par M. Victor Cousin. Paris, 1853, in-8°, p. 391-404.)

lanrig. Plus fidèle à la reine, l'archevêque de Glasgow, James Beaton, la suivit dans sa fuite, et ne la quitta que pour aller remplir les fonctions d'ambassadeur auprès de la cour de France. Il y passa le reste de sa vie, et l'employa, malheureusement sans succès, au service de sa souveraine¹.

Un autre envoyé, Lord Fleming, arrivait en France avec des lettres pour Charles IX, Catherine de Médicis et le cardinal de Lorraine². Il était chargé de demander l'envoi de deux mille hommes de pied à Dumbarton, l'argent, les cuirasses et les harnais nécessaires à l'armement et à l'entretien de cinq cents cavaliers, de l'artillerie et des munitions pour rentrer en possession des autres forteresses de l'Écosse, l'ordre de Saint-Michel pour deux ou trois seigneurs qui s'étaient le plus distingués par leur courage et leur dévouement à la cause de la reine, afin d'encourager les autres et d'affermir leur fidélité³. Élisabeth, redoutant par-dessus tout l'intervention de la France dans les affaires d'Écosse, refusa à Lord Fleming le passeport nécessaire pour remplir sa mission⁴.

Plus heureux, James Borthwick, chargé par Marie d'aller chercher en France une déclaration attestant qu'elle n'avait jamais cédé au duc d'Anjou ses droits à la couronne d'Angleterre, revint porteur de deux déclarations, l'une de ce prince, l'autre de Charles IX, qui furent remises à Élisabeth en août 1569⁵; il

¹ Lord Herries, *historical Memoirs*, etc., p. 104.

² Labanoff, *Recueil*, etc., t. II, p. 78, 86, 91. — Tytler, vol. VI, p. 45.

³ Labanoff, *Recueil*, etc., t. II, p. 87, 88.

⁴ Lettre de Bochetel de la Forest à Charles IX, du 19 juin 1568; dans les *Papiers d'État*, de M. Teulet, t. II, p. 228. — Marie Stuart au cardinal de Lorraine, du 21 juin de la même année; dans le recueil du prince Labanoff, t. II, p. 416.

⁵ *Correspondance de la Mothe Fénelon*, t. II, p. 178. — Il est souvent question de ce Borthwick dans la correspondance de Marie Stuart : à le voir sans cesse en route pour la France ou l'Angleterre, on peut dire que Marie Stuart n'eut pas de serviteur plus actif. Voyez le recueil du prince Labanoff, t. II, p. 329, 361, 362; t. III, p. 13, 17, 22; et le *Calendar of State Papers*, etc., de M. Thorpe, vol. II, p. 873, n° 65.

était également chargé de bonnes paroles de Catherine de Médicis pour l'auguste prisonnière¹.

L'année suivante fut marquée par une grande catastrophe : le régent Murray tomba sous les coups d'un assassin. Nous n'avons point à faire le récit de cette tragique aventure, si bien racontée d'ailleurs par M. Mignet²; nous devons seulement consigner ici que le meurtrier, James Hamilton de Bothwellhaugh, ne se sentant pas en sûreté en Écosse, passa dans notre pays³, et que Marie Stuart lui fit une pension sur son douaire⁴.

Une Française écrivait peu de temps après à Marie, de Dunkeld, où elle était venue, "à la requeste de Mesdames d'Hatal et de Ledinston⁵ : " "Madame, j'ay receu par les mains de Mons^r de Levistone la laistre qu'il a pleu à Vostre Majesté me faire cet honneur et faveur m'escire, an laquelle et par lui j'antens la bonne santé et espoir en quoi est Vostre Ma^{te} de bon sucès à voz affaires, qui me donne d'aise et plus de cueur an louer Dieu que ne le puis declarer à Vostre Ma^{te}, le supliant de toute mon affection l'anvoier bien tost, coume lui en fais ordinere requeste et insin que vos fidelles le desirent, le nombre desquels s'omente tous les jours, voians les grandes graces que Dieu vous fait, aient si bien commancé de vous depescher de trois de voz plus grantz enemis." L'écrivain parle ensuite du jeune roi d'Écosse : "Monseigne^r vostre filz est, grâces à Dieu, an bonne santé et en telle souvenance de Vostre Ma^{te}, en l'aige qu'il à, que le pouriés souhetér. Quant sa gouvernante veut savoir de lui laquelle il aime le mieux, de vous ou d'elle, il respond franchement que

¹ *Correspondance de la Mothe Fénelon*, dans le *Recueil des dépêches... des ambassadeurs de France*, etc., t. II, p. 193.

² *Histoire de Marie Stuart*, ch. VIII, t. II, p. 125-128.

³ *Jac. Aug. Thuani hist. sui temp.*, lib. XLVI, cap. XXV, ann. 1570 (édit. Lond., vol. II, p. 768; trad. fr., t. V, p. 698). Voyez encore *Minstrelsy of Scottish Border*, édit. de 1812, vol. III, p. 418, 419, not. à *Cadyow Castle*.

⁴ Labanoff, *Recueil*, etc., t. III, p. 354.

⁵ C'est-à-dire d'Athole et de Lethington.

c'est sa mené Quoin; qui là met en grand courous, disént pré-voir qu'elle pert bien son temps, ce que ne peut estre, aient ja recompences faites de Vostre Ma^{te}, de trop plus grans biens et honneurs qu'elle ne le merite, veu sa mal heureuse ingratitude que est des plus extremes. Pardonnés-moi, Madame, que prans la hardiesse vous an parler insin de colere, à quoi m'emcut la repentence que j'ay d'avoir este si importune à Vostre Ma^{te} pour des personnes de si peu de valeur que son mari et elle sont pour vostre service; et las! je ne le pançois d'eus ni de plusieurs d'autres qui ont receu de vous-mesme ce qui les devoit faire, outre leur devoir, employer leur vie et biens à vous faire le très-humble service qu'ont an volanté ceux que n'ont jamais eu un seul bien fait de Vostre Ma^{te}, mais perte et ennuis de plus grans, qui prenent en telle part que ne s'en soutient, mais que plaise Dieu nous faire la grace vous preservér et bien tost ramener à vostre heureuse prosperité. Au reste, Madame, j'avois entendu que ma fille estoit tombée an grande maladie, de quoi estois fort an peine et an voulois prendre la hardiesse faire très-humble requeste me permettre congé l'envoier querir par deçà pour la maladie qu'elle à, où il a ja fort bon remede, en espetial pour la jonisse; mais veu que plaist à Vostre Ma^{te} faire cet honneur à elle et à moi promettre que prandrés la peine de vous donner soing d'elle, je la lairé encore andurer la fortune et ennuï où est Vostre Ma^{te}, ce que ne voudrois faire avec nulle autre. Et quant aux biens que mantionés an vostre laistre, je n'an demande de plus grans que l'amitié que vous plaist nous promettre, acompagné de consideration des longs et affectionés très-humbles services d'elle et de moi fais à la feu reine vostre mere et à Vostre Ma^{te}, de quoi ne veux douter que n'en fatiés micux que nous né voudrians vous an importuner. Il n'a tins an moi qu'elle n'a heu plus souvent de mon argent; mais je n'é jamais peu trouver seur moien par ce païs ne par la France, ni

non plus de rendre responce à Vostre Ma^{té} de vos laistres, que receus en apvril dernier, où me commandiés faire vos recommandations à Monsieur vostre neveu, à celui que l'avés donné en garde, et que me donnasse soin de ces freres et seurs." Suivent des détails sur ces divers personnages. La lettre se termine par la signature de l'écrivain, *Marye Pyenes*, qui se dit la très-humble et très-obéissante sujette et servante de l'infortunée reine d'Écosse¹.

C'est ici que nous devons nommer M. de Vérac, envoyé dans la forteresse ravitaillée de Dumbarton par Charles IX², qui annonçait l'expédition d'un secours bien plus considérable³. L'é-

¹ Ms. cottonien, Caligula, C. II, folios 32, 33. — C'est à tort que l'auteur du catalogue imprimé des manuscrits cottoniens (p. 95, col. 2, n° 20) appelle la correspondante de Marie Stuart M^{me} Marie Viennes. Une note inscrite en tête de sa lettre lui donne pour date le 15 août 1570. — Marie de Piennes était sans doute parente de M. de Piennes, "lequel fut aussy un très-sage et bon capitaine de fort grande et ancienne maison," etc. (Brantôme, *Hommes illustres et grands capitaines françois*, parmi ses œuvres complètes, t. I, p. 197, col. 1.) Marie Stuart nous apprend qu'il fut envoyé en Écosse en 1563. (Labanoff, Recueil, etc., t. I, p. 191.)

² Tytler, *History of Scotland*, vol. VI, p. 131.

³ On lit dans une lettre du comte de Lennox à Thomas Randal, ambassadeur d'Angleterre en Écosse, en date du 8 juillet 1570 : "Hugh Kennedy est venu me voir; il m'a dit être informé d'une manière certaine par quelqu'un dernièrement arrivé, dans un navire marchand, des côtes de Bretagne, que M. Thomas Flemenge (Fleming), frère du Lord de Bogha, est prêt à s'embarquer pour Dumbarton avec quatre cents arquebusiers, et à y demeurer jusqu'à ce que le château soit complètement fortifié¹." (Ms. cottonien, Caligula, C. II, folio 288 recto.) — En 1568, "Monsieur de Flemyng, celui qui tient Dumbertran," ayant demandé un passeport pour se rendre auprès de Charles IX, "suivant la charge qu'il en avoit de sa maistresse," éprouva un refus péremptoire d'Élizabeth. (Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. II, p. 226, 228. — Labanoff, Recueil, etc., t. VII, p. 141.) — Il reçut la même année, probablement par le frère du comte de Rothes, arrivé à Paris sur les pas d'un gentilhomme du comte de Moray nommé *Elphinstone*, une lettre du roi contenant des éloges pour sa fidélité et ses bons services comme gouverneur du château de Dumbarton, avec des exhortations de persévérer. (Teulet, *Papiers d'État*, etc., append., p. 931, 933, 935.) — Plus tard, M. de la Mothe Fénelon écrivait à son maître : "Et à ceste heure, Sire, il semble que, quant aux

¹ Lord Fleming était alors commandant du château de Dumbarton au nom de la reine. M. de Vérac avait été envoyé pour lui prêter main forte. (Lord Herries, *historical Memoirs*, etc., p. 132, A. D. 1571.) Une lettre de Marie Stuart nous apprend que Lord Fleming blâmait fort son frère de lui avoir envoyé à Dunbar ce qu'il avait reçu en France. (Labanoff, vol. III, p. 208.)

vacuation de l'Écosse par Élizabeth, l'élargissement de l'évêque de Ross¹, emprisonné quelque temps après qu'il eut envoyé en France un de ses serviteurs nommé John Cuthbert², et la reprise avec Marie Stuart d'un traité déjà débattu dans l'été de 1569, coupèrent court à cet envoi. Quant au premier, qui était de deux vaisseaux montés par M. de Vérac et un Écossais nommé John Chisholm, parti de Dieppe le 23 juin³, il fut capturé devant Leith, par le gouverneur, Lord Lindsay des Byres⁴. Ce Chisholm était un agent de Marie fort actif, qui déjà en 1564 avait amené en Écosse de l'artillerie donnée à cette princesse par Charles IX⁵.

deux milords de Flemy et de Leviston, et George de Douglas, que V. M. fera fort bien de les renvoyer toutz trois gracieusement expediez par dellà, et encores quelque nombre de ces Escouçois qui sont en France avecques eulx, qui soient cogneuz affectionnez à vostre service, avec des lettres aux aultres seigneurs escouçois tant de l'ung que de l'autre party, pour les exhorter à ung bon accord entre eulx, et leur prescrire quelque forme sellon vostre intention, à la conservation non-seulement de eulx toutz, mais nommément du petit prince et du repos public, et tui-tion de tout le pays soubz vostre protection, avec quelques deniers cependant, et quelques armes et monitions ausdicts de Lislebourg, lesquelz font ouverte profession de suyvre vostre party," etc. CXXII^e dépêche, du 20 octobre 1571. (*Recueil des dépêches des ambassadeurs de France*, etc., t. IV, p. 259.)

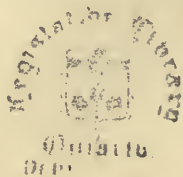
¹ *Bishop Lesley's Negotiations*, dans le recueil d'Anderson, vol. III, p. 89-91. — Labanoff, Recueil, etc., t. III, p. 53. — Pour obtenir sa liberté, Lesley se crut obligé d'adresser à Élizabeth une pièce de rhétorique intitulée : *Joannis Leslæi, Scoti, episcopi Rossensis, pro libertate impetranda Oratio*, etc. Paris, 1574, petit in-8°. Voyez le recueil d'Anderson, t. III, p. 251, en note.

² *Bishop Lesley's Negotiations*, dans le recueil d'Anderson, vol. III, p. 165, 166.

³ *The Bannatyne Miscellany*, etc., vol. III, p. 127.

⁴ Marie Stuart à M. de la Mothe Fénelon, le 18 juillet 1571. (Labanoff, Recueil, etc., t. III, p. 313. Cf. p. 312.) — *Bishop Lesley's Negotiations*, dans le recueil d'Anderson, vol. III, p. 149, 159. — Tytler, t. VI, p. 201, et, d'après lui, M. Mignet, disent que Vérac fut jeté à la côte par la tempête. — Sous la même année 1571, Calderwood parle d'une canonade dirigée par les hommes du régent, des hauteurs de Dow-Craig, contre les vaisseaux de guerre retranchés derrière la muraille de Leith, et enregistre la mort d'un Français nommé Busyne. (*The History of the Kirk of Scotland*, t. III, p. 76.) Rien n'empêche de croire que ce ne fût le sieur de Boucyn, porté comme échanson sur l'état de la maison de Marie Stuart en 1566-67. (Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. II, p. 123.)

⁵ Labanoff, Recueil, etc., t. I, p. 225, 226. — Il est fréquemment question de ce Chisholm dans la correspondance de Marie Stuart, dans les *Papiers d'État* publiés par M. Teulet, et dans le journal de Lesley, où l'on trouve à chaque pas des mentions de Français et d'Écossais passant d'un pays dans l'autre. Le 12 avril 1571, c'est William Leslie de Carny, qui part de Londres pour la France et revient le



Pour Vérac¹, il n'était pas ambassadeur, comme l'appelle Tytler, qui rapporte qu'il fut fait prisonnier à la prise de Dumbarton en 1571²; ce n'était qu'un agent diplomatique chargé d'une mis-

19 juin (*the Bannatyne Miscellany*, etc., vol. III, p. 117, 126); le 23, John Chisholm, qui est dépêché en France avec des paquets de lettres et qui se met en route avec un certain capitaine Muir⁴ et un Français nommé Jacques (p. 119); le 7 mai, Ninian Vymart, le parfumeur, et un Français nommé Guillaume, qui prennent le même chemin (p. 120); le 16 juin, le laird de Skeldon, John Dryisdell² et Alexander Erskine, qui arrivent de France avec des lettres de John Chisholm, de John et de James Davidson, avec prière de répondre à John en Flandre, à James à Paris (p. 126); les 7 et 8 juillet, Michel Gilbert, riche orfèvre et bourgeois d'Édimburgh, venant à la cour et offrant à Lesley des bagues et des reliquaires (*tablettis*) apportés de France avec des lettres confidentielles (p. 129, 130). Il proposait encore de lui fournir des fonds sur Édimburgh à un taux curieux à connaître pour l'histoire de la banque à cette époque, parlait de rendre réponse à Dieppe et faisait l'éloge de l'argent de Paris (p. 131). Lesley mentionne encore, à la date du 10 juillet, le départ pour la France d'un capitaine français (p. 130), et à la date du 6 août, celui d'un archer de la garde du roi nommé Inglis, qui devait être suivi de Lord Livingston, de Thomas Livingston, de John Gordon³, d'Archibald Beaton, d'un Français nommé Didier, et de nombre d'autres renvoyés par le comte de Salisbury et contraints de passer en France (p. 153), où George Douglas s'était rendu le 9 octobre (p. 177). Enfin l'évêque de Ross consigne dans son journal, à la date du 14 septembre, le paiement de 12 écus d'or au soleil à un armurier français, prix d'une arbalète exécutée pour la reine d'Écosse (p. 150); mais il ne dit rien d'un nommé William Murray, barbier du feu roi mari de cette princesse, qui lui avait donné une lettre de recommandation pour son ambassadeur à Paris, l'archevêque de Glasgow. (Labanoff, Recueil, etc., t. III, p. 324.)

¹ Joachim de Saint-Georges, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Vérac, baron de Couhé, etc., fils de Gabriel de Saint-Georges et d'Anne d'Oyron, mort vers 1607. (Bibl. imp., cabinet généalogique, art. *Saint-Georges*.) Il était gendre de l'ambassadeur du Croc. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., t. II, p. 362, n° 96.)

² *History of Scotland*, vol. V, p. 153. — Calderwood donne aussi à M. de Vérac le titre d'ambassadeur : "Vers la fin d'août (1570), dit-il, virent de France, d'abord une pinasse, et ensuite un navire, avec ce fameux ambassadeur M. Virac, un notable pirate. Il apportait avec lui des oranges, des raisins, du biscuit, du pain, de la poudre et des balles, pour approvisionner le château de Dumbarton." (*The History of the Kirk of Scotland*, t. III, p. 12.) — Plus loin (p. 105), le même écrivain rapporte, à la date du dernier jour de juin 1571, la découverte, par les

¹ Peut-être le même que le capitaine Mure indiqué dans une lettre de Marie Stuart comme passant en Écosse. (Labanoff, Recueil, etc., t. II, p. 342.)

² Dans une lettre à l'archevêque de Glasgow, de Chatsworth, le 15 septembre 1578, Marie Stuart parle des négociations secrètes de Catherine de Médicis avec Morton par "Kokhron et Draisdal, lesquels, ajoute-t-elle, vous devez sonder sur ce pour en apprendre, si vous pouvez, l'effect." (Labanoff, Recueil, etc., t. V, p. 58.)

³ Il était fils de Lord Galloway et protestant, ce qui n'empêchait pas Marie Stuart de lui donner une lettre de recommandation en 1571. (Labanoff, Recueil, etc., t. III, p. 374, 383-385.)

sion temporaire en Écosse, comme en avaient eu avant lui Lignerolles¹ et Poigny², et comme en eurent après Mondreville³, la Mothe Fénelon et Mayneville⁴. Conduit à Saint-André, M. de Vérac écrivit, le 20 août 1571, à M. de la Mothe Fénelon une lettre dans laquelle il lui raconte les tribulations qu'il avait eues à souffrir pendant sa captivité⁵, et cet ambassadeur rendit compte, le 7 septembre, de ce qu'il avait fait par suite de cette

soins de Lord Lindsay, de tout l'or que la reine avait pu tirer de son douaire hors de France, dans un coffre apporté en Écosse par John Chisholm. On avait trouvé de plus un chargement de poudre et cinq cents tant arquebuses que mousquets. (Cf. Lord Herries, *historical Memoirs*, etc., p. 138, A. D. 1571.) — Dans l'interval, il était arrivé à Dumbarton un galion avec un messager envoyé expressément par le roi de France pour s'informer de l'état du pays. (Lettre de W. Maitland de Lethington au comte de Leicester, en date du 20 mars 1570, dans l'Histoire d'Écosse de Robertson, appendix n° I, liv. VI.) — Une autre lettre de John Lee à Lord Burghley, datée d'Anvers, le 11 juin 1571, annonce le prochain envoi de quarante mille Gascons en Écosse.

¹ M. Teulet a publié les instructions données à M. de Lignerolles, envoyé en Écosse en juillet 1567. (*Papiers d'État*, etc., t. II, p. 187-190.)

² Une lettre d'Élizabeth au comte de Sussex, du 5 août 1570, nous apprend quelle était la mission de M. de Poigny : " Nous avons eu dernièrement ici, dit-elle, l'ambassadeur français, et un sieur de Poigny, envoyé par le roi de France pour nous solliciter en faveur de la reine d'Écosse, et il lui a été permis de se rendre auprès de ladite reine," etc. (Ms. cotton., Caligula, C. II, folio 345 recto.) — Les " Instructions au sieur de Poigny, gentilhomme ordinaire de la chambre du roy, allant en Angleterre," se trouvent tout au long dans les *Papiers d'État*, etc., t. II, p. 264-266.

³ Voyez les instructions et les lettres données au sieur de Mondreville en mai 1578, parmi les *Papiers d'État*, etc., t. II, p. 369-381. Toutefois, ainsi que le fait remarquer M. Teulet, il n'est pas bien certain que M. de Mondreville soit effectivement allé en Écosse.

⁴ La Mothe Fénelon avait été envoyé en Écosse par la voie d'Angleterre, dès le mois d'octobre 1582; il arriva à Édinburgh le 17 janvier suivant. Le même mois, Mayneville quitta la France pour se rendre directement à son poste. (Moysie, *Memoirs of the Affairs of Scotland*, p. 43, 44; Cf. p. 149.) Voyez dans le t. II des *Papiers d'État*, etc., de M. Teulet, p. 519, 525, 526, 528, 529, 531-563, les documents relatifs à la double mission confiée à MM. de la Mothe Fénelon et de Mayneville pour tâcher de remédier aux conséquences de l'attentat de Ruthven. Voyez encore t. III, p. 337 et suiv. L'ambassadeur espagnol J.-B. de Tassis y annonce à Philippe III le choix que l'on a fait, pour être envoyé en Écosse, d'un cousin de M. de Glasgow. — *L'Instruction baillée au sieur de Maignerille allant en Escosse* a été publiée dans *the Life of Thomas Egerton*, p. 19, col. 2.

⁵ Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. II, p. 284-290. — Voyez encore p. 293, et Lord Herries, *historical Memoirs*, etc., p. 124, 132, 133.

plainte¹. Nous ne savons s'il y fut fait droit, ni si son auteur réussit dans ses négociations; tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'il rentra en France un an après, avec son beau-père du Croc; du moins son arrivée à Berwick est annoncée à Lord Burghley, le 7 octobre 1572, par Sir William Drury, qui informe en même temps le secrétaire d'État du départ pour la France d'un Français, espion ou traître, venant d'Écosse et nommé *Farryer*².

La France avait aussi cessé, depuis l'année 1567, d'entretenir un ambassadeur ordinaire en Écosse, tandis que Marie en avait un en France, l'archevêque de Glasgow, auquel elle avait envoyé des lettres par William Lesley de Carnie, pour demander secours à Charles IX³. Ce n'est qu'en octobre 1585, plus d'un an après l'arrivée à Paris d'un ambassadeur écossais⁴, qu'Henri III se décida à nommer le baron d'Esneval, vidame de Normandie et gendre du secrétaire d'État Pinart, comme son représentant auprès de Jacques VI. Il voulait maintenir la vieille alliance de l'Écosse et de la France, et empêcher les rapports plus étroits qui s'établirent bientôt entre l'Écosse et l'Angle-

¹ ...J'ay dict tout librement (à deux seigneurs de ce conseil) que V. M. ayant entendu la perte des 18000 escuz et des monitions que Chesoin admenoit en Escocce, et la vollerie qu'on avoit faicte au Sr de Verac, agent, arrivant par dellà, d'avoir prins ses pacquectz, ses coffres, son argent, et l'avoir arresté luy prisonnier; et ne sachant que les deux tiers de l'argent fust entré dans Lillebourg.... vous m'aviez commandé, Sire, de faire tenir audict Verac, ou à quelc'un pour luy, le plus destrement que je pourroys, mil escuz, ensemble une aultre petite partie que M. de Glaseo envoyoit par dellà," etc. CCHII^e dépêche. (*Recueil des dépêches... des ambassadeurs de France, etc.*, t. IV, p. 277.)

² Thorpe, *Calendar of State Papers, etc.*, vol. I, p. 362, n^o 96. — Les correspondances du temps font mention d'autres agents secondaires, tels qu'Alexander Whitelaw, agent de Knox, qui se trouvait à Paris en 1559 (*the History of the Reformation in Scotland*, vol. I, p. 393; vol. II, p. 31, 33), et Sandy Clarke, affidé de Murray, qui était en France avant 1568 (Labanoff, *Recueil, etc.*, t. II, p. 117); nous n'avons pas cru devoir nous attacher à les faire tous figurer ici.

³ *Bishop Lesley's Negotiations*, dans le recueil d'Anderson, vol. III, p. 149.

⁴ Voyez *Articles que M. de Seton, ambassadeur pour le roy d'Escosse, traicta avec S. M. T.-C. le xxxvj^e jour d'avril, 1584*, dans *the Life of Thomas Egerton, etc.*, p. 30-32. Cf. p. 21 et 32-34.

terre. Il n'empêcha rien et revint en septembre 1586, sans avoir rien fait¹.

La nouvelle de la Saint-Barthélemy, qui se répandit rapidement de l'autre côté du détroit et parvint chez nos alliés par des Écossais échappés au massacre², contribua puissamment à ruiner l'influence française en Écosse; l'homme qui lui avait porté peut-être les plus rudes coups, le vieux Knox, à moitié paralysé, se faisait porter dans sa chaire, d'où il tonnait avec sa véhémence ordinaire contre les meurtriers des protestants de France et les vouait à l'exécration publique³. Secondé par Sir Henry Killigrew, beau-frère du ministre d'Élisabeth Burghley, envoyé en Écosse en septembre 1572, il n'eut pas de peine à exciter le peuple contre les catholiques et contre Charles IX⁴, qu'un écrivain français représentait comme tenu pour un traître.

¹ M. Mignet, *Hist. de Marie Stuart*, t. II, p. 305, en note. — M. Teulet a publié (*Papiers d'État*, etc., t. II, p. 727-788) la correspondance du baron d'Esneval, qui a fourni matière à un volume dont nous avons déjà cité le titre, t. I, p. 28, en note, ligne 6. Enfin, dans *the Life of Thomas Egerton*, p. 58-61, on trouve deux Mémoires donnés à M. d'Esneval "pour se conduire et comporter en sa charge et legation d'ambassadeur," etc., l'un du 7 octobre, l'autre de décembre 1585.

² On connaît un placard imprimé en gothique et intitulé : *Ane new Ballet set out be aue fugitive Placardian that fled out of Paris at this lait Murther. — Finis Quod Simpelli. Imprintit at Sanctandros be Robert Lekpriuik, Anno Do. 1572*. Cette ballade roule sur la Saint-Barthélemy et stigmatise Catherine de Médicis comme l'auteur du massacre. Robert Sempill conseille ainsi Élisabeth :

Now, wyse Quene Elizabeth, juik to your self,
Dispite them, and wryte them, aue bill of defyance.

(*An Elizabethan Garland : being a descriptive Catalogue of seventy black-letter Ballads, in the Possession of George Daniel, of Canonbury*. London, 1856, in-4°, p. 223. — Ouvrage tiré à vingt-cinq exemplaires seulement et qui n'a pas été mis dans le commerce.)

Les 22 et 25 août 1572, James Kirkaldy annonçait de Paris, aux lairds de Grange et de Lethington, l'assassinat de l'amiral Coligny et leur donnait des détails sur le massacre de la Saint-Barthélemy. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. II, p. 913, n° 70.)

³ Tytler, *History of Scotland*, vol. VI, p. 179. — Le réformateur, dans ses sermons, détournait ses auditeurs d'avoir rien à faire avec la France, qu'il comparait aux pots de viande d'Égypte, remplis de poison sucré. (Raumer, *Contrib. to mod. Hist.*, lett. XXII, p. 119. — Thorpe, *Calendar*, etc., vol. I, p. 253, n° 28.)

⁴ Tytler, *History of Scotland*, vol. VI, p. 179, 180.

par les Écossais¹. Après la mort du réformateur, arrivée peu de temps après², le régent Morton, sourd aux ouvertures de Lord Seton, qui de retour de sa mission en Espagne³, s'efforçait de le gagner à la France⁴, et soutenu par le même Killigrew, reprit les négociations entamées par son prédécesseur avec les seigneurs du parti de Marie Stuart. Il s'adressa d'abord à Kirkaldy de Grange et à Lethington, qui étaient enfermés dans le château d'Édinburgh, où ils attendaient les secours que leur avait promis la cour de France s'ils tenaient jusqu'à la Pentecôte de 1573⁵; ses ouvertures restèrent sans résultat. Ces deux chefs continuèrent à se défendre; mais l'assistance sur laquelle ils comptaient leur manqua. Un Écossais, Stephen Wilson, envoyé de France avec des lettres du roi et de l'archevêque de Glasgow au capitaine du château, fut arrêté⁶; Lethington succomba dans une prison, tandis que le laird de Grange, réalisant la sinistre prédiction de Knox, fut pendu avec son frère, revenu de France deux ans auparavant⁷, sur la place de la Croix, à Édinburgh⁸. Nombre d'autres se réfugièrent chez nous⁹.

¹ Sinner, *Catal. codic. Mss. Bibl. Bern.*, etc., t. III, p. 313.

² Tytler, *History of Scotland*, vol. VI, p. 493.

³ Le manuscrit cottonien, Caligula, C. III, folio 145, renferme un extrait des négociations entreprises par Lord Seton pour tâcher de faire déclarer le roi Catholique en faveur de Marie Stuart. Cet extrait, en français, porte la date de 1571-2.

⁴ Lettre de Killigrew à Burghley, 9 mars 1572-3, citée par Tytler, t. VI, p. 203.

⁵ L'ambassadeur anglais Walsingham écrivait de Paris, le 24 janvier 1572, qu'ils avaient promis de rendre le château à la personne que le roi désignerait, moyennant qu'il leur serait donné de quoi vivre en France. (Sir Dudley Digges, *the compleat Ambassador*, etc. London, 1655, in-folio, p. 314, 315.)

⁶ Lettre de Killigrew à Burghley, citée par Tytler, vol. VI, p. 203. — Voyez, sur Stephen Wilson, serviteur de Marie Stuart, pour lequel cette princesse demandait en 1566 un passeport qui lui permit de passer en France (Labanoff, *Recueil*, etc., t. VII, p. 309, 310), une note de M. David Laing à Knox, vol. II, p. 180. Un autre Wilson, Luke, qui était dans le commerce, fit aussi plus d'une fois ce voyage. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 179, nos 21, 29.)

⁷ *Diary of John Lesley*, etc. 22 mai 1571. (*The Bannatyne Miscellany*, etc., vol. III, p. 128.)

⁸ Tytler, *History of Scotland*, vol. VI, p. 212.

⁹ *Bishop Lesley's Negotiations*, dans le recueil d'Anderson, vol. III, p. 244.

Parmi eux se trouvait Sir Adam Gordon d'Auchindown, avec Sir George Gordon de Gight et six autres personnes. Il passa sur le continent au commencement de 1574¹, peu après la conclusion de la paix, et fut très-bien reçu et honorablement traité par Charles IX. A cette époque, Lord Forbes avait un fils nommé *Arthur*², qui avait juré la mort de Sir Adam, pour venger celle de son oncle, appelé *Black Arthur*, tué à la bataille de Tillianus, le 9 octobre 1571. Pour tenir son serment, il se rend à Paris, où son nom de famille n'était pas inconnu³, s'associe avec des enfants de la matre, gens prêts à tout faire, et complotte avec eux d'assassiner Sir Adam pendant la nuit, s'engageant à laisser à ses complices les chaînes d'or de la victime et de ses amis. Dans ce but, Forbes et son monde s'embusquèrent dans le quartier de l'université, non loin de la porte Saint-Jacques, et attendirent, dans le silence de la nuit, la sortie de Sir Adam de chez l'archevêque de Glasgow, alors ambassadeur d'Écosse en France. A ce moment, les meurtriers font feu sur Auchindown, le blessent à la cuisse, et, croyant l'avoir tué, prennent immédiatement la fuite. Ses serviteurs les poursuivent sans pouvoir les atteindre. Heureusement ils trouvent le chapeau de Forbes, où était écrit le nom du lieu de leur rendez-vous, et

¹ On voit, cependant, par une lettre d'un certain Henry Gaynier à Lord Burghley, en date du 16 octobre 1573, qu'il y avait alors un Adam Gordon à la cour de France, où il intrigait contre la réforme (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. II, p. 915, n° 8), comme un M. d'Ogilvy, que Marie Stuart recommandait, en janvier 1575, à l'archevêque de Glasgow et au cardinal de Lorraine, d'envoyer en Écosse (Labanoff, *Recueil*, etc., t. IV, p. 249, 250); peut-être le laird de Pury Ogilvy, dont on a des lettres à M. de Courcelles. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 546, n° 60. Cf. p. 544, n° 53.)

² En 1563, nous voyons Randolph recommander à Sir William Cecil un capitaine Forbes, sur le point de passer en France. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 190, n° 34.)

³ Voyez Dempster, *Historia ecclesiastica gentis Scotorum*, liv. VI, p. 289 bis (*Forbassus*) et 290, n° 529 (*Elias Forbasius*). — Un peu plus tard, Andrew Forbes, l'un des plus jeunes fils de l'évêque d'Edinburgh, enseignait les humanités à Saint-Jean-d'Angely. (*Catalogues of Scottish Writers*. Edinburgh, 1833, in-8°, p. 124.)

John Gordon de Longormes, qui était alors gentilhomme de la chambre de Charles IX, informé du fait, en instruisit immédiatement le roi. Par son ordre, le grand prévôt de l'hôtel se porta avec ses gens au lieu du rendez-vous pour arrêter les coupables. Arrivés à la maison où ils étaient, les serviteurs de Sir Adam, dans leur impatience, s'y précipitèrent et tuèrent Forbes; mais tous ses complices furent arrêtés et finirent leur vie sur la roue, où, tout mort qu'il était, il fut également placé. Sir Adam ne tarda pas à guérir de ses blessures et revint en Écosse¹.

Cette même année, le conseil de la ville d'Édinburgh passait un traité avec un Français, dont le nom ne nous a pas été conservé, pour l'établissement d'une école dans cette ville; il devait apprendre aux enfants la langue française avec les mathématiques élémentaires, et recevoir pour chacun d'eux annuellement la somme de 25 shillings, monnaie d'Écosse, et des appointements de 20 livres, durant le bon plaisir du conseil².

Le français était alors enseigné dans les écoles principales d'Écosse, sans doute par nos compatriotes. Pour n'en citer qu'une, à l'école de grammaire de Perth, alors fameuse et fréquentée par des fils aînés de nobles et de grands propriétaires, on ne parlait que français dans la maison du principal, qui recevait à sa table plusieurs de ces jeunes gens; dans les classes

¹ *The History of the ancient, noble, and illustrious Family of Gordon, etc.*, by Mr. William Gordon of Old Aberdeen. Edinburgh, 1726, in-8°, vol. I, p. 381. — Castelnaud de Mauvissière écrivait de Londres, le 22 octobre 1584 : " Il y a une grande querelle audict Escosse entre les Gourdots et les Forbois, et sont armez les ungs contre les aultres, " etc. (Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. II, p. 687.) Cette querelle, à ce qu'il semble, datait de loin. Sir William Drury, écrivant à Lord Burghley, de Berwick, le 19 octobre 1571, lui parle d'un combat entre Adam Gordon et les Forbes. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 331, n° 73. Cf. p. 332, nos 79, 83; p. 334, n° 93; p. 907, n° 75.) — Il existe une curieuse histoire rimée des querelles et des luttes à main armée de la maison de Gordon, publiée à Édinburgh en 1837, in-4°, par Ch. Kirkpatrick Sharpe, sous le titre de *Surgundo; or the valiant Christian*, etc.

² Reg. du conseil de la ville d'Édinburgh, cités par Maitland. (*The History of Edinburgh*, etc. Edinburgh, MDCCLIII, in-folio, liv. I, ch. III, p. 34, col. 1.)

et aux champs, on se servait exclusivement du latin¹. Plus tard, un musicien français viendra à son tour proposer aux magistrats d'Édimbourg, gouverneurs de l'hôpital de Heriot, de donner des leçons de musique religieuse aux élèves de cet établissement²; mais rien ne nous indique que sa demande ait été couronnée de succès, et cependant cet élève du fameux Lambert était vraisemblablement un habile maître³.

Le supplice du laird de Grange et de son frère, et la déroute du parti dont ils étaient les chefs, vinrent combler la coupe d'amertume dont Marie Stuart était depuis longtemps abreuvée. Prisonnière d'Élizabeth, qui ne permettait pas toujours aux Écossais d'arriver jusqu'à elle⁴, cette princesse espéra pouvoir

¹ *Coronis to Row's Historie of the Kirk of Scotland*, part I, p. 210.

² La pétition de cet artiste, nommé *Louis de France*, est du 8 septembre 1684; elle a été publiée par M. James Maidment (*Analecta Scotica*, etc., second series. Edinburgh : MDCCCXXXVII, in-8°, p. 263, 264), qui ajoute que l'on ne sait rien de plus sur notre compatriote, sinon qu'il reçut une petite gratification de la Faculté des Avocats, on ignore à quel titre.

³ W. Dauney, *ancient Scottish Melodies*, etc. Edinburgh, M.DCCC.XXXVIII., in-4°, p. 21.

⁴ "Le Sr de Carteley s'en est revenu très-content en toutes sortes de VV. MM.; il a bien congé de passer en Escosse, mais non d'aller voir la reyne, sa mestresse," etc. XCIV^e dépêche de La Motte Fénelon, du 9 mars 1570. (*Recueil des dépêches... des ambassadeurs de France*, etc., t. III, p. 81.) — Une lettre de Thomas Randolph au comte de Sussex, datée d'Édimbourg, le 2 avril 1570, nous donne quelques détails sur ce laird de Gartly, l'un des agents les plus actifs de Marie Stuart : "N'étant pas plus en état, dit l'écrivain, d'informer Votre Seigneurie de la cause de l'arrivée du Français dans ce pays, que je ne l'étais quand j'écrivais mes dernières lettres à Votre Seigneurie, j'ai jugé à propos de Lui faire savoir dans quel but il est venu et ce qui doit vraisemblablement en résulter. J'ai également écrit, au sujet de Tharnball (Turnbull?), d'un Écossais appelé le laird de Gartlie, dont j'ai appris ainsi beaucoup, qu'il était dépêché de France par la voie d'Angleterre pour être en Écosse à l'époque vers laquelle le Français arriverait à Dumbarton. Il était adressé à l'ambassadeur de France résident, et avait la permission de parler avec la reine d'Écosse, dont il a apporté un très-grand nombre de lettres." (Ms. cotton., Caligula, C. II, folio 182 recto.) — Le 30 janvier 1568-69, Marie Stuart annonce le prochain départ de son serviteur pour l'Écosse. (Labanoff, t. II, p. 295.) — Deux autres lettres d'Alexander Leslie à l'évêque de Ross, de Rotheram, les 12 et 13 février 1569, nous apprennent la détention du laird de Gartlie et de l'écrivain par ordre du comte de Sussex, qui leur avait défendu de retourner à Tutbury, et l'arrivée d'ordres pour laisser passer librement les Écossais, conséquemment l'élargissement du laird de Gartlie. (Thorpe, *Calendar of*

la fléchir en évitant à l'avenir tout ce qui semblait de nature à donner de l'ombrage à sa bonne sœur; laissant respirer son secrétaire français Raullet¹, elle restreignit ses correspondances, qui furent surtout relatives aux affaires de son douaire en France, et dans lesquelles elle n'oubliait ni ses serviteurs²

State Papers, etc., vol. II, p. 871, nos 48, 49.) — Une lettre du comte d'Essex à Cecil, d'Alnwick, le 12 avril de l'année suivante, donne avis du prochain départ de l'ambassadeur français pour retourner dans son pays, et suggère l'idée d'envoyer quelques navires pour l'intercepter et s'emparer de lui et de ses papiers. (*Ibid.*, vol. I, p. 381, n° 47.) — Trois jours auparavant, Th. Randolph annonçait au comte de Sussex la présence à Linlithgow du Français venu à Dunbarton. (Ms. cotton., Caligula, C. II, folio 189 recto.) — Cette ville n'étant pas le siège d'un évêché, on ne peut que traduire par *Dunblane* le titre de *Dumbryttaine* que prend un évêque (probablement William Chisholm, que nous reverrons évêque de Vaison, en Provence), dans une lettre à un certain Gartuly, datée de Warson, le 31 mars 1571, lettre où il lui reproche durement d'avoir desservi l'archevêque de Glasgow auprès du cardinal de Lorraine. (Ms. cotton., Caligula, C. III, folio 57 recto.) Enfin, le 4 janvier 1597, l'archevêque de Glasgow écrit de Paris à Marie Stuart que Barclay de Gartley, à son arrivée à Édinburgh, en décembre dernier, a été arrêté et mis en prison par ordre de Morton, pour avoir divulgué ce qu'il avait entendu dire à Londres de l'envoi du testament de Bothwell à la reine Élisabeth. (Keith, *History of the Affairs of Church and State in Scotland*, appendix, p. 142. — Labanoff, Recueil, etc., vol. IV, p. 339.)

¹ Il est nommé dans l'état de la maison de la reine publié par M. Teulet (*Papiers d'État*, etc., t. II, p. 124, 138), et dans celui qui l'a été par M. Hunter (*Hallamshire. — The History and Topography of the Parish of Sheffield*, etc. London, 1819, in-folio, ch. VI, p. 66). — Parmi les noms, en partie français, qui figurent sur ces listes, on remarque celui de M^{me} de Creich, qui rappelle le Robert Crete, ou Crecte, clerc de fruiterie, porté sur les comptes des dépenses d'une autre princesse écossaise en France, Marguerite Stuart, première femme de Louis XI, comptes qui s'étendent de 1443 à 1445 et sont conservés dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, supplément français n° 1496. Voyez folios 8 verso, 18 recto, 27 recto, etc. — Indépendamment des états que nous venons de citer, il existe un "Menu de la maison de la reine, faict par Mons. de Puisguillon, 1562," publié en 1818, in-4°, par Thomas Thomson, à un petit nombre d'exemplaires, qui n'ont pas été mis dans le commerce.

² Le 8 mai 1574, Marie Stuart annonçait qu'elle enverrait un rôle de ceux qu'elle voulait être récompensés en France, et faisait mention du bonhomme Walkar, serviteur de l'archevêque de Glasgow, et de son propre écuyer de cuisine. Le 18 juillet, elle recommandait que Servès et sa femme fussent payés, et qu'il fût fourni à celui-ci de l'argent pour se rendre en Écosse afin de rapporter l'inventaire des meubles de la reine qu'il avait eus en garde. (Labanoff, Recueil, etc., vol. IV, p. 168, 188.) Plus tard, elle termine ainsi une lettre au même prélat : " Pour haste je fairay fin après vous avoir prié d'avoyr deux des freres de Courle recommandés aux Jésuites, où je leur veux donner pention, tant pour son fidelle service, que

ni ses compatriotes malheureux¹. Pour charmer les loisirs de sa captivité, elle élevait des oiseaux, s'entourait de chiens de diverses espèces, et se livrait à des travaux d'aiguille : "M. de Glasco, écrivait-elle, je vous prie me fayre recouvrer des tourterelles, et de ces poules de Barbarie... je prendrois plesir de les nourrir en cage, comme je fays de tous les petits oyseaux que je puis trouver. Ce sont des passetemps de prisonniere²." Une autre fois elle lui demandait de petits chiens : "Si M. le cardinal de Guyse, mon oncle, lui disait-elle, est allé à Lyon, je m'assure qu'il m'enverra un couple de beaux petits chiens, et vous m'en achesterez autant; car hors de lire et de besoi-gner, je n'ay plesir qu'à toutes les petites bestes que je puis avoir.... Il me les faudroit envoyer en des paniers bien chaudement³," précaution qui devait lui valoir un attachement, même au-delà du tombeau⁴. Elle demandait encore à son agent

pour la nécessité où j'ay ouy que tous ses enfans sont depuis la mort de leur mere... Il s'en va presentement deux enfans angloys, nommés Brees : je suis bien tenue à leur mere; faites-les souvent visiter, et, s'ilz sont malades, panser à mes despences, et j'en aloueray les parties. J'ay donné aussi une place de mes escolliers au filz de la femme de Bastien. Faites-le recevoir; il ira avec lesdictz deux Angloys." (Labanoff, t. IV, p. 237.) — Ces deux Anglais l'étaient-ils réellement? Il est de fait qu'il y avait dans le nord de l'Écosse une famille de Brea, qui n'était pas sans notoriété. On conserve à la bibliothèque du New College, à Édinburgh, un volume manuscrit intitulé : *Some miscellany Questions of Divinity, polemical and practical*, by Sir James Frazer of Brea, Baronet.

¹ "Quant aux vingt mil livres que le roy veut donner pour les Escossois, je vous prie les distribuer, car, les voyant tous les jours, comme faites, vous pouvez mieux congnoistre leur nécessité que moy, et je n'ay loisir pour ceste foys de vous en donner roolle ou instruction; mais j'aloueray ce que vous ferez, et vous en recom-manderay en particulier M. de Ross, Gartly, William Walear et le capitaine Car." Marie Stuart à l'archevêque de Glasgow, de Sheffield, le 26 décembre 1574. (Labanoff, Recueil, etc., t. IV, p. 246, 247.) — Plus loin (t. V, p. 41), on voit, en 1577, cette princesse entretenir le même prélat de sommes qu'il doit distribuer, à Paris, aux Anglais et aux Écossais nécessaires.

² Labanoff, Recueil, etc., t. IV, p. 483.

³ *Ibid.*, p. 223-229.

⁴ "Fut trouvée une petite chienne dedans sa robbe, qu'il l'avoit suivie en bas, laquelle une grande princesse de France a voulu avoir pour l'amour de la def-funte." (*La Mort de la royne d'Escosse*, dans le recueil de Jebb, vol. II, p. 641. Cf. Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. II, p. 884.)

des objets de goût pour les offrir à Élizabeth. "Si mon oncle, monsieur le cardinal, écrivait-elle encore à l'archevêque de Glasgow, me vouloit envoyer quelque chose de jolly, ou bien des brasselets, ou un miroir, je le donnerois à la royne... Si vous trouvez quelque chose de nouveau, faites-le moy achepter..., et si mon oncle devoit quelque devise à propos entre elle et moy, ces petites folies-là fairoient plus tost couller le temps avec moy que nulle autre chose¹."

Le cardinal de Lorraine mourut. Marie Stuart, dont il était le principal appui à la cour de France et qui l'aimait beaucoup, ressentit un profond chagrin, et s'abandonna au désespoir, surtout en voyant Henri III renouveler son alliance avec Élizabeth et donner le duché de Touraine en apanage à son frère². Cepen-

¹ Labanoff, Recueil, etc., t. IV, p. 213, 214. — On trouve dans le Catalogue de Thorpe, t. II, p. 915, n° 11, l'analyse d'une lettre du cardinal de Lorraine à sa nièce, du 1^{er} février 1574, dans laquelle, entre autres choses, il lui parle d'une recommandation de l'archevêque de Glasgow.

² Après la mort de François II, la reine Marie était entrée en possession du duché de Touraine, qui lui avait été assigné pour douaire. Pendant sa prison, elle n'en faisait pas moins percevoir ses revenus par Gilles du Verger, son chancelier, qui était en même temps président au présidial de Tours, et qui vint la voir à Chatsworth en 1573. (Labanoff, Recueil, etc., t. IV, p. 78.) En 1576, Henri III ayant donné ce duché en apanage à François duc d'Alençon, Marie Stuart forma opposition, le 23 mai, au parlement de Paris, à l'enregistrement des lettres-patentes. La cour lui ayant donné acte, le roi, six mois après, lui accorda en échange le comté et le bailliage de Vermandois, avec promesse de la dédommager du surplus, au cas que le revenu n'en fût pas de la même valeur, et quatre ans plus tard, ordre fut donné au conseil d'aviser à la compensation du duché de Touraine et à la maintenue de Marie Stuart dans le comté de Senlis. Voyez Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. II, p. 359-364, 445 (et, pour l'ordonnance constitutive du douaire de Marie Stuart, t. I, p. 734); Chalmel, *Histoire de Touraine*, t. II, p. 350, ann. 1560. — En 1582, l'intendant des affaires de la reine d'Écosse en Vermandois était l'avocat du Ruisseau, qui lui rendit visite dans sa prison. (Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. II, p. 521.) — L'Estoile, venant d'enregistrer la mort de son beau-frère, M. du Cast, conseiller du roi en son conseil d'État et privé, ajoute que la veille le chancelier lui avait envoyé ses dépêches pour les sceaux de la reine d'Écosse, "que M. de Guise lui fist avoir, nonobstant toutes brigues au contraire." (*Journal de Henri III*; dans la collect. Petitot, 1^{re} série, t. XLV, p. 288. — Au volume précédent, p. 49, il est fait mention de la vente du domaine de la feue reine d'Écosse au pays de Poitou, en 1587.) — Le manuscrit cottonien Caligula, B. IV, folio 286 recto et verso, renferme une longue note en français, de l'archevêque de

tant il se préparait en Écosse une révolution qui devait ranimer les espérances de l'auguste prisonnière. Esmé Stuart, connu sous le nom de M. d'Aubigny, quitta la cour de France et parut à la cour de Jacques VI¹, chargé d'une mission secrète du duc de Guise. Remarquable par les grâces de son esprit et de sa personne, il ne tarda pas à devenir le favori de son maître, qui le combla de dignités. Sans s'arrêter à ce que l'ancien régent avait pu faire pour la France², il ne craignit point alors de s'attaquer au comte de Morton, qui était à la tête d'un parti puissant en Écosse. Secondé par un Français qui l'avait suivi³

Glasgow, concernant le douaire de la reine d'Écosse. Cette princesse lui reprochait, en 1574, de ne pas lui avoir fait connaître qu'il désirait la charge de chancelier, occupée par le président du Verger; cependant celui-ci ne fut pourvu de l'état de lieutenant de Touraine qu'en 1584. (Labanoff, Recueil, etc., t. IV, p. 163; t. V, p. 455.)

¹ Tytler, *History of Scotland*, vol. VI, p. 261, 262. — Labanoff, Recueil, etc., t. V, p. 401, not. 4. — Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. II, p. 407, 408.

² En février 1576-7, il avait permis l'exportation du blé à l'étranger, notamment en France. (Chambers, *Domestic Annals of Scotland*, etc., vol. I, p. 112.) — Plus tard, un Écossais, Francis Tennent, d'Édinburgh, obtiendra la permission d'exporter des farines d'Écosse en France, en compensation des pertes que lui avaient fait éprouver les ligueurs (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 599, nos 120, 121), et chargera 8,000 boisseaux de cette denrée sur un navire armé en course pour s'indemniser sur l'ennemi. (*Ibid.*, p. 588, no 22.)

³ James Melville écrit à la date de 1578 : " Cette année, M. d'Aubigny arriva de France avec des instructions de la maison de Guise et avec plusieurs modes et joujoux.... Il amena avec lui un M. Mombirneau, esprit subtil, joyeux garçon, très-dispos de son corps et propre à tous égards à ensorceler la jeunesse d'un prince." " Mr. Nicol Dalgles, ajoute Wodrow en note, m'a dit que la mère de ce Mombirneau était une dame très-pieuse, qui les traita avec beaucoup de politesse en France, à Bourges en Berry, et les informa de la mission de M. d'Aubigny en Écosse, dont il fit part à son tour aux ministres d'Édinburgh." (*The Diary of M. James Melville*, p. 59.) Ceux-ci, à ce qu'il paraît, ne se montrèrent guère reconnaissants. Le 7 décembre 1580, l'un d'eux, Walter Balcanqual, s'emporta violemment, dans un sermon, contre les courtisans français; l'oreille du roi, disait-il, était polluée par un ruffian français, voulant parler de Mombirneau, etc. (Calderwood, *the History of the Kirk of Scotland*, t. III, p. 480. Cf. p. 772-776.) — Cette même année, Mombirneau devait être renvoyé en France. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 409, no 1580; p. 412, no 74.) Le 3 octobre de l'année suivante, un agent anglais annonce l'arrivée du même en Écosse, avec des portraits de dames recommandées au roi, en même temps que des lettres du duc de Guise à Jacques VI contenant des offres de services. (*Ibid.*, p. 423, no 62.) Nul doute que ce Mombirneau ne soit le même personnage au sujet duquel Marie

et par le capitaine de la garde royale, James Stewart, qu'il avait peut-être connu sur le continent, où cet officier avait fait la guerre, il traita le bourreau de Kirkaldy de Grange comme celui-ci avait été traité, avec cette différence que Morton fut décapité après être resté plus de cinq mois en prison¹.

Cette mort réjouit Marie Stuart, qui ne cessait d'ailleurs de recevoir des assurances de concours du dehors. Henri III, à ce qu'il paraît, alla même jusqu'à lui promettre que l'ancien privilège qu'avait la couronne d'Écosse de nommer les archers de notre garde écossaise, lui serait rendu; mais il en fut de cette promesse comme de tant d'autres : elle n'eut aucune suite², et la compagnie écossaise, rétablie en 1565 et placée sous le com-

Stuart écrivait en ces termes à l'archevêque de Glasgow, à la date du 18 septembre précédent : "J'ay les deportemens de mon filz fort malagreables, et feray tout ce je pourray pour l'en retirer, ou l'en discrediter; comme, par delà, je vous prie d'y travailler par le moyen de mon dict cousin M. de Guise, qui en [parlera] librement audict conte de Lennox; pour le moins qu'il le retienne ceste foys le plus longuement en France, souzb esperance de la charge qu'il pretend avoir du secours d'hommes requis de mon filz. En quoy je ne trouveray jamais bon qu'il soit employé, ny en aulcune negotiation d'importance, estant tel qu'on me le descript." (Labanoff, Recueil, etc., t. V, p. 259, 260.)

¹ Chambers, *Domestic Annals of Scotland*, vol. I, p. 142-145. — Auparavant, p. 125, on voit un marin de Leith, David Hume, en prison à Bordeaux en 1579. — L'année précédente, des marchands écossais se plaignaient à M. de Castelnau d'avoir été dépouillés, en Bretagne, d'environ 20,000 écus de marchandises, et de ne pouvoir en obtenir la restitution. Résolus de rentrer en possession de leur bien, ils avaient demandé et poursuivi une commission pour arrêter ceux de leurs spoliateurs et des villes qu'ils habitaient, jusqu'à concurrence de leur perte. (Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. II, p. 393.) — La dépêche du capitaine Cockburn (*ibid.*, p. 390, 391) d'où nous extrayons ces particularités se termine par une recommandation pour le comte de Bothwell, qui passa en France, et l'annonce des dispositions de ce jeune homme et de plusieurs autres seigneurs écossais à se faire bons Français et catholiques.

² "Il faudroyt que vous-mesmes recerchiez entre noz amis, quelque moyen secret... par quelques archers de sa garde escossoise, passans de France en Escosse par ce pays. En quoy il faudroyt bien aviser de faire bon choix, la plupart desdicts Escossoys estans à la devotion de ceuz de deçà, faulte que l'on m'a osté l'ancien privilege de nommer à ladiete garde des gens de bien et dont je peusse respondre, comme aultresfoys il se faisoyt, et le roy de France m'avoyt promis, il n'y a que six ans." Marie Stuart à M. de Châteaufort, de Chartley, le 24 mars 1586 (Labanoff, Recueil, etc., t. VI, p. 263.)

mandement du comte d'Aubigny, frère du comte de Lennox¹, continua à recevoir ses chefs du roi de France².

A partir de cette époque, elle avait éprouvé des vicissitudes dont nous devons faire mention. En 1568, vingt-cinq archers écossais de la garde du roi qui servaient avec le prince de Condé avaient été cassés et remplacés par des catholiques, sur la présentation de l'archevêque de Glasgow³. En 1574, les archers écossais, sans doute ceux qui étaient en congé dans leur pays, avaient reçu l'avis de retourner en France⁴. Enfin, dans une note diplomatique de l'an 1579, on voit qu'à l'annonce de la formation d'une garde pour Jacques VI, plusieurs gentilshommes avaient quitté la France pour se faire coucher sur l'état⁵.

¹ Paul de Foix à Catherine de Médicis, de Londres, le 28 juin 1563 (*ibid.*, vol. VII, p. 57); et le 22 août de la même année. (Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. II, p. 65.) — Le 20 janvier 1566-7, Marie, écrivant à l'archevêque de Glasgow, lui recommandait d'obtenir pour le jeune prince son fils le commandement de la garde écossaise, donné ou promis à un fils du duc de Savoie; et le 18 février, elle revenait à la charge. (Labanoff, *Recueil*, etc., t. I, p. 395, 396; t. II, p. 8.) Enfin, en 1574, cette princesse ordonnait au même ambassadeur de parler "en faveur d'Adam Gordon pour obtenir la place de capitaine de la garde écossaise, M. de Losse étant pourvu en plus grande charge." (*Ibid.*, t. IV, p. 169. Cf. p. 204.)

² Le capitaine des cent archers de la garde écossaise du roi était, depuis 1585, Joachim de Chasteauvieux, seigneur de Verson. Voyez l'*Hist. général. et chronol. de la maison roy. de France*, t. IX, p. 83; et l'*Hist. général. de la maison des Chasteigniers*, liv. III, ch. VII, p. 327.

³ Lettre du capitaine Cockburn au régent Murray, envoyée de Dieppe par le canal de Sir William Cecil. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 261, n° 8.) — Ce Cockburn, qui, dans une autre lettre à ce dernier, du 2 octobre 1565, s'annonce comme arrivé à Édimburgh et raconte ses entrevues avec la reine d'Écosse et M. de Mauvissière (*ibid.*, p. 221, n° 58), était un espion de Cecil et un instrument dans ses mains contre Marie Stuart. Il avait, cette année, accompagné Mauvissière en Écosse pour tenter de faire pardonner Murray et ses associés. (Tytler, *History of Scotland*, vol. VII, p. 12.) Voyez, sur le même personnage, ci-dessus, t. I, p. 282, 516, 517; et Thorpe, vol. I, p. 222, n° 63; p. 227, n° 1; p. 264, n° 46, etc. En 1576, devenu vieux, il songeait à revenir en France. (Thorpe, vol. I, p. 394, n° 9.)

⁴ Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., t. I, p. 383, n° 16.

⁵ *Papiers d'État*, etc., t. III, p. 331. — Quelques lignes plus haut, on lit : "Il est arrivé d'Écosse... un seigneur du pays nommé capitaine Robert Stuart, parent du jeune roy, et plusieurs autres," etc. M. Teulet conjecture avec raison qu'il doit y avoir erreur de nom, et qu'il s'agit de James Stewart, que l'on retrouve à Paris en 1586. (*Ibid.*, p. 514.)

Cette garde eut pour commandant le second fils du laird d'Oehiltree, qui ne tarda pas à partager avec M. d'Aubigny la faveur de son maître et à renverser Morton. Il s'appelait James Stewart, comme un archer du corps qui se rendait en France en 1570¹.

Un document original, contenant des instructions de Marie Stuart à son ambassadeur l'évêque de Ross pour traiter avec la reine Élisabeth, nous fait connaître l'état de cette garde en cette même année 1570. Elle consistait en cent hommes d'armes, cent archers de la garde et vingt-quatre archers du corps, qui entouraient la personne royale². Après la réforme, les privilèges de ces étrangers furent considérablement diminués³; néanmoins Henri III se défendait d'y avoir touché. A s'en rapporter aux réponses faites verbalement à l'ambassadeur Seton en 1584, S. M. avait laissé et continué cette garde tout ainsi qu'elle l'avait trouvée à son avènement à la couronne; il n'y avait que le capitaine en chef qui fût français⁴: le lieutenant,

¹ Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 316, n° 62. — Cinq ans auparavant, Marie demandait un sauf-conduit pour un archer du même nom qui faisait le même voyage. (Labanoff, Recueil, etc., t. VII, p. 295, 296.)

² Ms. de la Bibl. Cotton., Caligula, C. II, folio 502 recto. — Dans cette pièce, publiée par le prince Labanoff, t. III, p. 138-145, Marie Stuart se refuse à consentir à certaine proposition d'Élisabeth, dans la crainte de perdre son douaire en France, le privilège que ses sujets ont de fournir une garde aux rois, "avec tous les autres privilèges dont jouissent les marchands, les étudiants et autres, qui ont des héritages, des bénéfices et des pensions de ce royaume, avec plusieurs autres commodités et honorables promotions," etc.

³ *Miscellanea Scotica*, vol. IV, p. 91. — L'éditeur cite "The Life and Death of King James the Fifth of Scotland... from the French, printed at Paris, 1612."

⁴ Le Pippe de Nœuville ne manque pas de rapporter que Jean d'O, seigneur de Maillebois, qui succéda à Jacques de Lorges, seigneur de Montgommery, fut le premier capitaine français de la garde écossaise; qu'ensuite elle n'a été commandée que par des chefs de notre nation, ce qui a introduit dans ses rangs nombre de Français. (*Abregé chronologique et historique de l'origine de la maison du roi*, etc., t. I, p. 6. Cf. *des Dames Gallantes*, cinquiesme discours, dans les *Oeuvres complètes de Brantôme*, t. II, p. 397, col. 2.) Le P. Daniel attribue ce changement à la mort précipitée de François II, au retour de Marie Stuart en Ecosse, à ses malheurs, à l'établissement de la réforme, enfin à la réunion de ce royaume à ceux d'Angleterre et d'Irlande, ce qui rendit les intérêts de l'Écosse communs avec eux. (*Histoire de la milice française*, liv. X, ch. 1^{er}, t. II, p. 131.)

l'enseigne et les exempts étaient écossais¹. Ce fut alors Henri IV, ou plutôt Louis XIII, qui changea tout cela; car sous ce règne on trouve un Français pourvu d'une place d'exempt dans la garde écossaise².

A l'époque où Marie Stuart s'occupait ainsi d'elle, cette garde comptait dans ses rangs un Gordon qui, quelques années après, devint allié d'une maison noble de France par un mariage. Le 27 septembre 1577, Guiotte Gordon, veuve de Richard Scot, écuyer, homme d'armes de la compagnie du grand écuyer de France, épousait en secondes noces, par contrat passé à Savigny, paroisse de Billy, près de Clamecy, Claude de Courvol. Ce contrat fut signé de noble François de Gordon, écuyer, homme d'armes de la même compagnie, frère de Guiotte, et de Nicolas l'Allemand, écuyer, seigneur de la Brosse et de Villepreux. Deux ans après, cette dame était encore veuve; on la trouve ainsi qualifiée dans trois actes d'échange et de bail d'héritages, passés devant le même notaire les dernier juin 1579, 17 avril 1580 et 11 août 1587³.

Au reste, cette alliance n'était pas la seule que la maison de Courvol devait contracter avec des Écossais ou des gentilshommes d'origine écossaise. Elle s'unit avec les d'Anstrude par le mariage de Jean Guy de Courvol avec Edmée Beshave, sœur de Jeanne Beshave, mariée en 1394 à André François d'Anstrude⁴.

Un autre nom plus connu, celui de Moreton-Chabillant, a droit de figurer ici, après ce que nous venons de dire du régent

¹ Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. II, p. 645.

² Voyez, parmi les lettres de noblesse extraites des registres de la cour des aides, etc. (Arch. de l'Emp., Z 756, p. 139, 140), celles qui furent accordées à François de la Rivière, du pays de Champagne. On y voit qu'enrôlé dès l'âge de dix-sept ans, en l'an 1606, dans le régiment des gardes d'Henri IV, il était enfin devenu, en 1618, "exempt des gardes écossaises."

³ *Généalogie de la maison de Courvol, en Nivernois*, dressée par Charles de Courvol, bénédictin, deuxième édition. (Poitiers) M.DCC.LIII, in-4°, p. 37, 38.

⁴ *Ibid.*, p. 59.

décapité en 1581. Cette maison, suivant la tradition et des mémoires domestiques, est également originaire d'Écosse; mais comme les mêmes sources fournissent un Lambert de Moreton, vivant avant l'an 1100 dans l'ancienne province du Dauphiné, il n'y a point à rattacher cette famille à quelque archer de la garde. Elle porte d'azur à la tour crénelée de cinq pièces sommée de trois donjons ou tourillons crénelés de trois pièces, le tout d'argent maçonné de sable, à la patte d'ours d'or, mouvante du quartier senestre de la pointe, et touchante à la porte de la tour. Couronne de marquis¹ (N° LXXXV).

N° LXXXV. — MORETON-CHABRILLANT.



¹ La Chenaye-Desbois, *Dictionn. de la noblesse*, t. X, p. 478-480. — *Armorial de Languedoc*, etc., t. I, p. 370-374, n° 404.

CHAPITRE XXVII.

Translation à Reims du collège catholique établi à Douai pour les réfugiés anglais et écossais. — Écossais libéré des galères, à Nantes, impliqué dans un complot contre le prince d'Orange. — Le jésuite Chreighton à Paris. — Arrivée de l'écuyer du duc de Guise à Édinburgh; fête donnée par les bourgeois de cette ville à M. de la Mothe Fénelon. — Fuite et mort du comte de Lennox en France; Écossais de marque qui s'y rendent dans la même année. — Autres partisans de l'influence française en Écosse. — Ambassade de George Seton auprès de Henri III; objet de sa mission. — MM. de la Fontaine, Norton, Gosseron, Crichton, ambassadeurs, ou plutôt agents politiques de France en Écosse; Écossais nommé Balladyne venu de Paris. — Patrick, maître de Gray, en France; Nau, Raullet. — Retour de Paris de Lord Claude Hamilton; Robert Bruce; Alexander Erskine; bruit de l'arrivée en Écosse du duc de Mayenne. — Démarche de M. de Courcelles auprès de Jacques VI en faveur de Marie Stuart. — Serviteurs français de cette princesse au moment de sa mort; ses dernières recommandations à leur sujet et relativement à sa sépulture à Reims: l'archevêque de Glasgow est continué dans son office d'ambassadeur par Jacques VI. — Relations de la mort de Marie Stuart publiées à Paris; exposition d'un tableau représentant son supplice; changement en sa faveur dans les sentiments de Henri III et de Catherine de Médicis. — Le roi est accusé d'avoir trempé dans la condamnation de sa belle-sœur; honneurs rendus à sa mémoire. — Oraison funèbre de Marie Stuart. — Complot de Cavallion; Hugues His. — Mission de du Bartas en Écosse; le laird de Wemyss en France. — Brillant accueil fait à du Bartas par Jacques VI. — Vautrollier monte une imprimerie à Édinburgh.

Pendant que les Écossais perdaient ainsi à la cour de France l'un des privilèges dont ils étaient en possession depuis si longtemps, celui d'avoir un chef de leur nation, les portes d'une ville alors espagnole, aujourd'hui française, se fermaient devant eux. Le 27 mars 1575, D. Luis de Zuñiga y Requesens, gouverneur des Pays-Bas, cédant aux représentations d'Élizabeth, ordonnait la dissolution du collège catholique établi à Douai pour les réfugiés anglais et écossais. William Allen, ancien principal de Sainte-Marie, à Oxford, qui en avait été le fondateur, obtint bientôt après l'autorisation de transférer ce collège à Reims, sous le patronage des princes de la maison de Guise¹.

¹ Labanoff, Recueil, etc., t. IV, p. 269.

Cependant un Écossais, James Hamilton, méditait, depuis au moins 1573, une tentative d'assassinat contre le prince d'Orange. Déjà, dans une lettre datée de Bruxelles, le 29 septembre de cette année, il avait entretenu D. Frances de Alava, ambassadeur de Philippe II en France, des démarches auxquelles il s'était livré pour atteindre son but. Un gentilhomme de ses compatriotes, autrefois capitaine à Harlem, et sur l'énergie duquel on pouvait compter, s'était engagé à tenter l'entreprise¹. Ce complot, qui resta sans doute à l'état de projet, fut renouvelé par son auteur deux ans après, au mois de mai 1575. Cette fois, ce n'était plus un gentilhomme que Hamilton avait pris pour complice, mais un Écossais qu'il venait de faire sortir des galères du roi, alors à Nantes².

Une autre conjuration se tramait à l'insu du roi de France pour rétablir sur le trône la reine captive et l'ancienne religion dans la Grande-Bretagne. Elle avait pour principal chef le général de la compagnie de Jésus, qui envoya le jésuite écossais Chreigton avec un autre membre de l'ordre auprès de d'Aubigny, créé duc de Lennox, pour s'entendre sur les moyens de délivrer Marie Stuart et d'abattre le protestantisme. Munis de lettres de créance de l'archevêque de Glasgow à Paris et de l'ambassadeur espagnol à Londres, ils virent Lennox et se concertèrent avec lui³. Celui-ci donna le 7 mars 1582, à Chreigton, une lettre dans laquelle il lui annonçait qu'il irait en France lever les troupes nécessaires à la réussite de l'entreprise. En attendant, les deux jésuites se rendirent à Paris et conférèrent secrètement avec le duc de Guise et les autres chefs du complot⁴,

¹ Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. III, p. 143, 144. — Voyez, sur James Hamilton et son frère John, la lettre qui précède celle de D. Frances.

² Lettre du secrétaire Aguilon au ministre d'État Zayas, de Paris, le 16 mai 1575. (*Ibid.*, p. 160.)

³ Mignet, *Hist. de Marie Stuart*, ch. IX, t. II, p. 234.

⁴ *Ibid.*, p. 235.

pendant qu'en Flandre un Écossais en exécutait un au profit des Espagnols¹.

Les premiers qui soupçonnèrent l'entreprise formée en faveur de Marie et qui donnèrent l'éveil furent les ministres presbytériens. Ils tonnèrent en chaire et jusqu'en présence du roi contre l'arrivée de l'Italien² Paul, écuyer du duc de Guise, signalé pour sa coopération active à la Saint-Barthélemy, qui avait amené des chevaux à Jacques VI et qu'ils regardaient comme un messager secret de la conjuration papiste³, ce qui n'empêcha pas toutefois les bourgeois d'Édinburgh de donner, le 8 janvier 1583, une fête somptueuse à M. de la Mothe, ambassadeur de France en Écosse⁴, dont la mission intriguait beaucoup les politiques de l'époque : "Mons^r de la Mothe-Fenelon, écrivait du Plessis-Mornay trois semaines après, va sans doute proposer le mariage de Madame la princesse de Lorraine avec le roy d'Escosse; et à mesme fin vont le sieur de Meneville... et le fils du baron d'Ossonville de la part de M. de Lorraine... Ce seroit un heur pour l'Escosse⁵," etc. On sait que ce plan ne réussit pas, et

¹ *Brief Discours de la trahison advenue en la ville de Liere en Braband, par un capitaine Escossois, nommé Guillaume Semple; qui estant illec en garnison, l'a livrée es mains de l'ennemy en l'An 1582. le 2^e. jour d'Aougst.* Servant d'exemple et advertissement à tous ceux qui veulent resister à la tyrannie Espaignolle. L'An M.D.LXXXII., in-4^o, de 4 feuillets.

² M. Mignet le présente comme Français. Cf. Labanoff, t. V, p. 278, 279.

³ Tytler, *History of Scotland*, vol. VI, p. 309, 310.

⁴ Registre de la ville d'Édinburgh, cité par Maitland, *the History of Edinburgh*, etc., liv. I, ch. III, p. 42, col. 1. — Le 28 octobre 1582, la reine Louise, écrivant à Marie Stuart, après lui avoir offert des consolations au sujet de son état d'affliction et de maladie, lui faisait part de l'intention où était le roi d'envoyer le "sieur de la Mont" auprès de la reine d'Angleterre et du prince d'Écosse. (Thorpe, *Calendar*, etc., vol. II, p. 934, n^o 21.) Le mois précédent, Lord Seton annonçait à l'auguste captive la détermination de Jacques VI de maintenir l'alliance des deux couronnes et de suivre en tout l'avis de M. de Guise. (*Ibid.*, p. 940, n^o 88.)

⁵ *Memoires de messire Philippes de Mornay*, etc. Imprimé l'an cLo DCCXXIV, in-4^o, p. 161, 162. — On trouvera des détails sur le séjour de MM. de la Mothe Fénelon et de Meyneville en Écosse, dans Calderwood, *the History of the Kirk of Scotland*, vol. III (Édinburgh, M.DCCC.XLIII., in-8^o, p. 697-704), où M. Robert Chambers a puisé ses extraits. (*Domestic Annals of Scotland*, vol. I, p. 151.)

peut-être du Plessis-Mornay ne fut-il point étranger à son succès¹.

Le complot dont nous parlions tout à l'heure ne fut pas plus heureux ; il se termina par l'arrestation et l'emprisonnement du roi, et par la fuite du comte de Lennox en France, dont il parlait la langue, même en Écosse², et où il mourut quelque temps après son arrivée³, laissant une famille qui lui succéda dans la faveur du roi⁴. L'année même de sa mort, certains membres d'un parti qu'il avait signalé, Lord Maxwell, comte de Morton⁵,

¹ Voyez *Discours envoyé à M. de Valsingham, etc.*, du mois de mai 1583. (*Mem. de messire Philippes de Mornay, etc.*, p. 178. Cf. p. 176.) — Le 17 du même mois, Henri III écrivait à son ambassadeur Castelnau de Mauvissière de solliciter l'éclaircissement de Marie, mais avec prudence et sans se compromettre vis-à-vis d'Élisabeth et de ses conseillers. (Raumer, *Briefve aus Paris und Frankreich im Jahre 1850*. Leipzig, 1831, in-8°, vol. II, p. 135. — *Contrib. to mod. Hist.*, lett. XLII, p. 450.)

² Un ministre se plaignait d'avoir été appelé par lui "pultron, vilain, meschant" (*The Apology of Mr Patrick Galloway, when he fled to England*, May, M.D.LXXXIV. — *The Bannatyne Miscellany, etc.*, vol. I, p. 114), phrase qu'il suffisait à l'offensé d'appeler française pour s'inscrire en faux contre elle. (Lord Herries à Lord Scroop et à Sir F. Knollis, 3 septembre 1568, dans Robertson, appendix, n° XXXIII.) De ces mots, le premier faisait partie de l'anglais de l'époque ; on trouve *poltroon* employé par l'ambassadeur Unton dans le premier de ses cartels au duc de Guise. (Raumer, *Contrib. to mod. Hist.*, p. 427.) La connaissance de notre langue ne devait point alors être fort répandue en Écosse, autrement un historien n'aurait pas pris le soin de faire remarquer qu'un de ses personnages l'avait apprise : "...linguam Gallicam aggressus, adeo profecit, ut et pronunciarer mediocriter, et intelligeret probe, et loqueretur haud male." (*Davidis Humii de Familia Humia*, p. 60.) — Dans une des dépêches de Castelnau, il est fait mention du jeune comte de Bothwell comme étant en France en 1581 pour apprendre la langue française. (Teulet, *Papiers d'État, etc.*, t. II, p. 433.)

³ Tytler, *History of Scotland*, vol. VI, p. 309-358. — Teulet, *Papiers d'État, etc.*, t. II, p. 603 ; t. III, p. 329.

⁴ Tytler, p. 372.

⁵ "...Donnez avis à Sadicte Majesté que le comte de Morton, alias milord Maxwel, est arrivé en ceste ville (de Paris) pensant trouver le duc de Lenox, avec lequel il avoit à negotier et luy estoit fort entier amy. Et... se prepare pour son retour en Escosse, delibéré toutesfois auparavant de veoir LL. MM.; et l'adresse qu'il prendra en court est à M. de Clermont d'Entraigues," etc. (Lettre de l'archevêque de Glasgow à M. de Condi, parmi les *Papiers d'État, etc.*, t. II, p. 563.) — Ce M. de Clermont d'Entraigues est sans doute celui qui figure dans la généalogie des Stuarts-Lennox, où l'on voit les liens qui le rattachaient à l'Écosse. Je laisse parler Le Labourneur : "Edme Stuart... espousa Catherine de Balsac, fille

et Lord Boyd, avec les lairds de Lochleven et d'Easter Wemyss, passaient en France¹, et David Lindsay, deuxième comte de Crawford, demandait un passeport pour ce pays².

Les autres partisans de l'influence française en Écosse étaient George Gordon, comte de Huntly³, James Graham, comte de Montrose⁴, Hew Montgomery, Lord Eglinton⁵, John Maxwell, comte de Maxwell⁶, et, parmi les lords ou barons du parlement, James Ogilvy⁷, David Drummond, annoncé comme étant alors en France⁸, William Levington, dont le fils est présenté comme parti pour ce pays avec le duc de Lennox⁹, et George Seton, que l'été de 1584 y trouva avec une demoiselle de même nom, qui s'était arrêtée en route à Sheffield pour faire visite à Marie Stuart¹⁰.

Dans la correspondance de Henri III avec son ambassadeur M. de Mauvissière, il est plus d'une fois fait mention de ce dernier personnage envoyé auprès de ce prince par Jacques VI. La lettre suivante fera connaître l'objet de sa mission : "J'ay dict

de Guillaume, seigneur d'Entragues, Marcoussis, Malles-herbes, baron de Dunes, et de Louyse, fille de Jean, seigneur de Humieres, et de François, dame de Contay, sœur de François de Balsac, seigneur d'Entragues, etc., chevalier des ordres du roy, et gouverneur d'Orleans, de Charles, baron de Dunes et chevalier des ordres du roy, de Charles, seigneur de Clermont d'Entragues," etc. (*Les Tombeaux des personnes illustres*, etc., p. 314.) — On complétera ces détails, dans lesquels nous ne pouvons entrer plus avant, en recourant à l'*Hist. géneal. et chronol. de la maison roy. de France*, t. III, p. 648, C, et t. VII, p. 851, E; à l'*Hist. geneal. de la maison de Harcourt*, liv. XIII, ch. II (t. II, p. 1786); au *Theatre des antiquitez de la ville de Paris*, etc., du P. Jacques du Breul, liv. IV, p. 1290, etc.

¹ Tytler, *History of Scotland*, vol. VI, p. 370.

² *The Lives of the Lindsays*, vol. I, p. 305.

³ *An Opinion of the present State, Faction, Religion, and Power of the Nobility of Scotland*. M.D.LXXXIII. (*The Bannatyne Miscellany*, etc., vol. I, p. 57.)

⁴ *The Bannatyne Miscellany*, etc., vol. I, p. 59.

⁵ *Ibid.*, p. 60.

⁶ *Ibid.*, p. 62.

⁷ *Ibid.*, p. 65.

⁸ *Ibid.* — Le 20 février 1583, Jacques VI demandait à Élisabeth un sauf-conduit pour Patrick Lord Drummond, qui rentrait de France en Écosse. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 434, n° 35.) — Environ dix ans après, c'est le tour de James Drummond de passer chez nous. (*Ibid.*, vol. II, p. 662, n° 53.)

⁹ *The Bannatyne Miscellany*, etc., vol. I, p. 66.

¹⁰ Labanoff, *Recueil*, etc., t. V, p. 436, 437.

aussy aud. Sr de Seton que j'estois tout prest de renouveler et confirmer nosdiets antiens traictez, et que je les voulois entretenir soigneusement. Quant au secours d'argent et à la compaignye d'hommes d'armes escossois dont il demandoit l'entretienement, que les grandz affaires que j'avois euz ès guerres et troubles passez, et les debtes esuelles j'estois resté engaigé, ne me permectoient, pour le present, d'entrer en aucune despence extraordinaire.... Pour le regard de mes gardes escossoises, que, tout ainsi que je les avois trouvées commandées à mon advenement à ceste couronne... je les avois laissées et continuées; davantaige, qu'il n'y a que le cappitaine qui soit francoys, que le lieutenant, l'enseigne et les exemptz sont escossois... et que j'avois lad. nation escossoise en si bonne estime pour la fidellité qu'ilz avoient tousjours gardée à ceste couronne, qu'ilz recevroient de moy... les mesmes honneurs et favorable traitement qu'ils avoient receu de mesdictz predecesseurs roys; que mon intention estoit que les marchands escossois usassent et exerçassent leur commerce en mon royaume en toute liberté et seureté, et sans aucune indeue vexation et exaction; qu'en semblable j'entendois et voulois que mad. ma bonne seur la royne d'Escosse joyst plainement et paisiblement de son douaire¹," etc. "Je vous diray aussi, écrivait le roi

¹ Lettre d'Henri III à M. de Mauvissiere, sans date, mais apparemment du 9 mai 1584. (*The Life of Thomas Egerton, etc.*, p. 25, col. 1.) Malgré ce qui précède, Henri III s'engagea à faire une pension à Jacques VI : "...Led. seigneur roy d'Escosse, disait-on à Seton, sçaura bien excuser Sad. Majesté, en la necessité où elle se retrouve, et croire que ce n'est faulte d'aucune bonne volonté qu'elle luy porte, laquelle congnoistra tousjours par tous bons effectz; lui accordant xx^m. liv. de pension, à commencer au premier janvier prochain, pour ce que l'Estat de la presente est fait." *Responces faictes verbalement par le secrétaire Pinart au sieur de Seton, etc.* (*The Life of Thomas Egerton, etc.*, p. 33, col. 2.) — Sur l'ambassade de Seton et sur les négociations de cet agent avec la cour de France en 1584, voyez le recueil d'où nous avons extrait ces documents, p. 30-33; l'histoire de l'église d'Écosse, de Calderwood, vol. IV, p. 2, et le compte rendu du livre de M. Chéruel, *Marie Stuart et Catherine de Médicis*, dans la *Revue contemporaine*, cahier du 28 février 1859.

le 14 juin 1584, que j'espere que lediet Sr de Seton sera bien-tost de retour en Escosse... Je luy feray faire ung present de vaisselle, vallant mille escuz au soleil¹." Le 27 du même mois, Henri III revenait en ces termes sur le même chapitre : "Le sieur de Seton print hier congé de moy pour s'en retourner en Escosse, trouver mon nepveu le roy dud. país, que j'espere aura contentement de la volonté et affection que j'ay chargé led. Sr de Seton l'assurer avoir en son endroit et de son royaume et subjectz, et aussi à la continuation et entretenement de nostre bonne et mutuelle anytié, suivant les antiens traictes de mes predecesseurs²."

Huit jours après, un Français, M. de la Fontaine, débarquait à Leith : lui aussi était un agent politique, et Davison, dans plusieurs de ses lettres à Sir Francis Walsingham et à Lord Burghley, s'étend sur la mission confiée à notre compatriote³, comme l'avait fait, le 4 mars auparavant, Robert Bowes au sujet d'un certain Norton, qui se rendait en France porteur de lettres du roi pour l'archevêque de Glasgow, Seton et autres⁴. Un mois après l'arrivée de M. de la Fontaine, le même Davison

¹ *The Life of Thomas Egerton*, etc., p. 26, col. 1 et 2. — Le 9 juillet 1583, l'ambassadeur d'Espagne J.-B. de Tassis, écrivant de Paris à Philippe II, lui annonce le prochain départ de M. de Seton par la route de Nantes (Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. III, p. 354); et le 9 novembre, Robert Bowes informe Sir Francis Walsingham de l'envoi du même seigneur en France en qualité d'ambassadeur. Déjà, le 31 octobre, Jacques VI avait demandé à Elizabeth un sauf-conduit pour lui et pour son fils, le prieur de Pluscardine. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. II, p. 461, nos 75, 76.)

² *The Life of Thomas Egerton*, etc., p. 26, col. 2. — Henri III écrivait en même temps à Jacques une lettre qui se trouve dans les *Papiers d'État* de M. Teulet, t. II, p. 659.

³ Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 477, n° 33; p. 479, n° 56; p. 480, n° 59. Cf. p. 483, n° 23. — On trouve, parmi les œuvres de Buchanan (édit. de Leyde, MDCCXXV, in-4°, t. II, p. 758, 760), deux lettres de R. Lemaçon de la Fontaine, datées de Londres, le 14 et le 7 mai 1580, et adressées au précepteur de Jacques VI, dont le mariage avec la princesse de Navarre était sur le tapis. Peut-être l'écrivain est-il le même que le Français débarqué à Leith en 1584.

⁴ Thorpe, p. 467, n° 23. — Au n° 18, qui précède, on voit le même Bowes annoncer à Sir Francis Walsingham l'arrivée prochaine de M. d'Aumale en Écosse.

apprenait de Lord Hunsdon, gouverneur de Berwick, la visite faite, à ce que l'on disait, à Jacques VI par un Écossais nommé Balladyne, venu de Paris¹. Enfin, à la date du 13 janvier 1585, Moysie annonce l'arrivée à Leith d'un ambassadeur français, jeune homme de vingt-quatre ans, nommé "signour Gosseron," qui devait résider longtemps en Écosse²; et un an après, Roger Aston, écrivant à Walsingham, donne ce titre à un Écossais appelé Crichton, et parle de la grande frayeur causée par son arrivée³.

A la suite du jeune duc de Lennox, qui n'était qu'un enfant quand il perdit son père⁴, revint un jeune Écossais qui avait été élevé à la cour de France et reçu dans l'intimité des Guises : c'était Patrick, maître de Gray⁵, plus tard ambassadeur de Jacques VI auprès d'Élizabeth, qui trahit Marie Stuart et chercha, à la fin de sa carrière politique, un asile en France⁶, mais n'y trouva pas la dignité sollicitée par lui en 1583⁷. Vers le

¹ Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 481, n° 8.

² *Memoirs of the Affairs of Scotland*, p. 56.

³ Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. II, p. 514, n° 4. Ce Crichton ne peut être que celui dont il est fait mention en ces termes par Calderwood : " Vers ce temps-là on reçut de France des lettres faisant connaître certaines menées des Guises et du cardinal de Lorraine, et que M. William Crichton, le pensionnaire de la reine, devait être envoyé à cet effet." (*The History of the Kirk of Scotland*, vol. III, p. 594.)

⁴ *An Opinion of the present State... of the Nobility of Scotland*, etc., p. 55.

⁵ Tytler, *History of Scotland*, vol. VI, p. 371, 408. Voyez, sur ce personnage, trente-huitième abbé de Dunfermline, *Historical and statistical Account of Dunfermline*, by the Rev. Peter Chalmers. Edinburgh and London, MDCCCLIV, in-8°, p. 202, 203, 503.

⁶ Accusé de trahison par Sir William Stewart, ambassadeur de Jacques VI en France, il fut condamné à mort, puis gracié. (Tytler, *Hist. of Scoll.*, t. VI, p. 133.)

⁷ " Les bons serviteurs du roi, partisans françois, qui sont en Escosse, supplient très-humblement S. M. de vouloir proposer au jeune roy d'Escosse la restitution du millord d'Arbrot, qui est en ce royaume, et du millord Claude Amelton, son frere, qui est en Angleterre, afin qu'ilz soient remis en leurs biens, par S. M. à son nom.... — Et qu'il plaise à S. M. honorer led. millord d'Arbrot et maistre Leviston, neveu de M. le grand prieur, et M^e Grey, qui sont en ceste court, d'estat de gentilhomme de sa chambre," etc. Dépêche de la Mothe Fénelon, etc. (*Papiers d'État*, etc., t. II, p. 531.) — Dans deux autres dépêches de D. Juan de Vargas

même temps, cette princesse envoyait à Londres son secrétaire pour y traiter des conditions de sa délivrance. Il s'appelait *Nau*, avait été secrétaire du cardinal de Lorraine, et remplaçait Raullet, mort en 1574¹. C'était un homme de beaucoup de talent, qui avait été recommandé à Marie par le roi de France, et élevé par elle au rang d'ambassadeur²; mais il n'avait pas autant de fermeté, car, placé entre son devoir et la torture, il ne put se résoudre à l'affronter, et il révéla les secrets de sa maîtresse.

En Écosse, les catholiques n'avaient pas renoncé à la délivrer. Les chefs restés attachés à l'ancienne religion s'étaient entendus avec l'un d'eux, Lord Claude Hamilton, qui dirigeait cette nouvelle ligue. Il était récemment revenu de Paris à Édinburgh avec des instructions secrètes du duc de Guise³, et il s'adressa

Mexia à Philippe II, de Paris, le 8 juillet 1579, cet ambassadeur annonce avoir fait visite à celui d'Écosse et à Lord John Hamilton, autrement Lord Arbroath, et parle avec éloge de ce dernier. (*Ibid.*, t. III, p. 234. Cf. p. 233.)

¹ Lettre du comte de Shrewsbury à Sir Francis Walsingham, de Sheffield, le 31 août 1574. (Lodge, *Illustrations of British History*, vol. II, p. 40.) — Mignet, *Histoire de Marie Stuart*, t. II, p. 268.

² C'est là du moins le titre que lui donne Moysie dans le récit qu'il fait d'une mission remplie par Nau, à Édinburgh et à Stirling, en 1579. (*Memoirs of the Affairs of Scotland*, etc., p. 23.)

³ L'avant-dernier jour de janvier, Henri III écrivait à son ambassadeur en Écosse : "Monsieur d'Esneval, le millord Claude Hamilton, present porteur, estant venu prendre congé de moy, sur l'occasion du voyaige qu'il va faire par delà, où, à ce qu'il m'a fait entendre, mon neveu le roy d'Escosse l'a mandé par lettres escriptes de sa main, sans que personne en ait rien entendu, pour ce qu'il scait qu'il est catholique et serviteur de ma belle-seur, la royne d'Escosse, sa mere, je luy ay fait toutes les demonstrations qu'il m'a esté possible... mais pour ce que je scay que le millord Allbrocq, son frere, qui a pour le present beaucoup de part près de mondiet neveu... peult grandement servir à cela (à la continuation de l'alliance), j'ay pensé qu'il est très-bon de l'y disposer... et si vous trouvez qu'il y ait une bonne inclination, vous luy ferez present de ma part d'un anneau de v^o. escuz... sans qu'il soit sceu de personne.... J'ay fait present de v^o escuz aud. Millord Claude pour luy ayder à faire son voiaige," etc. (*The Life of Thomas Egerton*, etc., p. 61, col. 2; p. 220, col. 2.) — Le retour de Lord Claude Hamilton est annoncé dans une lettre de John Colville à Davison, du 31 décembre 1584. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., t. I, p. 491, n^o 112.) Dans une autre lettre du 2 août précédent, Sir Francis Walsingham manifestait l'espoir de regagner



à Philippe II sous les auspices de ce seigneur. Porteur de lettres écrites par les principaux confédérés, Robert Bruce se rendit en Espagne, en passant par la France, où il vit le duc de Guise¹, et celui-ci envoyait en Écosse Alexander Erskine²; mais dans l'intervalle, plus d'une lettre avait été échangée entre les deux cousins³, et le bruit s'était répandu en Écosse que le duc de

les Hamilton en France (*ibid.*, p. 481, n° 5); il ne réussit qu'avec Lord Arbroath. Le 19 novembre, celui-ci le remerciait d'une somme d'argent (*ibid.*, p. 490, n° 99), et le 23 du mois suivant, il écrivait de nouveau à Walsingham pour lui donner connaissance d'une lettre qu'il avait reçue du roi de Navarre, auquel il s'appêtait à dépêcher le porteur. (*Ibid.*, p. 491, n° 110.) — Dans le vol. XXXVII du State Paper Office, on conserve une lettre d'un Hamilton, sans doute William, au même Lord Arbroath, datée de Paris, le 25 juillet 1585. Après s'être montré inquiet d'être sans nouvelles de son arrivée en Angleterre, Hamilton lui fait connaître l'ordre donné aux gouverneurs d'arrêter son voyage, et la colère de l'archevêque de Glasgow en apprenant son départ. La faction de la reine disait qu'il était allé couper la gorge au roi d'Écosse. L'écrivain exprime ensuite le regret qu'il éprouve de la manière dont Lord Arbroath a été traité, et il lui annonce que ses coffres et ses chiens ont été envoyés à Rouen pour passer de là en Angleterre. (*Ibid.*, p. 501, n° 99.) — Dix ans auparavant, il y avait dans ce pays un Écossais nommé Alexander Hamilton, que le comte de Shrewsbury avait employé pour l'éducation de ses enfants et qui avait ensuite passé en France, où il s'était mis en rapport avec les partisans de Marie Stuart, et d'où il avait rapporté des lettres à cette princesse. (*Ibid.*, vol. II, p. 916, n° 17-29.)

¹ Mignet, *Hist. de Marie Stuart*, t. II, ch. X, p. 303. — Voyez, sur la mission de Robert Bruce en Espagne, Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. III, p. 413, 415, 417, 469, 494, 502. — Le 31 janvier 1585, Thomas Morgan entretenait Marie Stuart de choses qui s'étaient passées entre lui et un certain Bruce, que l'archevêque de Glasgow avait enlevé à ses études pour la servir. Plein de confiance dans ce Bruce, en route auprès du duc de Guise pour prendre ses lettres au roi d'Écosse, Morgan le recommandait à la reine prisonnière et demandait une pension pour lui. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., t. II, p. 963, n° 25.) Plus tard, un autre correspondant de la princesse, Charles Paget, lui annonce le départ de Bruce pour l'Écosse (*ibid.*, p. 974, n° 20) : cela se passait le 18 juillet. Le 21 août 1585, Edward Wotton signalait de Stirling l'arrivée de France de Robert Bruce avec de l'argent : il n'y a nulle apparence que ce soit le même que le capitaine Bruce, en route pour l'Écosse dans le même temps. (*Ibid.*, p. 505, n° 28, 29.)

² Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 509, n° 56.

³ Voyez, dans les *Papiers d'État*, etc., de M. Teulet, t. III, p. 361-365, une lettre de Jacques VI au duc de Guise, datée de Falkland, le 19 août 1583, et dont la teneur s'accorde mal avec ce que dit un agent anglais à Édinburgh de la joie du roi à la nouvelle de la mort de son cousin en 1588. (Thorpe, *Calendar*, etc., vol. I, p. 552, n° 134 et 2; p. 553, n° 3.) Cette pièce débute par des remerciements pour la lettre toute remplie de témoignages d'amitié et d'affection que le duc lui a fait tenir par le jeune Frenti.

Mayenne avait été chargé d'y conduire des troupes¹, ce qui était l'effet de la longue influence des Guises sur le peuple de ce pays et contribua à la prolonger jusqu'à la fin du XVI^e siècle².

Toutes ces menées devaient être inutiles³. Marie, suivant la prédiction du célèbre Bodin, touchait à la fin de ses peines⁴; elle fut condamnée à mort. A cette nouvelle, M. de Courcelles, envoyé de France auprès de Jacques VI⁵, se hâta d'accourir au château de Falkland vers ce prince, alors occupé à chasser; mais en présence de l'indifférence coupable avec laquelle ses instances furent accueillies, il dut croire qu'il s'était trompé et que jamais Marie n'avait eu de fils.

Arrivée au terme fixé par sa cruelle rivale, elle retrouva pour un moment son aumônier Préau, qui, ainsi que l'indique son nom, était notre compatriote⁶. Avec lui, l'auguste captive avait encore deux femmes, M^{lles} de Beauregard et de Maubrun⁷, et un

¹ Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. II, p. 605.

² Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. II, p. 718, n^o 23.

³ A cette époque, Jacques VI avait à Paris le colonel de sa garde, dont les démarches étaient signalées comme suspectes par Archibald Douglas à Sir Francis Walsingham. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 539, n^o 87.) Ce colonel, nommé Stewart, doit être distingué de Sir Robert Stewart, comte d'Orkney, dont on a une lettre en français à un M. du Pré, serviteur du roi de France, qu'il sollicite de l'appuyer dans une affaire qu'il a avec Henri III. (*Ibid.*, p. 534, n^o 33.) Cette lettre est datée de Kirkwall, le 2 octobre 1586.

⁴ Lettre de Castelnau de Mauvissière à Marie Stuart. (Ms. de la Bibl. Harl., n^o 4582, folio 370. — Fr. von Raumer, *Contrib. to mod. Hist.*, lett. XLV, p. 273.)

⁵ Des lettres adressées à ce diplomate par des amis de France et contenant des félicitations sur son arrivée en Écosse, en fixent l'époque au commencement de 1586. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 515, nos 18-22.)

⁶ En 1585, on trouve un Preau à Tutbury, et en 1586, un M. de Preaulx en Écosse. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. II, p. 515, n^o 23; p. 973, n^o 10.) Le 12 mai de cette année, Sir Amias Powlet rend compte à Sir Francis Walsingham d'une entrevue qui avait eu lieu à Chartley entre un Français, Jean Magaley, et Camille du Preau, le prêtre qui dit la messe en cet endroit. (*Ibid.*, p. 989, n^o 66.)

⁷ L'une des quatre Marie, Marie de Seton, était alors à Reims. Dans une lettre en français datée de cette ville, le 21 octobre 1586, elle entretient M. de Courcelles de sa longue absence loin de l'Écosse, et exprime le chagrin que lui cause la nouveauté des tribulations récemment advenues à la reine sa maîtresse. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. II, p. 1014, n^o 15.)

médecin français, Dominique Bourgoing, qui ne la quitta qu'au dernier moment, et qui revint en France après la mort de sa maîtresse¹. Nous réclavons aussi Pierre Gorjon², son apothicaire, Jacques Gervais, son chirurgien³, et Didier Siffart, son sommelier, qui, avec Martin Huet, écuyer de cuisine, Nicolas de la Mare, potager, Laurent de la Chapelle, huissier de salle, et d'autres, lui furent fidèles jusqu'à la mort⁴. Avant de la recevoir de la main du bourreau, Marie chargeait son maître d'hôtel, André Melvin, de dire qu'elle mourait ferme en sa re-

¹ *La Mort de la royne d'Escosse. (Jebb, de Vita et gestis... Mariæ, etc. Londini, MDCCXXV, in-folio, vol. II, p. 632.)* — Avant Bourgoing, Marie avait eu deux autres médecins français, le sieur de Lugerie, porté, avec le titre de "premier médecin et clerc de chapelle," sur l'état de la maison de cette princesse en 1566-67, publié par M. Teulet (*Papiers d'État, etc., t. II, p. 126*), et dont le nom apparaît fréquemment dans les écrits de l'époque (*ibid.*, p. 42, 357. — Labanoff, Recueil des lettres de Marie Stuart, vol. I, p. 256; vol. IV, p. 331, 334, 335; vol. VII, p. 305. — *Selections from unpublished Manuscripts, etc., p. 136.* — John Knox, *the History of the Reformation in Scotland*, vol. II, p. 449, etc.); et M^e Marquerin du Castel, mentionné par Marie Stuart dans une lettre du 4 septembre 1574. (Labanoff, Recueil, etc., t. IV, p. 217.) Il en existe une latine, du 5 décembre 1571, adressée à Lord Burghley, du château de Sheffield, par le collègue du sieur de Lugerie, qui signe : *Serenissime Scotorum regine medicus CASTELLANUS*. (Ms. de la Bibl. Cotton., Caligula, C. III, folio 221.) — On pourrait être tenté de confondre ce médecin avec celui de Henri II, Honoré du Castel, appelé *Castellaine* dans une lettre de l'archevêque de Glasgow à la reine Marie, en date du 11 mars 1567 (*Selections, etc., p. 175*), si l'on ne savait que cet habile praticien, dont on connaît un discours latin imprimé à Paris, chez Vascosan, en 1555, in-4^e, mourut quatorze ans après au siège de Saint-Jean-d'Angely. (*Jac. Aug. Thuani hist. sui temp.*, lib. XLVI, cap. IX; ed. Lond., t. II, p. 749; trad. fr., t. V, p. 658.) Un autre médecin de Henri II, Fernel, avait traité Marie de la petite vérole pendant son séjour en France. (Labanoff, Recueil, etc., t. VII, p. 305.)

² M. Teulet et d'autres écrivent *Gorion* au lieu de *Gorjon*; mais un passage du testament de Marie Stuart, où cette princesse lègue 1,000 francs à *Gourgou* (Labanoff, Recueil, etc., t. VI, p. 489), prouve clairement que c'est *Gorjon* qu'il faut lire.

³ Marie Stuart en nomme un autre, M^e Arnaud Colommiers, dans deux lettres datées de Sheffield, les 20 février et 29 avril 1574. (Labanoff, Recueil, etc., t. IV, p. 110, 151.)

⁴ *A Reporte of the Manner of the Execution of the Scots' Queene, etc.*, dans le recueil d'Ellis, *Original Letters, etc.*, 2^e série, t. III, p. 214. Voyez encore *la Mort de la royne d'Escosse*, dans celui de S. Jebb, vol. II, p. 635, 636; et W. Camden, *Annales rerum Anglicarum et Hibernicarum, etc.* Londini, M.DC.XV., in-folio, t. I, p. 456.

ligion, vraie catholique, vraie Écossaise, vraie Française¹; elle demandait à être enterrée en France, dans l'église de Saint-Pierre de Reims, à côté de sa mère²; et dans une dernière lettre à Henri III elle recommandait instamment à ce prince de récompenser ses gens désolés et de leur payer leurs gages sur son douaire, qui allait retourner à la couronne³. Nul doute que les Français rentrèrent dans leur pays. Ils furent précédés par un nommé Wade, chargé de présenter les faits sous un jour favorable à Élisabeth⁴; et Jane Kennedy, qui avait été témoin des derniers moments de la reine, s'y rendit de son côté, au moins pour un temps⁵. Sans en être prié, Jacques VI accrédita comme son ambassadeur auprès du roi de France l'archevêque de Glasgow, qui, au nom de son maître, sollicita l'assistance de Henri III pour la venger, avant même l'arrivée de Chisholm, contrôleur général de l'artillerie d'Écosse⁶.

Cette sanglante catastrophe causa la plus vive impression dans notre pays⁷. La dépêche que l'ambassadeur du roi près

¹ *A Reporte... of the Execution of the Scots' Queene, etc.*, p. 113-118. — *Martyre de Marie Stuart, etc.*, dans Jebb, vol. II, p. 306. — *La Mort de la royne d'Écosse*, même recueil, p. 635.

² *La Mort de la royne d'Écosse*, p. 622. — Bourgoing et le chirurgien ayant demandé son cœur pour le porter en France, conformément au désir de Marie, ils se virent refusés. (P. 641.)

³ Labanoff, Recueil, etc., t. VI, p. 493.

⁴ *La Mort de la royne d'Écosse*, p. 650.

⁵ Tytler, *History of Scotland*, vol. VII, p. 138.

⁶ Lettre de Henri III à Jacques VI, du 4 janvier 1588. (*The Life of Thomas Egerton, lord chancellor of England*. Paris, 1818, in-4°, p. 435, col. 2.) On y lit : "Et quant aux particularitez desquelles led. Chizon nous a semblablement parlé de vostre part, sur l'acte inhumain de la mort de feu... la royne d'Écosse... nous ne pouvons vous en respondre aultre chose pour le present, sinon que nous recognoissons que vous estes touché d'une juste douleur," etc. (P. 136, col. 1.) — Un mois après, Henri III écrivait à M. de Chasteauneuf : "Il fault faire tout ce qu'il sera possible pour retenir... le roy d'Écosse en mon amityé et en l'alliance antienne qui est entre ce royaume et le sien, ainsi que je l'ay encores, ces jours icy, fait entendre au contreroolleur general de son artillerie... en attendant que le vicomte Pinart y puisse aller," etc. (*Ibid.*, p. 478, col. 1.)

⁷ *Discours de... Marie Stuart, etc.* (*Variétés historiques et littéraires, etc.*, t. V, p. 280, en note.)

d'Élizabeth, l'Aubespine de Chasteauneuf, avait envoyée quelques jours après l'exécution, le 27 février 1587, fut imprimée en partie et répandue dans le public, probablement à Paris, vers le commencement du mois de mars. "Le fait de cette publication d'un papier d'État, comme le fait remarquer M. Fournier, tolérée, sinon autorisée par le roi, est d'une importance qu'il n'est pas nécessaire de signaler, surtout lorsque l'on considère qu'il est tout à fait d'accord avec les sentiments de Henri III, en cette circonstance sympathiques pour Marie Stuart, hostiles pour Élizabeth, et tendant à attirer l'intérêt sur l'une et la haine contre l'autre¹." Avant le *Discours*, Bourgoing avait donné une relation du même événement sous ce titre : *La Mort de la royne d'Escosse, douairiere de France, où est contenu le vray discours de la procedure des Anglois à l'exécution d'icelle*², etc. "Ces publications faites à Paris, ajoute M. Fournier, sont un fait curieux. Elles prouvent l'ardeur de la curiosité populaire à s'enquérir de tout ce qui avait trait à l'histoire de la femme charmante et infortunée qui avait été reine de France; elles coïncident à merveille avec ce que nous savons d'un tableau

¹ Cet intérêt, cette haine duraient encore en 1605, époque où Antoine de Monchrestien donnait *l'Escossoise, ou le desastre*. Voyez *l'Histoire du théâtre françois*, des frères Parfaict, t. IV, p. 78, 79.

² M.D.LXXXIX., in-16, de 218 pages, plus 2 feuillets de préliminaires. — Ce récit du fidèle serviteur de Marie, publié dans les premiers mois de 1589, a été repris par Jebb, au t. II, p. 612-669, de son grand ouvrage : *de Vita et rebus gestis serenissimæ principis Mariæ Scotorum reginæ*. — La même année, il parut une autre publication intitulée : *Histoire et martyre de la royne d'Escosse, proche heritiere de la Royne d'Angleterre*. Contenant les trahisons à elle faictes par Elizabeth Angloise, par où on congnoist les mensonges, calomnies et faulces accusations envers ceste bonne Princesse innocente, etc. A Paris, par Guillaume Bichon, M.D.LXXXIX., in-24, de 425 [525] pages, plus 4 feuillets de préliminaires. — Enfin, il parut la même année, à Bruxelles, nombre de pièces sur le même événement, nommément : 1° une épitaphe latine, imprimée en lettres capitales, sans lieu ni date; une pièce de treute-sept distiques latins, une élogie française (le tout en 4 feuillets in-4°); 2° *De Iezabelis Anglæ Parricidio varii generis Poemata Latina et Gallica*, de 16 pages in-4°, dont la dernière se termine par cette indication : *A Rouan*. (British Museum, 41408. $\frac{c}{1}$.)

représentant le supplice de Marie Stuart, qui attirait une telle foule au cloître Saint-Benoît où on le faisait voir, et excitait de tels murmures d'indignation, que le roi, de peur de quelques troubles, fut obligé de le faire enlever... La vente des petits livres où ce même supplice fut raconté ne fut certainement pas l'objet de mesures pareilles. Catherine de Médicis et son fils devaient l'encourager. La publication de ce récit, pour ainsi dire *officiel*, qu'ils tolérèrent, je le répète, si même ils ne l'ordonnèrent pas, en est une preuve. Ce qui contribuerait encore à nous le faire croire, c'est le soin qu'ils avaient pris auparavant pour faire disparaître tout ce qui, loin d'apitoyer en faveur de Marie Stuart, tendait à exciter les haines contre elle¹. Deux lettres, l'une de l'ambassadeur de France en Angleterre à Catherine de Médicis, l'autre de cette princesse au président de Thou, sont formelles à cet égard. "Madame, écrivait le premier, j'espère aller trouver la royne d'Angleterre... et ne faudray de luy incister vivvement... qu'elle veuille faire supprimer le livre qui a esté imprimé en ceste ville contre l'honneur de la royne d'Escoce², lequel livre a esté reimprimé de nouveau en anglois, avec l'adjonction de quelques rithmes françoises qu'on impute à ladiete dame qu'elle les a composées, qui sont pires que tout le demourant du livre³." — "Je vous pryé... vous enquerir doucement, écrivait le 15 mars 1572 la reine-mère au président, qui est l'imprimeur qui a imprimé ung livre traduit du latin

¹ *Variétés historiques et littéraires*, etc., t. V, p. 281, en note.

² Il s'agit ici d'un libelle composé par Buchanan, vers 1568, sur l'ordre du comte de Murray, et qui fut alors publié pour la première fois (1571) sous le titre de *Detectio Mariæ reginæ Scotorum*. Voyez le recueil de Jebb, vol. I, p. 237, et celui du prince Labanoff, t. IV, p. 3, 9.

³ CCXXII^e dépêche de la Mothe Fénelon, du 5 décembre 1571, envoyée jusqu'à Calais par l'Écossais sire Guillem Quincayt, dans le *Recueil des dépêches... des ambassadeurs de France*, etc., t. IV, p. 304. — Rien de plus populaire que le quinquet; mais on ne sait guère quel est l'inventeur qui lui donna son nom. C'est un apothicaire de Paris, sur lequel il faut lire les détails consignés dans le *Vieux-Neuf* de M. Édouard Fournier. Paris, 1859, in-18, t. I, p. 121-123.

en françois, faict à Londres contre la royne d'Escosse... et cependant faire prendre et brusler secrettement et sans bruit tout ce qui se pourra trouver desdictz livres; faisant faire aussy soubz mains deffences à tous imprimeurs d'en imprimer, soubz telles peines que vous adviserez; de sorte que, s'il est possible, il n'en demeure aucun formulaire¹," etc. Nul doute que cette lettre n'ait été motivée par le libelle de Buchanan *de Maria Scotorum regina*, qui fut suivi de bien d'autres non moins violents².

¹ *The Life of Thomas Egerton*, etc., p. 16, col. 2.

² *Apologie ou defense de l'honorable sentence et tres-juste execution de defuncte Marie Steuard, dernière Royne d'Escosse...* Le tout traduit d'Anglois en François, suivant l'original imprimé à Londres, par Jean Ouinted, 1587. Imprimé nouvellement, 1588, in-8°, de 287 pages, plus 5 feuillets renfermant le titre et l'épître, et 4 pages consacrées à l'errata. A la fin de l'épître, le traducteur se dit Anglais, franc devenu. — Dans une lettre de Henri III à M. de Mauvissière, en date du 4 juin 1584 (*the Life of Thomas Egerton*, etc., p. 25, col. 2), il est question d'un "pauvre libraire prisonnier," pris à Paris par ordre du secrétaire d'État Pinart. C'était sûrement quelque Anglais qui avait publié un libelle contre Élizabeth ou en faveur de Marie. — Une lettre adressée à un ambassadeur anglais nous apprend comment les livres prohibés pénétraient alors en Angleterre : "Monsieur, je vous prie recevoir le presant advertissement, pour tout certain, et ne le mespriser, attendu qu'il importe beaucoup à la conservation de l'État d'Angleterre, comme l'on a coigneu par expe[r]iance [et] par les advertissemens qui vous en ont esté ci-devant donnez sur le mesme subject, où l'on a descouvert le malheureux et perfide dessaing des ennemys de l'État, qui ne desirent que la perdition toutalle d'icelluy, et par une guerre civile revolter et esmouvoir le peuple d'Angleterre contre leur princesse par le moyen des mauvais bruietz et livres papalz, diffamatoires et contraires à la religion, qui y sont transportez de France, à la suscitation de ceulx qui sont en fuite dud. país, et de l'embassadeur d'Espagne et aultres leurs adherans, comme des livres à dire messe, aultres livres diffamatoires composés par les jesuistes, heures et aultres livres servans à leur intantion, lesquelz livres sont transportés de ce país au país d'Angleterre par les serviteurs domestiques de monsieur de Mauvissiere, ambassadeur pour le roy aud. país, et dud. país ilz rapportent en France des chappes et ornemens de l'eglise papalle, qu'ilz achaptent de par delà à peu de pris pour après les revendre en ce país bien cherement, et aussi des bas d'estame, lesquelz trafficans je nom[merai]. L'un, qui est le principal dud. traffic, Gerault de la Cassaigne, soumeillier ordinaire dud. sieur de Mauvissiere, et l'autre René le Duc, son cuysinier, lesquelz s'en son[t] enrechis et s'enrechissent tous les jours dud. commerce, [au] detrimant de l'État, duquel ilz desirent la subversio[n], et mesmes vendent lesdictz livres au logis dud. Sr embass[adeur]. Ledict de la Cassaigne, soumeiller, est tous les jours entretenu [et] conseillé par ung Anglois naturel, qui se tient auprès de l'eglis[e] de Saint-Ylaire du Mont, et aussi par ung aultre gentilhomme, qu[i] dict estre parent de la reyne, lesquelz leur donnent moy[en] de faire tenyr lesdictz livres, et principalement

De pareilles précautions, à cette époque, étaient loin d'être uniquement le fruit de la sympathie que devait inspirer une bru. Tous les événements, tous les malheurs étaient attribués à l'indolence politique de Henri III. On alla même jusqu'à l'accuser d'avoir trempé dans la condamnation de Marie Stuart; pourtant l'ambassadeur de Courcelles s'était empressé de prendre le deuil¹, et son maître lui avait écrit une lettre dans laquelle il s'exprimait en des termes très-forts sur l'action cruelle et inhumaine d'Élizabeth²; le fils de Catherine de Médicis avait célébré avec pompe les funérailles de la malheureuse reine d'Écosse; il avait même envoyé ses maîtres d'hôtel inviter le parlement, l'Université, la Sorbonne, à cette cérémonie solennelle, et tous ces corps y avaient assisté en grand deuil dans l'église Notre-Dame³.

L'oraison funèbre fut prononcée par Renaud de Beaune, archevêque de Bourges. De Thou raconte, dans son LXXXVI^e livre, ch. XVI⁴, qu'il prit l'occasion de faire un pompeux éloge des princes lorrains. Le roi, mécontent d'un éclat qui le plaçait dans l'ombre, et pouvait lui créer des embarras par les propos que le duc de Guise tenait sur le compte d'Élizabeth⁵, fit répri-

led. Mo[urgan], lequel fait estat tous les jours de banquier, pour faire te[nir] les deniers qu'ilz voient estre besoing pour la perfection de t[elz] monopoles; et se sert led. Mourgan ordinairement, pour tenyr ses lettres plus seurement, d'un des principaux se[eretaires] de monsieur de Villeroy," etc. (Ms. cotton., Nero, B. VI, folio 310.)

¹ Mémoire de fournitures faites à M. de Courcelles par Henry Nisbet, marchand à Édinburgh, du $\frac{1}{2}$ mai 1587, dans Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. II, p. 545, n^o 48. Cf. nos 50-52; p. 546, n^o 59; p. 547, nos 73, 74.

² Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. II, p. 545, n^o 49.

³ Registres du parlement de Paris; copie de la Bibliothèque de la ville de Paris, in-folio, t. XXII, 11 mars 1587.

⁴ Ed. de Londres, t. IV, p. 440; trad. fr., t. IX, p. 649.

⁵ Au mois de mai 1588, ce seigneur, se trouvant chez le duc de Mayenne, parla en termes violents de la reine d'Angleterre. Le bruit en étant venu aux oreilles de son ambassadeur à Paris, il écrivit au duc une lettre de défi, puis une seconde; mais il ne reçut aucune réponse. Voyant qu'il avait, suivant ses expressions, affaire à un sourd et muet, il lui adressa un troisième cartel, avec menace de rendre les faits publics au cas où le duc ne sortirait pas de son silence. Nous ne savons comment les choses prirent fin. Voyez Fr. von Raumer, *Contrib. to mod. Hist.*,

mander le prélat, et le passage fut supprimé à l'impression. On ne trouve en effet, dans l'édition imprimée¹, aucune trace de ce qui avait pu blesser Henri III. Il y a du mouvement dans le style et une certaine chaleur de diction qui n'est pas sans éloquence : "Marie accusée ! s'écrie l'orateur, accusée de quel crime ? accusée d'estre catholique ! heureux crime ! désirable accusation ! nul n'est innocent devant vous s'il n'est coupable devant Dieu. Ne fabriquez plus de témoins, elle advoue ce crime, elle le publie, elle le presche." Renaud de Beaune trouve aussi un énergique accent de colère contre les Anglais : "Sus ! sus ! princes chrestiens ! Dieu vous appelloit auparavant à la vengeance de ceste nation qui a pollué les temples, contaminé les autels, massacré les prestres, et pour ce que vous avez esté negligents de venger ses injures, il a conjoint vos injures aux siennes²."

Les princes chrétiens restant sourds à cet appel, un Français nommé *Cavaillon*, qui était au service du duc de Lennox, entreprit, avec le concours de quelques Écossais, d'opérer une levée de boucliers contre l'Angleterre. Il ne s'agissait de rien moins que de s'emparer de la personne de Jacques VI, de tuer certains grands officiers de la couronne, de relever le catholicisme et de forcer le roi de rompre avec l'Angleterre et de lui déclarer la guerre pour venger sa mère. Le complot échoua, Cavaillon

left. LXVII, p. 426, 427. Plus sage, Elizabeth avait répondu à M. de Chasteauneuf, qui lui demandait de faire punir des réfugiés auteurs de mauvais propos contre Henri III, " que l'on ne pouvoit pas garder un peuple de parler, comme elle sca-voit qu'il y avoit en France cent mille personnes qui parloient mal d'elle." (*The Life of Thomas Egerton*, etc., p. 230, col. 1.)

¹ *Oraison funèbre de Marie, royne d'Escosse*. Paris, 1588, in-8°. (Bibl. de l' Arsenal, 1751, *Bibl.*)

² L'ambassadeur de Philippe II près la cour de France rapporte qu'un autre sermon sur la mort de Marie Stuart fut également prêché dans l'église de Saint-Eustache, à Paris, et que le prédicateur avait été obligé d'interrompre, à cause de l'émotion qui avait gagné tout l'auditoire et lui-même. (Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. III, p. 557.)

fut arrêté¹; mais là se borne tout ce que nous savons au sujet de cet obscur conspirateur², et c'est plus encore que ce qui nous est connu de Hugues His, serviteur de Jacques VI, lors de la conspiration de Gowrie³.

L'ambassadeur d'Écosse en Angleterre auquel nous devons ces détails, omis par tous les historiens écossais, parle dans une autre lettre d'un personnage bien connu, l'auteur de la *Semaine* : "Du Bartas, dit-il, doit prendre aujourd'hui congé de Sa Majesté et retourner à La Rochelle par le navire qui est à Dumbar-ton. Il a été très-honorablement traité par Son Altesse depuis son arrivée; car, non contente de le défrayer pendant son séjour et d'envoyer exprès un des meilleurs navires de ce pays pour le transporter sûrement, S. M. l'a fait hier chevalier, lui donnant en même temps une chaîne d'or de mille couronnes, avec deux mille couronnes au soleil; et à chaque personne de sa suite elle a fait présent d'une somme d'argent, avec une tablette d'or, représentant le portrait de S. M., sans compter nombre de haquenées et d'autres cadeaux de quelques-uns des nobles et des courtisans⁴."

La grande réputation dont du Bartas jouissait, même à l'é-

¹ R. Douglas à Archibald Douglas, d'Édimburgh, le 6 novembre 1587. (Lodge, *Illustrations of British History*, etc., n° CCXIX, vol. II, p. 326.)

² Sous cette même année, Moysie enregistre ce qui suit : "Le jour d'octobre, on arrêta un John Smollet, et avec lui un *Cavillyear* (ou *Cavilyare*) français, au moment où ils passaient l'eau entre Leith et Kinghorn pour se rendre auprès du comte de Huntly, soupçonné de conspirer contre les nobles de la cour, et ils furent renfermés dans le château d'Édimburgh." (*Memoirs of the Affairs of Scotland*, p. 65, 154.) Tout porte à croire que ce *Cavillyear* n'est autre que notre Cavailon, signalé en Écosse dès 1583 par l'ambassadeur anglais Randolph. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 518, n° 47.)

³ L'Estoile, *Supplément des Mémoires journaliers*, août 1600. (Collect. Petitot, 1^{re} série, t. XLVII, p. 294.) — Ce nom, vraisemblablement écossais (*Heath*), était encore porté, il y a quelques années, par un fonctionnaire élevé de l'administration française, qui l'a quitté pour prendre celui de *Butenval* à son entrée dans la carrière diplomatique.

⁴ Hamilton, 30 août 1587. (Lodge, *Illustrations of British History*, etc., n° CCXIX, vol. II, p. 315.)

tranger, où les traductions de son poème de la *Semaine* l'avaient fait connaître¹, l'avait désigné au choix de son souverain, Henri de Navarre, qui lui donna diverses missions de confiance, et entre autres, auprès du roi d'Écosse². Henri de Sponde l'accompagna dans cette dernière mission, sans doute en qualité de secrétaire³. Quel était le but de cette mission ? Était-ce, comme on l'a dit, pour faire agréer au jeune monarque le refus que lui faisait le roi de Navarre de la main de sa sœur⁴ ? Dans ce cas,

¹ Jacques VI était parfaitement en état de lire la *Semaine* dans l'original, si nous en croyons ce que Henry Killigrew disait de lui à Walsingham en 1574. A cette époque, le fils de Marie Stuart, à ce qu'il paraît, traduisait couramment un chapitre de la Bible en français, et de français en anglais. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 384, n° 20.1, et p. 385, n° 28.)

² L'ambassadeur de l'Aubespine-Châteauneuf écrivait de Londres, le 14 mai 1587 : "L'occasion principale de la venue dudit du Bartas est pour le faire passer en Escosse, vers le roy, qui jà par plusieurs foyz l'avoit demandé au roy de Navarre, pour estre ledit roy d'Escosse si amoureux des œuvres dudit Bartas qu'il en a tourné la plus grande part en vers escossoys, et a dict souvent que, s'il avoit led. du Bartas près de soy, il s'estimeroyt le plus heureux prince du monde. Je ne doubte point que ce ne soit ung artifice de ces gens, qui veulent avoir près dudict roy, en ce temps, ung homme du tout huguenot et à leur devotion. (Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. II, p. 923, 924.) — Un autre ambassadeur, M. de Courcelles, annonce dans sa X^e dépêche, datée du 24 juin 1587, l'arrivée en Écosse de du Bartas. (*Extract from the Despatches of M. de Courcelles*, etc. Printed at Edinburgh : M.D.CCC.XXVIII, in-4^o, p. 71.)

³ Il était frère de Jean de Sponde, qui a fait don au couvent des Jésuites à Bordeaux de ses livres, parmi lesquels je signalerai deux volumes conservés aujourd'hui dans la Bibliothèque publique sous les nos 35159 et 35160 : 1^o *La Defense des demandes proposées aux ministres de Calvin, touchant ses blasphemes et men songes, contre le libelle de Jaq. Pineton-de Chambrun, predicant à Nismes*. Par Jean Hay Escossois, professeur de theologie, et doyen des arts en l'université de la compagnie de Jesus à Tournon. A Lyon, M.D.LXXXVI., in-8^o [Dans son Avant-Propos, l'auteur dit avoir composé son livre en latin et l'avoir fait mettre en français, langue dont il avoue n'avoir pas grande connaissance, par des écoliers du collège, "nouveaux à ce mestier"]; 2^o *L'Antimoine, aux responses que Th. de Beze fait a trente-sept demandes de deux cents et six, proposées aux ministres d'Escosse*, par M. Jean Hay, etc. A Tournon, CIO IO XXCVIII, in-8^o. — Le même père avait déjà composé un autre ouvrage de controverse sous ce titre : *Disputationum Libri duo, in cuius calumniæ, et captiones Ministri anonymi Nemausensis, contra Assertiones Theologicas, et philosophicas in Academia Turnonia, anno M.D.LXXXII. propositas, discutiuntur* : auctore M. Joanne Hayo Scoto, etc. Lugduni, M.D.LXXXIII., in-4^o.

⁴ Les réformés désiraient grandement la réalisation d'une pareille union. A cet effet, R. Lemaçon de la Fontaine, réfugié français, ami de l'imprimeur Vautrollier

cette mission aurait eu lieu en 1586, et ces paroles de l'historien de Thou, qu'il y avait peu de temps qu'il était de retour de son ambassade lorsqu'il mourut, ne s'y appliqueraient pas parfaitement. Mais cette difficulté s'évanouira si l'on admet que du Bartas fit plusieurs voyages en Écosse. Déjà en 1583, la présence, dans le nord de la Grande-Bretagne, d'un envoyé du roi de Navarre était signalée à l'un des ministres d'Élizabeth, ainsi que la levée de cavaliers et de gens de pied destinée à renforcer l'armée du prétendant¹. Quoi qu'il en soit, le 16 août 1587, l'ambassadeur de Courcelles, chargé par Henri III de vérifier ce qu'il y avait de vrai dans plusieurs rapports qui lui avaient été faits, répond que l'agent du roi de Navarre était présent à l'audience de Jacques VI et qu'ils ont eu l'air de ne pas se connaître. "L'on m'a dict, ajoute-t-il, que la proposition du mariaige de ce roi avec la princesse de Navarre estoit la principale charge de du Bartaz, et de faire tous bons offices pour la royne d'Angleterre, ainsi qu'il faict, mais le plus couvertement qu'il peut², non, toutesfois, sans avoir recherché secours par

et de M. de Moncrif, écrit de Londres, en 1580, deux lettres à George Buchanan, que l'on trouvera dans le recueil de ses œuvres, édit. de Leyde, 1725, t. II, p. 758-760. — Le projet de cette union datait de 1579. Le 14 mai de cette année, l'ambassadeur Castelnau de Mauvissière écrivait de Londres : "Il est venu icy quelques nouvelles, et ont, depuis peu de jours, esté escriptes de France, qu'i se traictoit de deux mariages pour led. prince d'Escosse; l'ung pour madame de Lorraine, vostre petite-niece, l'autre pour madame de Navarre. L'un ou l'autre ne pourroit estre que très-avantageux et honorable aud. prince," etc. (Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. II, p. 95.) — Madame de Lorraine était Christine, fille de Charles II, duc de Lorraine, et de Claude de France. En 1581, J.-B. de Tassis informait son maître, Philippe II, des négociations entamées pour le mariage de cette princesse avec Jacques VI, comme de l'intention manifestée par le duc de Guise d'aller en personne avec une armée au secours du jeune prince. (*Ibid.*, t. III, p. 273. Voyez encore ci-dessus, p. 91.)

¹ Sir Francis Walsingham à Lord Burghley, Durham, [sept.] 1583. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 458, n° 54.)

² La lettre suivante, adressée au frère du chancelier Bacon, témoigne des rapports de du Bartas avec Élizabeth : "Monsieur, l'on m'avoit dit que vous faisiez ung voyage en Italie et que vous estiez desjà party de France; mais depuis on m'a assureé que vous estiez encore à Bourdeaux, de quoy j'ay esté bien aise, espe-

deçà, s'il l'eust peu obtenir, en faveur du roy de Navarre, ayant proposé au Laird de Wymes, avant son partement (départ), qu'il seroit plus commode et meneroit à moindres fraiz, cinq cens sauvaiges de ce royaulme, qui pourroient de beaucoup plus servir au roy de Navarre que ceulx qu'il menoyt avec luy; mais voyant que l'on n'y vouloit pas entendre, il n'en a, depuis, parlé à personne.... L'on m'a dict, Sire, que led. du Bartaz est pour s'en retourner incontinent après l'arrivée des ambassadeurs qui sont allez en Dannemarc... et qu'il se doit embarquer ès costes d'West dans un navire que ce roy a commandé estre équipé pour luy, qui le doit randre à terre à Bourdeaux, ou en quelque lieu des environs. Ce roy se remet aud. du Bartaz de dire de bouche au roy de Navarre son intention sur ce qu'il a traité, sans luy en rien mander par escript, ainsy que j'ay esté adverty que V. M. pourra veoyr, s'il luy plaist

rant que l'occasion se presentera de vous revoir. Fondé sur l'opinion de vostre depart, j'avois prié Monsieur de Nort, ministre de la Rochelle, de faire tenir à Messieurs vostre frere et de Cydné, une lettre que j'escris à la reyne; toutesfois, adverty que vous faites arrest encore pour quelque jours à Bourdeaux, j'ay pensé que par vostre moyen mes lettres seroient plus fidellement rendues, et que d'autre part, je prendrois advis de vous si je devois envoyer lesdites lettres à Sa Ma^{te}, ce que m'a occasionné de vous en envoyer une coppie. Ordonnés donques, Monsieur, là dessus ce qu'il vous plaira; car vous avez (comme disent les jurisconsultes) puissance de vie et de mort sur les enfans de mon esprit. Je suis bien marry que quelqu'un de mes amys, que vous cognoissés bien, à qui j'avois donné charge de voir à Paris ma seconde *Sepmaine*, en ayt osté le nom de l'homme que vous sçavez et qui vous appartient; mais je luy garde au cinquiesme jour ung lieu honorable, ainsy que vous le verrés, avec l'ayde de Dieu, bien tost. Mon imprimeur a fait presque autant de fautes que de lignes; mais je pense qu'elle est desjà reimprimée suyvnt ma correction.

"Monsieur, je me recomande très-humblement à voz graces, priant Dieu de vous maintenir en sa protection.

"Montauban, le XII^e. septembre 158...

"Vostre obeissant serviteur et humble frere,

"DUEARTAS.

"Les seigneurs à qui j'escri m'honorent de responce : je vous supplie faire en sorte que je la reçoive, car je tiendrai cela à grand heur. J'é fais la nuit passée une petite apologie, de laquelx je vous envoye mesme le brouillart, tant je m'asssure que vous couvrirés mes fautes et imperfections." (Ms. de la Bibl. Cotton., Nero, B. IV, folio 277 recto.)

par la coppie de celles qu'il luy a escriptes par led. Laird de Wymes¹."

On avait rapporté à Henri III que ce dernier, attaché à la maison du roi de Navarre et envoyé par son maître auprès de Jacques VI², "s'en seroit party, accompagné de vingt ou trente gentilzhommes pour aller trouver led. roy de Navarre³;" M. de Courcelles répond : "V. M. m'avoit mandé de plus, avoir eu adviz de la Rochelle, qu'ilz estoient attendant le Laird de Wymes, avec quelque nombre de gens de guerre... il (Jacques VI) m'a dict... que le roy de Navarre l'ayant recogneu homme de plaisir et de chasse, il luy auroit faict promettre, à son partement près de luy, de le retourner trouver; et que led. de Wymes, ayant continué en ceste volonté, il ne l'auroit voulu empescher en son voyaigē, et de mener avec luy quelques douze ou treize

¹ *The Life of Thomas Egerton, etc.*, p. 128, col. 2; 130, col. 1. — Dans sa treizième dépêche au roi de France, du 18 septembre, M. de Courcelles, après avoir rapporté tous les dons et les honneurs que du Bartas, à son départ d'Écosse, reçut de Jacques VI, ajoute qu'il emportait encore des lettres de crédit, qu'il avait ardemment sollicitées, pour assister le roi de Navarre. (*Extract from the Dispatches, etc.*, p. 80.) — Je ne serais pas étonné que les mêmes circonstances qui, au XII^e siècle, avaient poussé en Écosse des membres des familles de Gordon et de Mesmes (voyez ci-dessus, *Introduit.*, t. I, p. 18, 20) n'y eussent également conduit des cadets de la famille du Bartas. On trouve dans l'Histoire de l'université de Paris, de du Boulay (t. IV, p. 349), mention de discrète personne M^e Thomas de Hartas, Écossais, annonçant la fondation, par un de ses compatriotes, Adam Zedvort, ou Jedvort, d'une bourse en faveur d'un enfant de l'Écosse. Pour ce qui est de ce dernier nom, il est encore représenté dans l'université de France par M. Zevort, vice-recteur de l'Académie de Chambéry, sur lequel il existe une petite notice dans le *Dictionnaire universel des contemporains*, de M. Vapereau.

² "Quant à ce que m'escripvez du voyaigē de Lord de Wymes, gentilhomme de la chambre du roy de Navarre, envoyé par son maistre vers led. seigneur roy d'Écosse, et de la charge qu'avez apprins qu'il avoit, vous avez très-bien faict de vous en estre esclaircy avec icelluy roy d'Écosse, pour le regard de la levée d'Écossois que vous sçaviez qu'il demandoit," etc. Lettre de Henri III à M. d'Esneval, de Saint-Maur-des-Fossez, le 29 juin 1586. (*The Life of Thomas Egerton, etc.*, p. 225, col. 2. — Teulet, *Papiers d'État, etc.*, t. II, p. 768.) — Vers la même époque, M. d'Esneval informait Jacques VI de l'avis donné à Henri III que des levées considérables devaient se faire en Écosse pour soutenir les protestants de France, ajoutant que le roi n'y croyait pas. (Teulet, t. II, p. 772-776.)

³ *The Life of Thomas Egerton, etc.*, p. 128, col. 2.

gentilshommes, pour veoyr le pays; luy ayant, neantmoins, avant son partement, commandé par exprès de ne s'entremettre en aucun affaire d'Estat, ou de guerre, avec led. roy de Navarre... ce qu'il luy avoit promis¹."

Ces quelque douze ou treize gentilshommes écossais étaient venus en France pour tout autre chose que pour voir le pays; nous en avons pour garant d'Aubigné, qui raconte en ces termes l'un des traits hasardeux de cette croisade : "Durant cette guerre, 20 gentils-hommes escossois que d'Oims avait amenez pour cueillir de l'honneur en France, avoient en l'absence de leur chef demandé un capitaine françois au roy de Navarre pour les mener à la guerre, et avec lui fait quelques petits traitz hasardeux que je ne tiens pas dignes de ces cayers, et desquels pourtant on disoit : *Les Albanois ne l'eussent osé faire*. Mercure² jaloux de cela envoya par un trompette un cartel aux Escossois, les défiant avec 20 des siens contre pareil nombre à un combat d'outrance, commençant par le coup de lance en chemise; cela accepté par les Escossois, ils depeschent querir leur chef, et cependant demandent pour parrin au roi de Navarre le capitaine qu'il leur avoit donné : cette affaire fut tellement menée, qu'après un grand contraste pour les lances, chacun voulant user des siennes, le privilege des appelez finit cette difficulté; le champ pris auprès de Nuaillé, les Albanois envoient querir le parrin des Escossois avec deux trompettes du roi pour les venir mener au combat, il y vient, les trouve en

¹ *The Life of Thomas Egerton, etc.*, p. 130, col. 1. — Le maître de Gray ayant réclaté ses services en Écosse pour Élisabeth, il demanda conseil à Sir Francis Walsingham. A l'en croire, il n'avait pas de plus vif désir que de servir la reine; mais il fallait qu'elle obtint l'agrément du roi de Navarre. (Thorpe, *Calendar of State Papers, etc.*, vol. I, p. 532, n° 10.)

² Voyez, sur M. de Mercure, que les huguenots appelaient M. de Recule (*d'Hercule*), les *Hommes illustres et grands capitaines françois*, de Brantôme, parmi ses *Œuvres complètes*, t. I^{er}, p. 539-544. Ce "très-bon et sage capitaine" avait épousé la fille de M. de Martigues, que nous avons vu en Écosse.

pourpoint : les deux parrins se touchent à la main pour devenir Escossois Albanois¹ ; mais Mereure, pris au mot de toutte chose, et pressé sans refuge, en vint aux larmes devant 300 gentils-hommes, non que lui manquast de resolution pour sa personne, mais aiant trouvé les siens bas d'aloï pour une telle preuve, il avoit prié le duc de laisser l'affaire rompu par son département, comme ce seigneur avoua privément aux commissaires du combat²,” etc.

Le 4 janvier suivant, Henri III, dans une dépêche à M. de Courcelles, faisait observer avec juste raison que du moment que Jacques VI avait envoyé auprès du roi de Danemark pour demander en mariage l'une de ses filles, pendant que le Sr du Bartas et l'un des frères de Sir Robert Melville solliciteraient la main de la princesse de Navarre, afin de prendre l'une à défaut de l'autre, il y avait apparence que le roi d'Écosse pourrait s'allier avec l'une de ces deux maisons³.

Jacques, comme on l'a vu, accueillit l'auteur de la *Semaine* avec beaucoup de distinction⁴. Il y eut même entre les deux poètes (car le roi cultivait les muses latines), assaut de courtoisie. Après avoir célébré dans un de ses chants la gloire du roi Salomon, du Bartas ajoute, par un rapprochement flatteur,

¹ Dans un autre ouvrage (*Confession catholique de Sancy*, liv. I, ch. V), d'Aubigné parle d'une loi en vertu de laquelle les capitaines étaient héritiers de leurs soldats, loi uniquement pratiquée par les Albanais, qui étaient sans successeurs : on a voulu fonder là-dessus l'origine du droit d'aubaine, qui faisait autrefois partie de notre législation ; mais en recourant aux autorités citées par Caseneuve, Ménage, Le Duchat et Jault (*Dictionnaire étymologique de la langue française*, t. I, p. 108, 109), on voit qu'il faut chercher cette origine ailleurs.

² *L'Histoire universelle du sieur d'Aubigné*, t. III, liv. I, ch. XI, p. 44, ann. 1587.

³ *The Life of Thomas Egerton*, etc., p. 136, col. 1.

⁴ Voyez des détails sur la visite de du Bartas à Saint-André en compagnie de Jacques VI, dans *the Diary of Mr James Melvill*. Printed at Edinburgh, M.D.CCC.XXIX., in-4°, p. 170, 171 ; dans Calderwood, *the History of the Kirk of Scotland*, vol. IV, p. 638-640 ; et dans Chambers, *Domestic Annals of Scotland*, etc., vol. I, p. 173-175. Sir James Melville parle aussi de du Bartas et de sa commission, dans ses Mémoires, édit. du Bannatyne Club, p. 363, 364.

que, à l'exemple de la reine de Saba, il était venu en Écosse attiré par la renommée du prince. Et quel n'avait pas été son étonnement ?

O miracle du monde ! O roy du ciel esleu
 Pour faire un grand chef-d'œuvre ! o des princes la gloire !
 J'ay veu tant que mon ame à mon œil ne peut croire :
 Un cerveau tout chenu au chef d'un jouveceau.

Jacques mit tout en œuvre pour retenir un pareil hôte¹. Il traduisit en vers latins un des chants de la *Semaine*², et, de son côté, du Bartas répondit à cette gracieuseté du monarque en mettant en vers français un poème que ce prince avait composé pour célébrer la victoire de Lépante³. Cette traduction fut imprimée chez un typographe écossais⁴.

¹ *Eloges des hommes illustres*, etc., composez en latin par Scevole de Sainte-Marthe, et mis en François par G. Colletet. A Paris, M.DC.XLIIII., in-4^o, liv. IV, p. 414, 415.

² *Bartasias, qui de Mundi creatione libri septem; et Guilielmi Salustii Dn. de Bartas Septimana, poemate Francico, liberius tratati, et multis in locis aucti*. Edinh. 1600, in-8^o. (Dr Irving, *Lives of Scottish Writers*, vol. II, p. 223, not. — Sur la traduction d'*Uranie ou Muse celeste* par Jacques VI, et sur celle de *Judith*, par Thomas Hudson, entreprise à la requête du monarque et corrigée de sa propre main, voyez plus loin, p. 279-282, 293, 294.) — La dédicace d'un poème posthume de du Bartas nous révèle le nom d'un autre Français qui, comme lui, était allé et avait été bien traité en Écosse : "Sire, ce n'a pas esté sans extremes combats entre le devoir et la crainte, que j'ay osé appendre aux pieds de Vostre Majesté ces vers qui luy avoient esté destinez avant qu'esclos. Enfin le souvenir du favorable traictement receu dans vostre royaume d'Écosse m'a fait preferer l'un à l'autre, et croire ne devoir celer à la France, qu'estans heureusement tombez en mes mains, je ne leur y pouvois faire voir la lumiere que sous les rayons d'un si grand soleil. Permettez-le doncques, Sire, etc. — DU PIN." (*La Suite de la seconde Semaine du feu sieur du Bartas*, etc. A Paris, M.DC.XI., in-folio, p. 431 des Œuvres de G. de Saluste, sieur du Bartas.) Je soupçonne ce du Pin de n'être autre que le Français qui était à Édinburgh en 1597, se donnait comme poète et communiquait avec le roi. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., t. II, p. 741, n^o 27.)

³ *La France protestante*, etc., t. IX, p. 430, col. 2. — *Idæa, sive de Jacobi Magnæ Britannia... regis, virtutibus et ornamentis, dilucida Enarratio*, etc. Authore Thoma Rosa Scoto-Britanno. Londini, 1608, in-12, p. 50, 58.

⁴ *La Lepante de Jacques VI. roy d'Escosse, faicte françoise par le Sieur du Bartas*. Imprimé à Édinburgh par Robert Waldegrave, imprimeur du Roy. Anno Dom. 1591, in-4^o, de 13 feuillets non chiffrés, à la suite de *His Majestés poeticall Exercises at vacant heures*.

Vers le même temps, Édinburgh en avait un de notre pays, Thomas Vautrollier, protestant français, qui, comme tant d'autres imprimeurs, s'expatriant¹, était venu en Angleterre de bonne heure sous Élisabeth. Ayant obtenu un privilège pour l'Écosse, il avait émigré vers cette époque et s'était embarqué avec une pacotille de livres et de papiers d'impression; il rencontra en route des pirates qui le dépouillèrent de tout². Arrivé à Édinburgh, il monta une imprimerie. Bientôt il en sortit une traduction du poème de *Judith*, de du *Bartas*, par Thomas Hudson³, puis un petit volume de poésies composées par Jacques VI, sous le titre de *the Essayes of a Prentise in the divine Art of Poesie*⁴, auquel était joint un traité en prose contenant des règles et précautions pour la poésie écossaise. Vautrollier, à ce qu'il paraît, ne fut pas suffisamment encouragé à rester à Édinburgh, car peu de temps après il retournait à Londres⁵.

¹ Un Écossais dont nous avons déjà vu le nom, Jean Hay, se plaint à Mandelot que l'impression de l'un de ses livres a été interrompue à trois différentes reprises, en partie par la "debauche des compagnons imprimeurs huguenots, qui ont vidé la ville de Lyon, pour la raison que chascun sçait." (*La Defense des demandes proposées aux ministres de Calvin, etc.*, folio 3 verso.)

² Voyez une lettre de James Lowson, ministre de l'Évangile à Édinburgh, en date du 9 avril 1583, analysée par Thorpe, dans son *Calendar of State Papers, etc.*, vol. I, p. 438, n° 93.

³ *The Historie of Judith in forme of a Poeme*. Penned in French, by the Noble Poet, G. Salust, Lord of Bartas. Englished by Tho. Hudson. Imprinted at Edinburgh, by Thomas Vautroullier. 1584, in-16, de 96 pages, plus 8 feuillets de préliminaires et 2 feuillets et demi de table. — Cette traduction a été réimprimée à Londres, en 1613, sous le même titre, par Joshua Sylvester, à la suite du recueil des œuvres de notre compatriote, en 87 pages in-4°, plus 7 feuillets de préliminaires et 4 feuillets à la fin.

⁴ Imprimé pour la première fois en 1584, in-4°, ce petit volume a été réimprimé à Édinburgh en 1814, avec une introduction par M. R.-P. Gillies.

⁵ Rob. Chambers, *Domestic Annals of Scotland*, vol. I, p. 154. Cf. p. 195.

CHAPITRE XXVIII.

Quête en faveur des protestants français émigrés en Écosse; le ministre Pierre Dumoulin à Édinburgh. — Émigration en France des catholiques écossais; assistance qu'ils y reçoivent. — Le curé John Hamilton. — Alexander Hay. — Grand nombre d'Écossais dans l'armée de Henri IV; leur costume prête à rire en France. — Le laird de Wemyss chef de ces auxiliaires. — Ambassade en France de James Colville d'Easter Wemyss. — Prédilection de Henri IV pour les Écossais; ordonnances qu'il rend en leur faveur; commerce entre les deux nations — Grand nombre d'Écossais à Paris; raisons de cette affluence. — Étudiants français à l'université de Saint-André; funambule, empirique français en Écosse. — James Beaton, ambassadeur de ce pays à la cour de France; persécuté pour son attachement à la Ligue, il trouve un protecteur dans Sully; mort de ce prélat à Paris. — Origine écossaise du ministre de Henri IV; prétentions à une descendance écossaise; familles Nesmond, Barruel-Beauvert, Catel, Colbert, Titou. — John Lesley, évêque de Ross. — William et George Crichton. — Robert Crichton de Sanquhar. — Liens d'amitié entre Henri IV et Jacques VI.

La persécution à laquelle les protestants français étaient en butte poussait vers l'Angleterre un grand nombre de ces malheureux, pour lesquels on faisait appel à la charité publique. L'Écosse, avec des ressources comparativement limitées, mais avec une sympathie peut-être plus vive, fit aussi des quêtes pour eux à partir de l'année 1574-5. Selon James Melville, le nombre des réfugiés français, des pauvres surtout, était si grand, que force leur fut de recourir aux Écossais. " Avec les facultés bornées que j'avais au commencement de mon ministère, ajoutait-il, nous recueillîmes environ cinq cents mares à cet effet.... La somme totale qu'eurent les églises françaises ne s'éleva qu'à environ dix mille mares¹, comme en témoignent leurs reçus

¹ *The Diary of Mr James Melvill*, p. 177. — Une autre quête eut lieu en 1622, du 12 au 26 février, et produisit de 30 à 36 mille mares. (Calderwood, *the History of the Kirk of Scotland*, t. VII, p. 543. Cf. *Letters and State Papers during the Reign of King James the Sixth*, etc. Printed at Edinburgh : M.DCCC.XXXVIII., in - 4°, p. 323.)

que j'ai en ma garde, qui m'ont été remis par l'assemblée générale pour les traduire en écossais¹," etc. Un nombre considérable d'exilés, parmi lesquels se trouvait Pierre du Moulin², le ministre de Paris, vint à Édinburgh, où les magistrats leur abandonnèrent la grande salle de l'université pour leur servir de prêche, avec une certaine allocation pour leur clergé. On ne saurait douter que la vue de ces pauvres réfugiés français n'ait encore augmenté le sentiment de crainte et d'antipathie envers l'église romaine et les catholiques déjà si profondément enraciné en Écosse³.

Ceux-ci, cependant, n'étaient pas mieux traités dans ce pays, et ils le quittaient en foule pour chercher une autre patrie en

¹ Chambers, *Domestic Annals of Scotland*, vol. I, p. 102, 163. — Dans une autre circonstance, ce sont des instructions qui sont rédigées en français pour le duc de Lennox, ambassadeur de Jacques VI en France, puis traduites en écossais. Voyez le manuscrit cottonien, Caligula, B. IV, folio 251 recto.

² Il venait d'Angleterre, où il avait abordé après s'être vu saisir à Boulogne ses papiers par des soldats. (*Volume I^{er} des lettres et depesches du sieur comte des Marets, ambassadeur pour le roy en Angleterre*, Ms. de la Bibl. imp., Saint-Germain français n° 772, folio 16 verso Lettre du 25 juillet 1615.) — Un autre réfugié d'un nom presque semblable figure dans la correspondance de Henri III avec son ambassadeur en Écosse : "J'ay aussi veu, écrivait ce prince à M. d'Esneval, ce que m'avez escript du bon deivoir que fait par delà, pour mon service, le Sr. Desmolins, dont je luy sçay bon gré; et vous diray, sur ce que me remonstrez pour l'estat qu'il avoit en mes gardes, que (comme je luy diz, quand il partit de ce royaume) j'ay pourveu à son estat, d'aultant que je ne veux plus en mes gardes que catholicques; mais quand il se presentera quelque autre occasion pour luy faire du bien, je le feray bien volontiers," etc. Lettre du 9 mars 1586. (*The Life of Thomas Egerton*, etc., p. 64, col. 2.) — M. de Moulins, lieutenant de la garde écossaise, était arrivé en Écosse le 23 novembre 1585, date d'une lettre écrite de Dunbar au général Portal, auquel il annonce sa présence à Linlithgow pour le 1^{er} du mois suivant. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 513, n° 100.) — Un autre personnage du même nom figure en 1569 dans une lettre de Marie Stuart, qui parle en même temps de Bourdeuille, son écuyer d'écurie, nouvellement de retour de France, et recommande un autre de ses officiers, Castares, pour un emploi dans la garde écossaise. (Labanoff, *Recueil*, etc., t. II, p. 374, 375.) La même princesse commence une lettre à l'archevêque de Glasgow, du 7 novembre 1577, par des remerciements au cardinal de Guise, pour l'avis qu'il lui a donné des intrigues de Moulins au sujet du prince d'Écosse. (*Ibid.*, t. V, p. 12.)

³ Chambers, *Domestic Annals of Scotland*, vol. I, p. 163.

France. En 1575, Marie Stuart les recommandait au cardinal de Lorraine¹ et faisait des pensions aux ecclésiastiques écossais réfugiés chez nous². Le roi lui-même, qui en avait accordé une de 400 livres par mois, avec un asile, au comte d'Arran³, ne dédaignait pas d'intervenir en faveur des catholiques de cette nation qui étaient persécutés, et demandait qu'on les laissât passer dans son royaume⁴, bien qu'il n'eût pas toujours à se louer de ceux qui s'y trouvaient déjà.

En effet, le comte d'Arran était d'intelligence avec les Guises⁵, et l'un des principaux organes de la Ligue était un Écossais. Ce prédicateur, que l'élève d'Arbuthnot⁶, l'Estoile, appelle un *homme de résolution et de sçavoir*, se nommait John Hamilton et appartenait à une famille illustre, *gentiluomo*, comme l'appelle l'Italien Pigafetta qui l'avait connu. Obligé de s'expatrier pour cause de religion, il trouva un asile dans l'université de Paris, et enseigna avec éclat la philosophie au collège de Navarre⁷. Il eut pour élèves Charles de Bourbon, fils de Louis, prince de Condé, François et Henri de Joyeuse, et ce hasard le mit en estime. Reçu docteur en 1586, Hamilton obtint la

¹ Labanoff, Recueil, etc., t. IV, p. 254.

² On conserve au State Paper Office la note des pensions de ce genre pour l'année 1584. (Thorpe, *Calendar*, etc., vol. II, p. 958, n° 96.) En 1574, l'archevêque de Glasgow, écrivant de Paris à Ninian Winzet, lui annonçait le prochain paiement de ses appointements et de sa pension. (*Ibid.*, p. 903, n° 31.)

³ Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. II, p. 415.

⁴ Lettre du roi de France au roi d'Écosse, du 28 mai 1583. (Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. II, p. 578.) — Le "pauvre Escossois, appelé *Guillaume Hot*," dont il est question, n'est peut-être autre que le P. William Holt, nommé à chaque instant dans le *Calendar* de Thorpe (voir l'Index), et qui l'est aussi dans le recueil du prince Labanoff, vol. VI, p. 337.

⁵ Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 502, n° 103; p. 503, n° 9. — Le comte était alors en Écosse; il rentra en France en 1586. (Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. II, p. 497.)

⁶ Il était professeur à Bourges, et mourut le 17 octobre 1583, laissant en France un neveu, qui faisait visite à l'Estoile le 25 novembre 1607. (Collect. Petitot, 1^{re} série, t. XLVIII, p. 87, 88.)

⁷ *Reg. Navarr. Gymn. Paris. Hist.*, pars IV, lib. III, cap. LXX. (Launoii Opera omnia, etc., t. VII. Colon. Allobr. MDCCXXXII, in-folio, p. 754.)

paroisse de Saint-Côme, qui lui fut disputée devant le parlement. Il eut gain de cause¹, et fut chargé de représenter l'université dans un autre procès, qui eut lieu en 1590 au sujet de la cure de Saint-Leu². Délégué vers le même temps auprès du conseil de l'Union, avec un certain Davisson, du Collège de droit³, qui était peut-être Écossais, Hamilton ne tarda pas à se donner à la Ligue et à Philippe II, en un mot à *s'espagnoliser*, comme dit à son propos le Duchat. Il eut bientôt une occasion éclatante de se montrer dans la fameuse procession de la Ligue, où, armé jusqu'aux dents, il fit l'office de sergent de bande, dit l'Estoile⁴. Il fit visite, dans le même équipage, au colonel des troupes napolitaines, alors en garnison à Paris, Don Alessandro, pour l'avertir officiellement des raisons de la prise d'armes qui avait pour objet la mort du président Brisson, des conseillers Tardif et Larcher⁵. Comme le second, attendu au Châtelet, n'arrivait pas assez vite au gré de ses bourreaux, Hamilton, avec nombre de prêtres et de suppôts de l'université, courut le chercher.

¹ Voyez "Plaidoyé et arrest de la cour de parlement donné en la grand' Chambre. Entre Maistre Jean Hamilton Escossois... pourveu de la cure de S. Cosme et S. Damian, appellant du Prevost de Paris et demandeur en requeste tendant afin d'evocation du principal d'une part. Et Maistre Pierre Tenrier soy-disant pourveu de ladite Cure en Cour de Rome par resignation de feu Maistre Claude Versoris, dernier Curé, intimé et opposant à la complainte formée par Hamilton, où sont traictées trois questions. Le 1. sur la qualité de l'Université, si c'est un corps laic, ou Ecclesiastic : et quel est le droit de patronage, en vertu duquel le Recteur a presenté Hamilton. Le 2. si les Escossois sont capables de tenir benefices en France par l'alliance des lettres et des armes. Le 3. sur la regle *De publicandis resignationibus*." (*Actions notables et plaidoyez de messire Louis Servin*, etc. A Paris, M.DC.XXXX., in-folio, p. 189-219.) — A la suite de ce procès, parut un factum, devenu très-rare, intitulé *Ad amplissimum senatum pro retento Academiæ jure in causa Hamiltonii cum de nominando Curione D. D. Cosmæ et Damiani ageretur, Grratiarum Actio*. Anno LXXXVI. Ex typographia Dionysii à Prato, in-8°, de 23[-7] feuillets.

² Du Boulay, *Hist. Universitat. Paris.*, t. VI, p. 806.

³ *Ibid.*, p. 807.

⁴ *Journal du regne de Henry IV*, édit. de M.DCC.XLI., in-8., t. I, p. 51, 52, et not. 51. Cf. p. 149.

⁵ *Ibid.*, p. 169. — *Assemblée secrète*, etc., dans les *Archives curieuses de l'histoire de France*, 1^{re} série, t. XIII, p. 318.

Ils le trouvèrent, malade, saigné d'un instant, et l'arrachant de son lit, ils le traînèrent dans la chambre où venaient de périr ses collègues. Voltaire dit qu'ils le présentèrent au bourreau, tandis que l'Estoile assure qu'il fut pendu par cette bande de furieux¹. Plus tard, peu de temps avant l'entrée de Henri IV à Paris, il songea à résister au Béarnais d'une façon plus efficace. Après avoir, avec son collègue Pelletier, curé de Saint-Jacques-la-Boucherie, fait porter des armes chez eux *par crochetées*, ils en envoyèrent en grand nombre au couvent des Cordeliers, avec force munitions². Le curé de Saint-Côme ne sortait plus qu'accompagné d'une troupe de garnements qui brandissaient des piques et des arquebuses à travers les rues. On le vit dire la messe en cuirasse, et, en pleine église, baptiser un nouveau-né sans se donner la peine d'ôter son armure. En 1594, après l'entrée de Henri IV à Paris, pendant que le roi était à Notre-Dame, quelques-uns des Seize ayant pris les armes du côté de l'université, Hamilton fut trouvé avec une pertuisane à la main, courant vers Saint-Yves pour y rejoindre l'un d'entre eux; mais l'un et l'autre furent arrêtés et renvoyés chez eux porteurs d'une espèce de sauf-conduit³.

En décembre 1591, le parlement ayant enregistré une déclaration du duc de Mayenne contenant abolition en faveur de certains ligueurs qui pouvaient avoir contribué à la mort du président Brisson et des deux conseillers⁴, Hamilton pouvait se croire à l'abri de toute recherche; mais après la réduction de la capitale et la réunion du parlement de Tours à celui de Paris, les veuves et enfants des victimes présentèrent une requête,

¹ *Journal du regne de Henry IV*, t. I, p. 168, 174, 175. — Voltaire, *Hist. du parlement*, ch. XXXII.

² Felibien, *Hist. de Paris*, liv. XXIII, t. II, p. 1179, dit que Guincestre, un autre prédicateur de la Ligue, était Écossais : c'est une erreur.

³ *Journal du regne de Henry IV*, t. I, p. 486, 487.

⁴ Cette déclaration est imprimée dans les Mémoires de la Ligue, t. V, p. 74.

demandant justice contre les meurtriers, et il y en eut trois de condamnés à mort. Les autres furent rompus ou pendus en effigie, et dans le nombre se trouvait le curé de Saint-Côme, exilé de France et réfugié dans les Pays-Bas¹.

Après l'attentat de Jean Chastel, on traita avec la même douceur un jésuite écossais, nommé Alexander Hay, qui avait été convaincu d'avoir tenu plusieurs discours insolents avant l'amnistie accordée à la ville de Paris, jusqu'à dire que si le roi passait devant le collège des Jésuites, il se jetterait volontiers sur lui, de la fenêtre en bas, la tête la première, pour lui casser le cou. Pour cette raison et quelques autres semblables, Alexander Hay fut banni à perpétuité par arrêt du parlement en date du 10 janvier 1595, avec ordre de tenir son ban, sous peine d'être pendu et étranglé sans autre forme de procès².

Henri IV avait plus d'une raison pour ménager les Écossais, dont il ne considérait pas l'alliance comme tout à fait perdue³.

¹ P. de l'Estoile, *Journal du regne de Henry IV*, t. I, p. 186, 187, not 185; et p. 495.

² *Jac. Aug. Thuani hist. sui temp.*, lib. CXI, ch. XVIII, ann. 1595; édit. Lond., t. V, p. 449; trad. fr., t. XII, p. 337. — *Anticoton, ou refutation de la lettre declaratoire du pere Coton, etc.* M.DC.X., petit in-8°, ch. II, p. 42. — Mezeray, *Hist. de France*, t. III, p. 1135, 1136. — D'Aubigné (*Hist. univ.*, t. III, liv. V, ch. XIII, p. 498) nous montre, six ans plus tard, un jésuite écossais, le P. Alexandre, animant les Savoyards partis de Thonon pour surprendre Genève; après leur avoir distribué certains billets bénits de la main du pape, et dans la plupart desquels il y avait écrit qu'ils ne mourraient de ce jour-là ni par l'eau, ni par le feu, ni par l'épée, en soulevant ceux qui montaient, il leur disait que les degrés de leurs échelles étaient autant de pas pour monter vers le ciel. Serait-ce le P. Hay?

³ L'année qui suivit la mort de Henri III, il écrivit à Jacques VI : "Très-hault, très-excellent et très-puissant prince, nostre très-cher et très-amé bon frere, cousin et ancien allié. Le Sr de Wymes, vostre ambassadeur, nous a fait entendre le desir que vous avés que les anciens traictés d'alliance, confederation et amitié qui ont esté dès sy longtemps faicts et observez entre les roys de France et d'Escoce... soient entretenus et continuez entre nous; et comme il nous a en cela asseuré de vostre bonne volonté, il nous a prié non-seulement d'y vouloir correspondre de pareille affection, mais aussy vous en donner toute la certitude qui peut dependre de nous," etc. Du xv janvier 1590. (*Second volume des Memoires d'Estat... en suite de ceux de M. de Villeroy*. Paris, 1636, in-8°, p. 275. — *Recueil des lettres missives de Henri IV*, etc., t. III, p. 119, 120.)

Il en comptait dans son armée quatre mille¹, en y comprenant les Anglais, beaucoup plus nombreux, il est vrai². Les Mémoires chronologiques pour servir à l'histoire de Dieppe, et ceux du duc d'Angoulême, fixent à douze cents fantassins anglais et soixante cavaliers écossais un premier secours d'insulaires que Henri IV, dans une lettre du 1^{er} octobre 1589, élève au nombre de quinze cents, et annonce arrivés de la veille : "Ils nous apprestèrent à rire, dit le jeune comte d'Angoulême, à les voir armez et vestus comme les figures de l'antiquité, représentées dans les vieilles tapisseries, avec jacques de mailles et casques de fer, couverts de drap noir comme bonnet de prebtre, se servant de musette et de hautbois lorsqu'ils vont au combat³."

¹ *Mémoires des sages et royales Œconomies d'Etat, etc.*, aux VVV verts¹, t. I, ch. XXVIII, p. 70. — Une lettre de J. de Bongars au roi de Danemark, apparemment de 1589, nous apprend qu'Henri IV, à son départ de Dieppe, y avait laissé bon nombre d'Écossais et quelque cavalerie pour tenir la ville, et avait ensuite envoyé ces étrangers renforcer le prince de Dombes. (*Catal. codic. Mss. Bibl. Bern.*, t. III, p. 451.)

² Un poète de l'époque reproche aux réformés l'assistance qu'ils recevaient de l'Écosse et s'écrie :

Est-ce cognoistre Dieu, de faire l'Escossois
Se joindre avecques vous, au mespris de nos roys ?

(*Les sept Livres... de la Motte Messemé, etc.*, liv. IV, folio 122 verso.)

Plus loin, parlant du roi de Navarre, il dit de ce prince :

C'est contre le François qu'en equipage tel
Il est venu aux mains, qu'il a rompu sa lance :
Faisant de sa valeur plus d'une experience,
Contre le François, dis-je, assisté de l'Anglois,
Du Pomeranien et du fier Escossois, etc.

(*Ibid.*, folio 189 verso.)

Un autre écrivain de l'époque, après avoir signalé des troupes écossaises en 1580 dans l'armée du duc d'Anjou, vers Dunkerque, montre, en 1587, "un capitaine escossois nommé Honter, bon homme de siege," à Monséjour, en Bazadais (*Histoire universelle du sieur d'Aubigné*, t. III, liv. I, ch. VII, p. 27; t. II, liv. V, ch. XX, p. 474), et nomme ensuite le colonel Balfour. (*Ibid.*, p. 479.)

³ *Recueil des lettres missives de Henri VI*, t. III, p. 53. — Mémoires du duc d'Angoulême, etc., dans la collect. Petitot, 1^{re} série, t. XLIV, p. 585. — Desmarquets, *Mém. chronol.*, t. I, p. 286. — Dans un curieux et rare volume intitulé

¹ C'est-à-dire aux trois vertus, représentées par trois V, alors voyelle et consonne, imprimés en vert. Ce rébus servait autrefois d'enseigne à nombre de boutiques, particulièrement de papetiers, à Paris. D'abord ce fut la grande verte V, puis la petite verte V, dont le souvenir est indélébile comme l'encre qui en a retenu le nom.

Le 4 octobre, mille Écossais bien armés arrivèrent à Dieppe¹. Ils y restèrent longtemps; on est du moins fondé à le croire en

Recueil de la diversité des habits qui sont de present en usage, tant ès pays d'Europe, Asie, Affrique et Isles sauvages (A Paris, de l'imprimerie de Richard Breton, 1567, in-8°; Bibl. imp., cabinet des estampes, Ob. 17), *l'Escossoys* est représenté avec ce quatrain au-dessous :

Il faut, Lecteur, que tout certain tu sois,
Quant tu verras ce pourtrait de tes yeux,
Que c'est l'habit que porte l'Escossois,
Qui n'est pas trop mondain ne curieux.

(Feuillet signé C 4, verso.)

Vient ensuite *l'Escossoise* :

Si vous baissez l'œil dessus ce pourtrait
Pour bien sçavoir d'Escossoise la forme,
Cestuy-cy est au naturel conforme,
Comme voyez qu'au vif il est pourtrait.

La Sauvage d'Escoisse paraît ensuite :

Si tu mets l'œil dessus ceste figure
A celle fin que certain tu en soys,
C'est la Sauvage au pays Escossoys,
De peaux vestue encontre la froidure.

Enfin c'est le *Capitaine Sauvage* :

Vous pouvez voir entre les Escossois
Tel capitaine faisant là leur secours,
Qui souvent font nuyssance aux Angloys,
Peu de profit leur fait faire maints tours.

Sous la première de ces gravures, transportée dans la réimpression du curieux livre d'Andrew Borde (*the Boke of the Introduction of Knowledge*. London, M.DCCC.XIV., in-4°, ch. IV, folio 16 recto), on lit une inscription en vers dont voici la traduction :

“Je suis un Écossais et fidèle à la France; dans chaque pays je fais mon chemin.... Je ne veux point changer mon costume ni mon attirail, bien que les Français ne sortent jamais habillés d'une façon aussi gaie.”

Plus loin, c'est-à-dire au verso du deuxième feuillet de la signature Y, ch. xxxii, l'auteur rapporte que pendant son séjour à l'université d'Orléans, passant par harsard sur le pont pour se rendre en ville, il rencontra neuf ecclésiastiques anglais et écossais qui se rendaient en pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle.

¹ Ms. d'Asseline, conservé à la Bibliothèque publique de la ville de Dieppe, ann. 1539. — En mars, était arrivé en Écosse un messager du roi de Navarre, porteur d'une demande de trois mille mercenaires. Le laird de Wemyss passa en Angleterre pour chercher l'or nécessaire à cette levée, et fut nommé général; il enrôla quinze cents hommes. (Moysie, *Memoirs of the Affairs of Scotland*, p. 73, 78.) Le 13 juillet, il écrivait d'Édinburgh à M. de Buzenval, ambassadeur du roi de Navarre en Angleterre, pour lui annoncer son prochain départ et le prier de solliciter du secrétaire d'État Sir Francis Walsingham un passeport pour lui et ses compagnons, et la faculté de se procurer des vivres le long de la côte. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. II, p. 566, n° 56.)

voyant le roi faire partir du Pollet, le dimanche 15 mars 1592, tous les Hollandais et les Écossais qu'il y avait fait loger, avec ordre de marcher vers Rouen et de se rendre au camp, "où S. M. alla le lendemain à dessein de faire achever le siège de cette métropolitaine¹." Peut-être aussi les renforts promis par Jacques VI à Henri IV lui étaient-ils arrivés².

Le chef de ces auxiliaires qui donnaient tant à rire aux compagnons du Béarnais, était un Wemyss³, le même que Jacques VI appelle son ambassadeur. A la veille d'être maître de Saint-Valery-en-Caux, qui ne pouvait lui échapper⁴, Henri IV écrivait au duc de Nivernais : "Mon cousin, ayant délibéré de mettre une bonne garnison dans Saint-Valery... j'ay advisé d'y faire entrer le Sr de Vuysmes, avec sa compagnie, pour l'affection qu'il a à mon service, et pour l'assurance que j'ay qu'il fera à bon es-

¹ Ms. d'Asseline, ann. 1589.

² "Dernierement que M. le viconte de Turenne partit de Londres, je vous donnay advis du voyage que je faisois en Escosse, à deux fins : pour presenter les lettres de S. M. au roy d'Escosse et en retirer de luy pour le roy de Dannemarch et le duc de Brunsvich, favorables à noz affaires; secondement pour adviser quel moyen il y auroit d'en tirer quelques forces, en cas de necessité. J'ay eu les lettres pour ces deux princes aussy expresses que j'ay désiré, et pour quelques autres encore qu'on a pensé utiles aux affaires de S. M.... Quant aux forces, j'ay eu assurance de trois mille hommes de pied et trois cents chevaux," etc. Lettre de M. de Morlans, ambassadeur extraordinaire d'Henri IV en Écosse, datée de Londres, le 26 janvier 1591. (*The Life of Thomas Egerton, etc.*, p. 390, col. 2.)

³ A la fin du XVI^e siècle, il y avait en France plus d'un membre de cette famille. En 1599, l'année même où le laird de Wemyss est annoncé comme s'y rendant, John Colville, écrivant de Paris à un fournisseur de Londres, lui promettait de l'argent s'il pouvait s'en procurer par le moyen de "Monsieur de Weimes." (Thorpe, *Calendar of State Papers, etc.*, t. II, p. 777, n^o 62; p. 778, n^o 68. Cf. p. 941.)

⁴ Il existe, à la date du 14 août 1590, une proclamation de Jacques VI prohibant l'importation des vins au Havre, à Saint-Valery et autres places catholiques qui ne reconnaissent pas encore l'autorité du roi de France. (Thorpe, *Calendar of State Papers, etc.*, vol. II, p. 581, n^o 30.) Le 26 février suivant, le roi d'Écosse écrivait à Lord Burghley pour demander, en faveur de Francis Tennant et de George Scott, permission de saisir tous les navires et marchandises qu'ils pourraient trouver appartenant aux habitants de Saint-Valery et autres lieux du parti de la Ligue, en compensation des ruineux naufrages essayés par ces deux Écossais. (*Ibid.*, p. 588, n^o 22.)

cient la guerre à mes ennemys, jointet qu'estant près d'Escosse il aura tant plus de tenir sa compaignée forte et bien complete. C'est pourquoy je vous prie, aussi tost que vous aurés pris ladicte ville, d'y faire entrer le Sr de Vuysmes avec sadiete compaignée, à l'entretienement de laquelle je pourvoieray¹," etc. Le 17 décembre suivant, le même prince écrivait au même après la prise de Saint-Vallery : "J'estime, mon cousin, qu'il sera à propos... d'en donner la charge au Sr d'Ouymes.... Il peut faire une bonne compaignée de gens de pied des harquebusiers qu'il a à present dans sa compaignée.... Ledict Sr d'Ouymes pourra garder ladicte place avec lesdictes trois compaignées de gens de pied et la sienne de chevaux legers, en laquelle il y a plus de quarante maistres²," etc. Enfin, le 20 mai, James Colville annonçait à Archibald Douglas sa nomination de gouverneur de Saint-Vallery, et le 24 octobre 1592 le dernier écrivait à Lord Burghley en faveur de John Menteith, blessé au siège de cette ville, qui venait d'arriver de Dieppe³.

L'ambassadeur James Colville d'Easter Wemyss vint en France trois ans après, chargé de notifier à Henri IV la naissance du

¹ Du camp devant Rouen, le xij^e jour de décembre 1591. (*Recueil des lettres missives de Henri IV*, etc., t. III, p. 517, 518.)

² *Recueil des lettres missives de Henri IV*, etc., t. III, p. 524.

³ Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 593, n^o 69; p. 614, n^o 304; p. 616, n^o 36. — Ce Douglas était un partisan de l'alliance anglaise, au sujet duquel Castelnau de Mauvière écrivait au roi, de Londres, le 31 mai 1583 : "Sire, il y a le pauvre Archibal Duglas, que j'avois du tout retiré d'avec le comte d'Angus et le party des Angloys, et l'avois reduict et confirmé à estre vostre serviteur, comme le plus habille homme d'Escosse. .. Tous ses compagnons et le comte d'Anguys restitués en Escosse... ont remonstré aud. Archibal que le millort d'Albroc n'avoit jamais peu tirer ung denier de la pention [que] V. M. luy avoit donnée; que la royne d'Angleterre luy avoit donné de l'argent pour vivre en France, et entretenu son frere fort honorablement par deçà; que ledict Archibal regardast quelle grace il avoit receue de Vostre Majesté par les promesses de moy, vostre ambassadeur, qui avois bien eu le moyen de le persuader, mais non de luy faire donner ung escu," etc. (Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. II, p. 587, 588 et suiv.) — Le 26 juillet 1589, Archibald Douglas écrivait à Sir Francis Walsingham, lui donnait les noms des personnes arrivées de Paris. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 566, n^o 63.)

prince de Galles¹ et de renouveler l'ancienne alliance². Ce monarque répondit à Jacques I^{er} : " Nous avons avec beaucoup de contentement receu la legation du Sr Wemies, avec charge de vous asseurer du desir que nous avons de conserver et entretenir inviolablement la bonne et parfaicte amitié qui a toujours esté entre nos personnes, et la très-ancienne alliance et confederation qui est entre les couronnes de France et d'Escosse et les subjects d'icelle.... Aussy vous recevrés la commission de la compagnie de cent hommes d'armes de nos ordonnances, que nous desirons estrener au nom de nostre cousin le prince d'Escosse, vostre fils, pour commencer à lui rendre quelque tesmoignage de notre bonne affection.

" Au reste, nous avons eu très-agreable l'office que ledict Sr Wemies nous a faict de vostre part sur la prosperité de nos affaires, comme aussy la charge que vous luy donnés de s'entremettre à ce que ceulx de la maison de Guise recognoissent leur debvoir envers nous, dont ils sont en meilleurs termes qu'ils n'ont point encore esté, et esperons qu'ils s'y pourront enfin resouldre : ce que nous desirons, plus tost que de les veoir s'obstiner à leur ruine, quand ce ne seroit que pour le soing que vous en prenés, et pour l'honneur qu'ils ont de vous appartenir. Quant aux depredations que vos subjects se plaignent avoir esté faictes sur eulx par nos subjects ès costes de nostre royaume, nous entendons que justice en soit faicte, et que tous ce qui leur aura esté mal prins leur soit promptement restitué.... Et pour ce que vous avés escript en faveur de l'evesque de Glasgow, nous luy accordons la grace que vous luy avés

¹ Ses instructions, datées du mois de mai 1594, sont conservées au State Paper Office, à Londres. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. II, p. 651, n° 55.) — Le 11 juillet, Henri IV écrivait, de son camp devant Laon, qu'aussitôt que ses affaires le lui permettraient, il renverrait le laird de Wemyss, et avec lui un gentilhomme chargé d'assister au baptême du prince. (*Ibid.*, p. 653, n° 82. II.)

² Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. II, p. 669, n° 120.)

voulu procurer, et luy ferons pleine et entiere mainlevée des biens qu'il a par delà," etc.¹.

Une fois sur le trône de France, Henri IV s'entoura d'Écossais, à l'exemple de ses prédécesseurs. On voit en effet des gardes de cette nation l'accompagner à son abjuration en 1593, à sa conversion et à son sacre², avant d'assister à ses obsèques³; et le cardinal du Perron, qui connaissait bien ses goûts, songeait à lui donner un prédicateur écossais⁴. Sollicité par Jacques VI de renouveler l'ancienne alliance existant entre les deux couronnes⁵, le bon roi confirma le droit de naturalité à tous les Écossais par ses lettres-patentes données à Fontainebleau au mois de mars 1599, enregistrées au parlement de Paris, le 31 juillet de la même année⁶. En même temps, par d'autres lettres-patentes de même date, il confirmait les privilèges des marchands écossais trafiquant en France⁷.

Le commerce entre les deux pays était alors bien plus animé qu'on ne saurait se l'imaginer, et les exportations de l'Écosse consistaient, comme par le passé, en grains et denrées

¹ Au roi d'Écosse, vers la fin de septembre 1594. (*Recueil des lettres missives de Henri IV*, t. IV, p. 218.) — Invité au baptême du jeune prince, Henri IV répondit le 17 novembre par une lettre polie. (*Ibid.*, p. 255, 256.)

² *Archives curieuses de l'histoire de France*, 1^{re} série, t. XIII, p. 349, 354, 414.

³ Winwood, *Memorials*, etc., vol. III, p. 188.

⁴ " Il me dit un jour, parlant de Monsieur Stracan, que c'est le plus honnête Ecossois qu'il ait jamais vû, et qu'il falloit luy faire avoir une place entre ceux qui doivent discourir devant le roy." (*Perroniana*, etc. Genève, M.DC.LXIX., in-8°, p. 306.)

⁵ Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. III, p. 397.

⁶ *Mem. de l'Alliance entre les François et les Ecossois*, p. 45-52. — *Lettres historiques*, etc., p. 279-291.

⁷ *Mem. de l'Alliance*, etc., p. 67, 72. Voyez encore " Plaidoyé et arrest de la cour de parlement, du dernier juillet 1599, contenant la verification des lettres patentes du roi T. C. Henry IV. du mois de Mars, par lesquelles il a octroyé aux Escossois demeurant en France ou en Escosse pouvoir d'y tenir benefices, dignitez et offices, et d'acquiescir, succeder, et disposer de tous biens, tant meubles qu'immeubles. Au bas duquel Arrest sont les lettres patentes du Serenissime Jacques roy d'Escosse, du 22 Sept. 1599. contenant octroy aux François demeurant en Escosse et ailleurs, de plusieurs droicts et privileges par loy d'alliance." (*Actions notables et plaidoyes de messire Louis Servin*, etc., p. 283, 284.)

de première nécessité, tandis que celles de la France se composaient de produits d'un climat plus doux et d'une civilisation plus avancée. En 1561, le Conseil privé d'Écosse demandait à Élisabeth des lettres de sauf-conduit permettant à John Hart de passer en Angleterre et d'exporter du blé en France¹, et en 1597 les marchands d'Édinburgh adressaient à Sir Robert Cecil une plainte contre l'un de leurs associés, Edward Johnston, qui s'était approprié, à leur grand dommage, un *warrant* pour transporter de la farine en France². Dans l'intervalle, Élisabeth écrivait au comte de Sussex pour lui ordonner d'aviser à ce que les marchands et les navires de l'Écosse retenus en France par les menées de Marie Stuart³, au grand détriment du parti de son fils, fussent relâchés au moins pendant la durée d'un armistice, et elle insistait sur le dommage résultant d'un pareil embargo pendant le temps des vendanges⁴. C'était, en effet, l'usage des Écossais de venir, à cette époque, à Bordeaux et à La Rochelle s'approvisionner de nos vins, et de laisser en échange des productions de leur pays⁵. Nous lisons dans la

¹ Thorpe, *Calendar of State Papers, etc.*, t. I, p. 168, n° 11.

² *Ibid.*, p. 746, n° 68.

³ Dans un Mémoire du 26 juin 1568, apporté par le sieur de Douglas pour être interprété au roi, cette princesse s'exprimait ainsi : "Aussi qu'il plaise à S. M. commander que tous marchans escossoys qui sont à present en France, soient arreztez ès portz de mer jusqu'à ce qu'il ayt apparu s'ilz sont des rebelles ou non, avec deffence q'aucun de ces marchans ne traffiquent ou viennent ès païs de S. M. sans passeport du conte d'Erguil, lieutenant general d'icelle dame." (Teulet, *Papiers d'État, etc.*, t. II, p. 232.) — En 1570, Charles IX ayant rendu des lettres-patentes sur le trafic des Écossais rebelles, l'archevêque de Glasgow les envoya à Philippe II, en y joignant de vives instances pour obtenir de ce prince des lettres semblables, qu'il considérait comme très-importantes à la cause de la reine sa maîtresse. (*Ibid.*, t. III, p. 90, 91.)

⁴ Lettre du 26 octobre 1570; Ms. de la Bibl. Cotton., Caligula, C. II, folio 452 verso. — Voyez encore une lettre de Marie Stuart à M. de La Mothe Fénelon, de Chatsworth, le 30 octobre 1570, dans le recueil du prince Labanoff, t. III, p. 118.

⁵ ... "On leur meine des vins de Bordeaux et de la Rochelle; et fault entendre que les Escossois ne payent pas en argent le vin qu'ilz preignent de ceux de Bordeaux, mais leur baillent d'autre marchandise au lieu de ce." (Perlin, *Description des royaumes d'Angleterre et d'Escosse, etc.* A Paris, 1538, in-8°, folio 35 recto.)

Chronique bordelaise que des marchands de cette nation ayant, en 1556, fait descendre du vin du Haut-Pays avant le temps permis, avaient été mis à l'amende¹. Plus sévères en 1569, les Anglais capturaient le navire écossais le *Hary*, appartenant à George Clarek et Roger Machnacht, alors qu'il venait de La Rochelle, chargé de vin de Cognac et de fers d'Espagne². En 1582, le gouverneur de Nantes donnait au duc de Guise des nouvelles d'Écosse apportées par des marchands écossais qui venaient d'arriver de La Rochelle³; enfin, de Thou nous apprend que tous les ans Élie Vinet recevait des lettres de George Buchanan, quand les marchands écossais venaient enlever des vins à Bordeaux⁴. Il est à présumer que le navire écossais la *Grâce-de-Dieu*, appartenant à des marchands de Dundee et destiné pour notre ville en 1563, devait en rapporter un chargement de vin; mais dans la plainte portée par Marie Stuart à Élizabeth contre la saisie de ce navire faite sur la rade de Lowestoft⁵, il n'est rien dit des marchandises qu'il portait, pas plus que, dans une lettre analogue, concernant un autre navire, le *Basque*, amené en Écosse par un capitaine français, il n'est donné de détails sur sa cargaison⁶.

Vins et pastels, telle était celle dont des marchands de la même nation avaient été dépouillés par des pirates écossais vers 1583. Henri III écrivant au duc d'Argyle à ce sujet, lui donnait avis que, de son côté, il avait ordonné d'indemniser

¹ Jean Darnal, *Supplément des chroniques... de Bourdeaux*. A Bourdeaux, M.DC.XX., in-4°, folio 40 verso.

² Labanoff, *Recueil*, etc., t. II, p. 354, 355. — Auparavant, p. 270, on voit, parmi les instructions données par Marie Stuart au duc de Châtellerault et aux comtes de Huntly et d'Argyle, des ordres relatifs au transport des marchandises hors d'Écosse et au passage des personnes en France ou en Flandre.

³ Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. III, p. 319.

⁴ Jac. Aug. Thuan., *de Vita sua*, lib. II; à la suite de sa grande Histoire, édit. de Londres, t. VII, p. 29, ann. CIO IO LXXXII.

⁵ Labanoff, *Recueil*, etc., t. I, p. 194-197.

⁶ *Ibid.*, p. 351. Voyez plus haut, t. I, p. 317, not. 1.

l'Écossais dont le vaisseau avait été saisi par le feu sieur de Strozzi "pour s'en servir en son voyage de mer¹."

Après Dieppe et Bordeaux, Rouen était le port avec lequel les Écossais entretenaient les relations les plus suivies; ils y allaient sans doute chercher, entre autres denrées, ces draps de Paris dont l'usage était si répandu à l'époque². Cette même année 1583, La Mothe Fénelon pria le roi de pourvoir au paiement d'une somme de 4,000 livres empruntée par le sieur de Meyneville pour le service de S. M. et remboursable, soit à Édinburgh, soit à Rouen, aux marchands qui l'avaient avancée³.

La même année, Jacques VI suppliait le même ambassadeur de transmettre à Henri III les réclamations des marchands écossais trafiquant en France, qui se plaignaient d'un impôt récemment établi sur leurs biens et marchandises⁴ : en rame-

¹ Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. II, p. 579.

² En juillet 1538, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de la reine Madeleine, George Buchanan recevait une robe de *Paryse blak*, c'est-à-dire de drap noir de Paris. (D. Laing, note à Knox, vol. I, p. 71, not. 1. Cf. p. 75, not. 1; p. 176, not. 1.) — Un ancien voyageur nous apprend que de son temps (1598), dans les villes d'Écosse, les commerçants étaient vêtus de drap français ou anglais, de couleur claire, ou mêlé de noir et de bleu. Les classes supérieures s'habillaient de drap anglais ou de soie, et toutes suivaient les modes françaises, principalement à la cour. (*An Itinerary written by Fynes Moryson, Gent.*, etc. London, 1617, in-folio, part III, b. IV, c. III, p. 179, 180. Cf. Hugo Arnot, *the History of Edinburgh*. Edinburgh and London, M,DCC,LXXIX, in-4°, b. I, ch. II, p. 361.) — Après l'avènement de Jacques VI à la couronne d'Angleterre, les draps de ce pays durent remplacer ceux de France sur tous les marchés de la Grande-Bretagne, et même passer le détroit. Déjà en 1600, on voit l'ambassadeur M. de Boissize donner à Henri IV le conseil de permettre l'entrée des draps anglais en France, en même temps que celui de ne pas envoyer d'ambassadeur en Écosse. (Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. III, p. 616.)

³ Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. II, p. 562.

⁴ *Ibid.*, p. 569. — L'année précédente, Marie Stuart, prisonnière à Sheffield, recommandait à son ambassadeur, l'archevêque de Glasgow, de travailler à obtenir

¹ Je tourne le feuillet et je lis que comme les Écossais avaient adopté les modes françaises pour le vêtement, selon toute apparence ils en avaient fait autant pour la cuisine. Certains noms de mets et d'ustensiles de table (*jigot, hodge podge, ashet*) portent la marque de leur origine, et dès la fin du XIV^e siècle, on trouve des cuisiniers français en Écosse. A cette époque, le roi en avait un nommé Adam de Paris, et porté sur les comptes du chambellan comme touchant une certaine redevance annuelle à Édinburgh. (*The Accounts of the Chamberlains of Scotland*, etc., vol. II, p. 141. Cf. p. 237, 308, *365.)

nant les droits à l'ancien taux, disait le jeune roi, il n'y aurait que peu de perte pour les finances de S. M. T.-G., et elle gratifierait grandement les villes et communes d'Écosse, qui autrement discontinueraient leur trafic pour le transporter ailleurs¹. Ces vœux ne furent qu'imparfaitement exaucés; car pour toutes diminutions de droits, tant en entrant qu'en sortant, on ne leur accorda que le dégrèvement de ceux qui pesaient sur le papier, les masques et les tarots².

L'année suivante, l'ambassadeur Seton ayant insisté sur la liberté du commerce et le rétablissement des privilèges des marchands écossais, le roi fit répondre qu'ils en usassent (car tel était son bon plaisir) aussi franchement et librement que ses propres sujets, ajoutant qu'étant traités sur le même pied que les Français, ils n'avaient plus aucune raison de se plaindre avec justice³.

A cette époque, les Écossais affluaient bien plus en France qu'en Angleterre⁴; l'un d'eux nous donne la raison de cette émigration : " Dans les collèges d'Écosse, dit-il, il y a nombre de

de Henri III l'arrestation des Écossais du parti des rebelles qui étaient en France, et l'interdiction de tout commerce avec l'Écosse. (Labanoff, Recueil, etc., t. V, p. 310, 311.)

¹ Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. II, p. 560.

² *Ibid.*, p. 563.

³ *Ibid.*, p. 645. — Une lettre de Henri IV du 15 juin 1600 nous informe que les entraves apportées au commerce des Écossais en Espagne, "à cause de la religion prétendue réformée dont la plupart d'entre eux font profession," venaient d'être levées. (*Recueil des lettres missives de Henri IV*, etc., t. V, p. 241.)

⁴ On trouve une preuve remarquable du peu de rapports qui existaient entre les Écossais et les Anglais avant l'union des deux couronnes, dans deux curieux Mémoires, l'un publié par Samuel Haynes, l'autre par Strype. En l'an 1567, la reine Élisabeth commanda à l'évêque de Londres de faire le recensement de tous les étrangers qui se trouvaient à Londres et à Westminster. Il résulte de son rapport, qui est très-détaillé, que le nombre total des Écossais était de cinquante-huit. (Haynes, *a Collection of State Papers*, etc. London, MDCCXL, in-folio, p. 455-462.) Un recensement du même genre fut fait par Thomas Row, lord maire en 1568. Le nombre des Écossais s'était élevé jusqu'à quatre-vingt-huit. (Strype, *Annals of the Reformation*, etc. Oxford, MDCCCXXIV, in-8°, vol. IV, supplément, n° 1, p. 569-577.) Voyez William Robertson, *the History of Scotland*, b. VIII.

jeunes gens qui apprennent à merveille le latin, le grec, l'hébreu et la philosophie; mais à peine ceux qui se destinent à l'église sont-ils devenus maîtres-ès-arts, que ne trouvant pas des moyens d'existence dans leur pays, ils passent pour la plupart en France, où leur conscience et leur religion font naufrage¹." Il faut ajouter que l'habitude d'envoyer ses enfants aux écoles de France n'était pas encore perdue en Écosse².

Mais il ne manquait pas non plus de Français là-bas. James Melville nous apprend qu'en 1597 nombre d'étudiants de cette nation, attirés à Saint-André par la réputation d'un célèbre professeur³, étaient arrivés à l'université et y avaient établi leur résidence⁴. D'autres, plus jaloux de gagner de l'argent que d'acquérir de l'instruction, faisaient montre de leurs talents devant la cour, et sans doute devant des spectateurs d'un rang

¹ Thomas Smetou à Sir Francis Walsingham, Édimbourg, le 13 octobre 1583. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 460, n° 64.) — Au nombre de ceux que l'auteur a ici en vue, il faut mettre John Colville, auteur d'un volume intitulé : *Parænesis Joannis Colvilli Scoti [post quadraginta annorum errores in gremium Sanctæ Catholicæ Romanæ Ecclesiæ quasi postliminio reversi] ad suos tribules et populares*. Parisiis, M.DCL., in-8°. Après une approbation signée *Guillelmus Bishope, Joannes Bosevile, Jacobus Langæus*¹, l'auteur raconte, p. 5, son arrivée à Paris en 1599, l'assistance qu'il y reçut, dans ses misères, de son compatriote John Fraser, alors recteur de l'université. — Le volume que je viens de citer m'en rappelle deux autres : l'un, intitulé *Oratio de Laudibus theologiæ*, 1629, in-16, discours prononcé en 1628 à l'occasion de la réception de l'Écossais Alexandre Colville au grade de docteur (*la France protestante*, etc., par MM. Haag, art. *(Pierre) du Moulin*, t. IV, p. 427, col. 1); le second a pour titre : *Motifs de la conversion de M^{...}*. A Paris, MDCLXXXII, in-12. Dans l'extrait du privilège du roi, l'auteur est appelé *Alexandre de Blair, écuyer, sieur de Faiolle*, et dans l'avertissement qui précède, il parle de sa sœur, "qui est mariée en Bearn avec M. le Baron d'Arros d'Auriac," etc.

² Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. II, p. 733, n° 42, ann. 1597.

³ Andrew Melville. Dans un placard offensant, il est appelé : "Thou Frenchiest, Italianest jolly gentleman." (Chambers, *Domestic Annals of Scotland*, vol. I, p. 309, not.)

⁴ *The Diary of Mr James Melvill*, p. 275, en note. — *Domestic Annals of Scotland*, vol. I, p. 291.

¹ Voyez, sur James Laing, le seul de ces trois docteurs de Sorbonne auquel Dempster consacre un article, l'Histoire ecclésiastique de la nation écossaise, liv. XI, p. 438, n° 813.

moins élevé. "Étant à Falkland, dit le même écrivain, ou plutôt un annotateur, je vis un funambule français faire d'étranges et incroyables tours sur la corde raide, dans la cour du palais, devant le roi, la reine et tous les courtisans." Ces vagabonds, à ce qu'il paraît, étaient bien récompensés. Pierre Bramhill, équilibriste français, touchait par ordre de Sa Majesté la somme considérable de 333 livres 6 sous 8 deniers, bien entendu d'argent écossais¹.

L'Écosse recevait aussi la visite d'empiriques français, qui promettaient des merveilles bien plus grandes encore. Le 2 février 1584, l'un de nos compatriotes, Guillaume Tessier, écrivant de Londres au comte de Gowrie pour lui annoncer son arrivée après un séjour de six mois en Écosse, lui parlait d'un docteur de cette espèce, appelé le seigneur Guillebert. A l'en croire, on n'avait jamais vu son pareil : il guérissait toutes sortes de maladies incurables, par l'art spagyrique, au moyen de préparations distillées par lui-même. "Il peut, ajoute l'écrivain, rendre de grands services en Écosse; il est forcé de quitter l'Angleterre en raison de la haine que lui portent les médecins ordinaires pour les miracles qu'il a faits dans des cas désespérés, au moyen de son or potable²."

Parmi les ligueurs qui s'étaient fait remarquer par l'ardeur de leur opposition à Henri IV, figurait en première ligne James Beaton, archevêque de Glasgow et ambassadeur d'Écosse à la cour de France. Consacré à Rome en 1552, il avait occupé son siège jusqu'en 1560. A cette époque, effrayé par la ferveur aveugle des réformateurs, qui renversaient les églises et les

¹ Wodrow, note à Melville, p. 327, ann. 1600. — Comptes du lord grand trésorier d'Écosse, pour le mois d'août de l'an 1600. (Pitcairn, *Crim. Trials in Scotl.*, vol. II, p. 238.) — Chambers, *Domestic Annals of Scotl.*, vol. I, p. 303. — Voyez encore le Journal de Birrel, qui parle d'un farceur anglais, sans doute le même que Bramhill, que son nom indique comme étant de cette nation plutôt que français.

² Thorpe, *Calendar of State Papers, etc.*, t. I, p. 467, n° 17.

couvents, ce sage prélat avait jugé prudent, pour la conservation des actes et des chartes de son église, de les emporter hors du royaume. En conséquence, il avait saisi l'occasion, était venu en France avec les troupes de son pays, cette même année¹, emportant avec lui toutes les pièces appartenant à l'église de Glasgow, et les avait soigneusement déposées, partie dans le collège des Écossais, partie dans le couvent des Chartreux à Paris. Nommé par Marie Stuart son ambassadeur près la cour de France, continué dans le même poste par Jacques VI, nonobstant la différence de leurs opinions religieuses et les bons services de Lord Wemyss², il se comporta toujours, dit Keith, avec fidélité et discrétion³, éloge qui me semble difficile à concilier avec la part prise par ce prélat à nos troubles politiques, bien qu'on puisse l'expliquer par son dévouement à la maison de Guise. Les deux abbayes qu'il possédait en France⁴ durent en être la récompense.

¹ Il arriva à Paris, avec Seaton, le 3 août 1560¹. (Tytler, *History of Scotland*, vol. VI, p. 176.) — Voyez sur lui Laing, notes à Knox, vol. I, p. 252; vol. II, p. 132.

² Il fut ambassadeur d'Écosse auprès du roi de Navarre au moins pendant deux ans. Le 22 septembre 1588, son maître écrivait à du Plessis Mornay : " Monsieur du Plessis, si l'amour doit estre le loier d'amour, vraiment vous me devés bien aimer, car dès long temps vos vertus que j'ai connues, tant par le veritable rapport d'autrui, et en particulier du sieur de Veinus (Wemyss?), mon tres-fidelle serviteur, que par vos escrits mesmes, m'ont premierement induit à vous aimer et honorer tout outre; et depuis, la connoissance que j'ai eu de la fidelité de vostre service envers le roi mon frere, vostre maistre, m'y a confirmé de telle façon, que vous vous pouvés assurer que je n'aurai jamais rien plus cher que de vous tesmoigner à toutes occasions combien peut sur moi la connoissance de vos merites. Cependant si vous me voulés rendre la pareille, vous aurés moi en m'obliger à vous, en m'entretenant l'amitié du roi... De nostre chasteau de Sterlin, le 22 septembre 1588." (*Memoires de messire Philippes de Mornay*, etc., p. 875, 876.)

³ *An historical Catalogue of the Scottish Bishops*, etc., p. 259.

⁴ *Mem. des sages et royales Oeconom'es d'Estat... de Henry le Grand*, ch. LII, édit. aux VVV verts, t. 1^{er}, p. 154. — Chambre (*la Recherche des singularitez plus remarquables concernant l'estat d'Escosse*, folio 12 recto) ne lui donne que l'abbaye de Laissé (de l'Absie) en Pôitou.

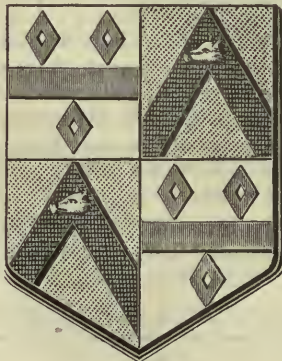
¹ Trente-huit ans plus tard, un autre personnage du même nom, le capitaine Seaton, dut passer en France; nous ne savons dans quel but ni s'il appartenait à la famille de l'ambassadeur de Jacques VI. Voyez Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. II, p. 754, n° 64.

Inquiété après la ruine de la Ligue, surtout en butte au mauvais vouloir du surintendant des finances d'O, qui parlait de le faire chasser de Paris et de l'Île de France, le vieillard eut recours à Sully et se fit appuyer près de lui par le cardinal de Bourbon, son ami¹. Le sage ministre, qui voyait dans James Beaton un membre éloigné de sa famille², ce qui ne contribua pas peu à obtenir, pour son frère M. de Béthune, l'ambassade

¹ *Memoires, etc.*, ch. L, t. Ier, p. 149; ch. LI, p. 151, 152.

² Rien de plus commun que ce nom en France. Dans un arrêt de la cour de l'échiquier en Normandie, obtenu en l'an 1390, on trouve nommé un Raoul Beton, attourné, c'est-à-dire procureur. (*Armorial général de France, etc.*, t. III, reg. II, art. de *Briqueville-de Bretteville*, p. 6.) Ailleurs, c'est Eymar de Serval, seigneur de Beton, archer de la garde du roi au XVI^e siècle (*ibid.*, reg. III, 1^{re} part., art. *Chapt-de Rastignac*, p. 78, 82); Bernadat de Beton, en 1407 (Courcelles, *Hist. général. et hérald. des pairs de France, etc.*, t. IV, art. de *Lupé*, p. 6); Jacques Bethon, écuyer vers le même temps (Courcelles, t. IV, art. de *Moges*, p. 7. — Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France*, t. XXI, p. 169); Pierre de Béton, écuyer, sieur de Fontaine-la-Sorel, dans la première partie du XVII^e siècle, et Louis de Betton, écuyer, sieur de Gisors, qui vivait en 1652 (*Armorial général*, reg. I, p. 357, et reg. IV, art. de *Aumale*, p. 12). — Citons encore Marot de Betons, proviseur de la garnison, c'est-à-dire de la provision de l'hôtel du régent, en 1421. (Extraits des comptes royaux, à la suite de la *Chronique de Charles VII*, par Jean Chartier, t. III, p. 315.) — M. de Saint-Allais (*Armorial général des familles nobles de France*, au t. V du *Nobiliaire universel*, p. 261) donne "Bethun, originaire d'Écosse, mais établi en France : écartelé, au 1 et 4 d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de trois macles de même; au 2 et 3 d'or, au chevron de sable, chargé en chef d'une hure de sanglier d'argent" (N^o LXXXVI).

N^o LXXXVI. — BETHUN.



d'Écosse¹, tenta une démarche personnelle auprès du surintendant; mais n'ayant jamais été bien avec lui, il n'en rapporta pas grande satisfaction, et vit que si l'autorité du roi n'intervenait pas pour protéger le bon prélat, il lui ferait de la peine². Henri IV fit écrire une lettre à M. d'O, par laquelle il lui mandait en substance que son humeur ayant toujours été, comme il ne l'ignorait pas, encline à la douceur et à la clémence, il ne pouvait approuver que l'on inquiétât la vieillesse du pauvre archevêque de Glasgow; que si autrefois, du temps de la reine d'Écosse, sa maîtresse, il s'était montré passionné pour l'Espagne et les Guises, il semblait être plutôt à louer qu'à blâmer en cette affection, ne voyant pas d'autres personnes et d'autres moyens pour conserver la vie à cette princesse; mais qu'aujourd'hui qu'elle n'était plus, il y avait peu d'apparence que ce vieux bonhomme, qui n'osait retourner en Écosse, et dont répondaient d'ailleurs de bons royalistes, se voulût plus engager au service d'aucun prince étranger, ni se mêler d'aucunes menées et pratiques contre la France³, où il avait le dessein de finir ses jours. Par ces motifs, le roi désirait que le prélat fût traité honorablement selon sa qualité, et enjoignait à M. d'O d'y tenir la main et d'y apporter tout ce qui dépendait de l'autorité de sa charge⁴. A partir de ce moment, James Beaton fut tranquille, et continua de jouir de son abbaye de l'Absie en Poitou, dans laquelle il

¹ Cette ambassade avait pour but de recevoir la confirmation, de la part de Jacques VI, du traité d'alliance récemment renouvelé entre les deux pays. (Sir Henry Neville au secrétaire Cecil, Paris, 15 mai 1599; dans les *Memorials* de Winwood, liv. II, vol. I, p. 24. Voyez encore les *Papiers d'État* de M. Teulet, t. III, p. 605-610, et le *Recueil des lettres missives de Henri IV*, etc., t. V, p. 119, 120.)

² *Memoires*, etc., ch. LI, p. 153.

³ Après avoir rapporté que le frère du comte de Crawford, Sir James Lindsay, vivait dans la maison de l'archevêque de Glasgow, Winwood ajoute : "Je suis journellement informé des conférences secrètes qui ont lieu entre ce prélat et Ayala, l'agent de l'archiduc." Lettre à Cecil, de Paris, le 23 mars 1600. (*Memorials*, etc., liv. IV, vol. I, p. 310.)

⁴ *Memoires*, etc., t. Ier, p. 154. Voyez encore p. 155.

avait succédé à David Panter, évêque de Ross¹, et du prieuré de Saint-Pierre de Pontoise, dont la possession lui avait été d'abord contestée, puis maintenue². Les revenus de ces bénéfices, joints à son traitement d'ambassadeur, lui donnaient les moyens de soutenir son rang et d'avoir un carrosse³. Se sentant affaiblir, il songea à se démettre de ses fonctions en faveur d'un certain Bellenden, qui l'avait aidé à les remplir⁴, peut-être le fils de Sir John Bellenden d'Auchinoul, auteur, avec James Macgill, d'un traité en français sur les droits et les sources du revenu de la couronne d'Écosse, et sur l'administration de la justice civile et criminelle dans ce royaume⁵. Il mourut le 25 avril 1603, dans son logis de Saint-Jean de Latran, à l'âge

¹ *Gallia christiana*, t. II, col. 1383, 1384. — Marie Stuart fait allusion à ce bénéfice dans plusieurs de ses lettres. (Labanoff, Recueil, t. III, p. 498; t. V, p. 210.)

² "Plaidoyé et Arrest de la cour de parlement des 27. de Mars 1597. dix-septiesme Mars et 24. Novembre 1598. entre Messire Jacques de Bethun Archevesque de Glasco et Ambassadeur d'Escosse, demandeur d'une part : Et Maistre Nicolas Thiercelin defendeur d'autre, dont le premier est un appointement au Conseil rendu sur les lettres en forme de requeste civile, obtenuës par ledit Sieur de Bethun, contre un Arrest du grand Conseil du unziemes mars 1595. Le second porte enterinement desdites lettres. Le troisiemes maintenuë au profit dudit de Bethun Escossois en possession du Prieuré de S. Pierre de Pontoise, auxquelles sont traictées deux principales questions : La premiere, Si le sieur de Bethun estant Escossois a esté capable de tenir benefices en France. La seconde sur le tiltre d'Ambassadeur d'Escosse, Sçavoir si quand ledit sieur de Bethun pour estre Escossois n'eust esté capable de posseder benefices en la France, ceste qualité d'Ambassadeur l'en excluoit." (Servin, *Actions notables et plaidoyez*, etc., p. 123-129.)

³ Dans une circonstance, il le prêta à Sully. (*Memoires*, etc., t. 1^{er}, p. 424.)

⁴ Sir Ralph Winwood au secrétaire d'État Cecil, Paris, 17 mars 1600. (*Memoirals*, etc., book IV, vol. I, p. 306.)

⁵ Ce traité, rédigé par l'ordre de Marie de Lorraine, est conservé à la Bibliothèque impériale, collection Brienne, n° 53, folios 4-16, et au Musée Britannique, dans le Ms. addit. n° 45,579, et porte la date du 11 janvier 1559-60. — Sir James Macgill de Rankeilour-nether, *clerk register* d'Écosse, avait lui-même envoyé, sous la tutelle de Patrick Adamson, depuis archevêque de Saint-André, son fils en France, où il étudia plusieurs années. (Keith, *an hist. Catal. of the Scott. Bishops*, p. 40. — Labanoff, Recueil, etc., t. 1^{er}, p. 261. Cf. Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 394, n° 42; vol. II, p. 877, n° 3.) — A la même époque vivait un autre John Bellenden, docteur en théologie de l'université de Paris, archidiacre de Moray et chanoine de Ross, auquel le docteur Irving a consacré un article dans ses *Lives of Scottish Writers*, vol. I, p. 12-22, et que Dempster appelle *Jacobus Ballantyn*. Voyez *Hist. eccl. gent. Scot.*, lib. II, p. 407, n° 97.

de quatre-vingts trois ans, d'un cor qui lui vint au bout du pied, "auquel la gangrene se mit, ajoute l'Estoile, qui le consuma fort cruellement, et le fit mourir en grandes douleurs, nonobstant tous les remedes que les medecins et chirurgiens y purent apporter. — Quand il eut reçu des nouvelles de l'élection du roy d'Escosse, il en fit faire à Saint-Jean de Latran les feux de joye, plus par ceremonie (ainsy qu'on disoit) qu'autrement : car il estoit réputé pour un bon ligueur et grand Castillan¹." Jacques VI, en effet, venait d'être appelé à succéder à Élisabeth, plaisir qui ne le laissait pas insensible à celui de se voir traduit en français². James Beaton fut enterré, le 29 avril, à Saint-Jean de Latran, où il fut porté à visage découvert, suivant la coutume des évêques³. Il légua par testament tous ses biens au collège des Écossais à Paris, ce qui le fait regarder à juste titre comme le second fondateur de la maison commencée par David Moray en 1325, et terminée par son successeur John Pilmore en 1333⁴.

¹ P. de l'Estoile, Supplément des Mémoires journaux, dans la collection Petitot, 1^{re} série, t. XLVII, p. 383.

² Nous voulons parler du Βασιλικὸν Δῶρον transporté dans notre langue par Villiers Hotman, fils du célèbre légiste. Voyez Colomiés, *Bibliothèque choisie*, p. 216, 217. — Plus tard, les compliments firent place à des attaques nombreuses, parties surtout du camp des Jésuites, à Saint-Omer et à Paris, et le roi trouva des auxiliaires dans Pierre du Moulin et Isaac Casaubon. (Irving, *the Lives of the Scottish Poets*, vol. II, p. 231, 235-238.) — Jacques VI écrit au moins deux de ses ouvrages de controverse en français. (*Ibid.*, p. 246, 249.) — Voyez, sur la connaissance qu'il avait de notre langue, *Domestic Annals of Scotland*, vol. I, p. 83.

³ P. de l'Estoile, Supplément des Mémoires journaux, p. 383, 384. — Le P. du Breul et du Chesne ont rapporté l'épithaphe de l'archevêque de Glasgow, l'un dans son *Hist. geneal. de la maison de Bethune*, etc., p. 539; l'autre dans son *Theatre des antiquitez de la ville de Paris*, liv. II, p. 583-585.

⁴ Keith, *an hist. Catal. of the Scott. Bishops*, p. 140, 141, 260. — Cet établissement, dont la fondation fut confirmée par Charles le Bel au mois d'août 1326, faisait partie, sous le nom de Grisy, de l'université de Paris, et resta jusqu'à la réforme dans la dépendance des évêques de Moray, qui, en leur qualité de fondateurs et de patrons, présentaient et nommaient les directeurs et les supérieurs de la maison. En 1526, nous voyons l'un d'eux, Robert Schaw, déléguant son droit à un Écossais alors à Paris, "magistro Georgio Lockhart, sacre theologie professori, ac præposito ecclesie collegiatæ de Crychtoun, Scoto, Parisiis." (Keith, *an hist.*

Maintenant, que faut-il penser de cette parenté de Sully avec l'archevêque de Glasgow? Pour mon compte, j'y crois peu. Maximilien de Béthune, appelé *Écossais* dans une satire du temps¹, est traité d'homme de néant par le maréchal de Tavannes, dans ses Mémoires². Jean de Béthune, son père, était un aventurier qui se disait venir d'Écosse, où ce nom n'est pas rare.

Catal., etc., p. 148.) — On lit encore, dans la chapelle du collège des Écossais, rue des Fossés-Saint-Victor, à Paris, l'inscription suivante, consacrée à la mémoire de ces deux fondateurs :

D. O. M.
 ANNO DOMINI MCCCXXV
 REGNANTE IN GALLIA CAROLO PVLCHRO
 ET ROBERTO DE BRUCE REGNANTE IN
 SCOTIA ANTIQVO FOEDERE CONIUNCTIS
 DAVID DE MORAVIA EPISCOPVS
 MORAVIENSIS IN SCOTIA HOC
 COLLEGIVM FVNDAVIT
 PRÆPOSITO IN PERPETVVM ADMINISTRA
 TIONI VEN. P. DOMNO PRIORE CARTVSIÆ
 PARIISIENSIS
 A° Dⁿⁱ MDCXXXIX CONIUNCTIO VTRIVSQVE
 FVNDATIONIS IN VNVM ET IDEM COLLEGIVM
 AB ARCHIEPISCOPO PARIISIENSI FACTA AVC
 TORITATE REGIS ET SVFREMI SENATVS
 PARIISIENSIS SANCITA EST
 VTRIVSQVE FVNDATORIS MEMORIÆ
 PRIMARIVS, PROCVRATOR ET ALVMNI
 HVIVS COLLEGII
 P P
 REQUIESCANT IN PACE

¹ *Privileges, franchises et libertés de la ville capitale de Boisbelle*, etc., art. XXXII. (*Journal de Henri III*, etc. A La Haye, M.DCC.XLIV., in-8°, t. IV, p. 527.) — L'Estoile rapporte que le 6 septembre 1609, on avait trouvé attaché avec de la cire d'Espagne, à la porte de l'antichambre de la reine, un pasquin fort sanglant et diffamatoire contre le sieur de Sully. "On disoit qu'il estoit en vers, l'appeloit l'Escossois," etc. (*Registres journaux*, dans la collect. Petitot, 1^{re} série, t. XLVIII, p. 312.) — *Le Quatriesme Tome du Mercure françois* renferme, p. 56, une pièce "sur la grande et extremesme froidure qu'il fit depuis Poitiers jusques à Tours" en 1616, dans laquelle on lit :

On dit l'Espagne est gaulée,
 Et desjà demy gelée
 Trespassoit, en bon françois,
 Une dame de Castille
 Sans l'ayde d'un Escossois.

² "Le sieur de Rosuy, d'extraction de simples gentils-hommes possedans deux mil livres de rente," etc. (*Mémoires de Gaspard de Saulx, seigneur de Tavannes*, dans la collection Petitot, 1^{re} série, t. XXIV, p. 307.)

Il s'appelait *Bethon*, conformément à la prononciation étrangère. Les additions aux mémoires de Michel de Castelnau insinuent l'incertitude de leur origine, en disant que les Béthune d'Écosse sortaient des Béthune de Flandre¹. Jean de Béthune, son père, débaucha Jeanne de Melun, fille du seigneur de Rosny, et l'épousa. Le généalogiste André du Chesne les fit ensuite descendre des Béthune de Flandre et en fut bien récompensé².

Tout le monde alors voulait se rattacher d'une manière quelconque à l'Écosse³. *A longinquo reverentia*. On en voit une preuve dans ce que dit Dempster du fameux Turnèbe, ou plutôt de son fils, qui se croyait d'origine écossaise⁴, et dans la généalogie romanesque de la famille Nesmond, insérée dans

¹ *Les Mémoires de Messire Michel de Castelnau*, etc., t. II, p. 634.

² *Coup-d'œil historique sur la généalogie des principaux pairs modernes de France*, dans la *Gazette noire*, etc. M.DCC.LXXXIV., in-8°, p. 130, 131. — Segrais, parlant de du Chesne, déclare qu'on n'a pas lieu de se plaindre qu'il ait rien dit contre la vérité, ajoutant qu'il fit la généalogie de la maison de Dreux "pour favoriser le cardinal de Richelieu, à cause d'une femme de cette maison qui étoit entré dans la sienne." (*Segraisiana*, etc. A Paris, M.DCC.XXI., in-8°, p. 176, 177.) — L'ouvrage consacré à la glorification de la famille à laquelle Sully tentait de se rattacher est intitulé : *Histoire genealogique de la maison de Bethune*, etc. A Paris, M.DC.XXXIX., in-folio¹. On y lit, p. 382, que "Jacques de Bethune dit *Jacotin* se retira dans le royaume d'Escoce, où il donna commencement à la branche des seigneurs de Balfour," etc. "Monstrelet, dit plus loin du Chesne (liv. VII, p. 534), rapporte que Jacotin de Bethune ayant été contraint pour des violences exercées sur quelques archers et officiers du duc de Bourgogne, de s'aller rendre dans les prisons du duc, et se remettre à sa mercy, il ne peut obtenir sa delivrance que par les tres humbles prieres d'aucuns seigneurs notables et de grande auctorité.... Ayant rencontré l'occasion du voyage de Marie de Gueldres en Escoce, il se mist de la compagnie de ceux qui eurent charge de la conduire." — Voyez encore les preuves du liv. VII, p. 342-353.

³ Plus tard, on voulait être d'origine anglaise. Le premier président Harlay et son fils se figuraient être parents du comte d'Oxford, parce qu'il s'appelait Harley. (*Mémoires du duc de Saint-Simon*, ann. 1707; édit. Sautet, t. II, p. 309.)

⁴ "Scotum fuisse acta familiæ leguntur, ut mihi sæpe referebat v. cl. filius ipsius, summus Lutetiæ senator, quem, virtutum, non nominis, modo hæredem, immaturum ex sacro ordine ante triennium mors rapuit." (*Hist. ecclesiast. gentis Scotorum*, lib. XVIII, p. 624, n° 1147.)

¹ Voyez, pour d'autres généalogies de la même maison, la *Bibliothèque historique de la France*, du P. Le-long, t. III, p. 749, n° 41320-27.

le t. X du *Dictionnaire de la Noblesse* de la Chenaye-Desbois, où l'on fait descendre les Nesmond en droite ligne de Jacques d'Esmond, Irlandais, qui aurait épousé, dès l'an 1000, Mathilde Coote, d'une des premières maisons d'Écosse. Or, rien de plus faux. On sait que la famille Nesmond commença son illustration par les charges qu'elle occupa dans l'hôtel de ville d'Angoulême. En 1570, messire François Nesmond était échevin de la commune de ce nom, conseiller du roi et lieutenant général d'Angoumois¹. D'Hozier, au début de sa généalogie des le Neuf, se montre disposé à s'en rapporter à un ancien Mémoire de famille sur leur origine. "On trouve, dit-il, dans le Nobiliaire d'Ecosse, à l'article de Milord Johnston, marquis d'Annandale, que ce Milord écartelle encore actuellement les armes de le Neuf, ce qui fait présumer avec vraisemblance que cette famille est originaire d'Angleterre, comme l'annonce le Mémoire dont il est parlé ci-dessus²," etc. Seigneurs de Tourneville, de Montenay, de Sourdeval et autres lieux, en Normandie, les le Neuf portaient de gueules, à trois coussins d'or posés deux et un, ayant leurs glands de même; armoiries bien rares, dont les éléments ne figurent dans aucune de celles qu'a enregistrées Palliot, mais se retrouvent, de l'autre côté du détroit, ailleurs que dans le blason des Johnston, avec cette différence que nos voisins les appellent des saes de laine³.

Un autre généalogiste, se faisant sans doute aussi l'écho d'une tradition de famille, enregistre, comme étant une ancienne maison issue d'Écosse, celle de Barruel-Beauvert, qui

¹ Voyez la *Notice historique sur la seigneurie de la Tranchade*, par Eusèbe Castaigne. (*Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente*, année 1845. Angoulême, 1845, in-8°, p. 98.)

² *Armorial général... de France*, etc., reg. V, 2^e part., art. le Neuf, p. 1.

³ Voyez, entre autres, les armoiries concédées en 1618, par le roi Jacques I^{er}, à la ville de Hadleigh, dans le comté de Suffolk, dont les habitants se livraient surtout à la fabrication des draps. (*The Gentleman's Magazine*, February, 1861, p. 150.)

porte : d'or, à la bande d'azur chargée de trois étoiles d'argent, couronne de comte; support : deux anges tenant un drapeau herminé; devise : *Virtuti sideris*; cri d'armes : *Dieu et mon souverain*¹ (N° LXXXVII).

N° LXXXVII. — BARRUEL-BEAUVERT.



De même les Catel de Toulouse s'annonçaient comme descendant des Cadell d'Écosse².

A l'époque de Catel, l'université de Toulouse avait un pro-

¹ Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France*, etc., t. I, p. 60, 61.

² " La maison de Catel est une des plus illustres et des plus anciennes de Tolose. Car depuis l'an 1451. que Charles VII. obtint le secours des Escossois pour delivrer la Normandie et la Guyenne des mains de Henry VI. roy d'Angleterre, on y void fleurir cette famille avec toute sorte de gloire. Pour preuve de quoy il suffira d'employer l'autorité de Jean Leslæus Escossois, evesque de Ros, lequel, au livre 8. de son œuvre intitulé, *De Origine, moribus, et rebus gestis Scotorum* : imprimé à Rome, l'an 1578. témoigne, comme cette noble famille print son origine dans Tolose, d'un seigneur Escossois, que les biens receus du roy en recompense de ses services avoient obligé d'establir son sejour en Guyenne. Voicy les mesines paroles de cet auteur. " Carolus autem, munificentissimus princeps, aliquot Scotorum duces, qui strenuam illi et fidelem operam in his expeditionibus navabant, amplius donavit muneribus, prædia in Aquitania satis opima illis tribuens; qui fixas sedes sibi et posteris ibidem statuentes, nonnullis præclaris familijs originem dederunt, è quibus est illa illustris admodum Caldelli de la Campana familia Tolosæ, etiamnum hodie florens : quæ à Caldello thano barone, et in septentrionali equite ortum habuit," etc.¹. (*Eloge de monsieur de Catel*, en tête des *Memoires de l'histoire du Languedoc*, etc. A Tolose, M.DC.XXXIII., in-folio.)

¹ Second. edit., lib. VIII, p. 290.

fesseur du plus grand mérite, James Kidd, natif de Dundee¹, et cette circonstance peut avoir influé sur la mode, alors régnante, de se rattacher à un pays d'où sortaient tant d'hommes distingués. Parmi ceux qui se pressaient autour de la chaire de droit du savant Écossais, que les écrivains latins du temps appellent *Cadanus*, il faut mentionner en première ligne Pierre de Marca, d'abord président du parlement de Pau, puis archevêque de Paris. Ce prélat, ainsi que le rapporte Baluze, n'en parlait jamais qu'avec admiration², et un pareil témoignage confirme ce que dit Dempster de son compatriote³.

Cette mode de vouloir tenir à l'Écosse descendit jusque dans les classes inférieures de la société, comme on le voit par ce qui est dit de Nicolas Oudé, tailleur d'habits, et Martine Barbier, fermiers de Fresne, et depuis nourrice à la reine d'Espagne, " et non pas des Oudes roy d'Escosse, et d'Angleterre, du costé maternel, comme ilz auroient supposez par leur Requête⁴," etc.

Disons-le tout de suite, n'est-il pas réellement remarquable qu'un autre grand ministre ait eu la même manie que Sully? Comme lui, Colbert se croyait originaire d'Écosse⁵ et prêtait ainsi le flanc aux traits que la satire ne manquait pas de lui décocher⁶. Louis XIV lui-même n'épargnait pas la raillerie à son ministre sur ce chapitre⁷. Les Colbert, on le sait, étaient

¹ D^r Irving, *Lives of Scottish Writers*, vol. I, p. 241, 242.

² *Baluzii Epistola de Vita Petri de Marca*, etc. Paris, 1633, in-8°, p. 18.

³ *Historia ecclesiastica gentis Scotorum*, lib. III, p. 193, n° 349.

⁴ *Genealogie de Jacques du Tocq, Chanoine à Mets, et de Sœur Angelique du Tocq sa Sœur, Religieuse à Mont-Martre*, etc. (Ms. de la Bibl. imp., collect. Dupuy, vol. 662, folio 94 recto et verso.)

⁵ C'est vraisemblablement à cette tradition de famille que Louis Colbert, comte de Linières, devail d'être guidon des gendarmes écossais en 1693. (Anselme, *Hist. général. et chronol. de la maison roy. de France*, t. IX, p. 198, B.)

⁶ Voyez une note à la lettre de M^{me} de Sévigné du 18 décembre 1688, et la septième des Stances sur la vie de M. Colbert. (*Le Tableau de la vie et du gouvernement de Messieurs les cardinaux Richelieu et Mazarin*, etc. A Cologne, chez Pierre Marteau, M.DC.XCIV., petit in-12, p. 179.)

⁷ Voyez ci-dessus, t. I, p. 36, not. 3.

d'une famille de commerçants de Reims¹. De même les Titon, qui prétendaient aussi venir d'Écosse, n'avaient pas une plus illustre origine, ce qui ne les empêchait pas de porter de gueules au chevron d'or, accompagné de trois heaumes d'argent, deux en chef, un en pointe (N^o LXXXVIII). Le premier des Titon,

N^o LXXXVIII. — TITON.

originaire de Bussy-Lettrée en Champagne, était allé s'établir marchand brodeur à Châlons-sur-Marne, et devint tige des Titon de Paris et de ceux de Châlons. Ce fut son fils aîné, marchand brodeur, et fripier dans cette dernière ville, qui eut à Paris, dit Bertin du Rocheret, par lui ou par son fils, la réputation d'être Écossais².

Mais revenons sur nos pas et reprenons la liste des Écossais que les révolutions de leur pays avaient poussés chez nous.

Après l'archevêque de Glasgow, il me semble convenable de mentionner John Lesley, évêque de Ross, l'agent le plus actif,

¹ On trouve la généalogie de la maison des Colbert, "depuis Jacques Colbert, baron de Castelhill, jusqu'à Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay, ministre d'Etat," vers la fin du *Recueil des titres de la maison d'Estouteville*. De l'imprimerie de Montalant, M.DCC.XLI., in-4^o. (Bibl. imp., L 1089-1.)

² Dossier *Titon*, au Cabinet des titres de la Bibliothèque impériale. — La famille Titon est aujourd'hui représentée par M. Titon, ancien conseiller à la cour royale de Paris, maintenant receveur général du département de la Charente-Inférieure, père de deux filles, dont l'une a épousé M. Provost de Launay, préfet du Calvados.

l'historien de Marie Stuart¹. Né le 29 septembre 1527, il était à l'âge de vingt ans chanoine d'Aberdeen et de Moray. Bientôt après, poussé par l'amour des lettres, il passa en France et s'établit d'abord à Paris, où il se livra à l'étude de la théologie, du grec et de l'hébreu. Il se rendit ensuite à l'université de Poitiers, et suivit pendant près de quatre ans, sous d'habiles maîtres, un cours complet de droit civil et canon. Il le termina à Toulouse, où il resta pendant environ un an occupé à répéter et à conférer, selon l'usage, avec les plus habiles docteurs; il en sortit licencié en droit civil, revint à Paris, y prit le grade de docteur en décret et y passa près d'une année à faire dans les écoles des explications journalières de cette science². Rappelé dans son pays en 1554, il y fut nommé official et vicaire général du diocèse d'Aberdeen. Il le quitta pour aller chercher Marie Stuart, dont ses sujets demandaient le retour, et il revint en sa compagnie au mois d'août 1561. Après l'incarcération de cette princesse, Lesley fut désigné par elle pour faire partie de la commission instituée à York pour examiner les faits qui lui étaient reprochés; mais toute son éloquence et ses efforts furent inutiles, comme ceux de Marie pour lui obtenir un bénéfice en France³, et Lesley, ayant trempé dans une conspiration en vue de la délivrance de sa maîtresse, se vit à la fin renfermé successivement dans l'île d'Ely et à la Tour de Londres. Mis en

¹ Il ne faut pas confondre ce prélat avec John Lesley, évêque des îles en 1628, qui pendant l'espace de vingt ans voyagea en France, en Espagne et en Italie, dont il parlait les langues, dit Keith, aussi bien que les gens du pays. (*An hist. Catal. of the Scott. Bishops*, p. 309.)

² Vie de Lesley, écrite par lui-même, à Rouen, et envoyée d'abord, en 1593, à Clément VIII; puis, sur les instances du prince Ernest, archiduc d'Autriche et gouverneur des Pays-Bas, revue et par son ordre portée à Philippe II, roi d'Espagne, en janvier 1595, avec la demande d'un évêché pour l'auteur. (*Anderson, Collections relating to the History of Mary*, vol. I, p. 2.)

³ Labanoff, Recueil, etc., t. III, p. 41, 44, 46. — Dans ce dernier endroit, la reine, alors en prison à Tutbury, parle de quelque doyennerie, "que je luy ay accordée, dit-elle, pour s'entretenir en mon service."

liberté en 1573, à la condition de quitter l'Angleterre, Lesley se rendit d'abord à Paris, d'où il écrivit au roi d'Espagne de la part de sa maîtresse¹, et où il publia un ouvrage qu'il dédia à Marie Stuart²; mais sa santé, profondément altérée par son emprisonnement et d'autres maux, n'ayant pu s'accommoder de l'air de cette ville, il la quitta pour se rendre à Rome. Une autre cause qui ne contribua pas peu à lui faire prendre cette détermination, fut le chagrin de rencontrer continuellement des Écossais de tous les états, nommément des prêtres âgés, que leur attachement à Marie Stuart et à leur religion avait poussés en France. Touché de leur misère, il se mit à rechercher les moyens de la soulager, et crut l'avoir trouvé dans les abbayes, au nombre de quinze environ, fondées en Allemagne en faveur de la nation écossaise. Par la suite des temps, ces maisons en étaient sorties, et leur affectation primitive s'était perdue par l'effet d'une négligence regrettable. Lesley entreprit de rétablir un ancien état de choses qui devait assurer du pain à nombre de ses compatriotes, et il n'employa pas moins de quatre ans en négociations avec le pape, l'empereur et d'autres princes. En même temps

¹ Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. III, p. 152, 153.

² *Joannis Leslai Scoti, episcopi Rossen. Libri duo : quorum uno, pie afflicti animi consolationes, divinaque remedia : altero, animi tranquillæ munimentum et conservatio, continentur.* Ad serenissimam principem D. Mariam Scotorum reginam. His adjecimus ejusdem principis Epistolam ad Rossensem episcopum, et versus item gallicos latino carmine translato, piæ etiam aliquot preces.... Parisiis, ex officina Petri l'Huillier, 1574, in-8°, de 8 feuillets préliminaires, dont un blanc, de 123 feuillets chiffrés, et de 13 feuillets qui ne le sont pas. — Plus tard, cet ouvrage fut traduit en français et publié sous ce titre : *Les devotes Consolations et divins remedes de l'esprit affligé. Livre premier. Et le Rampart et preservatif de l'esprit tranquille.* Liv. 2. Par R. P. en Dieu, messire Jean de Lesselie Escossois, evesque de Rosse, etc. A Rouen, chez Richard Petit, 1590, petit in-42, de 120 pages, plus 8 feuillets de titre et préliminaires, et, à la fin, 10 feuillets non chiffrés, contenant des "Prieres convenables à tous vrayz chrestiens estans en affliction, durant le temps turbulent et calamiteux," l'Approbation du livre et deux pièces de vers français. La Dédicace est adressée "Au tres-chrestien roy de France, Charles, dixieme de ce nom," et datée de son palais archiépiscopal de Rouen, le 5 mars 1590.

il s'occupait, à Rome, de la composition de son ouvrage sur l'origine et les faits et gestes des Écossais, dont la première édition parut dans cette ville en 1578, in-4°. Le 21 janvier de l'année suivante, il était attendu à Paris, de retour d'un voyage semé de vicissitudes dont le récit nous a été conservé dans une lettre de D. Juan de Vargas Mexia à Philippe II. Venant d'Allemagne et passant à deux lieues des frontières de Lorraine, il avait été arrêté avec tout son monde par un chef d'hérétiques et de bandits qui, croyant avoir mis la main sur l'archevêque de Rossano, l'avait dévalisé et retenu pendant vingt-trois ou vingt-quatre jours, jusqu'à ce que l'erreur fût reconnue¹. Arrivé à Paris, il écrivit le 28 février à Lord Burghley une lettre dans laquelle nous avons puisé une partie des détails qui précèdent, et qui se termine par une demande de réintégration dans son diocèse de Ross²; mais cette faveur lui fut refusée. Élu peu de temps après suffragant de l'archevêché de Rouen³, il publia l'année suivante deux nouveaux ouvrages, dont l'un était dédié à Catherine de Médicis⁴. Il se trouvait à Bruxelles quand il

¹ Teulet, *Papiers d'Etat*, etc., t. III, p. 212, 213. — Pareille aventure arriva en 1817 à Troussey, sur la grande route entre Pagny-sur-Meuse et Void, à deux autres Écossais, Lord Clanwilliam et le capitaine Gordon, qui revenaient également d'Allemagne en mission diplomatique et se rendaient à Londres passant par Paris. Voyez *the Scot's Magazine*, etc., for July 1817, vol. LXXIX, p. 572, col. 1.

² Ms. de la Bibl. Cotton., Caligula, C. III, folio 577.

³ Anderson, *Collections relat. to the Hist. of Mary*, vol. I, p. 9-11. — S'il faut en croire Keith (*an hist. Catal.*, etc., p. 106), Lesley fut nommé évêque de Coutances en 1593; le *Gallia christiana* (t. XI, col. 101, B) se borne à le présenter comme procureur du cardinal de Bourbon, l'ancien, et comme vicaire général du diocèse de Rouen.

⁴ *De illustrium fœminarum in repub. administranda, ac ferendis legibus auctoritate, Libellus*, opera Jo. Leslæi episcopi Rossensis Scoti, dum pro serenissima principie Maria Scotorum regina jam pridem in Anglia legatum ageret, patrio primùm, nunc vero latino sermone in lucem editus. Rhemis, excudebat Joannes Fognæus, sub Leone. 1580, in-4°, de 26 feuillets, plus un errata. L'ouvrage est dédié à Catherine de Médicis. — *De Titulo et jure serenissimæ principie Mariæ Scotorum reginæ, quo regni Angliæ successionem sibi juste vindicat, Libellus...* Opera Jo. Leslæi episcopi Rossensis Scoti, dum pro eadem serenissima principie jam pridem in Anglia oratorem ageret, patrio primùm, nunc vero latino sermone

apprit la mort de Marie Stuart, et il dut en même temps renoncer à l'espoir de jamais rentrer dans la possession de son évêché de Ross, supprimé par la réforme triomphante. Il se retira dans le monastère de Guirtenbourg, près de Bruxelles, où il eut le chagrin d'apprendre l'arrestation d'un parent, jeune étudiant qui revenait de Paris en Écosse¹, et il termina ses jours en 1596. Lesley fonda pour les Écossais un séminaire à Paris, et un autre dans les Pays-Bas, à Douai, où plus d'un siècle plus tard un jésuite de son nom, Alexander Lesley, devait faire ses humanités².

Bien avant lui, un autre père écossais de la compagnie de Jésus avait, sinon fondé, au moins dirigé le premier, un collège à Lyon, celui de la Très-Sainte-Trinité, en 1565³. Il s'appelait *William*, ce qui ne permet pas de le confondre avec un autre

in lucem editus.... Rhenis, excudebat Joannes Fognæus, 1580, in-4°, de 8 feuillets préliminaires, 59 feuillets chiffrés et un tableau généalogique. Au folio 60 commence *Ad Anglos et Scotos, ut qui temporis bellorumque injuria jam diu distracti fuerunt, tandem aliquando animis consentiant, et perpetua amicitia in unum coalescant, Parænesis*, de 10 feuillets. La pagination s'arrête p. 62. L'ouvrage est dédié à l'empereur, aux rois et aux princes chrétiens. — Plus tard, Lesley publia *Du Droit et titre de la serenissime princesse Marie royne d'Escosse, et de tres-illustre prince Jacques VI. roy d'Escosse son fils, à la succession du royaume d'Angleterre. Avec la genealogie des roys d'Angleterre ayans regné depuis cinq cens ans*. Premièrement composé en latin et anglois, par R. P. en Dieu M. Jean de Lesselie, evesque de Rosse, Ecossois, lors qu'il estoit ambassadeur en Angleterre pour Sa Majesté, et nouvellement mis en françois par le mesme authœur. A Rouen, de l'imprimerie de George l'Oyselet, in-8°, comprenant les signatures A ij - K iij, c'est-à-dire 67 feuillets non chiffrés, plus un tableau généalogique des rois d'Angleterre. La Dédicace est adressée "au Tres-Chrestien roy de France et de Pologne Henry III," et datée de Rouen, l'an 1587.

¹ Thorpe, *Calendar of State Papers, etc.*, t. I, p. 587, n° 67. Plus loin, p. 586, n° 75, on voit Robert Bowes appeler John Leslie le petit-fils de l'évêque de Ross. — Dempster consacra un article à un parent du même nom, prévôt de l'école de Saint-Evroul, en Normandie, qui était venu le voir à Nîmes, avait passé en Espagne et s'était fixé plus tard à Bergerac. (*Hist. eccles. gentis Scot.*, lib. XI, p. 440, n° 815.)

² Voyez sur lui les *Annali litterari d'Italia*, t. III, 2^e part., p. 494.

³ Dempster, p. 190, 191, n° 344. — P. Allut, *Recherches sur la vie du P. Ménétrier, etc.* Lyon, 1856, in-8°, p. xij. Cf. Oliver, *Collections towards illustrating the Biographies of the Scottish, English, and Irish Members S. J.* Exeter, 1838, in-8°.

Crichton, nommé *George*, qui professait à Paris peu de temps avant la mort de son homonyme, arrivée en 1616¹, c'est-à-dire bien après celle du prévôt du collège de Mayboll, pareillement décédé en France². Auteur de nombreux opuscules, tous imprimés à Paris³, il méritait à ce titre une place dans la

¹ Nicéron, *Memoires*, etc., t. XXXVII, p. 350. — *Biographie universelle*, t. X, p. 256-259. — Patrick Fraser Tytler, *Life of the admirable Crichton*, etc. Second edition. Edinburgh, 1823, in-8°, p. 278, 279. Note G, l'auteur fait mourir George Crichton en 1591.

² "A this tyme... the Laird Colzeone¹, heaffing resavit word that his eldest sone was deid in France, he quhais deathe the Prowestschew off the Colledge of Mayboll waikitt, and becom in me Lordis hand to gif to quhom he pleissitt," etc. (*Historie of the Kennedyis*, ed. by R. Pitcairn, p. 55.)

³ *Georg. Crittonii Laudatio funebris, habita in exequiis Petri Ronsardi apud Becodios, cui praeponuntur ejusdem Ronsardi Carmina partim à moriente, partim à languente dictata*, etc. Lutetiae. Apud Abrahamum D'auvel è regione Divi Hilarii. M.D.LXXX., in-4°, de 3 feuillets. — *Georgii Crittonii (Caledonis) Oratio habita Lutetiae in collegio Harcuriano, pridie Idus Novemb.* (1583), ad clarissimum virum Nicolaum Perrotium, senatorem Parisiensem. Parisiis, ex typographia Dionysii à Prato, 1584, 4 feuillets préliminaires et 48 pages, petit in-8°. (*Catalogue de livres... de feu M. Ch. de Pougens*. Paris, 1858, in-8°, p. 55, n° 801.) — *Georgii Crittonii Oratio habita comitiis academicis pro Joanne Hamiltonio*. Parisiis, ex typographia Dionysii à Prato. S. L. (1585), petit in-8°, 28 pages. (*Ibid.*, p. 55, n° 802.) — *Georgii Crittonii Scoti de liberata Parisiorum urbe Gratulatio*. Ad illustriss. cardinalem, D. Henricum Caëtanum, legatum apostolicæ sedis in Gallia. Parisiis, apud Ambrosium Drouart, M.D.LXXXIX., in-8°, de 32 pages. En prose, avec une pièce de vers en tête par G. Crichton, et une autre à la fin : "G. B. S. I. C. De Poemate nuper edito et nova Gratulatione Crittonij." — *Georgii Crittonii, professoris regii, ad Becodianos suos Præfatio. De castrorum Becodianorum Disciplina*. Habita Lutetiae anno salutis humanæ cIo. Io. xcv. Parisiis, e typographia Steph. Prevosteau, M.D.XCV., in-8°, de 36 pages. — *Georgii Crittonii, professoris regii, Oratio de Apollinis oraculis et de sacro principis oraculo : habita Lutetiae in auditorio regio, cum in Lycophronis Cassandram præfaretur*. Parisiis, e typographia Steph. Prevosteau, M.D.XCVI., in-8°, de 87 pages. — *Georgii Crittonii, professoris regii, de sortibus Homericis Oratio*. Ad virum verè Patricium D. Thumerium. Parisiis, e typographia Steph. Prevosteau, M.D.XCVII., in-8°, de 64 pages. — *Georgii Crittonii, professoris regii, in Oppianum de Venatione Præfatio*. Habita in auditorio regio VII. Id. Junii. Ad illustrissimum virum D. D. Huraltum Messæum sanctioris intimique consessus consiliarium. Parisiis, e typographia Steph. Prevosteau, M.D.XCVIII., in-8°, de 45 pages. — *Georgii Crittonii, professoris regii, Oratio de Clypei Becodiani textu et cælatura*. Habita in Becodiano Kal. Octobris, cum in Virgilianam Aspidopæiam præfaretur. Anno M.D.CXIX. Parisiis, e typographia Steph. Prevosteau, M.D.XCIX., in-8°, de 40 pages. — *Georgii Crittonii,*

¹ Colzeane.

Biographie générale, aussi bien que William Crichton, qui n'y est pas nommé davantage, bien que ses hexamètres, dans l'opinion de Borrichius¹, soient plus élégants que ceux de son contemporain James Crichton, dit *l'Admirable*, dont un de ses compatriotes, devenu officier de l'université de Montpellier, ne parle qu'avec les plus grands éloges²; encore dans cette vaste compilation n'est-il presque rien dit des divers séjours que le dernier de ces Crichton fit dans notre pays. Il est certain cependant qu'il étudia au collège de Guienne, à Bordeaux, sous le célèbre Nicolas Grouchy, et qu'ayant accompagné Buchanan à Coimbre, il n'échappa à la persécution qu'en revenant chercher un asile dans notre pays³. Il y était en 1578, et il servit pendant deux ans dans l'armée française⁴. Arrivé à Paris, il se

professoris regii, Oratio, de dicendi Characterè verè regio, habita in Becodiano, cùm in Βασιλικῆς Herodiani δημογραφικῆς præfaretur. Ad virum clarissimum D. D. Incarvillæum. Parisiis, apud Claudium Morellum, M.D.IC., in-8°, de 32 pages. La seconde édition, après le titre, moins la Dédicace, qui ne s'y trouve pas, porte : Parisiis, ex typographia Steph. Prevostean, M.DC.III., in-8°; l'exemplaire de la Bibliothèque de Bordeaux (16722) est incomplet. — *G. Crittonii, I. C. et professoris regii, Oratio. De fundata regis Ludovici manu regie professionis Basilica.* Habita Lutetiæ tertio Id. Novemb. Anno M.D.C.X. Ad illustrissimum præsulem D. D. Ubalinum, episcopum Politianum, in Galliis nuncium apostolicum. Parisiis, apud Jo. Libert, M.DC.X., in-8°, de 8 pages. Vient ensuite, dans l'exemplaire du Musée Britannique, Bibl. Grenv. $\frac{2009}{1-8}$: *De sacrosancto Lapide, quem in excitanda regia professionis Basilica, præpotente fausta; manu rex Ludovicus posuit quarto Kal. Sept. Anno. M DC. X. sine loco et anno, 40 pages in-8°.* — *Actio G. Crittonii, professoris regii, adversus tres juris pontificii antecessores.* Ad principem senatum. In-8°, sine loco et anno, de 35 pages. — *Panegyricus in Mariæ Medicæ, Francorum et Navarræorum reginæ, inaugurationem.* Auctore G. Crittonio, I. C. et professore regio. Parisiis apud P. Meltayer, M.DCX., in-4°, de 38 pages, plus 2 feuillets de préliminaires. — *Parentalia Henrico IV. Franciæ Navarraq. regi, optimo parenti patriæ, inscripta et recitata, a G. Crittonio, I. C. et professore regio, in auditorio regio Lutetiæ, die xxiiij. Maij.* Parisiis, excudebat P. Meltayer, M.DCX., in-4°, de 27 pages.

¹ Olai Borrichii *Dissertationes academicæ de Poetis*, etc. Francofurti, 1683, in-4°, p. 151, n° 192.

² *Musa campestris*, etc., authore Adamo Abrenetheo ex Scoto-Britannia, Edinburgeno. Monspelii, 1609, in-8°.

³ Tytler, *Life of the admirable Crichton*, etc., p. 24. Cet auteur cite "M^r Crie Life of Melville, p. 108. vol. i. Irving's Life of Buchanan, p. 70. 376. 389."

⁴ Tytler, *Life*, etc., p. 28, not. Cf. p. 46.

présente au collège de Navarre pour disputer, et soutient victorieusement une thèse devant trois mille auditeurs¹.

George Crichton, qui habitait dans le voisinage, dut entendre de sa retraite studieuse les applaudissements donnés à son compatriote : "Etant de retour à Paris, dit l'abbé de Marolles, je me logeai auprès de Sainte-Genevieve, dans la rue de S. Étienne des Grecs, chez un bonhomme appelé Piat Maucors, qui tenoit force honnêtes gens en pension. J'y occupai la chambre où avoit demeuré fort longtemps un célèbre professeur, Escossois de nation (c'étoit M. Criton); je pense même avoir oui dire qu'il y étoit decedé²," etc. Il est de fait, et l'abbé prend soin de nous l'apprendre dans une note³, que George Crichton, mort le 8 avril 1611, fut enterré dans l'église des Jacobins de la rue Saint-Jacques. Sur sa tombe, placée devant la chaire du prédicateur, à droite dans la nef, on lisait une épitaphe où il est appelé "M^{re}. George Critton, vivant docteur ès droits et historiographe et lecteur du roy ès langues grecque et latine." On y voit encore qu'il avait cinquante-sept ans lorsqu'il mourut⁴; mais il n'y est dit mot de sa veuve, fille d'un Écossais, Adam Blackwood, et il faut chercher ailleurs le récit des tracas que lui occasion-

¹ Tytler, *Life of the admirable Crichton*, p. 39-41. — Nicéron, *Memoires*, etc., t. XXXVII, p. 349, 350. — L'auteur du *Manuel du libraire*, t. I, p. 810, col. 1, parle d'un exemplaire d'une thèse pareille que l'on conserverait au Musée Britannique. Nous avons vu la pièce dont il veut parler, et qui est marquée C. 8. h. 17 : ce n'est qu'un article biographique imprimé en 1580, à Venise, par les frères Guerra, en un feuillet in-4°. L'auteur, entre autres mérites, attribue à "lo Scozese, detto *Giacomo Critonio*," alors âgé de vingt ans, la connaissance du français. — La vie de l'admirable Crichton, sur laquelle il existe une brochure in-8° de 17 pages, intitulée *the Life of James Crichton, of Clunie* [Price Three Pence], a encore donné lieu à un Mémoire de M. John Stuart, qui fait partie du vol. I, part. I, des *Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland*. Edinburgh, MDCCCLVI, petit in-4°, p. 103-118.

² *Memoires de Michel de Marolles*, etc., in-8°, t. I, p. 74, ann. 1619.

³ *Ibid.*, not. 65. — Voyez encore Dubreul, *le Theatre des antiquitez de Paris*, etc., liv. II, p. 537; et Nicéron, t. XXXVII, p. 350, 351.

⁴ Épitaphes des églises de Paris, t. III, folio 35. (Collect. Gaignieres, dans la Bibliothèque Bodléienne, à Oxford.)

nèrent le dernier de ses titres¹, qui échet après lui à Nicolas Bourbon, et les thèses qu'il fit imprimer pour le doctorat en droit canon, "vraies thèses de pédant, dit l'Estoile, et comme telles défendues de disputer²."

Quelques années après, un autre Crichton faisait son apparition en France, où l'avait amené le traitement d'une blessure reçue à l'œil en faisant des armes avec un maître d'escrime nommé *John Turner*. Henri IV, qu'un historien de Jacques VI représente comme courtois pour les étrangers³, ayant demandé à notre Écossais comment il était devenu borgne, celui-ci répondit que c'était à la suite d'un coup d'épée. "Celui qui vous l'a donné vit-il encore?" s'écria le roi, qui supposa sans doute un duel, comme il y en avait tant à l'époque⁴. Parole inconsidérée qui devait coûter la vie à un homme. Robert Crichton, s'imaginant qu'en la laissant au maître d'armes il s'était manqué

¹ *Plaidoyé et arrest de la cour de parlement, donné en la chambre des vacations le dixiesme jour de septembre mil cinq cens nonante-sept, entre maistres François Parent et Georges Critton, sur le reglement et ordres des places de Lecteurs du Roy en la langue Grecque; dans les Actions notables et plaidoyez de messire Louis Servin, etc.*, p. 893, 894. — *Fr. Parentii regii professoris Oratio habita in auditorio regio Cameracensi, Id. Nov. An. D. 1597. postquam causam ex S. C. obtinuit. Ejusd. breviss. in ῥῆσιν quendam ad auditores suos ὑπόμνησις. Addita his ad Crittonianam conjectionem Responsio. Ac tandem Senatus decretum seu placitum lingua vernacula.* Parisiis, e typographia Stephan. Prevosteau, cl. Ι. ΧCΙΧ., in-8°. (54 pages, plus un feuillet d'errata.)

² Registres journaux de P. de l'Estoile, décembre 1607; dans la collection Petitot, 1^{re} série, t. XLVIII, p. 93.

³ *The Life and Reign of James the First*, etc. By Arthur Wilson, A. Ch. 1612. (*A complete History of England*, etc., by Kennet. London, 1710, in-folio, vol. II, p. 688, col. 1 et 2.) — P. de l'Estoile, à la date du 24 janvier 1604, rapporte qu'un gentilhomme anglais ayant tué à Paris un élu de la ville qui lui avait donné un soufflet, eut sa grâce du roi en raison de sa nationalité. (Collect. Petitot, 1^{re} série, t. XLVII, p. 420.) Cette disposition favorable envers les étrangers n'empêcha pas néanmoins le prince qui en était animé de prononcer, deux ans plus tard, l'expulsion des Irlandais de sa capitale. (*Ibid.*, p. 532.)

⁴ Le même historien rapporte, comme l'une des causes de la sévérité du roi Jacques dans l'affaire en question, l'appel de Lord Bruse, qui avait envoyé un cartel à Sir Edward Sackvill, depuis comte de Dorset, pour venir se mesurer en France avec lui. (Wilson, *The Life and Reign of James the First*, dans le recueil de Kennet, p. 688, col. 2.)



à lui-même, n'a rien de plus pressé, à son retour en Angleterre en juillet 1606¹, que de recruter parmi ses compatriotes deux sicaires et de les armer contre le pauvre Turner; puis il revient en France et voyage sur le continent. Peu de temps après, le maître d'armes succombait sous les coups des assassins; mais on n'était plus au temps où de pareils forfaits restaient impunis, et Jacques VI s'était bien promis de plier sous le joug des lois sa noblesse jusque-là indisciplinée, tâche ardue pour laquelle plus d'un exemple était nécessaire². Il fit arrêter l'auteur du complot. Celui-ci, qui était pair d'Écosse sous le nom de baron de Sanquhar, demanda à être jugé par la cour du lord grand steward; mais, avantage ou honneur, cette exception au droit commun lui fut refusée, et il comparut devant la cour du banc du roi, sous le nom de Robert Crichton, écuyer. Condamné à mort, il fut pendu sans miséricorde, victime, dit un historien, de la haine du roi, qui lui en voulait à cause de son attachement pour Henri IV, ou plutôt parce qu'il n'avait rien répondu à ce prince dans une circonstance où, entendant appeler Jacques VI un second Salomon, il avait dit, en faisant allusion à Riccio, que ce n'était sûrement pas Salomon, fils de David³.

¹ Lord Sanquhar, en faveur duquel Robert Bowes demandait un passeport à Sir Robert Cecil, le 29 avril 1597, presque en même temps que Sir Robert Melville en sollicitait un pour le capitaine William Boswell, son cousin (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. II, p. 734, n° 57; 735, nos 60, 61), était à Paris le 3 septembre suivant, date d'une lettre qu'il écrivit à Jacques VI de cette ville, où il se rendit après être allé, au camp devant Amiens, remettre à Henri IV et au duc de Rohan des lettres du roi. Il lui annonce l'intention de partir pour l'Italie dans quatre ou cinq jours. (*Letters and State Papers during the Reign of King James the Sixth*. Printed at Edinburgh : M.DCCC.XXXVIII., in-4°, n° XIX, p. 35, 36.)

² A la même époque, Lord Maxwell, ayant basement assassiné un gentilhomme en Écosse, cherchait un asile à Madrid et demandait du service à l'Espagne. (Winwood, *Memorials of Affairs of State in the Reigns of Queen Elizabeth and King James I*. London, 1725, in-folio, p. 128, A. D. 1609.)

³ Francis Osborn, *Traditional Memoirs on the Reign of King James*, parmi ses œuvres, Londres, 1701, in-8°, p. 410, 411. — George Lillie Craik, qui rapporte en détail l'affaire de Lord Sanquhar, révoque en doute ce bon mot de Henri IV, aussi bien que sa conversation avec le lord écossais, dont, au reste, il n'est nullement

Une pareille plaisanterie, à ranger parmi les mots dont M. Édouard Fournier a fait si bonne justice¹, ferait supposer dans son auteur des dispositions peu amicales pour Jacques VI. Or, nous savons, à n'en pas douter, que les liens d'une véritable amitié unissaient depuis longtemps les deux souverains : "Vous sçaurés, écrivait Henri IV à M. de Breves, son ambassadeur dans le Levant, qu'estant decedée la royne d'Angleterre, le iii^e de ce mois (d'avril), le roy d'Escosse a esté proclamé et declaré son legitime successeur, et le roy dudict royaume et celui d'Irlande... de quoy j'ay esté très-aise; car j'ay tousjours eu avec ledit roy une particuliere et fraternelle amitié, l'ayant favorisé et assisté en ceste occasion, tant qu'il m'a esté possible²."

Plus tard, le même prince écrivait à un autre de ses agents : "Mons^r du Tour, j'ay reçu le x de ce mois vostre lettre du xxviii d'avril, et le xi celle du v^e, et par icelles grand contentement des bons propos que vous a tenus mon bon frere le roy d'Angleterre de la continuation de son amitié en mon endroit, et de la franchise avec laquelle il a traité avec vous depuis son partement d'Escosse et son assumption à la couronne d'Angleterre.... Et parce que j'ay recogneu, par une lettre que le roy m'a escripte le xix^e du mois d'avril (stile vieil), qui me fut présentée le v^e du present par le sieur de Bellenden, qu'il n'a

question dans le récit qu'il fit devant la cour. Voyez *the Romance of the Peerage*, etc. London, MDCCCLXIX, in-8°, vol. III, p. 358; et *Cobbett's complete Collection of State Trials*, etc., vol. II, p. 743-745, sans oublier Robert Johnston, *Historia rerum Britannicarum*, etc. Amstelædami, M.DC.LV., in-folio, lib. XV, p. 481, l. 62.

¹ Voyez *l'Esprit dans l'histoire, recherches et curiosités sur les mots historiques*, charmant volume dont la deuxième édition vient de paraître chez Dentu, à Paris. — Dans le cours de cette compilation, d'une érudition aussi sûre que variée, M. Fournier n'oublie pas les vers attribués à Marie Stuart par M. Dargaud, à la suite de tant d'autres écrivains, et les restitue à leur véritable auteur, Meunier de Querlon. Voyez ch. XXVII, p. 157-163.

² *Recueil des lettres missives de Henri IV*, etc., t. VI, p. 77, 78. Voyez encore ses lettres à M. de Beaumont, ambassadeur en Angleterre, du 27 mars et du 5 avril 1603. (*Ibid*, p. 61, 67, 68.)

agreable que je me serve du sieur de Beaumont en la charge d'ambassadeur ordinaire auprès de luy, vous luy dirés que je commanderay audict Sr de Rosny de traicter ce point avec luy¹,” etc.

¹ Lettre du 12 mai 1603, dans le *Recueil de lettres missives de Henri IV*, etc., t. VI, p. 83, 84. — Plus loin, p. 98-100, on trouve, en date du 2 juin 1603, des lettres d'introduction auprès de Jacques VI et de sa femme, pour le marquis de Rosny, et p. 100, 101, une lettre à M. de Beaumont au sujet des rapports faits contre cet ambassadeur au roi d'Angleterre. Il faut croire qu'ils ne prévalurent pas contre le représentant de Henri IV; car deux ans après il occupait encore le même poste, et ce prince lui faisait part d'une conversation qu'il avait eue avec un Lindesay : “L'on parle à Rome d'envoyer quelqu'un vers ledict roy d'Angleterre pour l'exhorter à se faire instruire, ayant appris par le discours de Linesay, qui est allé depuis peu en Espagne, que ledict roy estoit tout disposé à entendre la verité et à y ceder.” Lettre au même, du 6 mars 1605. (*Ibid.*, p. 361. Voyez encore p. 186.) — M. de Beaumont paraît avoir été remplacé par M. de Vitry, annoncé à Jacques VI dans une lettre du 14 juillet 1606. (*Ibid.*, t. VI, p. 633.)

CHAPITRE XXIX.

Mission du baron du Tour et de M. de Biron en Écosse. — Sir James Balfour de Burleigh, Sir James Bellenden, le duc de Lennox en France. — Ambassade de James Hay, baron de Saley, dans ce pays. — Alliances des familles de Hay et Stuart en Brie. — Ramsay au service de Henri IV; familles de ce nom en France et au Canada. — Mission en Espagne donnée à des Français par Jacques VI; de Lisle Groslot. — Andrew Melville, Henry Scrimger en France. — Les ministres Gilbert Primrose et Cameron à Bordeaux. — George Thomson, Archibald Adair de Salsid. — David Home, James Wedderburn. — Les maîtres écossais en grande faveur en France, surtout pour les lettrés et la philosophie. — Écossais au collège de Guienne; George Buchanan, Mark Alexander Boyd, William Hegate, Robert Balfour à Bordeaux; James Kidd à Toulouse.

Le baron du Tour avait été envoyé dès l'an 1602 en Écosse, en qualité de résident de France¹, et il s'était mis en route porteur de lettres qui témoignaient des mêmes sentiments de cordialité que les précédentes². Il était encore chargé d'offrir, de la part de Henri IV, quelques chevaux et mulets de litière à Jacques VI, en échange de plusieurs meutes de chiens courants envoyées par ce prince³. Forcé par le mauvais temps de débar-

¹ " Mons^r de Beaumont, le baron du Tour, que j'envoie resider mon ambassadeur en Escosse, vous rendra ceste lettre et vous fera entendre en quel estat il m'a laissé.... Par tant... l'instruisés, avant de partir, de ce que vous sçaurés des affaires dudict pays d'Escosse, affin que cela luy donne lumiere à me mieux servir quand il y sera arrivé. Voyés aussy la royne d'Angleterre, ma bonne sœur, et assistés ledict baron du Tour de ce que vous pourrés apporter pour la facilité de son voyage et passage audict pays d'Escosse," etc. Lettre à M. de Beaumont, ambassadeur en Angleterre, 27 mai 1602. (*Rec. des lett. missives de Henri IV*, etc., t. V, p. 601.)

² Au prince d'Écosse, de Poitiers, le 26 mai 1602. (*Ibid.*, p. 600.)

³ Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. III, p. 643, 644. — Dans la même lettre, qui est du 11 avril 1602, le roi exprime à M. de Beaumont le désir que son neveu, le duc de Nevers, soit bien accueilli par le roi d'Angleterre, et sa volonté que ce prince s'abstienne d'aller en Écosse. — Déjà, en 1598, Jacques VI avait envoyé à

quer à Scarborough, le baron du Tour dut achever son voyage à grandes journées, avec sa femme et une fort petite troupe, sur des chevaux de poste et de louage. A son arrivée à Berwick, le quatrième dimanche après son départ, il envoya un gentilhomme écossais, qu'il avait emmené de France avec lui, "mendier l'assistance de quelques gentilzhommes de sa connaissance" pour l'escorter depuis l'entrée du territoire d'Écosse. Enfin, il arriva à Leith le 8 août, et la réception faite par le roi au nouvel ambassadeur ne fut point de nature à effacer de son esprit le souvenir de ses tribulations¹. Il n'en était pas remis, qu'il écrivait à son maître une dépêche datée de Leith le 10 août. Après avoir passé légèrement sur les incidents de son voyage, il commence à dire qu'ayant rencontré à Newcastle le comte de Home, qui se rendait à la cour de France de la part de Jacques VI, il s'était attaché à recueillir des lumières sur les relations de ce seigneur avec l'Archiduc, et il transmet au roi ce qu'il a pu savoir à ce sujet. M. de Maupas lui donne encore avis qu'un autre Écossais, le colonel Acriston, devait partir prochainement pour traiter, avec l'ambassadeur des Pays-Bas en France, de la remise aux Espagnols d'un port situé dans le comté de Caithness, et qui n'était qu'à vingt lieues d'Ostende².

Inquiet de ne pas recevoir de nouvelles de son ambassadeur, Henri IV lui écrivit le 17 septembre suivant. Il débute par se plaindre de la difficulté et de la lenteur de la correspondance entre la France et l'Écosse; il lui annonce ensuite l'arrivée à Paris du vicomte de Home, grand écuyer de Jacques VI, envoyé "pour me visiter, disait le bon roi, et se congratuler avec

Henri IV des chiens de chasse. L'écrivain de la lettre qui nous l'apprend nous informe en même temps que S. M. avait chassé la veille avec des gentilshommes français, et plus tard, qu'elle leur fit fête. (Thorpe, *Calendar of State Papers, etc.*, vol. II, p. 759, n° 54; p. 760, n° 60.)

¹ Teulet, *Papiers d'État, etc.*, t. III, p. 660, 718-720.

² *Ibid.*, p. 713-717.

moy sur l'occasion des entreprises et conspirations faictes contre ma personne et mon royaume, et me faire offre de son assistance contre les auteurs d'icelles¹," etc.

Le roi veut ici parler de la conspiration du maréchal de Biron, décapité le 31 juillet précédent. A pareille date, trois ans auparavant, un ambassadeur de ce nom arrivait en Écosse avec une suite de dix-huit ou vingt personnes. Il était, dit Moysie, frère de M. de Biron, grand trésorier de France. Il se rendit auprès du roi, et fut reçu à Falkland, où Jacques VI était occupé à chasser. Ce prince le garda avec lui pendant sa tournée dans l'Ouest et ailleurs, et lui fit ensuite don, à son départ, d'un riche buffet. M. de Biron s'embarqua; mais il fut poussé par la tempête à Yermouth Raid, et forcé de continuer son voyage par terre. Sa commission resta secrète, et l'on ne put que supposer qu'elle avait pour but le renouvellement de l'alliance entre les deux couronnes et un redoublement d'amitié entre Henri IV et Jacques VI. Celui-ci envoya des chevaux et des chiens au roi de France par le même ambassadeur².

Dans le même temps que le vicomte de Home était à Paris, un autre officier de la maison de Jacques VI, Burley, son maître d'hôtel, était à Londres en route pour la France, avec l'intention d'y acheter une grande quantité d'armes³. C'est peut-être le même Sir James Balfour de Burleigh qui, vingt-deux ans auparavant, revenait de Paris chargé d'or, après une entrevue avec D. Juan de Vargas Mexia⁴; mais plus sûrement le personnage dont le voyage en Lorraine était annoncé à Sir Robert Cecil,

¹ *Recueil des lettres missives de Henri IV*, etc., t. V, p. 670. — Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. III, p. 654, 721. — Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. II, p. 814, nos 77, 78; p. 885, nos 84, 88; p. 816, n° 92. — Lord Home, au mois d'octobre, était rentré en Écosse. (*Ibid.*, p. 818, n° 24.)

² David Moysie, *Memoirs of the Affairs of Scotland*, p. 165.

³ Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. III, p. 653.

⁴ *Ibid.*, p. 248. — Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 416, n° 1, ann. 1581.

d'Édinburgh, le 7 août 1601, sans que l'on sache dans quel but il avait été entrepris¹.

Pour ce qui est du sieur de Bellenden, il paraît que ce fut le dernier résident d'Écosse en France. Craignant d'y être oublié, il écrivit à Jacques VI la lettre suivante, qui témoigne de ses suppliantes ardeurs pour être rappelé et de sa connaissance de notre langue : "Sire, j'ay faiet entendre à Mgr le duc de Lennox ce que j'ay souvent escript à V. M., tuichant l'indecence de ma demeure par deçà après telle employe, et l'ay supplié de la vouloir representer à V. M., ensemble l'extremité en laquelle je me trouve, ne pouvant recevoir ses commandemens. Je n'ay [que] peu de regret que ceste mienne doleance n'a peu jusques à issy recevoir aucun remede, ayde ny consolation : je l'attends de V. M. à ceste foys; et la supplie très-humblement de ne permettre que chose non advenue au service d'aucun prince soit remarquée au service d'un grand roy, ni subject donné aux malveillans de dire que le dernier employé par V. M. pour son royaume d'Escosse ayt rencontré telle infortune qu'il n'a peu recevoir commandement et moyen pour se retirer par devers elle²," etc.

Le duc de Lennox dont parle Bellenden, avait été envoyé en ambassade en France en 1601. Il s'embarqua à Leith le 10 juillet, avec une suite composée de nombre de gentilshommes, parmi lesquels se trouvait John Spotswood, ministre de Calder, attaché à sa personne. Calderwood ajoute que les points sur lesquels roulait sa commission n'étaient pas connus³, et Henri IV dit qu'il ne traita rien de particulier avec lui.

¹ Thorpe, vol. II, p. 801, n° 93. — Peut-être n'était-ce qu'un voyage de santé. Nous avons déjà vu un Écossais aux eaux de Plombières : en mars 1602, le laird de Glenorquhay se rendait aux bains d'Angleterre et de France (*ibid.*, p. 810, n° 32; p. 813, n° 60), sur les pas de Lord Roxburghe (p. 811, n° 47).

² Maidment, *Analecta Scotica*, vol. II, p. 335.

³ *The History of the Kirk of Scotland*, vol. VI, p. 136.

“ Il m'a assuré, en termes généraux, écrivait-il à M. de Boissize, le 25 octobre 1601, de la bonne amitié de son roy et prié de favoriser son advancement aux occasions qui se présenteront, et je luy ay respondu en mesmes termes. Il doit partir dedans trois jours pour s'en retourner¹,” etc. En crédit, à ce qu'il paraît, auprès de Jacques VI, le duc de Lennox l'étais peut-être plus encore à la cour de France. Le comte d'Entragues, son oncle, ayant trempé dans une conjuration contre Henri IV, fut condamné à mort. Le duc agit alors et le fit avec tant de succès qu'il obtint du roi la vie et les biens du coupable².

Auparavant, Henri IV, ayant perdu sa sœur la duchesse de Bar, recevait le compliment de condoléance de Jacques VI par un gentilhomme écossais, nommé *Hay*, envoyé à cette occasion. “ Il a tousjours eu beaucoup d'affection au service de Vostre Majesté, écrivait M. de Beaumont le 10 mars, et en ceste consideration Elle l'a gratifié depuis n'a gueres, d'un present duquel il se sent très-obligé. C'est pourquoy Elle pourra parler avec luy en toute seureté et liberté; car outre qu'il rapportera fidèlement et soigneusement à son maistre ce que Vostre Majesté luy dira et commandera, je sçay, selon son humeur, qu'il le prendra, à son retour, de meilleure part de luy et y fera plus de fondement que si c'estoit d'un des principaux conseillers de son royaume³. ”

En répondant à cette lettre, le 31 du même mois, Henri IV dit de cet envoyé, qu'il appelait le chevalier de Hez : “ Je l'ay trouvé tel que vous me l'aviés depeint... et en verité digne d'estre aimé et favorisé comme il est du roy mondiet frere; et

¹ Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. III, p. 640. Cf. Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., t. II, p. 798, nos 55, 60; p. 799, nos 67, 69; p. 800, nos 79, 85.

² *Recueil des lettres missives de Henri IV*, etc., t. VI, p. 337. — En 1582, la cour avait songé à l'envoi d'un membre de la maison d'Entragues en Écosse. (Labanoff, *Recueil*, etc., t. V, p. 311.)

³ *Recueil des lettres missives de Henri IV*, etc., t. VI, p. 222, en note, col. 1.

espere qu'il retournera content." A Jacques VI, il écrivait : "Ce chevalier s'est très-bien acquitté de sa charge et est digne de vostre bienveillance et de la confiance que vous avés en luy, m'ayant sy naïvement representé la sincerité et constance de vostre amitié, qu'encores que je n'en aye jamais douté.... neantmoins je vous advouë y avoir pris grand plaisir¹." James Hay, baron de Saley, revint en France en 1616, comme ambassadeur extraordinaire de la Grande-Bretagne, pour féliciter Louis XIII sur son mariage².

Un événement semblable venait d'unir deux familles d'origine écossaise, dont l'une se rattachait peut-être à celle de l'envoyé de Jacques VI, tandis que l'autre se donnait comme issue de la maison d'Écosse. Guillaume Stuart, fils de Jean Stuart, chevalier, et de Claude de Halwin, seigneur de Lisines, avait épousé Roberte de Hay, fille d'André de Hay et de Marguerite de Culant. Il en eut Jacques Stuart, écuyer, seigneur de Lisines, Savins et Jutigny en 1600, mort sans enfants ; Paul Stuart, chevalier, seigneur de Lisines après son frère ; et Marthe Stuart, dame du même lieu, qui changea de nom par son mariage avec Isidore Deschamps, chevalier, seigneur de Bois-Gency, dont elle n'eut pas d'enfants³.

¹ *Recueil des lettres missives de Henri IV*, p. 221, 222.

² Voyez, sur la réception qui lui fut faite à Paris, le *Quatriésme Tome du Mercure françois*, etc., M.D.CXVI., in-8°, p. 149-151. Des Marets écrivait de Londres, le 5 novembre 1616 : " Nous avons icy monsieur Deshayes, lequel ne se peut saouler de bien dire de la France et raconter les honneurs et faveurs qu'il a receus de Leurs Majestez et de toute la cour. C'est un galant homme, et qui n'est, je vous assure, point ingrat du bon traitement qu'on luy a fait. Je l'ay trouvé bien changé depuis son partement d'icy ; car il blasme maintenant les entreprises illícites de ces princes malcontants, comme avant son partement il les approuvoit et favorisoit." (*Volume I^{er} des lettres et depesches du sieur comte des Marets, ambassadeur pour le roy en Angleterre*, Ms. de la Bibl. imp., Saint-Germain françois, n° 772, folio 326 recto. Cf. folio 203 verso.)

³ Ythier, *Nobiliaire du bailliage de Provins*, Ms. de la Bibl. de cette ville, p. 94, 95, art. *Lisines*. — Ces renseignements sont complétés par ceux-ci, qu'on lit plus loin, p. 131, 132, à l'article *Savins* : " Marguerite de Culant, dame de Savins et Jutigny, épousa en secondes noccs André de Hay, écuyer, Écossois d'ori-

En parlant de l'amitié qui unissait Henri IV et Jacques VI, James Hay ne disait que la vérité. N'étant encore que roi de Navarre, le premier avait plus d'une fois écrit au second comme à un allié et à un ami¹. Dans une circonstance, il lui parle ainsi d'un Écossais qui avait été à son service : "Monsieur mon frere, j'ay donné congé au S^r de Ramezay de s'en retourner pour ses affaires, avec desir de me venir retrouver, m'ayant fait service trez-agreable, et duquel je reçois beaucoup de contentement pour son honnesteté et valeur; pour laquelle chose je vous supplie, monsieur mon frere, luy vouloir, pour l'amour de moy, despartir vostre faveur et bienveillance, comme certainement il l'a méritée. Il vous fera entendre l'estat des affaires de deçà, qui est en somme que nos ennemis s'en vont d'accord contre nous et avec intention de ruiner l'Eglise²," etc. Ce Ramsay répondit-il au désir du bon roi? vint-il le retrouver? On ne peut, à cet égard, qu'émettre une conjecture. Ce qui est certain, c'est qu'il y avait en 1621, au siège de Montauban, un capitaine des mines de ce nom³. Plus tard, un autre Ramsay abordait la carrière non moins pénible, non moins glorieuse, des lettres, sous la conduite de Fénelon, et se comportait vaillamment sous

gine, fils de Guillaume de Hay, écuyer, seigneur de Brouville au pays Chartrain, et de Marguerite Leydet, dont elle eut : Artus de Hay, mort sans alliance; Roberte de Hay, qui suit." Se voyant sans enfants, Paul Stuart fit donation de la terre de Savins et Jutigny à Louis de Culant, troisième du nom, avec substitution à ses descendants, par acte du 29 août 1637, accepté, le 14 septembre suivant, devant Lamy, notaire à Sezanne. (Communication de M. Émile Bourquelot, bibliothécaire de la ville de Provins.) — Dans une note intéressante de son édition des *Mémoires de Claude Haton* (Paris, M DCCC LVII, in-4^o, p. 459), M. Félix Bourquelot rattache à cette famille Stuart, établie en Brie, l'Écossais auquel on attribua la mort du connétable de Montmorency à la suite de la bataille de Saint-Denis, le 12 novembre 1567. Voyez ci-dessus, t. I, p. 231-233, et, pour d'autres Stuart établis en France, p. 213-216.

¹ Le 1^{er} juillet 1582 (*Recueil des lettres missives de Henri IV, etc.*, t. I, p. 461); vers le 5 avril 1585 (*ibid.*, t. II, p. 34); le 10 mai de la même année (*ibid.*, p. 56-58), etc.

² Lettre sans date, de la fin de 1585. (*Ibid.*, p. 162.)

³ *Mémoires de Bassompierre*, dans la collection Petitot, 1^{re} série, t. XX, p. 295.

le feu des sarcasmes de l'abbé d'Olivet¹. Quelque temps après, une famille française du même nom passait au Canada et fournissait plus d'un gouverneur à notre colonie².

De son côté, Jacques VI avait aussi des Français à son service. On a vu les efforts qu'il fit pour retenir du Bartas; ne pouvant y parvenir, il l'envoya en Espagne avec l'Écossais Melville, ou, comme on l'appelait chez nous, Melvin, et le sieur de l'Isle Groslot, Français³, sans doute Jérôme Groslot, gentilhomme de qualité et de savoir, qui s'était réfugié en Écosse à la suite de la Saint-Barthélemy, et lié d'amitié avec Buchanan⁴.

A cela se borne ce que nous savons de notre compatriote, si ce n'est que son nom se retrouve dans les Mémoires du duc de Rohan, sous l'année 1612⁵. A la même date, un Groslot était ancien de l'église réformée d'Orléans, et, en cette qualité, il fut adjoint aux députés généraux de la religion chargés par le synode de Privas de diverses affaires de conséquence⁶. Issus d'une famille de robe d'Orléans, ces Groslot comptaient parmi leurs pères un bailli de cette ville en 1560, dont il est parlé dans les relations du temps⁷.

¹ "Ramsay n'est pas de l'Académie des inscriptions; je ne sais pas non plus son nom de baptême. Si jamais je rencontre ce fichu auteur, je lui demanderai s'il est baptisé." Lettre de l'abbé d'Olivet au président Bouhier, du 20 avril 1728. (*Histoire de l'Académie française*, édit. de M. Livet, t. II, p. 416.) — S'étant présenté à l'Académie, il échoua devant Hardion, qui eut treize voix, pendant que son concurrent ne put en réunir que neuf. (Lettre du 15 septembre 1730; *ibid.*, p. 426.)

² D'Hozier a donné un certificat de Jean-Baptiste de Ramezay, ancien lieutenant de roi et commandant au gouvernement de Québec, chevalier de Saint-Louis, daté de Tours, le 5 septembre 1764. (*Armorial général*, etc., art. de *Marin*, p. 5, en note.) — On lit dans la *Gazette de France* du lundi 15 janvier 1770, p. 20, col. 2 : "Louise-Geneviève de Ramzay, fille de feu Claude de Ramzay, gouverneur de la province de Montreal, et épouse de Louis Deschamps de Boishebert, major de Québec, est morte à Québec, dans la 70 année de son âge."

³ *Chronologie septenaire*, etc., à Paris, M.D.CV., in-8°, folio 51 verso, ann. 1598.

⁴ Dr Irving, *Lives of Scottish Writers*, vol. I, p. 336.

⁵ Collect. Petitot, 2^e série, t. XVIII, p. 110.

⁶ J. Quick, *Synodicon in Gallia reformata*, etc., vol. I, p. 369, 399.

⁷ *Commentaires de l'estat de la religion et republique sous les rois Henri et François seconds*, etc. M.D.LXV., in-8°, liv. III, folio 96 verso. — Jac. Aug. Thuan.,

L'année suivante, Charles IX envoyait en Écosse un sieur de Lisle, chargé de porter aux États des paroles d'amitié¹; et près de trente ans après, un autre personnage du même nom quittait ce pays pour retourner en Navarre², ce qui donne à penser que c'était un agent du roi Henri. Profitant de l'occasion, Jacques VI écrivait à du Plessis-Mornay de continuer à lui procurer toujours son bien et son contentement auprès de ce prince, et prodiguait au serviteur les protestations de reconnaissance et de dévouement³.

Pour ce qui est de Melvin, le compagnon de voyage du sieur de Lisle Groslot, c'était un ministre, dont nous n'aurons pas de peine à retrouver la trace chez nous. Après avoir étudié le grec et sans doute notre langue à Montrose sous un Français, Pierre de Marsillers, qui y enseignait dans l'école fondée par John Erskine de Dun, Melville avait passé à l'université de Saint-André, puis s'était embarqué pour la France en 1564, à l'âge de dix-neuf ans. Débarqué à Bordeaux, il s'était rendu à Dieppe, puis à Paris pour y suivre les cours de l'université, et l'avait quittée en 1566 pour celle de Poitiers. Régent du collège de Saint-Marceon, il était ensuite devenu, après la clôture des cours pendant les troubles, précepteur du fils d'un conseiller au parlement, puis s'était retiré à Genève pour y continuer ses études théologiques. Il y trouva son parent et ancien collègue, Henry Scrimger, dont la destinée avait été presque la même. Élevé à l'université de Saint-André, ce dernier était venu étudier à Paris, d'où il avait passé à Bourges pour suivre les cours de

de Vita sua, lib. I; t. VII, p. 11. — La Popelinier, *l'Histoire de France*, t. I, p. 212 verso. — *L'Histoire universelle du sieur d'Aubigné*, etc., liv. I^{er}, ch. III; t. II, p. 18.

¹ Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 168. Cf. p. 170, n° 27; p. 171, n° 41.

² *Ibid.*, vol. II, p. 565, n° 55.

³ *Memoires de messire Philippes de Mornay*, etc. Imprimé l'an clo dcxxiv, in-4°, p. 842.

droit civil professés par Baro et Duaren. Devenu, à la recommandation du célèbre Amiot, précepteur des enfants du secrétaire d'État Bochetel, il était entré plus tard comme secrétaire particulier chez l'évêque de Rennes, et l'avait suivi dans son ambassade en Italie¹. Sully, dans ses Mémoires², fait mention d'une lettre de M. de Villeroy, de la part d'Henri IV, "se plaignant fort des Rochellois, qui procuroient la liberté du ministre Malvin Escossois, prisonnier en la Tour de Londres, ... prétendant le retirer en leur ville, s'en servir, et l'entretenir en qualité de ministre, ce que S. M. ne vouloit pas permettre." Il s'agit ici de notre Melville. Incarcéré pour des vers dirigés contre les évêques anglicans, ou plutôt comme non-conformiste, Andrew Melville se trouvait à la Tour quand on y amena William Seymour, second fils de Lord Beauchamp et mari de Lady Arabella³, qu'il salua par un élégant distique. Jacques I^{er}, pour se défaire du poète factieux, l'accorda aux Rochelais, avec une déclaration expresse qu'il ne lui donnait la liberté qu'à condition qu'il sortirait de ses États, et qu'il viendrait exercer ses fonctions en France; de sorte que c'était une espèce d'heureux bannissement, où Melville n'aurait pas laissé que de trouver son compte⁴. Primrose, autre ministre écossais appelé au service de l'église de Bordeaux, révéla ce secret au roi, pour obtenir plus facilement la liberté de s'établir dans ce poste avantageux. Il avait pu en parler avec certitude, parce que c'était lui qui avait porté les lettres de La Rochelle à Jacques I^{er}, et qui avait reçu la réponse de ce prince⁵.

¹ M^cCric, *the Life of Andrew Melville, etc.* Edinburgh, 1819, in-8°, vol. I, p. 11, 12, 17, 18, 28, 30, 39. — Irving, *Lives of Scottish Writers*, vol. I, p. 170-209.

² T. III (à Paris, M.DC.LXII., in-folio), p. 140, 141.

³ Voyez une longue note sur Lady Arabella Stuart, dans Lodge, *Illustrations of British History, etc.*, vol. III, p. 28-30.

⁴ Winwood, *Memorials of Affairs of State, etc.*, vol. III, p. 201.

⁵ Benoît, *Histoire de l'Edit de Nantes, etc.* A Delft, MDCXCIII-V, in-4°, liv. IX, t. I, p. 446.

En 1612, le duc de Bouillon étant arrivé en Angleterre, demanda, à son départ, la liberté du poète, à laquelle il attachait le plus grand prix, et l'obtint. Melville suivit son protecteur en France, s'établit à Sedan, dont l'université protestante était menacée par des capucins irlandais établis en 1608¹, et se vengea à loisir, par des épigrammes et des préfaces, des maux que les évêques lui avaient fait souffrir². Élégant littérateur et profond théologien, il mourut en 1620, après une vie honorée³.

Il y avait aussi des Malvin à Bordeaux, au moins depuis le milieu du XVI^e siècle⁴, époque à laquelle Godefroi Malvin publiait

¹ En 1664, ces moines, établis à Sedan et à Charleville, furent transférés à Vassy et à Bar-sur-Aube. "Ils ont, dit Baugier (*Mémoires historiques de la province de Champagne*, etc. A Chaalons, M.DCC.XXI., in-8°, t. II, p. 181, 398), tous les ans de pension du roy quatre cens livres comme missionnaires." Ces missionnaires, capucins, recollets et autres, avaient été institués après la prise de La Rochelle, principalement dans le but d'attirer dans le sein de l'église romaine le plus de réformés possible. (Benoît, *Hist. de l'Édit de Nantes*, t. III, 1^{re} part., p. 44 et suiv.)

² *Historia rerum Britannicarum*, etc., auct. Roberto Johnstono, Scoto-Britanno. Amstelædami, M.DC.LV., in-folio, lib. XV, p. 479, l. 43. — Un autre Johnston, Arthur, bien connu des amis de la poésie latine, passa une partie de sa jeunesse à l'université de Sedan, sur le pied de l'intimité avec Andrew Melville, qui donnait une attention particulière aux jeunes gens de son pays venus pour écouter ses leçons. Parmi eux, le docteur M^cCrie nomme John Durie, également bien connu par ses efforts persévérants pour la réunion des églises luthérienne et réformée, et le savant docteur John Forbes, fils de l'évêque d'Aberdeen. (*The Life of Andrew Melville*, etc., vol. II, p. 443. — D^r Irving, *Lives of Scottish Writers*, vol. II, p. 27, 46.) Selon Sir Thomas Urquhart, avant d'avoir accompli sa vingt-troisième année, Arthur Johnston avait remporté à Paris le prix de poésie, qu'il avait bien mérité. (ΕΚΣΚΥΒΑΛΛΥΡΟΝ : or, *the Discovery of a most exquisite Jewel*, etc. London, 1652, in-12, p. 200.) — De son côté, William Johnston enseignait successivement les humanités et la philosophie à l'université de Sedan. (Irving, vol. I, p. 39.) Enfin, deux autres Johnston firent un séjour plus ou moins long dans notre pays à la même époque : John, auteur présumé de poésies sacrées imprimées à Saumur en 1611, et un médecin mort en Silésie en 1675. (M^cCrie, vol. II, p. 512, n^o 13. — D^r Irving, vol. II, p. 40-42.)

³ *Hist. Rer. Scot.*, lib. XVII, p. 554, l. 10.

⁴ Il existait en Albret, en Agenais et en Languedoc, une ancienne maison noble de ce nom, dont la généalogie est amplement décrite dans le reg. V, part. II, de l'*Armorial général de France*. (Voyez encore la Chenaye-Desbois, *Dict. de la noblesse*, t. IX, p. 464; de Thou, *de Vita sua*, liv. II, t. VII, p. 39, etc.) — On retrouve un Malvin parmi les signataires du *Mémoire adressé au roi par la noblesse de la province de Guienne, Gascogne et Périgord, au sujet des opérations ministérielles, du 8 mai 1788*. En Guienne, 1788, in-8°, p. 20, col. 1.)

un poëme latin sur l'histoire de France¹. Plus tard, nous voyons un Jean Malvin, avocat au Parlement de Bordeaux et professeur de droit en cette ville, prenant à partie un certain Primrose, auteur d'un traité intitulé *Morologia*². Pour celui-là, il est certain qu'il était Écossais : son contradicteur le dit formellement et trace en quelques mots sa biographie³. Suivant ce qui fut exposé en 1607, dans le synode tenu à La Rochelle, Gilbert Primrose, pasteur de l'église de Bordeaux, apporta des lettres des magistrats et des ministres de l'église d'Édinburgh écrites et adressées à cette assemblée, ainsi que d'autres lettres du roi de la Grande-Bretagne, qui le rappelaient dans son pays pour servir l'église d'Écosse, et il déclara qu'il n'avait jamais entendu s'engager, soit envers la France, soit à aucune église de ce royaume, mais qu'il s'était toujours réservé la faculté de partir, lorsqu'il serait dûment rappelé. L'assemblée répondit qu'elle n'entendait gêner en rien sa liberté, mais que puisqu'il la recouvrait, il devait en user en bonne conscience; qu'elle le priait néanmoins de bien réfléchir et de porter un tendre intérêt à l'église de Bordeaux, qui avait été si édifiée par sa prédication très-fructueuse et sa vie exemplaire et selon Dieu. Sur quoi il promit sérieusement de ne pas abandonner ladite église tant qu'elle ne serait pas mieux pourvue⁴.

¹ *Gallia Gemens, de prisca Francorum origine eorumque rebus gestis, etc.* Burdigalae, apud viduam Fr. Morpanii, 1563, in-4°. (Bibl. de Bordeaux, n° 14476.)

² *Confutatio Morologiae G. Primerossi.* Auctore Joanne Malvino Primetio, etc. A Bourdeaus, par S. Millanges, M.DC.XIII., in-8°, de 119 pages, plus 4 feuillets de préliminaires. — A la suite de ce traité, s'en trouve un autre intitulé *Icaro-primrossius, sive dialogus Primrosij, et Tricongii.* M.D.C.XIII., de 19 pages.

³ Il était pasteur à Bègles, avait étudié à l'université de Saint-André, et était venu en France à l'âge de vingt-cinq ans. (P. 1, 19, 43, 53.) Malvin le représente comme chassé de son pays pour sa mauvaise conduite (p. 78, 101); mais ce n'est sans doute qu'une calomnie, comme l'apostasie qu'il lui impute à Poitiers (p. 49). Énumérant (p. 54) les Écossais destinés à vivre dans l'histoire, il nomme les Buchanan, les Gordon, les Balfour, les Cadan. Nous aurons occasion de parler de ces différents personnages.

⁴ Quick, *Synodicon*, etc., vol. I, p. 289, 290. Cf. p. 261, 292, n° 26.

Pendant ce temps-là, Primrose, la plume à la main, soutenait infatigablement la cause de la réforme. On ne connaît guère aujourd'hui *la Trompette de Sion*¹; et cependant cet ouvrage a eu deux éditions au moins², ce qui suppose un assez grand succès, et enhardit sans doute l'écrivain à lancer dans le public une œuvre plus considérable. *Le Vœu de Jacob opposé aux vœux des moines*, dont la publication commença cette année³, souleva, comme l'on devait s'y attendre, une violente tempête dans le sein du clergé régulier. Encore tout meurtri d'une lutte récente⁴, l'un de ses champions, que j'incline fort à regarder comme un Écossais du nom de *Guthrie*, rentra en lice et répondit au ministre de Bègles; mais il y mit le temps, à ce qu'il paraît; car son factum parut plus de trois ans après le livre de Primrose, que son contradicteur traite de libelle, sans respect pour le sens primitif du mot⁵.

¹ *La Trompette de Sion : ou exhortation à repentance et à jusne*. Par Gilbert Primerose, Ministre de la parole de Dieu en l'Eglise de Bordeaux. A Bergerac, par Gilbert Vernoy, M.DC.X., in-8°, de 572-237 pages, plus un feuillet à la fin et 20 feuillets de préliminaires. L'avant-dernière page imprimée renferme une pièce de six distiques latins, signée D. HOME, *Ecclesiæ Duracensis Pastor*.

² Voici le titre et la description de la seconde : *La Trompette de Sion : ou la Reprehension des Pechez, avec une exhortation à repentance, jeune, prieres et bonnes œuvres*. Par Gilbert Primerose, Pasteur de l'Eglise de Bourdeaux. A Bergerac, par Gilbert Vernoy, M.DC.XXI., in-8°, de 662 pages, plus un feuillet non chiffré, à la fin, et 16 feuillets de préliminaires.

³ A Bergerac, par Gilbert Vernoy. M.DC.X. - XI., quatre volumes in-8°.

⁴ *Les Trophees du P. Gonteri jesuite, avec un catechisme pour son instruction*. Par Jacques Cappel, etc. A Sedan, M.DC.XIII., in-8°, p. 2.

⁵ *Seconde Partie de la Pierre de touche, ou la vraye methode pour desabuser les esprits trompez sous couleur de Reformation. Avec une correction fraternelle, pour la refutation d'un libelle diffamatoire intitulé le Vœu de Jacob, escrit par un Escossois nommé Gilbert, Ministre de Begle*. Par le R. P. Jean Gontery de la Compagnie de Jesus. A Bourdeaux, par S. Millanges, clo I c XIII, in-8°. — Le titre du tome I^{er} ne porte aucune mention de Primrose et de son ouvrage, et sur le frontispice de la troisième partie, qui renferme la *Correction fraternelle*, il est appelé *Gillebert Primros*. — Ces observations se rapportent dans une certaine mesure à un opuscule analogue dont voici le titre et la description : *Briefve Refutation de quelques poincts principaux du libelle diffamatoire de Gilbert Primerose, soy disant Pasteur de l'Eglise reformée de Bourdeaux*. Par Pierre de Lurbe, presstre, etc. A Bourdeaux, par Simon Millanges, 1614, de 116 pages, plus un feuillet

La même année, il partait aussi d'une des universités protestantes de France une flèche à l'adresse de notre ministre¹. Tout ce que nous en pouvons dire, c'est qu'elle eut une seconde émission², et que l'Apologie imprimée à La Rochelle est composée du même nombre de pages qu'une espèce de mandement qui renferme quelques lumières sur l'auteur³. Les Mémoires de du Plessis-Mornay nous le montrent en correspondance avec cet homme illustre pendant les années 1617 et 1618; mais on y trouve moins de détails biographiques sur Gilbert Primrose que sur son collègue et compatriote John Cameron. Dans une lettre au premier, en date du 15 avril 1617, le sévère puritain finit ainsi : "Je m'estois attendu à ce bien de voir M. Cameron; je salue de toute mon affection ses bonnes grâces⁴." Dans une autre du 26 mars 1618, il dit être informé que pour plusieurs raisons les pasteurs et anciens de l'église réformée de Bordeaux ne peuvent plus retenir ce ministre près d'eux⁵; et le 21 juillet, il écrit à M. de la Burthe qu'il a reçu ses douces lettres par M. Duncan, accompagné de l'heureuse arrivée de M. Cameron à Saumur⁶. Le 2 septembre suivant, celui-ci était installé dans

final contenant l'attestation des docteurs et la permission d'imprimer, et, au commencement, 4 feuillets renfermant une dédicace au cardinal de Sourdis et des poésies latines à la louange de l'auteur.

¹ *Adversus declamatiunculam Gilberti Primrosii, Ecclesie Burdigalensis Pastoris, Apologia*. Secunda editio. Rupellæ, M.DC.XIII., in-8°, de 78 pages, plus, à la fin, 4 feuillets de vers latins et grecs à la louange du livre.

² *Adversus declamatiunculam I. M. I. V. D. Gilberti Primrosii... Apologia*. Secunda editio. Rupellæ, M.DC.XIII., in-8°, de 59 pages, les 8 dernières non chiffrées. Quelques exemplaires ne portent pas cette mention de *secunda editio*.

³ *Lettre pastorale envoyée aux fidèles qui sont espendus par la Guyenne*. Par Gilbert Primerose, ministre de l'évangile de Begle. M.DC.XXIII., in-8°. — Après avoir, au début, dit qu'il avait été appelé d'Écosse, "lors que les choses estoient tellement décheuës, qu'il n'y avoit plus lieu de vocation ordinaire pour remettre au droict chemin les Fidèles, qui s'estoient destournés apres les abominations de l'Antichrist," l'auteur revient, p. 6, 7, sur son éducation religieuse en Écosse.

⁴ *Mémoires de messire Philippes de Mornay*, etc. Amsterdam, M DC LII, in-4°, p. 1116-1118. Voyez encore p. 1189.

⁵ *Suite des lettres et memoires de messire Philippes de Mornay*, etc., p. 16.

⁶ *Ibid.*, p. 47. — P. 48 se trouve l'éloge de notre Écossais.

la chaire de théologie de cette académie¹ et s'apprêtait à se rendre en Guienne, tant pour prendre congé de MM. du synode que pour ramener sa famille dans sa nouvelle résidence²; mais il ne devait pas y rester longtemps. Privés de Primrose, qui avait obtenu de pouvoir exercer son ministère par toute la France excepté à Bordeaux³, les membres protestants de cette ville réclamaient Cameron⁴; il se mit en route en septembre 1620⁵.

Il était en France depuis vingt ans. Né à Glasgow vers 1579, il avait commencé par enseigner le grec dans l'université. Bientôt saisi de la passion que ses compatriotes avaient pour les voyages, il était parti pour la France. Il arriva à Bordeaux en 1600. Accueilli avec faveur par Gilbert Primrose, il ne tarda pas à être nommé, par le crédit de son compatriote, régent dans le collège de Bergerac, nouvellement fondé; il n'y resta que peu de temps et passa dans l'université de Sedan, en qualité de professeur de philosophie; mais l'inconstance de son caractère ne lui permettait pas de séjourner longtemps dans un endroit : deux ans ne s'étaient point écoulés que Cameron donnait sa démission, et se rendait à Paris, puis à Bordeaux, où il reçut le meilleur accueil. Au commencement de l'année 1604, il fut désigné pour être l'un des étudiants en théologie que l'église entretenait pour les préparer au ministère et les employer dans l'occasion, et qui pour une période de quatre ans étaient libres de continuer leurs études dans un séminaire protestant quelconque. Pendant cet espace de temps, il servit de précepteur aux deux fils de Calignon, chancelier de Navarre, et séjourna avec lui d'abord à Paris, puis à Genève, enfin à Hei-

¹ *Suite des lettres et memoires de messire Philippes de Mornay*, p. 67.

² *Ibid.*, p. 67, 69. — P. 68 revient l'éloge de Cameron.

³ Lettre à M^{me} de Rohan, du 30 août 1623. (*Ibid.*, p. 897.) — Du Plessis-Mornay annonce que Cameron et Primrose doivent se trouver à Lozi (Soisy?), en Brie.

⁴ *Suite des lettres et memoires de messire Philippes de Mornay*, p. 214.

⁵ *Ibid.*, p. 422.

delberg. Là, il donna publiquement une preuve de son habileté en soutenant, le 4 avril 1608, une série de thèses. Cette année il fut rappelé à Bordeaux, où la mort de son ami Renaud avait laissé une vacance dans l'église réformée, et devint alors collègue de Primrose, qui vécut avec lui dans de meilleurs termes qu'il ne l'avait fait avec le défunt.

L'église réformée de Bordeaux était alors en proie à une agitation qui remontait aux premières années du XVII^e siècle, et les deux pasteurs étaient en lutte. Les fidèles formaient deux camps, dont l'un préférait M. de Renaud à Primrose; les autres, au contraire, ne voulaient écouter que ce dernier; ce qui occasionnait continuellement des différends et des scandales¹. L'arrivée de M. de Masparraute, envoyé en 1607 par le consistoire de Nérac pour y mettre fin², ne rétablit point le calme; du moins des troubles analogues régnaient quelques années plus tard, et les pamphlets succédaient aux pamphlets, les réponses aux réponses³. En 1615, Cameron, qui n'en était pas à son coup

¹ Chronique d'Isaac de Pérès, dans les *Archives historiques du département de la Gironde*, t. 1^{er}, p. 400.

² *Ibid.*, p. 401.

³ Voyez *Jugement donné par le Mercure Bourdeois, sur certains escrits, qui courent par la Guyenne, contre les Ministres de Begle; avec une correction fraternelle au Ministre de Cameron*, etc. A Bourdeaux, par S. Millanges, 1614, in-8°, de 56 pages. — Voici le titre et la description des pamphlets qui parurent l'année suivante : 1^o *Arrest définitif donné par un Suisse, contre J. Cameron Ministre de Beigle, condamnant sa doctrine*, etc. A Bourdeaux, par S. Millanges, MDCXV, in-8°, de [5-]29 pages, plus un feuillet contenant l'Approbation. L'Épître dédicatoire, adressée "à tres-noble et tres-illustre, Monsieur de la Lane, conseiller du Roy en ses conseils d'Etat et privé, et second President en sa cour de Parlement à Bourdeaux," est datée "De Basle le quinziesme May, 1615," et signée ROUVEN-DOLFE. 2^o *Appel comme d'abus du prétendu arrest donné contre le Sr. Cameron sous le nom d'un Suisse, confirmé par Monsieur de Sourdis Cardinal, et dédié à Monsieur le President de la Lane*. A Bergerac, par Anthoine Vernoy, M.DC.XV., in-8°, de 59 pages. L'Épître dédicatoire, adressée "à Monsieur de Fornel, conseiller du roy en la cour de parlement de Bourdeaux et chambre de Nerac établie selon l'Edict," est signée I. C., et datée "de Bergerac ce 22 juin 1615." 3^o *Pillules spirituelles, pour la guerison de l'ame et du corps de J. Cameron Ministre de Begle : affin de luy oster le desespoir et rage, qu'il a prinse contre le livre du Suisse, comme il appert par les heresies corrompûs et fausses interpretations*,

d'essai¹, discuta publiquement sur la religion², ce qui ne pouvait qu'attiser la haine de ses adversaires, surtout du parlement, qui s'était fait remarquer par son animosité contre les réformés; mais leur ministre était sans doute loin de prévoir qu'il aurait maille à partir avec ses coreligionnaires, et c'est ce qui arriva. Le bruit avait couru en plusieurs villes de France qu'à la première émeute les protestants mettraient le feu à leurs maisons et sortiraient les armes à la main pour vendre chèrement leur vie; le parlement de Bordeaux rendit le 29 décembre un arrêt par lequel il ordonna que ceux de la religion réformée seraient sommés de remettre leurs armes à l'hôtel de ville, "pour oster, porte l'arrêt, non tout à fait la desfiance, mais la crainte dont plusieurs estoient prevenus par leur foiblesse, ou par mauvais dessein, et pour oster tout subject de sedition et de trouble."

Sur cet arrêt, les deux ministres de Bordeaux firent assembler le consistoire pour délibérer s'ils devaient continuer le prêché à Bègles³; plusieurs furent de cet avis. Les ministres au contraire voulaient se retirer et conseillaient aux autres d'en faire de même. Deux avocats protestants, Saint-Angel et l'Auvergnac, présentèrent une requête au parlement afin qu'il fût enjoint aux

qu'il donne à la Sainte Escripiture, avec plusieurs autres mensonges et calomnies inserées en son Appel comme d'abus, desquelles il est notoirement convaincu. A Bourdeaux, par Sim. Millanges, 1615, in-8°, de 32 pages. L'Épître dédicatoire, adressée "A Monsieur de Raymond conseiller du roy, en sa cour de parlement de Bourdeaux," se termine par une phrase espagnole et ces mots : "De V. M. cierto y affecionado servidor, ROQVENDOLFO." 4° *Banquet des veritez catholiques, opposées aux effroyables mensonges, vomies par Cameron Ministre de Begle, contre le livre de son bon amy le Suyssse.* A Bourdeaux, par Sim. Millanges, 1615, in-8°, de 21 pages.

¹ Il s'était déjà fait connaître comme écrivain français par un *Discours apologétique pour l'appel de ceux de la religion reformée au jugement de Dieu parlant és Escriitures et par les Escriitures*, etc. A Bergerac, par Gilbert Vernoy, M.DC.XIV., in-8°, de 54 pages.

² *Conference tenue à Bourdeaux le 24. et 25. d'avril 1615. entre le Sieur Cameron Pasteur de ladicté Eglise, et le sieur Parent Predicateur en l'Eglise S. Pierre.* A Bergerac, par Anthoine Verno, 1615, in-8°, de 45 pages.

³ Commune au sud de Bourdeaux, dont un hameau porte encore le nom de *Prêche*.

ministres de continuer leur exercice : ce qui fut ordonné par arrêt du 5 janvier 1616, à peine d'être procédé contre eux comme perturbateurs du repos public. Le parlement enjoignait en même temps aux jurats de tenir la main à ce que ceux de la religion pussent aller et venir en toute sûreté à Bègles. Nonobstant cet arrêt, Cameron et Primrose quittèrent Bordeaux et s'en allèrent, l'un à Tonneins où se trouvait le duc de Rohan, l'autre à Royan et de là à La Rochelle¹.

L'année suivante, la paix ayant été vérifiée et publiée au parlement de Bordeaux, les deux ministres revinrent dans les premiers jours du mois de juin ; ils recommencèrent de prêcher à Bègles et continuèrent leurs différends avec les avocats Saint-Angel et l'Auvergnac, contre lesquels ils firent résoudre une citation en leur consistoire. Sur ce, les parties adverses se pourvoient par requête à la cour de parlement, où la cause fut plaidée les 4 et 5 juillet. Le plaidoyer de Saint-Angel a été imprimé ; mais il n'est point aisé d'en découvrir un exemplaire, tandis que le plaidoyer des gens du roi est en entier dans le *Mercure françois*, "pour ce que la question de ceste cause a esté jugée estre de grande importance, et digne d'estre sceuë de la posterité²."

Le 9 juillet 1616, le parlement rendit un arrêt par lequel les citations étaient cassées³ ; mais cet arrêt ne mit pas fin aux différends qui l'avaient fait naître, et les factums recommencèrent comme de plus belle. Le parlement décréta un ajournement personnel contre Cameron et son compagnon, et depuis prise de corps et défaut à trois brefs jours. Les ministres se pourvurent devant le Conseil privé du roi, et, sur leur requête, il y eut

¹ *Quatriemes Tome du Mercure françois*, etc. A Paris, M.D.CXVIII., in-8°, p. 377, 378.

² *La Suite de l'histoire de nostre temps*, etc., p. 152-165.

³ *Ibid.*, p. 165, 166.

arrêt du 30 août par lequel Saint-Angel fut assigné de comparaître dans six semaines au Conseil, les ministres Cameron et Primrose tenus de s'y rendre à la suite, toutes poursuites contre eux cessantes. Cependant, ils font publier par un autre ministre nommé Hespérien leur excommunication contre Saint-Angel. Celui-ci se rendit à Paris, où les poursuites intentées contre la suite de ses parties qui demandaient règlement de juges, furent si longues, dit le rédacteur du *Mercure françois*, que le discours en appartient à l'an suivant¹.

Cette année-là, Cameron publia un nouvel ouvrage en français² et une lettre qui eut les honneurs du bûcher. Deux capitaines qui faisaient profession de la foi nouvelle ayant été accusés de piraterie, on demanda que la cause fût renvoyée devant la chambre mi-partie; mais le parlement refusa de faire droit à cette requête, sous couleur que les privilèges de l'Édit de Nantes ne s'étendaient pas jusqu'aux corsaires. Innocents ou coupables, les deux marins furent condamnés à l'échafaud, et ils subirent leur peine avec une telle fermeté, une telle résignation chrétienne, que Cameron, qui les assistait à leurs derniers moments, voulut en consacrer le souvenir dans une lettre qu'il publia sous le titre de *Constance, foy et resolution à la mort des capitaines Blanquet et Gaillard*. Une pareille recommandation d'individus condamnés par arrêt du parlement au dernier supplice parut à ce corps un blâme direct de ses actes, et la relation de la mort des deux pécheurs pénitents fut comme eux livrée au bourreau, puis aux flammes³.

¹ *La Suite de l'histoire de nostre temps*, etc., p. 166. — Le discours annoncé n'a jamais paru.

² *Traicté auquel sont examinez les prejugez de ceux de l'Eglise romaine contre la Religion reformée*. Par J. Cameron, etc. A La Rochelle, par Jean Hebert, M.DC.XVII., in-8°, de 190 pages. — La seconde édition parut chez le même, l'année suivante, in-8°, de 6-257 pages.

³ Benoit, *Histoire de l'Édit de Nantes*, t. II, p. 190-195. — Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, édit. de 1734, t. II, p. 268, not. L.

La renommée que Cameron s'était acquise par ses talents et son savoir lui ouvrit une nouvelle scène pour les déployer. Au départ de Gomar pour Leyde, il fut nommé professeur à Saumur, le principal séminaire des protestants français. Il commença ses leçons le 16 juin 1618; mais il ne fut installé que deux mois après. Il avait éprouvé de l'opposition de la part du synode de Poitou, sous prétexte qu'il avait adopté l'opinion de Piscator relativement à la justice de Dieu; mais dans le synode national tenu à Aletz en 1620, cette accusation fut déclarée mal fondée. L'église de Bordeaux s'étant opposée à son changement, fit appel au même synode; cette assemblée reconnut que ladite église avait un droit incontestable au ministère de Cameron; "neanmoins, ajoutait le synode, considérant les nécessités pressantes de ladite université de Saumur, qui est d'une importance majeure pour toutes nos églises en général, il ordonne et décrète que M. Cameron continuera à faire son cours jusqu'à la réunion du prochain synode national, et l'église de Bordeaux est suppliée de donner son consentement et son approbation à cet arrangement." Dans l'intervalle, l'université devait faire tous ses efforts pour s'assurer des services d'un autre professeur de théologie¹. Ici Cameron devint associé du docteur Duncan, l'un de ses savants compatriotes², qui étaient alors si nombreux en France.

¹ Quick, *Synodicon in Gallia reformata*, etc., vol. II, p. 29, n° 55; p. 58. Cf. p. 101, n° 16, A. D. 1623.

² Le docteur Mark Duncan, principal du collège de Saumur, est l'auteur d'un système de logique qui a été fréquemment réimprimé, et que Burgersdyk mentionne avec les plus grands éloges. (*Franconis Burgersdiel Institutionum logicarum Libri duo*, etc. Lugduni Batavorum, cLo lbc XXXIV, in-8°, Præf., sign. B 3.) En 1607, il concourut avec Béraud le jeune pour la chaire de grec à l'université de La Rochelle. (Quick, *Synodicon in Gallia reformata*, vol. I, p. 288.) Duncan jouissait, parmi les savants du continent, d'une très-grande célébrité. Tomasini le met au nombre des littérateurs distingués de l'époque. (*Parnassus Euganeus*, etc. Patavii, 1647, in-4°, p. 8.) Ménage, renvoyant à son livre sur les diables de Loudun, qualifie l'auteur de célèbre médecin de Saumur. (*Menagiana*, t. II, p. 254.) Enfin, Joseph Scaliger en fait mention d'une manière qui annonce une estime peu commune : parlant de l'ouest de l'Écosse, il signale cette partie

Le premier avait déjà publié plusieurs de ses ouvrages, et ses leçons académiques augmentèrent considérablement sa célébrité. Telle était sa réputation comme professeur, que son cours était fréquemment honoré de la présence de du Plessis-Mornay.

Pendant le cours de la même année 1620, il engagea une dispute en règle avec Daniel Tilenus, Silésien, qui avait adopté les opinions théologiques d'Arminius¹. Il avait manifesté le désir de discuter avec Cameron les doctrines de la grâce et du libre arbitre²; le temps et le lieu de l'assemblée étaient arrêtés : en conséquence, le professeur se rendit dans le voisinage d'Orléans, à la maison de campagne de Jérôme Groslot, dont nous avons déjà parlé. Tilenus étant arrivé cinq jours après Cameron, leur conférence commença le 24 et finit le 28 avril; on peut en lire le compte rendu, imprimé à Leyde en 1621. La faculté de théologie de cette université ne fut pas satisfaite de quelques-unes des explications de Cameron; et quand Rivet, en sa qualité de doyen, lui fit part de leur dissentiment, il défendit son opinion dans une courte réponse. Leur orthodoxie fut pareillement défendue par Bochart, alors étudiant en théologie, et qui

de la Grande-Bretagne comme ayant produit Duncan et Buchanan. (*Prima Scaligerana*, p. 33.) Voyez, sur le premier, *la France protestante*, de MM. Haag, t. IV, p. 435-438. Comme on le fait remarquer, "dans leur ouvrage sur les réfugiés français du Brandebourg, MM. Erman et Réclam ont constamment confondu les Duncan de Saumur avec une autre branche de la même famille qui s'était établie à Montauban plusieurs années avant que Marc Duncan se fixât en France. C'est vraisemblablement dans la seconde moitié du XVI^e siècle que Guillaume Duncan quitta sa patrie. Comme Marc, il était médecin, et comme lui il professa la philosophie," etc. — Des trois fils de Mark, l'aîné, Duncan de Cerisantes, est bien connu; le second, François Duncan de Sainte-Hélène, se donne pour soldat et se vante d'être "d'un sang escossois qui ne degenerer jamais," dans une lettre française, datée de Londres, le 1^{er} octobre 1641, lettre publiée dans les *Epistola doctorum virorum ad Jo. Scotum*, et citée par le docteur Irving, *Lives of Scottish Writers*, vol. I, p. 296, not. 2.

¹ Voyez la vie d'Andrew Melville, par le docteur M'Crie, vol. II, p. 444.

² Deux ans auparavant, Cameron avait publié des thèses sous ce titre : *Theses de Gratia et libero arbitrio, disputatæ Aug. 14. 1618*, etc. Salmurii, ex typog. Thomæ Portæi, M.DC.XVIII., in-12, de 120 pages, 4 feuillets de préliminaires, et 4 feuillets non chiffrés à la fin.

depuis parvint au premier rang parmi les savants du XVII^e siècle. Enfin, ce débat n'était pas encore clos en 1622, et Rivet écrivait le 18 décembre à du Plessis-Mornay : " Je crois que vous aurez veu l'escrit de Tilenus contre le synode de Dordrecht, escrit d'une plume detrampée dedans le fiel de l'amertume du Samaritain.... Il s'est voullu sur la fin venger de M. Cameron, et avec mesme candeur ¹."

En 1620, les troubles civils qui agitaient la France avaient dispersé presque tous les étudiants de l'université de Saumur, et Cameron chercha en Angleterre un refuge pour lui et sa famille; mais il n'y resta pas longtemps, et en 1622 il revint à Glasgow pour remplacer Robert Boyd dans le poste de principal de l'université. Calderwood dit que Cameron s'y fit tellement détester, que bientôt il se vit forcé de résigner ses fonctions, tandis que Verneuil, auteur d'une traduction anglaise de l'un des traités de notre Écossais, attribue sa démission à son amour pour notre pays, et son retour à la médiation des ambassadeurs anglais, comme son exil aux menées des jésuites².

A sa rentrée en France, il fixa sa résidence à Saumur, où il n'eut que la permission de donner des leçons particulières. En 1623, la province d'Anjou adressa au synode national de Charenton une requête pour qu'il fût réintégré dans sa chaire; mais dans une lettre écrite à Galand, commissaire et député du roi auprès du synode, Louis XIII déclara que c'était sa volonté et son bon plaisir que ni Cameron ni Primrose ne fussent promus à aucun poste de pasteur ou de professeur dans le royaume, et cela pour des raisons d'État et non en considéra-

¹ *Suite des lettres et memoires de messire Philippes de Mornay*, p. 831.

² Irving, *Lives of Scotish Writers*, vol. I, p. 338. — Avant de publier la biographie à laquelle nous puisons, le savant docteur avait déjà parlé de Cameron, dans *the Lives of the Scotish Poets*, vol. 1, p. 134, 135. Après lui, MM. Haag sont revenus sur le même sujet avec une grande supériorité, dans *la France protestante*, t. III (Paris, 1852), p. 174-178.

tion de leur qualité d'étrangers¹. Le dernier était devenu l'objet de l'animosité des jésuites. Arnoux, l'un des membres de la Société, prêchant devant la cour en 1619, avança que l'Église n'avait jamais autorisé la révolte sous aucun prétexte, qu'elle lance l'anathème sur ceux qui enseignent qu'il est permis à tout sujet de porter des mains violentes sur son roi, et que la Société de Jésus condamne, déteste, et, autant qu'il est en elle, anathématisa ceux qui donnent conseil ou assistance dans une tentative criminelle contre leur souverain. Primrose, qui assistait au sermon, ne put contenir son indignation, et il pria un autre des auditeurs, qu'il ne connaissait point personnellement, de poser au prédicateur certaines questions relatives à l'assassinat d'Henri III et aux conséquences qui pourraient résulter de l'excommunication par le pape du roi alors régnant. Ces suggestions du ministre malavisé furent immédiatement communiquées au jésuite, qui promit bien de lui faire expier son imprudence. Entre autres expédients que l'ordre mit en œuvre, il obtint du parlement de Bordeaux un arrêt portant interdiction aux étrangers de dogmatiser en France². Finalement, Primrose fut forcé de quitter notre pays, et, ayant obtenu le titre de pasteur de l'église française à Londres, il y passa le reste de ses jours, loin de ses fils établis en France. L'un, David, était ministre à Rouen³; l'autre exerçait la médecine, et il a laissé plusieurs ouvrages, entre autres un dont Guy Patin fait le plus grand éloge⁴ : " Il y a là-dedans, dit-il, de fort bonnes choses et

¹ Quick, *Synodicon in Gallia reformata*, etc., vol. II, p. 101, n° 16.

² *Panegyrique à très-grand et très-puissant prince, Charles prince de Galles*, etc., par Gilbert Primrose, pasteur de l'église française de Londres. Londres, 1624, in-8°, p. 75.

³ Quick, *Synodicon in Gallia reformata*, etc., vol. II, p. 383, n° 502.

⁴ *Jacobi Primerosi de vulgi erroribus Libri quatuor*, Roterodami, 1658, petit in-12. — Il en existe une traduction française sous ce titre : *Traité de Primerose sur les erreurs vulgaires de la médecine, avec des additions tres-curieuses*. Par M. de Rostagny. A Lyon, M.DC.LXXXIX, in-8°.

bien curieuses et très-peu de mauvaises, sinon qu'il est trop hardi dans l'usage, ou plutôt dans l'abus des remèdes chimiques, comme antimoine, *laudanum*, etc." Guy Patin ajoute que Jacques Primrose avait étudié à Paris sous M. Seguin, avec une pension que lui donnait le roi d'Angleterre Jacques I^{er} 1; on trouve cependant son nom avec ceux d'Adam Abernethy, d'Édinburgh, de Thomas Burnet, et de Mark Duncan, de la province de Tyndale, inscrit sur les registres de la faculté de médecine de Montpellier 2. Malheureusement, on le retrouve sur la liste des adversaires de la circulation du sang 3, ce qui atténue singulièrement la bonne opinion que l'on est tenté de concevoir de ce praticien sur la foi de Guy Patin. Mais revenons à Cameron.

Il représenta au même synode de Charenton que, bien qu'il eût pu obtenir des places fort avantageuses hors du royaume, il les avait toutes refusées en vue de son attachement et de ses obligations aux églises de France, et que par suite de l'exclusion prononcée par le roi, il était sans emploi et sans moyens d'existence pour lui et sa famille. Le synode lui vota une donation de 1,000 livres 4. La rigueur du roi semble à la fin s'être ra-

1 *L'Esprit de Guy Patin*, etc. A Amsterdam, MD.CC.XIII., in-12, p. 161, 162.

2 Astruc, *Memoires pour servir à l'histoire de la Faculté de Montpellier*. A Paris, M.DCC.LXVII., in-4°, liv. V, p. 300-301. — Voyez, sur le docteur Mark Duncan, ci-dessus, p. 176, not. 2.

3 Les principaux ouvrages que Primrose a publiés contre le nouveau système sont : 1° une réfutation du traité de William Harvey, à la suite de *Guillielmi Harveii... de Motu cordis et sanguinis in animalibus anatomica Exercitatio*, etc. (Lugduni Batavorum, clō lō c xxxix, petit in-4°); 2° des remarques sur une thèse soutenue à Leyde (*Jacobi Primrosii, doctoris medici, Animadversiones in Johannis Wallæi, medicinæ apud Leydenses professoris, disputationam medicam, quam pro circulatione sanguinis Harveand proposuit : cui addita est, ejusdem de usu Lienis adversus medicos recentiores sententia*. Amstelodami, clō lō c xl, petit in-4°); 3° des remarques pareilles sur une thèse semblable soutenue à Utrecht (*Jacobi Primrosii, doctoris medici, Animadversiones in Theses, quas pro circulatione sanguinis in Academia Ultrajectensi D. Henricus le Roy, ibidem medicinæ professor, disputandas proposuit*. Lugduni Batavorum, clō lō c xl, petit in-4°, 10 feuillets.)

4 Quick, *Synodicon in Gallia reformata*, etc., vol. II, p. 101, 103, 117.

douce, et Cameron reçut la permission d'accepter la chaire de théologie dans l'université de Montauban; il s'y rendit avant la fin de 1624. Le pays était encore en proie aux dissensions civiles et religieuses; et comme Cameron soutenait la doctrine de l'obéissance passive, il excita l'indignation des plus chauds partisans de sa propre cause, au point que sa vie courut des dangers¹. Malade de corps et d'âme, il demanda du soulagement à d'autres lieux et se retira dans la ville voisine de Moissac; mais ne trouvant pas ce qu'il cherchait, il revint promptement à Montauban, et peu de jours après, il termina sa carrière ici-bas, en 1625, à l'âge de quarante-six ans, laissant une veuve et plusieurs enfants. Marié deux fois, il avait épousé en 1611 sa première femme, Suzanne Bernard de Tonneins, et en avait eu un fils et quatre filles; mais il perdit l'aînée, et son fils, né à Londres le 10 mai 1622, mourut à Saumur en juillet 1623, trois mois après sa mère². Cameron la remplaça l'année suivante par Suzanne Thomas et n'en eut pas d'enfant. Ceux du premier lit qui survivaient furent recueillis par les églises protestantes de France, en même temps que les écrits qu'il avait laissés. Peu de temps après sa mort, ses amis publièrent certaines de ses leçons³, et plus tard l'un de ses élèves donna une édition complète de ses œuvres, dans laquelle on ne trouve pas cependant un ouvrage déjà imprimé à Genève en 1632 : je veux

¹ "Voilà, dit Bayle, ce que Cameron gagna à prêcher l'esprit de modération dans une ville que les émissaires du duc de Rohan animoient à la prise d'armes. Qui auroit cru qu'un Écossois se feroit battre pour l'obéissance passive?" (*Dictionnaire historique et critique*, t. II, p. 266, col. 1.)

² *Joannis Cameronis Scoto-Britanni, theologi eximii, τὰ σωζόμενα*, etc. Geneva, M.DC.LIX., in-folio; *Joh. Cameronis Icon*, folio 2 recto.

³ *Joh. Cameronis S. theologiæ in academia Salmuriensi nuper professoris Prælectionum in selectiora quædam N. T. loca*, etc. Salmurii, M.DC.XXVI-VIII., 3 vol. in-4°. — En 1626, le synode national de Castres exhortait la province d'Anjou à faire imprimer le dernier volume des œuvres théologiques de M. Cameron, lui promettant que le prochain synode national aviserait à lui rembourser les frais occasionnés par cette impression. (*Quick, Synodicon*, etc., vol. II, p. 216.)

parler du *Myrothecium Evangelicum*, dont il existe une réimpression de Saumur, 1677, in-4°. Il convient encore de mentionner que deux de ses traités français furent de bonne heure traduits en anglais, l'un par un anonyme qui signe sa Dédicace W. P., l'autre par un réfugié protestant, Jean Verneuil, et tous deux imprimés à Oxford, en 1626 et 1628, in-4°.

Cameron a donné naissance à une secte considérable du protestantisme français dont les membres sont connus sous le nom de *caméronites*. Ils essayaient d'expliquer la doctrine de la grâce et du libre arbitre de façon à poser cette conclusion, que personne n'est absolument exclu de la participation aux mérites et aux souffrances du Christ, bien que tout le monde ne soit pas en état d'embrasser le salut offert à tous. Ils essayèrent d'accorder leurs opinions sur ce sujet avec celles de Calvin. Le synode de Dordrecht, nous dit-on, avait décidé que Dieu, non-seulement éclaire l'entendement, mais donne le mouvement à la volonté en opérant un changement intérieur, tandis que Cameron admettait uniquement la lumière par laquelle l'âme est moralement mise en mouvement, et il expliquait le sentiment du synode de façon à concilier les deux opinions. Mosheim, cependant, se déclare hors d'état d'établir une distinction entre l'arminianisme et les opinions des théologiens français¹. Ceux qui partageaient de semblables opinions étaient pareillement nommés universalistes. On les appelait encore *amyraldistes*, du nom d'Amyraut, qui avait étudié sous Cameron à Saumur, avant d'être professeur de théologie dans cette université. Jamais élève n'eut autant de vénération pour son maître. On dit même qu'il avait un certain mouvement de tête qui lui était familier, et qu'il poussait si loin l'imitation des intonations de sa voix, qu'ayant prononcé un discours devant

¹ *Mosheim Institutiones historie ecclesiasticæ*, p. 967.

Louis XIII, le roi trouva qu'il avait un accent étranger¹. Les opinions de ces théologiens furent discutées par quelques-uns des synodes nationaux; mais le parti s'était si considérablement accru en nombre et en influence, qu'il ne fut prononcé aucune censure. Leurs opinions furent vivement attaquées par plusieurs théologiens, entre autres par du Moulin, Rivet, des Marets et Spanheim, pendant qu'elles étaient défendues par Blondel, Daillé et d'autres hommes du premier mérite parmi les protestants français.

A la suite de Primrose et Cameron, nous ne saurions mieux faire que de mentionner George Thomson et Archibald Adair de Salsid. Le premier, natif de Saint-André, passa de bonne heure en France et fut ministre à la Chasteigneraye en Poitou², ce qui ne permet pas de le confondre avec un prêtre catholique romain du même nom³, sorti de l'école de James Tyrie⁴, ni avec un autre Thomson, employé, on ne sait en quelle qualité, au service de Marie Stuart⁵. Le protestant Thomson écrivit contre Juste-Lipse⁶, et composa des poésies latines comprises

¹ John Dunbar a célébré Cameron pour la pureté avec laquelle il parlait le français. (*Epigrammata*, p. 488.)

Gallica Calliope vix te, Camerone, notaret.

² Quick, *Synodicon in Gallia reformata*, etc., vol. I, p. 253. Cf. p. 248, 384, 424.

³ Voyez Dempster, *Hist. ecclesiast. gent. Scot.*, lib. XIX, p. 635, n° 1132. — Cet auteur cite, sans l'avoir vu, de *Antiquitate christianæ religionis apud Scotos*, auteur Georgio Thomsono, Scoto. Duaci, typis Balthasaris Belleri, an. XCIII, petit in-12, de 12 feuillets non chiffrés.

⁴ Voyez, sur James Tyrie, l'article que lui a consacré Dempster, liv. XIX, p. 626, n° 1150.

⁵ Dans une lettre à M. de Mauvissière, en date du 28 janvier 1584, Marie Stuart exprime le regret de ne pouvoir garder Thomson à son service en France, et le désir qu'il retourne en Écosse avec une lettre de recommandation de sa part, pour y être employé au service de son fils. (Labanoff, Recueil, etc., t. V, p. 421, 422.)

⁶ *Vindex veritatis adversus Justum Lipsium. Libri duo*, etc. Lond. 1606, in-8°. — Camden (*Epistolæ*, Lond., 1691, in-4°, p. 71), Baudius (*Epist.*, p. 283) et d'autres juges compétents ont rendu témoignage de l'érudition de Thomson; mais ces écrivains, aussi bien que Joseph Scaliger (*Epist.*, p. 742), n'ont pas de termes assez forts pour condamner l'acrimonie peu libérale avec laquelle il traite le respectable nom de Juste-Lipse.

dans les *Deliciæ poetarum Scotorum*. Il traduisit un ouvrage de l'un de ses compatriotes¹, et y joignit un supplément de sa composition²; puis il se livra à la controverse³. Le second, Adair de Salsid, suivit la même voie; mais je ne connais de lui que deux ouvrages⁴, non moins rares que ceux d'un pasteur écossais dont il est temps de parler.

David Home descendait d'une famille considérable d'Écosse dont le nom a déjà passé plus d'une fois sous nos yeux. On ne sait ni l'année de sa naissance, ni la date de son arrivée en France. En 1604, nous le voyons appelé à Duras comme successeur du ministre Penol. Il y resta près de dix ans, pendant lesquels il publia plusieurs volumes, entre autres le *Contr'as-*

¹ *Ouverture de tous les secrets de l'Apocalypse ou revelation de S. Jean. En deux traités : l'un recherchant et prouvant la vraie interpretation d'icelle : l'autre appliquant au texte ceste interpretation paraphrastiquement et historiquement.* Par Jean Napeir (c'est-à-dire Nonpareil) sieur de Merchiston : reveuë par lui-mesme. Et mise en François par Georges Thomson Escossois. Edition troisieme. Amplifiée d'Annotations, et de quatre Harmonies sur l'Apocalypse par le Translateur. A La Rochelle, par Noel de la Croix. clv. 15C. VII, in-8°, de 391 pages, plus 10 feuillets de préliminaires, 2 tableaux et 10 feuillets non chiffrés à la fin. — Le nom de *Napier*, auquel l'invention des logarithmes devait donner un si vif éclat, reparait chez nous au milieu du XVII^e siècle, avec un volume d'E. de Courcelles intitulé : *le Desabusement sur le bruit qui court de la prochaine consommation des siecles, fin du monde et du jour du jugement universel, contre Perrieres Varin qui assigne ce jour en l'année 1666, et Napeir Escossois qui le met en l'année 1688.* Rouen, L. Maurry, 1665, in-12.

² Ce supplément, annonçé sur le titre qui vient d'être rapporté, forme une partie distincte, composée de 31 pages, plus 3 feuillets de préliminaires.

³ *La Chasse de la beste romaine. Où est refuté le XXIII. chap. du Catechisme et abregé des controverses de nostre temps touchant la Religion Catholique, imprimé à Fontenay le Comte en l'an M.DC.VII., etc.* Par George Thomson pasteur de l'Eglise reformée de la Chastegneraye. A la Rochelle, par les Heritiers de H. Haultin, M.DC.XI., in-8°, de 728 pages, plus 36 feuillets de préliminaires et 22 de table. L'ouvrage est dédié "à haut et puissant messire Philippe Eschallart, chevalier, sieur baron de la Boulais de Chasteaumur, de la Tourdoiré," etc., dont Thomson avait fait l'éducation.

⁴ *Les Foudres du Createur, pour abatre les forteresses des geans insensez de ce siecle.* A Niort, par René Troismailles, 1605, in-12, de 235 pages, plus 5 feuillets de préliminaires. — *Narré de la conference verbale et par escrit, tenuë entre M^{rs} Pierre du Moulin et Cayer.* Dedié à Monsieur de la Roche près Chalais, par Archibault Adaire, gentil-homme escossois. A Geneve, chez Pierre Aubert, M.DC.XXXIII., in-8°, de 157 pages.

assin¹ et les *Lettres et Traitez chrestiens*². Vers 1611, il repassa en Écosse, et, à son retour, il fit part au synode de Tonneins d'une lettre de Jacques I^{er} adressée à cette assemblée, et d'un entretien qu'il avait eu avec ce monarque³. En 1618, Home occupait à Gergeau la place de Daniel Bourguignon, converti au catholicisme; mais dès 1625, nous le trouvons desservant l'église de Chilleurs. Cette même année, le roi de la Grande-Bretagne, qui professait pour lui beaucoup d'estime, l'avait chargé de travailler, en son nom, à la réconciliation de Tilenus avec du Moulin et à la réunion de toutes les sectes protestantes, sous une même confession de foi. On ignore l'année de sa mort⁴ et si quelque lien le rattachait à James Wedderburn, dont nous avons vu le nom uni à celui de Home, et qui, avant de devenir professeur de théologie à Saint-André, avait été précepteur de Méric Casaubon, fils d'Isaac⁵.

¹ *Le Contr'assassin, ou response à l'Apologie des jesuites, faite par un pere de la compagnie de Jesus de Loyola : et refutée par un très-humble serviteur de Jesus Christ, de la compagnie de tous les vrais chrestiens, D. H.* Imprimé l'an M.DC.XII., in-8°, de 391 pages, plus le titre et 7 feuillets de préliminaires. — La Dédicace, adressée au roi Jacques par "son très-humble, très-obeissant, et très-fidele sujet et serviteur, D. H.," est suivie d'une "Préface à tous ceux qui font profession de la Religion Reformée, et particulièrement aux fideles de la basse Guyenne," pareillement signée D. H. — L'inscription suivante, tracée sur un exemplaire de ce volume, qui porte aussi la signature de Robert Gordone, nous apprend quel en est l'auteur : "J'ay donné ce livre à M. Stuart en tesmoignage de l'honneur que porte à ses merites, en qualité de son très-humble serviteur, David Home l'auteur."

² *Lettres et traitez chrestiens pleins d'instructions, et consolations morales et saintes.* Dediés à la Serenissime Royne de la grand Bretagne, etc. Par D. H. E. D. M. A Bergerac, par Gilbert Vernoy, M.DCXIII., petit in-42, de 365-45 pages chiffrées, plus 2 pages d'errata, et 49 feuillets de titre et préliminaires, y compris le portrait de l'auteur au-dessus de ses armoiries. On lit autour du cadre : DAVID HOME IN DUMBAR.

³ Quick, *Synodicon in Gallia reformata, etc.*, vol. I, p. 395. — Plus loin, p. 448, 449, il est dit que Home, à son retour d'Écosse, ayant trouvé son poste occupé, est libre d'exercer partout ailleurs son ministère. — La lettre de Jacques I^{er} et la réponse du synode sont imprimées p. 437-439. Voyez encore p. 447.

⁴ Haag, *la France protestante, etc.*, t. V, p. 518, art. Home (David). — On trouve, à la fin, la liste de ses ouvrages.

⁵ Irving, *the Lives of the Scottish Poets, etc.*, vol. I, p. 145, notes, l. 3. — Sur l'aptitude des Écossais à la philosophie, voyez plus loin, p. 168, 169, not. d.

A cette époque, les maîtres de cette nation étaient en grande faveur chez nous, surtout pour les lettres et la philosophie. Un médecin français qui, au milieu du XVI^e siècle, avait voyagé dans leur pays, leur rend ce témoignage, en même temps qu'il mentionne deux théologiens qui avaient jeté de l'éclat dans le nôtre : "Les Escossois qui se mettent à estudier, dit Étienne Perlin, deviennent volontiers bons philosophes et bons artiens, et en ay congneu autrefois à Paris deux docteurs en theologie, deux des plus sçavans qu'on n'eust sceu voir. Et principalement en philosophie, qui tenoyent les livres d'Aristote sur le doigt, et s'appelloit l'un nostre maistre Simon Saneson demeurant au college de Sorbonne, et l'autre monsieur Cranston¹ qui avoit esté recteur : et lesquelz deux sont pour le jourd'huy evesques en Escosse, et en grand credit et honneur, et augmentent et amplifient le royaume de leur honneur et vertu²." Un autre écrivain d'une date postérieure, Sir Thomas Urquhart, venant de vanter un professeur écossais de Saumur qui parlait couramment grec et latin³, ajoute : "Cependant le plus grand nombre de cette nation ne s'étant jamais autant attaché à la propriété des mots qu'à la connaissance des choses, il en est résulté que, pour un maître de langues, il y avait, parmi eux, environ quarante professeurs de philosophie. Ce n'est pas tout : la gloire de la nation écossaise se répandit tellement dans toute l'étendue de la France et s'y établit si solidement, sous l'empire de l'idée

¹ En 1550-51, Sir John Masone demandait un passeport pour deux Écossais, Hugh Kennedy et Ringan (Ninian) Cranstoun, qui désiraient rentrer dans leur pays par l'Angleterre avec leurs domestiques, leurs chevaux et leurs bagages (Turnbull, *Calendar of State Papers, foreign Series, of the Reign of Edward VI*, p. 68, n° 281), en même temps que Sir James Douglas, de Drumlanrig, et Lord Maxwell. (*Ibid.*, p. 69, n° 283.)

² *Description des royaumes d'Angleterre et d'Escosse*, etc. A Paris, 1558, in-8°, folio 32 verso.

³ Ainsi que le fait judicieusement observer le docteur Irving, qui cite Louis Cappel, ce professeur ne pouvait être que John Cameron. (*Lives of Scottish Writers*, vol. II, p. 104.)

qu'ont les Français de la supériorité des Écossais sur toutes les autres nations en matière de disputes philosophiques, que naguère encore un seigneur, un gentilhomme, ou autre dans tout ce pays, désireux de faire apprendre à son fils les principes de la philosophie, ne l'aurait confié à personne autre qu'à un maître écossais.... Et s'il arrivait, comme ce fut souvent le cas, qu'un aspirant à une place dans une université française, après avoir été soumis dans ses jeunes années à une discipline différente, se présentât en concurrence avec un autre dont l'origine découlât de source écossaise, le premier était rejeté et l'autre préféré : l'éducation de la jeunesse dans tous les genres de littérature, sous des maîtres écossais, étant alors tenue, dans toute la France, comme supérieure à l'instruction fondée sur l'enseignement des autres étrangers¹.”

Cette préférence accordée, chez nous, aux professeurs venus d'Écosse, et l'affluence d'Écossais instruits qu'elle attirait dans nos écoles, n'ont point échappé à Sir William Hamilton : “Durant les XVI^e et XVII^e siècles, dit-il, il était rare de trouver sur le continent une université sans professeur écossais ; on disait, en effet, communément que l'on rencontrait partout un colporteur et un professeur de cette nation. La France, néanmoins, fut longtemps la grande pépinière des talents de l'Écosse, et il en fut ainsi même après la séparation politique et religieuse des deux pays, à la suite de l'établissement de la réforme et de l'avènement du monarque écossais à la couronne d'Angleterre. Un fait peut donner une idée du nombre d'étrangers ainsi employés en France : l'illustre cardinal du Perron trouva, dit-on, à lui seul, place dans les écoles de cette nation pour un plus grand nombre d'Écossais lettrés que n'en avaient toutes les écoles et les universités d'Écosse réunies².”

¹ *The Discovery of a most exquisite Jewel*, etc., p. 117.

² Sir W. Hamilton, *Fragments on the Scottish Philosophy*, etc., vol. 1, p. 393.

Ce qui précède explique parfaitement et la présence de plusieurs Écossais de note parmi les professeurs de l'ancien collège de Guienne et la grande réputation de cet établissement d'instruction publique. Dans l'antiquité, Bordeaux pouvait se montrer fier de l'état florissant de son académie¹ comme des talents poétiques de l'un de ses enfants, le célèbre Ausone, qui a fixé le souvenir des mérites de plusieurs professeurs de son temps. Néanmoins, l'université ne fut pas fondée avant 1441², et le collège de Guienne fut rétabli en l'an 1534, époque à laquelle un savant Portugais, André Govea, arriva de Paris pour remplir les fonctions de principal³. Quelques-uns des anciens professeurs de cette maison étaient des hommes d'un grand mérite, particulièrement Nicolas Grouchy, qui a écrit *de Comitibus Romanorum*; Guillaume Guarenté, commentateur d'Aristote; George Buchanan, Marc-Antoine Muret, que Montaigne appelle ses précepteurs domestiques⁴, et Antoine Govea, le frère cadet du principal, lequel, si l'on en croit de Thou, était le seul homme de son temps considéré, de l'aveu de tout le monde, comme un savant très-élégant, un grand philosophe et un très-habile ju-

¹ Bulæus, *Historia universitatis Parisiensis*, t. I, p. 46-48.

² Expilly, *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France*. A Paris, M DCC. LXII.-LXVIII, in-folio, t. I, p. 688, col. 2.

³ "André de Govea Portugais est appelé de Paris pour estre principal du college de Guyenne : remet, avec l'assistance de plusieurs excellens personnages, ledit college, entre lesquels estoient Math. Corderius, Claude Budin, Ant. Govea, Jean Costa, George Buchanan, Nic. Cruchius, Guil. Guarentée, Jacques Tevius, et Élie Vinet." (De Lurbe, *Chronique bordelaise*. Bordeaux, 1619, in-4°, folio 40 recto.)

⁴ *Essais*, liv. I^{er}, ch. XXV. — Après avoir raconté les premiers soins que reçut son éducation dans la maison de son père, Montaigne ajoute : "Et m'envoya, environ mes six ans, au College de Guienne, très-florissant pour lors, et le meilleur de France; et là il n'est possible de rien adjouster au soing qu'il eut, et à me choisir des precepteurs de chambre suffisans," etc. Ce passage explique clairement dans quel sens on doit entendre l'expression de *précepteurs domestiques*, et, quoi qu'en dise Suard (*Biographie universelle*, t. VI, p. 199, col. 1), il n'est nullement vraisemblable, d'après ce titre donné par Montaigne à Buchanan, que celui-ci ait été quelque temps précepteur de l'auteur des *Essais* avant son entrée au collège de Guienne. Son illustre élève nous apprend ensuite qu'il avait treize ans quand il en sortit.

riste¹. Sa réponse à Ramus, qui avait le courage d'attaquer la philosophie dominante d'Aristote, donna lieu à une controverse qui fit grand bruit dans l'université de Paris et se termina non par une décision de juges compétents, mais par une ordonnance du roi². Muret, l'un des savants modernes les plus élégants et les plus accomplis, devint professeur à Bordeaux en l'année 1546. Les talents et l'acquit de ces hommes et d'autres personnages éminents jetèrent un grand éclat sur le collège auquel ils appartenaient, et on le regardait autrefois comme le meilleur de toute la France pour la première éducation de la jeunesse³. En 1555, il comptait un personnel de quinze régents ou professeurs. Le collège des jésuites fut fondé en 1573, et ne contribua pas en dernier lieu à la prospérité de l'université.

Le plus ancien des professeurs fournis par l'Écosse au collège de Guienne, en même temps que le plus célèbre, est George Buchanan, né vers le commencement du siècle. En 1520, il se rendit à Paris pour y suivre ses études; mais il en fut chassé par la maladie à l'âge de seize ans, et bientôt après contraint de prendre du service dans les troupes que le duc d'Albany avait amenées de France en Écosse⁴. Peu enchanté de la carrière des armes, Buchanan lui dit adieu l'année suivante et passa à l'université de Saint-André pour suivre les leçons de John Mair, célè-

¹ *Jac. Aug. Thuani Historia sui temporis*, lib. XXXVIII, cap. XIV; t. II, p. 468; trad. fr., t. V, p. 101, 102. — On trouve une notice détaillée sur sa vie en tête d'une édition de ses ouvrages publiée sous ce titre : *Antonii Goveani Opera juridica, philologica, philosophica*. Ex bibliotheca viri nobilis Gerardi Meerman edidit, vitamque auctoris præmisit Jacobus van Vaassen, jurisconsultus. Roterdami, 1766, in-folio.

² Joann. de Launoy, *de varia Aristotelis in academia Parisiensi fortuna...* *Liber*. Lutetiæ Parisiorum, M.DC.LIII., in-8°, cap. XIII, p. 100-108. — *Werenfelsii Dissertatio de logomachiis eruditorum*, cap. III, § 6. (*Samuelis Werenfelsii Basileensis dissertationum Volumina duo*, etc. Amstelodami, cl9 lb cccxvi, in-8°, t. I, p. 37-60.)

³ Du Chesne, *Antiquitez et recherches, des villes, chasteaux et places plus remarquables de toute la France*, etc. A Paris, M.DC.XLVII., in-8°, p. 751.

⁴ Voyez ci-dessus, t. I^{er}, p. 378, 379.

bre docteur de Sorbonne¹. Il accompagna son maître en France et devint étudiant au collège des Écossais, à Paris. Bachelier en 1527 et bientôt maître ès arts, il se porta comme candidat, dans le cours de l'an 1529, pour la place de procureur de la nation d'Allemagne; mais il échoua, et son compatriote Wau-chop² fut élu pour la neuvième fois. Buchanan fut plus heureux le 3 juin 1533³.

Il resta pendant deux ans en butte aux rigueurs de la fortune; à la fin, il obtint la place de régent ou de professeur au collège de Sainte-Barbe, et il y enseigna la grammaire pendant environ trois ans avec un succès qui ne lui rapporta pas, à ce qu'il paraît, de forts émoluments; car dans une élogie qu'il semble avoir composée à cette époque, il trace un sombre tableau des misères auxquelles les professeurs d'humanités, à Paris, étaient exposés. Gilbert Kennedy, comte de Cassillis, qui demeurait dans le voisinage du collège, ayant fait la connaissance de Buchanan, s'éprit d'admiration pour ses talents littéraires et fut charmé de sa conversation : il mit tout en œuvre pour retenir un pareil précepteur et le donna à son fils⁴. Le pré-

¹ Voyez, sur lui, ci-dessus, t. I, p. 56, et l'Histoire de la réforme en Écosse, de Knox, vol. I, p. 37, not. 2.

² Voyez, sur ce personnage, ci-dessus, t. Ier, p. 476. — Dempster consacra sept lignes à un autre Wauchop, George, "vulgo Vachob," qui enseigna, dit-il, avec beaucoup d'éclat les arts libéraux en France à la grande gloire de son pays. Professeur en Normandie dans les dernières années du XVI^e siècle, il écrivit deux ouvrages, dont l'un (*de veteri populo Romano Tractatus*, ad Georgium Douglasium) parut à Caen et à Paris. Voyez *Hist. eccl. gentis Scot.*, liv. XIX, p. 671, n^o 3203.

³ Bulæus, *Hist. univ. Paris.*, sect. VIII, t. VI, p. 935.

⁴ Voyez, sur Gilbert Kennedy, troisième comte de Cassillis, mort à Dieppe en 1558, ci-dessus, t. I, p. 525, et une note de M. Laing à l'Histoire de la réforme, vol. I, p. 19. Plus loin, p. 264, les notes 1 et 3 sont consacrées à Lord Fleming et à Robert Reid, morts presque en même temps. — Opposé comme il l'était à la maison de Guise, Buchanan ne pouvait qu'accueillir les bruits qui avaient couru sur les causes de cet événement. Dans son épitaphe du comte de Cassillis, il le présente comme victime des embûches d'un perfide ennemi :

Occidit insidiis fallaci exceptus ab hoste.

(*Epigrammatum lib. II, n^o IX; inter Buchan. opera omnia, t. II, p. 378.*)

mier ouvrage que Buchanan fit imprimer fut une traduction des rudiments de la grammaire latine du fameux Thomas Linaere, et il dédia ce livre à Lord Cassillis, "jeune homme de la plus grande espérance et dans d'excellentes dispositions."

Après être resté deux ans avec son élève, Buchanan repassa en Écosse avec lui; mais, entraîné à tympaniser les moines qui n'y avaient pas encore perdu leur empire, et craignant le bûcher dont il était menacé comme luthérien, il revint en France après mille traverses. A Paris, il retrouva, comme ambassadeur de son pays, le cardinal Beaton, qui s'était signalé dans les persécutions auxquelles il échappait : cette circonstance le décida à se rendre à Bordeaux, où son ami André Govea venait d'être nommé principal du collège de Guienne, et il y fut attaché, sans doute à la recommandation du savant Portugais, en qualité de professeur. Le 1^{er} décembre on le voit, lors de l'entrée de Charles-Quint à Bordeaux, présenter au nom du collège un poème à ce monarque¹.

Son emploi était l'enseignement de la langue latine. Dans les moments qu'il lui laissait libres, il s'occupait de poésie, et pendant les trois années qu'il passa à Bordeaux, il acheva quatre tragédies, avec divers autres poèmes². Ayant abordé sans maître l'étude du grec, il avait exécuté, comme un utile exercice, une traduction de la Médée d'Euripide; il la fit jouer sur le théâtre du collège et plus tard imprimer. Cette tragédie et celle de *Baptistes*, qu'il avait précédemment composée, réussit au-delà de ses espérances. Il termina ensuite son *Jephté* et traduisit

¹ *Georgii Buchanani... Opera omnia*, ed. MDCCXXV, t. II, p. 324, 326. — Dans une autre circonstance, il adressa une élégie au chancelier Olivier. (*Ibid.*, p. 517)

² Au nombre de ces poèmes, il faut compter le *Franciscanus*, dans lequel Buchanan introduisit à cette époque l'épisode qui commence ainsi, v. 479 :

Arbitror et vobis notum, quod contigit olim
Burdegalaë, nec (si ignotum est) narrare pigebit.
Obfuit exemplum patribus, forte nepotes
Instruct, etc.

l'*Alcestes* de son poète favori. La première de ces pièces, exécutée sur le plan des modèles du théâtre grec, n'est pas dénuée d'intérêt. Le sujet en est éminemment dramatique et tel qu'Euripide lui-même l'eût choisi. Le tendre ou le pathétique ne constituait pas, cependant, une qualité particulière chez Buchanan, dont le talent était mâle et ferme. Le *Baptistes*, bien qu'inférieur à l'autre tragédie pour l'intérêt, est plus fortement imprégné des sentiments caractéristiques de l'auteur. Son thème capital est la liberté civile et religieuse; il attaque la tyrannie et les pratiques du clergé avec une grande hardiesse, et fait clairement allusion à la conduite tenue contre lui par le cardinal Beaton. Pendant son séjour au collège de Guienne, Buchanan ne fut pas à l'abri de tout danger. Le vindicatif prélat écrivit à l'archevêque de cette ville de s'assurer de la personne du poète hérétique; mais celui-ci avait su se concilier la jeunesse de Bordeaux¹, de plus il comptait des amis jusque dans le parlement². Le hasard voulut que la lettre fût confiée aux soins d'une personne qui s'intéressait à Buchanan, et on le laissa tranquille. Néanmoins, les menaces du cardinal et des cordeliers vinrent gronder autour de lui; mais la mort de Jacques V et l'apparition d'une horrible peste en Guienne donnèrent un autre cours à ses appréhensions.

Après un séjour de trois ans à Bordeaux, il revint à Paris. En 1544, on le voit exercer les fonctions de régent au collège du cardinal Lemoine; il est à croire qu'il n'y resta pas plus longtemps. Vers cette époque, il était cruellement tourmenté par la goutte³. Il portait ainsi la peine de son intempérance,

¹ Voyez, parmi les œuvres de Buchanan, t. II, p. 414, la pièce de vers adressée à la jeunesse bordelaise.

² Au nombre des élégies du précepteur de Jacques VI, il s'en trouve une adressée à un conseiller nommé Briand du Val : *Ad Briandum Vallium, senatorem Burdegali. pro Lena Apologia.* (G. Buchanani Opera omnia, t. II, p. 308.)

³ *Borboniana*, n° LIX; à la suite des Mémoires de Bruys, t. II, p. 303.

attestée par un écrivain presque contemporain, qui raconte qu'un jour ayant pris un peu plus de vin que de raison, il sortit en robe de chambre et en pantoufles, s'embarqua sur un navire à l'ancre aux Chartrons, et alla dans cet équipage jusqu'en Angleterre¹. Il est beaucoup plus sûr qu'il passa en Portugal avec Govea, nommé administrateur de l'université de Coïmbre; mais là, pas plus qu'ailleurs, il ne put mettre un frein à la liberté de sa langue, et après la mort de son protecteur, il fut enfermé dans un monastère et y passa deux ans. Rendu à la liberté en 1551, il revit son pays; mais les troubles qui ne tardèrent point à y éclater le ramenèrent bientôt dans le nôtre, et il y arriva en 1552. Peu après, il fut nommé régent du collège de Boncourt; c'est là que le maréchal de Brissac vint le chercher en 1555 et le donna pour précepteur à son fils Timoléon de Cossé. Buchanan resta dans la maison jusqu'en 1560, époque à laquelle il retourna pour la dernière fois en Écosse, et pendant ces cinq ans, qu'il passa tantôt en France, tantôt en Italie, il publia à Paris plusieurs de ses œuvres poétiques, réimprimées plus tard à Saumur² et ailleurs. En 1556, parut le plus ancien spécimen de sa paraphrase en vers des Psaumes, et sa version de l'Alceste d'Euripide fut imprimée dans le cours de l'année; l'auteur l'avait dédiée à Marguerite, fille de Henri II, princesse amie des lettres, auprès de laquelle le poète semble avoir été en faveur.

¹ *La Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps*, etc. Combattue et renversée par le P. François Garassus. A Paris, M.DC.XXIII., in-4°, liv. 1, sect. VIII, ch. 51. — Cette anecdote n'a pas été connue du docteur Irving, qui en rapporte une autre moins décente d'après le *Menagiana*, t. II, p. 133.

² *Georgii Buchanani Scoti Franciscanus et Fratres. Elegiarum liber I. Sylvarum liber I. Hendecasyllaben lib. I. Epigrammatum lib. III. Miscellaneorum lib. I. De Sphæra libri V.* Salmurii, M.DC.XX., in-24. — *Georgii Buchanani Scoti, poetarum sui sæculi faciliè principis, Poemata quæ supersunt omnia, in tres partes divisa, multò quàm antehac emendatiora.* Salmurii, ann. M.DC.XXI., in-24. Ces deux éditions sont inexactement indiquées dans le Catalogue donné en tête de la collection des œuvres complètes de Buchanan.

De retour dans son pays, Buchanan continua à correspondre, soit en français, soit en latin, avec les amis qu'il avait laissés dans le nôtre. Une fois, c'est avec M. de Sigongnes¹, plus souvent avec Élie Vinet. On lit dans une lettre adressée au savant Écossais par le principal du collège de Guienne, le 9 juin 1581 : "Il est rare que cette école soit sans un Écossais. A présent, elle en possède deux, dont l'un est professeur de philosophie, et l'autre de langue grecque et de mathématiques; tous les deux sont des hommes bons, honnêtes, instruits et en faveur auprès de leurs auditeurs²." Ne nous arrêtons pas à Mark Alexander Boyd, qui, dix ans plus tard, était à Bordeaux, où il publiait un livre³. Le premier des personnages mentionnés par Vinet est probablement William Hegate, qui fut nommé à une chaire dans cette ville, après avoir enseigné à Poitiers⁴, à Dijon et à Paris.

¹ M. de Sigongnes était gouverneur de la ville et château de Dieppe en 1565; voyez ci-dessus, t. I, p. 529, 530. George Buchanan lui écrivait de Stirling, en français, pour lui recommander le porteur Thomas Fairlie : "Le bien et le plaisir que vous luy ferez, dit le précepteur de Jacques VI, je l'estimeray fait à moy-mesme, comme je fais celuy qu'avez par le passé fait à tous ceux que je vous ay recommandés," etc. (*Georg. Buchan. Opera omnia*, Lugd. Batav. MDCCXXV, in-4°, t. II, p. 733, 734.)

² *Buchanani Epistolæ*, n° XXXVIII. (*Ibid.*, p. 767.)

³ *Marci Alexandri Bodii Scoti Epistolæ quindecim, quibus totidem Ovidii respondet*. Burdigalæ, apud S. Millangium, 1590, in-12, de 79 pages. — *Marci Alexandri Bodii Scoti Elegiæ, epigrammata nonnulla, illustriumque mulierum elogia*. Eisd. loc. et ann., chiffré de 83 à 122, plus un feuillet d'errata. La première partie de ce recueil est dédiée à Robert Boyd de Badenoch, parent de l'auteur; la seconde est précédée d'une Dédicace "Gabrieli Operario Tholosati," datée de Bordeaux, des calendes de septembre 1590, et renferme une élégie de 38 vers à Simon Millanges sur la typographie.

⁴ On peut conjecturer l'époque où il se trouvait dans cette ville, par la date d'une publication qu'il y fit sous ce titre : *Guillelmi Hegati Scoti Glasguensis Gallia victricæ*. Ad nobilissimum, et amplissimæ dignitatis virum, Valterum Stuartum D. Blanterium, serenissimi principis Jacobi vj. Scotorum regis logothetam meritissimum. Augustoriti Pictonum, ex typographia A. Mesnier, typographi regii. M.D.XCVIII., in-8°, de 39 pages, plus 5 feuillets de titre et de préliminaires. — Cet opuscule est en vers et sous forme dramatique. En tête on lit : *In Guillelmi Hegati Scoti Galliam victricem Carmen*. Le morceau est signé *Joh. Mathis. Scotus*. — Un autre poète, le sieur de la Valletrye, a adressé à Hegate un sonnet sur sa *France victorieuse*, et placé en tête de ses œuvres poétiques (Paris, 1602, in-12)

Dempster, qui était personnellement lié avec lui, fait le plus grand éloge, non-seulement de ses talents et de son érudition, mais aussi de ses manières, qu'il représente comme assaisonnées d'une douce gravité¹. Il termine sa notice par un catalogue des ouvrages de Hegate², dressé d'après la méthode qui lui est propre et qui n'a rien de commun avec celle de l'auteur du *Manuel du libraire*. Un écrivain beaucoup plus exact, le docteur Irving, signale trois poèmes latins de son compatriote imprimés en tête de Cléomède et de chacun des volumes du commentaire sur Aristote, et un avis au lecteur en prose qui figure dans le second³. De notre côté, nous connaissons de Hegate un discours prononcé à Bordeaux en 1616⁴, et un poème sur la restauration de la chartreuse de cette ville en 1621⁵.

une pièce de vers latins composée par notre Écossais. — Selon toute apparence, William Hegate n'a de commun que le nom avec le serviteur de l'archevêque de Glasgow dont le prélat parle, ainsi que de Clernault et de Dolu, dans une lettre à Marie Stuart, du 11 mars 1567. (*Selections from unpublished Manuscripts, etc.*, p. 173. Cf. Mignet, *Histoire de Marie Stuart*, ch. V, t. I, p. 282.)

¹ *Historia ecclesiastica gentis Scotorum*, lib. VIII, p. 362, n° 687.

² Poèmes grecs, un livre. " Dans cette langue, ajoute-t-il, rien ne lui est inconnu ; il est accoutumé à réciter tous les poètes par cœur, et à consulter si souvent leurs commentateurs, qu'on le croirait né à Athènes." — Épigrammes latines très-acérées, un livre. — Discours très-éloquents, un livre. — Épithalame de Henri IV et de Marie de Médicis, roi et reine de France, un livre. Dempster termine en annonçant par oui-dire des commentaires très-étendus de Hegate sur Ausone, après Vinet, Scaliger et les critiques, et en exprimant le souhait de les voir paraître.

³ *Lives of Scottish Writers*, vol. I, p. 237, not. 3.

⁴ *Ludovico et Annæ, clementissimis regibus, et Mariæ reginæ matri Capitulatione sive Amnestia*. Oratio habita in aula majori Aquitanica solemnibus studiorum auspiciis IX. Kal. Novembris 1616. Autore Guilielmo Hegato. Burdigalæ, excudebat Simon Millangius, typographus regius, M DC XVI, in-8°, de 25 pages, plus 3 feuillets de titre et de dédicace *cl. et illustrissimo viro Emerico De Vicq comiti consistoriano*. Voyez le Catalogue imprimé de la Bibliothèque royale, lettre X, n° 2544.

⁵ *Carthusiæ Burdegalensis Encœnia. Et religiosæ adventoria*. Ad virum genere et virtutibus clarum Franciscum de Sourdis, Biturigum vivisecorum archiepiscopum, etc. Authore Guilielmo Hegato, academiæ Burdegalensis in artibus doctore. Burdigalæ, apud Simonem Millangium, M.DC.XXI., in-4°, de 31 pages, plus 2 feuillets de titre et de dédicace. — Le poème commence p. 21 ; ce qui précède est en prose.

Pendant tout ce temps-là, Hegate y vivait avec son ami Balfour, et tous deux cultivaient les muses en commun¹.

Ce dernier est sûrement le professeur de langue grecque et de mathématiques dont Vinet parle dans sa lettre à George Buchanan; il est encore mentionné par un autre Buchanan, David², comme professeur de mathématiques, et tous ses ouvrages fournissent surabondamment la preuve de sa parfaite connaissance de la langue grecque, comparable à celle de Gibb³. Il fut enfin nommé principal du collège de Guienne, et il le gouverna pendant longtemps avec beaucoup de prudence et d'éclat.

Il est à croire que dans cet emploi il succéda à Vinet, mort le 14 mai 1586⁴. Élie Vinet avait pendant trente ans rempli ce poste, occupé avant lui par un savant Espagnol nommé Gelida, mort en 1556. C'était un ami particulier de l'illustre Buchanan, et, selon toute apparence, un homme de bien chez qui la modestie s'alliait au savoir. On est porté à le juger ainsi en examinant ce qui nous reste de lui et qui consiste en quelques ouvrages originaux et en éditions d'anciens classiques, dont les plus estimées sont celles d'Ausone et de Pomponius Mela.

¹ Dempster, *Hist. eccl.*, etc., p. 363.

² Voyez, sur cet écrivain, qui a séjourné longtemps en France et y a publié, en 1638, l'*Histoire de la conscience* en français, une bonne notice du docteur Irving (*Davidis Buchanani de Scriptoribus Scotis Libri duo*, etc. Edinburgi, MDCCCXXXVII, in-4°) et une longue note de M. Laing. (*The Works of John Knox*, vol. II, appendix, n° 1, p. 584-586.)

³ "Frederic Guib, Ecossois de nation, qui avoit esté professeur en rethorique au college de ceux de la R. P. R. de Nismes, et qui le fut ensuite en celui d'Orange, étoit le seul qui alloit du pair avec Taneguy le Fevre de Saumur, pour la parfaite connoissance de la langue greque. Il avoit commencé de faire de sçavans commentaires sur les propos de table de Plutarque; et si la mort ne l'eût pas ravi dans un assez bon âge, non seulement il eût glorieusement achevé cet ouvrage, mais il eût même donné un recueil de plusieurs discours qu'il avoit portés aux ouvertures des classes de ces colleges, dont il étoit le principal, et qui se trouvent imprimés séparément. C'étoit un très-habile homme dans sa profession." (*Sorberiana*, etc., p. 127, 128.)

⁴ De Lurbe, *Chronique bourdeloise*, folio 48 verso.

Balfour fut ainsi appelé à occuper une place qui avait été successivement remplie par des hommes éminents, Portugais, Espagnol et Français; car il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que de ses trois prédécesseurs un seul était Français, et que les jurats de Bordeaux semblent n'avoir tenu compte que du mérite intrinsèque.

Des publications de Balfour, la plus ancienne, si nous sommes bien informé, est une édition, la première, de l'histoire du fameux concile tenu à Nicée en l'an 325¹. L'auteur était un certain Gelasius, natif de Cysique, ville de Mysie, qui devint ensuite évêque de Césarée en Palestine². Comme il vivait vers l'an 476, il ne saurait prétendre à l'autorité d'un écrivain contemporain : aussi son ouvrage n'a-t-il qu'un mince mérite. Il est cependant recommandable par son antiquité, et le travail de l'éditeur fut accueilli avec reconnaissance³. Gelasius assure que dans la maison de son père il avait trouvé un vieux livre provenant de Dalmatius, archevêque de Cyzique, et qu'il en avait tiré plusieurs réfutations des hérésies ariennes par les saints pères et des évêques. Avec ce document et en s'aidant d'Eusèbe, de Rufin et autres écrivains, il composa son histoire; toutefois, le premier livre renferme, non celle du concile de Nicée, mais la vie de Constantin jusqu'à l'époque de sa victoire sur Licinius. Balfour fit usage d'un seul manuscrit provenant d'un couvent

¹ Γελασίου τοῦ Κυζικηνοῦ Σύσταγμα τῶν... ἐν Νικαίᾳ ἁγίαν σύνοδου παραχθέντων. *Gelasii Cyzicent Commentarius actorum Nicæni concilii, cum Corollarario Theodori presbyteri, de Incarnatione Domini*. Nunc primum græcè, ex opt. bibliothecis, interprete Rob. Balforeo Scoto, cum ejusdem notis. Lutetiæ, M.D.IC., in-8°. — La version, aussi bien que le texte, de Gelasius fut bientôt après réimprimée en Allemagne, chez Commelin, en 1604, in-folio; elle l'a été dans différentes éditions des conciles. Voyez, entre autres, la collection du P. Hardouin, t. I, col. 345-462, et les *Epistolæ decretales, et constitutiones summorum pontificum*, t. I, col. 345.

² Cave, *Scriptorum ecclesiasticorum Historiæ literariæ*, etc. Genève, M.DC.XX., in-folio, p. 293, col. 2.

³ *Scaligeri Epistolæ*, p. 732.

grec de l'île de Chio et en possession d'un ancien envoyé de Charles IX en Écosse¹, Gilles de Noailles, d'abord conseiller au parlement de Bordeaux, puis évêque d'Aix, et la publication de l'ouvrage eut lieu à l'instigation du prélat; mais il ne vécut pas assez pour la voir terminée.

A la suite de ce travail, Balfour entreprit une édition des *Météores* de Cléomède, relique précieuse de la science antique². L'histoire de l'auteur, l'époque et le lieu de sa naissance sont entièrement inconnus³. Peucer suppose qu'il vivait vers l'an 437: il y a des raisons solides pour adopter une pareille date, prouvée subséquemment par M. Letronne⁴, contre l'opinion de Hamberger, Saxius et Sainte-Croix, qui placent Cléomède au second siècle, et contre celle de Bailly, Delambre et Laplace, qui le font remonter jusqu'au siècle d'Auguste. Suivant Balfour, l'ouvrage renferme différentes indications qui autorisent à placer l'auteur avant le temps de Ptolémée, dont il ne prononce pas une seule fois le nom; il est évident d'ailleurs qu'il ignorait sa doctrine relative au mouvement des corps pesants. Le sujet de cet ouvrage, qui roule sur l'astronomie, n'est pas très-clairement indiqué par le titre, *περι κυκλικῆς Θεωρίας μετεώρων*, qui signifie *de la Théorie générale des météores-ou phénomènes célestes*. Dans l'estime de Balfour, aucun écrivain de la même classe, à la seule exception de Ptolémée, n'est digne d'être mis en parallèle avec Cléomède. Delambre ne se montre pas aussi prévenu en faveur des mérites de cet ancien comme écrivain original; "Cependant, ajoute-t-il, son ouvrage est précieux pour l'histoire

¹ Voyez ci-dessus, t. II, p. 28.

² *Cleomedis Meteora græce et latine*. A Roberto Balforeo ex Ms. codice bibliothecæ illustrissimi cardinalis Joyosii, multis mendis repurgata, latinè versa, et perpetuo commentario illustrata. Burdigalæ, apud Simonem Millangium, 1603, in-4°. — Le volume est dédié à Guillaume Dafis, premier président du parlement de Bordeaux.

³ *Fabricii Bibliotheca græca*, edit. Harles, vol. IV, p. 38.

⁴ *Journal des Savans*, décembre 1821, p. 713.

de la science, dont il a tracé le tableau à l'époque où vivait Posidinius, qu'il paraît affectionner de préférence, et dont il nous a transmis la doctrine astronomique¹." Quoi qu'il en soit, le texte grec de la Théorie générale des météores n'en était pas à sa première édition², et bien plus anciennement une version latine avait été exécutée par George Valla³, mais, s'il faut en croire son successeur, avec bien peu de soin et d'exactitude. Pour un savant retenu à Bordeaux par ses fonctions, les manuscrits de Cléomède étaient inaccessibles : Balfour se servit d'un exemplaire imprimé, en marge duquel Vinet avait con-signé les variantes de quelque manuscrit, sans prendre la précaution de le décrire. S'étant adressé à Kidd, il apprit l'existence d'un manuscrit dans la précieuse bibliothèque du cardinal de Joyeuse, alors archevêque de Toulouse; mais comme le propriétaire refusait de le laisser sortir de l'enceinte de sa cité métropolitaine, Balfour envoya son exemplaire de Cléomède au savant professeur, et celui-ci le renvoya à Bordeaux après avoir habilement noté les variantes.

James Kidd, né comme Balfour en Écosse, avait été le compagnon de ses jeunes années, et, comme lui, avait cherché fortune dans un pays étranger. Il était alors professeur de droit à l'université de Toulouse, où il enseignait avec beaucoup d'éclat, à une époque où les chaires de jurisprudence de cette ville étaient occupées par des juristes et des économistes du premier ordre. L'un de ses élèves les plus distingués était Pierre de Marca, qui, après avoir été président au parlement de Navarre, devint archevêque de Paris et conserva une vive admiration

¹ *Histoire de l'astronomie ancienne*, etc. Paris, 1817, in-4°, t. I, p. 232. — Voyez encore, sur Cléomède, Schëll, *Histoire de la littérature grecque profane*, etc. Paris, 1823-25, in-8°, liv. VI, ch. XCI, t. VII, p. 48.

² L'édition *princeps* est de Paris, M.D.XXXIX., petit in-4°.

³ *Cleomedis circularis inspectionis meteororum Libri duo*. Parisiis, M.D.XLVII., in-4°.

pour les talents et l'érudition de son maître¹. Kidd, dans un long poëme imprimé en tête de Cléomède, fait ainsi allusion à la part qu'il avait prise à l'ouvrage : "Cependant tous mes vœux, dit-il en s'adressant à Balfour, se rattachent à toi; esprit, cœur et âme, tu me tiens suspendu à toi tout entier; je m'oublie moi-même, je ne trouve plus de charme à rien de ce qui releva soudainement ma fortune abattue. Les habitudes antérieures de mon esprit, j'y ai renoncé; une chose passe avant mes goûts accoutumés, c'est mon affection, c'est mon dévouement pour toi. Arrière donc la page où sont couchés les édits; trêve à l'interprétation et aux arides formules du droit. Mon bonheur est de servir un ami que j'aime."

Balfour prépara une nouvelle version et y ajouta un commentaire à la fois copieux et élaboré. Mathématicien aussi bien qu'humaniste, il possédait les qualités requises pour l'exécution de cette tâche difficile. Son ouvrage obtint le suffrage d'hommes éminents par leur savoir², et son commentaire continue à être estimé, au point qu'il a été réimprimé dans notre siècle par le professeur Bake, de Leyde, dans son édition de Cléomède³.

Le dernier et le plus important des ouvrages de Balfour est son commentaire sur Aristote. Le premier volume, composé de plus de mille pages, est consacré à une exposition de l'*Organon*, c'est-à-dire à ce qui nous reste des traités du philosophe relatif à la science de logique, avec l'introduction de Porphyre, qui

¹ Baluz., *Epistola de vita Petri de Marca*, etc. Paris. 1663, in-8°, p. 18. — Kidd, ainsi que nous l'apprend Dempster, était né à Dundee, et mourut à Toulouse en 1612. Dans sa jeunesse, il avait enseigné les humanités et la philosophie à Paris. (*Hist. eccl.*, etc., lib. III, p. 193, n° 349.)

² Barthius, *Adversaria*, t. I, C. 673. — *Casauboni Epistolæ*, curante Theodoro Janson. ab Almeloveen. Roterod. 1709, in-folio, p. 261. Cf. p. 254, et *Scaligeri Epistolæ*, p. 687. — On trouve une lettre de Balfour en date du 18 mai 1595 parmi les *Epistres françoises de personnages illustres et doctes à Mons^r Joseph Juste de la Scala*, mises en lumière par Jacques de Reves. Harderwyck, 1624, in-8°, p. 13.

³ Κλεομεδους κυνλικῆς θεωρίας μετεώρων Βιβλία δύο. *Cleomedis circularis doctrinæ de sublimibus Libri duo*, etc. Lugduni Batavorum, 1820, in-8°.

l'accompagne ordinairement¹. Le second volume, qui ne comprend que 634 pages, présente une semblable exposition des *Éthiques*². La substance de ce commentaire faisait dans l'origine partie des leçons qu'il était dans l'habitude de faire aux écoliers de son collège; car lorsqu'il fut élevé à la dignité de principal, il ne paraît pas avoir entièrement abandonné l'enseignement. Son commentaire n'est pas exclusivement grammatical et critique, mais exégétique et philosophique, sans exclure la discussion philologique. Ses pages offrent un mélange de mathématiques et de droit civil, et fréquemment des citations de poètes comiques aussi bien que sérieux; Martial surtout, qui paraît avoir été son favori, fournit des aliments factieux à son érudition. Il montre une grande connaissance des commentateurs d'Aristote, anciens et modernes; et à cette instruction profonde et variée, il unit une telle vigueur d'intelligence que son nom brille d'un éclat assez enviable dans l'histoire littéraire de son pays, sinon dans les traditions de la ville dont il éleva la jeunesse.

Le second volume de son commentaire fut publié en 1620; il est évident que l'auteur était alors avancé en âge. Le docteur Irving déclare être hors d'état de se rendre compte combien de temps il survécut³; rien, cependant, de plus facile. Dempster, qui mourut en 1625, et dont l'ouvrage ne parut que

¹ *Commentarij R. Balforei in Organum logicū Aristotelis. Ad illustrissim. cardinalem de Sourdis. Burdigalæ, 1616, in-4º.*

² *R. Balfourei Scoti commentariorum in lib. Arist. de Philosophia Tomus secundus, quo post Organum Logicum, quæcumque in libris Ethicorum occurrunt difficultia, dilucide explicantur.* Burdigalæ, 1620, in-4º. — Ces deux volumes, aussi bien que l'édition de Cléomède, furent imprimés par Simon Millanges, qui, comme nous l'apprend de Lurbe, à la date de 1572, "après avoir longuement enseigné les lettres au college de Guyene, dresse à Bourdeaus une belle imprimerie." (*Chronique bourdeloise*, folio 46 verso.) — Buhle, qui paraît avoir une connaissance très-superficielle du commentaire de Balfour sur Aristote, parle de deux différentes éditions, et assigne l'année 1620 comme date de la seconde. (*Aristotelis Opera*, recensuit J. T. Buhle, vol. 1, p. 238.)

³ *Lives of Scottish Writers*, vol. 1, p. 244.



plus tard, en fait mention comme vivant encore¹; mais le continuateur de la Chronique bordelaise annonce, à la date du 19 octobre 1621, la nomination de Hegate comme principal du collège de Guienne "en la place du feu sieur Balfour, et presta, ajoute l'annaliste, le serment en tel cas requis²."

Balfour laissa après lui la réputation d'un homme de bien et de savoir. Les biographes représentent ses manières comme très-agréables; ils vantent surtout sa bonté pour ses compatriotes³, dont plusieurs, à cette époque, erraient sur le continent à la recherche de la science ou d'une place dans l'instruction. Le seul reproche que lui fasse un écrivain est son fervent attachement à la religion catholique⁴, dont on trouve un gage dans la défense de la doctrine de la transsubstantiation insérée dans son commentaire sur les catégories d'Aristote⁵. Comme preuve de l'estime dont il jouissait, on peut citer cette circonstance que François de Foix de Candale, évêque d'Aire, mort en 1594, lui légua la partie mathématique de sa bibliothèque⁶. Ce prélat, issu d'une noble famille, était lui-même homme de science, et en 1591, il avait fondé une chaire de mathématiques au collège de Guienne⁷. Si l'on peut tirer quelque induction du nombre et

¹ *Historia ecclesiastica gentis Scotorum*, p. 119, n° 209.

² *Continuation à la Chronique bordelaise*, à la suite de l'édition de M. DC. LXXII., p. 6. — Voyez encore p. 7.

³ Son prédécesseur Vinet ne se comportait pas autrement. En 1581, Buchanan ayant appris que son jeune compatriote Henry Wardelaw étudiait au collège de Guienne, le recommande à son digne directeur; celui-ci répond à son ancien collègue: "Depuis que je vous connais, vous, vos mœurs et votre érudition, j'aime vos compatriotes à cause de vous, je les honore et je les assiste, selon mes moyens, qui sont assez bornés." (*Georg. Buchanan. Opera omnia*, vol. II, p. 766, 767; *epist.* XXXVIII et XXXIX.)

⁴ David Buchanan., *de Scriptoribus Scotis*, p. 129.

⁵ Balfor., *Commentar. in Organum Logicum*, p. 180.

⁶ Dempster, *Historia ecclesiastica gentis Scotorum*, p. 119.

⁷ *Gallia christiana*, t. I, col. 1167. — *Chronique bordelaise*, folio 50 verso. — En plusieurs endroits de ses ouvrages, Balfour en fait mention avec de grands éloges. Voyez ses Commentaires sur Cléomède, p. 136 et 243, et sur l'*Organum Logicum*, p. 611.

de la chaleur des panégyriques qui accompagnent les ouvrages d'un auteur, nous sommes autorisés à supposer que Balfour jouit de l'estime des hommes éclairés dans la ville où il passa la meilleure partie de sa vie¹. Parmi ces éloges, je ne choisirai, pour les citer, que les vers suivants d'un poëme écrit par son ami et compatriote le docteur Hegate, et placé en tête du commentaire sur les Éthiques d'Aristote : "Non, jamais la vertu n'a pu espérer de plus ferme soutien. Invariable dans ta ligne, irréprochable dans ta vie, tout proclame qu'il n'y a point d'âme plus pure que la tienne. Ton noble talent, en rapport avec l'illustration de ta naissance, ton mépris pour les coups du sort, les mille connaissances qui ornent ton esprit, témoignent qu'il n'y a pas de science supérieure à la tienne, soit que la Muse d'Athènes ou celle de Rome ait tes prédilections, soit que tu te plaises à exposer les lois du monde céleste, ou que tu préfères sonder les profondeurs de la philosophie."

¹ Voyez ce que dit de Balfour John Dunbar. (*Epigrammaton Centuriæ sex, decades totidem*. Lond. 1616, in-8°, p. 52) — Un autre Balfour, le docteur Andrew, séjourna quelque temps parmi nous : "Je fis sa connaissance en France, dit Sir Robert Sibbald, et nous étions alliés. C'était un homme d'un esprit excellent et qui avait gagné par quatorze ans de voyages." (*Life of Sir Robert Sibbald, Knt. M. D.*, dans les *Analecta Scotica*, etc., vol. I, p. 135.) Sir Andrew Balfour a publié des lettres contenant la relation de ses voyages, à Édinburgh, en 1700, in-12.

CHAPITRE XXX.

Andrew Melville et Thomas Bicarton à l'université de Poitiers. — Adam Blackwood, Bonaventure Irland, conseillers au présidial de cette ville. — Famille Blacvod en Poitou et ailleurs. — David Chambre ou Chambers. — William Cbisholm, évêque de Vaison; Simon Graham à Carpentras. — Florent Volusen, Wilson ou Williamson. — Thomas Dempster. — William et John Barclay. — M. Jessé à la cour d'Écosse. — Voyage du duc de Rohan dans ce pays. — Robert Bruce de Kinnaird. — Collaboration d'un autre Bruce avec Étienne Pasquier. — James Cheyne au collège des Écossais de Douai. — Changement dans les mœurs de l'Écosse à la fin du XVI^e siècle. — Continuation des rapports entre ce pays et le nôtre.

Une autre université, alors fameuse, attirait aussi des Écossais et s'empressait de les retenir parmi ses maîtres. Nous avons déjà vu Andrew Melville régent au collège de Saint-Marceon en 1566¹; vers le même temps, Thomas Bicarton, natif de Saint-André, devenait professeur d'éloquence et de poésie au collège de Puygarreau².

A ces noms il faudrait joindre celui d'Adam Blackwood, s'il était vrai qu'il eût été professeur de droit civil à l'université de Poitiers; mais le docteur Mackenzie, qui le présente comme tel, s'est évidemment trompé³. Blackwood n'enseigna jamais les lois à Poitiers et n'eut d'autre mission que de les faire observer. Né à Dunfermline en 1539, il avait étudié à Paris sous Adrien Turnebe et Jean Daurat, y avait plus tard complété ses études, et s'était ensuite rendu à Toulouse pour y acquérir la connais-

¹ Voyez ci-dessus, t. II, p. 165.

² Dempster, *Historia ecclesiastica gentis Scotorum*, lib. II, p. 117, n^o 204. — Filleau, *Dictionnaire... des familles de l'ancien Poitou*, etc., t. I, p. 345, 346.

³ *Lives of Scots Writers*, etc., vol. III, p. 488. — Ruddiman, *Vindication Buchanan*, p. 124.

sance du droit. Il y séjourna deux ans, puis revint une troisième fois et y professa la philosophie. C'est alors qu'il publia ses premiers ouvrages, ses poèmes sur la mort de l'amiral de Coligny¹, de Charles IX², et les deux premiers livres de son traité de l'alliance de la religion et du gouvernement³. Ses talents et son zèle pour la cause catholique l'ayant fait distinguer de Marie Stuart, cette princesse songea à le faire attacher à l'ambassade de France à Londres. Peu contente de Castelnau de Mauvissière et de son entourage, elle aurait voulu obtenir sa révocation ou lui faire donner Blackwood comme secrétaire⁴. Ce dernier eut mieux. Il fut d'abord pourvu d'un état de conseiller au siège présidial de Tours en 1575; mais le procureur général du roi

¹ *Pompa funebris Gaspardi Collignai*. Per Adamum Blacuodæum. Parisiis, apud Michaellem de Roigny, 1572, in-8°, de 12 feuillets non chiffrés, dont le dernier est en blanc.

² *Caroli Noni, Christianissimi Francorum regis, Pompa funebris*. Per A. B. I. C. Ad reverendiss. illustrissimūque patrem ac dominum D. Jacobum Betonium, archiepiscopum Glascoensem, reginæ Scotorum in Gallia oratorem. Parisiis, apud Michaellem de Roigny, 1574, in-8°, de 16 feuillets non chiffrés, dont les deux derniers sont blancs. — Comme le fait observer le docteur Irving (*Lives of Scottish Writers*, vol. I, p. 163, not. 1), les initiales signifient *jurisconsultum*. Blackwood avait probablement repris ses études de droit et obtenu le grade de docteur en droit civil.

³ *De Conjunctione religionis et imperii Libri duo, quibus conjurationum traducuntur insidiæ fuco religionis adumbratæ*. Ad illustrissimam serenissimāque principem, D. Mariam Scotiæ reginam, et Galliæ dotariam. Parisiis, apud Michaellem de Roigny, 1575, in-8°, de 107 feuillets chiffrés et 4 feuillets de titre et préliminaires. — Le nom de l'auteur se trouve en tête de la Dédicace, qui est datée de Paris, et sur le titre d'une édition postérieure, qui est ainsi conçue : *De Vinculo religionis et imperii Libri tres, quorum duo priores ante annos prope quadraginta publicati, tertius nunc primum editur. Adversus eos qui perduellionem fuco pietatis adumbrant*. Per Adam. Blacuodæum, regis in curia præsidiali, et urbis in decurionum collegio, consiliarium. Augustoriti Pictouum, ex prælo Antonij Mesnerij, in-12, de 319 pages chiffrées et 6 feuillets de titre et préliminaires. Cette édition est dédiée "*Henrico, Magnæ Britanniæ principi, Valliæ domino*."

⁴ Marie écrivait à l'archevêque de Glasgow, les 21 mai et 1^{er} juin d'une année qui doit être 1576 : "J'ay aussy peu de support de ceulx qui sont près de M. de Mauvissiere; sa maison estant tellement divisée, que les ungs sont tousjours prestz de me nuire en despit des aultres, mesmes le P. Hay et Ange-Marie... Partant si vous pouvez gagner ce point que j'aye ung secretaire près dud. Mauvissiere, je serois bien aise qu'on y peust employer Adam Blackwood plus tost qu'ung aultre," etc. (Lahanoff, Recueil, etc., t. IV, p. 329.)

s'opposa, à ce qu'il paraît, à sa réception, sous prétexte que le nouvel élu n'était pas naturalisé français. Nommé plus tard conseiller au siège de Poitiers, il fut reçu en cette cour, sans que cette fois les gens du roi se fussent enquis s'il avait rempli ou non cette formalité¹. Blackwood se trouva ainsi réuni à l'un de ses compatriotes, dont Sainte-Marthe fait l'éloge en même temps que de notre Écossais : "Irland, Blackwood, dit-il, deux gloires éclatantes de notre sénat. Tous deux Écossais; celui-ci de naissance, celui-là par son père, rendent la justice au Poitou, qui les vénère. D'où vient que la septentrionale Écosse nous envoie en même temps cette double illustration? Est-ce la guerre que nous apporte sa sauvage rudesse? Est-ce l'appareil des armes qu'elle déploie sur le théâtre des lois? Non; c'est un secours qu'elle tire du sein d'une nation amie. Le jour où lui manquerait la France, serait, elle le craint, celui de sa défaite et de sa chute²."

Une fois installé à Poitiers, Blackwood épousa Catherine Courtinier, fille du procureur du roi de cette ville, qui lui donna

¹ *Actions notables et plaidoyez de messire Louis Servin*, etc., p. 95, col. 1. — A ce propos, l'auteur rappelle que "Daucuns (Duncan) Macroderus a longtemps et fort bien exercé l'estat de lieutenant du seneschal de Poictou à S. Maixent." Dans la compilation de Dempster, liv. XII, p. 489, n° 926, on trouve une notice sur cet Écossais, qu'il appelle *Duncanus Macruderus*, et parmi les œuvres complètes de Blackwood, p. 478, une pièce de vers "*In Renati Macroderij Juvenilia*;" mais Servin est le seul, à notre connaissance, qui ait fait mention du séjour de Duncan Macruder en Poitou.

² "Scaevola Sammarthanus, lib. I. Epig." cité par Dempster, *Hist. eccl. gent. Scot.*, lib. IX, p. 383. — Cet écrivain appelle le collègue de Blackwood *Euty chius*, qu'il faut traduire par *Bonaventure*¹; il ajoute qu'il mourut au commencement du XVII^e siècle. — Plus loin, p. 397, n° 752, il consacre un article à un docteur de Sorbonne, John Irland, dont nous avons déjà parlé nous-même au t. I^{er} de cet ouvrage, p. 260.

¹ Voyez, parmi les œuvres complètes de Blackwood, p. 456, l'épigramme de Bonaventur Irland, et p. 474, la pièce intitulée *In Bonaventuræ Irlandi, consiliarij regij, et antecessorum Pictavensium decani, librum de emphasi et hypostasi*. — On trouve parmi les épigrammes de Gaucher de Sainte-Marthe, liv. 1, une pièce sous le même titre (*Seevolæ et Abeli Sammarthanorum... Opera latina et Gallica*, etc. Lutetiae Parisiorum, M.DC.XXXIII., in-4°, p. 183); mais on y chercherait en vain le morceau dont nous venons de traduire un passage.

quatre fils et sept filles. Malgré ses devoirs de magistrat, d'époux et de père, il continua de cultiver les lettres et composa successivement nombre d'ouvrages. Le premier se rattachait suffisamment à ses études de droit : c'est une réponse au dialogue si ferme, si éloquent de Buchanan sur les droits de la couronne d'Écosse¹. Cette réponse, la première en date, est écrite avec talent et savoir, et témoigne d'un zèle ardent pour la cause de la royauté; mais elle ne saurait être mise sur la même ligne que l'ouvrage de Buchanan, dont Sir James Mackintosh a si bien fait ressortir le mérite supérieur².

Blackwood dédia son livre à Marie Stuart et au prince d'Écosse, son fils. Telle était la reconnaissance qu'il avait vouée à cette princesse, que, non content de traduire en hexamètres latins l'un des poèmes français de Marie, il fit, dans son intérêt, plusieurs voyages en Angleterre, et que peu de temps après sa mort tragique, il publia un long récit de sa captivité et un chaud plaidoyer pour la défense de son honneur³. Comme on doit s'y attendre, l'invective est prodiguée aux adversaires de l'auguste prisonnière, surtout à Élizabeth, que l'écrivain place au dernier degré de l'espèce humaine. Après avoir, en prose, recommandé une croisade générale des princes chrétiens contre celle qu'il appelle la Jézabel anglaise, il joint à ce morceau deux épigrammes latines non moins violentes. Ce ne sont pas les seules pièces

¹ *Adversus Georgii Buchanani Dialogum, de Jure regni apud Scotos, pro regibus Apologia, etc., per Adamum Blacvodæum, senatorem apud Pictaros.* Pictavis, 1581, in-4°. — Parisiis, apud Arnoldum Sittart, 1588, in-8°.

² *Defence of the French Revolution*, p. 368.

³ *Martyre de la royne d'Escosse, douairiere de France : contenant le vray discours des traïsons à elle faites à la suscitation d'Elizabet Angloise, par lequel les mensonges, calomnies et faulses accusations dressées contre ceste tresvertueuse, trescatholique, et tresillustre princesse sont esclarcies, et son innocence averée.* A Edimbourg, chez Jean Nafeild, 1587, in-8°. — Il est à peine nécessaire de faire remarquer que ce volume n'a point été imprimé en Écosse, et que le nom de l'imprimeur est fictif. L'ouvrage a été réimprimé en 1588 et l'année suivante; on le retrouve dans la collection de Jebb, *de Vita et rebus gestis Mariæ*, etc., t. II, p. 175.

de vers dont Blackwood ait poursuivi cette princesse, en français aussi bien qu'en latin.

L'ouvrage qu'il publia immédiatement après est d'une nature bien différente; c'est un petit recueil de méditations pieuses en prose et en vers¹. En 1604, l'auteur fit un nouveau voyage à Londres, et ayant été présenté à Jacques I^{er}, il en fut accueilli avec distinction; le roi lui montra dans sa bibliothèque un exemplaire du livre qu'il avait dédié à Sa Majesté. Il publia ensuite, sur l'avènement du fils de Marie Stuart à la couronne d'Angleterre, un poëme² suivi, après une intervalle de deux ans, d'une méditation pieuse³. Sa dernière publication est un petit recueil de poëmes qui avaient déjà été publiés en partie sous une forme séparée⁴. Entre autres projets littéraires, il avait conçu celui de continuer l'Histoire d'Écosse de Boyce; mais il ne vécut pas assez pour le réaliser, ou il ne se trouva pas dans une position favorable pour une pareille entreprise. Il mourut en 1613, laissant, comme nous l'avons dit, onze enfants. L'un d'eux devint juge à Poitiers, dans la même cour que son père; un autre périt dans une bataille pendant les guerres civiles de la France. L'une des filles de Blackwood devint l'épouse de son compatriote George Crichton, docteur en droit canon, professeur royal de grec au collège de France, et se maria en secondes noces avec François de la Mothe le Vayer⁵.

¹ *Sanctarum precationum Proœmia, seu maxis, Ejaculationes animæ ad orandum se præparantis*. Per Adam. Blacvodæum, regis apud Pictones in præsidiali curia consiliarium. Augustoriti Pictorum, 1598, in-12. — Aug. Pict., 1608, in-16.

² *Inauguratio Jacobi Magnæ Britannia regis*. Paris. 1606, in-8°. Voyez Nicéron, *Memoires des hommes illustres*, t. XXII, p. 47.

³ *In psalmum Davidis quinquagesimum, cujus initium est, Miserere mei Deus, Adami Blacrodri Meditatio*. Aug. Pict., 1608, in-16.

⁴ *Varii generis Poematia*. Per Adam. Blacvodæum, in præsidiali Pictorum consessu, et in metropolitano decurionum collegio consiliarium Pictavis, 1609, in-16.

⁵ *Sorberiana*, Paris, 1694, in-12, p. 224. — S'il faut en croire Sorbiere, le second mari tira parti des papiers du premier : "Le Vayer eut ses recueils, dont il a sçû faire son profit."

Quant aux autres enfants, je n'en sais pas plus que ce que nous en rapporte Filleau¹, qui blasonne ainsi les armoiries de la famille Blacvod : " d'azur à une fasce d'or accompagnée en chef d'un losange d'argent à dextre, d'une étoile d'or à sénestre, et en pointe d'un croissant d'argent, écartelé de gueules à une tête de cerf d'argent coupée et posée de profil " (N° LXXXIX).

N° LXXXIX. — BLACVOD.



Les ouvrages d'Adam Blackwood, recueillis en un volume par Gabriel Naudé², furent publiés trente et un ans après la mort de l'auteur. Cette édition renferme un éloge ou plutôt un panégyrique d'un style tellement déclamatoire, que ce n'est pas chose facile d'y démêler les faits matériels de la vie de notre

¹ *Dictionnaire... des familles de l'ancien Poitou*, etc., t. I, p. 357-359.

² *Adami Blacvodæi, in curia præsidiali Pictonum et urbis in decurionum collegio regis consilarii, Opera omnia*. Parisiis, M.DC.XLIV., in-4°. Cette édition contient, après le dialogue contre Buchanan : 1° *de Vinculo religionis et imperii Libri tres*, etc. (p. 209), traité précédé d'une Dédicace à Marie Stuart, datée de Paris, avril 1575; 2° *In psalmum quinquagesimum*, etc. (p. 339); 3° *Sanctarum præcationum Proœmia* (p. 373), dédié à l'archevêque de Glasgow, de Poitiers, de la semaine sainte 1598; 4° *Varii generis Poemata* (p. 409), parmi lesquels on distingue, p. 448-450, l'éloge funèbre de Francis Lawson, docteur en droit de l'école de Poitiers; un morceau sur les thèses soutenues en public, dans la même ville, par un noble écossais, James Elphinstone, licencié en l'un et l'autre droit (p. 470), et une traduction du français de Marie Stuart. Le volume se termine, p. 505, par le *Martyre* de cette princesse, écrit dans notre langue et souvent réimprimé, notamment par Jebb, au t. II de son recueil.

Écossais et les traits distinctifs de son caractère. Il en résulte néanmoins que c'était un homme distingué par sa valeur morale autant que par ses talents et son savoir.

Deux de ses frères furent pareillement élevés à Paris, et se firent remarquer comme Adam¹. Henry Blackwood enseigna la philosophie dans cette université vers l'an 1551; et s'étant fait recevoir docteur en médecine, il s'établit comme médecin. Son fils, qui portait le même nom, suivit la même carrière; il devint professeur de médecine au collège royal de France, et mourut à Rouen en 1584². Un autre frère du conseiller, George Blackwood, enseigna la philosophie à Paris vers l'an 1571; mais étant ensuite entré dans les ordres, il fit un chemin assez brillant dans l'église de France.

Adam Blackwood avait pour ami David Chambers, Écossais comme lui et non moins fortement attaché à Marie Stuart, à laquelle il a dédié l'un de ses ouvrages. Né en 1530 dans le comté de Ross, il avait reçu sa première éducation à Aberdeen et terminé ses études à Bologne. A son retour en Écosse, il fut élevé à la dignité de lord, et prit place sous le titre de Lord Ormond dans le parlement pendant la session de 1564. En 1570, il fut envoyé auprès des rois de France et d'Espagne et du duc d'Albe³; bientôt après, il vint accroître le nombre des réfugiés écossais qui affluaient à Paris, et là il écrivit trois ouvrages qui

¹ Adami Blacvodæi Elogium, auctore Gabriele Naudæo. Cf. Dempster., *Hist. ecclesiast. gent. Scot.*, lib. II, n° 102; p. 116, 117.

² Moreri, *Dictionnaire historique*, t. II, p. 489. — *Biographie universelle*, t. IV, p. 549.— Suivant cette dernière autorité, le jeune Henry Blackwood était un homme de beaucoup de talent, mais très-inconstant, philosophe, médecin, soldat, courtisan, voyageur, et intrigant dans tous ces états. Il existe un portrait de lui dessiné et gravé par Mellan. Il a publié une édition d'un traité d'Hippocrate sous ce titre : *Hippocratis Cui Prognosticorum Libri tres, ad veterum exemplarium fidem emendati et recogniti*. Parisiis, 1625, in-24. Le nom de l'éditeur paraît en tête d'une courte Préface : "Henricus Blacvodæus, medicus et professor regius, lectori philiatro." Son édition, qui se compose de 83 pages, ne renferme ni notes, ni traduction latine.

³ Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., t. I, p. 291, n° 72. Cf. vol. II, p. 827.

parurent réunis en 1579, in-8^o¹. Le premier vit d'abord le jour en 1572, avec une Dédicace à Charles IX², qui plus tard céda la place à une autre Dédicace adressée à Henri III. Comme le fait observer avec raison le P. Innes, l'histoire d'Écosse que David Chambers avait principalement en vue, est purement un abrégé de celle d'Hector Boyce, même dans les biographies les moins croyables des quarante premiers rois³.

La Recherche des singularitez... d'Escosse est "voué à tres-auguste et tres-clemente Princesse Marie, Royné d'Escosse, et douairiere de France." Elle était alors déçue et captive. Morte à la puissance, un de ses sujets se rappela qu'il était l'obligé de celle qu'il nomme sa souveraine, et celle-ci ne l'oubliait pas dans ses correspondances⁴. Le *Discours de la succession des*

¹ *Histoire abrégée de tous les roys de France, Angleterre et Escosse, mis en forme d'harmonie : contenant aussi un brief discours de l'ancienne alliance, et mutuel secours entre la France et l'Escosse. Plus, l'Épitome de l'histoire romaine des Papes et Empereurs y est adjousté, et celle d'iceux roys augmentée selon la mesme methode.* Dedié au treschrestien Roy de France, et de Polongne Henry III. Le tout recueilli et mis en lumiere, avec la recherche tant des singularitez plus remarquables concernant l'estat d'Escosse : que de la succession des femmes aux biens, et gouvernement des empires et royaumes. Par David Chambre, etc. A Paris, chez Jean Fevrier (ou chez Michel Gadoulleau, ou encore chez Robert Coulombel), 1579, in-8^o. — Sous ce titre collectif se trouvent trois œuvres bien distinctes, et non pas quatre, comme on a pu le penser en comptant pour deux ce qui n'en forme qu'une : "Les Histoires de tous les Roys de France, Escosse et Angleterre, avec l'Épitome des Papes et Empereurs, jointes ensemble en forme d'harmonie."

² Ce prince étant à Blois au mois d'avril, l'auteur lui présenta son Histoire, alors bien moins étendue. Rien n'indique qu'à cette époque il l'ait fait imprimer, et l'édition dont le titre précède semble être la seule qui ait jamais paru. Si l'on s'en rapportait à ce que dit assez obscurément D. Chambers dans l'errata qui termine le 24^e feuillet des préliminaires de l'Histoire des Roys de France, etc., il faudrait admettre que les deuxième et troisième traités ont été imprimés à part, indépendamment de l'édition collective de 1579. Ces sortes d'exemplaires nous sont absolument inconnus.

³ *A critical Essay on the ancient Habitants of the Northern Parts of Scotland*, etc., vol. I, p. 293.

⁴ "Vous trouverez aussi une lettre à Monsieur de Ross... et une autre pour David Chambre... avec une sans marque pour André Melville." Marie Stuart à l'archevêque de Glasgow, de Sheffield, le 20 février 1576. (Labanoff, Recueil, etc., t. IV, p. 303.)

femmes aux biens et gouvernement des empires est dédié à Catherine de Médicis. Il fut écrit en faveur de cette princesse et de Marie Stuart.

Dans sa *Recherche*, David Chambers fait mention de son compatriote, William Chisholm, évêque de Vaison dans le comtat Venaissin¹ : on peut voir sur ce prélat les notices que lui ont consacrées les frères Sainte-Marthe² et Keith³, en les complétant par ce que renferme sur lui le Catalogue de Thorpe⁴, et par l'indication d'un volume écrit par lui, sans doute dans sa résidence épiscopale de Vaison⁵. Non loin de là, un autre Écossais, Simon Graham, faisant pénitence d'une jeunesse dissipée, mourait à Carpentras dans de grands sentiments de piété, sous l'habit de religieux de saint François de Paule, au moment où il s'appêtait à retourner dans son pays pour y combattre la réforme⁶.

A la fin du livre d'Adair, dont la Dédicace adressée "à la haute et puissante Loyse Gilliers, dame de Parabere, la Mothe

¹ Folio 12 recto.

² *Gallia christiana*, t. I, p. 936, col. 1.

³ *An historical Catalogue of the Scottish Bishops*, etc., p. 180.

⁴ *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 547, n° 69; vol. II, p. 621; p. 820, n° 56; p. 896, n° 27. — En ce dernier endroit est analysée une longue lettre de William Chisholm au laird de Gartlie, du dernier jour de mars 1571, lettre relative à des propos tenus à Angers par ce dernier sur le refus exprimé par le cardinal de Lorraine de traiter avec l'archevêque de Glasgow des affaires de la reine d'Écosse. Également conservée dans le manuscrit cottonien, Caligula, C. III, folio 57 recto, cette lettre en renferme une autre de Marie Stuart, restée inconnue au prince Labanoff. — P. 547, le n° 69 annonce des détails sur une commission donnée de France à notre prélat, et le n° 71 mentionne d'une mission de Sir James Chisholm dans le même pays, en 1587. Six ans plus tard, l'évêque de Vaison était à Venise; enfin, en 1602, le laird d'Indernty, écrivant de Paris au comte d'Argyle, lui annonçait la prochaine arrivée de William Chisholm en Écosse.

⁵ *Examen d'une confession de foy, publiée n'agueres en France, sous le nom du roy d'Angleterre et de son parlement. Fait premierement en latin, par Reverend Pere en Dieu Guillaume Cheisolme Escossois, evesque de Vaison : et puis en françois, et plus au long, par F. M. Coeffeteau*, etc. A Paris, 1603, in-8°.

⁶ Dempster, *Hist. eccl. gent. Scot.*, lib. VII, p. 328, n° 614. — Sir Thomas Urquhart, *the Jewel*, etc., édit. de MDCLXXIV, p. 122. — Irving, *the Lives of the Scottish Poets*, etc., vol. II, p. 292, 293, en note.

S. Heray, Salles, Faugeré, etc.," est datée de son château de la Motte S. Heray, le 1^{er} septembre 1605, on lit, sous le titre de *Coronis ἐπιτιμη*, une pièce de vingt-deux vers latins, signée *M. R. Williamson*. Nul doute que ce nom ne soit celui d'un compatriote d'Adair, comme lui peut-être en visite ou à poste fixe dans notre pays. Parmi les poèmes latins d'Archibald Pitcairne, médecin et poète fameux du XVII^e siècle ¹, on trouve une pièce, *ad Volusenum*, sur la mort de ce Wilson, Willieson ou Williamson, représenté comme le favori des muses ²; mais il y a peu d'apparence que ce soit lui qui ait complimenté Adair. Il n'est guère plus probable qu'il ait cette obligation à Florentius Volusenus, qui avait étudié à Paris, et publié à Lyon un volume vers le milieu du XVI^e siècle ³. A la fin de l'année 1535, on le voit chargé, à la recommandation du cardinal Sadolet, évêque de Carpentras, d'enseigner les langues grecque et latine dans l'école publique de cette ville ⁴. Combien y resta-t-il? c'est ce que l'on ignore. On ne connaît pas davantage l'époque exacte de sa mort. Conrad Gesner rapporte qu'il était encore à la fleur de l'âge quand il le vit à Lyon en 1540 ⁵. Six ans après, s'il faut en croire Thomas Wilson, cité par le biographe de Florence ⁶, celui-ci s'étant mis en route pour revenir en Écosse, ne put aller plus loin que Vienne en Dauphiné, et y mourut, sans savoir peut-être qu'il avait, sinon des parents, du moins des ho-

¹ Il avait étudié à Paris, fut reçu docteur en médecine à Reims, le 13 août 1680, et mourut à Édinburgh, le 23 octobre 1713, à l'âge de soixante et un ans.

² *Selecta Poemata Archibaldi Pitcairni*, etc. Edinb. : Excusa anno M.DCC.XXXVII., in-8°, p. 30.

³ *De animi Tranquillitate Dialogus*, Florentino Voluseno autore. Lugduni, apud Seb. Gryphium, M D. XLIII., in-4°, de 399 pages.

⁴ La seconde des lettres publiées dans le *Bannatyne Miscellany*, vol. I, p. 327-338, se rapporte à cette circonstance. Cf. *Jacobi Sadoleti, episc. Carpentoracti, S. R. E. cardinalis, Epistolarum sexdecim*. Lugduni, 1544, in-8° (*ad Paul. Sadol. epist. 5*), et p. 639 (*Jac. Sadoletus Florentino Voluseno*).

⁵ *Gesneri Bibliotheca universalis*, Tiguri, 1545, in-folio, folio 245 verso.

⁶ David Irving, *Lives of the Scottish Writers*, vol. I, p. 32, et 33, not. 3.

monymes dans cette province¹. Un écrivain traducteur des *Emblemes d'Alciat*, "enhardi par l'adviz consentant de M. Florent Volusen²," l'appelle "homme outre la bonté des mœurs et vertus, et la congnoissance des ars, et sciences et choses bonnes et civiles, ayant aussi intelligence et faculté des regulieres langues grecque, et latine, et des vulgaires escossoise sienne, françoise, italienne et espaignolle à luy acquises par frequentation des nations³," etc.

Le même éloge, à peu de chose près, revient de droit à un autre Écossais, dont nous ne pouvons nous dispenser de parler, d'autant que nous l'avons déjà plus d'une fois cité dans le cours de nos recherches. Thomas Dempster, qui a donné lieu à un article biographique non moins intéressant que celui de Florence Wilson⁴, était né à Cliftbog dans le comté d'Aberdeen,

¹ Nous voulons parler des Vulson ou Wlson, famille de robe, qui se disait originaire d'Écosse, mais que l'on trouve établie, dès la fin du XVI^e siècle, dans le Dauphiné. (Voyez ci-dessus, t. I, p. 306, et *la France protestante*, etc., t. IX, p. 535, 536.) — Dans le synode national des églises de France tenu à Saumur le 5 juin 1596, on voit figurer M. Hulson, ancien de l'église d'Orange (Quick, *Synodicon in Gallia reformata*, etc., vol. I, p. 175), en même temps qu'un Vulson dans une lettre de du Plessis-Mornay à Henri IV (*Mémoires*, t. II, à la Forest, fol. 10 cxxv, in-4^o, p. 672. Cf. p. 676); et en 1597, si ce n'est auparavant, le parlement de Grenoble refusait un Vulson, pourvu d'une charge de conseiller, après l'avoir fatigué par cinq ans de vaines poursuites (Benoit, *Histoire de l'Edit de Nantes*, liv. V, t. I, p. 214), non à cause de sa qualité d'étranger, mais pour sa religion; car quelque temps après le même parlement avait pour premier conseiller un Écossais nommé Wallace (en France *de Valois*), qui était en même temps le favori et l'unique confident du maréchal de Créquy (ΕΚΣΚΥΒΑΛΛΥΡΟΝ : or the *Discovery of a most exquisite Jewel*, etc. Edinburgh, MDCCLXXIV, in-8^o, p. 132), et peut-être le père de James Wallace, trésorier particulier du Dauphin, mort en décembre 1654, et dont le testament fut enregistré à Édimbourg, le 11 juillet 1657. Dans un catalogue dressé en 1607, figure Jean Vulson, sieur de la Colombiere, ministre à la Mure en Dauphiné, et au nombre des députés au second synode de Vitré, en 1617, on voit Salomon Vulson, seigneur de Villette, ancien de l'église de Mené en Dauphiné. (Quick, vol. I, p. 175, 182, 257, 262, 310, 476, n^o 12. Cf. vol. II, p. 27, n^o 39.)

² Dans une lettre de sa main écrite en écossais, il signe *Voluzene*, sans doute pour se rapprocher de la forme latine.

³ *Emblemes d'Alciat*, etc., trad. par Barthélemy Aneau. A Lyon, chez Macé Bonhomme, 1549, in-8^o, Épître dédicatoire.

⁴ *Lives of Scottish Writers*, vol. I, p. 347-370.

le 23 août 1579. Après avoir étudié pendant quelque temps à Pembroke Hall (Cambridge), il se mit en route pour la France, et, ayant été complètement dévalisé pendant son voyage, il eut de la peine à gagner Paris. Là, il trouva ses compatriotes qui l'assistèrent, et il songeait à reprendre ses études, quand il fut atteint d'une maladie contagieuse qui priva les écoles de leurs auditeurs et la ville de ses habitants. Il se hâta, dès qu'il fut en convalescence, de se rendre à l'université de Louvain, où Juste-Lipse brillait alors dans tout son éclat; mais il n'y fit pas un long séjour et il partit pour Rome en compagnie de Robert Hill, qui mourut professeur de philosophie à Montpellier¹, et de deux autres de ses compatriotes. Repris de nouveau par la maladie, il lui fut prescrit de changer de climat; il se remit en route en compagnie d'Andrew Crichton², et se dirigea par la suite vers les Pays-Bas. A Tournay, il fut l'objet de la bienveillance d'un autre de ses compatriotes, James Cheyne, qui l'envoya à l'université de Douai, où il vécut à l'aide d'une pension du roi d'Espagne et de son lieutenant l'archiduc Albert.

Après avoir pris le grade de maître ès arts, Dempster enseigna pendant quelque temps les humanités à Tournay; mais ne voyant pas un avenir en rapport avec ses espérances, il revint à Paris, et s'étant fait recevoir docteur en droit canon, il succéda à David Sinclair³, un autre Écossais, comme régent au collège de Navarre. A cette époque, si on peut l'en croire, il n'avait pas encore atteint sa dix-septième année, ce qui mettrait sa nomination à l'année 1596. Il ne dit pas en quelle université il prit ensuite le grade de docteur en droit civil; mais dans

¹ Dempster, *Historia ecclesiastica gentis Scotorum*, lib. VIII, p. 350, n° 666.

² Voyez, sur ce personnage, l'ouvrage ci-dessus, liv. III, p. 496, n° 354.

³ Voyez, sur David Sinclair, lecteur et professeur du roi ès sciences mathématiques, Dempster, *Hist. eccl. gent. Scot.*, liv. XVII, p. 595; et du Breul, *le Theatre des Antiquitez de Paris*, etc., liv. II, p. 759.

plusieurs de ses ouvrages il s'intitule *juris utriusque doctor*, c'est-à-dire docteur en l'un et l'autre droit, civil et canon.

D'un bout de sa carrière à l'autre, Dempster fut sans cesse en mouvement; il ne tarda pas à quitter Paris avec l'intention de s'établir à Toulouse. En route, il s'arrête quelque temps à Saint-Maixent en Poitou. A Toulouse, il ouvre un cours d'humanités; mais son zèle pour les intérêts de l'université excite le ressentiment de certaines personnes de qualité et influentes, et il se décide de nouveau à changer de résidence. Bientôt il tourne ses vues vers une chaire de philosophie à Montpellier, où, à ce qu'il paraît, il avait été invité par ses compatriotes Adam Abernethy et Andrew Currie; mais sur ces entrefaites, on le voit à Nîmes, où la chaire d'éloquence était au concours. Sur les vingt-quatre juges, un seul vote contre lui. A cette époque, les protestants français avaient cinq universités ou académies, celles de Saumur, Montauban, Sedan, Montpellier, et Nîmes, érigées toutes sous l'autorité d'un synode général tenu à La Rochelle; mais en l'année 1617, celles de Montpellier et de Nîmes, se trouvant toutes deux dans la province du bas Languedoc, furent réunies en une seule université, établie dans la seconde de ces villes¹. Naturellement, Bayle penche à croire qu'à cette époque, Dempster sentit son zèle pour le catholicisme se refroidir. L'un de ses antagonistes malheureux, Jacques Grasser de Bâle, chercha à se venger du vainqueur par la violence, la diffamation et une requête à l'autorité pour l'empêcher de professer; mais Dempster, qui avait autant de courage que de force, repoussa les attaques combinées de Grasser et de quelques-uns de ses associés, et trouva moyen de le faire incarcérer, d'abord à Nîmes, puis, après une évasion, à Montpellier, et de nouveau à Paris. Après un ennuyeux procès qui ne

¹ John Quick, *Synodicon in Gallia reformata*, etc., vol. I, p. 330, 513.

dura pas moins de deux ans, Dempster obtint enfin gain de cause pardevant le parlement de Toulouse, et le libelle publié contre lui fut brûlé à Nîmes par la main du bourreau.

Il ne resta pas longtemps sur le théâtre de son triomphe. Après avoir fait un voyage en Espagne, il accepta le poste de précepteur d'Arthur d'Espinay, plus tard évêque de Marseille, fils du fameux Saint-Luc, grand-maître de l'artillerie, tué au siège d'Amiens en 1597¹; mais une querelle, dans laquelle il s'engagea à Brissac avec des parents de son élève, hâta le terme de cet engagement, et il prit le parti de revenir dans son pays. Après y être resté quelque temps, il revint à Paris, et y passa sept ans avec autant d'honneur que de profit, en qualité de régent dans quatre collèges, ceux de Lisieux, des Grassins, du Plessis et de Beauvais. Il faut croire qu'il avait aussi beaucoup de temps à lui, puisque, dans le second de ces établissements, le savant régent eut le loisir de publier son traité des antiquités romaines². La Dédicace à Jacques I^{er} est datée *e Museo meo Grassineo Lutetiæ 12. Kal. Decembris Anno reparatæ salutis CIO. IOC. XII*. Parmi les pièces en vers imprimées à la fin à la louange de l'auteur, l'une est signée *Georgius Strachanus Merniensis Scotus*³. C'était sans doute un Écossais de passage ou établi à Paris à la même époque, comme le principal des Grassins, nommé dans un poëme qui n'a d'inférieur que celui d'un autre Écossais auquel il prit, dans un jour néfaste, la fantaisie

¹ *Gallia christiana*, t. I, col. 669.

² *Antiquitatum Romanarum Corpus absolutissimum*, etc. Lutetiæ Parisiorum, apud Joannem le Bouc, CIO.IOC.XIII., in-folio.

³ Après avoir terminé ses études à Paris, George Strachan avait commencé par enseigner les humanités au Mans. De là, il vint à la cour (voyez ci-dessus, t. II, p. 128, not. 4); mais bientôt il lui dit adieu, et, rentrant dans la vie privée, il se donna au duc de Guise, qui l'aimait. Il fit quelque temps partie de sa maison, puis il la quitta pour voyager en Orient dans le but de joindre les langues orientales au latin, au grec, à l'espagnol, à l'italien, au français et à l'écossais, qu'il parlait bien. (Dempster, *Historia ecclesiastica gentis Scotorum*, lib. XVII, p. 601, n° 1087.)

de rimer¹. La postérité, à laquelle il avait l'intention de transmettre, par le moyen de notre langue, les noms des plus illustres archers de son pays et de son époque, l'a complètement oublié; mais il est de notre devoir de le mentionner dans un ouvrage comme le nôtre, tout grave qu'il est².

Dans le dernier collège, Dempster donna un exemple remarquable de la décision et de l'énergie de son caractère. Grangier,

¹ Boulanger Poitevin esprit fort à combatre,
Principal des Grassins, en prit l'autorité,
Jacques Lætus d'Ecosse eut cette dignité,
Pierre Valens de Frise y fut en six cent quatre.

Paris, etc., par M. Marolles, abbé de Villeloin, sans lieu ni date, in-4^o, p. 21. (Messieurs les recteurs de l'université de Paris depuis l'an 1600, jusques en 1677, etc., epig. VII.)

Jacques Lætus, ou, pour être plus correct, James Leith, était médecin en grande réputation; il laissa une fortune plus considérable qu'aucun de ses confrères d'alors, "comme peuvent l'attester, dit Sir Thomas Urquhart, les vastes propriétés que ses fils et ses filles possèdent encore en France." (*The Jewel, etc.*, édit. de MDCCCLXXIV, p. 132.) — Sir Thomas fait ensuite mention du docteur Fraser, reçu à Toulouse avec l'approbation et les applaudissements unanimes de cette fameuse université. — Voyez encore, sur James Leith, Dempster, *Hist. eccl. gent. Scot.*, lib. XI, p. 439, n^o 806.

² *La Parade des Archers Ecossois, Poeme Dramatique*, Addressé au très-haut et puissant prince Jacques duc d'Hamilton et Brandon, etc. etc. Capitaine general, et à tous les officiers de la Compagnie Royale des Archers Ecossois. Imprimé à Edinbourg, l'An M.DCC.XXXIV., in-4^o, de 12 pages. Le poète débute ainsi, après un Argument où "l'on suppose, que la bonne Dame Caledonie, s'éveillant d'un grand Assoupissement, au bruit des Trompettes et des Tambours, de la Compagnie Royale des Archers Ecossois, demande au poète, qui se trouve proche d'elle, ce que c'est :

CALEDONIE, en s'éveillant.

Quel Bruit entends-je? Que veut dire cet Appareil
Des trompettes et des tambours, qui troublent mon sommeil?

LE POETE.

Ouvrez les yeux, Madame, le Spectacle est aimable.
Voilà de vos Enfans, un corps très formidable,
Qui vont montrer à l'Arc, leur adresse, leur vigueur,
Et, pour leur chere Patrie, signaleroient leur valeur."

Dans une post-face de onze lignes, l'auteur, après avoir cité le discours préliminaire du nouveau Télémaque et les Réflexions sur la poésie, du P. du Cerceau, termine ainsi : " Ces Autorités serviront d'Apologie aux Messieurs les Critiques, de ce que je n'ai pas par tout fait suivre deux Vers femins au même Nombre de masculins; et que j'ay hazardé un Triplet, que des Juges éclairés ont trouvé une Beauté dans l'endroit où je l'ai mis."

le principal, qui sans doute le connaissait bien, ayant été obligé de s'absenter, plaça entre ses mains les rênes de l'administration. Un étudiant provoque en duel un de ses compagnons. Indigné, le vice-principal se saisit du coupable et détache ses aiguillettes; puis il le place sur le dos d'un vigoureux gaillard, et, en présence de tout le collège, il lui donne rudement le fouet. Le jeune homme, brûlant de se venger, amène un jour au collège trois de ses cousins qui servaient dans les gardes; mais Dempster, sans se laisser intimider par cette invasion, arme les domestiques de la maison, et après leur avoir donné l'ordre de tuer les chevaux, qui étaient restés à la porte, il attaqua les soldats avec une telle furie que ceux-ci furent réduits à demander grâce. Le vainqueur leur donna la vie; mais ils durent garder la prison dans le clocher du collège pendant quelque temps. Battus de ce côté, ils eurent recours à un autre moyen pour obtenir satisfaction; et comme Dempster appréhendait cette fois de ne pas être le plus fort, il abandonna sa place au collège de Beauvais et fit voile pour l'Angleterre¹.

S'il faut en croire ses adversaires irlandais, sa fuite avait une cause moins avouable²; mais l'ouvrage qui contient cette assertion est conçu dans un tel esprit qu'il ne peut qu'inspirer de la défiance.

Je ne parlerai pas de l'accueil qu'il reçut à Londres du roi Jacques, ni du mariage qu'il y contracta avec une Anglaise d'une grande beauté. L'ayant amenée à Paris pour de là passer en Italie avec elle, il eut une aventure assez désagréable. Un jour, étant dans la rue, cette dame attira un grand concours de curieux, moins à cause de sa beauté que parce qu'elle avait

¹ *Erythraei Pinacotheca Imaginum illustrium doctrinae vel ingenii laude viro- rum*. Colon. Agrip. 1645-8, in-8°, t. I, p. 24.

² *Hiberniæ, sive antiquioris Scotiæ, Vindiciæ*, etc. Antuerpiæ, 1621, in-8°, p. 52-58.

le sein et les épaules plus découverts qu'il n'était d'usage en France à l'époque¹, et l'affluence devint tellement considérable que le mari et la femme furent obligés de chercher un asile dans une maison voisine².

Après une aventure encore plus désagréable pour Dempster, il mourut à Bologne en 1625, à l'âge de quarante-six ans, laissant une réputation d'un caractère mixte comme écrivain, et comme homme, d'un bon cœur et d'une mauvaise tête. Ses publications, assez nombreuses, ont été enregistrées par Niccron³ et par le docteur Irving⁴, qui ont pris pour guide la liste donnée par l'auteur lui-même⁵, sans soupçonner qu'elle pouvait être incomplète⁶.

¹ En Angleterre, au contraire, les jeunes femmes mariées, aussi bien que celles qui ne l'étaient pas encore, montraient leur poitrine découverte. Voyez *an Itinerary written by Fynes Moryson, Gent.*, etc. Lond. 1617, in-folio, part. III, ch. II, p. 179.

² *Erythræi Pinacotheca*, t. I, p. 25. — Un écrivain catalan signale cette coutume chez les Irlandaises de son temps, à propos des demoiselles de la reine, qui, dit-il, laissaient voir toutes les parties de leur corps avec aussi peu de vergogne que leur visage. (Voyage du Purgatoire de Saint Patrice en 1396; dans les *Mémoires de la Société archéologique du midi de la France*, t. I. Toulouse, 1834, in-4°, p. 63.)

³ *Memoires*, etc., t. XXVIII, p. 314-324.

⁴ *Lives of Scottish Writers*, vol. I, p. 363-370.

⁵ *Historia ecclesiastica gentis Scotorum*, lib. XIX, p. 678-680. — Auparavant, p. 626, n° 1149, on lit un article consacré à un autre Dempster, John, que son homonyme qualifie d'*Academiæ Parisiensis splendor*. Cf. p. 236, 237, n° 428.

⁶ Par exemple, on n'y trouve pas mentionnée une édition dont voici le titre : *Lessus, Henrico Magno, pio, augusto, felici, invicto, optimo patriæ patri : dictus a Thoma Dempstero Ic.* Ad illustriss. D. dominum Perronium, S. R. E. cardinalem, etc. Parisiis, apud Joan. Libert, M.DC.X., in-8°, de 16 pages. On lit à la fin : *Editio secunda*. — On a aussi de la peine à reconnaître, dans la brève indication donnée par Dempster, un petit volume dont le titre, négligé par le P. Niceron et le docteur Irving, est ainsi conçu : *Musca recidiva. Jan. Thomæ Dempsteri I. C., rethoris Lecovæi.* Ad serenissimum principem Jacobum Hamiltoniæ marchionem, Arraniæ comitem, Arbrothiæ et Eveniæ vicecomitem, Clydsdaliæ præfectum, etc. In hac editione accessione Græcorum Latinorumq; scriptorum auctior. Ejusdem partes ab excellentissimis iugeniis. Parisiis, apud Joannem Libert, M.DC.XI., in-8°, de 23 pages. Parmi les signataires des pièces de la fin, on trouve Ludovicus Widderspun de la Meschiniere, Georgius Eglisenmius Philosoph. Profess., et Alexander Inglisius Mathematicus. — Le second de ces poètes a, dans le recueil de Dempster, un article où l'on voit qu'après avoir étudié à Lou-

Des émigrés écossais que nous venons de passer en revue, nous n'avons, on peut le croire, signalé que les plus marquants, en appuyant principalement sur ceux qui s'établirent sur les terres de Marie Stuart ou dans les provinces voisines; mais il en est d'autres qui brillèrent ailleurs, notamment en Lorraine, principauté de la maison de Guise¹ : nous leurs devons au moins une mention.

Le plus connu est incontestablement l'écrivain qui, après Adam Blackwood, entreprit la tâche de réfuter le dialogue de George Buchanan *de Jure regni apud Scotos*, et s'en acquitta avec beaucoup d'érudition². William Barclay était né à Édimbourg en 1543, d'une famille distinguée par ses alliances. Chassé de son pays par les discordes civiles, il était venu demander un asile au nôtre, et, quoique âgé de trente ans, il s'était mis à

vain, le docteur Eglissham vint enseigner la philosophie d'abord à Rouen, puis à Paris, où il obtint de grands applaudissements. (*Hist. ecclesiast. gent. Scot.*, lib. V, n° 502, p. 271.)

¹ Tout ce qui touchait à l'Écosse y intéressait tellement, qu'un Lorrain, Jean de Schelandre, sieur de Soumazennes en Verdunois, choisit pour sujet de poème l'histoire des Stuart et dédia son œuvre à Jacques VI. Voyez *les deux premiers Livres de la Stuartide*, etc. A Paris, par Fleury Bourriquant, M.DCXI., in-8°, de 150 pages, et sur l'auteur, une notice de M. Charles Asselineau, dans l'*Athenæum français*, numéro du 13 mai 1854, p. 439-441.

² *De Regno et regali potestate adversus Buchananum, Brutum, Boucherium, et reliquos monarchomachos Libri sex*, etc. Parisiis, M.D.C., in-4°. — La Bibliothèque de l'Arsenal (Jur. 274) possède un exemplaire de ce traité, corrigé et annoté de la main de l'auteur. En tête du volume, dont le titre, que nous ne donnons pas en entier, commence par les noms et qualités de Barclay, on voit son portrait entouré de blasons. — Au sujet des ouvrages composés par ou contre William et John Barclay, père et fils, sur la souveraineté de la puissance temporelle des rois, voyez Élie Dupin, *Histoire ecclésiastique du dix-septième siècle*, t. I, p. 330-359; sans oublier une note de M. Charles Labitte sur un livre attribué à un Écossais par l'Estoile, qui a pour titre : *De justa reipublicæ christianæ in reges impios Auctoritate*, etc., et dont la première édition parut en 1590, in-8°. (*De la Démocratie chez les prédicateurs de la Ligue*, append., §§ I-III, p. 295-304.) Après avoir discuté le texte du Journal de Henri IV (collect. Michaud et Poujoulat, t. I, 2^e part., p. 495, col. 1), dont l'auteur était contemporain et comptait des amis parmi les Écossais établis à Paris (*ibid.*, p. 452, col. 2; dernier jour de mars 1608), M. Labitte se croit en droit d'inférer que le livre dont il s'agit est d'un pamphlétaire bourguignon demeuré inconnu.

étudier. Il apprit le droit à Bourges sous Cujas, et y fit en peu de temps de si grands progrès, qu'il se vit bientôt en état de l'enseigner lui-même. Son oncle, le P. Edmond Hay, de la compagnie de Jésus, l'ayant appelé en Lorraine, lui fit avoir, vers l'an 1578 ou 1579, une chaire de droit dans l'université de Pont-à-Mousson, qui venait d'être fondée. Barclay fut très-gouté du duc de Lorraine, nommé conseiller d'État, maître des requêtes et collègue, ou peu s'en faut, du P. John Hay dans l'administration de l'université¹; mais ayant été desservi auprès du prince, il passa en Angleterre, où Jacques I^{er} venait de succéder à Élisabeth. Il fut bien reçu et même pourvu d'une charge de conseiller d'État; mais la nécessité où on le mit de changer de religion, le ramena en France en 1605. On lui donna la première chaire de professeur royal à l'université d'Angers, et il la remplit d'une façon brillante de toute manière², mais non sans trouble de la part de ses collègues, qui lui disputaient le décanat, jusqu'en 1608, époque de sa mort. Outre l'ouvrage que nous avons déjà cité, et un traité de droit, William Barclay est l'auteur d'un livre sur la puissance du pape³, que son fils, John Barclay, mit au jour. Le monogramme que porte le titre de ce livre, semblable en cela au titre d'un

¹ Barclay était doyen, et John Hay chancelier. Voyez, sur ce dernier, mort à Pont-à-Mousson le 27 mai 1607, ci-dessus, t. II, p. 108, not. 3, et p. 113, not. 1; et le *Dictionnaire historique et critique*, de Bayle.

² Lorsqu'il allait donner ses leçons, dit Bodin, il était vêtu d'une robe magnifique, portait une grosse chaîne d'or au cou et se faisait suivre par son fils et deux valets. Plus modeste à l'approche de la mort, il voulut être enterré sans pompe, et légua tout son bien aux pauvres. (*Recherches historiques sur l'Anjou et ses monuments*. A Saumur, 1821-3, in-8°, t. II, ch. XXIII, p. 247.) — Avant Barclay, un autre Écossais, que Dempster appelle *Scotellus*, avait enseigné le droit civil à Angers. (*Hist. ecclesiast. gent. Scot*, lib. XVII, p. 598, n° 1080.)

³ *De Potestate papæ : an et quatenus in reges et principes seculares jus et imperium habeat : Guil. Barclaii I. C. Liber posthumus*. Anno M.D.C.IX., in-8°, de 343 pages, plus 8 feuillets de préliminaires. — Voyez, sur William Barclay et ses ouvrages, les Mémoires du P. Nicéron, t. XVII, p. 277 et suiv.; le livre de M. Labitte, p. 313, 314, not. V; *Lives of Scottish Writers*, vol. I, p. 210-233, etc.

autre ouvrage, sorti d'une plume écossaise et imprimé à Paris¹, pourrait faire croire à une publication de la compagnie de Jésus; bien loin de là. Bellarmin riposta à Barclay par un traité dont certaines propositions parurent si mal sonnantes à l'autorité, qu'il fut condamné par le parlement. Ce n'est pas tout, et Jean Barclay, mettant la plume à la main, défendit son père avec autant d'énergie que de talent².

Pendant que notre pays était ainsi envahi par des Écossais qui venaient y chercher fortune, un Français, espèce d'aventurier littéraire, arrivait à la cour d'Écosse dans le même but. C'était un monsieur Jessé, dont la réputation, loin d'égaliser celle des Buchanan et des Barclay³, lui vaut tout au plus une place à côté du sieur de Bonair, historiographe du roi⁴. Décoré du

¹ *A lerned Epistole of M. John Fraser : bachler of divinitie to the ministers of Great Britanie*, etc. Permissu superiorum. 1605, in-12, de 98 pages.

² *Joannis Barclaii Pietas. Sive publicæ pro regibus, ac principibus, et privatæ pro Guilielmo Barclaio parente Vindicivæ. Adversus Roberti, S. R. E. cardinalis, Bellarmini Tractatum*, De Potestate Summi Pontificis in rebus temporalibus. Parisiis, ex typis P. Mettayer, M.DCXII., in-4°, de 798 pages, plus 6 feuillets de préliminaires et 2 feuillets d'errata et omisa.

³ A ceux dont nous venons de parler, il faut joindre Thomas Barclay, d'Aberdeen, qui commença d'abord par enseigner les humanités et la philosophie au collège de Guienne, sous Robert Balfour, passa ensuite à Toulouse à la tête d'une école où professait aussi Dempster, et devint enfin recteur de l'université, après avoir un instant occupé une chaire royale de droit à Poitiers. (Dempster, *Hist. ecclesiast. gent. Scot.*, lib. II, p. 124, n° 216.)

⁴ *Sommaire royal de l'histoire de France, continuée depuis Pharamond jusques au regne d'apresent. Avec les portraits, armes et devises de tous les rois*. Par le sieur de Bonair, historiographe du roi et l'un des XXV. gentilshommes de la garde escossoise. A Paris, chez Charles Osmont, M.DC.LXXVI., in-8°, de 404 pages, plus 4 feuillets de titre et de dédicace et un feuillet de table. — Nous sommes embarrassé pour rattacher par un lien autre que celui d'une commune origine le sieur de Bonair, dont le nom était *Stuart*, à David Stewart, de Vezines en France, qui, en 1586, s'obligeait, à Leith, à payer une certaine somme à Thomas Murray, dont il avait été assisté pendant son séjour en Écosse et à son départ de ce royaume. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., t. I, p. 538, n° 75.) On connaît un autre David Stuart, ami de Saumaise, plus que de Sorbière, qui en trace un portrait peu flatteur (*Sorberiana*, etc. Tholosæ, M.DC.XCIV., in-12, p. 230); peut-être le même dont parle Grotius dans une lettre à Casaubon. (*Hugonis Grotii... Epistolarum*, etc. Amstelodami, M DC LXXXVII, in-folio, p. 253, col. 1.) C'était un professeur de philosophie comme John Stewart, mort à Paris, le 6 mai 1581, principal

même titre par Jacques VI, Jessé reçut l'ordre de répandre à l'étranger le discours du secrétaire d'État Elphinstone sur les droits de Sa Majesté au trône d'Angleterre après la mort d'Élizabeth. Il eut pour second dans cette entreprise Walter Quin, qui écrivit sur le même sujet un ouvrage en latin, auquel un autre Français, M. Damon, mit la dernière main¹.

La cour d'Écosse ne tarda pas à recevoir la visite d'un hôte bien autrement considérable, du duc de Rohan². Le jour de son arrivée à Édinburgh, le 17 septembre 1600, le *Presbytery* ordonna à certains de ses membres d'aller à la Canongate et de le complimenter³. Notre compatriote était accompagné d'une suite de gentilshommes, qui firent visite à la reine⁴.

Un mois auparavant, le plus populaire de ces ministres, et même de tous ceux d'Écosse, traversait la mer dans un sens opposé : Robert Bruce de Kinnaird, fils cadet de Bruce d'Airth, avait été banni, en grande partie pour avoir exprimé des doutes sur la réalité d'une conspiration. Il s'embarqua à Queensferry, le 3 novembre 1600, et, le 8, il arriva à Dieppe, où il séjourna quelque temps⁵.

Dans le camp opposé, je veux dire parmi les catholiques, il y avait à la même époque un autre Écossais du même nom, dont le cardinal d'Ossat dit qu'il était fort mauvais homme et

du collège de Montaigu, dont il fut le bienfaiteur. (Du Breul, *le Theatre des Antiquitez de Paris*, etc., liv. II, p. 680, 684 ; Dempster, *Hist. ecclesiast. gent. Scot.*, lib. XVII, n° 1083, p. 599, 600.)

¹ Tytler, *History of Scotland*, vol. VII, p. 367, A. D. 1597-8.

² La relation des courses du duc a été publiée sous le titre de *Voyage du duc de Rohan, fait en l'an 1600, en Italie, Allemagne, Pays-bas Uni, Angleterre, et Escosse*. A Amsterdam, chez Louis Elzevier, 1646, petit in-12. Ce qui se rapporte à l'Écosse va de la p. 209 à la p. 248.

³ Voyez *Urbis Edinburgi Descriptio per Davidem Buchananum*, circa A. D. M.DC.XLVIII. (*The Bannatyne Miscellany*, etc., vol. II, p. 399, not.)

⁴ Thorpe, *Calendar*, etc., vol. II, p. 803, nos 110, 113. Cf. p. 811, n° 40 ; p. 813, n° 64.

⁵ *Narrative of Mr. Robert Bruce*, etc. (*The Bannatyne Miscellany*, vol. II, p. 175.) Cf. Calderwood, *the History of the Kirk of Scotland*, vol. IV, p. 48, 634, 638 ; vol. VI, p. 99.

faisait le mal content des Jésuites et des Flamands, ce qui ne l'empêchait pas de fréquenter assidûment J. Baptiste de Tassis, ambassadeur d'Espagne¹. Sir Henry Neville, qui consacre au papiste Bruce un passage de l'une de ses lettres au secrétaire d'État Cecil², le représente comme un homme instruit, occupé à publier un livre contre les jésuites avec Pasquier, avocat du roi en la chambre des comptes. "Ils se sont tous les deux, ajoute-t-il, adressés à moi pour avoir des armes contre eux. C'est pourquoi s'il vous plaît me donner quelques détails sur leurs sales manœuvres contre S. M. et l'État, je pense que cela pourrait être utile, aujourd'hui que la question s'agit de savoir si la compagnie sera établie ou exclue à jamais."

Parvenu à l'extrémité de la galerie où je me suis engagé, pourquoi n'y donnerais-je point une place à James Cheyne, autre réfugié écossais qui vivait et écrivait à la même époque? C'était, il est vrai, dans les Pays-Bas; mais il avait commencé par professer à Paris, au collège de Sainte-Barbe; d'ailleurs, Douai, où il professa ensuite la philosophie et les mathématiques au collège royal, Douai, où furent imprimés ses ouvrages, appartient maintenant à la France, et l'un d'eux est dédié à des Montmorency, un autre à Marie Stuart³, dont la mort inspira à un

¹ *Negotiations*, etc., vol. V, p. 70.

² Paris, 6 sept. 1599. (Winwood, *Memorials*, etc., book II, vol. I, p. 101) A la même date, on trouve au State Paper Office des "Dénonciations à la charge de Robert Bruce, Escossois," dont Thorpe ne donne que le titre. (*Calendar*, etc., vol. II, p. 780, n° 88.)

³ *De Spharæ seu globi cælestis Fabrica, brevis Præceptio*. Auct. Jac. Cheyneo, etc. Ad nobilissimos atque optimæ spei adolescentes, DD. Nicolaum et Joannem à Montmorency. Duaci, Joannes Bogard, 1575, in-12, de 23 feuillets chiffrés au recto. — *De priore astronomiæ parte, seu de Spharâ, Libri duo*, etc. Duaci, ex officina Joannis Bogardi, anno 1575, de 7 feuillets préliminaires et 46 pages chiffrées au recto. (H.-R. Duthillæul, *Bibliographie douaisienne*. Paris, 1835, in-8°, p. 14, 15, nos 26, 27.) — *Jacobi Cheyneii ab Arnage J. V. L. de Geographia Libri duo*, etc. Duaci, ex typographia Ludovici de Winde, M.D.LXXVI., in-8°. (*Bibl. douais.*, p. 19, n° 22.) — *Jacobi Cheyneii ab Arnage J. V. L. Scholiorum duarum, una de perfecto Philosopho, altera de Prædictionibus astrologorum*, etc. Duaci, ex officina Joannis Bogardi, anno 1577, in-8°, de 40 feuillets (*Bibl. douais.*,

autre Écossais, vraisemblablement réfugié de même en Flandre, une suite de chœurs et d'idylles¹. Tout aussi rare est un petit volume consacré à une autre reine d'Écosse, sainte Marguerite²,

p. 17, n° 36), à la suite de *Jac. Cheynei ab Arnage J. V. L. Analysis in XIII. libros Arist. de prima seu divina philosophia, etc.* Duaci, ex officina Joannis Bogardi, ann. 1578, in-8°. (*Bibl. douais.*, p. 48, n° 40.) — *Ja. Cheynei Scoti succincta in Physiologiam Aristotelicam Analysis.* Ad illustrissimam et serenissimam principem D. Mariam Scotiæ reginam, Galliæque dotariam. Parisiis, apud Ægidium Gorbinum, 1580, in-8°, de 112 feuillets, plus 8 feuillets de titre et de préliminaires. L'Épître dédicatoire est datée "E Gymnasio Barbarano. Lutetia Parisiorum Idibus Septemb. A. S. H. CIO .IO. LXXIX." — *Ja. Cheynei Scoti succincta in Physiologiam Aristotelicam Analysis, etc.* Duaci, Joannes Bogard, 1595, in-8°. (*Bibl. douais.*, p. 30, n° 78.) — Foppens a consacré à James Cheyne un article, aussi inexact qu'incomplet, dans sa *Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 509, col. 2. — Avant les traités astronomiques de Cheyne, on avait, sur la même science, les Discours de Bassantyne, imprimés à Lyon, chez J. de Tournes, en 1557, deux ans après une *Paraphrase de l'astrolabe* du même auteur, et dont le même libraire mettait au jour une traduction latine en 1559 et aussi en 1599. (*J. Bassantini Scoti Opus absolutissimum, etc.*, in-folio.) James Bassantyne, l'un des plus grands astronomes de son temps, était né sous Jacques IV et fut élevé à l'université de Glasgow. Il voyagea ensuite dans diverses contrées de l'Europe, et pendant plusieurs années enseigna les mathématiques à Paris. Il retourna en Écosse en 1562, et y mourut en 1568. (*Mackenzie, Lives of Scots Writers, etc.*, vol. III, p. 81.) — Sir James Melville rapporte (*Memoirs, etc.*, p. 92) une conversation entre Bassantyne et Sir Robert Melville, qui nous montre dans le premier une espèce de Matthieu Laensberg. — Citons encore deux mathématiciens écossais qui vécurent et enseignèrent à Paris, Sinclair et Alexander Anderson, mentionnés par Sir Thomas Urquhart (*the Jewel, etc.*, édit. de M DCC LXXXII, p. 111, 112) et par le docteur Irving. (*Lives of Scottish Writers*, vol. II, p. 239, 240.) Ce dernier ne doit pas être confondu avec le docteur John Anderson, que D. Buchanan nous montre en France au commencement du XVII^e siècle. (*De Scriptoribus Scotis*, p. 21.)

¹ *Serenissimæ augustissimæque Mariæ Stuartæ reginæ Scotiæ, Franciæ et Hiberniæ, Catholicæ fidei invictæ martyri, etc.* Auct. D. Hippolyto Curle Scoto. Duaci, Balthazar Bellerius, 1618, in-4°. b., de 24 pages imprimées en italique. (*Bibliographie douaisienne*, p. 70, n° 211.)

² *The Idæa of a perfect Princesse, in the Life of St. Margaret Queen of Scotland.... Written originally in French, and now Englished.* Whereunto is annexed a Postscript, clearly proving, against the false Pretences of the Phanaticks, his Majesties just right and title to the crown of England, and to his other dominions, before the Conquest. Never before published. Paris, anno 1664, in-8°, de 101 pages, plus 10 feuillets contenant ce titre et des préliminaires. (*Bibl. Bodl.*, Gough, Scotland, 178.) — Ce petit volume, écrit, selon toute apparence, par quelque réfugié écossais, est indiqué dans les *Notes and Queries, etc.*, 2^e série, vol. IV, p. 388, 419, 420, et dans le *Bibliographer's Manual of Lowndes* (2^e édit., p. 1472), où un exemplaire est signalé comme ayant été payé 1 livre sterling 11 shillings à la vente Bliss. L'original avait paru à Douai, en 1660, in-4°.

dont la tête, après plusieurs translations, avait été apportée au collège écossais de Douai, où elle était en 1645¹.

Arrivés à la fin du XVI^e siècle, nous avons à constater un grand changement dans les mœurs de l'Écosse. Depuis la réunion de ce pays avec l'Angleterre, un grand nombre de cadets de famille embrassent la carrière commerciale et vont au dehors. Il devient aussi de mode pour les jeunes gens qui avaient de la fortune d'aller étudier pendant quelque temps, non plus en France, comme autrefois, ni dans les autres pays catholiques², mais en Hollande, puis de faire un voyage en France et en Italie. A leur retour dans leur patrie, ils y rapportaient la politesse étrangère greffée sur le respect d'eux-mêmes et sur la dignité de leurs ancêtres; mais on ne saurait supposer, avec un écrivain de cette nation, que ce fut dans ce même temps qu'elle acquit ce caractère de pauvreté et d'orgueil³; comme c'est, à notre avis, une pure illusion de voir, avec un autre Écossais, une ressemblance frappante entre ses compatriotes et nos paysans, nommément les habitants de la Normandie, ressemblance qu'il attribue aux longs rapports entre les deux pays⁴.

¹ Outre le recueil ci-dessus, voyez les *Acta Sanctorum Junii*, t. II, p. 340, nos 57-59; et *Notices of the Burial of King Malcolm III... and of the subsequent History of his Remains*, by John Stuart, dans les *Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland*, vol. II, part I. Edinburgh, MDCCCLVI, petit in-4^o, p. 89.

² Dès 1579, l'église réformée d'Écosse, réunie à Edinburgh en assemblée générale, demandait à Jacques VI d'interdire à ses sujets d'envoyer leurs enfants dans les pays papistes, en France ou ailleurs. En 1601 et plus tard, elle revint à la charge. Voyez Row, *the Historie of the Kirk of Scotland*, etc., part. II, p. 359; p. 455, n^o 14; p. 462, etc.

³ *View of the Change of the Manners in Scotland during the Course of the last Century*, dans l'*Edinburgh Magazine*, etc., vol. I, sept. 1817, p. 111, col. 2.

⁴ John Scot, *a Visit to Paris in 1814*, London, 1815, in-8^o, p. 33, 34. — Le même écrivain a publié *Paris revisited in 1815, by way of Brussels*, etc. London, 1816, in-8^o. — Suivant un prospectus imprimé en 1820, le même écrivain devait rédiger la partie littéraire d'un livre à gravures relatif à Paris et à ses environs. — A la fin du dernier siècle, il se trouvait dans les rangs de notre armée un autre écrivain du même nom, sans doute descendant d'Écossais. On lui doit *Aérostat dirigeable à volonté. A l'aide de cette machine, les voyages que l'on*

Altérés par la réforme et par la réunion des deux couronnes, ces rapports et la sympathie mutuelle qu'ils avaient engendrée ne devaient pas encore finir. Un diplomate écrivait en 1603 : "L'Anglois en corps tient pour maxime d'Etat qu'il vault mieux preferer la maison de Bourgoigne à celle de France, comme estans leurs antiens amys et confederez. L'Escossois au contraire favorise à l'ancienne ligue et amitié inviolée de la France¹." Un autre ambassadeur ne dit pas autre chose, quand, interrogé sur l'opinion du conseil et des grands d'Angleterre touchant le mariage proposé d'une infante d'Espagne avec le prince Charles, il répond : "Tous, hormis les Escossois, qui sont en petit nombre, sont portez du costé d'Espagne, soit que les Anglois, qui ont toujours jalousie et une dent de laie sur les Escossois, n'ayent crainte que lesdits Escossois ne s'avantagent de ladite alliance, se trouvant fortifiez par les François, qu'ils croyent avoir plus d'inclination pour les Escossois que pour les Anglois²."

entreprendra, quelque grands qu'ils soient, seront terminés avec succès. Par M. le Baron Scott, capitaine attaché au régiment, ci-devant des Pyrénées, actuellement de la Guyenne. A Paris, 1789, in-8°, de viij-154 pages, 2 feuillets non chiffrés et 2 cartes à la fin. — Un demi-siècle plus tard, ce nom figurait sur le titre d'une brochure adressée aux ouvriers et sur l'enseigne de l'auteur, bouquiniste, rue des Beaux-Arts, et correcteur d'imprimerie pour les mathématiques. Descendant de la noble famille des Scott de Balwearie, dont un membre avait suivi Jacques II dans l'exil, M. Léon Scott ne fait remonter la chute de sa maison qu'à son grand-père. Ce qui donne un degré de plus de certitude à la réalité de cette origine, c'est la ressemblance frappante de M. Léon Scott avec Lord Canning, gouverneur général de l'Inde, dont la grand'mère était une Scott, appartenant à la même famille de Balwearie.

¹ Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. III, p. 708.

² *Volume I^{er} des lettres et depesches du sieur comte des Marets*, etc. Ms. de la Bibl. imp., fonds de Saint-Germain français, n° 772, folio 262 verso. (Londres, le 6 juin 1616.)

CHAPITRE XXXI.

Le duc de Lennox parcourt la France; il est nommé ambassadeur; réception faite à Lord Wotton par les Écossais à son arrivée à Paris. — Supplice de deux de ces étrangers. — Procès et condamnation de deux gentilshommes de la même nation. — Plaintes des Écossais de la garde du roi et de la compagnie de gendarmes concernant la violation de leurs privilèges; négociations entamées à ce sujet par Lord James Colville de Culross et autres. — John Colville à Paris. — Exposé des griefs des archers écossais et français de la garde écossaise. — Auherge des Écossais à Calais. — Arrivée à Dieppe de Sir James Hay. — Bothwell et autres Écossais de marque en France à la fin du XVI^e siècle. — Bernard Cutler et le capitaine Hamilton dans les rangs de l'armée française. — Andro Tyrie, archer de la garde écossaise; James Tyrie. — Nicolas Langlois, maître de l'école française d'Édinburgh. — William Douglas, comte d'Angus, meurt à Paris; les Douglas en France. — Esther Inglis. — Devin écossais du même nom à Paris. — Noms d'Écossais ayant séjourné en France, extraits de l'Obituaire de Robert Boyd de Trochrig. — John Welsh à Jonzac et à Saint-Jean-d'Angely. — Établissement de la famille Abrègnethée dans le midi de la France.

Au commencement du XVII^e siècle, le duc de Lennox, partant du Berry où vivait sa mère, parcourait la France. Il se rendait à Lyon, puis à Marseille¹, sans doute pour passer de là en Italie, à l'exemple de Lord Hume². Le soin de ses affaires et de ses plaisirs paraissait l'occuper exclusivement; toutefois, pour lui faire une position, on lui donna à son retour la charge d'ambassadeur, avec 3,000 livres sterling pour la soutenir. Il

¹ Winwood à Cecil, Paris, 18 septembre 1601. (*Memorials, etc.*, book IV, vol. I, p. 347. Cf. p. 353; et vol. III, p. 464, 474.) — Dans une autre lettre du 23 mai (p. 330. Cf. p. 453), le même fait mention des Écossais résidant à Paris: vraisemblablement Lord Wemyss et le comte de Gowrie, qui y avaient séjourné, et qui annonçaient, en 1599, leur départ pour Londres (*ibid.*, vol. II, p. 41, 45, 156, 274), l'avaient déjà effectué.

² "The Lord of Hume is yet in these parts, and for any thing I can learne makes no great haste into Italie." Sir Henry Neville to M. Secretary Ceeyll, Paris, 6th June 1599. (Winwood, *Memorials*, book II, vol. I, p. 45.) — Dans une autre lettre, il est question d'une demande de passeport pour traverser l'Angleterre, par le même au même, le 2 mars 1599 (p. 156).

ne partit qu'en 1604, accompagné de John Spotiswood, son chapelain, depuis archevêque de Glasgow, et fit un voyage semé de tribulations¹, bien différent de celui d'un autre ambassadeur, Lord Wotton, à la rencontre duquel tous les Anglais et les principaux Écossais résidant à Paris vinrent jusqu'à Saint-Denis².

A son arrivée dans cette capitale, l'envoyé de Jacques I^{er} put voir pendre deux des compatriotes de son maître établis depuis trente-cinq ans en Poitou. Convaincus d'avoir fait un manifeste " pour tascher à esmouvoir le peuple de Poitou à une revolte, et les induire à prendre les armes avec eux, pour (cc disoient-ils) changer l'Etat en oligarchie, la France, selon leur fantaisie, n'estant pas bien gouvernée," le père et le fils subirent leur peine le 4 septembre, sur la place de Grève, comme des roturiers³, tandis qu'un autre Écossais, pareillement accusé de trahison, était traité en gentilhomme⁴.

Il revenait de la guerre de Piémont et avait pris un logement au faubourg Saint-Germain. Il y fut arrêté par le chevalier du guet, sous l'inculpation d'avoir levé des hommes pour les prin-

¹ Chamberlaine à Winwood, Londres, 18 décembre 1604, etc. (*Ibid*, vol. II, p. 41, 45.) — Rob. Keith, *an hist. Catal. of the Scot. Bishops*, etc., p. 263.

² M. Beaulieu à M. Trumbull, résident anglais à Bruxelles. Paris, 14 septembre 1610. (*Winwood, Memorials*, etc., vol. III, p. 217.)

³ *Le Mercure françois*, ann. 1610, folio 511 verso. — Suivant l'auteur, les condamnés étaient " les sieurs du Jarrige Poietevin, de Chef-hobin Escossois... et un sien fils nommé *Champmartin*."

⁴ " Le 27. Février, dit un écrivain du temps, le grand Escossois qui avoit esté des gardes du corps du Roy, fut decapité devant le Louvre, pour avoir erré et envoyé des soldats au party des Princes. Il le nia jusques à la mort, et toutesfois on tenoit qu'il y avoit des tesmoins qui soustenoient l'accusation veritable." (*Quatriesme Tome du Mercure françois*, ann. M.DC.XVII., p. 115.) Voyez encore le *Recueil Y* (A Paris, M.DCC.LXI., in-8°), p. 119, et la nouvelle à la main intitulée : *Discours sur le sujet de la mort du Seigneur Struard Escossois, decapité devant le chasteau du Louvre à Paris. Le Lundy 27. de Febvrier dernier*. A Paris, de l'imprimerie d'Anthoine du Brueil... M.DC.XVII., petit in-8°, de 8 pages. — Cette pièce se trouve indiquée dans le *Catalogue des livres faisant partie du fonds de librairie de M^{rs} de Bure frères*, 3^e partie, 1836, n° 2378, avec la suivante : *Histoire lamentable de la mort piteuse du marquis de Krunchourt, de sa femme et de sa suite, par un naufrage le long de la coste d'Escosse*. Lyon, 1610, in-8°.

ces, crime dont il est déclaré innocent dans un Mémoire adressé "au roy et à son conseil" au nom de Jacques VI¹. Quoi qu'il en soit, son procès lui fut fait "par des gens bottez," juges extraordinaires commis tout exprès pour cela. Il fut condamné et exécuté vis-à-vis du Louvre, comme s'il eût fait partie des vingt-cinq gentilshommes écossais. Or, il n'en était pas ; et s'il avait autrefois tenu quelque chose du roi, il s'en était défait avant de passer en Piémont : par ce moyen, il était soldat de fortune et ne devait au roi que sa bonne volonté. Ainsi qu'on le fait remarquer dans l'écrit que nous analysons, la sévérité avec laquelle Stewart fut traité s'accrut encore de la publicité donnée à son supplice. Comme si l'on eût voulu en faire rejaillir la honte sur le reste des Écossais, on fit composer sur cet événement des libelles diffamatoires que l'on cria sur le Pont-Neuf et ailleurs².

Quelque temps auparavant, un autre gentilhomme de la même nation avait eu une fin non moins tragique. Un capitaine Colville ayant été tué au siège d'Amiens, son frère utérin, nommé Douglas, lui succéda comme lieutenant de la compagnie écossaise. Il logeait au faubourg Saint-Marceau et paraissait fort empressé auprès de la femme de son hôte. S'il fit plus, il fut bien payé pour sa peine ; car une nuit, le mari étant entré dans la chambre de son locataire, le perça de plusieurs coups, dont il mourut quelque temps après. Ce lieutenant Douglas avait encore un frère archer dans les gardes, qui cherchait occasion de tirer vengeance du meurtrier. En même temps, il se trouvait également à Paris un autre gentilhomme écossais, sergent-major de M. de Vaubecourt, qui s'appelait Robert de Douglas.

¹ *Information for the Scottis Garde in France, etc. (Papers relative to the royal Guard of Scottish Archers in France. Printed at Edinburgh, M.DCCC.XXXV., in-4^o, p. 42.)*

² *Papers relative to the royal Guard, etc., p. 41, 42.*

Celui-ci, se promenant un jour à cheval par la ville, vit un rassemblement près la porte Bussy; il s'approcha et reconnut l'archer des gardes, son homonyme, avec un autre jeune Écossais nommé Drummond, qui avaient rencontré le meurtrier du lieutenant Douglas. Ils le chargèrent de coups, l'abattirent à terre et rompirent leurs épées sur lui à cause d'une chemise de mailles qu'il portait. Témoin de cette scène, Robert de Douglas ne bougea point de dessus son cheval, et se contenta comme les autres de les voir faire. Quant aux jeunes Écossais, pensant avoir tué le meurtrier de leur compatriote, qui en réalité n'eut aucun mal, ils prirent la fuite et se réfugièrent dans leur pays.

Il faut savoir que cette aventure avait lieu au temps où, comme on va le voir, M. de Nerestan persécutait les Écossais. Ce Robert de Douglas dont nous parlons avait beaucoup de qualités; avec cela il était fort bon patriote et fut d'un très-grand service à tous ceux de sa nation. Versé dans notre langue, il aida les archers molestés par leur capitaine à faire des factums et tout ce qui pouvait servir à leur justification; "de quoy on eut si grand despit contre luy, qu'on chercha toutes sortes de moyens de se revanger." On n'en trouva pas de meilleur, à ce qu'il paraît, que de le mettre en prison sous l'accusation d'être un des auteurs de la tentative d'assassinat de la porte Bussy. Il passa en jugement et fut condamné à perdre la tête comme Stewart. L'ambassadeur d'Angleterre fit tout ce qu'il put pour sauver la vie à Robert de Douglas; le prince de Condé et autres personnages considérables, notamment le maréchal de Bassompierre, agirent aussi de leur côté; mais ils ne purent rien obtenir¹, sans doute par suite du parti pris de rétablir la vigueur de l'ancienne discipline, profondément altérée par toute cette guerre de plume.

¹ *Papers relative to the royal Guard, etc.*, p. 40, 41.

Depuis quelque temps, les Écossais enrôlés sous les drapeaux de la France se plaignaient de déchoir de leur ancien rang, d'être lésés dans leurs privilèges. Une lettre du résident de la Grande-Bretagne à la cour de France, Sir Thomas Edmondes, au comte de Salisbury, lord grand trésorier d'Angleterre, en date du 1^{er} février 1611, contient l'exposé de leurs griefs en même temps que des démarches tentées par le représentant de Jacques VI pour en obtenir le redressement¹. Elles avaient été provoquées par des lettres du roi d'Angleterre, auquel les Écossais au service de notre pays avaient porté leurs doléances. Nous n'en connaissons qu'une, qui nous a été conservée par Baluze; elle est adressée au duc de Bouillon, ambassadeur de France à Londres : "Monsieur mon cousin, disait Jacques I^{er}, vous cognoissez si bien le baron de Colville et ses services et merites envers le feu roy, qu'il n'est besoin de vous en repeter le memoire. Nous avons à present commis à luy de parler à nostre frere et à la royne de quelque chose touchant la garde escossoise et la compagnie de gendarmes, esquelles nous vous prions que le veuillez ayder et d'advis et de support en ce que sur ces choses il traictera avec le roy ou la royne, afin de faire obtenir tant plustost response agreable, et nous le recognoistrons pour faveur²," etc.

Cette lettre est du 11 mars 1611. Elle fut suivie, à un an de distance, par une seconde missive de Sir Thomas Edmondes, pareillement adressée au comte de Salisbury³; mais il ne sem-

¹ *Papers relative to the royal Guard*, etc., p. 11-16.

² Baluze, *Histoire genealogique de la maison d'Auvergne*, t. II, p. 798, preuves du liv. V.

³ *Papers relative to the royal Guard*, etc., p. 17-23. — Sir Thomas Edmondes fait mention d'un Écossais nommé *Meurs* (ou *Mure*, selon l'orthographe de Lord Colville, qui en parle également) comme ayant été mis en la place du lieutenant de la garde. Parmi les testaments confirmés, à Édinburgh, on trouve, à la date du 22 juin 1630, celui de John Moir, "quelque temps l'un des archers de la garde du roi de France et habitant d'Édinburgh."

ble pas que les négociations dont elles donnent le détail aient eu le résultat désiré; en effet, l'année suivante, il parut un factum intitulé *Plainte des gardes escossoises au roy, où est l'origine de l'alliance de leur nation avec la France*¹. Utile à consulter, comme un petit volume de l'époque qui roule en partie sur le même sujet², ce Mémoire l'est moins, cependant, pour l'histoire des Écossais en France, que les *Points alleguez contre les susdicts Escossois, avec la responce cy faicte*³, qui pourrait bien être l'*answeare to the information* mentionné dans la seconde lettre de Sir Thomas Edmondès⁴.

¹ Ms. de la Bibl. imp., fonds de Brienne, n° 54, folio 269-275. — Le même factum se retrouve, imprimé, dans le manuscrit 202 Saint-Germain Harlay, art. 76; il est in-4°, sans titre, et se compose de 4 feuillets, dont un blanc. Voici les titres des sommaires en marge : *Secours des Escossois particuliers à la France. — Services des Escossois particuliers en France. — Pertes receus par les Escossois pour la France. — Mariages mutuels des Princes des deux Royaumes. — Honneurs possédez par les Escossois en France. — Errection des compagnies Escossois en France. Errection des soixante et seize. Privilèges des vingt-cinq. Errection des gardes Françoises du corps. Institution du premier gendarme. Privilège de toute la compagnie Escossoise par dessus les autres trois compagnies des gardes du corps. Errection de la compagnie des Gendarmes Escossois. Leurs capitaines. — Privilèges de tous ceux de la nation Escossoise en France. — Infraction des privilèges des gardes du corps Escossoises en France. — Sommaire de la requeste présentée au Roy de la grande Bretagne. — Sommaire des articles et de la requeste présentées à leurs Majestez de France. — Il existe un autre factum semblable sous ce titre : *Traicté des alliances entre les roys de France et de la grande Bretagne, comprenant l'Angleterre, l'Escosse, et leurs maisons et familles royales. Avec tout ce qui s'est passé à ce sujet.* Par le sieur D. L. V. A Paris, chez Claude Preud'homme, rue d'Escosse, etc. M.DC.XXXVII., in-8°, de 16 feuillets.*

² *L'Escosse françoise. Discours des alliances commencées depuis l'an sept cents septante sept, et continuées jusques à présent, entre les couronnes de France et d'Escosse.* A Paris M.DCVIII., in-12. — Réimprimé à la suite des *Papers relative to the royal Guard, etc.*, p. 47-84. — L'auteur, A. Houston, sans doute d'origine écossaise (voyez ci-dessus, t. I, p. 171), date la Dédicace de son livre, qu'il adresse au prince de Galles, du château de Losse, le 10 mai 1607. Ce château, qui existe encore, fait partie de la commune de Thonac, dans le département de la Dordogne.

³ *Papers relative to the royal Guard, etc.*, p. 24-32. — Cette pièce, qui présente un véritable intérêt, porte spécialement sur les faits imputés aux Écossais Fen, Melvil, Baillie, Borthwick, Ramsay et Heriot; ce dernier donné "pour s'estre trouvé avec le feu roy, en qualité de gendarme, ou de cheval-leger, aux batailles de Coutras, Yvry et Arques, et avoir suivi Sa Majesté en toutes les autres bonnes occasions où elle s'est trouvée depuis 27 ans."

⁴ *Papers relative to the royal Guard, etc.*, p. 20.

Comme, malgré ses services et mérites envers Henri IV, on ne connaît guère aujourd'hui le baron de Colville que M. de Bouillon connaissait si bien, il est à propos, ce nous semble, d'en dire quelque chose ici. Il s'appelait *James Lord Colvill de Culross*, ainsi qu'on le voit par sa signature tracée au bas d'une lettre relative à l'affaire ci-dessus, et datée de Paris, le 8 avril d'une année qui n'est pas indiquée¹, mais qui ne peut être que postérieure à l'an 1604, époque à laquelle Sir James Colville d'Easter Wemyss² fut élevé, sous ce titre, à la pairie par Jacques VI. A son arrivée, il s'occupa de cette affaire conformément à ses instructions, et reconnut bientôt que l'ambassadeur de France à Londres l'avait présentée à ce prince sous un faux jour. A l'exemple de Sir Thomas Edmondes, il multiplia les démarches auprès du roi, de la régente Marie de Médicis et de tous ceux qui avaient voix au conseil; mais sans succès.

Moins connu encore est John Colville, qui passa une partie de sa vie et mourut en France vers cette époque. Il était né vers l'an 1542, de Robert Colville de Cleish et de Margaret, fille de James Lindsay de Dowhill. Après avoir terminé ses études à l'université de Saint-André, il entra dans l'église presbytérienne; mais les obligations du ministère lui ayant semblé trop lourdes, se sentant d'ailleurs porté vers l'intrigue, il sollicita à la cour une place de maître des requêtes. Dans cette position, il entra en correspondance avec le ministère anglais, nommément avec Robert Bowes et celui qu'il appelait son Mécène, Sir Robert Cecil, qui avait succédé à Walsingham dans le poste de principal secrétaire d'État³. Colville continua ce honteux et dangereux manège jusqu'au moment où, ayant perdu la confiance des deux

¹ *Papers relative to the royal Guard, etc.*, p. 37.

² Voyez, sur ce personnage, ci-dessus, t. II, p. 110-112, 127.

³ La correspondance de John Colville avec ces personnages et plusieurs autres a été publiée à Édimbourg, en 1858, pour le Bannatyne Club, en un volume in-4°, qui s'ouvre par un précieux Mémoire de M. David Laing sur la vie de l'auteur.

cours qui l'employaient, il se rendit en France et s'établit à Paris comme James Bassantyne et tant d'autres de ses compatriotes¹. La misère, à ce qu'il paraît, vint l'y trouver; mais la charité ne se fit pas attendre, et John Fraser, recteur de l'université², secourut son compatriote dans la détresse. Était-ce sans arrière-pensée? Il serait téméraire de l'affirmer. Colville lui-même dit qu'au moment où ses parents et ses amis se tenaient à l'écart sans s'inquiéter s'il se noierait ou s'il surnagerait, le digne recteur, prenant pitié de lui, avait entrepris sa conversion et l'avait tiré hors du labyrinthe de ses nombreuses misères. C'est, dit-il encore, pour le bien de ses compatriotes égarés qu'il écrivit sa *Parænesis*, publiée en latin en 1601, et l'année suivante en anglais³.

¹ *Original Letters of Mr James Colville*, etc. Edinburgh : M.DCC.LVIII., p. 61.

² P. 205, not. 2 du volume ci-dessus, comme dans les *Miscellanea Scotica*, vol. IV, p. 49, cité dans la Préface de la Narration du P. Blakhal, le nom de John Fraser de Philorth est accompagné du titre d'abbé de Noyon. Nous nous sommes assuré par une recherche exacte que cet Écossais ne figure pas dans le *Gallia christiana*. M. Laing cite de lui un volume imprimé à Paris, en 1604, in-8°, intitulé : *Offer maid to a Gentleman of Qualitie*, etc. (*Memoir of John Colville*, p. xxxi, not. 1.)

³ Voyez ci-dessus, t. II, p. 133, not. 1. M. Laing a donné, avec l'exactitude d'un bibliographe consommé, le titre de l'édition en anglais, qui fut imprimée à Paris par Étienne Prevosteau, en un volume petit in-8°. (*Memoir of John Colville*, p. xxviii.) — Le même éditeur a publié deux autres opuscules de Colville : 1° l'oraison funèbre, en latin, de la reine Élisabeth (1604, in-8°); 2° deux poèmes, pareillement en latin, l'un sur la mort du pape Clément VIII, l'autre sur l'heureux avènement de son successeur Léon XI (1605, in-4°). M. Laing, qui ne manque pas de les mentionner, ajoute, en parlant de ce dernier volume : " Dans un exemplaire de ce traité, qui m'appartient et se trouve relié avec l'*Ova Paschalia*, de David Echlin, imprimé à Paris en 1602, exemplaire corrigé par l'auteur pour une nouvelle édition, le nom de Colville est biffé sur le titre et à la page 5, et remplacé par celui d'Echlin, évidemment dans le but de présenter ces deux poèmes comme étant de sa composition." Clément VIII mourut le 3 ou le 5 mars 1605; Léon XI, élu pape le 1^{er} avril, mourut le 27 de ce mois : ces Larmes sur la mort de l'un, ces Joies de l'avènement de l'autre, datées de Paris, le 16 des calendes de mai, c'est-à-dire le 16 avril, doivent avoir paru avant que la nouvelle de la mort du pape fût arrivée à Paris. Son successeur, Paul V, fut élu le 16, et intronisé le 29 mai de la même année; cet événement donna lieu à un autre poème de 154 vers, intitulé : *In felicissima inauguratione beatissimi papæ Pauli Quinti Gratulatio Joannis Colvilli Scoti*. Parisiis, apud Dionysium Binet, prope portam sancti Marcelli, 1605, in-4°, de 4 feuillets. (*Memoir of John Colville*, p. xxxvi, xxxvii.)

Cet ouvrage avait été précédé d'un autre composé par Colville, en vue de regagner les faveurs de son souverain. Dans un Avertissement signé *A. C.* qui précède *the Palinod*, nous apprenons que l'auteur, à genoux dans l'attitude la plus humble, en présence des comtes d'Argyle et de Crawford, remit une copie écrite et signée de sa propre main, à l'archevêque de Glasgow, James Beaton, alors en exil, mais qui remplissait les fonctions d'ambassadeur à la cour de France; il pria ardemment le prélat de vouloir bien la présenter à Jacques VI, "non dans l'espoir d'obtenir par là quelque faveur ou son pardon de S. M., mais plutôt pour soulager sa conscience, oppressée par le poids d'un chagrin plus lourd que le mont Ethna." Cette prétendue rétractation fut ensuite envoyée en Écosse, où le roi, qu'elle amusa beaucoup, la fit imprimer en 1600¹; mais il ne permit pas à l'auteur de rentrer dans son pays, et celui-ci continua à séjourner dans le nôtre, ne s'en éloignant que pour faire des voyages en Italie et dans les Pays-Bas. Sir Ralph Winwood nous le montre à Grenoble en 1600, en route pour Rome, avec ses complices, en même temps que le comte d'Argyle était à Paris². C'est là, selon toute apparence, que de Thou le consulta sur un point de son grand travail relatif à l'histoire d'Écosse³.

Le même agent diplomatique nous mettra au fait des griefs des Écossais qui faisaient partie de la garde de nos rois : "Je ne vous ai pas informé, écrit-il au résident anglais à Bruxelles, des

¹ M. Laing a réimprimé cet ouvrage à la suite de la correspondance de Colville.

² Winwood à Sir Henry Nevill, Grenoble, 13 septembre 1600. (*Memorials*, etc., vol. I, p. 256. Cf. p. 271, 274, 310.)

³ "Quand à ce que je lui di (à un Anglais) de Colville, ce n'estoit en intention qui le fist entendre par delà, et ne fust autre chose que desirous de sçavoir d'un homme qui ne devoit vraisemblablement favoriser la memoire du comte de Morrei, à cause de la haine de la religion, s'il estoit soubçonné en Escosse d'avoir participé au parricide; je le pria de me dire ce qu'il en sçavoit." Lettre à Casaubon, de Paris, 13 mars 1612. — Toute la lettre est fort curieuse; M. Laing y renvoie, ainsi qu'à des ouvrages sur de Thou et Buchanan. (*Memoir of John Colville*, p. xxxv, not. 1.)

grandes plaintes des gardes écossais relativement à la violation de leurs privilèges, et surtout à la conduite condamnable de leur capitaine nommé monsieur de Nerestan, en ce que sa compagnie, qui devrait être composée toute d'Écossais, l'est pour les deux tiers de Français, et qu'en outre il a transféré à ses compatriotes plusieurs droits et privilèges appartenant aux premiers. Trouvant impossible d'obtenir le redressement de ces griefs et de divers autres particuliers qu'ils reprochent à leur capitaine, les Écossais se sont adressés, avec leurs requêtes, au roi d'Angleterre, implorant sa faveur et sa médiation de ce côté dans ce pays. Cette démarche et cette manière de procéder ont tellement exaspéré contre eux, d'abord leur capitaine, puis quelques-uns des principaux ministres d'État, qu'en dépit des recommandations effectives de Sa Majesté, et des sollicitations pressantes et continuelles de M. l'ambassadeur pendant plus de six mois, non-seulement ils n'ont pu obtenir ni le redressement de leurs griefs, ni même une audience favorable, mais encore le lieutenant de la compagnie, qui avait été auparavant suspendu par leur capitaine avec cinq ou six autres, a été dernièrement absolument privé de son emploi, et le reste est menacé du même sort, si leur dernière ressource, la pressante négociation du roi avec M. de Bouillon à ce sujet, ne porte pas remède à la situation ¹. On verra plus tard comment elle ne fit qu'empirer.

Les Français qui avaient à en souffrir adressaient de leur côté leurs doléances à leur souverain. Nous en avons un curieux

¹ M. Beaulieu à M. Trumbull, résident à Bruxelles, Paris, 10 avril 1642. (Winwood, *Memorials*, etc., vol. III, p. 359, 360.) — Dempster nous apprend que Beaulieu, secrétaire d'État de Louis XIII, avait fait élever à ses frais, à Paris, Alexander Anderson, d'Aberdeen, mathématicien éminent auquel J. Bourdelot a dédié son édition de Pétrone (Paris, 1648, in-12); il ajoute que cet étranger eut part au testament de son patron, et qu'il continuait à vivre dans la capitale. (*Hist. ecclesiast. gent. Scot.*, lib. II, p. 63, 64, n° 116. Voyez encore ci-dessus, t. II, p. 227, en note.)

échantillon dans une *Requête présentée au Roy par Christophe Ludot, escuyer, naguères archer des gardes escossoises de Sa Majesté, sous la charge du sieur marquis de la Vieuville : contenant les supercheries dont ledit marquis a usé pour le spolier de sa charge*¹, etc. Christophe Ludot, qui sûrement n'était point écossais comme son prédécesseur, débute par démontrer à S. M. "qu'il seroit parvenu à ladite charge par le traité qu'il en auroit fait avec le sieur de Bogues, lieutenant de ladite compagnie, moyennant la somme de neuf cens escus... ce que ledit marquis de la Vieuville trouva mauvais à cause que les deniers de ce traité n'entroient point dans sa bourse."

Si l'on peut s'en rapporter au factum que nous analysons, il commença par proférer contre l'écrivain des menaces qu'il ne tarda pas à réaliser; "car estant arrivée, dit celui-ci, l'occasion de servir Vostre Majesté en l'expédition du Pont-de-Cée, et le suppliant ayant eu commandement du sieur Louchart, clerc du guet de ladite compagnie, comme tous les autres compagnons, de se mettre en equipage d'armes et deux chevaux, ledit suppliant se preparant à cela auroit esté constitué prisonnier, faute de payement de la somme de quatre cens escus deüe de reste à un particulier qui luy avoit presté lesdits neuf cens escus, lequel emprisonnement dura quatre mois," etc. Profitant de l'occasion, le marquis, ajoute son accusateur, le casse de sa charge, sans autre motif que son absence et le manquement à son devoir causé par son emprisonnement. "Après ceste cassation, ledit marquis dispose de ceste charge, et la donne au lieu de deniers, pour recompense de services, à Berlette, son domestique." Supplications, intercessions de toute espèce, M. de la Vieuville ne voulut rien entendre; seulement, environ deux ans après, "pour colorer avec quelque tiltre specieux l'inique

¹ A Paris, M.DC.XXIII., in-8°.

usurpation de ceste charge, de laquelle il avoit receu tous les gages," il fit tâter Ludot pour voir s'il ne voudrait point abandonner tous ses droits pour une pièce d'argent, ou, comme nous dirions aujourd'hui, pour un morceau de pain. "Ce que luy ayant esté proposé, continue l'écrivain, en un temps que Vostre Majesté estoit en son armée devant Montauban, que luy suppliant estoit accablé de grande nécessité, et hors d'esperance de pouvoir avoir jamais raison dudit marquis... il traite moyennant mil livres de ses pretentions... et ce par forme de demission passée par devant deux notaires du Chastelet de Paris." Il ne fallait rien moins que la disgrâce arrivée au marquis par suite de malversations et de violences qui lui étaient imputées, pour que l'une de ses victimes osât élever publiquement la voix et réclamer en termes aussi amers; non content d'exposer, comme nous l'avons vu, ce qui lui est personnel, il énumère une foule de crimes étrangers à la cause. Nous en rapporterons un seul en employant ses propres expressions : "Le vol fait à la veufve Loubaret, vivant archer des gardes escossoises, souz ledit marquis, le frustrant de la valeur de la charge de son dit mary, à elle reservée par brevet de Vostre dite Majesté, en recompense des courageux services à Elle renduz par ledit feu Loubaret en toutes les occasions des dernieres guerres, et pour ce qu'il avoit esté tué de plusieurs mousquetades au siege de Monheur, jettant des grenades contre les assiegez du commandement de Vostre Majesté, et toustefois et quantes que ceste pauvre veufve se presentoit à luy, il luy faisoit des responses dignes de sa lascheté et pusillanimité naturelle."

Le même John Colville, dont nous venons de parler, nous apprend positivement un fait que l'on doit soupçonner : c'est qu'après la réunion des deux couronnes, les Écossais qui venaient chez nous oublièrent le chemin de Dieppe pour prendre celui de Calais : "Bothwell, écrit-il à Robert Bowes, est parti

le 28 mars d'Yetland vers Dunkerque ou Flessingue, puis a été poussé par un vent contraire à Calais ou à Dieppe. Il a l'intention de se rendre à Bruxelles; car votre homme à vous, Francis Tennant¹, est avec lui, et il m'a donné pour adresse l'enseigne du *Petit Saint-Jean*, à Calais, où il désire recevoir mes instructions de Sa Majesté.... Cette auberge du *Petit Saint-Jean* à Calais est un logis où descendent tous les marchands d'Édinburgh²."

Quelques Écossais, cependant, prenaient encore la voie de Dieppe, sans doute attirés de ce côté par une vieille habitude ou par l'espoir de rencontrer des compatriotes. "Au mois de juillet, dit Asseline à l'année 1616, le millord Hex, seigneur écossais et ambassadeur extraordinaire du roy d'Angleterre, mit pied à terre en cette ville, et il y fut apporté avec ceux de sa suite, qui estoient magnifiques et en grand nombre, du bord de deux grandes ramberges, qui avoient mouillé les ancrs à la rade. M. le gouverneur l'ayant reccu fort honorablement, le conduisit au logis de M. d'Ancourt de la rue du Haut-Pas; mais ce seigneur, après quelques jours, en partit le samedy ensuivant, et alla à Paris³."

Quant au Bothwell mentionné par John Colville, on le trouve en France dès 1595⁴. Cette année, le capitaine Andrew Gray s'y rendait porteur de lettres adressées au roi et relatives à l'accueil que le premier y avait reçu⁵. En 1598, Jacques VI, ayant appris que Bothwell avait eu une entrevue à Rouen avec Sir Robert Cecil, était entré dans une violente colère⁶. Vers le

¹ Voyez ci-dessus, t. II, p. 125, not. 4.

² *Original Letters of Mr John Colville, etc.*, p. 154. Cf. Chambers, *Domestic Annals of Scotland*, vol. I, p. 320, 321, A. D. 1600.

³ Ms. d'Asseline, à la Bibliothèque publique de la ville de Dieppe. — Voyez, sur l'ambassade de Sir James Hay, ci-dessus, t. II, p. 161, 162.

⁴ Thorpe, *Calendar of State Papers, etc.*, vol. II, p. 679, n° 97; p. 680, n° 99.

⁵ *Ibid.*, p. 680, n° 98; p. 681, n° 116.

⁶ *Ibid.*, p. 749, n° 19. — Dans l'intervalle, on trouve une demande de passeport pour le capitaine James Edger, gentilhomme écossais au service du roi de France,

même temps, un autre Écossais, Henry Constable, suivant de loin le laird de Blaquhan, et de près les lairds de Spynie et de Cessford, revenait de France en compagnie de celui de Boniton, signalé catholique, et offrait ses services à son souverain; mais on est autorisé à croire qu'ils ne furent point agréés, quand on voit peu de temps après cet étranger rentrer dans notre pays¹.

Nous rencontrons sur la même route un chef de clan des Highlands du Nord, Kenneth Mackenzie de Kintail, avec John Mackenzie de Tollie, qui était allé le chercher pour répondre à un appel devant le conseil privé², et un autre Écossais nommé Duncan Moore revenant avec sa compagnie reprendre sa charge; du moins nous voyons James Hamilton écrivant à Sir Robert Cecil pour demander un passeport à cet effet³. Quelle était cette charge? Il est naturel de penser que ce Duncan Moore était archer de la garde du roi; mais la mention d'une compagnie à la suite de cet étranger donne l'idée que ce pouvait être un chef de bande au service de la France. Or, il est certain qu'au commencement du XVII^e siècle notre armée comptait dans ses rangs plus d'un Écossais. D'Aubigné venant de faire le récit d'une journée, ajoute : "La tuerie fut grande, principalement par les Escossois, qui, vengeans le meurtre de sang froid de leurs compagnons, tuoient les prisonniers entre les bras de leurs maîtres." Et il enregistre la mort de "Bernard Couteler et Amelton, capitaine de cavalerie⁴."

Nous ne sommes pas aussi sûr de la nationalité du capitaine

qui retourne dans ce pays par l'Angleterre avec trois ou quatre haquenées d'Écosse (*ibid.*, p. 708, nos 49, 55; p. 709, n° 63), et nous voyons chez nous Crawford et autres faisant le même voyage (*ibid.*, p. 713, n° 104. Cf. p. 751, n° 39) avec John de Balcarres, Lord Menmuir, en 1596-7. (*The Lives of the Lindsays*, vol. I, p. 371.)

¹ Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. II p. 713, n° 107; p. 759, n° 46; p. 766, nos 35, 36; p. 776, nos 46, 49; p. 787, n° 73.

² Chambers, *Domestic Annals of Scotland*, etc., vol. I, p. 369, ann. 1602.

³ Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., p. 787, n° 71.

⁴ *L'Histoire universelle du sieur d'Aubigné*, t. III, liv. V, ch. XVI, p. 531.

Govan, nommé dans une lettre de Beauvois la Noële, ambassadeur de France en Angleterre, des 6 et 16 juin 1590¹; mais nous pouvons répondre de celle d'Andro Tyrie, l'un des vingt-cinq archers de la garde de Henri IV, mort à Fontainebleau le 11 novembre 1606. Son nom, qui se trouve dans un registre du *Commissariat* d'Édinburgh, à la date du 17 juin 1608, avec cette mention et la confirmation de son testament, nous rappelle un autre Tyrie, James, dont il reste au State Paper Office une trace comme se trouvant à Paris le 12 juin 1582².

En continuant à parcourir le même registre, on rencontre, à la date du 23 juillet 1614, le testament, écrit en français, de l'un de nos compatriotes établi et mort à Édinburgh le 10 août 1611. Dans cet acte, il s'intitule "Nicolas Langlois, François, maistre de l'escole françoise en ceste ville de Lislebourg," et il nous apprend le nom de sa femme, qui lui survécut.

Vers le même temps, un Douglas mourait à Paris : c'était William, dixième comte d'Angus, qui, retiré sur le continent, y vivait dans la retraite et la piété. Il décéda le 3 mars 1611, dans la cinquante-septième année de son âge, et fut enterré le 11 dans l'église de Saint-Germain-des-Prés. Un grand nombre de personnes de qualité honorèrent ses obsèques, entre autres l'ambassadeur d'Angleterre, des gardes écossaises du roi, et beaucoup de compatriotes du défunt. Dans la suite, un magnifique monument fut élevé à sa mémoire³; D. Bouillart en a donné la gravure⁴, et l'inscription qui l'ornait a été publiée tout au long dans un recueil écossais⁵, avec celle qu'on lisait dans le même lieu sur le tombeau de James Douglas, tué au service en 1645, non loin de Sénef, où un autre comte de

¹ *The Life of Thomas Egerton, etc.*, p. 359, col. 1.

² Thorpe, *Calendar of State Papers, etc.*, vol. I, p. 424, n° 8.

³ Wood, *Peerage of Scotland*, vol. 1, p. 444, col. 1.

⁴ *Histoire de l'abbaye royale de Saint Germain des Prez, etc.*, liv. V, p. 215, 216.

⁵ *The Scot's Magazine*, MDCCLXVII, vol. XXIX, p. 418.

Douglas, maréchal de camp des armées du roi, perdait également la vie sur un champ de bataille¹.

Ce serait naturellement ici le lieu de parler de Sir John Hepburn, qui, neuf ans auparavant, perdait pareillement la vie au service de la France; mais nous devons d'abord consacrer quelques lignes aux réfugiés écossais qui se firent remarquer chez nous pendant la première moitié du XVII^e siècle. Commençons par les dames.

Esther Inglis, à laquelle ses talents en calligraphie ont mérité une place dans la galerie de Ballard², avait reçu le jour dans notre pays. En 1599, date d'un manuscrit de sa main, où elle a consigné cette particularité, elle était à Édinburgh. Dans un autre de ses manuscrits exécuté à Londres, nous apprenons qu'elle était alors la femme d'un Écossais nommé Bartholomew Kello, curé de Willingale Spayne, dans le comté d'Essex. Elle mourut en 1625³, six ans après François Quesnel, appelé *Escossois* comme son frère Nicolas, au bas de deux portraits qui nous restent d'eux⁴.

¹ Lettre de M^{me} de M... au comte de Bussy, du 14 août 1674; parmi les lettres de ce dernier, édit. de M.DCCXI., in-8°, t. III, p. 39. Voyez aussi plus loin, p. 417, une lettre du 25 juillet 1675. — On a inhumé dans la même chapelle Robert Douglas, capitaine aux gardes, décédé le 15 juin 1662; la comtesse de Dumbarton, femme de George Douglas, comte de Dumbarton, morte à Saint-Germain-en-Laye, le 25 avril 1691; son mari, mort au même endroit, le 20 mars 1692; William Mathias Douglas, fils du comte Charles Douglas, décédé le 13 mars 1715. (D. Bouilart, p. 320. Cf. Anselme, *Hist. général. et chronol. de la maison roy. de France*, t. IX, p. 409.)

² *Memoirs of British Ladies*, etc. London, M DCC LXXV, in-8°, p. 188-190. — On trouve la description de plusieurs de ses manuscrits, avec son portrait gravé d'après un dessin de sa main, dans *the biographical Mirrour*, etc. London, 1795, in-4°, vol. III, p. 52, 492. Voyez encore Chambers, *Domestic Annals of Scotland*, vol. I, p. 550-552.

³ *The Obituary of R. Boyd of Trochrig*, etc. (*The Bannatyne Miscellany*, etc., vol. I. Printed at Edinburgh : M.DCCC.XXVII., in-4°, p. 697.)

⁴ Léon de Laborde, *la Renaissance des arts à la cour de France*, etc., t. I, p. 314. Voici la notice gravée sur cuivre au bas d'un portrait de François Quesnel, peint par lui mesmes et gravé par Michel Lasne : " Il naquit dans le Palais Royal d'Edimbourg, d'un François issu d'ancienne noblesse escossoise, dont les belles

Esther Inglis, qui se dit française dans un manuscrit de l'an 1600, qu'avait vu Hearne, comme dans un autre que l'on conserve à la Bibliothèque Bodléienne, était sûrement d'une famille écossaise établie chez nous. Du temps de la reine-mère, c'est-à-dire de Catherine de Médicis, il y avait à Paris un individu de ce nom et de cette nation, dont on contait assez de choses rapportées par Tallemant des Réaux¹; entre autres, il se mêlait de deviner l'avenir.

Robert Boyd de Trochrig, auquel nous sommes redevables de la date de la mort d'Esther Inglis, était né à Glasgow en 1578 et avait été élevé à Édinburgh, où il fut reçu maître ès-arts en 1595². Ayant perdu son père, mort archevêque de Glasgow

qualités méritèrent l'estime et la protection de Marie de Lorraine, qui le donna à Jacques V^e, Roy d'Écosse, son mary. François fut chéri du Roy Henry III et de toute sa cour et surtout du chancelier de Chiverni, qui ne put jamais le faire consentir à son agrandissement. Ses portraits sont souvent confondus avec ceux de Janet, auquel il succéda. Il composoit fort bien l'histoire et donna le premier plan de Paris en 12 feuilles. Son désintéressement luy fit également mépriser l'acquisition et la perte des biens de fortune, et sa modestie refuser l'ordre de Saint-Michel sous Henry IV. Il joignit à une vertu vraiment chrestienne beaucoup d'expérience et de lecture, et mourut l'an 1619, après avoir reçu les sacrements," etc. (*Ibid.*, p. 315, 316.) — Dans *le Livre des peintres et graveurs*, par Michel de Marolles, édit. de M. G. Duplessis (Paris, M DCCC LV, in-18), p. 64, 65, il est encore question d'un peintre de portraits nommé *James Blamé*, dont le rimeur dit qu'on le tient d'Angleterre ou d'Écosse.

¹ *Les Historiettes*, etc., édit. in-12, t. X, p. 63. — Plus loin, p. 174, le spirituel écrivain rapporte une anecdote sur un marchand de harengs écossais à Bordeaux. Voyez ci-dessus, t. I, p. 358.

² *A Catalogue of the Graduates in the Faculties of Arts, Divinity and Law, of the University of Edinburgh*, etc. Edinburgh, MDCCCLVIII, in-8°, p. 12. — Sur la même liste, p. 13, se trouve "Thomas Mazerius, *Gallus, minister verbi ad Lussignan*;" et auparavant, p. 10 et 11, sous l'année 1592, "Daniel Plateus, *Gallus provincia*," et "Gabriel Bonnerin, *Gallus*;" et en continuant à parcourir le volume, on trouve encore des articles qui se rapportent à notre sujet, tels que ceux-ci: "Joannes Olivarius, *Gallus, Minister verbi*, J. Baldoynus, *Gallus* (Jul. 30, 1597); Petrus Baldoynus, *Gallus*, Honorius Argerius, *Gallus*, Stephanus Baldoynus, *Gallus* (Jul. 29, 1598); Joachimus du Bouchet, *Gallus*, Theodorus du Bouchet, *Gallus*, Joannes Bardin, *Xanctoniensis* (Jul. 29, 1600); Marcus Duncansoun, *Doctor Medicus, Academia Salmuriensis professor et priuarius* (Jul. 30, 1601); Guilielmus Ker, *Roxburghæ, Comitæ Rosburgii hæres: obiit in Gallias adolescens*" (Jul. 28, 1610).

en 1581¹, il passa en France, et devint successivement professeur de belles-lettres à Montauban, en novembre 1599, ministre d'une congrégation protestante à Verteuil, où il était déjà remplacé en 1603 par un de ses compatriotes, sans doute nommé *Comareg*²; enfin jusqu'à 1614, professeur de théologie à Saumur³. Rappelé dans son pays par Jacques I^{er} à la fin de cette année⁴, il mourut à Carrick, le 5 janvier 1627. Robert Boyd a laissé un obituaire de ses compatriotes; nous ne pouvons mieux faire que de le suivre en ce moment.

Le premier que je rencontre sur ma route est John M'Dowell de Garland, mort à La Rochelle au mois de mai 1611, gentil-homme prudent, humain et craignant Dieu⁵. Puis vient William Craig, professeur de théologie à l'académie de Saumur, mort à Édinburgh en novembre 1616, que son ancien collègue appelle "homme grave, docte, retiré, modéré, sans reproche⁶." — "En mesme temps, ajoute-t-il, me fut mandé la nouvelle de la mort de mon bon et ancien amy M. Ilairt, principal du colledge de Rochel, et docteur en medicine; homme grave, docte et entier, qui mourut au mois de fevrier de ceste mesme année." Craig, très-savant et gracieux jeune homme, avait pris son

¹ Voyez sur lui Keilli, *an hist. Catal.*, etc., p. 261; et, sur le fils, Dempster, *Hist. eccl. gent. Scot.*, liv. II, p. 128, n^o 220; Irving, *the Lives of the Scottish Poets*, etc., vol. I, p. 143, 144; et *Select Biographies*, edited for the Wodrow Society by the R. W. K. Tweedie, vol. I. Edinburgh: M.DCCC.XLV., in-8^o, p. 309, 310.

² J. Quick, *Synodicon in Gallia reformata*, etc., vol. 1, p. 254, 332.

³ Dans l'intervalle, nous le trouvons à La Rochelle: "Les lettres que m'envoyés de la Rochelle, écrit du Plessis-Mornay à Rivel, le 3 janvier 1606, estoient de M. de la Turpiniere et de M. de Trochorege, que j'estime beaucoup," etc. (*Memoires de messire Philippes de Mornay*, etc. A Amsterdam, M DC LII, in-4^o, p. 147. Voyez encore p. 155 et p. 193.)

⁴ *The Bannatyne Miscellany*, etc., vol. I, p. 296, en note.

⁵ *Ibid*, p. 286.

⁶ Dans une lettre de Saumur, du 12 mai 1617, du Plessis-Mornay, citant des "personnages doués de la pieté, doctrine et prudence requise," nomme "M. de Craieg, professeur en theologie en ceste academie." (*Memoires de messire Philippes de Mornay*, etc., p. 1140.) Cf. David Buchanan., *de Scriptoribus Scotis*, etc., p. 20, 21.

degré de maître ès arts à l'université d'Édimburgh en 1593, et en avait été nommé l'un des régents en octobre 1597¹. "Il se démit de sa charge, dit Crawford, en décembre 1601, et passa en France, où il fut élu professeur de théologie au collège de Saurmur, en 1606, poste qu'il conserva jusqu'à sa mort, qui eut lieu à son retour d'Édimburgh et inspira beaucoup de regrets²." Quant à William Hart, né dans la capitale de l'Écosse³, nous ne savons rien de plus sur son compte, si ce n'est qu'il est auteur d'un poëme latin publié à Paris en 1605, in-4°, sous le titre d'*Egloga Caledon., ad potent. et feliciss. Jacobum primum, Britanniae et Hiberniae regem.*

Robert Boyd n'oublie pas ses parents : "Ceste mesme année, dit-il en parlant de l'an 1616, [j'eus] les nouvelles de la mort de mon beau-pere, Mons^r de la Vignolle⁴," et plus loin : "[ce mois] de juillet 1616, mourut mon cousin M^{ons}. Ja. Car, pasteur de l'église de Calmonelle⁵, homme de bien et craignant Dieu, simple, zélé, doux, humble et debonnaire⁶."

Boyd continue ainsi l'obituaire des Écossais qui, de son temps, avaient vécu plus ou moins longuement en France : "En ce moy de juin 1617, je sceu la mort de Mons^r. James Kennedy, filz de Heugh Kennedy, prevost d'Air; jeune homme grave, sage, craignant Dieu et de fort bonne esperance, qui mourut en France ceste année ou passé.

¹ *A Catalogue of the Graduates... of the University of Edinburgh, etc.*, p. 7, 11.

² *History of the University of Edinburgh*, p. 54.

³ "Gulielmus Hart, D. Medicus, *Academiae Rupellensis Praefectus.*" (*A Catalogue of the Graduates... of the University of Edinburgh, etc.*, p. 14. Julij 30, 1597.)

⁴ *The Bannatyne Miscellany, etc.*, vol. I, p. 288.

⁵ L'auteur veut-il parler de Cambounelle? dit l'éditeur. Il est bien plus probable, lui répondrai-je, qu'il indique une paroisse du comté d'Ayr, que je trouve nommée Calmonell dans un dénombrement des presbytères de l'an 1581, publié par Row. (*The Historie of the Kirk of Scotland, etc.* Printed for the Maitland Club, M.DCCC.XLII., in-4°, part II, p. 369.)

⁶ *The Bannatyne Miscellany*, vol. I, p. 288 — Dans le *Synodicon in Gallia reformata*, il est à tout moment question d'un John Carré (t. I, p. 348; t. II, p. 1, 3, 375, 387); mais je soupçonne que c'était un Français nommé *Jean Carré*.

” En ce moy. et an, j’ay esté adverty de la mort de ces mes bons amys : M^r Murisoun, D. [ès] loyx, lequel il enseignoit à Edin^r., à moy longuément cogneu à Saumur¹; — M^r Thomson, pasteur de la Chasteigneraye, demeurant à la Laiterie en Poitou; homme sçavant, disert, joyeux, entier et d’une fort agreable conversation; et M. Blair, de Lescar en Bearn, primierement principal du college à Lescar et Ortès, et puis docteur en theologie et pasteur de ladite eglise après la mort de M^r. Casanove; homme grave, sçavant, sage, discret, judicieux, et qui par plus de trente ans ensemble a esté un des plus grands piliers et ornements de ceste academie royale de Bearn, aagé de plus de 60 ans². ”

Boyd termine ainsi son obituaire : “ Ce moy de jan. 1624, j’appris les nouvelles de la mort de mon bon amy M^r Gedde,

¹ Il avait un homonyme, si ce n’est un compatriote, à une autre extrémité de la France. Dans un acte du 19 mai 1621, figure noble M^e Anthoine Morison, avocat au bailliage de Bar. (*Armorial général*, etc., reg. III, part. I, art. *Boucher de Mortaincourt*, p. 6.) — Plus loin, reg. VI, art. *de Billault*, p. 5, c’est demoiselle Didière Morison, femme de noble Jean de Billault, écuyer. — Vers le même temps, d’autres Morison, domiciliés à Rouen et à Dieppe, invoquant les lettres-patentes de Henri IV, qui portaient confirmation des privilèges des Écossais, en l’an 1599, adressaient requête à son fils pour en obtenir la jouissance : “... Notre très-cher et bien amé Guillaume Morisson, Ecossois, fils de Jean Morisson et d’Elizabeth Gray, aussi Ecossois, ses pere et mere, en leur vivant demeurant à la ville de Glasgo, s’estant retirés dudit païs et habitués trente ans en nos villes de Rouen et Dieppe, nous a fait très-humblement supplier et requerer le faire jouir du contenu esdictes lettres,” etc. (*Memoire de l’Alliance entre les François et les Ecossois*, p. 53; *Lettres historiques*, p. 292, 293.) — L’*Histoire généalogique et héraldique des pairs de France*, de M. de Courcelles, nous révèle encore Jeanne de Morisson du Mousseau, épouse de François d’Haranguier, écuyer, seigneur de Quincerot (t. IV, art. *de Vichy*, p. 20), et Marguerite Morisson, femme : 1^o de M. de la Gâtinaire, seigneur de la Préville; 2^o de Pierre de Bruc, seigneur de Bourchaussée et de la Bonaudière, à la fin du XVII^e siècle (t. X, art. *de Bruc*, p. 18).

² *The Bannatyne Miscellany*, etc., vol. I, p. 289. — Nous avions autrefois, dans les Pyrénées, une maison de Blair, originaire d’Écosse, mais établie dans le Béarn depuis Alexandre de Blair, époux d’Isabelle Ogilby et père d’Alexandre V de Blair. (Haag, *la France protestante*, etc., t. II, p. 299-301.) — On trouve Louis-Guillaume de Blair, seigneur de Boisemont, de Courdimanche, etc., conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel et intendant du Hainault, dans l’*Armorial général*, etc., reg. V, part. I, art. *de Flécelles*, p. 2, not. a. — Voyez ci-dessus, t. I, p. 271.

professeur en philosophie en Saumur et excellent escrivain, comme il apparut mesme par les rares pieces de sa main, que j'ay auprès de moy; homme grave, doux, debonnaire et d'une fort modeste et paisible disposition, et conversation agreable¹.” Nous ne savons rien de plus sur Gedde; le *Synodicon* de John Quick, où le nom de Welsh est au moins mentionné une fois², et qui en contient tant d'autres d'Écossais en France³, ne paraît pas renfermer celui de Gedde; nous doutons même que ce nom soit correctement écrit. En tous les cas, il ne serait pas excusable de confondre le professeur protestant de Saumur avec le professeur catholique du collège des Écossais à Paris, qui, d'ailleurs, vivait à la fin du siècle dernier⁴.

¹ *The Bannatyne Miscellany*, etc., vol. I, p. 294, 295.

² Vol. I, p. 324, n° 35.

³ Ferguson, pasteur à Vieillevigne, en Bretagne, depuis 1599 (vol. I, p. 251, 504, n° 10. Cf. Haag, *la France protestante*, etc., pièces justificatives, p. 269); à Châteaudun, Simpson (p. 252); à La Rochefoucaud, Hog (p. 254, 282, n° 3; 295, n° 47; vol. II, p. 29, n° 55, A. D. 1620); à Bonlieu, Quimpson (vol. I, p. 255), tous en 1603; Weemes, principal du collège de Montauban et professeur de grec (vol. II, p. 216, n° 3, A. D. 1626. Cf. ci-dessus, t. II, p. 125, not. 3); John Hamilton père et fils, pasteurs à Ozillac, Montendre et Fontaines, puis le fils seul à Jarnac en 1650 (vol. II, p. 234, n° 190; p. 359, n° 15; p. 372, nos 71, 72, A. D. 1626-1637); William Lundy, pasteur à Saint-Savinien, près de Saint-Jean-d'Angely (vol. II, p. 224, n° 149, A. D. 1626); John Sharp, ministre à La Motte, près de Die, en 1626, renvoyé de France, comme étranger, en 1630 (vol. II, p. 238, n° 479; p. 297, n° 6); Robertson, principal du collège de La Rochefoucaud en 1631 (vol. II, p. 302, n° 16); Duncan, professeur de grec à l'université de Saumur à la même époque (p. 303, n° 24). Le docteur John Sharp est auteur d'un *Cursus theologicus* et d'une *Symphonia prophetarum et apostolorum*, ouvrages qui lui valurent le renom d'un homme fort instruit et familier avec les textes. La dernière de ces productions est recommandée par Ludovicus Crocius, dans son *Instructio de ratione studii theologici*. (Irving, *the Lives of the Scottish Poets*, etc., vol. I, p. 146.) Bien avant John Sharp, on trouve en France Denis de Sarpe, homme d'armes des ordonnances du roi dans la seconde moitié du XVI^e siècle. (*Armorial général*, etc., reg. V, part. II, art. de Riencourt, p. 10.)

⁴ Il resta en France six ans, et pendant ce temps-là il accompagna Lord et Lady Traquair, en voyage dans le Midi. Sa biographie a été écrite par John Mason Good (*Memoirs of the Life and Writings of the Reverend Alexander Geddes*, LL. D. London, 1803, in-8°); voyez surtout p. 48, 20, 84. — Ses principaux ouvrages, tous publiés de l'autre côté de la Manche, sont, après ses travaux sur la Bible : 1° *Carmen seculare pro Gallica gente tyrannidi aristocratica erepta*, imprimé en 1790, avec une traduction anglaise, en 11 pages in-4°; 2° *Carmina secu-*

Après une mention consacrée à M. Barrée, sieur de la Primaudaye, ancien de l'église de Saumur, auteur de l'*Académie françoise*¹, et son vieil ami, Robert Boyd parle de John Welsh, ministre d'Ayr. Welsh avait pris son grade de maître ès arts à Édinburgh en 1588². Banni en 1606 par suite de son opposition à quelques mesures de Jacques I^{er} relatives à la discipline ecclésiastique, il s'embarqua à Leith, le 7 novembre, avec quelques-uns de ses confrères, entre autres John Sharp, sur un navire qui fit voile pour le sud de la France, et prit terre à Bordeaux, où il y avait nombre d'Écossais³. Après y être resté quelque temps, il devint ministre à Jonzac⁴. D'après des lettres en français adressées à Boyd, il s'y trouvait fort mal ; il y resta

laria tria, pro tribus celeberrimis libertatis Gallicæ epochis, 1793, in-4^o, de 27 pages ; 3^o une traduction libre en vers anglais du *Vert-Vert* de Gresset, in-4^o, de 48 pages. Dans les *Gothaische Gelehrte Zeitungen* d'Elhinger, n^o 29, 10 avril 1802, il est parlé des poésies latines, anglaises et françaises, de Geddes.

¹ Cet écrivain était français et fils de François de la Primaudaye, décapité pour meurtre, le 5 août 1579, aux halles de Paris. (P. de l'Estoile, *Journal de Henri III*, dans la collection Petitot, 1^{re} série, t. XLV, p. 190.) Il fut député avec La Noue, auprès de Henri IV, par l'assemblée de Saumur, en 1595. (Benoil, *Histoire de l'Édit de Nantes*, etc., liv. IV ; t. I, p. 154.) Du Plessis-Mornay en fait mention plus d'une fois, entre autres dans deux lettres, l'une du 29 janvier 1613, l'autre du 31 mai 1621. (*Memoires*, etc. Amsterdam, M DC LII., in-4^o, p. 480 ; *Suite des lettres*, etc. Amsterdam, M DC LI, in-4^o, p. 668.) — L'*Académie françoise*, qui semble avoir été très-populaire, à en juger par la rareté de l'original et les différentes traductions qu'on en a faites, a eu plusieurs éditions en anglais. On connaît moins un opuscule, plus rare encore, intitulé : *Examen de la Responce de Sponde, Catholique, Apostolique, Romain. A la Confession de Foy du Protestant de reformation, opposée à celle de l'Eglise-Romaine*, etc. Sans lieu ni date, in-8^o, de 159 pages, plus 2 feuillets de Dédicace, et à la fin 7 feuillets non chiffrés, à deux colonnes, contenant *Anti-confessions de foy, qui ont servi de sujet à la presente dispute*. La Dédicace, *A tres-illustre et tres-vertueuse princesse Madame sœur unique du roy*, est datée de la Barrée et signée de la Primaudaye. — Réfugiée en Angleterre après la révocation de l'édit de Nantes, la famille la Primaudaye avait, il y a quelques années, pour chef, le Rév. John la Primaudaye, "homme doux et sociable" comme son aïeul, et qui, de ministre de l'église anglicane, était devenu prêtre catholique romain.

² *A Catalogue of the Graduates... of the University of Edinburgh*, etc., p. 8.

³ *The History of Mr John Welsh*, etc. (*Select Biographies*, edited for the Wodrow Society, vol. 1, p. 30-32.)

⁴ J. Quick, *Synodicon in Gallia reformata*, vol. 1, p. 254, A. D. 1603.

ependant plus de dix ans, et y publia un ouvrage¹. Il fut ensuite transféré à Saint-Jean-d'Angely, où il passa le reste du temps qu'il séjourna en France, c'est-à-dire environ seize ans. S'il est vrai, comme l'assure son biographe, que quatorze semaines après son arrivée à Bordeaux il était en état de prêcher en français², il paraît aussi qu'il ne parla jamais correctement notre langue, surtout quand il s'animait et en venait à la démonstration des vérités qu'il avait exposées³.

Outre ses fonctions de prédicateur, John Welsh s'occupait encore de l'éducation de quelques-uns de ses compatriotes, parmi lesquels on nomme l'héritier de Lord Ochiltree, qui était à cette époque capitaine du château d'Édinburgh. Le biographe de Welsh n'est pas éloigné de lui attribuer la résurrection de ce jeune homme, tombé, à ce qu'il paraît, en léthargie⁴; mais il lui fait certainement honneur de la conversion d'un moine que le hasard avait amené dans sa maison, et qui avait été édifié de la piété du ministre huguenot⁵.

Quand Louis XIII fit la guerre aux protestants, il mit le siège devant Saint-Jean-d'Angely et le mena avec vigueur. Welsh était alors ministre dans cette ville; il encouragea les habitants à se défendre et prêcha d'exemple; mais enfin il fallut se rendre, et le roi fit son entrée dans la place. Pendant qu'il y était, Welsh prêcha comme à son ordinaire, ce qui offusqua grandement la cour. Un jour que le ministre était en chaire, le roi envoya le duc d'Épernon pour amener l'audacieux en sa présence. Le duc se rendit au pèche à la tête d'une troupe armée; aussitôt qu'il fut entré dans le temple, Welsh commanda de faire place, et d'apporter un siège pour que le duc pût entendre

¹ *L'Armageddon de la Baby'lon apocalyptique*, par Jean Welsh, ministre de la parole de Dieu en l'église de Jonzac en Saintonge. A Jonzac, par Hierosme Maran, M DC XII, in-8°, de 258 pages chiffrées, et de 40 de titre et préliminaires.

² *The History of Mr John Welsh*, etc., p. 32.

³ *Ibid.*, p. 34.

⁴ *Ibid.*, p. 35, 36.

⁵ *Ibid.*, p. 37, 38.

la parole de Dieu. Le duc, au lieu de l'interrompre, s'assit et écouta le sermon jusqu'à la fin. Il fit ensuite sa commission au ministre, et celui-ci obéit. Le duc étant revenu auprès du roi, Louis XIII lui demanda pourquoi il n'avait pas amené Welsh, pourquoi il ne l'avait pas interrompu : "C'est, répondit le duc, parce qu'il parle comme jamais homme ne l'a fait; mais il est ici." Welsh ayant été introduit, se mit à genoux, et pria en silence. Le roi lui demanda comment il osait, contrairement aux lois, prêcher dans un lieu où il était. "Sire, dit Welsh, si V. M. faisait bien, elle viendrait m'entendre prêcher et enverrait la France entière à mes sermons; car je ne prêche pas comme ceux que V. M. est dans l'habitude d'entendre. Ma prédication diffère de la leur en deux points : en premier lieu, je prêche que vous devez être sauvé par la mort et les mérites de Jésus-Christ et non par les vôtres; en second lieu, je prêche que, comme roi de France, vous ne relevez de personne sur la terre. Les gens dont vous entendez les sermons vous font sujet du pape de Rome, ce que je ne ferai jamais." Le roi, charmé de cette adroite réponse, s'écria : "Eh bien ! vous serez mon ministre," et quelques-uns rapportent qu'il lui donna le titre de *Père*. Tant il y a qu'il le renvoya avec sa bonne grâce, et que Welsh quitta la ville en paix. Plus tard, la guerre s'étant rallumée, et la ville ayant été prise, Welsh fut à l'abri de tout danger¹; le baron de Vitry, capitaine des gardes, reçut l'ordre de lui fournir des moyens de transport pour lui et sa famille, et il se retira à La Rochelle, où il séjourna quelque temps. "Cette his-

¹ Charles Bernard raconte qu'après avoir saccagé le temple, des pillards se portèrent sur la maison du ministre et lui dérobèrent du linge et des habits. "Mais le bruit de ce desordre, ajoute l'historien, estant venu jusques aux oreilles du roy, il commanda à son grand prevost d'y pourvoir. Cette perte fut arbitrée à deus cens cinquante livres, qui furent payez sur le dire des principaux de la ville," etc. (*Histoire du roy Louis XIII*, etc. Paris, 1646, in-folio, liv. VI, ch. VI, p. 246. Cf. Girard, *Histoire de la vie du duc d'Espernon*. A Paris, MDCXXX, in-4°, p. 362.)

toire a été racontée, ajoute le biographe¹, par mylord Kennure, qui avait été élevé dans la maison de M. Welsh, à M. Livingston, ministre à Ancrum, de qui je la tiens." D'après une lettre citée par Wodrow dans sa vie de Boyd, il semblerait que Welsh se proposait de se rendre dans la Nouvelle-Écosse, ne pouvant obtenir du roi de rentrer dans l'ancienne pour le bien de sa santé; il mourut à Londres en mai 1622, comme le marque Boyd, laissant trois fils : William, docteur en médecine, Jozias et Nathaniel, dont les deux premiers furent vraisemblablement élevés en France, dans l'une des trois académies protestantes, entre les années 1612 et 1621². Plusieurs des lettres de Welsh à Robert Boyd sont conservées dans les manuscrits de Wodrow, à la Bibliothèque des Avocats, à Édimburgh.

A l'époque de l'arrivée de John Welsh en France se rapporte celle du docteur Abernethy, de cette ville³. Il prit la direction du collège des arts de Montpellier, lors de la réorganisation de cet établissement, en 1608, avec le titre de modérateur, correspondant à celui de principal. Il venait de Nîmes, où il avait professé la philosophie et exercé la médecine; il se chargea de même, au collège de Montpellier, de l'enseignement de la philosophie, qu'il mena de front avec la gestion du principalat et avec le culte des Muses⁴. Il avait cependant cessé de cumuler

¹ *The History of Mr John Welsh, etc.*, p. 38-41. Cf. p. 300-302. — Plus loin, p. 305, il est question d'un ministre, Robert Bruce, de Kinnaird, qui avait commencé par étudier le droit en France (Cf. ci-dessus, t. II, p. 225); et p. 424, Walter Pringle de Greenknow parle, sous la date des 1 et 2 novembre 1662, d'un séjour de deux ans qu'il avait fait dans notre pays.

² Dans son Histoire de l'église presbytérienne d'Irlande, le docteur Reid assure que Jozias Welsh fut élevé à Genève; mais il ne cite aucune autorité, et des recherches attentives dans les archives de cette ville n'ont fait découvrir aucune trace de ce jeune homme ni de son frère William.

³ Adam Abernethy prit le grade de maître ès arts à Édimburgh, le 7 août 1594. (*A Catalogue of the Graduates... of the University of Edinburgh, etc.*, p. 42.) Il se fit ensuite recevoir docteur en médecine dans quelque université étrangère.

⁴ On connaît de lui un recueil de poésies latines intitulé : *Musa campestris, etc.*, authore Adamo Abrenethæo ex Scoto-Britannia Edinburgeno. Monspelii, 1609, in-8°.

les deux charges en 1616, époque où il n'avait plus que la seconde; mais il pratiquait en même temps la médecine.

En 1616, l'évêque de Montpellier reprenant possession du collège, Abernethy, en sa qualité de calviniste, dut se retirer. Il ne quitta cependant pas le poste sans une certaine peine; le gouverneur de la ville se vit obligé de lancer contre lui un décret de prise de corps. Abernethy en appela au parlement de Toulouse; et ce fut sans doute pour se créer une nouvelle position qu'il concourut en 1617 pour la chaire devenue vacante, à l'université de médecine de Montpellier, par la mort du professeur Dortoman¹. La question de sa retraite du collège était encore pendante, bien qu'il eût déjà vidé les lieux, et c'est ce

¹ A cette occasion, il publia des thèses dont voici le titre pris sur l'exemplaire conservé à la Bibliothèque de la Faculté (Mélanges in-4°, série B, vol. LXXXVI, coté G 2, n° 265) : *Quæstiones medicæ cathedralitæ XII, ab inclytis viris d. d. d. Francisco Ranchino, magnifico cancellario, Jacobo Pradileo, Joanni de Lort, consiliariis et professoribus medicis Montis-Pelii regis propositæ... ad desideratam desideratissimi D. Petri Dortomanni promerendam professionem, triduo integro, puta 25, 24 et 26 aprilis, ann. 1617, ab Ad. Abrenetho, D. M. et Lycæi regii apud Monspel. moderatore, in Athenæo medico (συναθησῆ) agitandæ. Montpelii, ex officina Joan. Gileti, etc. M.DC.XVII., in-12, de 24 pages. La dernière contient, à la manière d'alors, des vers latins et grecs à la glorification de l'auteur des thèses et à la louange de son combat académique, "in agonem plus quam Capitolinum viri clarissimi Ad. Abrenethi, philosophi et medici celeberrimi." Les vers grecs, au nombre de huit, sont signés *Joan. Dunbarus medicus, Britanniarum regis poeta laureatus*. — Nous terminerons cette note en donnant les sous-titres des douze questions indiquées dans le titre général, et les solutions présentées par Abernethy, afin que l'on sache bien quel droit il avait à l'épithète de médecin et de philosophe très-célèbre : QUÆST. I : *An vulnera occisorum, præsentibus occisoribus, sanguinem fundere possint naturaliter, atque occisores indicare?* L'auteur conclut à l'affirmative. — QUÆST. II : *An contraria remedia, eaque in gradu æqualia, usurpanda in curatione morborum?* Même genre de conclusion. — QUÆST. III : *An febrilis verminosis meri potio, et hydrargyri usus?* Oui encore. — QUÆST. IV : *An medicamenta composita simplicibus sint præstantiora?* Oui. — QUÆST. V : *An virginum chlorosi venus et chalybs?* Oui. — QUÆST. VI : *An præciso cerebro necesse sit febrem et bilis vomitum supervenire?* Même réponse. — QUÆST. VII : *An conceptio fieri possit sine voluptate?* Non. — QUÆST. VIII : *An epilepsie, cranii perforatio?* Oui. — QUÆST. IX : *An hysterica affectio bene olentibus irritetur?* Oui. — QUÆST. X : *An a rigore et horrore febrium species dignosci, et futurorum peti præcægia possint?* Oui. — QUÆST. XI : *An cancerorum in manibus curatio scindentibus, causticis, vel erodentibus tentanda?* Oui. — QUÆST. XII : *An probandus in cordis affectibus gemmarum et auri usus?* Oui encore.*

qui explique pourquoi il garde son titre sur le frontispice de ses thèses.

La chaire qu'il disputait était, comme on peut le voir dans les Mémoires d'Astruc pour servir à l'histoire de la Faculté de médecine de Montpellier, la chaire de chirurgie et de pharmacie que Henri IV avait créée en 1598, et que Pierre Dortoman remplit jusqu'à sa mort, en 1612. Le cours fut alors provisoirement confié à Laurent Coudin, de Carcassonne; mais des réclamations s'élevèrent, et il fallut se résoudre de mettre la chaire au concours. Le volume où se trouvent les thèses d'Abernethy à ce sujet renferme aussi celles de ses concurrents, au nombre de neuf, parmi lesquels on remarque George Sharp, sans doute compatriote de notre Écossais. Il y avait donc là un concours très-sérieux, et il ne saurait résulter le moindre déshonneur pour lui de n'avoir pas été nommé à la chaire qu'il disputait¹.

A la suite de cette lutte, la charge de principal du collège des arts de Nîmes étant venue à vâquer, on la lui donna, avec la somme de 350 livres, soit pour le transport de ses meubles, soit pour son service dans le collège, du 19 juin 1619, jour de son installation, jusqu'à la fin de l'année. Il conserva cette position jusqu'en octobre 1627, époque où il fut dépossédé par le duc de Rohan, comme suspect d'intelligence avec la cour de Louis XIII. Dans l'intervalle, il avait obtenu des lettres de naturalité, et épousé Jeanne de Plantavit de la Pause², dont il eut Daniel d'Abrenethée, ministre de la religion réformée, demeurant au Cailar, diocèse de Nîmes. Le chancelier d'Angleterre, se

¹ Nous devons ces détails à notre collègue et ami, M. Germain, correspondant de l'Institut de France, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier, qui nous annonce les avoir puisés dans la notice que M. Faucillon a publiée en 1856 sur la Faculté des arts de cette ville, dans le fascicule XXIV des Mémoires de la Société archéologique.

² Ménard, *Histoire... de la ville de Nîmes*, etc., liv. XIX, ch. CIV; t. V, p. 396, 397. — Voyez, sur le docteur Abernethy, Dempster, *Hist. ecclesiast. gent. Scot.*, lib. I, p. 64, n° 111; et D. Irving, *Lives of Scots Writers*, vol. I, p. 272.

trouvant à Montpellier, signait, le 24 novembre 1668, un certificat portant témoignage de l'ancienneté de la famille des Abernethy, dont le chef, qualifié Lord Saltoun, est un des lords d'Écosse. Le comte de Sydney, étant dans la même ville, donna pareillement à Daniel Abernethy un certificat qui prouvait la même chose, et portait que Lord Saltoun avait servi en France. Daniel épousa, le 12 octobre 1653, Françoise Lautier, et fut maintenu dans sa noblesse par jugement souverain du 12 décembre 1668. Abrenethée : d'azur, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules, écartelé d'or au chef émanché d'argent¹ (N° XC).

N° XC. — ABRENETHÉE.



¹ M. de Besons, *Jugemens sur la noblesse de Languedoc*, p. 2 et 3, parmi les *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France*, publiées par Ménard et le marquis d'Aubais, t. II. — M. De Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France*, t. V, p. 4. — Louis de la Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, généralité de Montpellier*, t. I (Montpellier et Paris, 1860, in-8°), p. 1 et 2.

CHAPITRE XXXII.

Émigration de protestants français dans la Grande-Bretagne ; levée d'une contribution volontaire en Écosse en leur faveur. — Exclusion des étrangers, et particulièrement de Primrose et Cameron, du ministère évangélique en France. — Affluence des Écossais à l'université de Bourges ; Alexander Scol, élève de Cujas. — Écossais inscrits sur l'album d'un maître d'armes établi à Bourges au XVII^e siècle. — Humeur belliqueuse des Écossais en France ; le capitaine John Mercer, Sir John Carnegy et Sir David Cunningham à Angers. — Robert Lindsay à Bordeaux ; lettre qu'il écrit à son frère David, premier lord Balcarres. — Les Gordon en France. — Rétablissement de la compagnie de gendarmes écossais en 1624. — Institution de cette compagnie en 1604. — Rôle de la première montre de ce corps en 1612. — Lettres adressées par Louis XIII au marquis de Huntly. — Levée de montagnards écossais pour faire la guerre en France en 1627. — Nomination du baron de Gray en remplacement du sieur de Gordon. — Pillage d'un navire français par des habitants de l'une des Hébrides en 1636. — Nomination de M. de la Ferté-Imbaut comme colonel général des Écossais. — Arrivée à Dieppe de douze ou quinze cents auxiliaires écossais en 1643.

Pendant que l'Écosse, en correspondance avec nos protestants¹, nous envoyait ainsi ses ministres et ses théologiens pour convertir la France à la foi nouvelle, des Français, se croisant avec eux, allaient demander à la Grande-Bretagne une liberté de conscience et une sécurité qu'ils désespéraient de trouver chez eux. Jacques VI, touché de la misère de ces réfugiés, qui n'avaient, dit-il, d'autres moyens d'existence que la charité des

¹ « Messieurs, écrivait le pape des huguenots, c'est-à-dire du Plessis-Mornay, aux synodes provinciaux de France en 1605, je vous envoie copie d'une lettre que j'ay depuis peu de jours receuë d'Escoffe, qui m'est escrite au nom de l'université de S. André, de laquelle j'envoye l'original au synode de ceste province. Vous verrés par icelle, la pene et crainte où les plus gens de bien de delà sont, que l'article prononcé contre M. Piscator face playe à nos eglises, et le remede qu'ils en desirent et attendent de la prudence et autorité de nostre prochain synode national, auquel ils me requierent à ceste fin de communiquer ladite lettre. » (*Memoires de messire Philippes de Mornay*, etc. A Amsterdam, chez Louys Elzevier, M DC LII, in-4^o, p. 98. Voyez aussi, p. 169, une lettre du même à Tilenus, du 1^{er} janvier 1607.)

bonnes âmes, adressa une lettre sans date au conseil privé d'Écosse pour annoncer à ses membres qu'il avait autorisé la levée d'une contribution volontaire dans le royaume; acquiesçant à la requête qui lui avait été adressée par l'église française de Londres, S. M. ordonnait au conseil d'inviter les archevêques à écrire à leurs suffragants de recommander l'affaire aux ministres de leurs diocèses, pour que ceux-ci à leur tour fissent appel à la charité de leurs ouailles¹, etc.

Le grand nombre d'Écossais, pour ne parler que de ces étrangers, ayant donné ombrage au pouvoir, qui attribuait les dernières guerres de religion aux intelligences que les ministres avaient avec les anciens ennemis de la France², Louis XIII fit défense en 1622, après le traité de Montpellier³, de recevoir au rang et nombre des ministres les étudiants en théologie, s'ils n'étaient originaires du royaume et n'y avaient fait leurs études⁴, et l'année suivante son commissaire Galland notifiait au synode de Charenton que le roi ne voulait plus permettre à Primrose et à Cameron, autre ministre écossais transféré de Bordeaux à Saumur pour y enseigner la théologie, d'exercer le ministère ou de se livrer à cet enseignement. Le roi ajoutait, il est vrai, que cette exclusion n'était pas fondée sur ce qu'ils fussent étrangers, mais sur des raisons qui importaient à son

¹ *Letters and State Papers during the Reign of King James the Sixth*, etc. Printed at Edinburgh : M.DCCC.XXXVIII., in-4°, p. 323, n° CLXXX.

² Déjà en 1568, Charles IX recevait de M. de la Forest, son ambassadeur à Londres, un avis sur les menées de protestants avec le comte de Leicester, et sur un projet de tentative pour s'emparer de Dieppe. (Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. II, p. 224, 225.)

³ La nouvelle en fut accueillie avec allégresse en Écosse. "L'évêque de Saint-André tenant, le 12 novembre, un synode diocésain à Édinburgh, il fut ordonné que, dans toutes les églises du diocèse, il serait rendu des actions de grâces à Dieu, le 22 du même mois, pour la conclusion de la paix entre le roi de France et les protestants." (Calderwood, *the History of the Kirk of Scotland*, vol. VII, p. 565.)

⁴ Benoît, *Histoire de l'Édit de Nantes*, etc., t. III, 1^{re} part., p. 103; Recueil d'édits, etc., à la fin, p. 15, col. 2, n° X.

service¹. Quoi qu'il en soit, une pareille décision dut arrêter le courant protestant qui nous venait d'Écosse et se portait surtout du côté de Saumur².

Au centre de la France, une autre université, celle de Bourges, attirait encore au XVII^e siècle nombre d'Écossais, la plupart de marque et catholiques, qui venaient surtout étudier le droit, et faisait un pont d'or pour retenir ceux qui s'étaient fait remarquer par leur savoir. D'abord candidat en théologie dans l'université de Tournon³, puis, dans celle de Bourges, disciple du grand Cujas, dont il devait publier les œuvres, Alexander Scot, d'Aberdeen, avait pris, dans la capitale du Berry, ses grades *in utroque*, c'est-à-dire en droit civil et en droit canon. La réforme, triomphante, lui ayant fermé l'entrée de son pays⁴, il dut songer à chercher une autre patrie; il se rendit à l'invitation des consuls et du conseil de la ville de Carpentras, qui faisait alors partie des États de l'Église, comme Vaison, dont un de ses compatriotes, William Chisholm, était évêque⁵. Il lui

¹ Quick, *Synodicon*, etc., t. II, p. 102-104, n° 20. — Benoît, t. II, p. 495, 425, 426. — Cameron mourut à Montauban, en 1625, à l'âge d'environ quarante-cinq ans. (Quick, t. II, p. 117; Benoît, t. II, p. 426. Cf. ci-dessus, t. II, p. 181.)

² En 1620, la province d'Anjou demandait au synode d'Alais s'il serait permis de publier, dans les églises réformées, les bans d'étrangers, comme Allemands, Écossais ou autres, sans avoir des certificats de leur pays, qu'il serait fort difficile de se procurer et que l'on pourrait fabriquer. (J. Quick, *Synodicon in Gallia reformata*, etc., vol. II, p. 8.) — Les Annales domestiques d'Écosse (vol. I, p. 515) rapportent sous la même année le renvoi en France du P. Patrick Anderson, le neveu du célèbre évêque John Lesley.

³ *Apparatus Latine locutionis in usum studiosæ juventutis, olim per Marium Nizolium... collectus*, etc. Auctore Alexandro Scot, Scoto, Abirdonensis academiæ artium liberalium magistro, atque in universitate Turnonensi theologiæ candidato. Lugduni, M.D.XCVI., in-folio.

⁴ "Ego qui et vivam doctoris vocem diu hauseram, et quo pro suo plusquam discipuli more usus eram familiariter, nec pauca ex dictantis ore descriperam, dum miseræ lujus contagionis, quæ gentem meam, civesque cum vicinis regionibus multis occupavit, remedia cœlitus expecto." (*Jacobi Cujacii... Opera omnia*, etc. Studio et diligentia Alexandri Scot, Scoti jurisconsulti. Lugduni, M.DCVI., in-folio, t. I, Epist. Paulo V, folio 2 recto.)

⁵ Voyez ci-dessus, t. II, p. 213. — Parmi les juges de la cour épiscopale, figurait un autre Écossais, Sir Edward Drummond, fils cadet de Drummond de Ricarton.

dédia un livre¹, qui n'est ni le premier ni le plus connu de ses écrits; car, dès 1593, il avait déjà publié une ample grammaire grecque² pour faire concurrence à celle de Clenard, son aînée de cinquante-cinq ans³, mais non pour opérer dans la prononciation du grec une réforme qui était malheureusement réservée à Érasme⁴. En même temps, Alexander Scot exerçait les fonctions d'avocat⁵ ou de juge : c'est au milieu d'une vie aussi bien remplie que la mort vint l'atteindre en 1615⁶.

Contemporain de Henry Scrimger et de William Barclay⁷, Edward Henryson, dont le nom indique la patrie, avait étudié avec eux à Bourges et pris le grade de docteur; il professa pendant quelque temps le droit civil, et ne revint dans sa patrie qu'après le milieu du XVII^e siècle⁸. Précédemment, un écrivain

¹ *Vocabularium utriusque juris. Emendatius et auctius quam unquam antea*, opera Alexandr. Scot. J. C. Lugduni, apud Horatium Cardon, CIO ICCL., in-8°.

² *Universa Grammatica Græca*, etc. Lugduni, ex officina Hugonis a Porta, M.D.XCIII., in-8°. — A partir de ce moment, les éditions se succèdent avec tant de rapidité, qu'il n'est peut-être pas exact de dire, avec le docteur Irving, que celle de Lyon, 1614, soit la troisième. Nous avons sous les yeux celles de 1613 et de 1615. La première seule est dédiée aux consuls et au conseil de Carpentras; les suivantes le sont à l'évêque Horatio Capponi, qui monta sur le siège de cette ville en 1596. (*Gallia christiana*, t. I, col. 913, B.)

³ *Institutiones absolutissimæ in Græcam linguam*, etc. Nicolao Clenardo autore. Lugduni, apud Seb. Gryphium, 1543, in-8°.

⁴ Voyez son dialogue de *recta Latini Græcique sermonis Pronuntiatione* (Parisii, Rob. Stephan., M.D.XXX., in-8°), et *Calliope, ou Traité sur la véritable prononciation de la langue grecque*, par C. Minoïde Mynas, Paris, 1825, in-8°.

⁵ En tête du t. I de son édition des œuvres de Cujas, on trouve une épigramme adressée *ornatissimo ac eruditissimo viro domino Alexandro Scot Scoto juris utriusque doctori et advocato Carpenteracti*.

⁶ Dempster, *Historia ecclesiastica gentis Scotorum*, lib. XVII, p. 604, n° 1089. — Irving, *Lives of Scottish Writers*, vol. II, appendix, p. 354, 364.

⁷ Nous avons déjà longuement parlé du second, ci-dessus, t. II, p. 222-224. Quant à Henry Scrimger, après avoir étudié à Saint-André, à Paris et à Bourges, et rempli les fonctions de précepteur auprès des fils du secrétaire d'État Bochetel, il entra, en qualité de secrétaire particulier, chez l'évêque de Rennes, et l'accompagna dans son ambassade auprès de différentes cours d'Italie. (D. Irving, *Lives of Scottish Writers*, vol. I, p. 176, 211.)

⁸ Swan, *Wives of Fife*, vol. III, p. 229; G. Brunton et D. Haig, *an historical Account of the College of Justice*, etc. Edinburgh, MDCCCXXXII, in-8°, p. 132-133, 265-266; Maitland, *the History of Edinburgh*, etc. Edinburgh, MDCC LIII, in-

célèbre, William Drummond de Hawthornden, avait fait le voyage du Berry pour se livrer à la même étude, et ses efforts, à ce qu'il paraît, furent couronnés de succès. Bibliophile encore plus ardent peut-être que légiste, il forma dans le cours de ses voyages sur le continent une excellente collection de livres, non-seulement des anciens classiques, mais encore des meilleurs écrivains français, italiens et espagnols, et en fit présent à l'université d'Édinburgh¹, où, avant de partir, il avait pris le grade de maître ès arts².

A sa suite, nous nommerons les Écossais inscrits sur un précieux album dont nous devons la communication à l'obligeance de son propriétaire, le Rév. Docteur Wellesley, principal de New Inn Hall, à Oxford³ : Robert Douglas; Archibald Douglas, baron de Spott; William Douglas, comte de Morton; Henry Erskine, Alexander Erskine, Brechin de Mar, J. Stewart de Traquair, Robert Burnet, M. A., Gibson le jeune, J. Lindsay, R. Græme, William Murray, Patrick Home de Polwart, Ar. Sterling, John Hope⁴.

folio, p. 198; cités par le Rév. Peter Chalmers, *historical and statistical Account of Dunfermline*, etc., p. 575. — Meerman a donné place à deux ouvrages de droit de Henryson dans le t. III, p. 423-482, de son *Novus Thesaurus juris civilis et canonici*; le premier est dédié à Michel de l'Hôpital. Quant au *Plutarchi Comment. stoicorum contrariorum, Eduardo Henrysone interprete*, mentionné par Quesnel (*Bibliotheca Thuana*, t. II, p. 7) comme imprimé à Lyon en 1555, in-8°, il n'a pas été retrouvé.

¹ D. Irving, *Lives of Scottish Writers*, vol. II, p. 11, 15.

² *A Catalogue of the Graduates... of the University of Edinburgh*, p. 21. (Juillet 27, 1605, Guilielmus Drummond, *Hawthorndenus, poeta eximius*.)

³ Cet album, qui appartenait à un maître d'armes nommé *Guy Fait tot*, dit *la Guiche*, établi à Bourges, puis à Metz, forme un volume in-8° oblong, dont les feuillets, presque tous de papier, sont, pour la plus grande partie, couverts d'armoiries et d'inscriptions.

⁴ "Robertus Douglasius, Scotus, anno Domini 1619, 20 a[u]gusti. — Archimbalduus Douglasius baro de Spott', Scotus. — Guilielmus Douglasius, Mortoniæ comes. — Henricus Erskinus. — Alexander Erskine. — Brechin of Mar. — J. Stewart of Traquare. — Robert Burnet, his serviteure. — M. A. Gibsone Younge. — J. Lyndesey, Scotobritanus, anno Dom. 1623. — R. Græme. — Guilielmus Murrauius, Scotus, anno 1624. — Patricius Hoome de Polwart, Scotus, 1624. — Ar.

De ces noms, la plupart sont historiques, et il y aurait à rechercher à qui ils ont pu appartenir¹ et si on ne les retrouverait

Sterling, 1624. — John Hope, Scotus, 1624.” — Le second de ces noms est accompagné des armoiries des Douglas, peintes au milieu de la page, et cette inscription au sommet : *Speculum utriusque fortunæ* (N° XCI).

N° XCI. — DOUGLAS.



¹ Prenons, par exemple, Alexander Erskine. On connaît, sous ce nom, un colonel, fils puîné du comte de Mar, qui avait dans l'origine été au service de la France, bel et brave soldat qui périt en 1640, par suite de l'explosion du château de Dunglass, dans le Berwickshire. (Chambers, *Domestic Annals of Scotland*, vol. II, p. 137.) — Le livre des comptes de la comtesse douairière de Mar (Lady Mary Stewart, fils d'Esmé, premier duc de Lennox) porte, en 1638, un don de 4 shillings à un laquais français servant Lord Erskine à son retour en France. (*Ibid.*, p. 118.) Dans le siècle suivant, un Erskine figurait, en 1732, dans l'armée française. (Moréri, édit. de 1759; La Chenaye-Desbois, *Dictionnaire de la noblesse*, t. VI, p. 54, 55.) — Les noms de Henry et d'Alexander Erskine, avec les quatre suivants et celui de William Douglas, que nous ne répondons pas d'avoir tous bien lus, sont réunis sur un feuillet de vélin dont la partie supérieure est occupée par l'inscription suivante : “ *Ane Counsell for therre contrie gentilmen quha shall sojourn at Burges. — Gentilmen, ve valde counsaile zov out of our love tovarde zov and out of the experiance ve have hade of M. de la Guiche his fidelite tovarde the natione to bestove zour money upon him rather then anie uyer if ze vald not losse both zour tyme and zour money* (Conseils aux gentilshommes campagnards qui séjourneront à Bourges. — Messieurs, nous vous conseillerions, par amour pour vous et par l'expérience que nous avons eue de la fidélité de M. de la Guiche envers la nation, de lui donner votre argent plutôt qu'à tout autre, si vous ne voulez pas perdre à la fois votre temps et votre argent). *Datum penultimo septembris, anno Redemptionis humanæ 1617.*” — Au-dessus de la onzième signature, dont nous sommes loin d'être sûr, on lit : “ Il faut tousiours preferer vne mort honorable a vne vie honteuse. — En tegmoniage de lamitie et bonne affection que je porte a Monsieur de la giche et porteray toute ma vie jai mis ici mou nome

point ailleurs¹; mais il faut savoir se borner. Nous donnerons cependant plus qu'une note à Patrick laird de Polwart, moins

9 novembre l'an de grace 1626." — Enfin le nom de William Murray est accompagné de ses armoiries en couleurs (N^o XCII). — Celui qui le précède me rappelle

N^o XCII. — WILLIAM MURRAY.



que, trois ans auparavant, un Richard Græme, de la famille de Netherbye, traversait la France pour se rendre en Espagne, à la suite de Charles I^{er}, alors prince de Galles. (Sir Henry Wotton, *a short View of the Life and Death of George Villiers, Duke of Buckingham*, 1642, in-4^o, p. 7-9.)

¹ Sur les registres de l'université d'Édimburgh, on voit figurer, au 22 juillet 1615, "Joannes Stewart a Traquare, Comes Traquarius, quæstor regius et Legatus;" à la date du 24 juillet 1619, "Patricius Hoome," et à celle du 22 juillet de l'année suivante, "Patricius Hoome de Polwart." (*A Catalogue of the Graduates... of the University of Edinburgh*, etc., p. 29, 33, 34.) — On retrouve ce dernier nom, comme une mention de la présence d'un exempt de la garde écossaise à Bordeaux, dans le récit des pirateries imputées à deux capitaines huguenots, dont nous avons déjà parlé ci-dessus, t. II, p. 175. L'auteur rapporte que "la nouvelle de ces voleries estant portée à monsieur le premier président du parlement..., les sieurs de Laumont, exempt des gardes escossoises, avec deux de ses archers, et Polvert, bourgeois de Bordeaux, furent despeschez... vers monsieur le marquis d'Aubeterre, gouverneur de Blaye..., et le sieur de Candeley, gouverneur de Royan, pour les semondre à servir le roy en telle occasion." (*Discours véritable du combat naval et de la desroute des capitaines Blanquet, Gaillard et autres pirates et rebelles au roy*, etc., dans les *Archives curieuses de l'histoire de France*, etc., 2^e série, t. II, p. 182.) En 1622, "Lamon, gentil-homme escossois, exempt des gardes du corps du roy," avait été envoyé avec des Suisses dans le Midi, sur la demande du duc de Sully, qui avait offert de remettre à S. M. tout ce qu'il occupait dans le Quercy, spécialement Cadenac. (Charles Bernard, *Histoire du roy Louis XIII*, etc., liv. VIII, ch. XXIV, p. 395, 396.)

à cause de son origine et de la famille de Marchmont, qui en descend en ligne directe, qu'à cause de son second fils Alexander Hume, recteur de Logie, connu par plusieurs poèmes. Dans l'un, intitulé *Epistle to Maister Gilbert Mont-creif, Mediciner to the King's Majestie, wherein is set down the Inexperience of Author's Youth*, c'est-à-dire *Épître à Maître Gilbert Mont-creif, médecin de S. M. le roi, dans laquelle est exposée l'inexpérience de la jeunesse de l'auteur*, on voit qu'il avait passé quatre de ses jeunes années en France¹. Le titre lui-même de cette composition nous apprend ce qu'il faut penser de l'assertion de Joseph Scaliger, qui assure qu'à l'époque d'Alexander Hume ses compatriotes pouvaient, comme de vrais barbares, vivre et mourir sans les secours de l'art : "Lorsque mon frere fut en Escosse, dit l'illustre érudit, il n'y avoit qu'un medecin, qui estoit medecin de la reyne; et de mon temps en Angleterre il n'y avoit gueres de medecins. En Escosse un menuisier saignoit, et il y avoit des barbiers qui tondoient seulement²." Assertion étrange quand on pense au grand nombre de médecins écossais autrefois répandus en France³, mais qui s'explique en admettant que, s'y voyant recherchés, ils ne songeaient plus au retour.

¹ D. Irving, *the Lives of the Scottish Poets*, etc., vol. II, p. 297, 298.

² *Scaligerana*, p. 223. — Vers la fin du XVI^e siècle, il y avait à Édinburgh un opérateur de notre pays, nommé *Awin* dans le document consulté par M. Chambers. (*Domestic Annals of Scotland*, vol. I, p. 260.) Dans le siècle suivant, les Écossais viennent s'instruire chez nous aux traditions de l'art de guérir. Avec les noms que nous avons déjà cités, t. II, p. 180, Astruc mentionne, dès 1638, ceux de George Sharpe et de son fils Claude. (*Mémoires*, etc., p. 255, 256.) Dans cette liste d'hommes qui ont professé la médecine à Montpellier, on trouve aussi un nom irlandais, celui de Gerard Fitzgerald, de Limerick, sous l'année 1748. (*Ibid.*, p. 288.)

³ Après Duncan, Elphinstone et autres, nous nommerons David Echlin, dont nous avons déjà cité les *Ova paschalia* (t. II, p. 238, not. 3) et auquel son contemporain Dempster a consacré une notice. (*Hist. eccl. gent. Scot.*, lib. V, p. 270, 271, n^o 501.) On y voit qu'après avoir professé, avec son frère James (*ibid.*, n^o 500), la philosophie à Bordeaux, remporté une victoire au collège de Montpellier et enseigné les humanités à Paris, il avait exercé la médecine à Roanne, puis à Mantes.

Si, comme c'est à croire, la connaissance et la pratique des sciences médicales étaient peu répandues en Écosse au temps de Scaliger, une autre branche de l'art de tuer y était fort en faveur, et la réunion de noms que nous avons vue sur l'album d'un maître d'escrime montre assez que ceux qui les portaient n'étudiaient point exclusivement le droit; un passage de Sir Thomas Urquhart de Cromarty présente les Écossais comme fort habiles dans la science des armes et toujours prêts, dans les pays étrangers, à croiser le fer avec ceux qui offensaient leur orgueil national. A ce propos, il cite comme des plus habiles à l'épée trois de ses compatriotes, et nomme en tête le capitaine John Mercer. Nombre de gens de marque, dit-il, ont parlé de sa supériorité dans le maniement de la rapière simple, avec laquelle il a fait merveille en leur présence : Sir Thomas nomme plus particulièrement deux de ses compatriotes, Sir John Carnegy et Sir David Cunningham, qui, se trouvant à Angers en même temps que le capitaine, le virent jeter par terre, sous les yeux d'un grand nombre de gentilshommes et de dames, l'un des tireurs les plus renommés qu'il y eût dans tout le royaume, et cela pour défendre leur bonne renommée et celle de leur pays natal¹.

Sous ce dernier rapport, il est à croire qu'ils avaient fréquemment maille à partir avec les Anglais qu'ils rencontraient sur le continent. Un des membres de l'illustre famille des Lindsay, frère cadet de David, premier lord Balcarres, se trouva gravement compromis dans une affaire de ce genre, où un Anglais perdit la vie frappé par un Écossais. Voici la lettre qu'il écrivit à cette occasion "to the Richt Honorable his loving brother the lairde of Balcarres, remaining at Balcarres;" nous

¹ ΕΚΕΚΥΒΑΑΥΡΟΝ : *or the Discovery of a most exquisite Jewel, etc.*, ed. MDCCLXXIV, p. 139, 140. — Plus tard, nous verrons un autre Carnegy succombant à Paris sous les coups d'un Anglais.

la donnons d'autant plus volontiers, malgré les fautes dont elle est semée, qu'il ne s'y trouve que l'adresse qui soit en écossais :

“ Mon treschere frere, ayant escrit auparavant de l'estat de mes affaires, j[e] m'en passerois bien de cest' advertissement, sans renouveler les tristes nouvelles d'une tant malheureuse adventure; mais je crayns que mes lettres seront perdues, deportees ou point delivrees selon la diligence requise : c'est pourquoy j'ay choisie de vous departir encor un fois la necessité qui m'accable tellement, que malaisement je me desveloperay sans l'aid et conseille de mes amys. En attendant la responce, je suis serré bien pres, la peur de la mort et le deffault de toutes choses me combattans de toustes costés. En l'un j'ay trouvoy que Seneque dit sagement *quod hoc boni habeat læva fortuna, quos sæpe vexat, novissime obdurat*; en l'autre je ne crains tant la mort que l'ignominie d'icelle, et la douleur de mes amis me contriste extremement; qui espouseront fort l'angoisse d'une si miserable perte, qui affoiblira nostre maison, et foulera quasi à pieds l'honneur d'icelle; mais si Dieu a ainsi disposé, je prie que toute l'honte retombe sur ma teste. Le sujet de cecy est que le 18 d'avrill, par cas fortuit j'estois en compagnie de quelques autres, où un d'eux nommé Guiliaume Ker¹ a tiré un coup de pistolet dont un Anglois est mort. Après pour sauver nostre vie, en fuyant nous avons presque perdu; mais depuis ils nous ont si curieusement recherché, qu'ils cognoissent où nous sommes caschés. Le decrete et prise de corps pressantes, nous sommes en grant daunger; si Dieu par sa bonté ne dissipe les nuees de ceste orage, nous sommes perdues; mon innocence m'encourage neantmoins. C'est devant le prevot le proces, point d'ap-

¹ L'année précédente, il avait été reçu maître ès arts à l'université d'Édinburgh. (*A Catalogue of the Graduates... of the University of Edinburgh*, p. 27.) — Dans le siècle précédent, on trouve un Henry Ker sur le chemin de Paris en Écosse. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. II, p. 887, n° 24.)

pelle, tout gist en nostre prise. Mon frere, je vous prie de m'aider de vostre conseil et moyens aussi, que je me puisse retirer avec la grace de Dieu. En haste, adresse toute à mons^r Balfour, principall du colledge de Guyenne à Bourdeaux; il faut vivement aller en besoigne, car ma vie depend de cela. Il vault mieulx envoyer un exprès, que hazarder mon secours à l'infidellité des facteurs, ou par especes avec quelque honeste homme venant à La Rochelle ou Bourdeaux, qu'il soit obligé de me faire tenir en toute dilligence. J'ay mandé à mon tuteur qu'il m'envoye tout l'argent qu'il peut, encor qu'il doit l'emprunter. Cependant j'attends que vous m'envoyés de vostre espargne centes escues pour le moins, car je desire me retirer d'yci en bonne equippage, et je m'asseure que mes moyens ne me fourniront que bien peu, au regard de l'exces que j'ay fait; avec l'aide de Dieu, tout cela que vous employere en cela ne sera point perdue. Si je vous é offensé au paravant, je vous supplie d'oublier; car à l'advenir nous n'aurons jamais de telles divisions. Ne divulgue à personne ces choses, voyant qu'on tirera peu de profit en voyant cela. Je crois que vous ne mespriseres la diligence demandee; et sans plus vous importuner je me recommande à vos bonnes graces et prieres, priant Dieu vous donner en santé longue vie et heureuse. A Bourdeaux, le 22 de may 1614.

"Vostre plus affectionné frere et serviteur — M. ROBERT LINDSAY¹."

Que devint l'étourdi qui, ayant à faire le récit de ses angoisses, préférerait ainsi notre langue à sa langue maternelle? Il nous est impossible de le dire; mais peut-être pouvons-nous hasarder une conjecture relativement au J. Lindsay dont le nom figure sur l'album du maître d'armes de Bourges. Il existe une brochure hollandaise de 54 pages, intitulée *Cort verhael vande Reyse*

¹ Archives de Haigh Hall, Wigan (Lancashire). L'M de la signature signifie *maître ès arts*.

der Nederlandsche soldaten, die anno 1616 na Venetien zijn ghereyst Om de Republijche legen Ferdinandus Hertoghe van Graets, ende nu Roomsch-keyser te dienen : Ende t' gheene aldaer inde Oorloge, soo te Lande als the Water is ghepasseert. Beschreven don Jaques Linsay. Schotus. Delf, anno 1622, petit in-4°. L'auteur du *Bibliothek van Nederlandsche Pamfletten*, de la collection Muller, publié à Amsterdam en 1858, dit que ce James Lindsay servit dix-neuf ans dans les troupes hollandaises : il n'y a rien d'impossible à ce que ce soit le même que le J. Lindsay de l'album.

La France possédait en même temps plusieurs membres de la famille écossaise des Gordon, que l'on trouve chez nous à toutes les époques de notre histoire politique et littéraire. Nous n'avons pas le loisir de nous arrêter à maître Gordon, chanoine de Marmoutiers, nommé par Ulger évêque d'Angers¹, ni à Bernard Gordon, auteur du *Lilium medicinæ*, qui pratiquait à Montpellier au commencement du XIV^e siècle². Nous passerons tout de suite aux Gordon des époques modernes, auxquels personne ne songe à contester une origine écossaise, que leur nom suffit d'autant moins à établir, qu'on le retrouve partout³.

¹ *Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 310. — T. XXI, p. 297, il est question de Duncan, moine de Saint-Germain-des-Prés, auteur d'une explication de l'Évangile selon saint Jean.

² Plusieurs biographes et bibliographes, entre autres Robert Watt (*Bibliotheca Britannica*, etc., vol. I, — Authors, col. 426 r), font Bernard Gordon écossais, tandis que Desgenettes (*Biographie universelle*, t. XVIII, p. 423-425) lui donne le Rouergue pour patrie.

³ Il y avait, dans le midi de la France, un manoir de Gordon, possédé, pendant les XII^e et XIII^e siècles, par une famille qui en portait le nom (Roger de Hoveden, *Annalium pars posterior*, ap. H. Savile, p. 791, l. 9. — Rymer, *Fœdera*, etc., ed. Lond., t. I, p. 92, 411, 760; ed. III^a, t. I, pars I, p. 30, col. 1; p. 144, col. 2, et pars II, p. 77, col. 1), et au XVII^e, par d'autres, lesquels s'appelaient Ricard, "aimoient mieux les noms de Gourdon et de Genouillac, qui étoient des terres." (*Mémoires du duc de Saint-Simon*, ann. 1707, édit. Hachette, t. VI, p. 75.) Ainsi que le fait remarquer Chalmers (*Caledonia*, vol. II, p. 387, not. s), qui place ce manoir en Normandie, Douglas a confondu les Gordon de France avec ceux du Berwickshire. (*The Peerage of Scotland*, p. 295, 296; Wood's edition, vol. I,

Au milieu du XVI^e siècle, William Gordon, quatrième fils de George Gordon, quatrième comte de Huntly, était venu, quoique déjà évêque d'Aberdeen, faire ses études à Paris. Il y était, à ce qu'il paraît, en 1552, et mourut au collège des Bons-Enfants, vers 1567¹, huit à neuf ans avant qu'un autre Gordon, Alexandre, évêque de Galloway, résignât son siège en faveur de son fils, John Gordon, qui faisait alors ses études à Paris².

Cet Alexandre Gordon fut l'un des premiers évêques d'Écosse qui embrassèrent la réforme. De son mariage avec Barbara Logie, il eut quatre fils, dont l'un, Robert Gordon, qui était au service de Marguerite, reine de France, et en grande faveur auprès de cette princesse, fut tué en duel dans notre pays. Son frère John y avait été envoyé, dès 1565, pour y continuer ses

p. 644.) — On trouve dans l'ancienne géographie du Berry un château Gorthon ou Gordon, que La Thaumassiere démontre être la ville de Saint-Satur, et non Sancerre. (*Histoire du Berry*, etc., liv. X, ch. II, p. 785.) — D'Hozier fait mention de Mr. M^e. Louis de Lombard, sieur de Gordon, conseiller du roi, lieutenant principal, civil et criminel, au siège de Grasse en 1647 (*Armorial général*, etc., reg. V, part. I, art. *de Geoffroy*, p. 2), de Jean Henry le Lombard, seigneur de Gourdon et de Courmes, conseiller du roi en ses conseils, président au sénat de Nice, etc. (*ibid.*, part. II, art. *de Lisle*, p. 5), et de messire Maurice de Gordon du Pin, officier de dragons, marié à dame Marie-Anne de Bouchon, père de Marie-Louise-Thérèse de Gordon, accordée en 1758 avec noble Jean-Antoine Payan de l'Hôtel, écuyer (*ibid.*, part. II, art. *de Payan*, p. 4). Enfin, César de Grandpré nomme des Gourdon de Bonlande (*le Cesar armorial*, p. 237). — La seigneurie dont les deux premiers ajoutaient le nom au leur est, à n'en pas douter, Gourdon, commune du département du Var, arrondissement de Grasse. Outre cette commune et le chef-lieu d'arrondissement dans le département du Lot (voyez ci-dessus, t. I, p. 18, 20), on trouve deux autres localités du même nom, l'une dans le département de l'Ardèche, l'autre dans celui de Saône-et-Loire. Sûrement, quoi qu'en dise La Chenaye-Desbois⁴, les Gordon du Vivarais ne doivent point leur nom à la seconde. Voyez ci-dessus, t. I, p. 185, not. 3.

³ Keith, *an historical Catalogue of the Scottish Bishops*, etc., p. 122, et 561, not. K.

⁵ *Ibid.*, p. 279. Cf. Douglas et Wood, *the Peerage of Scotland*, vol. I, p. 647, col. 1.

¹ " Une branche de la maison de Gordon vint s'établir en France sous le règne de Charles VII, en 1445, dans la province de Vivarais. Elle a possédé des emplois distingués dans le militaire et à la cour, et est représentée aujourd'hui par Charles-Dominique de Gordon, capitaine de cavalerie et chevalier de Saint-Louis, allié, le 25 mai 1754, à Marie-Madeleine du Coudray, fille de Jacques, ancien capitaine de cavalerie dans le régiment de la Ferronaye," etc. (*Dictionnaire de la noblesse*, t. VIII, p. 311, 312.)

études, par Marie Stuart, qui lui faisait une pension sur son douaire.

Pendant environ deux ans, John étudia très-assidûment à Paris et à Orléans. Il entra ensuite au service du prince de Condé qui fut tué à Brissac. Rentré en Angleterre, il s'attacha au duc de Norfolk pendant sa prospérité, et plus tard servit la reine Marie, alors captive. Il fut renvoyé en France, avec des recommandations, par cette princesse; et comme il avait de l'esprit et un extérieur assez remarquable, il entra au service de Charles IX en qualité de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi¹. Après la mort de ce prince, il continua à remplir les mêmes fonctions auprès de Henri III et de Henri IV, auquel il avait autrefois été attaché par Charles IX, du temps qu'il était roi de Navarre. Chacun de ces rois lui fit 400 écus de pension. En 1574, il soutint une discussion publique dans la ville d'Avignon, en présence de l'archevêque et de plusieurs autres prélats, avec le principal rabbin de la synagogue, nommé *Rabbi Benetrius*. Cette controverse, pour la plus grande partie en hébreu, a été imprimée, et à l'époque où elle parut, on en fit grand cas en France, en Allemagne et en Italie².

¹ Voyez ci-dessus, t. II, p. 78. A la page précédente, il est question de deux autres Gordon, Sir Adam Gordon d'Auchindown et Sir George Gordon de Gight, comme se trouvant en France en 1574. Le 13 janvier 1575, Marie Stuart, alors prisonnière à Sheffield, écrivait à l'archevêque de Glasgow, son ambassadeur à Paris : "Recommandés-moy à Aukindon et Ogleby et Wackton." (Labanoff, Recueil, etc., t. IV, p. 259.)

² Des correspondances de l'an 1573 signalent un livre de Gordon publié à Paris (Thorpe, *Calendar*, etc., vol. I, p. 370, n° 48. Cf. p. 369, 372, n° 62; p. 380, n° 91; p. 381, not. 2); en y recourant, on saurait probablement de quel livre il s'agit. — Postérieurement, le même auteur fit paraître les trois ouvrages suivants, qui sont loin d'être communs, à telles enseignes qu'un exemplaire du dernier était mis à 5 guinées sur le catalogue d'un libraire anglais : 1° *Echo. Dialogus de institutione principis*, etc. Paris, 1603, in-4°; — 2° *Assertiones theologicæ pro vera veræ Ecclesiæ notâ, quæ est solius Dei adorationem contra falsæ Ecclesiæ creaturarum adorationem*, etc. Rupellis, 1603, in-8°; — *Panegyrique de congratulation pour la concorde du royaume de la Grande Bretagne en unité de religion et unique royauté*, etc. La Rochelle, 1603, in-8°.

L'an 1576, John Gordon épousa une noble et riche veuve nommée *Antoinette de Marolles*, qui lui donna plusieurs enfants, tous morts en bas-âge. C'est à elle qu'il dut la seigneurie de Longormes et la plupart des autres possessions qu'il avait en France. Elle mourut en 1591. Trois ans après, il se remaria avec Geneviève Petau, fille de M. de Maulet, premier président du parlement de Bretagne, qui lui donna en 1597 Louise Gordon. En 1598, il put voir à Paris un personnage de son nom, Robert Gordon de Pitlurg, qui, après un séjour de deux ans, fut rappelé en Écosse par la mort de son père, arrivée en septembre 1600¹. L'année suivante, John Gordon eut, dans la même ville, de concert avec Pierre du Moulin, une discussion publique avec le cardinal du Perron et plusieurs autres docteurs catholiques nommés par Henri IV dans le but de persuader la duchesse de Lorraine, sa sœur, de changer de religion : les efforts de notre Écossais et de son compagnon, qu'elle avait choisis pour champions, furent couronnés de succès, et la princesse persévéra dans sa religion jusqu'à sa mort.

A son avènement au trône d'Angleterre, Jacques I^{er} appela John Gordon auprès de sa personne, et peu de temps après il le nomma doyen de Sarum, en octobre 1603 ; mais les douceurs de ce poste élevé ne lui firent point oublier la France². Sa femme, Geneviève Petau, eut aussi part aux faveurs royales : elle fut attachée à la princesse Élisabeth, depuis femme de l'électeur palatin, pour lui enseigner le français, et Louise Gordon fut élevée avec elle³.

¹ *The Miscellany of the Spalding Club*, vol. I, p. 29.

² On a un témoignage de sa prédilection pour notre pays, dans son *Encomium Gallie, et curiæ academiquæ Parisiensis*. Per Io. Gordonium Britannoscotum, etc. Parisiis, apud Joan. Libert, M.DC.X., in-8°, de 15 pages.

³ Gordon, *the History of the... Family of Gordon*, etc., vol. I, p. 361-363. — C'est peut-être à cette dernière circonstance qu'il faut attribuer le mariage de demoiselle Françoise Petau avec Girard Bongars, sieur de la Chesnais. (*Armorial général*, etc., reg. V, part. I, art. *Bigot*, p. 4.)

Longtemps après le fils d'Alexander Gordon, un autre Gordon, nommé *John* comme lui, devait pareillement occuper le siège de Galloway et un poste dans la maison d'un roi d'Angleterre. Son chapelain à New-York, John Gordon II, fut fait évêque de Galloway, le 4 février 1688, et consacré à Glasgow. Après la révolution, il suivit le roi Jacques, d'abord en Irlande, puis en France, et pendant qu'il résidait à la cour de ce prince à Saint-Germain, où sans doute le plein exercice de la religion réformée n'était point autorisé, il lisait la liturgie de l'église anglicane dans son appartement à tous les protestants qui venaient le trouver¹. La date de sa mort est incertaine; mais elle doit être postérieure à l'année 1699, date d'une généalogie imprimée de la maison de Gordon, où il ne figure pas².

C'était le temps où, dans le nord de l'Écosse, d'autres Gordon pratiquaient la religion catholique. Suivant un état de tous les papistes qui habitaient en 1704 la paroisse d'Aberchirder, Alexander Gordon, ancien sénateur du collège de justice, baptisé et élevé dans le protestantisme, lui avait été fidèle jusqu'au moment où il était allé en France. L'un de ses voisins, Patrick, maître d'Oliphant, qui avait fait le même voyage, pouvait lui donner la main³.

Nous avons parlé de William Gordon, quatrième fils de George, comte de Huntly. Le cinquième, James, théologien de la compagnie de Jésus, mourut à Paris dans la maison de la rue Saint-Antoine, et y fut enterré le vendredi saint de l'an-

¹ Rob. Keith, *an historical Catalogue of the Scottish Bishops*, p. 283.

² *Genealogie de l'illustre et ancienne maison de haut et puissant prince, my lord duc de Gourdon, marquis de Huntly, comte d'Ainzie, etc.*, 6 pages in-folio, insérées dans le troisième volume, p. 45, des Mémoires de Hay, conservés à Édimburgh, à la Bibliothèque des Avocats. — On trouve une autre généalogie de la maison de Gordon dans le *Mercure galant*, septembre 1703, p. 108, 109.

³ *A breiffe Narration of the Services done to three noble Ladyes*, by Gilbert Blakhal, etc. Aberdeen, printed for the Spalding Club, M.DCCC.XLIV., in-4°, Préface, p. xxxvi.

née 1620¹, "personnage assez cogneu en France, dit le P. Hilarion de Coste, pour son insigne pieté et sa profonde doctrine, et a escrit un livre de controverses contre les Calvinistes²." En voyant à la page précédente le bon père faire de l'Écosse une île séparée, on est porté à croire que si le jésuite James Gordon était assez connu chez nous, son pays ne l'était plus guère; mais on revient de cette idée quand on voit que nos anciens écrivains faisaient deux îles distinctes de l'Angleterre et de l'Écosse³.

Margaret de Gordon, à l'occasion de laquelle le P. de Coste parle ainsi du P. James, était sa sœur. Mariée au comte de Forbes, qui professait la religion réformée, elle se vit bientôt en butte à une incessante persécution; son mari alla même jusqu'à la répudier alors qu'elle était enceinte de son second fils, mort

¹ Douglas et Wood, *the Peerage of Scotland*, vol. I, p. 649, col. 4. — William Gordon, *the History of the... Family of Gordon*, etc., vol. I, p. 22. En cet endroit, l'historien fixe la mort du P. James Gordon à l'année 1626; mais plus loin, vol. II, p. 119, il rétablit la date de 1620.

² *Eloges et vies des reynes*, etc., p. 467. — Oliver (*Collections towards illustrating the Biography of the Scotch, English, and Irish Members of the Society of Jesus*. London, MDCCXLV, in-8°, p. 22, col. 1) et Watt (*Bibl. Brit.*, vol. I, — Authors, col. 426 s) ont donné une courte notice sur le P. James Gordon et la liste de ses écrits. — Le dernier, énumérant les ouvrages d'un autre James Gordon, pareillement jésuite, mort à Paris en 1644, confesseur de Louis XIII après avoir été recteur de Toulouse, puis principal du collège de Guienne, ne cite de sa *Chronologia* qu'une édition d'Aug. Rot. 1617, in-folio : or, la Bibliothèque de Bordeaux en possède une imprimée dans cette ville en 1644, 2 volumes in-8°. On y trouve encore : 1° *Jacobi Gordoni Huntlavi, Scoti, e societate Jesu doctoris theologi, controversiarum Epitomes*, etc., t. I, Augustoriti Pictonum, 1612. — T. II, Lutetiæ Parisiorum, M.DC.XXVIII., in-4°; 2° *De catholica Veritate Diatriba*. Pro epithalamio. Ad Serenissimum Valliorum principem, magnum Britanniarum hæredem. Auctore P. Jacobo Gordono Lesmoreo, etc. Burdigalæ, apud Petrum de la Courm, CIO.CI.LXXIII., in-12, de 407 pages, plus 8 feuillets de préliminaires. — Voyez encore, sur le P. Gordon de Lesmoir, Vossius, *de Scientiis mathematicis*, p. 405; Sotvelli, *Biblioth. script. Jesu*, p. 366, col. 2; et D. Irving, *the Lives of the Scottish Poets*, vol. I, p. 119.

³ "Pour passer en Escosse, sçache qu'il'y a une riviere qui depart les deux terres et royaumes, et fait des isles." (*Les Voyages aventureux du capitaine Alfonse Saintongois*. A La Rochelle, par Jean Portau, in-4°, folio 18 verso.) Plus loin (folio 19 recto), on lit partout "l'isle d'Escosse." Voyez encore La Popeliniere, *l'Histoire de France*, liv. VI, t. I, fol. 172 verso.

capucin en odeur de sainteté. A bout de patience, et cédant aux instances de John Forbes, son fils puîné, en religion P. Archange, elle vint à Lille, puis à Anvers, où il était en résidence, et là elle mourut. Son biographe, le P. Hilarion de Coste, ne tarit pas sur les mérites de cette princesse écossaise, dit-il, alliée de tant d'illustres maisons, en Écosse et en France, aux Stuarts, aux Hamilton, aux Balsac, aux Hospital et autres¹.

D'autres se sont chargés d'écrire la vie du P. Archange². L'un d'eux, que nous citons de préférence parce que sa relation est rare³, parle du séjour de ce moine dans le couvent des capucins de Lille, où il fit ses études⁴, et rapporte que sa conduite fut soumise aux docteurs et aux professeurs de Douai⁵, qui ne

¹ *Les Eloges et vies des reynes*, etc., p. 472. En marge, l'auteur blasonne les armes des Balsac et l'Hospital. Nous avons vu un membre de cette dernière famille, Jean de l'Hospital, épousant en 1547 une fille naturelle du duc d'Albany et de Jand Abernethy. Quant aux Balsac alliés aux Gordon, c'étaient sans doute ceux de l'Angoumois.

² Voyez la liste donnée par Fr. Denis de Gènes, dans sa *Bibliotheca scriptorum ordinis minorum S. Francisci Capucinatorum*, etc. Genuæ, M.DC.LXXXI., in-folio, p. 40, 41. — Plus loin, p. 140, 141, se trouve un article relatif à un autre capucin écossais, le P. George Archange Lesly, mort dans son pays en 1648. Comme tant de ses compatriotes, il avait été élevé à Paris. Cf. Chambers, *Domestic Annals of Scotland*, vol. II, p. 22, 40; Wadding, *Scriptores ordinis minorum*, etc. Romæ, MDCCCVI, in-folio, p. 73, col. 1, art. *Faustinus Diestensis*, etc. Citons encore : 1° *le Capucin escossois, histoire merveilleuse et très-véritable arrivée de nostre temps*, trad. de J. B. Rinuccini par le R. P. François Barraut. Paris, 1550, in-12 (dédié à la duchesse de Chastillon); 2° *l'Histoire et la vie merveilleuse du comte de Lesley, gentilhomme escossois*. Traduite en françois du manuscrit italien de monseigneur l'archevesque de Ferme. Edition nouvelle, etc. A Paris, M.DC.LXXXII., in-12, portr. Après avoir (p. 2) parlé des deux voyages de Robert de Lesley auprès de S. M. T.-C. en 1646, l'auteur nous montre (p. 4) son héros envoyé à Paris à l'âge de huit ans, puis (p. 110, 111) choisi pour prêcher à la cour de France pendant la régence de Marie de Médicis. A Paris, un capitaine écossais le reconnaît (p. 235); il en part avec le P. Épiphanie d'Écosse et s'embarque à Calais (p. 257).

³ *An historical Narration of the Conversion and Conversation of F. Archangel, borne of a noble Family in Scotland, of the Order of S. Francis, of those who are called Cappucins : and of the Ladie Margarete Gordon his mother*. In-8°, de 148 pages, plus 2 feuillets de table. L'exemplaire du Musée Britannique (1415. a. 20), le seul que nous connaissons, n'a pas de titre; il commence par un feuillet signé Aaa, d'où nous avons pris l'énoncé ci-dessus.

⁴ P. 88, 98.

⁵ P. 61.

nous appartenait pas encore. Nous savons aussi, par une lettre d'un résident anglais à Valladolid, que le P. Archange se trouvait en 1606 à Orléans¹, où il est à croire qu'il ne restait pas étranger à la politique.

A vingt ans de là, un autre Gordon, le comte d'Enzie, arrivait en France, en partie pour se distraire, en partie pour solliciter le rétablissement en France d'une compagnie de gendarmes écossais, dont il devait avoir le commandement sous son oncle le duc de Lennox, comme ce dernier l'avait exercé sous Charles duc d'York, depuis Charles I^{er}, qui avait été pendant quelque temps capitaine de cette compagnie. Le roi de France fit au comte l'accueil auquel sa naissance et son mérite lui donnaient droit, et celui-ci, après un séjour de six mois à la cour de France, retourna en Angleterre à Noël².

¹ Winwood, *Memorials*, etc., vol. II, p. 203, 204. — Dans sa *Description des curiosités des églises de Paris*, etc. (à Paris, M.DCC.LIX., in-8°, p. 48), Le Fèvre parle du P. Archange de Pembrok, capucin écossais de la maison du Marais : est-ce bien le même ?

² *The History of the... Family of Gordon*, vol. II, p. 120. — Balfour, cité par M. Robert Chambers (*Domestic Annals of Scotland*, vol. I, p. 535), désigne Lord Colville comme étant parti pour la France à l'effet de solliciter le rétablissement de la garde écossaise et de la compagnie des hommes d'armes écossais, conformément à leur première institution et aux promesses réitérées du roi de France. Le dernier de ces écrivains, se méprenant sur le sens de ce passage, dans lequel il s'agit de deux choses parfaitement distinctes, de la réformation d'un corps et de la création d'un autre, nous montre Louis XIII consentant volontiers à la réorganisation de la garde écossaise : or, il est certain que la compagnie n'avait jamais cessé d'exister, et il ne paraît pas qu'aucun changement ait été apporté aux abus signalés dans la plainte de 1612. Nous sommes d'autant plus autorisé à le croire, que nous possédons bon nombre de rôles de cette compagnie à partir de décembre 1614, le premier de cent sept hommes d'armes (6 pages in-folio), le second (4 pages) de quatre-vingt-cinq archers, signé, un an après, par le capitaine, M. d'Estourmel de Plainville. Viennent ensuite deux autres rôles, du 16 février 1620, l'un de cent vingt-huit hommes d'armes (8 pages in-folio), l'autre de cent cinq hommes d'armes (4 pages in-folio), signés tous deux *Charles marquis de la Vieuville*. Les trois autres, signés du marquis de Chandenier (François de Rochelchouart), cet héroïque personnage que Saint-Simon a dessiné en traits immortels¹,

¹ *Journal du marquis de Dangeau*, 14 août 1696 ; t. V, p. 453, 454. — On voit, par l'annotation de Saint-Simon, que le prix de la charge de capitaine des gardes du corps de la compagnie écossaise était de 400,000 livres.

L'année précédente, deux jours avant la mort de Louis, duc de Lennox, les lettres-patentes du roi de France scellées du grand sceau, portant rétablissement de la compagnie des gendarmes écossais, avaient été délivrées à Londres, par l'ambassadeur français, au duc et à son neveu, le comte d'Enzie, qui étaient nommés l'un capitaine, l'autre son lieutenant. Le duc étant mort deux jours après, le comte prit sa place comme capitaine, laissant la sienne, non à son frère, qu'il avait proposé¹, mais à Lord Gray : à cet effet, les lettres-patentes furent renouvelées par le roi de France, à Compiègne, le 19 avril 1624, et délivrées le 7 juin au comte, qui se trouvait à Londres, par le comte de Tilliers, ambassadeur de France, qui reçut son serment ce jour-là. C'est ainsi que le commandement de la garde écossaise, que les familles de Lennox et d'Aubigny exerçaient depuis des siècles, passa dans celle de Gordon², et y resta en dépit des efforts tentés pour ressaisir cette charge lucrative³.

portent la date du 16 août 1645, du 19 avril 1646 et du 31 décembre 1650, et contiennent chacun cent quatre noms d'hommes d'armes. Dans l'intervalle, c'est-à-dire vers la fin de décembre 1642, les lords du conseil privé d'Écosse, reprenant les négociations relatives aux privilèges des Écossais en France, donnaient mission au comte de Lothian de s'y rendre pour suivre l'affaire. (*Papers relative to the royal Guard, etc.*, p. XIV-XVI.)

¹ Le lieutenant pourvu de l'emploi était Lord Colville, et Sir Robert Maxwell avait celui de guidon.

² William Gordon, *the History of the... Family of Gordon*, vol. II, p. 120. L'auteur renvoie à l'appendice n° III (p. 611-613), qui renferme le texte français des lettres-patentes de Louis XIII en faveur du marquis de Gordon, et le procès-verbal de sa prestation de serment.

³ Richelieu s'exprime ainsi dans une instruction donnée, en 1624, à M. de la Ville-aux-Clercs, ambassadeur de Louis XIII en Angleterre : "La mort advenue au dernier duc de Lenox, ci-devant comte de Marle, discharge la presente instruction de la sorte dont on auroit à traiter avec luy; et mesmement sur le fait de la compagnie de gendarmes entretenus en Escosse, dont S. M. a pourveu le Sr marquis de Gourdon, son neveu. Et neantmoins la veuve en pouvant renouveler la plainte auxdits sieurs (ambassadeurs), ce sera à eux à se bien defendre," etc. (*Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu*, t. II. Paris, M DCCC LVI, in-4°, p. 45.) Plus loin (p. 46), le même recommande de faire valoir au titulaire de la compagnie "les instances qui ont esté faites à S. M. pour la luy oster."

L'institution de la compagnie de gendarmes écossais, arrêtée dans l'esprit de Henri IV dès 1594¹, n'avait eu lieu, à ce qu'il paraît, que dix ans plus tard. Le 29 septembre 1604, écrivant à M. de Beaumont, son ambassadeur en Angleterre, il lui annonçait qu'il recevrait avec sa lettre la commission de la compagnie de cent hommes d'armes écossais, expédiée au nom de son très-cher neveu le duc d'Albany, sous le bon plaisir du roi de la Grande-Bretagne. "Je desire, ajoute Henri IV, que ladicte compaignie soit composée et remplie de gentilhommes capables de servir, dont vous advertirés ledit duc de Lenox d'avoir soing. Je veulx croire que le roy... et... ledict de Lenox seront contens que l'enrollement et premiere monstre de ladicte compaignie soit fait par de là, et que je les y entretienne jusques à ce qu'il se presente occasion de luy faire passer la mer et la mettre en besoigne par deçà. Toutesfois je suis attendant ce que vous en aurés arresté avec eulx, pour après donner ordre aux provisions necessaires pour procedder audict enrollement et au payement de ladicte premiere monstre; mais il faut savoir si elle se fera en Escosse ou en Angleterre, et quel moyen il y aura d'y faire tenir les deniers dudict payement²," etc. En même temps Henri IV écrivait au duc de Lennox : "Mon cousin, j'ay esté bien ayse que le roy d'Angleterre... ayt trouvé bon que... le duc d'Albanie, son fils, ayt accepté le titre de capitaine d'une compaignie de cent hommes d'armes de mes anciennes ordonnances, à l'exemple de ses majeurs d'heureuse memoire, et que vous soyés son lieutenant.... Au moyen de quoy je vous prie de composer ladicte compaignie de gentilshommes de la nation escossoise, qui soyent dignes du capitaine et du lieutenant qui la doibvent commander, et de me faire le service que je m'en promets. Mon ambassadeur vous aura fait entendre comment je

¹ Voyez ci-dessus, t. II, p. 127.

² *Recueil des lettres missives de Henri IV*, etc., t. VI, p. 296, 297.

desire qu'elle soit dressée et tenue pour ce commencement et en attendant qu'il s'offre occasion de l'employer par deçà la mer¹."

On n'a pas retrouvé la liste des gendarmes écossais qui datent de la fondation de Henri IV; mais on a le *Rolle de la monstre premiere faicte à la compagnie de cent hommes d'armes escossois des ordonnances du roy estans soubz la charge de monsieur le duc d'York, en la cour du chasteau de l'abaye d'Edingbourg en Escosse, le vint-cinq^{me} jour de decembre mil six cens douze*, rôle dressé par les sieurs Guilleminet, commis-saire ordinaire des guerres, et de Seve contrôleur, "à ce deppu-tez par Sa Majesté," et l'on y voit figurer, avec les ducs d'York et de Lennox, "messire Jaques de Colvil, baron de Wymes, soubz-licutenant d'icelle compagnie," qui signe *Colville de Culros*; "Jacques de Montheh, sieur de Fremeville, enseigne," qui ne signe pas, étant absent; "messire Guillaume Stward, sieur de Blantaire, guidon," qui signe *Guillaume Stewart*, et "messire George Kier, sieur de Greneland, mareschal-des-logis d'icelle compagnie, absent." Les hommes d'armes dont les noms viennent ensuite ne leur sont nullement inférieurs en qualité.

Devenu marquis de Huntly, le comte d'Enzie servit pendant plusieurs années, avec beaucoup de distinction et d'éclat, dans l'armée française, en qualité de capitaine des gendarmes écos-sais et sous le nom de *marquis de Gourdon*². Il reçut égale-ment de Louis XIII une commission à l'effet de lever un régiment de deux mille hommes pour servir sous ses ordres, s'il pouvait obtenir du roi Charles I^{er} de les lever en Écosse³; mais il ne

¹ *Recueil des lettres missives de Henri IV*, t. VI, p. 299.

² César de Grandpré, parlant de la maison de Vitry du nom de l'Hospital, termine ainsi son article : "Monsieur le comte de Gourdon, brave et genereux Sei-gneur, est de cette maison là, et Monsieur le Mareschal de l'Hospital d'à-present." (*Le Cesar armorial*, etc., p. 578, 579.) — Voyez encore Gilbert Blakhal, *a breiffe Narration of the Services done to three noble Ladyes*, etc., p. 128.

³ "M. le marquis de Gordanne, j'ay veu par les lettres, et entendu plus parti-culierement par le sieur de Seyton, exempt de mes gardes du corps, le zele et

paraît pas que cette levée ait jamais été effectuée¹. Cette marque de confiance, et les treize autres lettres de Louis XIII adressées au marquis de Huntly et publiées par William Gordon, montrent le cas que le roi faisait de ce seigneur. Dans l'une d'elles, la première, qui est datée de Saint-Germain-en-Laye, le 6 novembre 1624, et adressée "à mon cousin le Marquis de Gordonne," ce titre est répété en commençant²; les autres sont relatives à la compagnie de gendarmes écossais. La seconde, de Paris, le 10 février 1625, renferme une recommandation en faveur de John Wood, gentilhomme écossais, "ayant ci-devant bien fidèlement servy le feu roy... en l'un de ses regimens entretenuz," pour obtenir une place de gendarme dans la compagnie du marquis, "ou aultre charge s'il s'en presente en icelle³." Cette compagnie n'avait pas quitté l'Écosse, et le roi envoyait la même année les sieurs de Besançon et de Brizeaux, commissaire et contrôleur ordinaires de ses guerres, pour en faire la montre ou revue, avec un trésorier payeur de sa gendarmerie pour payer les hommes. "Je vous ai voulu faire la presente, ajoutait le roi dans une lettre du 30 juin 1625 à laquelle nous empruntons ces détails, pour vous dire que vous donniez ordre de faire trouver un vaisseau dans lequel ils se puissent embarquer et

devotion que vous portez au bien de mon service, et le desir que vous avez de m'en rendre des effectz sur des occasions presentes... je vous diray que je seray bien aise de me servir de vous avec la compagnie de gens d'armes que vous commandez, et un regiment de deux mil hommes de pied escossois, si vous pouviez obtenir permission du roy de la Grande-Bretagne de les amener en mon royaume.... Escrit à Paris le x^{me} jour de decembre 1629. (Signé Louis.)" (W. Gordon, *the History of the... Family of Gordon*, etc., vol. II, p. 577, et p. 625, appendix, n° XI.)

¹ Voyez, même recueil, vol. II, p. 625, une lettre datée de Troyes, 6 avril 1630.

² *The History of the... Family of Gordon*, etc., vol. II, p. 624.

³ *Ibid.*, p. 625. — M. de Courcelles possédait une quittance de l'an 1613, signée John Wood, des appointements de la garde écossaise du roi Louis XIII. (*Catalogue*, etc., titres originaux et documents historiques, p. 15.) — Les registres de l'université d'Édinburgh nous fournissent un autre nom à mettre à côté de celui de John Wood, "Jacobus Bannatyne, *tribunus militum in Gallia*," mentionné à la date du 23 juillet 1618. (*A Catalogue of the Graduates... of the University of Edinburgh*, etc., p. 32.)

mettre l'argent destiné audit paiement, pour estre porté seurement en Escosse, où vous ferez assembler et mettre ladiete compagnie en armes, afin que mesdits officiers y exercent la fonction de leurs charges¹," etc.

Pendant la guerre, par suite des intrigues du duc de Buckingham, ayant éclaté en 1627 entre la France et la Grande-Bretagne, Charles I^{er} demandait à l'Écosse des soldats. Il existe une lettre de ce prince adressée au conseil privé, portant invitation de délivrer une commission en faveur d'Alexander Mac Naughton pour lever deux cents archers montagnards². Cette levée eut lieu, on en a le rôle, et les recrues furent embarquées à Lochkerran, du 11 au 28 décembre de la même année, sur le navire de George Massone. Repoussé par la tempête à soixante milles de l'île de Wight, il atteignit Falmouth le 15 janvier 1628, après avoir échappé à un vaisseau de guerre français qui lui avait donné la chasse en se guidant sur les cornemuses des archers, et sur leurs plaids, de couleur d'hirondelle ou bleus. Il ne paraît pas que ces archers des Highlands aient passé en France.

Deux ans après, la paix ayant été conclue, on revint à la compagnie de gendarmes écossais, que la guerre avec la Grande-Bretagne avait fait abandonner. En 1631, le roi donna avis au capitaine de sa compagnie écossaise de la nomination du baron de Gray pour remplir la charge de lieutenant, vacante par le décès "du feu sieur de Gourdon³," et de l'envoi des ordres et expéditions qu'il adressait au comte pour le passage de ses

¹ *The History of the... Family of Gordon*, vol. II, p. 625.

² Reg. Sec. Con. (General Register House, Edinburgh.) Voyez encore une lettre de Charles I^{er} au comte de Morton, datée de Windsor, le 12 août 1627, et conservée parmi les papiers de ce dernier, dans le même dépôt. Le *warrant* du prince s'y trouve également, et il en existe une expédition dans les archives de la Société des antiquaires d'Écosse.

³ *The History of the... Family of Gordon*, vol. II, p. 627; lettre du 18 mars 1631. — Rien de plus commun dans cette compagnie que le nom de Gordon. Voyez ci-après, p. 284, not. 3.

hommes depuis leur débarquement à Boulogne jusqu'à Lyon; il lui mandait en même temps de venir "par deçà," où S. M. assurait qu'elle serait bien aise de voir le noble Écossais avec sa compagnie, que l'ambassadeur de France à Londres, le marquis de Fontenay, lui avait représentée comme très-belle¹.

Quelques jours auparavant, le roi accusait au capitaine de ses gendarmes écossais réception de sa lettre du 12 février, rendue à S. M. par le sieur de Mac Dougall, et lui témoignait sa royale satisfaction pour ses offres de service. "Vous saurez par ledit Mac Dougall, ajoutait-elle, comme j'ai fait remettre en main du sieur d'Ouchterlony et ès siennes, une lettre de change de la somme de treize mille tant de livres pour estre distribuée à vous et aux autres membres de ma compagnie de gens d'armes. Vous recevrez cette gratification pour arrës de ma bonne volonté, attendant de meilleurs effectz²," etc.

En 1632, nos auxiliaires d'Écosse n'étaient point encore sur le continent; le 3 août, le marquis de Pluvault, lieutenant général du roi au gouvernement de Nivernais, était prévenu que les gendarmes écossais ayant ordre de passer par cette province pour se rendre à Lyon, il eût à tenir la main à ce que les lieux de l'étendue de sa charge où ils devaient loger leur fournissent l'étape conformément à l'usage³.

Cet ordre était ainsi conçu : "M. le Marquis de Gordon, j'ay donné ordre que vostre courrier vous soit renvoyé, avec assurance que vous trouverez un commissaire à Boulogne, et une monstre preste pour la compagnie. Vous la pourrez faire passer par escadrons, puisque cela facilitera son trajet, lequel vous

¹ *The History of the... Family of Gordon*, vol. II, p. 627.

² *Ibid.*, p. 627, 628.

³ *Ibid.*, p. 628. — Après cette lettre, en vient une au marquis de Gordon pour lui dire de mettre sa compagnie en état, et de faire savoir au roi en quel temps et en quel lieu il pourra être prêt, afin que S. M. lui envoie les ordres nécessaires pour passer en son royaume. (Saint-Germain-en-Laye, 15 mars 1632.)

ferrez le plus prompt qu'il vous sera possible, en sorte que entre le partement de vostre premiere troupe et celui de la derniere il n'y ait que fort peu de jours. Cependant il sera fourni à ceux qui seront passez, les surtaux comme aux cavaliers françois quand ils tiennent garnison. Jay commandé que l'on vous donne aussy cent paires d'armes et de pistolets, dont la valeur sera deduite sur les monstres," etc.

En 1633, date d'un événement qui fit beaucoup de bruit dans la compagnie écossaise¹, une nouvelle lettre du roi au marquis de Gordon vient lui notifier un changement dans l'itinéraire de ses hommes : ce n'était plus en Italie qu'ils allaient servir, mais en Allemagne, sous les ordres du maréchal de la Force², et aussitôt cette lettre reçue, le capitaine de la compagnie des gendarmes écossais devait la faire acheminer à son rendez-vous³.

¹ Voyez la *Conversion de trois cavaliers escossois, de la compagnie commandée par Monsieur le Marquis de Gourdon, arrivée ensuite de la conference de Monsieur de Fontaine, professeur en theologie C. A. et predicateur ordinaire de Sa Majesté, chanoine et vicaire general de Noyon : Avec Monsieur Tricotel ministre d'Averne, en ladite ville de Noyon, le 17. jour de septembre 1635.* A Paris, chez Claude Criset, M.DC.XXXIII., in-8°, de 27 pages. On lit à la fin : "L'issuë de ceste courte conference a esté la conversion de trois cavaliers escossois; deux qui firent profession entre mes mains dans la parroisse de Saint Martin le 20 de septembre : et le troisieme que je receus dans la chapelle episcopale, le dimanche suivant, avec la joye des bons catholiques, qui accompagne d'ordinaire telles actions," etc.

² *The History of the... Family of Gordon*, vol. II, p. 629. Lettre datée de Saint-Germain, le 13 février 1633.

³ *Ibid.*, p. 629. Lettre de Saint-Germain, le 29 octobre 1633. — Nous avons sous les yeux un état de cette compagnie pour la même année, avec la signature de chacun de ses membres apposée sur cet acte : ce sont, après George de Gordon et André Gray, Henry Campbell, lord d'Argyle, Colin Campbell, chevalier de Lundy, Robert Douglas, lord de Glanbervy, et Thomas Mac Dougall, capitaine, lieutenant, enseigne, guidon et maréchal des logis; les hommes d'armes dont voici les noms : George de Gordon, James Graham, William Colville, William Gordon, William Gibbs, John Gordon, George Macgill¹, Stephen Hawkins, John Logan, John Forbes, Alexander Ramsay, James Wemyss, Simon Digby, John Colville, Turny, John

¹ Plusieurs années après, le *Mercurie galant* (mai 1681, p. 160) annonçait la nomination de "M. Maguille, qui étoit brigadier dans les gardes du corps," à une charge d'exempt. Thorpe a enregistré plusieurs demandes de passeports pour la France en faveur de James Macgill et de ses fils, en 1569 et 1576. (*Calendar of State Papers, etc.*, vol. I, p. 394, n° 12; vol. II, p. 877, n° 3.)

Quatre ans après, nouvelle lettre du roi au même officier, auquel il donne un autre titre : " Monsieur le Marquis de Huntly, ayant appris par l'envoi de vostre serviteur comme vous estes allé en Escosse, avec intention de faire au plus tost la revue des gens d'armes escossois que vous commandez, j'ay désiré vous tesmoigner par le retour de vostre serviteur le gré que je vous en sçay ; et vous dire qu'il est vray que cette compagnie a grant besoin que vous preniez soin de la remettre en bon estat, estant depuis longtemps, comme vous le sçavez, reduite à un fort petit nombre de gens d'armes. Si elle eust esté complete, je l'eusse faict entretenir par deçà tout l'hiver en un bon quartier, ainsy que l'a esté cette partie que vous y avez laissé, et je vous assure que quand elle sera au nombre et en l'estat auquel une compagnie de cette qualité doit estre, elle ne sera pas moins bien traitée que les principales compagnies d'hommes d'armes que j'ay à mon service, ayant mesme en consideration particuliere laditte compagnie, ainsi que la nation dont elle est composée, laquelle je sçay bien estre autant affectionnée à ceste

Abereromby, Patrick Forbes, Thomas Gardyner, Robert Inglis, Alexander Panton, Thomas Rollok, Andrew Car, Peter Hamilton, Charles Rantien ; Thomas Fontaine le Fevre, sieur de Massue ; John Mason, Alexander Nairne, Roger Houghton, James Mitchell, Thomas Goodwyn, James Douglas, sieur de Spott ; Anthony Messenger, Thomas Hobray, Richard Brown, John Thomson ; John Archibald, sieur de Gaucourt ; Joshua Jacob, sieur de Givry ; Blanche Scott, sieur de Savigny ; Charles Seston, sieur de Dominoy ; James Pott, James Mure, Francis Martyn, Antoine Maricottez, Joseph Cockayne, sieur de Rostin ; James Gordon, Alexander Gordon, Alexander Maxwell, Alexander de Randel, George Rollok. Ce document, qui paraît incomplet, est intitulé : *Roolle de la monstre faicte de la compagnie de cent hommes d'armes escossois des ordonnances du roy soubz la charge de monsieur le marquis de Gordone, pour les surtaux que Sa M^{te} a ordonné (pour esviter la foule et oppression de son peuple) estre payez aux chefz, hommes d'armes et officiers de lad. comp^{nie}, pour leur donner moyen de subsister attendant leur monstre, pendant deux mois de la presente année M VI^e trente-trois... par Pierre Delon sieur de Bazin, commissaire extraordinaire des guerres et commis à la conduite de lad. comp^{nie}, et Jehan Sublet, controolleur ordinaire des guerres, etc.* Il provient du cabinet de M. de Courcelles, dans le Catalogue duquel la date et les noms sont très-inexactement indiqués. (*Titres originaux et documents historiques*, p. 15, 16.)

couronne que l'alliance ancienne et amitié reciproque des François l'y oblige¹," etc.

Une aventure qui eut lieu dans ce temps-là nous donne la mesure de l'affection dont parle Louis XIII, ou plutôt de la façon dont les insulaires des Hébrides pratiquaient les obligations de "l'alliance ancienne et amitié reciproque." La *Suzanne*, barque du port de vingt-quatre tonneaux, se rendait, en décembre 1634, de Saint-Malo à Limerick, en Irlande, avec un chargement de vin et d'autres marchandises, d'une valeur de 1,000 livres sterling, quand une tempête la poussa sur l'une des îles occidentales de l'Écosse. Ayant perdu leur chaloupe, les marins firent des signaux à la population rassemblée sur le rivage; ces sauvages vinrent à bord, armés d'épées, de piques et d'arbalètes, et demandèrent à l'équipage ce qu'il voulait donner pour que la barque fût conduite dans un port. On convint d'un baril de vin d'Espagne et d'un baril de raisins, pour prix de ce secours et de quelques provisions dont ils avaient besoin. Les insulaires coupèrent alors le câble de la barque et la conduisirent à terre.

Pour le coup, nos marins pouvaient se croire en sûreté; mais leur erreur fut de peu de durée. Un grand nombre d'individus, ayant pour chefs le capitaine de Clanranald et le laird de Castleborrow, accoururent en armes, tirèrent et burent le vin jour par jour, emportèrent toutes les marchandises, ne laissant pas

¹ *The History of the... Family of Gordon, etc.*, vol. II, p. 630. Chantilly, 16 juillet 1637. — Le roi termine par des assurances au sujet de la pension du marquis et des avantages qu'il est en droit de désirer en le servant. Nous ignorons quelles suites eut cette promesse, et quelle récompense le marquis de Huntly reçut pour son dévouement à la France et à Louis XIII. Bon latiniste, il l'exprima en un distique de sa composition, qui fut gravé sur le Louvre. Pour en finir avec le marquis, il eut d'Ann Campbell, sa femme, cinq fils, dont l'un, James, comte d'Aboyne, s'étant réfugié en France, mourut de douleur, à Paris, à la nouvelle de l'exécution de Charles I^{er}; un autre, Henry, né dans notre pays, fut emporté en Pologne, avec sa sœur jumelle, par le docteur Davidson, et y servit fort honorablement comme militaire. (*Ibid.*, p. 578-580.)

même aux malheureux marins leurs effets de corps. Ils obligèrent aussi, à l'aide de menaces et de mauvais traitements, un jeune homme de l'équipage de jouer le rôle de subrécargue et d'opérer un simulacre de vente du chargement, moyennant une somme d'argent, bien qu'il n'en reçût aucune. Finalement, sous le coup d'une terrible menace, le maître de la barque fut contraint d'accepter 8 livres sterling pour ce bâtiment, qui en valait bien 150, et alors l'équipage, appréhendant un sort encore plus funeste, jugea nécessaire de s'éloigner au plus vite. Mais il y avait des juges à Édinburgh : plainte fut portée au conseil privé ; les coupables furent cités à sa barre, et, n'ayant pas comparu, déclarés rebelles ¹.

En 1642, on voit apparaître, non plus une compagnie, mais tout un régiment de gardes écossaises, dont le colonel n'était pas le marquis de Huntly. Le 25 septembre, le cardinal de Richelieu écrivait de Bourbon-Lancy à M. de Noyers, secrétaire d'État : " Je vous prie de me mander si le regiment des gardes écossaises est venu, voyant que vous en faites estat asseuré." L'année suivante, M. de la Ferté-Imbault ² recevait une commission de colonel général des Écossais, datée de Paris, le 11 août 1643 ; les appointements de la place étaient de 6,000 livres. Un mois après, les Écossais qu'attendait le cardinal de Richelieu commençaient à arriver. " La guerre que le roy avoit avec l'Espagne, l'empire et leurs alliez, dit Asseline, consumoit du monde et de l'argent ; de sorte que, pour reparer ces pertes, S. M. obligea la ville de Dieppe de payer le dix.^{me} denier du louage de chaque maison située en franc-alieu, et donna en même temps des commissaires pour lever des soldats dans les

¹ Chambers, *Domestic Annals of Scotland*, vol. II, p. 95, 96.

² Jacques d'Étampes, marquis de la Ferté-Imbault, ambassadeur extraordinaire en Angleterre et colonel général de l'infanterie écossaise en 1643, maréchal de France en 1651. (Thaumas de la Thaumassiere, *Histoire du Berry*, liv. IX, ch. XIX, p. 888 ; Anselme, *Hist. géneal. et chronol. de la maison roy. de Fr.*, t. VII, p. 542, e.)

pays étrangers, et spécialement dans l'Écosse, d'où, l'an 1643, douze ou quinze cents hommes vinrent débarquer à Dieppe au mois de septembre, d'octobre et de novembre¹.” Après M. de la Ferté-Imbault, sa place fut presque toujours occupée par des Français, aussi bien que les emplois d'officiers, comme dans la compagnie des gendarmes écossais, qui était distincte du régiment des gardes écossaises, qui lui survécut², et peut-être s'accrut de ses débris³.

Dangeau nous a donné l'état des officiers de cette compagnie depuis la création jusqu'en 1684⁴. Avant celui qui l'occupait à cette époque, la charge de capitaine-lieutenant appartenait au marquis de Walpergue de Planesse, qui fut plus tard premier

¹ Ms. d'Asseline, à la Bibliothèque publique de la ville de Dieppe.

² “ Le regiment des Gardes Ecossoises, dit Ramsay à propos d'un fait d'armes de Rutherford, son colonel en 1658, paroît n'avoir subsisté en France que depuis 1643. jusqu'en 1662. Voyez le P. Daniel, dans son *Histoire de la milice françoise*, t. 2. c. 8. Rutherford, comte de Teviot, dernier Colonel de ce Regiment, étoit grand oncle maternel de M. Elder (ou d'Aldart), aujourd'hui lieutenant aux Gardes Françoises.” (*Hist. du vicomte de Turenne*, etc. A Paris, M.DCC.XXXV., in-4°, liv. IV, t. I, p. 387, note.) — Voyez sur Lord Rutherford, auparavant Sir Thomas Rutherford de Hunthill, le *Peerage* de Douglas, édit. de M.DCC.LXIV, p. 589-600, n° XV. Il figure, p. 44, dans le Catalogue des gradués de l'université d'Édimburgh, à la date du 24 juillet 1630.

³ Quatre ans après l'extinction du régiment des gardes écossaises, Louis XIV intitula l'un de ses journaux : *Reformation des compagnies de gendarmes et cheval-legers de la reine-mere et augmentation de mes gendarmes écossais*. Voyez le journal de janvier 1666, t. I, p. 19, des *Mémoires de Louis XIV pour l'instruction du Dauphin*, publ. par Charles Dreyss. Paris, 1860, 2 volumes in-8°.

⁴ *Journal du marquis de Dangeau*, t. I, p. 93. — Au même endroit, on trouve le même état pour les gendarmes anglais; Hamilton, depuis tué en Alsace, les avait amenés d'Angleterre en 1663. — A la suite de ces étrangers, il convient de mentionner les Irlandais, que le cardinal de Richelieu avait commencé d'enrôler au service de la France; il en avait deux régiments, et l'un d'eux combattit à la bataille de Nordlingue (3 août 1645) sous les ordres du comte de Grammont, le beau-frère d'Hamilton. Voyez l'*Histoire de France* de M. Henri Martin, t. XIV, p. 66. — Les Irlandais au service de la France ont fourni à M. de la Roche-Héron le sujet d'un article intéressant publié dans le *Correspondant*, etc., t. XXXVI (Paris, 1855, in-8°), p. 251-277; pour peu que l'on vouldt traiter la matière en fond, et mentionner tous les Irlandais que l'on trouve chez nous à différentes époques, il ne faudroit pas moins d'un volume. Si Dieu nous prête vie et santé, nous comptons l'entreprendre.

ministre du duc de Savoie. Il la vendit au prince de Ligne, marquis de Mouy, qui était alors capitaine dans le régiment de cavalerie du marquis de Tilladet. Le prince commanda la compagnie pendant douze ans, et, sous lui, elle se montra avec distinction dans toutes les affaires où se trouva la gendarmerie, principalement au combat de cavalerie qui fut donné la veille de la bataille de Fleurus, et à cette même journée. Elle se signala aussi beaucoup au siège de Mons¹.

Après le marquis de Mouy², le comte de Roucy devint capitaine-lieutenant des gendarmes écossais; il eut pour successeur le marquis de Nesle. Un journaliste de l'époque, enregistrant la vente de cette charge à ce dernier, fait observer que celui qui en était pourvu avait l'avantage de commander toutes les compagnies de gendarmes quand elles étaient assemblées, de même que le capitaine de la compagnie écossaise, qui était en 1707 le maréchal de Noailles, commandait les quatre compagnies quand elles se trouvaient ensemble, droit accordé à la nation écossaise par le roi Charles VII, en considération des services qu'il en avait reçus pendant les troubles qui avaient agité les commencements de son règne³.

¹ *Mercure galant*, février 1707, p. 100.

² "Hier au soir, M. le marquis de Mouy, capitaine-lieutenant des gendarmes écossais, donna au roi la démission de sa charge. C'est la première compagnie de ce que l'on appelle la petite gendarmerie; elle a même le pas devant les mousquetaires du roi, quoiqu'elle ne soit pas de ce que l'on appelle la maison du roi." (*Journal du marquis de Dangeau*, 4 mars 1694 et 14 janvier 1695; t. III, p. 293, et t. V, p. 135.)

³ *Mercure galant*, février 1707, p. 99, 100. — Dangeau écrit, à la date du 31 janvier 1706 : "Le comte de Roucy, capitaine lieutenant des gendarmes écossais, a eu permission du roi de vendre sa charge. Cette compagnie, quoiqu'elle ne soit pas de la maison du roi, a le pas devant les mousquetaires qui en sont." (*Journal*, etc., t. IX, p. 21.) Mais ce n'avait point été sans lutte de la part de ceux-ci. On conserve aux Archives de l'Empire (K, 639, folio 69) des *Remonstrances du commandant des mousquetaires sur ce que l'on a donné la prestance aux gendarmes écossais*. (Ann. 1666.)

CHAPITRE XXXIII.

Le chevalier Hebron. — Soldat écossais au siège de Montauban en 1621. — Officiers écossais au service de Louis XIII. — Les Seton en France; le docteur William Seton à Paris. — Robert Menteith de Salmouet au service du cardinal de Retz; ce qu'il devint ensuite. — James Sinclair et les fils de George Hay à Paris. — Aventure étrange de William Sinclair de Roslin dans cette ville. — Douleoureuse émotion causée en France par la nouvelle de la défaite et de la prise du marquis de Montrose; le cardinal de Retz s'emploie en sa faveur. — Sir John Hepburn ami des cardinaux de Richelieu et de la Valette. — John Middleton sous ses ordres en Alsace. — Le P. Joseph et Sir John Hepburn. — Rivalité du régiment d'Hebron avec d'autres corps de l'armée française. — Mort de Sir John Hepburn au siège de Saverne; éloge du colonel par le cardinal de Richelieu. — Il est enterré à Toul. — Sir James Hepburn lui succède. — Le comte de Haddington épouse M^{lle} de Châtillon. — Familles Hepburn et d'Ennery de la Chesnaye en France. — Mort de Sir James Hepburn et de Lord James Douglas; enterrement et mausolée de ce dernier à Saint-Germain-des-Prés. — Les régiments de Douglas en France et leurs colonels. — Examen solennel d'une charte des archives de l'église de Glasgow à Saint-Germain-des-Prés en 1694; Écossais de marque qui y assistaient.

Des Écossais à la solde de Louis XIII, le plus connu est un colonel qui servait dans l'armée française en cette qualité depuis le 26 janvier 1633¹, date de sa commission. Sir John Hepburn, que l'on appelait en France le *chevalier d'Hebron*, son véritable nom étant difficile à prononcer², avait fait longtemps la guerre en Allemagne avec Gustave-Adolphe; s'étant séparé de ce prince à la suite d'un différend qui ne lui était pas personnel, il passa au service de la France, et fut mis à la tête d'un régiment composé de plusieurs compagnies écossaises qui

¹ James Grant, *Memoirs and Adventures of Sir John Hepburn, Knight, Governor of Munich, Marshall of France under Louis XIII, and Commander of the Scots Brigade under Gustavus Adolphus*. Edinburgh and London, MDCCCLI, in-8°, p. 210.

² Daniel, *Histoire de la milice française*, etc. A Paris, M.DCC.XXI., in-4°, t. II, liv. XI, p. 411. — Tallemant des Réaux, qui rapporte une anecdote relative à John Hepburn, l'appelle *Hailbrun* (*Histor.*, t. II, p. 168), nom que M. Taschereau (t. V, p. 209) déclare être le vrai.

servaient indépendamment l'une de l'autre dans divers corps. L'armée française comptait déjà dans ses rangs bon nombre d'officiers et de soldats écossais dont les noms et les actions, aujourd'hui oubliés, se retrouvent dans les Mémoires du temps. Au siège de Montauban par Louis XIII, en 1621, outre James Somerville de Drum, auquel nous reviendrons dans un instant, il y avait un Écossais qui ajustait si bien avec un fauconneau ou une arquebuse, qu'il ne tirait presque jamais sans faire coup¹. Ce brave soldat, comme l'appelle le marquis de Castelnaut², qui en reparle plus loin, ayant été fait prisonnier en même temps que M. de Beaufort, fut, avec deux cents autres environ, mené à Piquecos, où était le roi, et de là conduit aux galères³.

Le nom de ce brave, digne d'un meilleur sort, n'a pas été conservé; mais nous avons ceux des officiers écossais au service de Louis XIII : c'étaient Sir Andrew Gray, Sir John Seton, Sir John Foulerton (Campbell), le comte d'Irvine, Sir Patrick Murray, les colonels Erskine, Andrew Lindsay, Mowat Morison, Thomas Hume⁴, John Forbes, meilleur militaire que n'est poète

¹ *Mémoires du marquis de la Force*, etc., vol. IV, p. 213.

² *Ibid.*, p. 258.

³ *Ibid.*, p. 259, 260.

⁴ De son temps, un autre Hume, peut-être de la même famille, publiait chez nous plusieurs ouvrages de mathématiques, parmi lesquels nous citerons : 1° *Les Fortifications françaises d'une méthode si facile, qu'on les pourra apprendre sans maître. Avec un petit discours à la fin pour trouver les longitudes, ensemble des nouvelles hypotheses de la lune sans epicycle, et en ovale*. Dediées à Monsieur Bautru, conseiller du roy en son Conseil d'Etat, et conducteur des Ambassadeurs ordinaires et extraordinaires. A Paris, chez l'Authheur, à l'Escu de France, ruë des Anglois, près la place Maubert, M.DC.XXXIV., in-8°, de 228 pages, plus 4 feuillets de titre et de préliminaires. La Dédicace est signée IAC. HVMIVS, THEAGRIVS SCOTVS; 2° *la Theorie des planettes. Contenant l'usage et construction de toutes sortes de tables astronomiques : le tout démontré geometriquement. Avec la response aux premieres invectives du sieur Morin, professeur du roy*. A Paris, M.DC.XXXVIII., in-8°, de 358 pages, plus 4 feuillets de titre et préliminaires. A la fin de l'Avis au lecteur se trouve le catalogue des ouvrages de l'auteur, au nombre de huit; 3° *Methode universelle et tres-facile pour faire et descrire toutes sortes de quadrans et d'horologes, equinoctiaux, horizontaux, meridionaux, verticaux, et polaires. Avec une nouvelle demonstration fort belle et curieuse. Utile à toutes*

son homonyme, dont nous avons déjà cité quelque chose et qui rattache les Forbes à la famille des Forbin, dont le nom a l'air

sortes de personnes. Par le Sieur Hume, Escossois. A Paris, M.DC.XL., in-8°, de 490 pages, plus 2 feuillets, l'un pour le titre, l'autre pour la Préface au lecteur, que l'auteur prie "de ne s'amuser pas tellement au style, qui n'est pas dans la politesse de l'Academie, dit-il, comme aux choses mesmes, et à la substance de ce que je traite. Car outre que je suis digne d'excuse, pour n'avoir pas la langue Françoisé si à commandement que ma langue naturelle, la matiere assez espineuse ne permet pas qu'on use d'une telle elegance, comme l'on fait és discours politiques," etc. — L'année précédente, James Hume publiait pour la seconde fois¹ le recueil des poésies latines de son père sous ce titre : *Davidis Humii Wedderburnensis Poemata omnia. Accessere ad finem Unio Britannica, et Prælium ad LIPSIAM solutâ oratione. Ad nobilissimum virum et omni laudis genere diguissimum D^m D. Guillelmum de Bautru, baronem de Serrant, et de Segré, domium de Louvainnes, et de Percher, sacri Consistorii comitem, etc.* Parisiis, M.DC.XXXIX., in-8°, de 152 pages, plus 4 feuillets de titre et de préliminaires. La page 137 est occupée par un catalogue de trente-huit poètes écossais, à la suite duquel on lit : *Venales habentur in platea Jacobava ad signum Crucis aureæ*, et la page 138 est remplie par les armes de l'auteur, les mêmes que celles qui figurent en regard de l'Avis au lecteur de la *Theorie des Planettes* (N° XCIII).

N° XCIII. — HUME.



Les pages 39 - 152 renferment des poésies latines de James Hume, fils de David. Enfin, à la page 153, se trouve un nouveau titre, ainsi conçu : *Jacobæ Davidis*

¹ La première édition des poésies latines de David Hume est de Paris, 1632, in-8°, elle comprend 4 feuillets liminaires et trois parties signées A-T, A-K et A-L.

encore bien plus écossais quand celui de *Janson* s'y trouve joint¹. L'armée française comptait encore dans ses rangs, à la même époque, Livingston, dont la famille, si c'est la même, existe encore en Bourgogne², John Lesly, Andrew, plus tard Lord Rutherford de Hunthill³, et nombre d'autres, tous colonels de cavalerie ou d'infanterie sous Louis XIII⁴.

Sir Andrew Gray, dont le nom ouvre cette glorieuse liste, est, selon toute apparence, le même qu' "André Gray, baron du dit lieu," donné en 1631 pour lieutenant au marquis de Huntly, et mentionné ainsi sur le rôle de la montre de 1633. Pour Sir John Seton, appelé Jean de Setton et pareillement qualifié de lieutenant du marquis de Gordon dans un autre rôle du der-

Humii Theagrii, Wedderburnensis. Parisiis, 1639, et la pagination recommence de 4 à 80. Vient ensuite un autre titre : *de Unione insulæ Britannicæ*. Tractatus I. Per Davidem Humium Theagrium Wedderburnensem. Parisiis, apud Franciscum Sevestre, M.DC.XXXIX. Nous ne savons à quel chiffre s'arrête la pagination, l'exemplaire de la Bibliothèque de la ville de Bordeaux (Belles-Lettres, n° 14668) étant incomplet. — On connaît encore de David Hume un ouvrage dédié à Charles I^{er} et intitulé *Apologia basilica, seu Machiavelli ingenium, examinatum in libro quem inscripsit Principem*, etc. Parisiis, 1626, in-4°, de 4 feuillets et 258 pages. Nous avons vu plus haut, t. II, p. 185, not. 1, un autre Écossais, David Home, dont le nom se prononce de la même manière que celui du poète et de l'historien, dédier l'un de ses ouvrages à Jacques VI.

¹ Enfin de ce seigneur la famille brillante
Se repand en Ecosse en maniere puissante.
Dans la France l'on voit aussi de sa maison,
Ainsi qu'en Hibernie un comte de son nom, etc.

(François Forbes, *Eloge de la ville d'Edinbourg*, etc., p. 61.)

Dans un manuscrit de la Bibliothèque de la ville de Bordeaux, on trouve une généalogie intitulée : *Stemma genealogicum Ludovici Benjamini atque Charlotte Victoriae Felic'itatis Forbes, liberorum Benjamini Forbes, Sancti Ludovici militis, ab antiqua familia domini Forbes, paris Scotiæ*, et composée de seize quartiers. — Pour ce qui concerne la famille de Forbin, voyez ci-dessus, t. I, p. 53, 54.

² Voyez ci-dessus, t. I, p. 244.

³ Douglas, *the Peerage of Scotland*, etc. Edinburgh, M,DCC,LXIV, in-folio, p. 589, col. 2. — Second edit., vol. II, p. 458, col. 1.

⁴ Sir Thomas Urquhart, *the Discovery of a most exquisite Jewel*, etc., édit. de M DCC LXXXII, in-8°, p. 52, 53. — Vient ensuite le panégyrique du comte de Bothwell, qui s'était fait connaître dans notre pays et ailleurs par des faits pareils à ceux d'Amadis de Gaule, d'Esplandian et de D. Sylves de la Selve, auxquels Sir Thomas le compare.

nier jour de décembre 1631¹, il était d'une famille étroitement liée, à toutes les époques, avec notre pays. L'un de ses membres, Sir William, avait perdu la vie à la bataille de Verneuil², non loin du château de Ceton, qui n'existait plus à la fin du XV^e siècle³. Un autre, fils d'une Française nommée Marie Pieris, qui était venue en Écosse avec Marie de Guise, avait été élevé en France et, à la suite de ses voyages chez nous, renvoyé en ambassade pour traiter du mariage de Marie Stuart avec François II; il y était revenu en la même qualité pour assister à la cérémonie, et avait reçu à cette occasion un riche présent de vaisselle plate, avec une pension annuelle de 12,000 francs⁴. A la fin du XVI^e siècle, on trouve marié à une fille de la noble maison de Braque, George Seton, qualifié par l'abbé Le Laboureur *archer de la garde écossaise*, et nommé avec la qualité d'écuyer dans un compte du 11 juillet 1575⁵. Un autre Seton, le quatrième fils de Lord George, cinquième du nom, avait, à son retour d'Italie, étudié le droit en France⁶. Le docteur William Seton, que Tomasini place au nombre des plus savants hommes de son temps⁷, dont Dupuy fait l'éloge⁸ et auquel son intime ami

¹ *Rolle des noms et surnoms des lieutenant, enseigne, homme d'armes, exemptz, archers, tant du corps que de la manche, cleric du guet, trompette et officiers de la garde escossoise du corps du roy, soubz la charge de monsieur le marquis de Gordon, qui ont servy Sa Ma^{te} pendant la presente année Mv^{je} trente-deux.*

² Douglas et Wood, *the Peerage of Scotland*, vol. II, p. 642. — On chercherait vainement, dans cette compilation, le Thomas Sutton ou Seton qui vivait en 1290, et dont Gilbert Brun fait un théologien de l'ordre de saint Dominique et un docteur de Sorbonne. Voyez Dempster, *Hist. eccl. gent. Scot.*, liv. XVII, p. 595, n^o 1075.

³ Bry de la Clergerie, *Histoire des pays et comté du Perche et duché d'Alençon*, etc. A Paris, M.DC.XX., in-4^o, liv. V, ch. X, p. 348.

⁴ Sir Richard Maitland, *the History of the House of Seytoun*, etc. Printed at Glasgow, M.DCCC.XXIX., in-4^o, p. 42-44. Voyez encore p. 55. — Cette Marie Pieris ne serait-elle pas la même que la Marie Pyennes que nous avons déjà vue ci-dessus, t. II, p. 70, et dont le nom aurait été mal écrit?

⁵ *Les Tombeaux des personnes illustres*, etc., p. 327. — *Armorial général*, etc., reg. III, part I, art. de Braque, p. 89.

⁶ Maitland, *the History of the House of Seytoun*, etc., p. 63.

⁷ Tomasini *Parnassus Enganeus*, etc. Patavii, 1647, in-4^o, p. 8.

⁸ *Puteani Epist. Attic. Cent. nova*, ep. LVII.

Gaspard Scioppius donne le titre de jurisconsulte¹, était sous ce rapport et bien d'autres le flambeau de l'époque. Sir Thomas Urquhart, qui enchérit encore sur ces éloges, nous apprend l'avoir vu au Louvre entouré d'un cercle de seigneurs et de gentilshommes qui prêtaient à ses discours une attention si soutenue que personne ne songeait à l'interrompre tout le temps qu'il parlait. Les plus habiles avocats au parlement de Paris, ceux-là même qui plaidaient habituellement en la chambre dorée, le visitèrent plus d'une fois en son logis pour avoir son avis sur des points douteux. A ces détails, Sir Thomas en joint d'autres que le D^r Irving a négligés² et qui nous sont précieux. "Seton, dit-il encore, en vint à ce degré sublime de bonne diction, même en français, qu'ayant échangé, à la suite de rapports fréquents, plusieurs lettres avec le sieur de Balsac, universellement tenu comme supérieur à Cicéron en fait d'éloquence, le style de Seton fut trouvé si élevé, l'invention si pure, les mots si bien arrangés et la cadence si juste, que Balsac, charmé de cette rhétorique coulante et cependant concise, lui rendit un hommage vraiment mérité en lui donnant en signe d'amitié une plume d'or³," etc. Nous ne répondons pas de l'authenticité de cette anecdote, qui ne se trouve point ailleurs que dans le singulier livre d'où nous l'avons extraite, et nous ne rechercherons pas davantage si ce Seton est le *Setonius* que le maréchal d'Effiat voulait avoir pour ses enfants.

Un autre, Sir Alexander⁴, envoyé par son père sur le continent en 1646, fait deux ans de philosophie à La Flèche, chez les

¹ *Pascasii Grosippi Paradoxa literaria*, etc. Amstelodami, M.DC.LIX., in-8°, ep. II, p. 6

² *The Lives of the Scottish Poets*, etc., vol. I, p. 116.

³ *The Discovery of a most exquisite Jewel*, etc., édit. de M DCC LXXXII, p. 114.

⁴ Il faut prendre garde de le confondre avec son homonyme, Sir Alexander Seton, fils du comte de ce nom, baron de Fife, comte de Dunfermline, chancelier d'Écosse, représenté par Dempster comme ayant étudié en France et en Italie. (*Hist. ecclesiast. gent. Scot.*, lib. XVII, p. 592, n° 1066.)

Jésuites, et y soutient publiquement sa thèse; puis, revenant d'Espagne par La Rochelle, il parcourt la plus grande partie de notre pays, sans doute en amateur; mais, à partir de 1648, il y fait plusieurs voyages, d'abord comme réfugié, puis comme agent politique attaché à la fortune des Stuarts. Une fois, envoyé par Charles I^{er} à sa femme et au prince de Galles, qui se trouvaient alors à Saint-Germain-en-Laye, il s'embarque sur un navire écossais en charge pour la France, et arrive à la cour le troisième jour, sans aucune mésaventure, grâce à la précaution qu'il avait eue de se munir d'un écrit en français, adressé par son maître aux Dunkerquois et autres¹; bien différent d'un autre Seton, qui, parti pour notre pays, fut pris et dépouillé par des croiseurs de Dunkerque, et se fit corsaire pour se venger².

D'autres Seton firent aussi une apparition dans notre pays ou s'y établirent comme dans une seconde patrie³, pendant qu'un

¹ Maitland, *the History of the House of Seytoun*, etc., p. 81-84. — Douglas et Wood, *the Peerage of Scotland*, vol. II, p. 39, col. 1. — George Seton, fils d'Alexander, mourut jeune, après avoir été quelque temps capitaine dans le régiment de Douglas en France. (Maitland, p. 85, 86; Douglas et Wood, vol. II, p. 39, col. 2.)

² *The History of the House of Seytoun*, etc., p. 95. — P. 97, il est question d'une lettre en français attribuée à Mary Seton, l'une des quatre Marie qui accompagnèrent Marie Stuart en France; mais s'il faut en croire l'éditeur de ce morceau et de deux autres semblables (*Letters from Lady Margaret Burnet to John Duke of Lauderdale*. Printed at Edinburgh, M.DCCC.XXVIII., in-4^o, p. 81, append.), il est plus probable qu'il est sorti de la plume de Marie Pyerces ou Pieris, seconde femme de George, quatrième Lord Seton. — La seconde lettre (p. 82) est attribuée, mais sans fondement, à Margaret Kirkaldy, femme de Kirkaldy de Grange; et la troisième (p. 83) est certainement de Mary, fille de Malcolm, troisième Lord Fleming, et femme du secrétaire d'État Maitland. — Dans le corps du volume qui renferme ces lettres, p. 43, il est question d'Ann, seconde fille d'Alexander, premier comte de Home, comtesse de Lauderdale, morte à Paris en 1671, et enterrée en grande pompe comme vice-reine d'Écosse, et p. 104, on lit en note une lettre d'Élizabeth, duchesse de Lauderdale, probablement de 1678, relative à l'envoi à Paris de Lord Livingston, fils du comte de Linlithgow, pour apprendre le français et s'y former aux manières de cour.

³ Le capitaine Seton, pour lequel Archibald Douglas demandait un passeport en 1598 (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. II, p. 754, n^o 64); James Seton, d'abord homme d'armes dans la compagnie écossaise, puis prêtre, mort à Anvers en 1620 (Dempster, *Hist. ecclesiast. gent. Scot.*, lib. XVII, p. 592,

Lesly, sans doute protestant, faisait choix de la Flandre hollandaise¹; mais je ne trouve avec le nom de *John* que Sir John Seton, baronnet de Garletoun, dont la fille Margaret, élevée dans un couvent à Paris, mourut jeune en France, et dont le fils aîné, Sir George Seton, voyagea sur le continent². Ce Sir John était capitaine dans le régiment des gardes du roi de France dès l'année 1614, et reçut à Paris son neveu James Somerville de Drum, qui, parti de Leith au mois d'avril, débarqua à Dieppe et lui arriva porteur d'une lettre de recommandation de son cousin le comte de Winton³.

n° 1067¹); George, comte de Winton, qui succéda à son grand-père de bonne heure, pendant qu'il voyageait en France, et qui se trouvait au siège de Besançon, dans l'armée française (Maitland, p. 87, 88; Douglas et Wood, vol. II, p. 647, col. 1); le capitaine James Seton, second fils de Sir George Seton de Gairmiltoun, officier dans les mêmes rangs (Maitland, p. 112), etc.

¹ Dans le récit des expéditions de M. de Melard, qui occupait Gand, il est question du baron de Lesly, capitaine d'une compagnie franche de la garnison de Hulst. (*Mercure galant*, juin 1703, p. 102, 103.)

² *The History of the House of Seytoun*, etc., p. 87.

³ *Memorie of the Somervilles*, etc. By James, 11th Lord Somerville (edited by Walter Scott, Esq.). Edinburgh, 1815, 2 volumes in-8°, t. II, p. 148, 149. — Il y avait aussi des Somerville en Normandie; ils portaient d'azur, à trois molettes d'or, 2 et 1, et sept croix recroisetées, au pied fiché d'argent, 3, 1, 2 et 1 (N° XCIV).

N° XCIV. — SOMERVILLE.



¹ Plus loin, n° 1087, p. 603, il consacre un article à un autre Écossais, alchimiste et vagabond, qu'il rencontra à Toulouse, et qui fut, à ce qu'il parait, assassiné dans le midi de la France. Il le nomme *Sidonius*, seu *Setonius*, revera *Cobrethus Edinburgensis*, etc.

On trouve encore, il est vrai, à la fin de 1636 un certificat de Jean de Setone, seigneur de Collombières, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant de la première compagnie appelée *la Compagnie écossaise*, et commandant les quatre compagnies en l'armée de Picardie¹; mais il se pourrait que ce fût Sir John Seton, qui assistait encore aux obsèques de Louis XIII en 1643².

Avec de tels hommes en évidence, comme ils l'étaient, et grâce au soin que certains docteurs prenaient de faire valoir leurs compatriotes³, les Écossais ne pouvaient qu'être bien vus dans notre pays, et l'on s'y intéressait vivement aux diverses phases de la lutte engagée entre eux et les Anglais. Le coadjuteur de l'archevêque de Paris, qui devait être plus tard le cardinal de Retz, ayant besoin d'un secrétaire, prit à son service un Écossais nommé Robert Menteith de Salmonet⁴, que la

¹ *Armorial général de France*, reg. II, 1^{re} part., art. *Béraud-de Courville*, p. 4. — Plus loin, 2^e part., dans l'article consacré à la famille de la Planche-de Mortières, p. 5, d'Hoziér fait mention de Louis de Folarton, écuyer, sieur des Bordeaux, seigneur du Plessis, de Boinville, de Reignevillette, et de la Prée en Gâtinais, exempt des gardes du corps du roi, dont la fille Anne épousa, en 1670, Thomas de la Planche-de Mortières.

² Saint-Foix, *Essais historiques sur Paris*, édit. de 1766, t. II, p. 249.

³ Voyez *Davidis Camerarii Scoti. De Scotorum Fortitudine, Doctrina, et Pietate, ac de Ortu et Progressu hæresis in regnis Scotiæ et Angliæ, Libri quatuor*, etc. Parisiis, M.DC.XXXI., in-4^o. — Le privilège, qui est du 17 avril 1630, est au nom du R. P. Jean Morin, prêtre de la congrégation de l'Oratoire de Jésus-Christ. Ainsi que nous l'apprend l'abbé de Marolles,

Le pere Cameraire, Ecossois philosophe,

A fait des questions de logique et de mœurs.

Paris, etc., sans lieu ni date, in-4^o, p. 84. (*Quelques Ecrivains célèbres et autres Personnages illustres de l'Oratoire*, épig. IX.)

Mais il est à présumer que l'abbé de Villeloin a voulu parler d'un autre Écossais résidant à Paris, le docteur William Chalmers, prêtre de la congrégation de l'Oratoire, mentionné par Élie Dupin comme étant l'auteur de diverses compositions sur des points de philosophie et de théologie (... *Scoticanae ecclesiae Infantia, Virilitas, Senectus*. Paris, 1643, in-4^o), et auquel on doit la publication de quelques traités des pères qui n'avaient point encore été imprimés. (*Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle*, part. II, p. 50, 51. — *Moréri, le grand Dictionnaire historique*, art. *Camerarius*, t. III, p. 99, 100.)

⁴ M. Robert Chambers l'appelle *Robert Monteath de Salmonet*, et raconte une anecdote relative à ce dernier nom. (*Domestic Annals of Scotland*, vol. II, p. 70.)

mort de M. de la Porte, chevalier de Malte et grand prieur de France, avait laissé sans place ; c'était un ancien ministre de Daddiston, réfugié en France à cause des troubles dont il nous a laissé une bonne histoire¹. En la lisant, on n'éprouve aucune répugnance à s'en rapporter au témoignage que Tallemant des Réaux rend à l'auteur, qui avait des lettres, dit-il, et ne manquait pas d'esprit. "Je suis assuré, ajoute-t-il, qu'il vendroit Ménage et le livreroit sans que l'autre s'en aperçût. Le coadjuteur lui fit donner une pension du clergé, car il s'étoit fait catholique²."

Un autre écrivain de l'époque, que nous avons déjà eu l'occasion de citer, parle en ces termes de Menteith de Salmonet, qu'il avait rencontré en 1641 chez un seigneur de la cour : "Il me gagna le cœur, dit-il, par une présence agréable et douce, et par les bonnes choses que je lui entendis débiter dans la conversation ; et nous nous sommes vus depuis avec beaucoup

¹ *Histoire des troubles de la Grande Bretagne, contenant ce qui s'est passé depuis l'année mille six cents trente-trois, jusques à l'année mille six cents quarante-six.* Par Messire Robert Mentet de Salmonet. A Paris, M.DC.LXI, deux parties in-folio, avec portrait d'après Mignard. (*Robertus Mentethus a Salmoneto Scotus.*) L'ouvrage est dédié "à Mgr l'archevesque de Corinthe, coadjuteur en l'archevesché de Paris." On lit dans le privilège du roi (1660) : "Nostre bien amé Jacques Saint Clair de Roselin nous a fait remonstrer avoir la suite de l'Histoire des Troubles de la Grand' Bretagne, écrite et corrigée par le deffunt sieur Mentet de Salmonet, laquelle suite il desire faire imprimer avec la premiere partie de ladite Histoire," etc. — C'est apparemment de ce livre qu'il est dit, dans les *Lettres du cardinal Mazarin*, mises au jour par M. Ravenel, p. 6 : "Il (le coadjuteur) a pris soin de faire écrire et imprimer toutes les révolutions d'Angleterre par un homme à lui, dans le commencement des désordres de Paris..., afin d'apprendre la methode qu'on devoit tenir, et leur faire connoître par l'exemple susdit qu'il étoit facile¹." — W. Gordon dit de cet ouvrage, dont il appelle inexactement l'auteur *Peire Monteith de Salmonet*, qu'il est très-complet et très-bon, mais de peu d'utilité pour la plus grande partie de l'Écosse, où le français est inconnu. (*The History of the... Family of Gordon*, Introd., vol. I, p. xxvii.)

² *Les Historiettes*, etc., édit. in-12, t. VII, p. 49, 50. — Il est encore question de Robert Menteith de Salmonet dans la *Bibliographie des mazarinades*, par M. Moreau, t. III, p. 102, n° 333.

¹ M. Rathery a cité ce passage dans son travail *des Relations sociales et intellectuelles entre la France et l'Angleterre*, etc. (*Revue contemporaine*, t. XXII, p. 163) comme l'ayant pris dans les manuscrits de Brienne.

d'amitié. Ce rare homme, qui écrit en notre langue, comme un François naturel, joint la politesse à un grand savoir; mais sa fortune a toujours été traversée, et s'étant attaché à celle de M. le cardinal de Retz, dès le tems qu'il n'étoit que coadjuteur de Paris, il en a éprouvé les disgraces tout du long. Cependant il ne fut jamais un homme plus sage, plus respectueux aux puissances légitimes, et plus désintéressé¹. Il a composé l'Histoire des derniers troubles d'Angleterre, et nous avons vu de lui une Remontrance au roi de la Grande Bretagne², qui peut être mise en comparaison de tout ce que nous avons de plus elegant³."

Plus loin, l'abbé de Marolles nous apprend ce que devint notre Écossais à la suite de la disgrâce de son patron : "... le dix-neuvieme jour de décembre de l'année 1652, M. le cardinal de Retz ayant été arrêté prisonnier au Louvre, d'où il fut mené au bois de Vincennes par les ordres du roi, et sa maison se trouvant dans la dispersion, M. de Salmônet, qui en étoit l'une des plus considérables personnes, pour son savoir et pour sa piété, fut recueilli dans mon abbaïe de Baugerais de Touraine, où je l'ai gardé quinze mois, sans lui tenir compagnie, parce que les occupations que j'avois à Paris, m'en ôterent le moïen; mais l'aïant rendu maître de ma maison pendant ce tems-là, il en a usé aussi librement que moi-même, et il y a reçu plusieurs visites de mes proches, et de la principale noblesse du païs, qui en a fait une estime toute particuliere, sans y oublier les peres chartreux du Liget, qui n'en sont qu'à deux lieues, dont il avoit beaucoup de consolation⁴."

Il mourut au milieu du XVII^e siècle, laissant à l'armée fran-

¹ Le frère de Desmarets de Saint-Sorlin, Roland Desmarets, le loue également dans une de ses lettres latines, qu'il lui a adressée.

² Voyez ci-après, p. 305, en note.

³ *Memoires de Michel de Marolles*, etc. Amsterdam, M.DCC.LV., in-8^o, t. I, p. 243. Voyez encore t. III, p. 360.

⁴ *Ibid.*, t. I, p. 367.

gaise un parent de son nom qui devait s'y distinguer¹, et à un compatriote le soin de publier son ouvrage. Cet Écossais, qu'à son nom on ne prendrait pas pour tel, mais qui était Normand d'origine², se nommait James Sinclair, et appartenait à une famille d'ancienne chevalerie. D'abord envoyé à Londres pour y faire je ne sais quel apprentissage, il vint ensuite en France et resta quelques années avec Robert Menteith. Son patron mort, il se tourna vers Lord Rutherford, comte de Teviot³, et resta quelques années avec lui, en qualité de secrétaire, à Dun-

¹ Il fut enterré dans la chapelle du collège des Écossais, où on lit encore son épitaphe, ainsi conçue :

+

D. O. M.

PATRICIVS MENTETH DE SALMONET EQVES AVRAT⁹
 IN LOTHIANA SCOTIÆ PROVINCIA EX BARONVM DE KERS
 NOBILI FAMILIA ORIVNDVS
 IN LEGIONIBVS SCOTORVM APVD GALLOS MILITANTIVM
 CENTVRIONIS INSTRVCTORIS VICE-COLONELLI
 FORTISSIMI PERITISSIMI VIGILANTISSIMI
 A CAROLO II^o. MAG. BRITANNIÆ MONARCHA HONORIB⁹ AVCT⁹
 A LVDOVICO MAGNO GALLIARVM IMPERATORE
 AD MAIORA DESTINATVS
 POST ANNOS XXVI IN CASTRENSI PVLVERE NON MINORI
 INTEGRITATIS QVAM BELLICÆ VIRTVTIS FAMA EMENSOS
 IN OBSIDIONE DACHSTEIN ALSATIÆ SVPERIORIS OPPIDI
 DVM DVVIS INTREPIDI PARTES PERAGIT
 LETHALI ACCEPTO VVLNERE DATIS EXIMIÆ IN DEVM
 PIETATIS INDICIIS EGREGIÆ IN PAVPERES MISERICORDIÆ
 IN HANC DOMVM BENEFICENTIÆ SINGVIARIS
 OCCVBVIT KAL. MARTII A. D. M. DC. LXXV.
 REQVIESCAT IN PACE.

On trouve un du Mentet comte de Lisle dans le *Memoire adressé au roi par la noblesse de Guienne, Gascogne et Perigord, au sujet des operations ministerielles du 8 mai 1788* (En Guienne, 1788, in-8^o), p. 19, col. 2; mais rien n'autorise à rattacher cette famille à celle de Robert Menteith de Salmonet, ni à celle du comte de Menteith, qui, en 1595, demandait à passer d'Écosse en France. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. II, p. 700, n^o 77.)

² Voyez *Genealogie of the Sainteclaires of Rosslyn*, by Father Richard Augustin Hay, prior of St. Pieremont, including the Chartulary of Rosslyn. Edinburgh, M.DCCCXXXIV., in-4^o, p. 4, 32. — P. 153, il est fait mention d'un Sir William de Pentland, dont le fils aîné, nommé William comme lui, mourut en France.

³ Voyez, sur cet homme de guerre, Chambers, *Domestic Annals of Scotland*, vol. II, p. 298. — Dans la liste des tapissiers de la ville de Paris, on trouve un Theviotte, rue de Clichy, n^o 37 : aurions-nous là un Écossais qui, à l'exemple de certains ouvriers, aurait changé son nom contre celui de son pays?

kerque, pendant qu'on en élevait les fortifications, puis à Tanger en Afrique. Revenu en Écosse, il épousa la mère du P. Richard Augustin Hay, veuve de George Hay, et se comporta assez bien avec les enfants de sa femme, à cela près qu'il les éloigna, envoyant l'un en France, l'autre en Angleterre, et un troisième à la mer. C'était, à ce qu'il paraît, un homme trop adonné aux prêtres et facile à mener, que ses correspondants de Rouen, un certain M. Alexander, à Paris, et les missionnaires écossais enveloppèrent de façon à créer des embarras à sa veuve. Après la mort de son mari, elle renvoya ses enfants James et Alexander à Paris, sous la tutelle d'un prêtre du séminaire nommé *Davidson*¹. Ils restèrent quelque temps dans une pension près du collège de Lisieux, puis passèrent dans le collège des Écossais, par le conseil des missionnaires. Pendant qu'ils y étaient, la duchesse d'York se montra disposée à les prendre tous deux pour pages. Le P. Lewis Innes, qui était alors principal, ne voulant pas les laisser partir en même temps, arrêta ainsi leur fortune. Il retint Alexander, depuis laird de Roslin, avec lui à Paris, et permit à l'autre de retourner en Écosse².

Au commencement de ce siècle, il était arrivé à l'un des membres de cette noble famille une aventure dont le récit ne saurait être mieux placé qu'ici. Le 30 octobre 1602, William Sinclair, fils du baron de Roslin, avait été mis en apprentissage par James Sinclair, chez Barthélemy Bobye, maître orfèvre

¹ On connaît un William Davison, dont on a le portrait gravé; chimiste habile, s'il faut en croire l'abbé de Marolles, qui en parle en deux endroits de ses Mémoires (Amsterdam, M.DCC.LV., in-8°, t. I, p. 354, ann. 1650; t. III, p. 231), et qui est l'auteur d'une *Philosophia pyrotechnica* publiée en 1635, "ouvrage de peu de savoir et de peu d'esprit." (*Sorberiana*, etc., p. 91.) — Parmi les signataires de l'acte de soumission de l'université de Paris à Henri IV, du 22 avril 1594, figure un docteur en décret du même nom, en même temps que Henri Blacvod, doyen de la faculté de médecine. Voyez Fontanon, *les Edicts et ordonnances des rois de France*, t. IV, p. 745, 746.

² *Genealogie of the Sainteclaires of Rosslyn*, etc., p. 165, 166. — P. 174, il est question des Saint-Clair, de Reims : était-ce une branche de la même famille ?

à Paris, conformément à la coutume écossaise qui ne laissait aux cadets de famille que l'alternative d'apprendre une profession ou de faire le commerce. S'il faut en croire le jeune William, Bobye, voulant avoir ses services pour rien, aurait, contrairement aux règlements, retenu son brevet sans le faire enregistrer en l'hôtel du métier, et fait délivrer un nouveau brevet à son apprenti, afin de retenir comme tel un compagnon orfèvre, ce qu'il n'eût pu faire, vu qu'il n'était pas permis à un maître de tenir deux apprentis. Plus tard, soit que cet Écossais se fût aliéné son maître par son vagabondage et son indépendance, soit que celui-ci voulût avoir un autre apprenti et crût pouvoir se débarrasser aisément d'un étranger, il le chassa de chez lui, après l'avoir battu et en lui retenant ses habits et une somme de 40 écus, prix de son apprentissage. Ainsi jeté sur le pavé de Paris et ne sachant pas le français, le malheureux William erra pendant un mois, demandant l'aumône, principalement aux maîtres orfèvres de sa connaissance, jusqu'à ce que l'un d'eux, nommé *Hallevault*, touché de pitié, l'assista et s'engagea à le garder par charité tant qu'il n'aurait pas trouvé un nouveau maître. C'est alors que Sinclair adressa une requête à la justice pour lui demander la réparation de ses griefs¹.

Les événements politiques qui se succédèrent en Écosse vers le milieu du XVII^e siècle, eurent en France un retentissement qui se manifesta d'une façon plus éclatante que par une brochure². La nouvelle de la défaite et de la prise du brave mar-

¹ Archives de l'Empire, L. Z. 2882, 2^e suite.

² *Apologie des Escossois et les veritables raisons pour lesquelles ils ont élu Charles Second. Contre l'injuste procedé des Anglois.* A Paris, chez Antoine Quenet, M.DC.XLIX., in-4^o, de 8 pages. — L'auteur termine ainsi : " Par la mesme raison que les Anglois sont tres-criminels d'avoir osté à Charles I. la liberté, le royaume, le sceptre et la vie, les Escossois sont dignes d'une memoire eternelle, et meritent des loüanges tres grandes d'avoir élu, choisi, et retenu pour leur roy naturel et legitime Charles Second... et en cela ils ont fait un trait de la plus sage politique du monde, et de la plus parfaite justice, qui se puisse imaginer, puis

quis de Montrose, qui peu de temps auparavant était à Paris¹, y ayant été portée, le cardinal de Retz, alors coadjuteur de son oncle, en fut profondément ému. Il dépêcha aussitôt en cour pour obtenir du roi les lettres les plus pressantes demandant aux États d'Écosse la vie de cet homme illustre; mais avant que le gentilhomme qui devait les y porter fût en état de partir, l'ordinaire apporta la nouvelle du supplice de Montrose². Désolé, le coadjuteur répétait à qui voulait l'entendre, que le marquis était l'homme du monde qu'il eût jamais vu qui lui représentât le plus parfaitement l'idéal des grands hommes de la Grèce antique et de l'ancienne Rome tout à la fois³.

Quelque magnifique qu'il soit, un pareil éloge n'est point hors de proportion avec le mérite de Sir John Hepburn. Il gagna l'amitié des cardinaux de Richelieu et de la Valette⁴, et son nom figure d'une manière brillante dans la correspondance de

qu'estant leur roy par droit de sa naissance, ils n'en ont jamais désiré un autre," etc. *Remontrance très humble au sérénissime prince Charles II, roi de la Grande Bretagne, sur la conjoncture présente des affaires de Sa Majesté*. Paris, Vitré, 1652, in-folio, très-rare. Ce pamphlet est de Robert Menteith de Salmonet; Balzac en parle dans sa lettre à Conrart, du 20 juillet 1652.

¹ Now brave Montrose he went to France...
And bold Aboyne is to the sea,
Young Huntly is his noble name.

The gallant Grahams, st. XVI. (*The Ballads of Scotland*, ed. by W. Edmondstonne Aytoun. Edinburgh and London, MDCCCLVIII, in-42, vol. II, p. 281.)

² Voyez Mark Napier, *Memoirs of the Marquis of Montrose*. Edinburgh, M.DCCC.LVI., in-8°, vol. II, p. 659, 662, 665. — P. 837-839 (Appendix, n° IV), on lit le récit de la mort de Montrose en français, écrit par M. de Graymond, résident de France à Édinburgh, dans une lettre au cardinal Mazarin.

³ Rob. Menteith de Salmonet, *Histoire des troubles de la Grande Bretagne*, etc., 2^e part., liv. XII, p. 366, 367. — Les lettres du roi, que l'auteur rapporte, sont du 10 juin 1650. Elles ont été réimprimées, d'après l'original, par M. Mark Napier, dans ses *Memorials of Montrose and his Times*. Edinburgh : printed for the Maitland Club, M.DCCC.XLVIII.-L., in-4°, t. II, p. 451, 452.

⁴ Voiture au cardinal de la Valette, Lettre LXIX. (*Œuvres*, t. I, p. 166.) — Le P. Daniel nous dit que Hepburn fut fort aimé de Henri IV; mais la chose n'est pas croyable, ce prince étant mort en 1610, et Sir John n'ayant pas quitté l'école avant 1614. (*Histoire de la milice française*, t. II, liv. XI, p. 411. — *Memoirs and Adventures of Sir John Hepburn*, ch. I, p. 5; notes and illustrations, n° IV, p. 261.)

ces deux personnages. Le premier n'en parle jamais qu'avec admiration et respect, quelquefois même avec affection. Ils avaient souvent des conférences ensemble sur des matières militaires ou des objets d'intérêt public; car Richelieu aimait la conversation vive, les manières franches, et les conceptions hardies, les chimères, comme il les appelait, de Sir John Hepburn. Au reste, les Écossais continuaient, comme par le passé, à être en faveur à la cour de Louis XII, qui avait pour confesseur le P. Gordon de Lesmoir, auparavant principal du collège des Jésuites à Toulouse.

Le nouveau régiment écossais du chevalier Hepburn était fort de plus de mille hommes, le plus grand nombre piquiers. L'un d'eux, John Middleton, se distingua en mille occasions, et devenu de simple soldat comte de Middleton, lieutenant général de la cavalerie écossaise, gouverneur du château d'Édinburgh, puis en dernier lieu général en chef des troupes écossaises et anglaises à Tanger, où il mourut en 1673, il se vantait toujours d'avoir porté la pique sous le grand Sir John Hepburn en Alsace et en Lorraine¹.

Le cardinal de Richelieu ayant résolu d'engager la France dans une guerre avec la maison d'Autriche, chargea au printemps de l'année 1634, le maréchal de la Force d'ouvrir la campagne par une expédition dans ces deux provinces. Sir John Hepburn se mit en marche à la tête de son régiment d'Écossais; mais ce ne fut qu'après avoir eu plusieurs conférences avec le premier ministre, qui faisait le plus grand cas de l'expérience du chevalier en fait de guerre. Dans une de ses lettres au cardinal

¹ A trente ans de là, nous retrouvons ce nom parmi ceux des serviteurs de la France. Dangeau écrit, à la date de décembre 1704 : " Le fils de milord Middleton, capitaine dans le regiment irlandois de Lee, a obtenu une commission de colonel." (*Journal du marquis de Dangeau, etc.*, t. X, p. 198.) Sûrement il s'agit du fils d'un autre Middleton, ministre de Jacques II à Saint-Germain, qui repassera sous nos yeux.

de la Valette, il lui disait : "Si on peut chasser M. de Lorraine avec les troupes que M. de la Force a de delà, il faut employer ladite armée à ce dont je parlay à M. le colonel Hebron à Compiègne¹."

Après la prise de la petite ville de Biche, sur la frontière d'Alsace, les troupes françaises marchèrent sur La Motte, qui fut investi au commencement de mars de l'année 1634, et là Hepburn eut occasion de montrer ce qu'il savait faire en fait de siège². Il avait alors trente-trois ans.

Ayant reçu l'ordre de rejoindre le maréchal de la Force en marche vers la frontière d'Allemagne, et d'opérer avec lui contre les Impériaux, il traverse le Rhin le 19 décembre, s'avance sur Manheim et prend position près de la rivière et de la ville, qui avait été fortifiée trente ans auparavant. Ainsi couvert, le maréchal de la Force traverse le Rhin à son tour, et Sir John Hepburn s'avance à la tête de sa colonne pour secourir Heidelberg, où une partie de ses anciens compagnons d'armes, vétérans de l'armée de Gustave Adolphe, se défendaient avec énergie contre les Impériaux en nombre supérieur.

L'élève de l'Écossais George Crichton³, le fameux père Joseph

¹ Lettre du 15 mai 1635. (Aubery, *Memoires pour l'histoire du cardinal duc de Richelieu*. Paris, M.DC.LX., in-folio, t. I, p. 468.) Dans une autre lettre du 29 avril, il annonce au cardinal de la Valette avoir chargé le colonel Hebron de lui dire l'affection qu'il a et aura toujours pour lui. (*Ibid.*, p. 462.)

² Le siège de La Motte et la part qu'y prit Hepburn sont racontés en détail dans l'*Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine*, par D. Calmet, t. III, liv. XXXIV, ch. CXVI, CXXIV, col. 270-281. — Grant cite encore l'*Histoire du vicomte de Turenne*, etc. (par le chevalier Andrew Ramsay. A Paris, M.DCC.XXXV., 2 vol. in-4°); mais comme Hepburn n'y est pas même nommé, il est sûr que l'écrivain n'aura voulu que citer un compatriote. — Après un article consacré à Andrew Michael de Ramsay, l'élève, l'ami de Fénelon, l'auteur des *Voyages de Cyrus*, M. Weiss passe à Charles-Louis Ramsay, dont la *Tachéographie*, traduite en français, fut au moins imprimée deux fois à Paris (*Biographie universelle*, t. XXXVII, p. 55-59); mais il ne dit rien de M. de Ramsay, correspondant de M. de Bongars en 1610. Voyez Sinner, *Catal. codic. Mss. Bibl. Bern.*, t. III, p. 206, n° 279.

³ *Vie du P. Joseph*, dans les *Archives curieuses de l'histoire de France*, etc., 2^e série, t. IV, p. 121, en note. Voyez, sur ce Crichton, ci-dessus, t. II, p. 152, 153.

était aussi de la campagne, et comme il se piquait d'être versé dans l'art militaire, il n'était point rare qu'il prît part aux conseils de guerre et donnât son opinion avec la plus entière confiance aux maréchaux de France les plus expérimentés. Un jour qu'il faisait de vastes projets et des desseins à perte de vue devant Hepburn, et qu'il lui montrait sur une carte trois ou quatre villes à prendre, le colonel, qui n'était pas accoutumé à recevoir de tels ordres d'un capucin, lui répondit en souriant : "Monsieur Joseph, les villes ne se prennent pas avec le bout du doigt¹."

Je n'ai pas le loisir de suivre l'armée française dans sa marche à travers le Palatinat, ni de raconter en détail la part glorieuse que Hepburn prit à ses opérations. Le P. Louis Laguille, après avoir mentionné l'arrivée du marquis de la Force, en 1634, aux pieds du château d'Hohenbaar, avec la compagnie des gendarmes écossais², fait passer sous nos yeux l'administrateur de l'abbaye de Leurre se rendant à la hâte à Remiremont, "où le colonel Hebron commandoit un régiment français³." Le cardinal de Richelieu nous le montre exécutant un ordre d'attaque fait par le maréchal de Brezé⁴, remportant une victoire sur Gallas, à Boullay⁵, puis ayant mille démêlés avec les gendarmes et cheveu-légers de la garde du roi, qui le haïssaient de plus en plus⁶. Ils ne pouvaient voir d'un bon œil un étranger en faveur comme l'était Hepburn, auquel on en référerait toujours pour ce

¹ *Mémoires du sieur de Pontis*, liv. VII, ann. 1627; dans la collect. Petitot, t. XXXII, p. 8. — Tallemant des Réaux raconte l'anecdote d'une façon un peu différente, et qualifie Hepburn de bonhomme, d'homme qui était considéré, dans un autre récit qui ne saurait trouver place ici. (*Histor.*, t. II, p. 168, 169.)

² *Histoire de la province d'Alsace*, etc. Strasbourg, M.DCC.XXVII., in-folio, 2^{me} partie, liv. XII, p. 119, col. 2.)

³ *Ibid.*, p. 120, col. 2.

⁴ *Mémoires du cardinal de Richelieu*, liv. XXVI, ann. 1635; collect. Petitot, t. XXVIII, p. 224.

⁵ *Ibid.*, p. 385.

⁶ *Ibid.*, p. 423.

qui concernait le service du roi sur le théâtre de la guerre¹, et qui était continuellement signalé de la façon la plus honorable dans les bulletins de l'armée². Je ne serais point étonné non plus que la manière dont le brave Écossais maniait notre langue³ n'eût prêté à rire à ses adversaires.

¹ Après avoir annoncé que les colonels Hums et Rameau devaient recevoir chacun cinq cents hommes de recrues, le secrétaire d'État Servien recommande au cardinal de la Valette de choisir un autre colonel pour colloquer cinq cents dragons, par l'avis du colonel *Hebron*, "qui jugera facilement, par les grandes habitudes qu'il a dans ces pays, lesquels pourront estre les plus capables de mieux servir dans cet employ." Lettre de Château-Thierry, le 19 mai 1635. (Aubery, *Memoires pour l'histoire du cardinal duc de Richelieu*, t. I, p. 471.)

² Relation de la retraite du duc Charles, 26 mai 1635. (*Ibid.*, p. 476, 477.) Lettre du roi au cardinal de la Valette, 15 septembre 1635. (*Ibid.*, p. 524.) — Daniel, *Histoire de France*, in-4^o, t. XIV, p. 608. — Une lettre de Servien au cardinal de la Valette, en date du 16 septembre, est loin de rendre le même témoignage à la conduite des recrues du régiment de Hepburn. Laissés en Lorraine et logés chez les habitants, elles se virent refusées presque partout; alors elles eurent prise avec eux et s'abandonnèrent à toute sorte de licence, "que l'on aura bien peine, ajoute le secrétaire d'État, de leur faire perdre." (Aubery, *Memoires*, t. I, p. 529.)

³ Lettre du cardinal de Richelieu au cardinal de la Valette, 11 août 1635. (*Ibid.*, p. 511.) — *Les Historiettes de Tallemant des Réaux*, t. II, p. 169. — Le sieur de Sygognes nous donne, dans son *Testament d'un Escossois*, un échantillon du langage parlé par ceux qui se trouvaient à Paris du temps de Louis XIII. Cette pièce commence ainsi :

La mort, qui dun point de repit,
Et venu prendre soudainemen
Un Cossois, qui va par depit
Moury dans son lit hardimen.
C'est grand piti que vous oyra
Comme il fera testamen,
Et voy bien que vous en rira.
Moque-vou de la gehenhén,
Escrivi premierement,
Par quoy le roy rompi pointemen.
Moury je veu, bien voy le consequa,
Tou soy premir faire un bel testamen.
Tento moy - mesm
Quand mor fu moy, site l'on un grand fos
Au cimetiér, rasibu de l'eglise.
Mette-me-ly tout du lon de ma dos,
Bien à mon aysc, ainsi qu'il est là gise.
Ma serviteur est pour vou un gran per,
Cham de mon arm erian von hardimen,
Si quelque chos de bon courag me pret,
Moy rendu tout au jour de Jugemen.
Mon gran curas, cheval et billement
Pour vostre corps, guardy bien de laron

Au nombre de ceux-ci, il faut encore placer le régiment de Picardie, alors commandé par Louis de Béthune, comte, puis duc de Charost. Levé en 1562, conséquemment le plus ancien régiment de France¹, il se montrait jaloux, en toute occasion, d'avoir la préséance et de prendre la droite du régiment d'Hepburn, qui, comptant dans ses rangs quelques archers de la garde écossaise, considérait son droit à certains honneurs militaires comme en dehors de toute discussion. Le régiment de Picardie affectait de tourner ces prétentions en ridicule, et donnait à celui d'Hepburn le sobriquet de *garde de Ponce Pilate*, qui est resté au Royal-Écossais de nos jours. En une occasion, après une vive discussion sur quelque point d'honneur en litige, un cavalier écossais d'Hepburn dit en riant à un officier du régiment de Picardie : "Nous devons être dans l'erreur, Monsieur; car si nous avons réellement été dans les gardes de M. Ponce Pilate et de faction au Sépulcre, le corps de Notre Seigneur n'en fût point sorti;" voulant dire que les sentinelles écossaises n'eussent point dormi à leurs postes, comme l'avaient fait celles du régiment de Picardie². Quant aux autres régiments levés pen-

Quatre cen cu y valy bien vrament.
 Moy donne à vou, ave mes esperon,
 Mon bregandi, sarabra et salad.
 Dad Iddelin, halebrad, gorgeri
 Donne à ma page qui m'a servi malad, etc.

(*Le Cabinet satyrique*, etc. A Paris, M.DC.XXXIII., in-8°, p. 717.)

¹ On trouve, dans *les Edicts et ordonnances*, etc., t. III (Paris, M.DCXI., in-folio), p. 141, 142, la liste des capitaines et des compagnies du régiment de Picardie en 1588.

² Une anecdote rapportée par Robert Munro (*Monro's Expedition with the worthy Scots Regiment*, etc. London, 1637, in-folio, p. 45), et après lui par Grant (*Memoirs and Adventures of Sir John Hepburn*, etc., p. 16), montre que les Écossais n'étaient point à l'abri de ce reproche. "Une fois, dans ma jeunesse, dit le brave soldat, qui se vante d'avoir été l'ami, le camarade de collège et de voyage de Hepburn en France, et que Sir Walter Scott a pris pour modèle quand il a peint le Dugald Dalgetty de sa *Légende de Montrose*, on me mit en faction à la porte du Louvre, pour avoir dormi le matin pendant que j'aurais dû être à l'exercice. Pour punition, je fus condamné à monter la garde depuis onze heures du matin jusqu'à huit heures du soir, armé de toutes pièces, jusqu'aux dents, durant une chaude journée d'été, tant que la vie me devint à charge," etc.

dant la campagne postérieurement à celui d'Hepburn, Louis XIII avait décidé qu'ils lui céderaient le pas¹.

A cet honneur, il allait ajouter le plus grand que le colonel pût recevoir, le grade de maréchal de camp; il avait même ordonné que le brevet fût expédié au chevalier d'Hebron, comme on l'appelait à la cour de Saint-Germain; mais ce vaillant homme de guerre fut tué avant de l'avoir reçu. Il prenait part au siège de Saverne avec le cardinal de la Valette et le duc de Saxe-Weimar, quand une balle mit fin à sa carrière au moment où nos troupes s'emparaient de la moyenne ville, le 8 juillet 1636². "Le combat fut fort opiniâtre en ceste prise, dit une relation du temps, et de telle façon que le colonel Hebron, Escossois, y fut tué d'une mousquetade dans le col, qui luy passoit dans les reins, ayant laissé une reputation de sa valeur, fidelité et experience au fait de la guerre³." Un pareil éloge en moins d'une phrase vaut à lui seul toute une oraison funèbre; mais celle-ci ne devait pas lui manquer. Je la trouve dans la réponse du cardinal de Richelieu à la lettre qui lui annonçait le fatal événement : "Je ne scauroys assez vous tesmoigner, écrivait-il le 20 juillet au cardinal de la Valette, le desplaisir que j'ay de la mort du pauvre M. le colonel Hebron; non-seulement pour l'estime que je faisais de sa personne, mais pour l'affection et le zele qu'il tesmoignoit avoir pour le service du roy. Je vous avoué que sa perte m'a touché si vivement, que je n'en suis pas consolable; je ne doute point aussi de l'affliction que vous me faites

¹ *Memoirs and Adventures of Sir John Hepburn, etc.*, p. 231, 236.

² Dans le registre du *Commissariat* d'Édinburgh, qui donne cette date, on trouve son testament enregistré sous celle du 1^{er} juin 1638.

³ *Vingt-uniesme Tome du Mercure françois, etc.* A Paris, M.DC.XXXIX., in-8°, p. 277. — Laguille, *Histoire de la province d'Alsace*, 2^{me} part., liv. XII, p. 133, col. 2. Voyez encore les Mémoires de Bassompierre, qui fait du colonel Hebron, "brave et vaillant soldat," l'un des maréchaux de camp du duc de Weimar. (Collection Petitot, 2^{me} série, t. XXI, p. 333, 335.) — Par une méprise regrettable, Harte (*the Life of Gustavus Adolphus*) fait mourir le héros dans un duel.



connoistre en avoir en vostre particulier, parce qu'en effet c'estoit un homme qui vous estoit fort necessaire en ce temps. Je rendray à sa memoire tout ce que je pourray, pour marque de ce qu'il valloit : faisant prier Dieu pour luy, et assistant son neveu, dont j'auray soin, comme s'il estoit mon propre parent. La rançon de Meternic est assurée pour luy, et ce qui est deu à son oncle, luy sera payé assurement. Saverne nous couste bien cher ; mais il faut vouloir ce qu'il plaist à Dieu¹.”

Le cardinal de Richelieu continue ainsi : “ On se trouve bien empesché à donner le regiment dudit colonel, parce que son premier capitaine, qui estoit son parent, est huguenot, et que tous les catholiques conjurent au nom de Dieu qu'on le donne à un qui le soit, en quoy on considere le sieur Duglas, de l'une des premieres maisons d'Ecosse. Cependant on ne determinera rien, qu'on n'ait vostre avis sur ce sujet²,” etc.

Les restes du brave Hepburn furent transportés, avec tous les honneurs militaires, à Toul, dans la Lorraine française, et là, au bruit du canon et au milieu des cérémonies les plus imposantes du catholicisme, ses camarades écossais et ses parents, George Hepburn d'Athelstaneford et le colonel Sir James Hepburn de Waughton, réunis aux capitaines les plus qualifiés de l'armée française, l'ensevelirent dans le transept méridional de la cathédrale. On y voyait encore, en 1789, le mausolée que Louis XIV fit élever à la mémoire du héros, et qui honore le

¹ Aubery, *Histoire du cardinal duc de Richelieu*. A Paris, M.DC.LX, in-folio, liv. VII, ch. III, p. 580. — *Memoires pour l'histoire du cardinal duc de Richelieu*, etc., t. I, p. 653. — Ces regrets se trouvent répétés dans des lettres de MM. de Chavigny et des Noyers au cardinal de la Valette (*ibid.*, p. 657, 660), et à ces éloges viennent s'ajouter ceux que, dans son épître dédicatoire à Guillaume de Bautru, James Hume donne aux deux Hepburn, qu'il représente comme très-habiles dans la connaissance du latin et en tout genre d'érudition. (*Poemata omnia*, feuillet signé ã iij, recto.)

² *Mem. pour l'hist. du cardinal duc de Richelieu*, t. 1, p. 654. — Ces détails se retrouvent dans la lettre de M. de Noyers, qui nous apprend de plus que le neveu de Sir John Hepburn était page de Richelieu, et que Douglas l'avait été du roi.

grand roi presque autant que l'homme de guerre si regretté de Louis XIII et de son ministre¹.

Il eut pour successeur, dans le commandement de son régiment, Sir James Hepburn, héritier présomptif de l'ancien domaine de Waughton, qui avait servi avec lui en Allemagne². Son parent, le capitaine en premier, que le cardinal traitait de huguenot, était peut-être le même que celui dont fait mention le P. Blakhal en 1643, comme étant parti pour l'Écosse, avec les capitaines Leith et Fullerton, pour recruter leurs compagnies³."

Avant de se distinguer par des faits de guerre, le nouveau colonel s'était montré vert galant à la cour de France. L'un de ses compatriotes, Thomas comte de Haddington, étant venu en France pour y étudier au collège de Châtillon, où le maréchal entretenait une classe pour ses coreligionnaires, était devenu amoureux de mademoiselle de Châtillon. Quant il eut dix-huit ans, il retourna dans son pays, et fit trouver bon à ses tuteurs (car il était orphelin) qu'il recherchât cette fille. Il l'épousa le 8 août 1643⁴, et emmena sa femme en Écosse; mais il mourut au bout d'un an, et sa veuve revint à Paris avec quelque argent, des pierreries et 10,000 livres de douaire. La reine d'Angleterre était déjà à Saint-Germain, et la comtesse la visitait souvent, parce qu'elle y avait le tabouret, et qu'on lui faisait force caresses.

"Cette reine, toujours zélée pour la propagation de la foi, dit Tallemant que nous nous lassons d'analyser, pense incontinent à gagner cette âme à Dieu et à la faire épouser à quelqu'un

¹ Daniel, *Histoire de la milice française*, etc., t. II, p. 411. — Grant, *Memoirs and Adventures of Sir John Hepburn*, p. 250, 251; *Arthur Blane*, etc., p. 300, 366, 367.

² "Le roy a donné le regiment escossois au baron Hebron : ce à quoy vostre lettre n'a pas peu servy." Lettre du cardinal de Richelieu au cardinal de la Valette, du 20 septembre 1636. (Aubery, *Memoires*, etc., t. I, p. 694.)

³ *A breiffe Narration*, etc., p. 136.

⁴ Anselme, *Hist. général. et chronol. de la maison roy. de France*, t. VII, p. 154.

de ceux qui avoient suivi sa fortune; elle tâche donc à la marier avec le fils de la comtesse d'Arundel. Cette dame logeoit assez près de madame de Châtillon, au faubourg Saint-Germain; elle visite la veuve, la cajole, et se met fort avant en ses bonnes grâces; mais un jeune Écossois nommé *Esbron*, neveu du colonel Esbron, qui étoit mort au service de la France, avoit déjà fait un grand progrès auprès de la comtesse d'Adington. La maréchale, sa mère, car le père étoit déjà mort, eut avis de tout, et tâchoit d'empêcher que ces étrangers ne vissent sa fille. Un jour, il y eut bien du désordre; car la comtesse d'Arundel et madame de Châtillon la jeune avoient mené la comtesse d'Adington entendre les Ténèbres. La maréchale, qui d'ailleurs savoit bien des choses, lui donna un soufflet et l'emmena à La Boulaye, chez sa sœur de la Force, où, de peur qu'elle ne changeât de religion, elle la maria au comte de la Suze, tout borgne, tout ivrogne et tout endetté qu'il étoit; mais c'étoit à défaut d'autre; et puis il est parent de madame de la Force. Durant qu'on parloit de l'affaire, Esbron lui écrit, elle fait réponse. Il va à La Boulaye pour tâcher à se battre contre La Suze; il n'en peut venir à bout; il écrit encore, on ne lui fait point de réponse; il se dépite, montre toutes les lettres de la dame, et s'en rit partout¹."

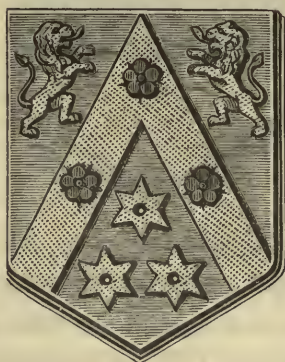
Il se pourrait, cependant, que cette anecdote ne se rapportât point à Sir James Hepburn; car il n'étoit point le seul neveu que le brave colonel Hebron eût alors en France. Un autre George, fils de son frère aîné, est nommé dans un arrêt de justice en date du mois de mars 1639, en même temps qu'un certain Beaton, qualifié de *facteur* à Paris², c'est-à-dire sans doute de commissionnaire, d'agent, tel que les Écossois de-

¹ *Les Historiettes de Tallemant des Réaux*, t. V, p. 209, 210.

² *The Decisions of the Lords of Council and Session*, etc. By Sir Alexander Gibson of Dury. Edinburgh, printed in the Year MDCXC, in-folio, p. 883.

vaient toujours en avoir eu. Si j'ai bien compris le texte de cet arrêt, conçu dans une langue particulière, ce Beaton était redevable à Sir John d'une somme de 20,000 livres, on ne dit pas en quelle monnaie; mais il est à croire qu'il s'agissait de livres tournois, et l'on peut supposer que cette somme était la rançon de Metternich, dont il est parlé dans une lettre de Richelieu au cardinal de la Valette.

Il est également probable que ce George, ou tout autre, se fixa en France. Plus de vingt-cinq ans après la date de l'arrêt où il est nommé, on retrouve Jean Hophbrune établi dans l'élection de Montargis, marié, le 30 juin 1664, à Suzanne de Longières. Ses armes, telles que les blasonne La Chenaye-Desbois, étaient d'azur, au chevron d'or chargé de trois roses de gueules accompagnées en chef de deux lionceaux affrontés de même, et en pointe de trois molettes d'or mal ordonnées, 1 et 2¹ (N^o XCV).

N^o XCV. — HOPHBRUNE.

Un autre membre de la même famille se montre parmi les rameaux de celle d'Ennery de la Chesnaye, pareillement originaire d'Écosse et venue en France avec Sir John Hepburn. Compagnon de ce capitaine, Édouard d'Ennery, deuxième du

¹ *Dictionnaire de la noblesse*, t. VIII, p. 93.

nom, seigneur de Trémont, fut tué dans la même rencontre, laissant d'Anne de Leviston, sa femme, trois fils : Édouard, seigneur de Trémont, capitaine d'artillerie, qui se retira à Malesherbes, auprès de François de Balsac d'Entragues, gouverneur de l'Orléanais, et en reçut le don de la terre du Fillay ; Charles, seigneur d'Olibon, l'un des vingt-cinq gentilshommes de la garde écossaise du roi ; et Claude d'Ennery, chevalier, seigneur d'Yart et de la Cour, marié en 1622 à Marguerite Hebron, c'est-à-dire Hepburn, fille de Robert qui servait dans la même compagnie. Armes : d'argent, à la fasce de sable, accompagnée en chef de trois merlettes de même¹ (N° XCVI).

N° XCVI. — ENNERY.



Pour en revenir à Sir James Hepburn, il commanda le régiment d'Hebron pendant la guerre d'Alsace, sous le duc de Weimar, dont l'armée se composait de Français, d'Écossais et d'Allemands ; il fut tué en 1637, en combattant pour Louis XIII en Lorraine, près d'un an après la mort de son oncle à Saverne. Il eut pour successeur Lord James Douglas², et le régiment

¹ Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France*, t. XI, p. 196-199.

² Grant (*Memoirs and Adventures of Sir John Hepburn*, p. 263) le nomme William. Nous avons préféré suivre Daniel (*Histoire de la milice française*, t. II, p. 411), bien qu'il paraisse ne point tenir compte de Sir James Hepburn, et donner pour successeur à l'oncle un Douglas.

commença dès lors à être appelé le régiment de Douglas. Il prit part à la bataille de Lens, où neuf de ses officiers furent blessés¹; mais déjà Lord James n'existait plus : victime d'un sort pareil à celui de ses prédécesseurs et de la fatalité qui semble avoir poursuivi chez nous sa famille², il avait été tué entre Douai et Arras, commandant un camp volant. Il était lieutenant général et fort estimé en France pour sa bravoure. Rapporté à Paris, son corps fut inhumé à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, dans la chapelle Saint-Christophe, qui avait été cédée à la famille des Douglas pour leur servir de sépulture; et en 1668 on y éleva à Lord James un mausolée de marbre noir, comme on le voit dans la gravure donnée par D. Bouillart. Le héros était représenté en marbre blanc, couché sur le côté, le visage tourné vers l'autel, et au-dessous on lisait une épitaphe qui a été plusieurs fois imprimée³.

¹ Dans la *Liste des officiers de l'armée du roy, morts, blessés ou prisonniers*, donnée dans la *Gazette de France*, numéro du 28 août 1648, on trouve : "du régiment des Gardes Escossoises, le major, blessé; les sieurs Mackmack et Linsay, blessez à mort; les sieurs de Grome, Hlanderson et Gordon, aussi capitaines, blessez; les sieurs Tormisson, Kinchtbz, lieutenans, blessez; le sieur Stevenel, enseigne, blessé." Tous ces noms sont plus ou moins estropiés; *Tormisson*, par exemple, me semble être *Thompson* ou *Thomson*, nom d'un exempt écossais appelé *Tomeson* dans la relation de l'entrée de la reine de Pologne à Noyon en 1645. (*Le Cérémonial françois*, édit. in-folio, t. II, p. 860.) — Thomas Thomson, seigneur du Manoir, colonel d'un régiment d'infanterie écossais, capitaine et premier exempt de la garde écossaise, épousa Catherine d'Aussy et en eut Catherine, qui épousa en 1663 Jean Heurtault, écuyer, sieur de Saint-Ouen-le-Mauger et de Sainte-Geneviève, conseiller du roi au parlement de Rouen, etc. (*Armorial général*, etc., reg. IV, art. *Heurtault-de Lammerville*, p. 5), et Madeleine, mariée en 1672 à François de Marguerit, seigneur de Guibray et autres lieux, conseiller au même parlement. (*Ibid.*, p. 12, 14, art. *de Marguerit-de Versainville*.)

² Archibald Douglas, comte d'Angus, mort le 15 janvier 1655, eut ses deux filles noyées dans leur passage en France. (Douglas et Wood, *the Peerage of Scotland*, etc., vol. I, p. 442, col. 1.)

³ D. Bouillart, *Histoire de l'abbaye royale de Saint Germain des Prez*, etc., p. 319, 320. — Le Fevre, *Description des curiosités des églises de Paris*, etc. A Paris, M.DCC.LIX., in-8°, p. 192, 193. — *The Scots Magazine*, MDCCLXVII, vol. XXIX, p. 419, col. 1. — Ainsi qu'il est remarqué dans le *Peerage of Scotland*, l'âge de vingt-huit ans attribué à Lord James doit être faux, s'il est vrai que sa mère soit morte trente-deux ans avant lui.

Après la mort de Lord James Douglas, son frère Lord George, qui eut ensuite le titre de Lord Dumbarton, fut nommé colonel de son régiment; il ne se montra point au-dessous de ses prédécesseurs, et se couvrit de gloire, surtout pour sa défense de Trèves. Il mourut à Saint-Germain-en-Laye le 20 mars 1692¹.

Ce régiment de Douglas étant en garnison à Avesnes, en 1661, eut ordre de passer en Angleterre, où il rendit des services très-considérables au roi Charles II. Il n'était que de huit compagnies en partant de France, et se trouva, en y revenant, une année après, de trente-trois compagnies, qui étaient composées pour le moins de cent hommes chacune. Lord George Douglas l'a toujours commandé.

Il faut remarquer qu'il y avait en même temps en France un autre régiment de Douglas, dont le colonel, qui s'appelait aussi Lord James Douglas, était frère des deux précédents, et prendre garde de confondre ce régiment, qui n'était que d'un bataillon, avec les gendarmes écossais et anglais, qui ne faisaient aussi qu'un escadron². Le régiment de Lord James fut incorporé dans celui de son frère et rentra en Angleterre vers l'année 1678.

Après la révolution de 1688, le colonel, qui avait alors le titre de Lord Dumbarton et qui était à la fois lieutenant général en France et en Angleterre, ainsi qu'un grand nombre d'officiers, suivirent le roi Jacques en France. Plusieurs soldats imitèrent l'exemple de leurs officiers³.

¹ *Gazette de France* du 29 mars 1692, p. 7, 8. — *Journal du marquis de Dangeau*, 20 mars 1692; t. IV, p. 50. — Voyez encore ci-dessus, t. II, p. 246, not. 1.

² *Mémoires du marquis de la Fare*, dans la collection Petitot, 2^e série, t. LXV, p. 207. Il rapporte qu'en 1674, se trouvant à la tête de cet escadron, il eut le plaisir d'en voir battre trois des cuirassiers et des meilleurs régiments de l'Empereur, qui furent poursuivis jusqu'à Mulhouse. "Le comte de Lusignan, ajouta-t-il à la page suivante, qui revenoit avec une petite troupe de gendarmes anglais et écossais, de poursuivre les fuyards..., demeura quelque temps devant trois troupes des ennemis, qui n'osèrent le charger."

³ Daniel, *Histoire de la milice française*, t. II, p. 441, 442.

Les noms des principaux d'entre eux figurent parmi ceux des témoins de l'examen d'une charte qui eut lieu en 1694 à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Cette charte, qui concerne la succession légitime des rois d'Écosse, avait été apportée en France par l'archevêque Beaton avec les archives de l'église de Glasgow, et déposée à Paris, dans le collège des Écossais. C'est l'acte de fondation d'une chapelle dans l'église de Glasgow, faite par Robert, grand sénéchal ou *steward* d'Écosse, pour se conformer aux prescriptions de la cour de Rome, qui lui avait imposé cette fondation en lui accordant dispense pour contracter mariage avec Élizabeth More, sa proche parente. Robert ne remplit pas tout de suite son engagement; il différa jusqu'après la mort de sa femme, c'est-à-dire jusqu'au 12 janvier 1464. Cet examen se fit en présence de plusieurs témoins, dont les plus compétents étaient Eusèbe Renaudot, D. Mabillon, Baluze et D. Ruinart, qui signèrent les premiers le procès-verbal, après Camille Le Tellier, abbé de Louvois.

Lewis Innes, aumônier de la reine d'Angleterre et principal du collège des Écossais, qui avait convoqué l'assemblée, exposa le point qu'il s'agissait d'éclaircir : "Ceux qui ont prétendu, dit-il, faire passer Jean ou Robert III pour fils naturel de Robert II, roi d'Écosse, se sont fondés uniquement sur les témoignages de Buchanan et de Boethius, historiens d'Écosse, et de Leslæus, qui n'a fait que les copier. C'est sur l'autorité de ces auteurs, et principalement sur celle de Buchanan, que s'est fondé celui qui a composé la généalogie ou succession des rois d'Écosse insérée à la fin des actes du parlement dudit royaume, publiés en 1507 par Jean Skene et en 1681 par Sir Thomas Murray; car les registres et anciennes chartes, tant publiques que particulières de ce royaume dont on ait ouï parler jusques à présent, ou ne disent rien de ce fait, ou ce qu'elles en disent s'accorde parfaitement avec les pièces que l'on produit maintenant, quoi-

que rien n'ait encore paru si formel et si décisif sur cette matière que les preuves que l'on tire de celles-ci. Il semble donc que pour établir clairement la vérité du fait dont il s'agit, il ne faille que démontrer la fausseté du récit de ces historiens, uniques auteurs de cette fable. Et c'est ce qu'on croit pouvoir faire par des preuves tirées de ces chartes seulement, sans en alléguer maintenant d'autres¹." Le P. Innes discuta ensuite longuement le fait rapporté par les historiens qu'il avait cités, signala deux faussetés dans leur récit, à l'aide de plusieurs chartes anciennes et surtout de celle de l'église de Glasgow, puis il rétablit la vérité du fait en question. Quand il eut fini, tous ceux qui composaient l'assemblée examinèrent chacun en particulier la fameuse charte, et en portèrent chacun leur jugement. On en dressa un procès-verbal, qu'ils signèrent le même jour. Les Écossais dont les noms terminent cet acte sont Charles de Middleton, John Drummond, comte de Melford; James Seaton, comte de Dunfermline; James, comte de Drummond; James Galloway, vicomte de Dunkeld; William Gordon, lord de Kenmour, Ch. Fleming, Alex. Maitland, Ch. Kinnaird, Allan Macdonald, James de Montgomerie, Walter Innes, Jo. Menzies, James Malcolm, Da. Lindsay, J. Cockburn, Charles Edwards, Jo. Livingstone, James Murray, N. Deans, Rob. Arbuthnot².

¹ D. Bouillart, *Histoire de l'abbaye royale de Saint Germain des Prez*, etc., liv. V, p. 288, 289,

² *Charta authentica Roberti Seneschalli Scotiæ ex Archivo Collegii Scotorum Parisiensis edita, cum observationibus historicis, quibus regiæ Stuartorum stirpis natales ab injusta labe vindicantur*. Parisiis, ex typographia Francisci Muguët, A. D. M.DCXC.V., in-4°, de 31 pages. — Cet opuscule, qui a pour auteur le P. Lewis Innes, a été reproduit par Mabillon, dans son traité *Librorum de Re diplomatica Supplementum*, etc. (Luteciæ-Parisiiorum, M DCC IV, in-folio), appendicis pars tertia, p. 102-112; et par D. Bouillart, *Histoire de l'abbaye royale de Saint Germain des Prez*, etc., liv. V, p. 288-291.

CHAPITRE XXXIV.

Translation des archives de l'église de Glasgow à Paris. — Respect, intérêt dont elles sont l'objet. — Les catholiques et les presbytériens y puisent des armes. — Andrew Stewart y pénètre et y trouve des matériaux pour la première partie de son Histoire des Stuarts. — Catalogue de tous les étudiants écossais de l'université de Paris. — Obligeance du principal Gordon à l'égard des Écossais curieux de consulter les archives confiées à ses soins. — Refus d'une copie notariée du cartulaire de Glasgow à l'université de cette ville. — Démarches des curateurs de la Bibliothèque des Avocats pour obtenir des renseignements sur les archives du collège des Écossais; réponse du principal. — Le P. Thomas Innes et ses ouvrages; Lewis Innes, principal et bienfaiteur du collège des Écossais. — Dispersion des membres de cette maison à la révolution française; sort des archives. — Mémoires autographes de Jacques II. — Détails des documents contenus dans les archives du collège des Écossais. — Lettre à l'éditeur du *Gentleman's Magazine*, concernant la destruction des livres appartenant à cette maison. — Obscurité qui enveloppe le sort des papiers qui s'y trouvaient. — Robert Watson et Lord Stuart de Rothsay. — Mesures prises par l'assemblée nationale relativement aux établissements écossais en France. — Sort du collège écossais de Douai.

Lorsque, effrayé des progrès de la réforme, James Beaton, le dernier archevêque catholique de Glasgow, se réfugia en France, il emporta avec lui une masse considérable des anciens titres et des registres de son diocèse, aussi bien qu'une bonne partie de l'argenterie et des bijoux de son église. Ces archives, comme sa correspondance diplomatique pendant qu'il remplissait à Paris les fonctions d'ambassadeur de Marie Stuart et de Jacques VI, furent déposées par ses soins, partie dans le collège des Écossais, dont il était un grand bienfaiteur, partie dans la Chartreuse de Paris, qu'il avait chargée de veiller à sa fondation dans la première de ces deux maisons.

L'une et l'autre, même depuis le legs de l'archevêque Beaton, ont été considérées comme le trésor des chartes des partis catholique et jacobite. Elles furent choisies pour recevoir le dépôt des Mémoires particuliers et des négociations diplomatiques de

la royauté exilée : de là le respect superstitieux qui, dans l'esprit du catholique, du non conformiste et du jacobite, s'attachait à ces reliques du passé, et l'intérêt intelligent qu'elles inspiraient à ceux qui voyaient en elles surtout les matériaux pour une histoire à faire. Les archives de l'église de Glasgow, fondement et noyau de ce trésor historique, avaient part à la vénération qui s'attachait au corps des documents catholiques, et il survint telle circonstance inattendue qui accrut leur intérêt, comme la discussion engagée au sujet des mariages de Robert II, qui ne tendait à rien moins qu'à mettre en doute la légitimité de la famille royale d'Écosse..

Ces archives, d'un accès assez difficile pour accroître l'intérêt de la recherche, étaient invoquées par les deux parties dans les controverses d'histoire ecclésiastique. Les catholiques zélés, tels que le P. Thomas Innes et un docteur écossais qu'il cite¹, y trouvaient avec bonheur la preuve d'une succession d'évêques remontant à l'époque des premiers chrétiens et signalant encore Rome comme sa source; tandis que les ardents presbytériens, Sir James Dalrymple et autres, en appelaient aux mêmes témoignages avec une égale confiance pour établir la pureté originale des ordres sacrés, l'ancienne indépendance de l'église écossaise et son christianisme exempt de toute souillure romaine².

A la recherche des renseignements d'un tout autre genre, le laborieux historien de la famille des Stuarts trouvait dans ces archives les matériaux les plus authentiques comme les plus

¹ Le docteur John Jameson, qui avait passé plusieurs années à Rome, où il avait pénétré dans toutes les bibliothèques, en quête de documents relatifs à l'Écosse; mais ses actives recherches en France comme en Italie ne lui firent découvrir rien de comparable aux chartes de l'église de Glasgow. (Innes, *a critical Essay on the ancient Inhabitants of the Northern Parts of Britain*, etc. London, MDCCXXIX, in-8°, vol II, p. 578.)

² *Registrum episcopatus Glasguensis*, etc. Impressum Edinburgi, M.DCCC.XLIII., in-4°, Pref., p. i, iii.

anciens, pour la composition de la première partie de son livre. Il était venu les chercher à Paris peu de temps avant la révolution, et, grâce au principal Gordon, il avait pénétré dans les archives de l'église de Glasgow; entre autres manuscrits précieux, il trouva celui de l'histoire d'Écosse, de William Sinclair, composé de 1267 pages; malheureusement, l'ouvrage ne commençait qu'en 1437.

Dans le même dépôt figurait aussi un autre volume plus intéressant peut-être, du moins à nos yeux : c'était, comme nous l'apprend une lettre écrite il y a plus d'un siècle, une histoire, un catalogue de tous les Écossais qui avaient brillé dans l'université de Paris, mais plus spécialement des associés du collège de la rue des Fossés Saint-Victor, catalogue extrait des registres originaux et des archives de l'université, auxquels il était renvoyé, livre et folio, et s'étendant depuis la première fondation de la maison jusqu'au milieu du XVII^e siècle. Il contenait encore sur tous les premiers fondateurs, les bienfaiteurs et les hommes les plus considérables, des détails puisés aux sources officielles, qui nous montrent dans cet espace de temps dix-sept ou dix-huit Écossais recteurs de l'université de Paris. "Ce livre, ajoute l'écrivain de la lettre dont j'extrais ce qui précède, fut compilé il y a quatre ou cinq ans par les soins et aux frais du principal, sous le titre d'*Acta Scottorum in academia Parisiensi*.

Ce principal était John Gordon. Non content d'ouvrir les archives de son collège à ses compatriotes venus pour y puiser dans un intérêt de famille ou de curiosité, il se prêtait obligamment à collationner les expéditions des originaux confiés à ses soins. Le propriétaire du manoir de Gask, dans le comté de Perth, attachant on ne sait quel prix à la possession d'un certain nombre de documents renfermés dans le cartulaire de Glasgow, la copie de ces pièces fut faite à Paris par Laurence

Oliphant, de Gask, et certifiée par le principal du collège des Écossais, le 24 mai 1753. Dans le même volume qui renferme ces quarante-deux actes, et qui fait aujourd'hui partie des archives de Gask, on voit que le même copiste avait envoyé de Versailles, le 10 septembre 1750, une expédition également certifiée de l'un d'eux, à son voisin Anthony Murray de Dollerry¹.

L'université de Glasgow, à ce qu'il paraît, n'avait pas eu autant à se louer du principal du collège en 1728, quand cette année les administrateurs voulurent avoir une copie notariée du fameux cartulaire. Comme il est naturel de le supposer, cette demande reçut le meilleur accueil; mais elle n'eut pour le moment que des résultats partiels².

A leur tour, les curateurs de la Bibliothèque des Avocats à Édimburgh firent, en 1771, une démarche pour obtenir des renseignements précis sur les trésors du collège des Écossais. Ayant été informés par leur bibliothécaire qu'Alexander Adam, qui devait être plus tard recteur de la Haute École, était sur le point de se mettre en route pour Paris, ils écrivirent le 5 août au principal Gordon, et celui-ci leur fit, le 11 septembre, la réponse suivante, qui fut rendue par le même Adam : " Je serais très-heureux d'être en état d'obliger les curateurs de la Bibliothèque des Avocats à Édimburgh, en cédant à leur louable désir d'ajouter à leur collection tout ce qui peut servir à éclairer l'histoire, les antiquités ou les lois de l'Écosse. Les manuscrits conservés dans notre bibliothèque se rapportent aux règnes de Jacques VII, Jacques VI, Marie Stuart, et à ceux de leurs prédécesseurs. En ce qui touche les manuscrits relatifs au règne

¹ *Registrum episcopatus Glasguensis*, etc., Pref., p. iii, not. c.

² La lettre des curateurs, en date du 1^{er} mai 1738, a été publiée dans le *Spalding Miscellany*, vol. II, p. 367. — Cette année, dix actes transcrits aux frais des membres du collège des Écossais furent transmis à l'université de Glasgow par le canal de Robert et d'Andrew Foulis. (*Registrum episcopatus Glasguensis*, etc., Pref., p. iv, not., col. 1.)

de Jacques VII, je ne saurais vous en faire aucune note ni vous l'envoyer, pour le moment; encore moins puis-je permettre d'en prendre des copies, attendu que ces documents sont seulement déposés dans notre bibliothèque et ne peuvent être rendus publics sans une autorisation de leur propriétaire. La collection de papiers écrits pendant les règnes de Jacques VI et de Marie, en quatorze gros volumes in-folio, consiste principalement en lettres à Beaton, archevêque de Glasgow, leur ambassadeur à Paris, dont plusieurs sont en chiffres. Les autres papiers, en deux volumes in-4^o, sont des chartes octroyées par diverses personnes, une en particulier par un fils de Malcolm Canmore à l'église de Glasgow¹. Une copie exacte de ce recueil a été envoyée il y a quelque temps à l'université de cette ville. J'espère que ces détails vous satisferont; dans le cas où vous désireriez quelque chose de plus, je serai toujours prêt à vous donner tous les renseignements en mon pouvoir²."

C'est ici le lieu de parler, avec quelques détails, de l'homme qui le premier attira l'attention sur les archives de l'église de Glasgow par la découverte qu'il y fit des preuves de la légitimité de la race royale des Stuarts, en litige depuis le commencement du XVII^e siècle³. Thomas Innes, fils de James Innes, nu-pro-

¹ Le cartulaire original de Glasgow.

² La correspondance échangée à cette occasion a été publiée par M. James Maidment, dans ses *Analecta Scotica*, etc., t. I, p. 10-13. Voyez encore Lord Herries, *historical Memoirs*, Pref. Notice, postscript, p. xli-xliii.

³ Au commencement du suivant, un réfugié irlandais publiait un assez gros volume pour prouver que les Stuarts venaient de son pays¹. Il trouva un contra-

¹ *A chronological, genealogical and historical Dissertation of the royal Family of the Stuarts, beginning with Milesius the Stock of those they call the Milesian Irish, and of the old Scottish Race; and ending with his present Majesty K. James the 3^d. of England and Ireland and of Scotland the 8th.* By Mathev Kennedy, Doctor of Laws, Master of the high Court of Chancery and Judge of the Admiralty of all Ireland. Printed in Paris by Lewis Coignard, 1703, in-8^o, de 249 pages chiffrées et 40 de préliminaires. — Après la Préface, viennent deux pièces de vers latins signées PAT. S. JONS, et quatre Approbations datées de Saint-Germain et de Paris, et signées, l'une : " † DOMINICKE Arch-Bishop of Armagh and Primate of all Ireland ; " la seconde, " RICHARD, Evêque de Waterford et Lismore ; " la troisième, " MICHEL MOONE ancient Rector of the University of Paris, Principal of the Royal Colledge of Navarre, and Royal Lector and Professor of Greek and latin Philosophy in the Royal Colledge of Paris." La quatrième, enfin, émane de l'abbé Galloys, qui, à ce qu'il parait, savait l'anglais.

priétaire de Drumgask et descendant des Innes de Drainie, était né à Drumgask vers l'an 1667, d'une famille restée catholique; il fut envoyé au collège des Écossais en 1681, et il reçut la tonsure en 1684, puis la prêtrise en 1691. L'année suivante, son attention fut appelée par les précieuses collections de la maison et de la Chartreuse, et il s'attacha naturellement aux archives de l'église de Glasgow par suite de la découverte qu'il y fit. Pendant deux ans il remplit les fonctions de prêtre de paroisse à Magny, village à moitié chemin entre Paris et Rouen; mais il revint au collège en 1697. Au printemps de l'année suivante, il passa en Écosse en qualité de missionnaire, et desservit comme prêtre la paroisse d'Inverawn, dans le diocèse de Moray. Il revint en France en 1702 pour occuper le poste de préfet des études au collège des Écossais, et celui d'agent de la mission d'Écosse à Paris. C'était pour lui une occasion de ter-

dicteur dans un Écossais, le P. Richard Hay¹, qui, en 1712, adressa au duc de Perth une lettre en français relative à la théorie de M. Kennedy. Celui-ci riposta, et lettre et réponse réunies en un petit volume in-8° furent publiées à Paris, en 1715, sous ce titre : *Réponse de Mathieu Kennedy, auteur de la Dissertation chronologique, généalogique et historique, de la famille royale des Stuarts, à une lettre que le Pere de la Haye, religieux écossois de l'ordre de Sainte - Genevieve, se disant prieur de Saint-Pieremont, a écrite à My lord duc de Perth, du 4 septembre 1712; laquelle Réponse est adressée en forme de lettre audit de la Haye, avec la lettre du Pere de la Haye.* (Voyez *Genealogie of the Hayes of Tweedale*, introd. Not., p. ii.) — Dix ans après, parut une brochure intitulée *an Essay on the Origin of the royal Family of the Stuarts: in Answer to Dr Kennedy's chronological, genealogical, and historical Dissertation of the royal Family of the Stuarts, etc.* Edinburgh: printed by William Adams, 1722. Reprinted by Stewart, Ruthven and Co. 1793, petit in-4° de 41 pages, plus 2 feuillets contenant le titre et la Dédicace à John, comte de Stairs, etc. L'édition originale n'a que 39 pages et ces 2 feuillets préliminaires. — Dans l'intervalle, il avait paru une autre brochure sous ce titre : *an historical and genealogical Account of the most illustrious Family of Stewart, from the original, to the Advancement to the Imperial Crown of Scotland: Being the long expected Work of that great Antiquary, David Symson, M. A. Historiographer Royal for Scotland.* London, 1713, in-8°, de 155 pages, plus 6 feuillets préliminaires.

¹ Il était en France depuis 1689, époque à laquelle il avait échangé une prison contre un exil perpétuel. (*Proceedings of the Convention of Estates*, n° 9, 10 — Cf. *Genealogie of the Hayes of Tweedale*, p. 71-74.) — Le P. Hay mourut vers 1736 ou 1736. (Gough, *Topography*, vol. II, p. 741. — *Genealogie of the Hayes*, etc., introd. Notice, p. ix.)

miner l'arrangement des chartes et des manuscrits conservés dans la maison et de préparer son grand ouvrage sur les anciens habitants de l'Écosse. Ayant, à ce qu'il paraît, encouru le soupçon de jansénisme, il fut obligé de quitter la France pour un temps; il repassa la mer, et se dévoua avec une ardeur extrême à l'examen des chartes qui se rapportaient à son sujet. Son Essai critique sur les anciens habitants du nord de la Grande-Bretagne parut en 1720, après son retour à Paris. On sait que le principal objet du P. Innes était, ainsi qu'il le déclare lui-même, de ruiner les inventions des anciens historiens, et d'aller au fond des ténébreuses machinations d'hommes rebelles à leurs souverains; mais en dépit de l'esprit de parti qui l'animait si fortement, il était si modéré de sa nature, en même temps si honnête, que l'on n'a jamais rien trouvé à redire à ses citations, aux faits qu'il avance, pas plus qu'à ses arguments et à ses conclusions¹.

Pendant que le P. Innes travaillait à son Essai critique, il rassemblait en même temps des matériaux pour un autre ouvrage encore plus considérable, auquel le premier devait servir comme d'introduction. C'était une histoire de l'église d'Écosse depuis l'introduction du christianisme dans ce pays. De même que dans son Essai, il s'était attaché à établir le grand principe monarchique, il avait pour but, dans son histoire ecclésiastique, de soutenir principalement deux doctrines : 1° l'ordination consécutive des évêques depuis les temps des apôtres jusqu'à son époque, dans l'église d'Écosse, et la nécessité de l'ordre des évêques dans toutes les églises; 2° l'introduction du christianisme en Écosse par Rome. Il ne vécut pas assez longtemps pour terminer ce laborieux ouvrage; il le conduisit seulement

¹ *Registrum episcopatus Glasguensis*, etc. Pref., p. vi, vii. — A cet éloge, comparez celui que le docteur Irving fait du même ouvrage dans *the Lives of the Scottish Poets*, etc., vol. I, p. 160, 161.

jusqu'à la mort de saint Columba, vers l'an 600¹. Ses matériaux comprenaient la totalité de cette période, et il n'est pas sans intérêt d'apprendre, surtout après avoir vu citer si souvent le Catalogue historique des évêques écossais de Keith, que ce prélat était en correspondance avec le P. Innes, et doit à ses renseignements et à ses notes une grande partie de son utile ouvrage². Le P. Thomas Innes mourut en 1744, six ans après son homonyme, Lewis Innes, principal et bienfaiteur du collège des Écossais, comme il est nommé dans une inscription qui existe encore dans la maison³; quant au P. Thomas, dix ans auparavant, c'est-à-dire en 1734, il remplissait le rôle de sous-principal⁴.

Lorsque la révolution française menaçait toutes les archives, principalement celles de la monarchie et du clergé, les pauvres associés du collège des Écossais ne se trouvèrent pas en état de résister à l'orage⁵. Alexander Gordon, qui était à la tête de la

¹ Cet ouvrage n'a jamais été publié; on en trouve une copie dans la Bibliothèque des Avocats, à Édimbourg.

² Dans un endroit, à l'article de William Rae, évêque de Glasgow en 1335, il fait remarquer qu'il y avait plusieurs actes en original au nom de ce prélat, parmi les archives du siège de Glasgow conservées dans le collège des Écossais et dans le couvent des Chartreux, à Paris. (*An historical Catalogue of the Scottish Bishops*, etc., p. 245)

3

HIC SITVM EST
COR
D. LVDOVICI INNESE PRESBYTERI
REGINÆ MATRI MAGNÆ BRITANNIÆ
DEIN IACOBO III REGI
ELEMOSYNARII HVIVS COLLEGII
PRIMARII ET BENEFACTORIS INSIGNIS
OBIIT DIE II FEBRVARII
A. D. M DCC XXXVIII
ÆTATIS LXXXVII
REQVIESCANT IN PACE

⁴ *Edinburgh Review*, vol. XXVI, p. 410, etc.

⁵ Le 2 septembre 1792, le principal, Alexander Gordon, écrit à son ami Andrew Lumisden : " Croiriez-vous que, depuis le 13 août, le collège des Écossais a été deux fois envahi par des bandes armées, et que la première fois j'ai été conduit entre quatre gardes nationaux, à la section, afin de prêter le nouveau serment, ce que j'ai absolument refusé de faire? J'ai consenti à jurer que je n'entreprendrais rien contre leur *liberté, égalité, propriété*, disant que c'était là tout ce que je pouvais promettre. Je quitte Paris pour quelque temps; car telle est la rage des

maison, s'échappa et se réfugia en Écosse. Les autres membres du collège se dispersèrent en différents endroits. Il ne resta qu'Alexander Innes, l'arrière petit-neveu du P. Thomas Innes, et sur lui s'abattit la tempête que les autres avaient prévue, puis évitée. Il fut incarcéré dans la même prison que les religieuses anglaises, et, désigné pour l'échafaud avec elles, il ne dut son salut qu'à la révolution du 9 thermidor, jour marqué pour leur exécution¹.

Que devinrent les archives confiées à sa garde? Leur sort a occupé nombre de savants, et en dernier lieu Robert Pitcairn, qui leur consacre sept pages dans sa préface des Mémoires de Lord Herries². Fox a donné le résultat de ses propres recherches sur les manuscrits déposés dans le collège des Écossais par Jacques II³, dont l'histoire y existait en deux exemplaires, l'un écrit de la main du roi, l'autre probablement compilé par le P. Thomas Innes. Le D^r Alexander Cameron, ancien évêque catholique d'Édinburgh, racontait, dans une lettre au neveu de Fox, Lord Holland⁴, que l'ambassadeur britannique Lord Gower, avant de quitter Paris, au début de la révolution française, écrivit au principal Gordon pour lui offrir de se charger des manuscrits du roi Jacques et de les déposer en lieu sûr dans la Grande-Bretagne; le prélat ajoutait qu'à sa connaissance aucune mesure n'avait été prise à cet égard⁵. Lorsque le principal

partis qui divisent ce malheureux pays, que c'est moins la proscription qui est à craindre qu'une extermination totale. Votre lettre à M. d'Aubenton a été envoyée," etc. (*Registrum episcopatus Glasguensis*, Pref., p. viii, not. m.) — Cette même année, le digne principal publiait, dans le t. I des *Transactions of the Society of the Antiquaries of Scotland*, p. 256-268, des Remarques faites par lui pendant un voyage aux îles Oréades.

¹ *Registrum episcopatus Glasguensis*, Pref., p. viii.

² *Historical Memoirs*, prefatory Notice, p. xix-xxvi.

³ *History of the early Part of the Reign of King James II*, p. xxv, xxvi.

⁴ Voyez son Avis au lecteur.

⁵ Il arriva ensuite que le principal Gordon se refusa à confier les papiers aux soins de l'ambassadeur britannique, à moins que Lord Gower ne se chargeât d'en-

Gordon vint en Angleterre, la garde du collège fut dévolue à M. Alexander Innes, le seul sujet britannique qui y fût resté. Vers le même temps, dit Clarke, M. Stapleton, alors président du collège anglais de Saint-Omer, ensuite évêque en Angleterre, se rendit à Paris avant de quitter la France; et M. Innes, qui avait résolu de ne point abandonner son poste, se consulta avec lui relativement aux moyens de conserver les manuscrits. M. Stapleton était d'opinion que s'il les avait à Saint-Omer, il pourrait sans beaucoup de risques les emporter en Angleterre. Il fut en conséquence résolu qu'ils seraient soigneusement emballés, adressés à un Français, ami intime de M. Stapleton¹, et confiés à une voiture publique. D'autres choses furent jointes aux manuscrits. Le tout arriva sans accident, et fut placé dans une cave; mais le Français étant devenu suspect, sans doute par suite de ses rapports avec le collège anglais, fut incarcéré; et sa femme, craignant d'être trouvée en possession de manuscrits anglais richement reliés et aux armes royales, coupa les reliures et les détruisit. Ainsi défigurés, les manuscrits furent réunis en une sorte de paquet, et secrètement transportés, avec des papiers appartenant au Français lui-même, à sa maison de campagne, où on les enterra dans le jardin. Ils ne devaient pas, cependant, rester longtemps en cet endroit. Les frayeurs de la dame augmentèrent, les manuscrits furent exhumés et réduits en cendres².

porter en sûreté l'argenterie, etc., appartenant au collège; mais comme une pareille commission aurait pu faire retenir l'ambassade, et peut-être mettre en danger la sûreté des sujets britanniques, cette condition fut refusée. Voyez la Revue d'Édimburgh, vol. XXVI, p. 407. Le principal Gordon démentit plus tard cette allégation, dans une notice publiée dans la même Revue, t. XXVIII, p. 260.

¹ M. Charpantier, dont la maison de campagne était à Saint-Momelin (Nord).

² Fox, *Hist. of King James II*, p. xxviii, xxxi. — *Edinburgh Review*, vol. XII, p. 281, 282 — L'évêque Cameron assure que telle est la substance du récit fait à M. Innes, et rapporté par lui à l'évêque pendant son séjour à Paris, en juin 1802. — Voyez encore *the Life of James the Second*, collected out of a Memoir writ of his own Hand, etc. By the Rev. J. S. Clarke. London, 1816, 2 volumes in-4°.

Lord Holland, dans son *Avis au lecteur*, placé en tête de l'Histoire de la première partie du règne de Jacques II, de Fox¹, assure que parmi les papiers de cet écrivain on trouva une liste des ouvrages placés dans le collège des Écossais à Paris, peu après la mort du roi déchu. Ils consistaient en quatre volumes in-folio et six volumes in-4°, qui renfermaient les Mémoires autographes de Jacques II, commençant à l'époque où il avait quatorze ans; en deux minces volumes in-4°, contenant des lettres manuscrites des ministres de Charles II à Jacques II (alors duc d'York) lorsqu'il était à Bruxelles et en Écosse; et en deux autres minces volumes contenant des lettres manuscrites de Charles II à son frère Jacques, duc d'York.

A ces détails, Robert Pitcairn ajoute ceux que renferme une lettre d'un Écossais, qui l'écrivait à un ami d'Édinburgh, de Paris, le 23 septembre 1716 (nouveau style) : "J'ai passé hier quatre ou cinq heures enfermé dans le collège des Écossais de cette ville avec un très-savant antiquaire, gardien des archives et de la bibliothèque. Ayant appris que j'étudiais le droit, il plaça devant moi tous les anciens actes. En premier lieu, nous lûmes une vieille charte octroyée par Robert II, qui donne la solution définitive du débat élevé au sujet de son mariage. La pièce contient une donation de plusieurs terres près de Hamilton, en faveur d'une chapelle fondée en mémoire de sa bien-aimée épouse, Élisabeth Moore, *dum in humanis ageret*, et respire l'amour et le respect pour la mémoire de la défunte. Elle est datée, très-distinctement, de l'an 1363². On me montra ensuite, comme une autre preuve à l'appui, une charte octroyée par le roi Robert, portant donation de plusieurs terres dans le diocèse de Glasgow, et contenant ces mots : *Testibus Roberto*,

¹ *History of the early Part of the Reign of King James II.* London, 1808, p. xxv.

² La description de cette pièce continue en douze lignes in-4°.

filio nostro primogenito et heredi, senescallo Scotiæ, datée de l'année 1371, environ trois ans avant son second mariage¹.

”Il me fut montré ensuite une série de chartes depuis Alexandre, fils de Malcolm Kenmure, jusqu'à la fin du règne de Robert Bruce; car il ne s'en trouve aucune ici du temps de Malcolm. Elles sont, à ce que je crois, au nombre de treize ou quatorze, appartiennent toutes à l'archevêché de Glasgow, et se rapportent à des terres octroyées à plusieurs évêques².

”Je vis ensuite un acte notarié, ou plutôt le contrat passé pendant la captivité du roi Jacques I^{er}, avec la déclaration du roi et du parlement d'Angleterre, par lesquels ils reconnaissent n'avoir aucun droit, aucun titre à la couronne..... Je vis après une grande collection de lettres originales de Marie Stuart, avec son testament, écrit la veille de sa mort, et son codicille, le matin même. Le testament, aussi bien que le codicille, contient diverses donations à ses serviteurs, avec une profession de foi signée MARIE.” Suit ici, en quatorze lignes, le détail de ses lettres. L'écrivain reprend ainsi :

”Il y a une excellente collection de lettres originales et de pièces depuis 1568 jusqu'en 1580, en treize volumes in-folio, très-nécessaires pour l'histoire. Je ne puis les insérer dans une lettre. Il y en a aussi plusieurs du temps du roi Charles. Je vis encore une collection de lettres, de journaux et de plusieurs autres papiers, en quatre volumes in-folio, richement reliés, tous écrits de la main du roi Jacques³, commençant vers le temps de l'emprisonnement de son père (avec nombre de lettres de ce prince à lui adressées) et continuées jusqu'en 1698. Elles sont très-piquantes à l'époque où il était à l'armée sous le com-

¹ J'omets encore ici huit lignes de réflexions et de description de la pièce.

² Nous supprimons les seize lignes qui suivent.

³ C'était là évidemment l'original, ou des doubles de la même série de collections historiques déposées par le roi Jacques II dans le collège écossais de Douai.

mandement de Turenne, et généralement fort nettes, quoiqué moins bien écrites que celles de son père, dont l'écriture est fort belle.

”On me montra de plus un grand volume sur parchemin, très-bien exécuté, et décoré de peintures représentant les saisons et les occupations de la campagne pour chaque mois du calendrier. Il avait appartenu à quelque maison religieuse et contenait une foule de légendes et d'autres fables ridicules. Il porte la date de 1431; mais il est tellement beau, que je la soupçonne d'être fausse.

”Je vis, en dernier lieu, un manuscrit de Fordun, avec le testament de Robert Bruce. Il est en entier écrit de sa main, avec quelques vers dont les initiales indiquent son nom. L'écriture est bonne et sur parchemin. Quant à la bibliothèque ici, il ne s'y trouve rien d'extraordinaire; elle ne renferme que quelques volumes de prix¹.”

On ne connaît plus, relativement aux trésors littéraires autrefois conservés au collège des Écossais, à Paris, qu'une lettre écrite par un témoin oculaire à l'éditeur du *Gentleman's Magazine* : “Pendant notre séjour au collège des Écossais, dit l'écrivain, il fut décrété que l'on disposerait des livres de la bibliothèque. Les vandales qui avaient la haute main dans cette affaire étaient si peu au courant de la valeur de ces sortes d'objets, que les manuscrits les plus précieux furent vendus au quintal ou livrés aux flammes. Plusieurs des prisonniers prirent part au pillage. M. Hartmann Hartenberg trouva une boîte contenant divers papiers, dans chacun desquels était une boucle de cheveux de chacun des membres de la famille royale d'Écosse,

¹ *Historical Memoirs*, etc., by Lord Herries, prefatory Notice, p. xxi-xxiv. — On sait que la chronique généralement citée sous le nom de Fordun est en grande partie l'ouvrage de Walter Bower, qui, après avoir terminé dans son pays ses études de philosophie et de théologie, était, comme tant d'autres, venu à Paris pour étudier le droit. (Irving, *the Lives of the Scottish Poets*, etc., vol. II, p. 70.)

avec une courte inscription latine indiquant à qui elle avait appartenu¹,” etc.

D’après ce qui précède, il semblerait qu’il fallût renoncer à l’espoir de recouvrer jamais quelques-uns de ces trésors; cependant il existe des indices qui annoncent que, dans le naufrage du collège des Écossais, tout ne fut pas perdu. Quand l’abbé Paul Macpherson, plus tard recteur de celui de Rome, passa par Paris en 1798, il lui fut dit par Alexander Innes, comme il l’avait été à Lord Holland, qu’avant le départ des personnes de la maison, elles avaient placé dans des tonneaux tout ce qui paraissait le plus précieux, entre autres plusieurs de leurs manuscrits, et qu’elles les avaient envoyés en garde à Saint-Omer, à un agent de confiance. Néanmoins, il resta dans le collège quantité de papiers, parmi lesquels se trouvaient nombre de ceux que l’archevêque Beaton avait apportés d’Écosse, et, à la demande d’Innes, l’abbé Macpherson fit un choix de ceux qu’il regardait comme les plus importants, pour les rapporter dans son pays.

Avant de quitter la France, en 1798, il s’adressa à l’agent de Saint-Omer auquel la masse des papiers du collège avait été consignée, afin d’obtenir quelques lumières sur leur sort. On lui répondit, comme on l’avait fait à d’autres, que l’apparition d’une proclamation qui enjoignait, sous peine de mort, à tous les détenteurs des propriétés britanniques de les délivrer au Domaine, M^{me} Charpantier avait brûlé ces papiers en l’absence de son mari. Alexander Innes révoqua en doute la vérité de cette allégation, le journal *le Bien informé* de mars 1798 annonça que c’était seulement à cette époque que le collège des Écossais avait perdu ses archives; toujours est-il qu’elles n’ont jamais été recouvrées, et que le sort de ce dépôt est enveloppé de ténèbres².

¹ *Gentleman’s Magazine*, Nov. 1798, vol. LXVIII, part II, p. 937.

² *Registrum episcopus Glasguensis*, Pref., p. viii, ix.

Une réclame d'un journal écossais de la fin du siècle dernier, nous informe qu'au moment de la révolution française, les supérieurs du collège de la rue des Fossés Saint-Victor devaient être en traité avec les commissaires du Musée Britannique pour la vente des manuscrits et des reliques littéraires appartenant au premier de ces deux établissements¹; mais l'annonce de la feuille d'Édinburgh est si brève, si vague, si *tantalante*, pour parler comme Pitcairn², que l'on ne peut maintenant que déplorer la cause de l'interruption ou de la rupture complète de cette négociation³.

Environ trente ans après les recherches de l'abbé Macpherson à Saint-Omer, un certain Robert Watson vint à Rome, et causant sur ce sujet avec un vénérable ecclésiastique, il l'assura qu'il n'y avait rien de vrai dans le récit de la destruction de ces documents; il ajouta qu'il savait où se trouvaient plusieurs d'entre eux, et qu'il s'engageait à les rapporter si on lui comptait 50 livres sterling. L'abbé transmit cette communication à Lord Stuart de Rothesay, alors à Paris; cet ambassadeur vit Watson, compta la somme et obtint quelques papiers⁴.

¹ "The curious Manuscripts in the possession of the Scotch College at Paris will be a most valuable and interesting addition to the treasures of the BRITISH MUSEUM." (*Edinburgh Evening Courant*, Nov. 1, 1790.)

² *Historical Memoirs*, etc., by Lord Herries, prefatory Notice, p. xxv.

³ *Ibid.*, p. xxv, xxvi.

⁴ *Registrum episcopatus Glasguensis*, p. ix, not. o. — La suite de la note, qui est fort longue, concerne les papiers du cardinal d'York, principalement ceux qui sont relatifs aux révoltes de 1715 et de 1745, à la mort de Watson¹ et aux papiers de Charles Édouard. — Voyez, sur ceux des Stuarts, *the London literary Gazette*, numéros du 22 novembre 1829, p. 763, et du 9 janvier 1830, p. 26. Il en est encore question dans le *Bulletin des sciences historiques*, etc., publ. par M. le baron de Férussac, t. XV, p. 73, 74.

¹ Dans le *Times* des jeudi 22 (p. 6, col. 2) et 23 novembre 1838 (p. 5, col. 2), il est rendu compte d'une enquête tenue à la taverne de l'*Anere bleue*, à Saint-Mary-at-Hill, Thames street, Londres, sur le corps de Robert Watson, âgé de quatre-vingt-huit ans, qui s'était étranglé le 19. Il y est dit qu'obligé de fuir la Grande-Bretagne pour crime politique, il était allé à Paris, où Napoléon l'avait pris pour lui enseigner l'anglais, et l'avait nommé président du collège des Écossais, aux appointements de 5,000 fr. par an, poste qu'il conserva pendant six ans; qu'après avoir quitté la France, il se rendit à Rome, où il découvrit une masse de papiers relatifs à la famille des Stuarts et de la plus grande importance pour l'Angleterre, etc.

Sans nous arrêter aux détails donnés par l'éditeur des Mémoires de Lord Herries relativement aux recherches qu'il annonce avoir faites dans les registres du Musée Britannique et ailleurs pour y retrouver tout ou partie des manuscrits du collège des Écossais, et sans faire autre chose que nous associer à l'espérance qu'il entretenait de leur existence quelque part¹, nous passerons avec lui à l'indication des mesures prises par l'assemblée nationale relativement aux établissements écossais en France. Le 5 juin 1790, Lord Robert Fitzgerald, alors ministre plénipotentiaire de S. M. britannique, remit une note au comte de Montmorin pour demander que les collèges irlandais et écossais à Paris fussent exceptés du décret de l'assemblée nationale, faisant observer que ces fondations n'étaient pas françaises, mais britanniques dès l'origine, et que leurs propriétés avaient été achetées avec de l'argent apporté d'Écosse et d'Irlande². Le 23 octobre de la même année, le comité ecclésiastique présenta son rapport sur les établissements religieux anglais, écossais et irlandais en France. Leur nombre s'élevait alors à vingt-huit, y compris les monastères, les couvents et les collèges³, et la

¹ *Historical Memoirs*, etc., by Lord Herries, prefatory Notice, p. xxv, xxvi.

² *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 157, dimanche 6 juin 1790, p. 640, col. 3. — *Scots Magazine*, vol. LII, June 1790. — La note de Lord Robert, rapportée et attaquée dans le *Moniteur* (n° 160, mercredi 9 juin, p. 651, col. 3), donna lieu à une réplique signée GORDON, *Principal du college des Ecossois*. (N° 169, vendredi 18 juin de la même année.) — Nous avons vu ci-dessus, p. 328, que ce principal s'appelait Alexander Gordon : il faut donc prendre garde de le confondre avec son prédécesseur John Gordon, dont il est fait mention auparavant, p. 323, comme avoir soin de distinguer ce dernier d'un autre John Gordon, auteur, entre autres ouvrages, d'une dissertation sur le mariage de Robert, sénéchal d'Écosse, et d'Elizabeth Moore, publiée en 1749 et réimprimée dans le deuxième volume de l'édition de la chronique de Fordun par Goodall. Le docteur Geddes, pensionnaire, pendant six ans, au collège des Écossais, à Paris, en avait rapporté une traduction anglaise du Nouveau Testament par feu Robert Gordon, de la même maison. (Henry Cotton, *Rhemes and Douay*, etc. Oxford, M.DCCC.LV., in-8°, p. 62, 64, 170.)

³ A la date de février 1757, Barbier parle dans son journal, t. IV, p. 196, d'une maison du village d'Arcueil appartenant à la communauté des prêtres écossais : il n'y a point à douter qu'il ne faille entendre le collège de la rue des Fossés-Saint-

somme totale de leurs revenus montait à 329,000 livres, dont plus d'un tiers était dépensé en affectations de diverses sortes, et là-dessus vivaient environ cent cinquante individus, tant professeurs qu'étudiants et religieux. L'assemblée rendit un décret pour continuer ces établissements dans leur situation actuelle, avec certaines modifications. Dans la même séance, la réclamation d'une pension de 6,000 livres par le collège irlandais de Saint-Omer fut renvoyée au comité des finances¹.

Dans un département voisin, il existait un établissement semblable, dont les Écossais avaient fait également un grand dépôt de collections et de pièces historiques, et où, entre autres documents précieux, on conservait le manuscrit original des Mémoires de Lord Herries : cette fondation ne fut pas plus respectée que les autres, et la totalité des manuscrits, des livres et autres objets de prix que renfermait le collège des Écossais dont nous voulons parler, fut brûlée ou pillée pendant la révolution. Les seuls renseignements que nous connaissons sur cette maison nous sont fournis par Dodd², par Butler³ et par un correspondant du *Gentleman's Magazine*⁴. Ce dernier, qui écrivait en 1796, trace une courte esquisse de l'état du collège écossais de Douai, et l'accompagne d'une petite vue circulaire gravée du jardin qui se trouvait devant l'édifice. Il raconte que ses habitants avaient été violemment expulsés pendant la révolution, et que les bâtiments ainsi que les vastes dépendances de cet établissement étaient devenus la propriété d'une per-

Victor, qui avait encore d'autres propriétés, dont la plus considérable, comme la première en date, était la terre de Grisy-Suines, près de Brie-Comte-Robert, dans la Brie parisienne.

¹ *Scots Magazine*, Oct. 1790.

² *Church History of England*, etc. Bruxelles (Sherborn), 1737, 3 volumes in-folio, t. I, p. 14.

³ *Memoirs of English, Irish, and Scottish Catholics, since the Reformation*, etc. London, 1822, 4 volumes in-8°, t. I, p. 313, etc.

⁴ *Gentleman's Magazine*, for 1796, p. 897.

somme de Saint-Quentin, qui avait également acheté le beau collège des moines anglais dans la même ville¹ et la grande église métropolitaine de Cambrai². Néanmoins, le correspondant du *Gentleman's Magazine* est muet au sujet des trésors littéraires du collège des Écossais.

¹ Voyez, sur l'histoire de cette maison : 1° *the History of the English College at Douay*, etc. Price, 6 pence. By R. C. London, printed for Bernard Lintott, etc., 1713, in-8°, de 36 pages, plus 2 feuillets de titres; 2° *A modest Defence of the Clergy and Religious, in a Discourse directed to R. C. Chaplain of an English Regiment, about his History of Doway College*, etc. (By Mr Keirn, of the said College.) Printed in the Year MDCCXIV, in-8°, de 143 pages, plus un feuillet de titre et 7 pages d'appendix.

² Il y avait dans cette ville un couvent de Bénédictines anglaises, dont les livres sont venus enrichir la Bibliothèque publique, comme ceux de deux prêtres déportés, nommés Kennedy et Griffin, dont le premier était vraisemblablement un Écossais. Voyez A. le Glay, *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la Bibliothèque de Cambrai*. Cambrai, MDCCCXXXI, in-8°, p. 206, n° 893; p. 207, n° 901.

CHAPITRE XXXV.

Colonie écossaise à Paris au milieu du XVII^e siècle. — Arrivée en France du P. Gilbert Blakhal et de Lady Isabel Hay, fille du comte d'Errol. — Blakhal devient son directeur et la protège contre les entreprises de son cousin James Forbes. — Isabel Hay est ramenée à Dieppe et mise en pension chez le laird de Balgowny ; propos tenus sur le compte de cette dame et sur celui de Blakhal par Forbes ; George Pope, le P. Duncan, Alexander Davidson et M. Pendrich à Paris ; Isabel Hay à Provins. — Le P. Thomas Macpherson, Andrew Grant, le laird de Craig Gordon, dans le faubourg Saint-Jacques ; Lord Gray, les lairds de Cromarty et de Craig, le capitaine Mure, M. Annaud, le médecin Davidson, le banquier Bethune, à Paris. — Voyage du P. Blakhal à Bruxelles ; chanoinesse de Maubeuge du nom de *Meldrum*. — Retour du P. Blakhal à Paris ; sa visite à son compatriote Leslie, à Saint-Quentin ; ses courses à Provins, à Dieppe et à Rouen ; son retour à Bruxelles avec Lady Isabel Hay. — Il repasse en Écosse, puis revient en France ; Gilbert Pope, facteur écossais au Havre. — Visite au P. Beattie et à la marquise de Huntly. — Consultation avec James Leith et l'abbé Chambers ; entrevue de Blakhal et d'Anne d'Autriche. — Le colonel Douglas à Paris. — Les capitaines Leith, Fullarton et Hepburn en recrutement en Écosse. — Blakhal se rend à Dieppe ; Mowat, Killoch, les capitaines Campbell de Dechead et Currier dans cette ville. — Serviteurs français en Écosse. — Retour de Blakhal en France avec Lady Henriette Gordon, le laird de Balgowny et sa famille, avec Donald Farquharson de Monaltrie et autres Écossais ; mésaventure arrivée au capitaine Monteith ; James Coune de Knokiemilne à Paris. — Voyage de Dieppe à Paris en compagnie du laird de Shives et des deux fils de Forbes de Blaktowne. — Présentation de Lady Gordon à la reine Anne d'Autriche ; son éducation à Paris. — Sollicitude de Blakhal pour cette dame ; il va lui chercher du sirop de roses à Provins ; Alexander Leith. — Anne d'Autriche envoie chercher M^{lle} de Gourdon à Paris ; celle-ci entre chez Madame ; ses tribulations avant d'être admise au nombre des filles d'honneur de la reine. — Ingratitude de M^{lle} de Gourdon. — Blakhal et les Écossais de la montagne Sainte-Geneviève ; John Black, le docteur Donaldson ; Walter Donaldson, principal du collège de Sedan. — Suite et fin de la biographie de M^{lle} de Gourdon ; le chevalier de Gourdon en 1675 ; Catherine de Gordon de Huntly ; Gordon détenu à la Bastille en 1698 ; Alexandre-Joseph de Gordon reçu à La Flèche en 1775. — Gordon de Perceval, John Gordon.

Au milieu du XVII^e siècle, Paris avait encore une colonie écossaise dont les membres vivaient entre eux, parlaient leur langue maternelle et restaient en communication constante avec leur patrie. Les sommités seulement apparaissent par intervalles dans les Mémoires du temps relatifs à l'histoire de France ; encore ne sont-elles mentionnées qu'autant qu'elles sont mêlées aux événements : il faut donc frapper à une autre porte pour avoir des renseignements sur ces étrangers, dont l'existence chez nous passe inaperçue du moment que, s'étant

irrévocablement séparé de la France, leur pays n'y attire plus les regards.

Vers 1631, un jeune Écossais nouvellement ordonné prêtre à Rome, où il avait étudié au collège de sa nation avec William Leslie, depuis chanoine de Saint-Quentin, et Thomas Chambers, plus tard l'un des aumôniers du cardinal de Richelieu, quittait la ville éternelle pour se rendre à Paris. Il y trouva un cousin, James Forbes, qui y était établi¹ et jouissait d'une grande réputation. A quelque temps de là, Lady Isabel Hay, cinquième fille de Francis, comte d'Errol, et de dame Élizabeth Douglas, son épouse, arrivait en France avec une recommandation de son père pour son compatriote. Forbes devait fournir de l'argent à cette jeune dame suivant ses besoins, au taux de la banque (cent pour cent), remboursable en Écosse.

Elle débarqua à Dieppe vers le milieu d'octobre de l'année 1630, et y séjourna un an et demi. En juin 1631, Forbes l'amena à Paris et la logea dans le cloître de Saint-Jean de Latran. Songeant à se donner un auxiliaire pour un plan qu'il avait conçu, il crut l'avoir trouvé dans son cousin Gilbert Blakhal et le donna pour directeur à Isabel Hay; mais il ne tarda pas à s'en repentir. Fatiguée des visites de son tuteur, elle chargea cet ecclésiastique de lui faire des représentations. Celui-ci assure qu'il y mit toutes les formes possibles; mais on est tenté d'en douter en voyant qu'à la suite des explications les plus orageuses, nos deux Écossais furent au moment d'en venir aux mains dans la grande cour de Saint-Jean de Latran.

¹ Il y avait alors en France une famille Forbes. En 1669, William maître de Forbes et plusieurs autres gentilhommes de ce nom présentèrent une pétition en faveur de Hubert Forbes, "Lord Ardrain and Alos in France," portant qu'il était descendu de la famille et du nom de Forbes, comme l'attestaient des certificats de la main du pétitionnaire contenant sa généalogie particulière. Les lords du conseil privé d'Édinburgh, faisant droit à cette demande, ordonnèrent au directeur de la chancellerie royale d'Écosse et au garde du grand sceau de l'appendre aux certificats produits. (Maidment, *Analecta Scotica*, etc., vol. I, p. 29.)

A la suite de cette scène, Forbes ramena sa pupille à Dieppe, comme pour l'éloigner de son directeur et dans l'espoir de la décider à l'épouser. Il la plaça comme pensionnaire dans la maison du laird de Balgowny, et tenta de devenir son commensal; mais il trouva chez elle la plus vive résistance, et, battant en retraite, il revint à Paris. Dans son dépit, il tint des propos sur le compte de Blakhal et de sa pénitente à George Pope, l'un des gardes de la manche : c'était confier un secret à une trompette; bientôt il n'y eut pas un Écossais à Paris qui ne fût instruit des médisances de Forbes. Celle qui était surtout en butte à ses attaques, voulant en détruire l'effet, revint à Paris en compagnie du P. Duncan et d'Alexander Davidson, et confondit le calomniateur. Elle y séjourna environ trois semaines après sa dernière entrevue avec Forbes, jusqu'à ce que M. Pendrich, alors supérieur du collège des Écossais, eût trouvé une pension pour elle et pour sa suivante, Mathilda Kempe, dans un couvent de l'ordre de Saint-François, près de Provins. Elle y passa toute une année.

Cependant James Forbes ne pouvait se consoler de sa déconvenue. Assisté du principal Pendrich, il imagina un stratagème pour se justifier. On savait que Blakhal visitait fréquemment le P. Macpherson, dit *Persons*, prêtre de la congrégation de l'Oratoire, qui logeait chez un de ses compatriotes nommé Andrew Grant, près du séminaire, autrefois abbaye, de Saint-Magloire : c'est là que l'on résolut de le prendre au piège. Non loin de là, un autre Écossais, le laird de Craig Gordon, demeurait avec sa femme dans la grande rue du faubourg Saint-Jacques, à l'enseigne de *la Fleur de lis*. Blakhal étant allé leur faire sa révérence, fut instruit de tout ce qui se tramait dans l'ombre, et parvint à déjouer le complot formé contre lui. Dans l'intérêt de sa défense, il ne parlait rien moins que de faire assigner tous les Écossais qui se trouvaient alors à Paris, tels que Lord

Gray¹, les lairds de Cromarty et de Craig, le capitaine Mure, M. Annand², le médecin Davidson, le banquier Bethune et M. Pendrich, pour les amener à témoigner contre George Pope.

Cependant les propos que ce garde de la manche avait tenus étant parvenus au comte d'Errol, ce seigneur rappela Lady Isabel Hay en Écosse. Cette dame appréhendant d'être contrainte à épouser un protestant, refusa d'obéir, et, avec l'aide de Blakhal, elle chercha les moyens de s'affranchir de sa dépendance. Elle n'en trouva pas de meilleur que de faire solliciter à Bruxelles un canonicat par son confesseur, et celui-ci, quittant un M. d'Orsay, vieux prêtre dont il était l'aumônier³, se mit en route pour les Pays-Bas, où il réussit dans sa mission. Au chapitre de Maubeuge, il rencontra une chanoinesse nommée *Meldrum*, dont les parents se donnaient comme étant d'origine écossaise.

Le lendemain, il loue un cheval et se rend à Cambrai. Là, ne trouvant pas de monture, il se voit forcé d'aller à pied et de porter ses bottes sur l'épaule, comme un cavalier nouvellement démonté. A Saint-Quentin, il va voir Leslie, son ancien camarade de classe, qui se rend caution pour un cheval et prête à Blakhal 4 écus. Il se remet en route, arrive en deux jours à Paris, et, sans prendre la peine de s'arrêter, il continue vers Provins. Il n'y reste qu'une journée et reprend le chemin de la capitale, où il loue, rue de la Mortellerie, deux chambres garnies, l'une pour Lady Isabel, l'autre pour Alexander Davidson,

¹ Quelques années auparavant, en 1628, un Écossais nommé Grey, colonel de l'artillerie anglaise, avait été fait prisonnier dans un combat avec les Anglais en l'île de Ré. (*Archives curieuses de l'histoire de France*, publ. par Cimber et Danjou, 2^e série, t. III, p. 86.)

² Dans un registre du *Commissariat* d'Édinburgh, on trouve, à la date du 28 juin 1664, M. Thomas Annand, domicilié dans cette ville, et auparavant l'un des archers de la garde du roi de France, mort en août 1663. — Au siècle précédent, un autre Écossais du même nom, Thomas Annand, avait professé la philosophie à Paris. (*Dempster, Hist. ecclesiast. gent. Scot.*, lib. I, p. 63, n^o 114.)

³ Voyez, sur la famille Boucher d'Orsay, le *Mercur galant*, suite de juin 1702, p. 35, 36.

vieux gentilhomme qui lui avait servi de père pendant des années. La jeune dame arrive par eau; elle n'était pas depuis trois jours installée, qu'elle pria Blakhal d'aller à Dieppe emprunter en son nom, au laird de Balgowny, 40 pistoles pour faire son voyage de Bruxelles. Mais le noble Écossais était court d'argent; il donne à Blakhal une lettre pour un de ses amis, fabricant d'orgues à Rouen, nommé Lesley, qui quelques jours auparavant avait offert à Balgowny 500 écus. Quand Blakhal se présenta chez son compatriote, il se trouva que la somme était partie depuis deux jours, de sorte que notre brave prêtre revint aussi léger qu'il était parti, mais avec un chagrin de plus. C'en fut encore un pour lui de voir Lady Isabel forcée d'emprunter 40 pistoles et Davidson 20 au supérieur du collège des Écossais, qui les leur fit attendre trois semaines. Avec cet argent, les quatre voyageurs prirent place dans le coche d'Anvers et arrivèrent à Bruxelles en onze jours.

Blakhal y laissa Lady Isabel pensionnée par l'Espagne, en attendant le canonicat que lui avait promis l'infante Claire-Eugénie; il revint à Paris à cheval en cinq jours, retrouva son ancienne position chez M. le conseiller d'Orsáy, rue Sainte-Croix¹, et la conserva jusqu'à la mort de ce digne homme, en 1635. L'année suivante, il rentra dans son pays, et demeura au service de Lady Aboyne tant qu'elle vécut, c'est-à-dire jusqu'au mois d'avril 1642. A cette époque, il revint en France dans le but d'engager la marquise de Huntly² à retirer de l'Écosse sa petite-fille, l'unique enfant de la comtesse d'Aboyne, et de l'amener en France pour y être élevée. Ayant échoué

¹ Sans doute Sainte-Croix en la Cité, plutôt que Sainte-Croix de la Bretonnerie.

² Le P. Blakhal veut parler de la marquise douairière de Huntly, fille d'Esme duc de Lennox. Née et élevée en France, cette noble dame y termina ses jours dans l'exil, en 1643, laissant son titre à Isabel, fille de Sir James Grant de Grant, épouse de Lewis, troisième marquis de Huntly, morte en 1653. (Douglas et Wood, *the Peerage of Scotland*, vol. I, p. 653, col. 1.)

dans son projet, il pria la reine d'employer son influence pour le faire réussir. Les bons services qu'il rendit à cette jeune dame en l'emmenant hors de son pays et en l'établissant ensuite en France occupent le troisième chapitre, le plus long, de la Narration du P. Blakhal.

Cette fois, il s'embarqua pour Campvere, en Zélande. A son arrivée, tous les Écossais qui étaient dans la ville vinrent souhaiter la bienvenue aux passagers et s'informer des nouvelles de l'Écosse. Sans perdre de temps, Blakhal prit passage sur un autre navire qui faisait voile pour le Havre, et, arrivé à bon port, il descendit chez un facteur écossais, Gilbert Pope, frère du garde de la manche. Deux jours après, il était à cheval sur la route de Rouen et se rendait ensuite à Paris par le coche. Il descendait à peine, que Thomas Chambers, plus connu sous le nom d'abbé Chambers, le pressait vivement de retourner immédiatement en Écosse, où le besoin de prêtres se faisait sentir; mais l'ancien serviteur de la comtesse d'Aboyne persévéra dans le dessein qu'il avait formé concernant la jeune Miss Gordon.

Il commença par aller dans le faubourg Saint-Jacques, voir à Saint-Magloire son compatriote et ami le P. Beattie, très-savant homme, qui faisait partie de la congrégation de l'Oratoire. Par son entremise, Blakhal obtint la place de précepteur chez M^{me} du Bois-d'Ennemets. Il y faisait l'éducation de l'héritier de la maison¹, quand, au mois de juin 1642, la marquise de Huntly vint en France. Notre missionnaire s'empressa de lui écrire; mais ne recevant pas de réponse, il se rend à Paris et se fait présenter chez cette dame par le principal du collège des Écossais, qui était alors James Leith ou Letus, comme on l'appelait à

¹ Cette famille est connue par l'auteur des *Mémoires d'un favori de M. le duc d'Orléans*, qui succomba dans un duel en 1627. Voyez les *Historiettes* de Tallemand des Réaux, t. V, p. 10, 11; et t. VIII, p. 83.

l'époque¹. Blakhal la trouva très-franche², mais en même temps très-décidée à ne rien faire de ce que le bon père lui demandait pour la jeune Henriette Gordon. Il n'eut pas la peine de revenir à la charge, car la douairière mourut la semaine suivante.

Il était de retour à Paris au mois de janvier 1643, et faisait part de ses vues au principal Leith et à l'abbé Chambers, dans l'espoir de les associer à son entreprise; mais il les trouva sourds à ses ouvertures. Il partit alors pour Saint-Germain, où se trouvait la cour, et fut assez heureux pour obtenir une audience d'Anne d'Autriche. Apprenant qu'il s'agissait de la petite-fille du marquis de Huntly, connu en France sous le nom de marquis de Gourdon, comme le commandant des gendarmes écossais dont elle était la nièce, et que ce dernier était son tuteur, la reine lui fit écrire par le roi pour lui faire part de l'intention où elle était de prendre soin de l'entretien et de l'éducation de la jeune Henriette. Blakhal, en allant retirer la lettre chez le secrétaire d'État M. des Noyers, voulut donner une gratification au sous-commis qui la lui remit; mais son chef M. le Roy ne le permit pas et dit en plaisantant que l'argent d'Écosse n'était pas bon. Blakhal ayant répondu qu'il entendait payer en monnaie française, à laquelle il n'y avait rien à redire, " nous ne prenons point d'argent des Écossais, répartit M. le Roy;" et comme son interlocuteur insistait, il ajouta : " Je vois bien que vous n'êtes que trop libéral; je me plaindrai à M. le colonel Douglas que vous vouliez nous corrompre ici. Demandez-lui si nous prenons argent des Écossais; il vous en dira la vérité."

Quel était ce colonel Douglas, alors à Paris? Le marquis

¹ Voyez ci-dessus, t. II, p. 219, en note.

² " Then she spock French, as we say, that is she spock her mynd freely," etc. (*A breiffe Narration*, etc., p. 119.) — Saint-Simon dit dans le même sens : " M^{me} de Montespan la traitoit en reine, s'en amusoit comme d'une poupée, la renvoyoit quand elle l'importunoit, et lui parloit extrêmement françois " (*Mémoires*, ann. 1707; édit. Hachette, t. VI, p. 45.)

de Sourches va nous répondre : "C'étoit, dit-il, un homme de grande condition d'Écosse, dont les ancêtres avoient beaucoup servi en France, et même il avoit été nourri page de la chambre du roi. Ensuite, étant devenu colonel d'un régiment d'infanterie écossais, il avoit servi longtemps avec une grande réputation de valeur; mais il avoit été rappelé deux fois avec son régiment par le feu roi d'Angleterre, et l'on croyoit même qu'il s'étoit bien reproché de s'en être allé la dernière fois, l'établissement qu'il avoit en France étant plus considérable que celui qu'il trouva en Angleterre¹," etc.

Au temps où le premier commis des finances faisait ainsi intervenir le colonel Douglas dans sa conversation avec Blakhal, trois autres Écossais, les capitaines Leith, Fullarton et Hepburn, le premier cousin du principal du collège de sa nation à Paris, s'apprétaient à repasser dans leur pays, pour aller chercher les recrues de leurs compagnies. Blakhal ayant fait faire des expéditions des lettres royales, en chargea ses compatriotes; mais bientôt, changeant d'avis, il résolut de partir lui-même pour l'Écosse et de ramener la jeune Miss Gordon. Pour cela, il falloit de l'argent, plus d'argent que n'en avait le pauvre missionnaire : il pria le principal Leith de lui en prêter sur sa soutane et son manteau long de ras de châlôn tout neuf. Ils avaient coûté 80 livres. Toutefois, le prudent Écossais ne voulut pas lui avancer plus de 40 livres. Blakhal eut plus à se louer, à ce qu'il paraît, de l'abbé Chambers.

Armé comme un saint George, il se met en route et se dirige sur Dieppe, non sans regretter de n'avoir pas pris une lettre de change sur M. Muat² ou M. Killoch, Écossais établis en cette

¹ *Mémoires secrets et inédits de la cour de France sur la fin du règne de Louis XIV.* Paris, 1836, in-8°, t. 1, p. 182 (juin 1685).

² Sans doute Nowat. En mars 1859, M. James Law communiquait à la Société des Antiquaires d'Écosse une obligation souscrite par le colonel et les officiers de la

ville. Autre regret, il se voit condamné à y séjourner deux mois et à laisser partir quatre navires écossais, trois pour Aberdeen et l'un pour Dundee, parce qu'il s'y trouvait des passagers de sa connaissance auxquels il ne pouvait se fier. Enfin un navire de Leith faisait voile pour cette destination : Blakhal se décida à y prendre place au prix d'un jacobus, parce qu'il ne transportait personne qui le connût. Il y avait cependant deux capitaines, nommés Campbell de Denhead et Currer, qui, devant à son accent qu'il était du nord de l'Écosse et le voyant éviter de s'embarquer sur les navires en partance pour Aberdeen et Dundee, soupçonnèrent leur compagnon de voyage d'être un prêtre ou un jésuite. Prenant congé du laird de Craig et de sa femme, nouvellement revenus d'Écosse, Blakhal s'embarque le 1^{er} avril 1643 et fait naufrage à Holy-Island, sur les côtes du comté de Durham. Après mille traverses, il parvient à gagner Strathbogie, résidence du marquis de Huntly, et à joindre ce noble seigneur, grâce à ses deux valets de chambre, dont l'un,

garde écossaise de Louis XIV¹, James comte d'Irvine, Sir... Bannatyne, Alexander Lord Saltoun, Lord Lorne, Lord Kilpont, Lord Saint-Colme et nombre d'autres, en date du 1^{er} avril 1643, et cédée, pour une somme de 30,000 livres, à Sir Robert Murray de Priestfield, désigné dans cette pièce comme négociant écossais à Paris. En 1670, un procès ayant été engagé à Édinburgh, devant la cour de session, pour obtenir le solde de cette obligation, il fut plaidé que, dressé sans témoins et dépourvu de nom d'écrivain, l'acte était nul. Il fut répondu qu'étant tiré en France, par des soldats en campagne, sur des banques de Paris, en langue et dans la forme françaises, il n'y avait aucune nécessité de l'entourer de pareilles solennités, qui, d'ailleurs, n'étaient point exigées par la loi du pays. L'avocat ajoutait que si les juges avaient le moindre doute sur ce point, ils n'avaient qu'à consulter plusieurs personnes qui pourraient les édifier, tels que Sinclair de Roslin, Mowat, autrefois facteur en France, et John Inglis, avocat. Néanmoins, les lords de session envoyèrent une commission rogatoire à Reims, pour savoir quelle était la coutume, et ce n'est que trois ans après, le 5 juillet 1673, que, sur la réponse du présidial de cette ville, ils déclarèrent l'obligation valable, nonobstant l'absence de témoins et du nom de l'écrivain. (*Gentleman's Magazine*, April 1859, p. 399, col. 2.)

¹ L'écrivain qui nous sert de guide a confondu l'un des régiments écossais au service de la France avec la première compagnie des gardes du corps, alors commandée par Sir James Seton, qui, quoi qu'en dise Le Pippre de Neufville (*Abrégé chronologique*, etc., t. 1, p. 78), était, avant 1643, lieutenant des gardes écossaises. On le voit, en effet, l'année précédente, escorter, en cette qualité, Cinq-Mars et de Thou à Lyon, et les garder au château de Pierre-Cisc. (Collect. Petillot, 2^e série, t. LIV, p. 461, 462.)

Français d'origine, nommé La Soune, était en même temps chirurgien et barbier. Remarquons à ce sujet que c'était alors l'usage, chez nos voisins d'outre-Manche, d'avoir des serviteurs de notre nation, surtout pour ce qui demandait de la science ou de l'adresse. A l'époque où le P. Blakhal en signale un au château de Strathbogie, Jacques VI avait dans sa vénerie Jean de Ligniville, comte de Bey, qui resta en correspondance avec M. de Saint-Rary, gentilhomme de la chambre du roi d'Angleterre et grand veneur de la reine¹.

En possession du consentement des personnes qui avaient autorité sur Lady Henriette Gordon, l'entrepreneur missionnaire songea à l'emmener et à profiter ainsi du départ d'un grand navire arrivé du midi de l'Écosse à Aberdeen pour transporter les soldats levés dans le nord pour recruter le régiment écossais en France. Naturellement, le marquis de Huntly ne se souciait pas d'envoyer sa nièce parmi des soldats : Blakhal lui fit observer qu'indépendamment de ces recrues, il se trouvait sur le navire plusieurs familles catholiques bannies d'Écosse pour cause de religion, telles que le laird de Balgowny avec sa femme et neuf enfants ; que les capitaines et autres officiers qui commandaient les soldats étaient ses bons amis ; enfin que jamais l'occasion ne s'était présentée plus belle. Le marquis se rendit à ces raisons, et il envoya un de ses serviteurs, en compagnie de Blakhal, chercher la jeune fille. Lady Haddington, sa tante, lui donna, pour l'accompagner en France, une jeune fille nommée Margaret Carre, qui avait déjà été dans ce pays et qui en connaissait la langue. A peine Lady Henriette était-elle arrivée à Strathbogie, que son noble propriétaire se vit assailli de demandes d'un grand nombre de jeunes personnes catholiques qui regardaient leur fortune comme faite si elles parve-

¹ P. Paris, *les Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi, etc.*, t. V, p. 253, 256.

naient à entrer au service de Lady Henriette et à la suivre en France. Le marquis imagina, pour se débarrasser de ces importunités, de renvoyer les solliciteuses au P. Blakhal, et celui-ci commença par éconduire celles qui ne savaient pas le français, sous couleur qu'il ne pouvait présenter deux muettes à la reine; pour les autres, il s'en débarrassa comme il put. Libre alors de faire son choix, le marquis le porta sur Jane Clewe, très-brave fille qui avait servi unè dame catholique bannie d'Écosse et réfugiée à Paris.

Pendant ce temps-là, Blakhal était constamment en course, luttant contre les obstacles que les puritains¹ amoncelaient sous ses pas. Une fois, ce sont deux lairds qui font la chasse au capitaine Hepburn, le prenant pour lui; une autre fois, le capitaine Fullarton, arrivant à Strathbogie avec une huitaine de vauriens enrôlés par force, apprend que son lieutenant (comme il appelait Blakhal) vient d'être tué, et il ne faut pas moins que l'arrivée du brave prêtre pour démentir un bruit qu'il avait; du reste, intérêt à répandre pour déjouer les complots de ses ennemis.

¹ La doctrine des puritains d'Écosse ne fut bien connue chez nous qu'après la publication d'un petit ouvrage dont je ne connais que la deuxième édition, ainsi intitulée : *Histoire des nouveaux presbyteriens anglois et escossois. Où est montré la difference de leur Doctrine en Religion, d'avec celle de France et autres protestants : ensemble la vraye Origine des troubles émeus par eux et leurs fauteurs contre le Roy et l'Eglise d'Angleterre.* Dediée au Roy. Et adressée à Messieurs des Eglises Reformées de France, et à tous les Protestants qui font profession de la religion chrétienne, et fidelité aux Roys. M.DC.LX., in-8°, de 259 pages, plus 33 feuillets de préliminaires et 4 pages de table. La Dédicace au roy Charles II, et l'adresse "A Messieurs des eglises reformées de France," sont signées, la première, M. F. (qui s'intitule "votre tres-humble et fidele serviteur et sujet"), l'autre, M. F. — Ch. XII, p. 88, 89, on lit une *Epistre de la venerable assemblée des theologiens anglois et des deputez d'Esosse aux eglises reformées de France, des Pays Bas, et de Suisse.* Cette encyclique n'était pas la première dans le même genre; pour n'en citer qu'une, en 1603, l'assemblée tenue à Gap avait ordonné d'en dépêcher une aux universités orthodoxes d'Allemagne, d'Angleterre, d'Écosse, de Genève, de Bâle et de Leyde, ainsi qu'à MM. de Gourdon et Fontaines, à Londres, pour les supplier de travailler à faire cesser le schisme entre les églises calvinistes et luthériennes. (Quick, *Synodicon in Gallia reformata*, etc., vol. I, p. 239, n° 11.)

En dépit de tout ce qu'ils purent faire, Lady Henriette Gordon s'embarqua avec lui, Donald Farquharson de Monaltrie et quelques autres personnes. A peine le navire sortait-il du port d'Aberdeen, que l'ordre venait d'Édinburgh de l'arrêter; mais dans le doute où était le conseil qu'il arrivât en temps utile, il l'avait expédié en même temps à Scarborough, où croisaient quatre vaisseaux de guerre anglais. Le navire qui portait Blakhal et Lady Gordon, passa sans être remarqué; mais un autre navire qui venait de Leith avec des soldats enrôlés pour la France fut moins heureux. Il fut arrêté par la croisière et visité. Ne trouvant ni le prêtre ni la dame qui leur avaient été signalés, les Anglais demandèrent s'il n'y avait aucun papiste à bord : un coquin qui connaissait le capitaine Monteith, fils du laird de Carse Monteith, le dénonça; le capitaine fut emmené et retenu prisonnier vingt-quatre heures dans l'un des vaisseaux, et ne recouvra sa liberté qu'au prix d'une rançon de 10 livres sterling. Il est bien sûr que Blakhal n'en eût pas été quitte à aussi bon marché, s'il fût tombé lui-même entre les mains des covenantaires, qui avaient donné ordre aux magistrats d'Aberdeen de mettre l'embargo sur son navire. Ainsi que le lui assurait à Paris James Conne de Knokiemilne¹, qui avait été banni d'Écosse pour cause de religion, le bon père eût été incriminé moins pour ce motif que pour l'enlèvement d'Henriette Gordon en violation des lois de son pays.

Pendant les trois jours que Blakhal resta à Dieppe, sa compagnie de voyage fut hébergée gratis avec sa suivante, au couvent des hospitalières, à la recommandation du P. Duncan,

¹ Blakhal mentionne un autre M. Conne, sans doute Écossais comme lui, qu'il donne comme ami de Lady Henriette Gordon. Voyez sa relation, p. 89, 90, 215. — Vers le même temps, un personnage du même nom, George Conne, publiait une vie de Marie Stuart (*Vita Mariæ Stuartæ*, etc. Romæ, MDCXXIV, petit in-12), après avoir étudié à Douai et à Paris. Voyez Dempster, *Historia ecclesiastica gentis Scotorum*, liv. III, p. 170, n° 296.

confesseur des dames carmélites, sur le compte duquel son compatriote ne tarit pas en éloges. "Le 9^{me} jour d'août, dit-il, nous partîmes de Dieppe dans un carrosse de relai qui allait à Rouen, pour lequel nous payâmes deux pistoles, ou vingt francs. Nous étions une société de dix personnes, savoir : la dame et sa suivante, le laird de Shives, deux jeunes *gentlemen*, fils de Forbes de Blaktowne, et moi." Enfin, la petite caravane écossaise arriva à Paris le 15 août 1643.

Dès que Lady Henriette fut en état de paraître devant la reine, elle lui fut présentée par son cousin M. d'Aubigny¹.

¹ Le "Lord Aubeny" de Blakhal devait être, ou Lord James Stuart, fils aîné d'Esmé Stuart, troisième duc de Lennox, qui succéda à son père en 1624 et mourut en 1655; ou plutôt Ludovic Stuart d'Aubigny, oncle du duc de Richmond et de Lennox. Ludovic était en France depuis l'âge de cinq ans et avait été élevé à Port-Royal. Ayant pris les ordres fort jeune, on lui donna un canonicat à Notre-Dame de Paris et l'abbaye de Haute-Fontaine, en Champagne. Il rentra en Angleterre avec Charles II, et ce prince ayant épousé Catherine, infante de Portugal, l'abbé d'Aubigny devint grand aumônier de la reine. En 1665, il fut nommé cardinal; mais il mourut quelques heures avant l'arrivée du courrier qui lui apportait le chapeau. (Douglas et Wood, *the Peerage of Scotland*, vol. II, p. 101, col. 1.) Il fut enterré dans l'église des Chartreux, où l'on voyait autrefois, au milieu du chœur, une tombe de pierre et de marbre avec l'épithaphe suivante : "D. O. M. — Ludovico de Stuarto Albini, reg... mundi, Leviniaë ducis, de regia Stuartorum apud Scotos familia oriundo, Catharinaë Lusitaniaë, Caroli II. Magnæ Britanniaë regis, conjugis, magno eleemosynario, viro non tam claris natalibus quam religione morum suavitate, urbanitate, ingenii elegantia cæterisque animi dotibus conspicuo. Qui cum in cardinalium collegium mox cooptandus esset, immatura morte peremptus est, anno ætat. XLVI., RS. M.DC.LXV., III. Id. Novemb. — De se plura ne dicerentur suprenis tabulis cavit." (Collect. Gaignières, à Oxford, t. III, folio 93.) On peut lire, parmi les *Œuvres mêlées de M. de Saint-Evremond* (à Londres, M.D.CCVIII., in-8°), t. II, p. 29-32, le récit d'une conversation qu'il eut avec l'abbé sur les jansénistes et le jansénisme, et l'on voit (p. 159), par des stances adressées à M^{me} de Comminges, que M. d'Aubigny était en relation avec cette dame. Il était également ami du duc de Buckingham et du cardinal de Retz, qui en parle dans ses Mémoires, à l'année 1655. (Collect. Petitot, 2^e série, t. XLVI, p. 382.) Voyez encore ceux de Conrart, ann. 1652. (*Ibid.*, t. XLVIII, p. 41.) — Dans le Journal du marquis de Dangeau, il est fréquemment fait mention d'un autre abbé d'Aubigny, comme de M^{lle} d'Aubigny, de M. d'Aubigny (t. VI, p. 144, 215, 232; t. IX, p. 66); mais ce sont des parents de M^{me} de Maintenon, qui, comme on sait, était une d'Aubigné. — Les ducs d'Aubigny de la famille de John Stewart, seigneur de Derneley et de Concessault, ont possédé Aubigny jusqu'à l'extinction de la ligne masculine, qui arriva en l'année 1672 par le décès, sans enfants mâles, de Charles Stuart. Aujourd'hui, le nom d'Aubigny est porté par nombre de familles,

Anne d'Autriche l'accueillit avec bonté et lui proposa d'entrer dans un couvent pour y apprendre le français et se former à la piété. La jeune personne y consentit volontiers, en stipulant toutefois qu'on ne ferait pas d'elle une religieuse. On verra par la suite qu'elle y avait peu de goût.

Elle entra au couvent des filles Sainte-Marie, rue Saint-Antoine, près de la Bastille, la reine payant une pension de 1,000 fr. pour elle et sa suivante. Après être restée un an dans la maison, elle voulut en sortir, et sa protectrice la confia à la comtesse de Brienne, maîtresse des novices de la cour, chargée de faire l'apprentissage des jeunes personnes qui aspiraient à devenir filles d'honneur. L'épreuve n'ayant pas réussi, et le caractère de notre Écossaise se montrant rebelle aux leçons de la comtesse, celle-ci résolut de se débarrasser de sa pupille, et, en attendant qu'on pût la faire placer comme chanoinesse au couvent de Remiremont, en Lorraine, on la fit entrer dans celui de Charonne. Elle y passa un an, et trouva dans la mère Madeleine une supérieure qui sut mettre un frein à son orgueil et à son indépendance.

Blakhal était rentré chez M^{me} du Bois-d'Ennemets et avait repris l'éducation de son fils; mais il venait à Paris quatre fois par an voir Miss Henriette. Un jour il apprend par Alexander Leith, alors étudiant au collège des Écossais, qu'il avait chargé de s'informer d'elle en son absence, qu'elle souffrait d'un engorgement aux poumons. Sans perdre de temps, il accourt chez le docteur Davidson, l'un de ces médecins écossais comme il s'en était établi en France depuis longtemps¹,

dont l'une a obtenu de le substituer à son nom patronymique de *Cochon*. Voyez *Bulletin des lois de l'empire français*, XI^e série, 1^{er} semestre de 1859, t. XIII, p. 468, n^o 6367.

¹ Après Mark Duncan et tant d'autres que nous pourrions nommer, nous ne mentionnerons que celui dont il est ainsi parlé dans le *Borboniana* : "Allestoz, qui fut rompu à Metz en 1633. par arrêt du parlement..., étoit fils du lieutenant

plus jaloux sans doute d'exercer chez nous que dans leur pays¹. Davidson prescrit du sirop de roses de Provins, et Blakhal se met en quête du remède; mais on l'avertit qu'il le chercherait en vain à Paris comme il le fallait, et, pour se le procurer, il se décide à faire le voyage de Provins.

De Charonne, Lady Henriette, que l'on appelait alors M^{lle} de Gourdon, passe dans le couvent de Saint-Nicolas en Lorraine, alors sous la direction de M^{me} Victoire Savary, fille du marquis de Brèves, ancien ambassadeur de France à Constantinople, et situé rue de Vaugirard, plus loin que les Carmes déchaussés. La maison ayant été licenciée, Blakhal transfère sa pupille dans le couvent de Fervacques, également dans le faubourg Saint-Germain. Elle y resta depuis le 10 août 1647 jusqu'au 20 janvier 1649. A cette époque, la Fronde ayant éclaté, les religieuses des maisons situées dans les faubourgs et aux alentours de Paris se réfugiaient dans la ville. Dans cette circonstance, la reine, se souvenant de sa protégée, envoya deux de ses écuyers avec un des carrosses du roi pour la ramener à Saint-Germain, où elle se trouvait, et la comtesse de Brienne la garda deux ou trois jours chez elle, jusqu'à ce qu'ils eussent terminé leurs affaires. Ce n'était pas alors chose facile que de sortir de Paris : M^{lle} de Gourdon l'éprouva quand, une première fois, elle se mit en route pour Saint-Germain sous la conduite

de Châlons-sur-Saône, qui s'est sauvé en Flandres. Son père étoit Écossais, médecin à Châlons, qui ne prenoit argent, ni present de personne.... Il vivoit en stoïque; il se moquoit de tous ceux qui faisoient des voyages longs et perilleux. Il disoit qu'il ne servoit de rien d'aller à Rome, puisque les chiens y alloient comme à Paris." (*Borboniana*, à la suite des *Mémoires historiques, critiques et littéraires*, par feu M. Bruys. A Paris, M.DCC.LI., in-8°, t. II, p. 268, 269.) Cela étoit écrit en 1638. (P. 310, en note.) — L'auteur de la vie du P. Josef appelle le fils de cet Écossais *Alfeston*, où il est aisé de reconnaître *Elphinstone*. Voyez les *Archives curieuses de l'histoire de France*, etc., 2^e série, t. IV, p. 300.

¹ En 1683, les Écossais malades de la pierre venaient encore se faire traiter à Paris. Cette année, Alexander Young, évêque de Ross, s'y étant rendu pour se faire tailler, succomba à la suite de l'opération. (Robert Chambers, *Domestic Annals of Scotland*, vol. II, p. 458.)

de M. d'Aubigny ; mais une seconde fois, elle réussit à franchir la porte Saint-Jacques, et elle arriva à Saint-Germain par Meudon, chemin bien plus long qu'en passant par la porte Saint-Honoré, mais le seul praticable par suite de la rupture des ponts. Le P. Blakhal marchait à côté du carrosse, veillant sur M^{me} de Gourdon avec M. d'Aubigny, assis à côté d'elle. Dès qu'elle eut passé la première porte, ce seigneur les quitta pour rentrer chez lui, et son autre protecteur reprit le chemin de la rue de la Verrerie, où il logeait chez M. d'Orsay.

Une fois arrivée à Saint-Germain, la jeune Écossaise n'était pas encore au terme de ses misères. Le nombre des filles d'honneur étant au complet, il n'y avait point à songer à l'accroître. La reine proposa à sa protégée d'entrer au service de la princesse de Condé ; mais celle-ci, considérant la position comme au-dessous d'elle, la refusa. Elle consentit, cependant, à rester chez Madame, mais seulement en qualité d'amie. Quand les princes furent conduits prisonniers à Vincennes, M^{me} de Gourdon fut renvoyée dans une *sedane* (sans doute une chaise à porteurs) à M^{me} de Brienne ; mais cette dame refusa de la recevoir. A son tour, elle la renvoya à M. d'Aubigny, qui la fit retourner d'où elle venait, sous prétexte qu'il n'y avait pas de femme dans sa maison, et que conséquemment il ne pouvait y donner asile à une jeune personne sans endommager sa réputation et la sienne propre. Après bien des allées et des venues, une M^{me} Ferran, femme d'un conseiller, eut pitié de la pauvre étrangère repoussée de partout ; elle la prit chez elle et lui donna son lit. M^{me} de Gourdon y était encore quand le P. Blakhal vint la voir et repartit ensuite avec elle et M^{me} Ferran, pour aller au Palais Royal, chez M^{me} de la Flotte, qui la recueillit.

Elle passa ensuite à la cour en qualité de fille d'honneur d'Anne d'Autriche ; mais elle n'eut réellement ce titre qu'après avoir fait deux ans de surnumérariat. Jusque-là, elle n'avait

point le pas, comme on disait alors ; à telles enseignes qu'à un souper où assistaient le roi et Monsieur, son frère, la fille de M^{me} de Baue prit sa place et s'assit au-dessus d'elle à table : ce qui donna lieu à la faire figurer dans une pièce de vers burlesques composés à l'occasion de ce souper. Dans cette circonstance, Monsieur, la voyant en butte aux railleries des autres filles d'honneur, la prit sous sa protection et ne l'abandonna jamais depuis¹. S'il faut en croire l'abbé Chambers, devenu l'un des aumôniers du cardinal de Mazarin, après l'avoir été de Richelieu, à un assez mauvais caractère², M^{me} de Gourdon joignait un vice bien autrement odieux, celui de l'ingratitude : le P. Blakhal termine sa Narration en se plaignant amèrement d'elle sous ce rapport, et en nommant quelques Écossais qui complètent le tableau de la colonie établie à Paris vers le milieu du XVII^e siècle.

Nous avons vu le P. Blakhal logé en premier lieu rue de la Verrerie, chez M. d'Orsay, beau-frère de M. de Marseille ; de là, il passa sur la montagne Sainte-Geneviève, dans la maison d'un Écossais nommé Menicis de Balgowny, et y tomba malade en même temps qu'une pauvre, mais brave femme, appelée Jane Gordon, sœur de Patriek Gordon, maréchal des logis des gen-

¹ Il en résulta un bruit recueilli par l'auteur des *Portraits de la cour*, qui dit qu'avant son mariage, Monsieur avait du goût pour elle. Cet écrivain ajoute : " La reine, pour découvrir ses sentimens, luy dit un jour qu'il sembloit qu'il fust amoureux de cette dame, à cause qu'il luy avoit envoyé des pendans d'oreille de quatre mil escus en estreine au premier jour de l'an. Il respondit que, pour beaucoup d'amitié et de compassion, il en avoit veritablement pour une pauvre estrangere hors de son pays et sans bien, et que c'estoit la raison qui l'avoit obligé à la régaler de ce present." (*Archives curieuses de l'histoire de France*, etc., 2^e série, t. VIII, p. 385, 386.) — En 1658, le cardinal Mazarin disait à Mademoiselle : " La reine et moi sommes au désespoir de voir qu'il ne s'amuse qu'à faire faire des habits à mademoiselle de Gourdon." (*Mémoires de Mademoiselle de Montpensier*, dans la collection Petitot, 2^e série, t. XLII, p. 300.)

² Un couplet du temps dit :

Je me connois en ange,
Gourdon ne l'est pas.

darmes écossais. Tous deux avaient gagné la fièvre en veillant le docteur Gordon, sa femme et leurs trois jeunes enfants, tous alités. Une *Mistress Maitland*, qui avait commencé par garder cette dame pendant deux jours et deux nuits, ayant refusé de lui continuer ses soins, *Blakhal* lui fit avoir un lit chez les Hospitalières de la place Royale; mais, de crainte de l'effrayer, il se garda bien de lui dire que *Jane Gordon* était morte après sept jours de maladie.

“Quand je tombai malade, dit ingénument le narrateur dont nous analysons la relation, je n'avais que six sous de monnaie dans ma poche, et je restais devoir vingt-deux sous à un crocheteur pour une charge de cottrets, de sorte qu'il s'en fallait de seize sous que je possédasse quelque chose.” Se voyant dans un pareil état de gêne, il demande à être renvoyé à l'Hôtel-Dieu; mais *Lady Balgowny*, dans la maison de laquelle il se trouvait, ne voulut pas y consentir. Il se rappelle alors que *M^{lle} de Gourdon* lui devait douze pistoles et demie d'or, prêtées pour dégager son linge de luxe à sa sortie de chez la princesse, et il envoie au Palais-Royal les réclamer. Un prêtre écossais, *John Black*, confesseur des religieuses hospitalières de Gentilly, qui avait bien voulu se charger de la commission, réussit, après de nombreuses démarches auprès de la débitrice, à lui arracher 14 écus blancs qui faisaient 44 francs, et il les remit fidèlement à *Mistress Maitland*, qui gardait son pauvre confrère, en ce moment à l'article de la mort. Heureusement une crise salutaire se manifesta; aidée par le docteur *Donaldson*, elle sauva le malade. La Narration de *Blakhal* se termine par des reproches adressés à *M^{lle} de Gourdon* sur son ingratitude, et par une invitation, peut-être ironique, de s'en remettre aux conseils et aux avis de *M. Conne*, son bon ami. Nous n'en savons pas plus sur le compte de cet Écossais, sans doute établi à Paris, que sur celui du médecin qui hâta la guérison de son com-

patriote. Le seul Donaldson que nous avons rencontré chez nous à cette époque est Walter Donaldson, principal du collège de Sédan, auquel Dempster et le docteur Irving ont consacré d'assez maigres notices¹. Nous nous bornerons à y renvoyer.

Quant à M^{lle} de Gourdon, quelques mots suffiront pour terminer sa biographie, si tristement commencée par le P. Blakhal. Après avoir été fille d'honneur d'Anne d'Autriche, elle devint dame d'atours d'Henriette d'Angleterre et de la seconde Madame², "personne assurément de bon goût, dit M^{lle} de la Fayette, car elle hait M^{me} de Gourdon à ne la pouvoir souffrir³." Longtemps avant la date de ce certificat peu flatteur, en 1652, le peuple avait pillé ses bagages⁴. Nous la voyons reparaitre en 1658 et ramener chez elle, avec M^{lle} du Fouilloux⁵, la comtesse de Soissons à la suite d'un bal donné par la maréchale de l'Hospital⁶. D'après le fameux cantique des *Alleluia*, elle aurait été en liaison avec Clérambault⁷. Beuvron passe aussi pour avoir eu part à ses faveurs⁸; mais aucun écrivain du temps n'a eu

¹ *Hist. ecclesiast. gent. Scot.*, lib. IV, p. 276, n° 430. — *Lives of Scottish Writers*, vol. I, p. 303-305. — *The Lives of the Scottish Poets*, etc., vol. I, p. 130, 131.

² *Mémoires du marquis de Sourches*, t. I^{er}, p. 206. — M^{lle} de Gourdon n'était pas la première Fcoissaise qui eût occupé un poste semblable. M. de Courcelles possédait une quittance de la somme de 7,200 livres, donnée en 1646, par la duchesse d'Orléans, à demoiselle Catherine Stuart, l'une de ses filles d'honneur, "en faveur de mariage ou pour luy ayder à se faire religieuse." (*Catalogue*, titres originaux et documents historiques, p. 16.)

³ Lettre de décembre 1672.

⁴ Gazette de Loret, mai 1652.

⁵ Depuis, elle fut plus connue sous le nom de marquise d'Alluye. "Elle étoit sœur d'un nommé du Fouilloux, enseigne des gardes de la reine, mère du roi, de laquelle elle étoit fille d'honneur. Ce fut elle qui fut obligée de s'enfuir en Flandre avec madame la comtesse de Soissons Mancini, de laquelle elle étoit amie intime de tout temps," etc. (*Mémoires du marquis de Sourches*, t. I, p. 39, en note, ann. 1685.) Voyez, sur M^{lle} du Fouilloux, M. Chéruel, *Histoire de l'administration monarchique en France*, t. II, p. 75.

⁶ Mémoires de M^{lle} de Montpensier. (Collect. Petitot, 2^e série, t. XLII, p. 275.)

⁷ A Clérambault disoit Gourdon....

Le reste ne peut se transcrire.

⁸ Note de M. Paul Boiteau, dans l'*Histoire amoureuse des Gaules*. Paris, Janet, MDCCCLVII, in-12, t. I, p. 296.

souci de nous apprendre si elle était parente à un degré quelconque du chevalier de Gourdon, camarade du comte de Forbin, joueur et pauvre¹, ni si elle précéda ou suivit dans la tombe sa cousine Catherine de Gordon de Huntly, femme du comte de Morstein, sénateur et grand trésorier du royaume de Pologne, morte à Paris le 12 mars 1691, âgée de cinquante-cinq ans². Nous ne trouvons plus ensuite chez nous qu'un Gordon, détenu à la Bastille en 1608 et relâché grâce à l'intercession du duc de Perth³, et Alexandre Joseph de Gordon, reçu à la Flèche le 13 août 1775, passé sous-lieutenant au régiment de Neustrie et nommé parmi les gentilshommes qui ont fait leurs preuves pour le service militaire⁴. Je ne parle pas de Gordon de Percel, auquel on doit quelques ouvrages, ni de M. James Gordon, dont on connaît une ingénieuse dissertation⁵ : on sait que le premier est l'abbé Lenglet du Fresnoy ; mais on ne démêle point aisément dans quel but cet écrivain du XVIII^e siècle crut devoir emprunter le nom d'un Gordon qui demeurait alors à Bruxelles⁶, ni pourquoi Voltaire l'a donné au compagnon de l'Ingénu à la Bastille, vieux solitaire de Port-Royal, dit-il, qui y languissait depuis deux ans⁷.

¹ *Mémoires du comte de Forbin*, ann. 1675 ; dans la collection Petitot, 2^e série, t. LXXIV, p. 267, 268 ; et ann. 1677, p. 272.

² *Gazette de France* du 17 mars 1691, p. 8. — Catherine de Gordon était fille du marquis de Huntly, chef de la maison de Gordon.

³ *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, publ. par Deping, t. II, p. 756. — Dans le Journal du cardinal de Richelieu, on trouve un autre Écossais, nommé *Fouberston*, emprisonné à la Bastille en 1627. (*Archives curieuses de l'histoire de France*, 2^e série, t. V, p. 123.)

⁴ *Nobiliaire universel de France*, t. X, p. 75.

⁵ *Une vieille Fable : Racine mourant de la disgrâce de Louis XIV*, dans *l'Athenæum français*, n^o 32, 6 août 1853, t. II, p. 751.

⁶ Jordan, *Histoire d'un voyage littéraire fait en M.DCC.XXXIII.*, etc. A La Haye, M.DCC.XXXV., in-8^o, p. 16.

⁷ *L'Ingénu*, ch. IX.

CHAPITRE XXXVI.

Le P. Richard Hay en France. — Robert Barclay, David Burnet, principal et vice-principal du collège des Écossais; éducation de Richard Hay; son entrée en religion. — Il se rend en Bretagne et y complete ses études. — Il est envoyé à Chartres et consacré prêtre. — Son retour en Écosse. — Il revient en France et obtient successivement plusieurs bénéfices; M^{me} de Labadie et Jacques Saint-Amand à la cour de Jacques II, à Saint-Germain. — Woolhouse, Morison, Maitland. — Charles II à Paris; Sir John Keith est représenté comme lui ayant apporté les insignes de la royauté écossaise. — Débarquement à Dieppe, en 1672, d'un corps de troupes anglaises, écossaises et irlandaises. — Abjuration et prise de voile de Marguerite Stuart. — Mouvements dans la compagnie des gendarmes écossais. — Gratifications et pensions accordées au régiment de Douglas. — Les frères Hamilton. — La comtesse de Grammont — Antoine Hamilton. — M^{lle} de Hamilton et sa mère, Lord Dumbarton. — Mission du comte d'Arran auprès de Louis XIV; factum pour la restitution du duché de Châtellerault. — Démarches successives faites dans le même but.

Après une figure originale comme celle du P. Blakhal, résumé complet des qualités et des défauts dont l'ensemble forme le caractère des gens de son pays, on ne peut guère espérer d'attirer l'attention sur un autre Écossais qui, engagé dans les ordres comme lui, passa de même une partie de sa vie en France. Nous ne pouvons nous dispenser, cependant, de revenir sur le compte du P. Richard Hay, d'autant plus qu'élevé au collège des Écossais, il s'est trouvé mêlé à ceux qui le gouvernaient de son temps.

Il était fils de George Hay et de Jane Spotiswood. Son père étant mort et sa mère s'étant remariée avec James Sinclair de Roslin, le pauvre enfant se vit renvoyé de l'un à l'autre, jusqu'à ce qu'enfin il fut expédié en France, vers 1673 ou 1674, et là mis en pension dans la maison de la rue des Fossés Saint-Victor. Ce n'était plus le vieux collège situé dans le voisinage de celui des Grassins, mais un bâtiment neuf élevé par le prin-

cipal Robert Barelay, mort en 1682¹. Richard Hay y passa quelques années, tant qu'à la fin, fatigué des mauvais traitements de David Burnet, qui quelque temps auparavant avait été appelé d'Écosse pour être préfet ou vice-principal, il se retira à Chartres et se mit en pension dans une ancienne abbaye de chanoines réguliers élevée près de cette ville en l'honneur de saint Chéron, patron de la province. Là il termina sa rhétorique, à la grande satisfaction de son maître, comme cela avait déjà eu lieu pour les autres parties de ses études de grammaire, au collège de Navarre, où il remporta plusieurs prix en vers et en prose. Voyant son pays bouleversé, n'ayant d'ailleurs aucun engagement sérieux avec l'Écosse, il prit l'habit de chanoine régulier à Sainte-Geneviève de Paris, le 28 août 1678; et après avoir terminé son noviciat à Sainte-Catherine, non loin de Saint-Louis, dans la rue Saint-Antoine, il prononça ses vœux le 3 septembre 1679, dans l'église de Sainte-Geneviève, entre les mains de Paul Beurrier, supérieur de l'ordre. A quelques jours de là, il fut envoyé à Saint-Jacques de Provins, et il y passa deux ans sous le gouvernement de François d'Aligre,

¹ Il fut enterré dans la chapelle, où on lit encore son épitaphe, ainsi conçue :

HIC IACET
 FOELICIS MEMORIÆ SACERDOS
 ROBERTVS BARCLAIVS EX NOBILI
 FAMILIA APVD SCOTOS HVIVS QVONDĀ
 COLLEGII GYMNASIARCHA DIGNISSIMVS ET
 DE PATRIA SVA OPTIME MERITVS ILLI
 INGENIVM PERSPICAX IVDICIVM ACCVRATVM
 MORES CASTI FIDES EO FERVENTIOR QVO
 RARIOR INTER SVOS TOTAQVE VITA AD
 SANCTISSIMI EVANGELII CASTIGATISSIMA
 COLLEGIVM OLIM PROPE GRASSINÆVM SITVM
 HVC IN LOCVM MAGIS COMMODVM TRANSTV-
 LIT DOMVMQVE ET ÆDEM SACRAM EXTRV-
 DAS CVRAVIT DISCIPLINAM PENE COLLAP-
 SAM RESTITVIT TANDEMQVE COLLEGIO
 HÆREDE INSTITVTO OBIT VII. ID.
 FEBR. AN. DOM. MDCIXXXII ÆTA-
 TIS SVÆ CIRCITER LXX
 REGIMINIS XXX

abbé de l'endroit, nouvellement arrivé de la cour après la mort de son père qui avait rempli pendant cinq ans les fonctions de chancelier de France. Charles de Bourton, évêque de Soissons, par une permission spéciale de Jean de Montpezat de Carbon, archevêque de Sens, lui donna la tonsure et les quatre ordres mineurs, le 29 octobre 1680.

A l'expiration de son juvenat ou des deux ans qui suivent le noviciat, il se rendit en Bretagne et fit sa philosophie et sa théologie dans l'abbaye de Saint-Pierre de Rillé, près de Fougères. Là il monta en grade dans les ordres sacrés. Jean-Baptiste de Beaumanoir de Lavardin, évêque de Rennes, lui conféra le sous-diaconat le 19 septembre, dans la chapelle de son séminaire; et Henri Arnauld, évêque d'Angers, frère du grand Arnauld, en fit un diacre dans sa cathédrale de Saint-Maurille, le 18 septembre 1683. Cette année, il soutint de la façon la plus brillante ses thèses de philosophie dans l'abbaye de Rillé, et l'année suivante ses thèses de théologie en présence du chapitre provincial; là il eut occasion d'en faire hommage à Lord Yester, qui voyageait alors en France.

Son cours de théologie terminé, il fut envoyé à Chartres pour y enseigner la troisième. Il séjourna quelques mois dans cette même abbaye de Saint-Chéron, où il avait étudié dans sa jeunesse; il fut consacré prêtre dans la chapelle du palais épiscopal de Chartres, le 22 septembre 1685, par François de Batailler, évêque titulaire de Bethléem, assisté de Ferdinand de Neuville, évêque de Chartres et oncle du maréchal de Villeroy, et il chanta sa première messe le 18 octobre suivant, anniversaire de la fête de saint Chéron.

La même année, souffrant du mal du pays, il revint en Écosse pour revoir ses amis. L'abbé de Sainte-Geneviève lui donna, le 7 septembre 1686, une commission pour y établir, aussi bien qu'en Angleterre, les chanoines réguliers de Saint-

Augustin, qui avaient autrefois plusieurs monastères considérables dans la Grande-Bretagne. Dans ce but, il quitta Paris le 8 septembre 1686 et arriva le samedi suivant à Calais, où il s'embarqua pour l'Angleterre. Les circonstances semblaient on ne peut plus favorables au succès de la mission du P. Richard Hay : Jacques II ne cachait pas sa prédilection pour le catholicisme, et l'ouverture de sa chapelle, qui eut lieu le jour de la fête de Saint-André suivant, ne laissa aucun doute sur ses sentiments. Le jour de Notre-Dame de décembre ensuite, la grand'messe était chantée chez un certain Alexander par les jésuites et quelques pieuses femmes venues de France; puis à Noël, dans la chapelle de l'abbaye de Westminster, par un certain Conteau et quelques jeunes filles qui firent entendre un Noël en français.

A la révolution de 1688, le P. Hay revint en France par la voie de Dunkerque, et, après avoir passé quelques jours dans cette ville, il prit le chemin de Paris. L'année n'était pas expirée qu'il était nommé sous-prieur d'Hérivaux; il le fut d'Essonnes le 11 août 1692, et le 5 mars 1694, il se rendit en Champagne pour être prieur de Bernicourt. Il prit possession de ce bénéfice le 1^{er} août, la démission de son prédécesseur ayant été acceptée à Rome le 4 juin, et le nouveau titulaire ayant ses provisions depuis le 9 juillet. L'année suivante, il fut transféré à Saint-Pierremont en Argonne, et il entra le 21 janvier 1695 en jouissance de ce prieuré; mais il paraît que ce n'était pas le seul qu'il eût à l'époque : en tête d'un manuscrit de la Chronique de Fordun conservé à la Bibliothèque des Avocats, à Édimbourg, on lit un prologue, auquel le bibliothécaire a joint la mention que ce volume faisait partie des livres du révérend et très-savant homme Richard Augustin de la Haye de la Barre, prieur de l'église de Saint-Pierre de Pierremont et de Saint-Privat de Bourges. Lui-même, dans un Mémoire sur sa famille

que nous avons déjà eu l'occasion de citer et d'où nous avons extrait la plupart des détails qui précèdent, il parle d'une longue conférence qu'il eut avec le P. Innes, principal du collège des Écossais à l'époque de la révolution de 1688, et de la présence de M^{me} Marie-Anne de Labadie, gouvernante du prince de Galles, et de Jacques Saint-Amand, apothicaire de LL. MM., à la naissance du Prétendant, le 22 octobre 1688.

Avec cet officier et cette dame, qui, selon toute probabilité, étaient de nos compatriotes¹, Jacques II avait un médecin attaché à sa personne; mais comme ce praticien était anglais, nous ne saurions rien faire de mieux pour lui que de renvoyer les curieux au précieux article que le docteur Marc Borchard lui a consacré, après son confrère le docteur Andreæ², de Magdebourg, et le grand oculiste parisien, M. Sichel³. Moins heureux, Morison, qui vivait à la même époque que Woolhouse, n'a trouvé, chez nous, que M. de la Saussaye pour lui donner une petite place dans son *Histoire du château de Blois*⁴. C'était

¹ Nous avons déjà vu Marie de Lorraine demandant à sa mère, en 1545, un apothicaire français (t. I, p. 433); dans les comptes royaux tenus par Kirkaldy de Grange, on trouve, en septembre 1539, 10 livres données à Raphaël, Français, pour envoyer chercher en Flandre des drogues pour Jacques V. (Miss Strickland, *Lives of the Queens of Scotland*, vol. I, p. 368.)

² *Die Augenheilkunde des Hippocrates*, etc. Magdeburg, 1843, in-8°, p. 135.

³ J. Sichel, *du Traitement chirurgical des granulations palpébrales, exposé dans un des livres hippocratiques*, etc. (*Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, etc., n° 50, ann. 1859, p. 802.) — Le travail de M. Borchard, publié dans le même recueil l'année suivante, est adressé, sous forme de lettre, à l'habile praticien. — Dans le *Journal des Sçavans*, ann. 1696, p. 436, Woolhouse, qui prend le titre d'oculiste anglais, serviteur du roi de la Grande-Bretagne, fait annoncer qu'il se trouve tous les lundis et tous les jeudis à Paris, dans la rue de Bussi, vis-à-vis la rue de Seine, au *Roi d'Angleterre*. Plus tard, il donne pour adresse le "Faux-bourg Saint-Germain, à l'hostel Notre-Dame, rue Saint-Benoist, près des murs de l'Abbaye." (*Le Mercure galant*, octobre 1708, p. 4.)

⁴ Blois, M DCCC L, in-12, p. 367-369. — David Buchanan, dans son traité *de Scriptoribus Scotis*, p. 19, fait mention d'un autre médecin, Thomas Morison, d'Aberdeen, qui avait voyagé en France et en Allemagne, et qui mourut en 1601, dix ans avant George Eglisam, dont il rapporte la même chose (p. 20). Voyez encore la notice consacrée à Robert Morison par le docteur Irving. (*Lives of Scottish Writers*, vol. II, p. 177, not. 1.)

un médecin écossais, expatrié comme partisan des Stuarts, mais sur le compte duquel on ne sait rien de plus, si ce n'est qu'il remplit les fonctions de précepteur dans la famille d'un conseiller au parlement de Paris nommé Bizet, qu'en 1648 il se fit recevoir docteur en médecine à Angers, et qu'après avoir été rappelé par Charles II, à qui Gaston l'avait présenté en 1660, lors de son passage à Blois, il publia à Londres, en 1669, un ouvrage intitulé *Præcludia botanica*. En tête, on lit une pièce de vers latins qui semble avoir été inscrite sur la porte des jardins de Blois, et sous le dernier hexamètre ces mots : *Posuit Jacobus Metelanus, Scotus*, qui autorisent à inscrire le nom de James Maitland sur la liste des Écossais en France.

Défait à la bataille de Worcester, en 1655, Charles II s'était embarqué pour la France à Shoredam ; il se rendit à Paris, et plus tard on répandit le bruit que les insignes de la royauté écossaise, la couronne, le sceptre et l'épée d'État, déposés dans le château de Dunnotar, le seul qui ne fût pas tombé au pouvoir des Anglais, lui avaient été apportés de l'autre côté de la mer par Sir John Keith, frère puîné du comte Maréchal¹.

Charles II était depuis longtemps replacé sur le trône de ses pères, quand il déclara la guerre à la Hollande, de concert avec Louis XIV. "Le 13 d'avril, écrit Asseline à l'année 1672, un fort beau heu doré et monté de 8 pièces de canon de fonte apporta à Dieppe Mons^r le duc de Monmouth, fils naturel du roy d'Angleterre. Ce prince venoit en France pour y servir le roy dans ses armées en qualité de général de toutes les troupes angloises, escossoises et irlandoises, lesquelles estoient déjà auparavant descendues à Dieppe, et avoient défilé vers les lieux qui leur avoient esté marquez²."

Indépendamment de ces étrangers de passage, il y avait en-

¹ Chambers, *Domestic Annals of Scotland*, vol. II, p. 214.

² Ms. d'Asseline, à la Bibliothèque publique de la ville de Dieppe.

core nombre d'Écossais définitivement établis en France ou en chemin pour s'y faire une position. Le meilleur moyen, il faut bien le dire, et Duncan de Cerisantes n'en avait pas employé d'autre¹, était l'abjuration, quand on était né dans le sein de la religion protestante. Un événement de cette espèce avait-il lieu (et l'on n'épargnait rien dans ce but), on en faisait grand bruit; la *Gazette* ne manquait pas de l'enregistrer, et le *Mercur*e galant, infidèle à son titre, allait jusqu'à donner le sermon prononcé à cette occasion². Le 19 janvier 1675, le rédacteur de la feuille fondée par Eusèbe Renaudot apprenait à ses lecteurs la nouvelle de l'abjuration de dame Marguerite Stuart, en présence de la princesse de Chevreuse et de plusieurs autres personnes de qualité³. On serait tenté de rattacher la nouvelle convertie à la famille d'Aubigny, dont une autre gazette annonçait le deuil dix ans auparavant⁴, si le *Mercur*e ne prenait le soin de nous apprendre l'origine royale de cette dame : "Le neuvième de ce mois, jour de la Pentecoste, dit-il, Madame Stuart, arriere-petite-fille du comte de Murray, régent d'Ecosse sous Marie Stuart, sa sœur, fils naturel de Jacques V, qui en estoit roy, fit profession dans le grand couvent des Carmelites... Cette nouvelle religieuse avoit fait icy, il y a trois ou quatre ans, abjuration du calvinisme entre les mains de M^r l'archevêque de Paris, qui luy donna aussi, l'année passée, le voile de

¹ Voyez *Mémoires du duc de Guise*, 1647, dans la collection Petitot, 2^e série, t. LV, p. 213.

² Voyez *Discours fait par le pere Archange d'Ecosse, capucin, à sa mère et à son frère, lorsqu'il reçut leur abjuration*, dans le *Mercur*e galant de mai 1702, p. 6. Voyez encore le volume d'avril, p. 89, et ci-dessus, t. II, p. 276.

³ Voyez ci-dessus, t. II, p. 66, not. 4.

⁴ La Mort de son funeste dard
A fait choir Ludovic Stüard
Prince du sang royal d'Ecosse
A trois fois quinze ans dans la fosse...
Ce charmant seigneur d'Aubigny.

(Gazette de Dulorens, du 22 novembre 1665.)

Carmelite¹." Ce voile était celui des novices, et Marguerite Stuart le portait quand elle apparut à M^{me} de Sévigné, belle et contente². Plus tard, la famille royale donnera encore une épouse au Dieu jaloux³.

Trois jours après la nouvelle de l'abjuration de Marguerite Stuart, la *Gazette* annonçait que, dans la campagne où Turenne devait recueillir tant de gloire, le marquis de Beaumont, enseigne des gendarmes écossais, avait reçu un coup de mousqueton au haut de la cuisse, et que, nonobstant sa blessure, ce brave officier et le marquis de Lusignan, sous-lieutenant dans la même compagnie, tinrent toujours leurs escadrons ensemble et serrés⁴.

Sûrement, ces deux officiers n'étaient pas plus écossais que leur commandant⁵; mais il y a, dans le récit de la *Gazette*, une note à l'honneur d'un corps principalement composé de ces étrangers, comme était celui au sujet duquel on écrivait de Paris, le 26 octobre 1685 : "Le roy a donné des pensions et des gratifications à tous les officiers du régiment écossais du mylord

¹ *Mercur galant*, juin 1680, p. 205, 206. — Auparavant, p. 116, est rapportée la mort de M^{lle} Danguisse, "fille de feu M^r Danguisse qui a esté ambassadeur pour S. M. à Constantinople."

² M^{me} de Sévigné, lettre du 5 janvier 1680.

³ "Le dimanche 29 de may, M. le cardinal de Noailles donna l'habit de novice dans le couvent des Ursulines du faubourg Saint-Jacques à Mademoiselle Waldegrave, fille de feu mylord Waldegrave et de dame N... Stuart, fille naturelle du feu roy Jacques II. roi d'Angleterre," etc. (*Mercur galant*, juin 1707, p. 29.)

⁴ *Gazette de France*, n^o du 22 janvier 1675. — Le marquis de Lusignan mourut en 1707, après avoir été longtemps sous-lieutenant des gendarmes écossais (*Journal du marquis de Dangeau*, etc., t. XI, p. 337; *Mémoires du duc de Saint-Simon*, ann. 1707, édit. Hachette, t. V, p. 370), charge qu'il avait achetée 80,000 livres à Duriveau, et qu'il vendit au même prix à Flamanville, de qui elle passa à Tauria. Quant à la charge d'enseigne, en 1684, "Sénéchal vend 44,000 livres à Beaumont, qui est malade, et qui vend au comte de Carces, tué à la bataille de Cassel. Tauria, aide de camp de Monsieur, eut la charge et vendit au comte d'Oseigna." (Dangeau, t. I, p. 93.) Elle passa ensuite à M. d'Avaugour, puis à M. de Refuge, guidon des gendarmes écossais, qui fut remplacé comme tel par M. de Villaines. (*Ibid.*, 17 avril 1709; t. XII, p. 392.)

⁵ Voyez ci-dessus, t. II, p. 288, 289.

Douglas, maréchal de camp, Sa Majesté leur ayant voulu faire connoître la satisfaction qu'Elle a des témoignages de fidélité et de valeur qu'ils ont donnés pendant le siège de Trèves, où ils sont demeurez dans une entiere obéissance aux ordres du maréchal de Créqui, nonobstant le mauvais vouloir de quelques officiers qui ont esté punis¹."

L'insubordination que semble indiquer ce passage était assez dans le caractère écossais. On dirait que Saint-Simon ait voulu signaler ce qu'il présente d'original dans le portrait qu'il trace de deux de ces étrangers alors à la cour de France : "Les Hamilton, dit-il, étoient frères de la comtesse de Grammont, des premiers seigneurs d'Écosse, braves et pleins d'esprit, fidèles. Ceux-là, par leur sœur, étoient fort mêlés dans la première compagnie de notre cour; ils étoient pauvres et avoient leur bon coin de singularité²."

¹ *La Gazette*, p. 6. — Voyez encore le numéro du 17 août 1675, p. 4. On y parle des mousquetaires d'Hamilton, du sieur de Laubanie et de Milord Douglas. — Ce Laubanie, gouverneur de Landau en 1704, mort en 1706 (*Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. IV, p. 230; t. V, p. 107), et dont Dangeau fait mention dès le 2 mars 1686 (*Journal*, t. I, p. 306. Cf. t. XI, p. 68, 163), était peut-être originaire d'Écosse, mais certainement natif de Gascogne. (*Mémoires du marquis de Sourches*, t. II, p. 16.)

² *Mémoires du duc de Saint-Simon*, etc., ann. 1708; édit. Hachette, t. VI, p. 191. — Le comte de Limoges écrit à bord de *la Reine*, le 8 juin 1673, que, dans un combat naval qui venait d'être livré, l'un de ces Hamilton, commandant le régiment des gardes du roi d'Angleterre, et fort bien avec lui, avait eu la jambe emportée sur le navire du prince Robert, où il était avec sa compagnie. (*Lettres de messire Roger de Rabutin comte de Bussy*, etc. A Paris, M.DCCXI., in-8°, p. 392.) — Voyez, sur les Hamilton en France, la généalogie des Hamilton, à la suite des Pièces contenant le don du duché de Châtellerault à James Hamilton, comte d'Arran, dans le P. Anselme, *Hist. général. et chronol. de la maison roy. de France*, etc., t. V, p. 586 et suiv. Cf. Douglas et Wood, *the Peerage of Scotland*, vol. I, p. 6, 7. — Robert Hamilton, que Buchanan nous montre avec les docteurs de Sorbonne à Paris, à la fin du XIV^e siècle, était de la même famille (*de Scriptoribus Scotis*, p. 10, 11); mais on n'est point autorisé à y rattacher le ligueur John Hamilton, qui a déjà passé sous nos yeux (t. II, p. 119), pas plus qu'Archibald Hamilton, docteur de la même maison et chanoine de Saint-Quentin, mort en 1593, dont nous avons cité un traité (ci-dessus, t. I, p. 528, not. 2), et auquel Dempster a consacré un article. (*Hist. ecclesiast. gent. Scot.*, lib. VIII, p. 356, n° 672.)

Antoine Hamilton était né en Irlande¹, vers 1646. Après la mort de Charles I^{er}, il fut amené fort jeune en France par sa famille, y fit ses études, et repassa en Angleterre en 1660, à l'âge d'environ quatorze ans, lorsque Charles II eut été rétabli sur le trône. Près de deux ans après, le comte, alors chevalier de Grammont, exilé de la cour de France, se rendit à Londres, y devint amoureux de la sœur d'Hamilton, et prit même avec elle des engagements sérieux. Rappelé de son exil, il revenait en France, laissant Miss Hamilton et son mariage, lorsqu'Antoine et George Hamilton, ses frères, coururent après lui, le rejoignirent à Douvres et lui dirent en l'abordant : "Chevalier de Grammont, n'avez-vous rien oublié à Londres?" — Pardonnez-moi, messieurs, j'ai oublié d'épouser votre sœur." Il retourna comme si de rien n'était, et le mariage se fit.

Devenue comtesse de Grammont, la nouvelle Française prit et conserva longtemps à la cour une belle position; elle avait pour elle le goût et l'habitude du roi; car M^{me} de Maintenon la trouvait plus agréable qu'aimable, et son caractère s'était souvent révélé d'une manière fâcheuse². "Il faut avouer, dit M^{me} de Caylus, qu'elle étoit souvent angloise insupportable, quelquefois flatteuse, dénigrante, hautaine et rampante; enfin, malgré les apparences, il n'y avoit de stable en elle que sa mine, que rien ne pouvoit abaisser, quoiqu'elle se piquât de fermeté dans ses sentiments et de constance dans ses amitiés. Il est vrai aussi qu'elle faisoit paroître beaucoup d'esprit dans les différentes formes que son humeur et ses desseins lui faisoient prendre.

¹ Voltaire, dans une note du *Temple du Goût* et dans le *Siècle de Louis XIV*, fait naître Hamilton à Caen, en Normandie.

² Voyez, dans une lettre de M^{me} de Sévigné du 24 novembre 1679, le récit d'une querelle entre M^{me} de Coulanges et la comtesse de Grammont. — Dans une autre du 1^{er} avril 1689, après avoir annoncé à sa fille que le roi d'Angleterre avait été fort bien reçu en Irlande, elle ajoute : "C'est le mari de Madame d'Hamilton qui est vice-roi," indiquant par là que cette dame étoit de sa connaissance personnelle.

Madame de Maintenon joignoit, à l'envie de plaire au roi en attirant chez elle madame la comtesse de Grammont, le motif de la soutenir dans la piété et d'aider autant qu'il lui étoit possible une conversion fondée sur celle de du Charmel¹."

Catholique, Hamilton resta sans emploi dans la Grande-Bretagne tant que vécut Charles II, qui ménageait les protestants; il entra au service de la France, et fut mis à la tête d'un régiment irlandais. Ce corps ayant été réformé, Hamilton reçut en dédommagement le régiment du marquis de Montaut², ce qui dut l'obliger à résider dans notre pays plus que par le passé. Dans l'un des voyages qu'il y faisait auparavant pour voir sa sœur et son beau-frère, il avait été choisi par Louis XIV pour figurer dans le *Triomphe des Amours*, ballet de Quinault, représenté à Saint-Germain. Nous y retrouverons Antoine Hamilton, quand Jacques II, réfugié en France, y eut établi sa cour.

Quelque temps auparavant, celle du grand roi possédait une demoiselle de la même maison, fille d'honneur de la Dauphine et qui, en cette qualité, était de toutes les fêtes³. Vers la fin de 1685, sa mère, devenue d'abord comtesse de Vautry, puis de Tyreconnel, quand son second mari eut reçu ce titre, vint la chercher à Fontainebleau pour la marier à Lord Ross, en Angleterre⁴. Elle y avait été précédée par Antoine Hamilton, qui avait vendu le régiment qu'il possédait en France et pris congé du roi⁵, et par Lord Douglas, qui, après avoir longtemps servi dans les rangs français, était rentré dans la Grande-Bretagne, où le roi lui avait conféré le titre de Lord Dumbarton⁶.

¹ *Souvenirs de Madame de Caylus*, dans la collection Petitot, 2^e série, t. LXVI, p. 441. — Voyez, sur Du Charmel, Saint-Simon, addition à Dangeau, 11 février 1706; t. XI, p. 29-32.

² *Mercurie galant*, janvier 1679, p. 301, 302.

³ *Journal de Dangeau*, 13 novembre 1684; t. I, p. 69. — 4 mai 1685; p. 166.

⁴ *Ibid.*, 7 octobre 1685; t. I, p. 229. — 28 janvier 1686; p. 287.

⁵ *Ibid.*, 16 mars 1685; t. I, p. 136. Voyez encore p. 151, au 8 avril 1685.

⁶ *Mémoires du marquis de Sourches*, ann. 1685; t. I, p. 206, 207.

Dans l'intervalle, un autre Hamilton était arrivé à Paris, chargé d'une mission diplomatique par Louis XIV. "Le 31 du mois dernier, dit la *Gazette*, le comte d'Arran, fils aîné du duc de Hamilton, gentilhomme ordinaire de la chambre du roy de la Grande-Bretagne et son envoyé extraordinaire, et le colonel Nicolas, envoyé du duc d'York, eurent audience du roy, et firent les complimens à Sa Majesté sur la naissance de M^{gr} le duc d'Anjou ¹." Un autre motif, personnel au comte d'Arran, l'avait amené chez nous : il poursuivait la restitution du duché de Châtellerault, saisi en 1559 à la requête du procureur général du roi, sous prétexte d'un édit de réunion des domaines aliénés, fait par le roi François II. Pour arriver à son but, le comte présenta au roi un Factum, dont il fallait aller prendre connaissance à Édinburgh, dans la Bibliothèque des Avocats, avant que M. William Turnbull ne l'eût réimprimé au nombre de soixante et un exemplaires ².

Après avoir rappelé le don du duché par Henri II à James Hamilton, avec promesse de le lui faire valoir 12,000 livres de rente, et le souhait de ce prince que le fils aîné du comte épousât la fille aînée du duc de Montpensier, princesse du sang, l'auteur du Factum se présente comme le descendant du protecteur et gouverneur d'Écosse, et déduit les motifs qui le portent à réclamer ses droits. "Le suppliant, Sire, dit-il, a mesme cet avantage que son affaire n'est pas une chose inconnüe dans ceste cour; son bon droiet y a esté reconnu dans tous les temps et par tous les roys qui ont regné depuis Henry II. Et Vostre Majesté, Sire, l'a elle-mesme non-seulement reconnu, mais plu-

¹ *Gazette* du 5 février 1684, p. 7. — Plus loin, on voit que le comte d'Arran, après un séjour de plus de deux mois en France, eut du roi son audience de congé, à Versailles, le 23 mars, et de Madane, de M. le duc de Chartres, etc., à Paris, le 1^{er} avril. (*Gazette* du 24 mars 1684, p. 8; du 1^{er} avril 1684, p. 8.)

² *Factum of the Earl of Arran touching the Restitution of the Duchy of Châtellerault*, M.DC.LXXXV. Edinburgh, M.DCCC.XLIII., petit in-8°.

sieurs fois approuvé, et mesme en des termes si forts, si avantageux et si honorables au suppliant, qu'il n'a pas lieu de craindre que sa demande ne soit pas bien receue." Là-dessus, le pétitionnaire aborde le récit des circonstances dans lesquelles ce don avait eu lieu, et entrant dans l'explication des titres du comte d'Arran, son trisaïeul, il invoque le brevet du don du 5 février 1548 et le commente dans un sens favorable à ses vues; il passe ensuite aux lettres-patentes du don, du mois de février 1548, et y trouve de nouveaux arguments à faire valoir. Les lettres du 28 avril 1548 contenant promesse de mariage avec la princesse de Montpensier ne sont pas oubliées¹, non plus que d'autres lettres du même jour concernant la nomination du comte d'Arran au gouvernement du royaume d'Écosse pendant la minorité de Marie Stuart et même après. Elles avaient été suivies, au mois de mai de la même année, d'autres lettres pour le ressort de juridiction²; et comme, malgré tous les soins que Henri II avait pris en faveur du comte pour rendre le don qu'il lui avait fait, "perpetuel à tousjours, à luy, à ses enfans, heritiers et successeurs ou ayant cause," on aurait pu encore quelque jour leur faire difficulté sur ce que peut-être ils n'auraient point été regnicoles, il fit encore expédier au comte des lettres de naturalité générales pour lui et ses héritiers, et y consigna de nouveau l'éloge de James Hamilton, l'aveu de ses services et de son zèle pour la France³. Henri II eut même tant

¹ Voyez, à la suite du *Factum*, le brevet du don du duché de Châtellerault (n° I, p. 37-40), les lettres-patentes du même don (n° II, p. 40-45), et d'autres lettres-patentes contenant promesse de mariage entre les deux personnes en question (n° III, p. 47-49).

² Lettres portant que la justice de Châtellerault ressortira nuement au parlement de Paris; mai 1548. (*Factum*, etc., n° V, p. 49-52.)

³ *Factum*, etc., n° VII, p. 55-59. — Auparavant, n° VI, p. 53-55, on trouve des lettres par lesquelles le comte d'Arran est commis par Henri II pour recevoir le serment et donner le collier de l'ordre de Saint-Michel à trois chevaliers, George Gordon, comte de Huntly; Archibald Campbell, comte d'Argyle, et Archibald Douglas, comte d'Angus.

de crainte qu'il manquât quelque chose dans la forme et l'expédition des lettres qu'il octroya au comte, que par d'autres, en date du 26 novembre 1548, il enjoignit à tous avocats, procureurs et autres gens de justice, pratique et finances, de lui donner conseil; et afin qu'il ne manquât rien à l'entière exécution de sa volonté, par ses lettres du 12 août 1549, il manda aux sénéchaux de Poitou et de Châtellerault de mettre sondit cousin, ou son "très-cher et grand amy l'evesque de Rosse, ayant pouvoir et procuration de luy", en pleine et entière possession et jouissance de ce duché, jusqu'à la somme de 42,000 livres de revenu annuel¹; ce qui eut lieu le 29 avril 1550. Ce jour-là, John Lesly, procureur spécial du comte d'Arran, rendit pour lui foi et hommage de ce duché.

Le pétitionnaire cite encore des lettres-patentes de Marie Stuart pour la continuation du comte au gouvernement de l'Écosse et pour sa succession à la couronne, avec la ratification de François II, en date du 19 avril 1558². Le comte d'Arran jouissait alors paisiblement de son duché, lorsque, l'année suivante, ainsi qu'il a été dit plus haut, ce fief fut saisi à la requête du procureur général du roi. Cette saisie obligea le comte d'Arran, ou plutôt ses procureurs en son nom, à faire quelques diligences pour en obtenir main-levée; mais sur ces entrefaites intervint, le 6 juillet 1560, un traité par lequel, entre autres articles, il fut expressément stipulé que les seigneurs écossais, et particulièrement le duc de Châtellerault, rentreraient en possession de toutes les terres et de tous les offices dont ils jouissaient en France avant le 6 mars 1558, nonobstant toutes saisies. Le duc étant mort quelque temps après, son fils aîné devint la

¹ *Factum*, etc., n° VIII, p. 59-61. — Lettres aux sénéchaux de Poitou et de Châtellerault, du 12 août 1549. (*Factum*, etc., n° IX, p. 62, 63.) — Le n° X (p. 64-65) se rapporte à l'enregistrement du dou par les trésoriers généraux de France, du 4 novembre 1549.

² Voyez les n°s XI, XII et XIII du *Factum*, p. 66-71.

proie d'une maladie qui altéra ses facultés, et ses curateurs négligèrent de reprendre possession du duché en conséquence du traité de 1560 et de poursuivre cette affaire; mais après son décès, en 1614, le marquis d'Hamilton, comte d'Arran, son neveu et héritier, la reprit¹, et son bon droit ayant été reconnu, il lui fut accordé, par provision, une pension de 12,000 livres², dont le paiement eut lieu régulièrement pendant quelques années. En 1625, nouveau brevet de Louis XIII pour la continuation de la même pension en faveur du comte d'Arran, aïeul du pétitionnaire³. Cette demi-satisfaction et les troubles de la Fronde détournèrent le marquis d'Hamilton de poursuivre la réclamation de son duché, de sorte qu'il mourut sans y avoir rien pu faire.

Après son décès, William, comte d'Arran, son frère, se présenta à Louis XIV et lui fit entendre la justice de son droit et de ses prétentions : le roi les ayant admis, il fut expédié un nouveau brevet en conséquence⁴. A son tour, William étant mort sans enfants et même sans avoir pu pousser plus loin ses droits et prétentions touchant le duché de Châtellerauld, Anne, duchesse d'Hamilton, sa nièce, en hérita et se pourvut, en 1657, par devers le roi pour lui en demander justice : le roi n'eut pas sitôt entendu les raisons de sa demande, qu'il lui accorda la continuation de sa pension de 12,000 livres à perpétuité, et lui en fit expédier ses lettres-patentes au mois de janvier de la même année; mais des quatre ordonnances de paiement déli-

¹ Il commença par adresser, de Marsyllis, le 1^{er} mai (sans indication d'année), une requête à Jacques VI, qui est imprimée dans les *Analecta Scotica*, etc., 2^e série, p. 345.

² Brevet du roi Louis XIII en faveur du marquis d'Hamilton, comte d'Arran, du 4 octobre 1616. (*Factum*, etc., n^o XIV, p. 72, 73.)

³ Brevet du roi Louis XIII en faveur de James marquis d'Hamilton et comte d'Arran, fils, du 4 octobre 1625. (*Factum*, etc., n^o XV, p. 73, 74.)

⁴ Brevet du roi Louis XIV en faveur de William duc d'Hamilton, comte d'Arran, du 10 octobre 1649. (*Factum*, etc., n^o XVI, p. 74, 75.)

vrées consécutivement¹, aucune ne fut acquittée, malgré tous les efforts faits dans ce but.

Fils et héritier de la duchesse d'Hamilton, James, comte d'Arran, croit qu'il manquerait à la mémoire de ses ancêtres et à lui-même s'il ne rappelait les services qu'ils ont rendus à la France et s'il négligeait de poursuivre l'effet et l'exécution d'une donation si honorable à son nom et à sa famille : aussi reprend-il la poursuite commencée depuis si longtemps, et, après avoir exposé les faits dont nous venons de donner la substance, il passe aux moyens de droit et les expose avec étendue. Nous ne suivrons pas l'auteur du *Factum* dans cette partie de son travail, d'une nature si différente de celle de cet ouvrage ; nous signalerons seulement le dédommagement que Louis XIV semble avoir donné au pétitionnaire², et nous ferons observer que dans un article secret du traité d'Utrecht, en 1711, les droits du comte d'Arran sont expressément réservés, et que jusqu'à nos jours il en a été ainsi.

¹ Ces quatre ordonnances sont rapportées à la suite du *Factum*, n° XVII-XX, p. 76-78.

² "Le régiment des gardes à cheval, que j'avois, fut donné au comte d'Arran, fils aîné du duc d'Hamilton." (*Mémoires du maréchal de Berwick*, 1688 ; dans la collection Petitot, 2^e série, t. LXV, p. 329.)

CHAPITRE XXXVII.

Aventure d'Antoine Hamilton; il est amoureux de la princesse de Conty. — Duel entre William Carnegie et William Talmash. — Mort de Catherine de Southesk, comtesse d'Errol, décédée au château de Saint-Germain. — Fréquentes querelles entre les réfugiés jacobites; en 1694, un Écossais est blessé à mort dans un duel. — Établissement d'une colonie de tisserands français dans les environs d'Édiuburgh; Picardy Place. — Jacques II rappelle de Hollande trois régiments écossais qui y servaient; réfugiés de cette nation à la cour de Saint-Germain; départ du jeune Hamilton pour l'Irlande. — Expédition de Jacques II pour ce pays; le marquis de Seignelay en favorise le projet; le P. Petre; Patrick Maginn, abbé de Thuly, proviseur du collège des Lombards, mort à Paris. — Duquesne commande l'escadre française dans la mer d'Écosse. — Les ducs de Melfort et de Perth à Saint-Germain; famille de Melfort-Perth en France. — Château-Renaud et sa flotte; corsaires français sur les côtes d'Écosse. — Départ de quelques Écossais de marque pour la France en 1692. — Les officiers de Claverhouse dans ce pays. — Émigrés écossais dans l'armée française, le colonel John Moray, Maxwell. — Liste de réfugiés écossais en France. — Mort et obsèques de Jacques II. — Antoine Hamilton et la cour de Saint-Germain. — Décès du fils aîné du duc de Perth.

Peu de jours avant le départ d'Antoine Hamilton, on parlait d'une singulière aventure qui lui était arrivée et qui l'expliquerait peut-être. Le marquis d'Alincourt et lui, ayant sans doute trop bien diné, étaient allés se promener dans le jardin du Palais Royal. Là, s'étant pris de paroles avec quatre individus qui se promenaient aussi, "lesquels apparemment étoient des bretteurs," le chevalier d'Hamilton, à la suite d'un soufflet donné, mit l'épée à la main contre l'un d'eux, qui l'avait aussi mise en même temps, le renversa, le désarma et lui brisa la lame sur le visage. Il revint ensuite trouver le marquis d'Alincourt, que les trois autres bretteurs chargeaient de coups, et, désespérant d'en pouvoir venir à bout avec son tronçon d'épée, il cria au secours et attira ainsi plusieurs pages du Palais Royal, qui obligèrent les bretteurs à s'enfuir. D'autres, plus malicieux, disaient que cette affaire était une pure fable destinée à couvrir un véritable

combat qui aurait eu lieu entre le marquis d'Alincourt et le chevalier d'Hamilton, au sujet de la princesse de Conty, dont ils étaient amoureux l'un et l'autre, et qui paraissait voir de bon oeil notre Écossais ¹.

Un autre duel, qui eut lieu vers le même temps à Paris, entre un Écossais et un Anglais, avait une cause moins noble et fut suivi d'un résultat plus funeste. Au mois de septembre 1681, William Carnegy et son frère aîné, tous deux fils du troisième comte de Southesk, venaient d'arriver à Paris. Ayant appris l'adresse de William Talmash, fils de la duchesse de Lauderdale par son premier mari, Sir Lionel Talmash, d'Helmingham (Suffolk), ils allèrent le voir au faubourg Saint-Germain, où il demeurait, et continuèrent à le fréquenter. Celui-ci, s'étant aperçu qu'ils entretenaient aussi des relations avec un autre Anglais, nommé Fielders, crut devoir les engager comme ami et pour leur honneur à s'en abstenir, ainsi qu'avaient été obligés de le faire certains de leurs compatriotes dès qu'ils avaient

¹ *Mémoires du marquis de Sourches*, avril 1685; t. I, p. 75-77. — *Journal du marquis de Dangeau*, t. I, p. 146. — S'il faut en croire M^{me} de la Fayette (*Mémoires de la cour de France*, dans la collection Petitot, 2^e série, t. LXV, p. 100), c'était pour ce motif que "Hamilton, lieutenant général des armées du roi d'Angleterre, avait été chassé de la cour de France." — Antoine Hamilton a laissé un témoignage de son amour pour la princesse de Conty, dans un épisode de son conte *le Belier*, où il dit du prince de Lombardie, auquel apparaît "la plus belle créature de l'univers :"

Le vent tout-à-coup ralenti
Lui fit voir dans cette figure
L'éclat dont brillera dans la race future
Une princesse de Conty . . .
Son air, sa grace singulière,
La majesté de ses yeux;
D'agrémens immortels la foule vagabonde,
Qui se répand sur tous ses traits,
La plus belle taille du monde,
Et le reste fait à peu près
Comme on peint au sortir de l'onde
Venus dans les plus beaux portraits.

(Édit. de M.DCC.LXII., p. 108.)

On voit maintenant à qui s'adresse une chanson du même pour M^{me} la princesse de C., qui se lit t. II, p. 257, des œuvres d'Antoine Hamilton, édit. de M.DCC.LXII.

connu la mauvaise conduite de Fielders et la raison pour laquelle il avait quitté son pays; mais au lieu de profiter de cet avis, William Carnegy et son frère se lièrent plus étroitement encore avec Fielders, et à cette imprudence ils joignirent celle de lui révéler les rapports faits sur son compte par William Talmash. Furieux, Fielders menaça d'en tirer vengeance à coups de bâton, et porta l'audace jusqu'à venir un jour trouver Talmash dans sa chambre, armé d'une grosse canne et d'une épée de longueur. Nul doute qu'il n'en eût fait usage sans la présence d'un Écossais nommé *Dunbar*, qui se rencontra là par hasard.

Le 25 novembre, un autre Écossais appelé Ballantine ¹, arrivé de la veille, vint voir William Talmash, qu'il amena souper avec lui dans son auberge, rue des Boucheries. Ils y trouvèrent les frères Carnegy et d'autres avec lesquels ils mangèrent à la même table, et, le repas terminé, Talmash sortit avec les Carnegy et Ballantine. Arrivés au bout de la rue et près de se séparer, ces derniers engagèrent l'Anglais à entrer dans un cabaret où pendait pour enseigne l'image de saint Martin, et là, parmi les pots, Fielders revint sur le tapis. Naturellement, chacun défendit son opinion. Échauffé par le vin et la dispute, William Carnegy donna un soufflet à son contradicteur et y ajouta un coup d'épée, qui heureusement ne porta pas. Se sentant frappé, Talmash veut riposter; ne l'ayant pu, nos deux gentilshommes se prennent aux cheveux et à la cravate et veulent croiser le fer. Carnegy l'aîné et Ballantine les en empêchent. On pouvait croire l'affaire finie, quand, un quart d'heure après, la querelle recommença dans la rue du Cœur-Volant. S'il faut en croire William Talmash, dont le récit nous sert de guide, son adversaire, non

¹ Tout ce que nous pouvons faire à propos de ce nom est de citer la lettre de recommandation à M. de Claudebonne, à Bruxelles, en faveur du chevalier de Balantin, datée de Douvres, le 17 décembre, qui se trouve parmi les Œuvres de M. de Voiture. A Paris, M.DC.LXXXV., in-8°, t. II, p. 157, lett. XVI.

content de lui avoir porté un coup de poing à la figure, lui allongea une botte, et c'est pour la parer qu'ayant dégainé de son côté, il jeta le malheureux sur le carreau. Carnegy ayant succombé trois jours après, il fut informé et procéda extraordinairement par le lieutenant criminel du Châtelet contre le meurtrier, ce qui le mit dans la nécessité de se cacher; mais ayant obtenu des lettres de rémission en date du mois de janvier 1681, il reparut et se rendit volontairement prisonnier pour en entendre la lecture nu-tête et à genoux. Il fut condamné néanmoins à 200 livres d'aumône destinées à faire prier Dieu pour l'âme du défunt, applicables, savoir : 100 livres aux religieux Théatins, 50 livres aux Cordeliers du grand couvent, et pareille somme aux Carmes déchaussés du faubourg Saint-Germain. Comme réparation civile, Charles Carnegy avait demandé des dommages intérêts : il lui fut alloué une somme de 10,000 livres; et William Talmash, extrait de sa prison le 18 février 1682 pour entendre lecture de cet arrêt entre les deux guichets des prisons du nouveau Châtelet, ne fut élargi qu'après avoir consigné le montant des sommes au paiement desquelles il avait été condamné.

A la suite de cette terrible affaire, Charles Carnegy retourna sans doute dans la Grande-Bretagne; mais le nom de sa maison devait reparaitre chez nous dix ans plus tard, en la personne de dame Catherine de Southesk, comtesse d'Errol, veuve de Messire Gilbert, comte d'Errol, grand connétable héréditaire d'Écosse, gouverneur du prince de Galles et des enfants de leurs Majestés britanniques, qui mourut au château de Saint-Germain-en-Laye le 3 octobre, en sa cinquante-sixième année¹.

¹ *La Gazette* du 10 octobre 1693, p. 7. — Quant au nom de Talmash, on le retrouve allié à celui d'une famille noble de notre pays par le mariage de Gabriel-Denis de Ferry de Bellemare avec "Jeanne Tollemache, fille du comte de Dysart, seigneur écossais, morte en 1802." (Saint-Alais, *Nobiliaire universel de France*, t. II, p. 318.)

Rien de plus commun à cette époque que des rixes et des duels entre les réfugiés jacobites. Irrités par l'exil et par les privations qu'il entraîne, livrés pour la plupart à l'oisiveté, si ce n'est à l'ivrognerie¹, et réduits à vivre entre eux, ils éla- taient souvent en violences les uns contre les autres. Dangeau avait raconté un duel entre un Anglais, suivi d'une conversion au catholicisme à Saint-Germain, en mars 1691²; deux ans après, il rapporte ainsi une autre affaire, où, selon toute appa- rence, figurait un Écossais : " Il y a eu, écrivait-il à la date du 7 septembre 1694, une batterie à Saint-Germain entre des An- glois, gens de condition, et des enfants de quelques officiers du roi; deux Anglois ont été blessés à mort; un de ces deux-là étoit gouverneur du château de Basse, à l'embouchure de Leith en Écosse, qui est la dernière place qui ait tenu pour le roi d'Angleterre, et l'autre étoit son frère³."

Dans l'intervalle avait eu lieu chez nous un grand événement auquel l'Écosse ne pouvait rester indifférente. En 1685, l'édit de Nantes fut révoqué, et nombre de protestants allèrent cher- cher un asile dans le nord de la Grande-Bretagne, surtout des Picards. Du côté de l'ancien bourg de Broughton, et presque

¹ Hamilton nous le fait soupçonner quand il dit :

Moments exempts de chagrin,
Ressource de S. Germain !
Si dans cette cour
Pendant tout le jour
On se meurt de tristesse,
Quand la nuit arrive à son tour,
On boit à sa maîtresse.

(*Œuvres du comte d'Hamilton*, Utrecht, MDCCXXXI,
petit in-12, p. 234.)

² *Journal du marquis de Dangeau*, t. III, p. 292. — Auparavant, p. 66, à la date du 12 février 1690, il enregistre la mort du peintre Charles Lebrun. Or, je trouve dans le *Dictionnaire des artistes*, de l'abbé de Fontenai (Paris, 1776, in-8°), t. I, p. 267, que ce peintre était issu " d'une famille originaire d'Écosse, qui avoit été obligée de passer en France, à cause de son attachement à l'infortunée Marie Stuart."

³ *Journal du marquis de Dangeau*, t. V, p. 116, 117.

sur le terrain de la grande rue appelée aujourd'hui *Picardy Place*, il existait, jusque vers la fin du siècle dernier, un petit village ou hameau nommé *Picardy*, exclusivement habité par une corporation de lissierands. Un écrivain assure qu'ils furent amenés de la province de ce nom par la compagnie linière britannique, et installés en cet endroit pour l'amélioration de leurs manufactures¹; mais Daniel Wilson a trouvé dans un exemplaire des Annales de Lord Hailes une note manuscrite, tracée apparemment à l'époque où cette petite communauté d'artisans était encore en activité, note dans laquelle ils sont signalés comme des réfugiés français venus en Écosse à la suite de la révocation de l'édit de Nantes. S'étant établis sur le terrain vague qui s'étend entre Broughton et la vieille ville d'Édimbourg, ils essayèrent de monter une petite fabrique de soieries. On rapporte qu'entre autres choses, ils firent une plantation considérable de mûriers sur le penchant de la montagne de Moutrie; mais cette opération n'ayant pas mieux réussi que dans le reste du royaume, ils se virent sans doute dans l'obligation de renoncer à leur entreprise, et il est probable que leur expérience fut ensuite utilisée pour le tissage du lin, lors de l'institution d'une compagnie pour l'encouragement de cette industrie, en 1746².

Mécontent de son gendre le prince d'Orange, Jacques II avait rappelé de Hollande les six régiments de ses sujets, dont trois écossais, qui y servaient³. Il n'y avait guère plus d'un an qu'ils étaient rentrés, que la révolution de 1688 amenait sur le continent bon nombre d'Écossais. Plusieurs restèrent avec Jacques II et contribuèrent à peupler la petite cour de Saint-Germain; les autres reprirent le chemin du Royaume-Uni. Le marquis de Dangeau écrit dans son journal, à la date du 17 février 1689 : "Le

¹ *Walks in Edinburgh*, p. 217.

² Daniel Wilson, *Memorials of Edinburgh in olden Times*, vol. II, p. 153.

³ *Journal du marquis de Dangeau*, t. II, p. 106, 107.

jeune Hamilton est reparti de Saint-Germain, et emmène avec lui tous les officiers et soldats anglois et écossois qui y étoient arrivés. Il s'embarquera pour l'Irlande avec le duc de Berwick ¹."

Cependant, Louis XIV pensait à faire un effort en faveur de son hôte, et le marquis de Seignelay, qui, de bonne foi, se croyait descendu des rois d'Écosse ², conséquemment membre ou allié de la famille des Stuarts, appuyait ce projet de toutes ses forces. L'Irlande était en armes, et le comte de Tyrconnel demandait des secours à la France, en invitant Jacques II à venir lui-même se mettre à la tête de ses sujets restés fidèles. Une expédition fut résolue et prête en quelques mois. Jacques II commença par faire partir le duc de Berwick, un de ses enfants naturels, avec ce qu'il y avait à Paris d'Anglais, d'Écossois et d'Irlandais, pour se rendre à Brest, où ils devaient s'embarquer ³. Lui-même se mit en route, le 28 février 1689, suivi des Lords Powis, Dumbarton, Melfort, et de Thomas Howard, laissant à Saint-Germain la reine et le prince de Galles sous la direction du P. Petre, ce jésuite qu'un écrivain français appelle "l'homme de grande entreprise et de peu de succès ⁴," et qui avait succédé à Patrick Maginn, abbé de Thuly, mort six ans auparavant à Paris, au collège des Lombards, dont il était proviseur ⁵.

¹ *Journal du marquis de Dangeau*, t. II, p. 332.

² *Mémoires de l'abbé de Choisy*, dans la collection Petitot, 2^e série, t. LXIII, p. 220. — Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay, fils du grand Colbert, dont nous avons déjà signalé les prétentions généalogiques (ci-dessus, t. I, p. 36, 37), était ministre de la marine et de la maison du roi.

³ M^{me} de la Fayette, *Mémoires*, dans la collection Petitot, 2^e série, t. LXV, p. 77. — *Journal du marquis de Dangeau*, février 1689; t. I, p. 337, 341.

⁴ Le même met ces quatre vers dans la bouche du révérend père :

Si je passe partout pour un mal avisé,
N'ayant peu converti l'Angleterre et l'Écosse,
Mon Galles supposé causera du divorce,
Et je seray par là un jour canonisé.

(*Les Heros de la Ligue, ou la procession monacale, conduite par Louis XIV, pour la conversion des protestans de son royaume.* A Paris, 1691, grand in-8^o. Cf. Brunet, t. II, p. 333.)

⁵ *Mercurie galant*, mai 1683, p. 227, 228.

Louis XIV avait choisi le fameux Duquesne pour commander l'escadre qui devait seconder les opérations de Jacques II en Irlande. Ce hardi marin prit à l'abordage, en conduisant les troupes irlandaises en Écosse, à la vue de sept gros vaisseaux anglais, une frégate anglaise de quarante canons; il montait la frégate la *Mutine*, qui n'en avait que vingt-trois, et, malgré les sept navires qui le suivaient de fort près, il débarqua les troupes qu'il portait en Écosse, et par une habile manœuvre évita l'ennemi¹.

Vers la fin de septembre, le duc de Melfort était revenu à Saint-Germain² et se trouvait ainsi réuni à son frère, le duc de Perth, que ce titre, nouveau pour lui³, aussi bien que leur nom patronymique de Drummond, désignent suffisamment comme Écossais. Victimes de leur attachement à la dynastie des Stuarts, ils passèrent le reste de leur vie et moururent en France, laissant après eux des descendants qui, jusqu'en 1789, figurèrent avec distinction dans les rangs de l'armée française⁴, et des

¹ *Mercure galant*, août 1703, p. 38.

² *Journal du marquis de Dangeau*, t. II, p. 477.

³ Dangeau écrit, à la date du 11 janvier 1702 : " Depuis la mort du roi d'Angleterre, la reine a voulu que le comte de Perth... prit le titre de duc, Middleton le titre de comte... dont le feu roi leur avoit donné les patentes pendant qu'il étoit en Irlande; mais ils l'avoient prié tous trois de tenir la chose secrète." (*Journal*, t. X, p. 289, 290.)

⁴ Dans l'*État militaire de France pour l'année 1777*, de M. de Roussel, que nous avons déjà cité, t. I, p. 252, en note, on trouve, p. 84, parmi les maréchaux de camp, " M. le comte Drummond de Melfort, Col. de Royal-Ecossais, incorp. Br. 10 mai 1748," et on lit, p. 84, que " M. le comte de Melfort a commandé la Légion Royale en 1761, Brev. 1 Mai 1758." Drummond de Melfort, né le 21 septembre 1767, à Paris, est nommé par M. de Saint-Allais, parmi les gentilshommes qui ont fait leurs preuves pour le service militaire, dans le *Nobiliaire universel de France*, t. XI, p. 561. — Voyez encore, t. XIX, p. 49-86, et t. XX, p. 144-150; et *Recueil de généalogies pour servir de suite au Dictionnaire de la noblesse*, t. XV ou III^e des Supplémens, p. 264-268. La *Revue historique de la noblesse*, etc., t. II (Paris, 1841, grand in-8^o), renferme, p. 73-102, une Notice historique sur la maison de Drummond... en France duc de Melfort, marquis de Forth en 1692, duc de Perth et marquis de Drummond en 1695, titres confirmés par Louis XIV en 1704; comte

¹ A la page suivante est mentionné Jean-Baptiste d'Écosse, né le 13 janvier 1765, au diocèse de Verdun.

filles célébrées par Antoine Hamilton ¹. L'une, à ce qu'il paraît, épousa l'un de nos compatriotes ².

Dans l'intervalle, Château-Renaud était parti de Brest pour l'Irlande avec une flotte chargée d'armes et de munitions et portant plus de quatre mille soldats ou officiers, anglais, écossais ou irlandais ³. Indépendamment de ces forces régulières, nos corsaires croisaient sur les côtes d'Écosse. On écrivait d'Édinburgh, le 10 février 1692, à la *Gazette de France* : "Deux armateurs françois se sont encore approchez depuis peu de l'isle de Basse; et ils ont porté des vivres et des munitions à la garnison qui tient toujourns pour le roy. Ils ont pris au retour deux

de Lussan, par succession, en 1708. Armes : écartelé, au 1^{er} d'or, à trois fûces ondées de gueules, qui est de Drummond; au 2^e d'or, au lion de gueules, enfermé dans un double trecheur, fleuroné et contre-fleuronné du même, qui est d'Écosse, par concession pour la maison de Melfort; au 3^e d'or, au lion de gueules, qui est de Lussan; au 4^e de gueules, à trois chevrons d'or, qui est de Montifex; sur le tout, fascé d'argent et de gueules de huit pièces, parti d'azur au globe d'or surmonté d'une croix patriarcale, qui est de Hongrie (N^o XCVII).

N^o XCVII. — MELFORT-PERTH.



¹ *Œuvres du comte d'Hamilton*, édit. de MDCCXXI, petit in-12, p. 263, 264.

² M. de Castelblanc. Elle mourut en 1712, en couches de deux jumaux. (*Journal du marquis de Dangeau*, 29 décembre 1712; t. XIV, p. 287.)

³ *Journal du marquis de Dangeau*, avril 1689; t. II, p. 378. — Plus loin, le même écrit de Versailles, à la date du 2 août : "On a appris aussi que trois petites frégates que nous avons laissées en Irlande au roi d'Angleterre, ont porté en Écosse 800 hommes que S. M. B. envoya à Milord Dundee," etc. (*Ibid.*, p. 440.)

vaisseaux chargez de charbon, qui alloient à Castle Town. Deux autres ont esté pris à la hauteur de Dartmouth¹.”

Le mois suivant, la même feuille enregistre le départ de quelques Écossais de marque pour la France, d'après une lettre datée d'Édinburgh, le 29 mars 1692 : “Le major general Buchan, y est-il dit, le sieur Canon, le colonel Graham et d'autres officiers qui ont été toujourns fideles au roy, ayant obtenu permission de passer en France, sont arrivez en cette ville... après quoy ils sont partis pour aller s'embarquer à Leith².”

Entre tous les martyrs de la légitimité des Stuarts, les officiers qui avaient servi sous Claverhouse à Killierankie méritent une place parmi les Écossais en France. Environ cent cinquante de ces gentilshommes, protestant contre la capitulation des montagnards, abandonnèrent leur patrie pour suivre la fortune de Jacques II, dignes des plus beaux jours d'Athènes et de Sparte, comme ne peut s'empêcher de le dire le whig Sir John Dalrymple, qui ajoute à cet éloge classique qu'ils étaient tous d'une naissance honorable, attachés à leurs chefs, affectionnés les uns aux autres, irréprochables en tout, si ce n'est sur leurs principes politiques.

L'épisode de leurs aventures forme un tableau touchant des malheurs de l'émigration. Privé par la sévérité du règlement de l'administration des Postes de la relation originale qui nous avait été adressée d'Édinburgh³, nous nous voyons dans la nécessité d'avoir recours à l'ouvrage de M. Amédée Pichot⁴, non

¹ *Gazette* du 8 mars 1692, p. 3.

² *Gazette* du 19 avril 1692, p. 5.

³ *An Account of Dundee's Officers after they went to France, in Miscellanea Scotica, etc.*, vol. II, p. 69-99. — On a dit que c'est du nom de Dundee que vient notre refrain *la faridondaine, la faridondé*, et qu'il est une altération d'un refrain écossais *the fair Dundee*. On trouve déjà le nôtre dans une chanson de 1709. (*Nouvelles Lettres de Madame la duchesse d'Orléans*, p. 57, 95), et nous avons vu plus haut, t. I, p. 185, qu'un roi de France avait un musicien écossais nommé *Fari*.

⁴ *Histoire de Charles-Édouard*, quatrième édition, t. I, p. 227-232.

sans penser qu'un autre Pichot, lieutenant de Duquesne, avait peut-être assisté Jacques II dans sa tentative sur l'Irlande¹.

A leur débarquement en France, ces officiers furent dirigés sur Lille, Arras et d'autres villes de la Flandre, où Louis XIV leur assigna des pensions proportionnées à leurs grades; mais quand les finances de France furent épuisées, on supprima les pensions, et les réfugiés se trouvèrent, par ce retranchement, à la charge de leur souverain, qui, pensionnaire lui-même de son hôte, pouvait à peine suffire à l'entretien de sa maison. Ils lui demandèrent alors la permission de se former en compagnies de simples soldats, pour passer provisoirement en cette qualité au service de Louis XIV. Jacques tenta de dissuader ces braves gentilshommes de leur résolution; ils persistèrent, et il céda. Ils voulurent être passés en revue par leur roi avant d'être incorporés dans l'armée française. S'étant rendus en conséquence à Saint-Germain, où ils nommèrent leurs officiers, ils eurent une audience de Jacques II. Empruntant les uniformes d'un régiment français, ils vinrent le matin se ranger en bataille dans la cour du château, que le roi devait traverser pour aller à la chasse, exercice favori des Stuarts et des Bourbons². Alors eut lieu une scène touchante dont on peut lire le récit dans l'ouvrage de M. Pichot.

Ils partirent de là pour les frontières d'Espagne, précédés de la réputation de leur loyal dévouement et accueillis partout avec les plus grands égards. Quand ils eurent épuisé toutes leurs ressources particulières, il mirent en loterie leurs bijoux et les

¹ *Correspondance de Henri d'Escoubleau de Sourdis*, publ. par Eugène Sue, t. II, p. 124. — Un autre Pichot, Pierre, qui était natif d'Angers, exerçait la médecine à Bordeaux au XVI^e siècle, et y publia deux ouvrages devenus très-rares : 1^o *De animorum Natura, morbis, vitüs, noxis*, etc. Burdigalæ, ex officina Millan-gij, 1574, in-8^o; 2^o *De Rheumatismo, catharro*, etc. Burdigalæ, apud S. Millan-gium, 1577, in-12.

² Louis XIV avait jusqu'à des chiens écossais pour chasser le lièvre. (*Journal du marquis de Dangeau*, 11 février 1704; t. IX, p. 35.)

ornements de leur ancien costume, devenus des superfluités pour de simples soldats. Le maréchal de Noailles fut si content de leur tenue, qu'il leur fit présent d'une mule pour transporter leur bagage, présent dont ils sentirent tout le prix quand ils franchirent les Pyrénées. Dans les combats, et surtout dans les sièges, ils étonnèrent souvent l'ennemi, et méritèrent que, sur le rapport du maréchal, qui les appelait ses enfants, Louis XIV se rendit exprès de Versailles à Saint-Germain pour remercier Jacques II de leurs services.

Ils ne désobéirent que deux fois, dit Dalrymple : la première fois, au siège de Roses, où, en proie à des fièvres épidémiques, ils reçurent ordre de quitter le camp pour s'occuper de leur guérison. Ils s'en offensèrent, disant qu'ils étaient venus pour combattre, et non pour soigner leur santé; pour mourir s'il le fallait dans la tranchée, mais non à l'hôpital. "Le gentilhomme est toujours gentilhomme," remarquèrent les officiers français au sujet de cette réponse; "il se montre tel dans le besoin et le danger."

Jacques II demanda et obtint pour eux qu'ils servissent sous un climat moins chaud; on les envoya, dans le courant de l'hiver, des frontières d'Espagne, non dans les Pays-Bas, où ils auraient eu des Écossais à combattre¹, mais en Alsace. Pendant cette marche, aussi longue que la précédente, leurs habits tombèrent en lambeaux, et ils souffrirent les plus cruelles privations en traversant des provinces affligées de la disette. Quand ils eurent passé Lyon, le pays se trouva couvert de neige, et ils manquèrent souvent des choses les plus nécessaires à la vie;

¹ Dans la relation du combat de Steinkerque, en 1691, où périt Mackay, l'un des lieutenants généraux des alliés, il est fait mention du gouverneur d'un jeune seigneur d'Écosse, qui venait de Bruxelles chercher son corps sur le champ de bataille. A l'en croire, des Anglais et des Écossais il était resté trois mille hommes sur la place, et il y avait tout autant de blessés. (*Journal du marquis de Dangeau*, t. IV, p. 140, 149.)

ependant on ne les entendit jamais se plaindre, excepté des souffrances de leur souverain, qui leur semblaient telles que les leurs étaient peu de chose en comparaison. Ils arrivèrent enfin à leur destination. Les Allemands ne les trouvèrent pas moins redoutables pendant six années que les Espagnols, et ce fut là qu'ils désobéirent pour la seconde fois. "L'ennemi, dit Dalrymple, s'était logé dans une île sur le Rhin; persuadé qu'on ne pouvait passer le fleuve sans bateaux, on en avait commandé; la compagnie avait été mise dans un poste opposé à l'île, pour le garder jusqu'à ce que les bateaux fussent arrivés. Ces gentilshommes, se rappelant comment les montagnards d'Écosse faisaient en semblable occasion, et s'étant assurés que le gué n'était pas impraticable, entrèrent dans la rivière, se tenant tous par la main et formant une seule et même ligne avec le courant, les plus vigoureux vers sa partie supérieure pour en rompre la force. En passant ainsi le gué à la vue des deux armées, leurs armes et leurs habits attachés sur leurs épaules, ils délogèrent les Allemands, qui étaient dans l'île en dix fois plus grand nombre qu'eux. Le général français s'écria avec enthousiasme que jamais plus beau fait d'armes ne s'était vu; et l'île en a conservé le nom d'île d'Écosse."

A la paix de Ryswick, en 1697, Guillaume exigea, dit-on, que l'on licenciât d'abord les Écossais, qui avaient fait tant de mal aux alliés. Il y a peut-être quelque exagération dans cette assertion d'un historien leur compatriote; mais leurs exploits furent cités avec orgueil, même par les wighs d'Écosse. La guerre avait déjà bien réduit leur nombre; il n'en resta que quatre dans leur pays, et ce fut avec l'autorisation de Jacques II. Dalrymple accuse à tort les Français de n'avoir donné aucune attention à leurs malheurs, à leurs fatigues et à leurs services¹ : ils

¹ *Memoirs of Great Britain and Ireland, from the Dissolution of the last Parliament of Charles II, etc.*, t. II, p. 160.

reçurent plusieurs fois des gratifications. Dalrymple, d'ailleurs, se réfute lui-même quand il dit que les officiers auxquels ils avaient sacrifié leur indépendance, et qu'ils avaient choisis pour les commander, les fraudaient de leur solde, de leurs habillements et des présents que la générosité (française) leur faisait.

D'autres émigrés écossais étaient entrés individuellement dans l'armée française. L'un d'eux, le colonel John Moray, en fit partie jusqu'à sa mort, arrivée en 1710¹; un autre, nommé Maxwell, major général des armées de la Grande-Bretagne, fut fait brigadier de dragons, en considération de ses grands services²; comme si la Providence eût voulu remplacer en France le Normand Jacques de Maxuel, seigneur des Champs, qui, dix ans auparavant, avait demandé et obtenu la permission d'aller s'établir à Hambourg, en conservant la jouissance de ses biens³. Mais le major général Maxwell ne combattit pas longtemps dans nos rangs : employé dans la guerre de Piémont, il fut tué avec MM. de Vauchop et de Carryl, et "M. de Champrond, lieutenant general escossois," à la bataille de la Marsaille⁴.

¹ *Biography of Scotland*, p. 103, n° XIX. ² *Gazette* du 25 juillet 1693, p. 8.

³ Haag, *la France protestante*, etc., t. IV, p. 237, col. 2. — De son côté, Oliver signale parmi les jésuites de l'époque, Stephen Ignacius Maxwell, né en 1688, entré en religion à Paris, le 21 septembre 1704, après y avoir étudié la théologie, et la philosophie à La Flèche. (*Collect. towards illustrating the Biography of the Scotch... Members of the Society of Jesus*, p. 32, col. 1¹.) — Déjà, avant le milieu du XIV^e siècle, un autre Écossais, William Maxwell, avait fait les mêmes études à Paris. (David Buchanan, *de Scriptoribus Scotis*, etc., p. 7.) — Nous avons donné ci-dessus, t. I, p. 246, les armes de la famille Maxuel de Normandie, d'après Chevillard.

⁴ *Relation de la bataille donnée... en Piedmont, le 4 octobre 1695*, in-4^o, p. 3. "Les Irlandois, ajoute l'écrivain, ont fait des choses qui passent l'imagination; ils ont eu trois colonels tuez," etc. Ces trois colonels étaient ceux dont les noms précèdent. Voyez le Journal de Dangeau, 9 octobre 1693, 10 février 1702, 27 juillet 1705 (t. IV, p. 374; t. IX, p. 319; t. X, p. 378). En ces deux derniers endroits, le marquis nomme "Carol, colonel des dragons de la reine d'Angleterre," puis "de Caroll, lieutenant-colonel du régiment de Berwick." Ailleurs, t. VIII, p. 181 (1^{er} mai 1703), il fait mention de M. Champrond comme étant le beau-frère de

¹ Le même recueil nous fournit encore Christopher Abercromby à Douai, en 1691 (p. 15, col. 1), Alexander Cameron dans la même ville, en 1732 (p. 17, col. 1), et George Collison dans la province de Toulouse en 1696 (p. 18, col. 1).

Un document de la fin du XVII^e siècle, à comparer avec le procès-verbal de 1695¹, nous a conservé le nom de certains

Brulart, et, avant lui, propriétaire de la compagnie des gendarmes de Berry. Il avait été auparavant sous-lieutenant des gendarmes écossais, charge qu'il vendit 100,000 francs au marquis de Simiane. (*Ibid.*, 2 avril 1701; t. IX, p. 71.) — Il y a apparence que c'est le même que Charron, nommé, avec la même qualité, par le maréchal de Villars, comme se trouvant en Allemagne en 1692. (*Mémoires*, dans la collection Petitot, 2^e série, t. LXVIII, p. 400, 408, 409.) — Il y avait aussi, à la cour de Saint-Germain, un John Caryll, secrétaire de la reine (*Lives of the Lindsays*, vol. II, p. 180), qu'Hamilton qualifie de gentilhomme anglais, dans le récit d'une fête donnée à Seeaux. (*Œuvres du comte d'Hamilton*, édit. de M.DCC.XXXI., p. 115.) Sûrement, c'est celui dont on peut lire encore, dans la chapelle du collège des Écossais, l'épithaphe ainsi conçue :

D. O. M.

ILL^{MI} ET NOB^{MI} D. JOHANNIS CARYI, BARONIS
DE DVNFORD, D^{MI} DE HARTING, LADYHOLT
ETC. ANGLIÆ PARIS, IACOBO II^O ET III^O, MAGNÆ
BRITANNIÆ REGIBVS, AB INTIMIS CON-
SILIIS ET SECRETIORIBVS MANDATIS.
ANTIQUISSIMA GENERIS NOBILITATE IN SVSSEXIA
ANGLIÆ PROVINCIA, NEC NON PRÆCLARO ET SVBLIMI
INGENIO, LITERATVRA OMNIGENA EXPOLITO CLARVS
ILLE FVIT, CLARIOR TAMEN INTEGRITATIS ET EQVITATIS
AMORE AC INSIGNI ERGA PRINCIPEM LEGITIMA FIDE
OB QVAM BONORV̄ OMNIV̄ PROSCRIPTIONEM PASSVS
REGIÆ IN ADVERSIS FORTVNÆ FIDVS ASSECLIA
RARO EXEMPLO, PRIMA AVLÆ MVNERA, NEC LVCR^I
NEC HONORIS SPE ALLECTVS, SED VT SVAM REGI
COMPROBARET FIDEM, DIFFICILIMIS TEMPORIBVS
ADMINISTRAVIT.
VERV̄ PIETATE AC ZELO CATHOLICE RELIGIO^{IS}
LONGE CLARISSIMVS : HVIVS CAVSA DIVTVRNĀ IN
ARCE LONDINENSI CARCEREM PERPESSVS EST.
HVIC ILLVSTRANDÆ QVIDQVID A MAXIMIS NEGOT^{IB}
TEMPORIS SVRRIPERE POTVIT, SOMNI PARCVS
ET DESIDIÆ INIMICVS, TOTVM DEVOVIT.
EIVS IMPRIMIS IN PAVPERES MISERICORDIA SEMPER
EMICVIT : HORVM PLVRES, DVM VIVERET, ANNVIS
STIPENDIIS ALVIT, ET NON MINIMAM BONORVM
PARTEM CHARITATIS ET PIETATIS OPERIBVS
IMPENDENDAM TESTAMENTO LEGAVIT.
HOC VERO COLLEGIVM, CVI VIVENS IMPENSE
SEMPER FAVIT, EIVS IN PIAM IVENTVTIS INSTITV-
TIONEM ZELO PERPETVAM DEBET FVNDATIONEM
PRÆFECTI STVDIORVM.
COELO MATVRVS, MERITIS ET ANNIS PLENVS, IN
SENECTVTE BONA OBIIT IN OPPIDO S. GERMANI IN
LAYA PRIDIE NONAS SEPTEMBRIS A. D. M^{DC} CCXI.
REQVIESCAT IN PACE.

¹ Voyez ci-dessus, t. II, p. 320.

des Écossais qui avaient accompagné ou qui étaient venus trouver Jacques II à Saint-Germain; c'est une proclamation de Guillaume II ordonnant d'arrêter les individus qui y sont signalés, avec promesse de 1,000 livres sterling pour le dénonciateur. Le premier est "Sir George Barclay, qui est lieutenant colonel des gardes à cheval de l'ex-roi Jacques en France, homme grand, mince, de l'âge d'environ soixante ans, d'un teint frais, estropié de la main droite¹;" viennent ensuite, d'abord: "Dinant, le major général Holmes, court et gros, d'un teint coloré, âgé d'environ 40 ans;" puis "Rookwood, brigadier dans les gardes de l'ex-roi Jacques en France; Chambers, qui est un Écossais entre trente et quarante ans, a une cicatrice dans la main, et fut autrefois pris à bord d'un corsaire français." Enfin dans cette liste est compris le P. Johnson, dit Harrison, prêtre, gros homme court et noir, ayant les yeux qui lui sortent un peu de la tête, âgé d'environ quarante ans²."

Un autre document autorise à allonger cette liste des noms de Lord Carteret, qui n'était point écossais; du chevalier Chap (Sharp?), qui pouvait l'être, et du duc de Lauderdale, qui sûrement l'était. George Fontaine, entré à la Bastille le 8 août 1701, avait successivement servi ces trois maîtres et fait trois voyages en Angleterre, les deux premiers avec le chevalier, qui y était allé pour le service du roi Jacques, et le troisième avec le duc. Il entretenait un grand commerce avec un Écossais, au moins de nom, un certain Schester de Stevenson, soi-disant corres-

¹ On trouve des détails sur le complot auquel Sir George Barclay avait pris part, et sur son évasion de Londres, dans les *Mémoires du maréchal de Berwick*, 1696. (Collect. Pelitot, 2^e série, t. LXV, p. 395.) Voyez encore l'*Histoire de Charles-Édouard*, t. II, p. 438, 439.

² Cette proclamation se trouve en trois placards in-folio, dont l'un, daté de Kensington, le 23 février 169 $\frac{5}{6}$, porte cette indication: "*London, printed by Charles Bill, etc. 169 $\frac{5}{6}$.*" Le second est daté du même endroit, le 22 mars 169 $\frac{5}{6}$, et sort des mêmes presses, comme le troisième, qui porte la date du 31 mars 1696. (Musée Britannique, 816. m. 3, 113, 118 et 119. Cf. $\frac{12-E}{3}$ l. 290.)

pendant de la banque d'Angleterre, qui avait fait passer à Londres de l'argent de France¹.

Un membre d'une illustre famille, en relations fréquentes avec notre pays², Colin, comte de Balcarres, avait présenté, à Saint-Germain, un Mémoire à Jacques II pour lui rendre compte de ce qui s'était passé à la révolution de 1688, et plus tard il avait organisé, de concert avec le vicomte de Dundee, des plans dans l'intérêt de son maître. Il lui en donna connaissance par l'intermédiaire d'un Écossais nommé David Lindsay, qui ne tarda pas à revenir avec la promesse d'un prompt secours et une somme de 5 ou 6,000 livres sterling. Son voyage, à ce qu'il paraît, fut heureux; il put même retourner en France, où nous l'avons vu à Paris en 1694³; mais quelques années après, ayant voulu profiter de l'amnistie de la reine Anne et rentrer en Écosse, où il possédait quelque bien, David Lindsay fut compris par le Conseil privé au nombre des individus ainsi graciés. A ce moment, le gouvernement anglais se préoccupait d'une prétendue conspiration des Jacobites, dont faisait grand bruit

¹ *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille*, etc. (par Carra). Londres et Paris, 1789, in-8°, t. I, p. 363-366.

² En 1607, David Lord Balcarres obtenait la permission de passer en France et de voyager sur le continent pendant l'espace de sept ans, et il revenait vers 1612 (*Lives of the Lindsays*, t. II, p. 3), plus heureux que Ludovic, le loyal comte de Crawford¹, qui mourait chez nous après avoir figuré, à Paris, dans les troubles de la Fronde, comme partisan du cardinal de Retz, avec cinquante officiers écossais, "qui avoient esté des troupes de Montrose" (p. 79). Auparavant, l'armée française comptait dans ses rangs Sir Robert Murray, qui avait épousé la sœur d'Alexander Lord Balcarres, et s'était avancé dans la faveur du cardinal Richelieu au point de monter au rang de colonel (p. 96, en note). En mai 1654, il avait reçu au château de Moy une lettre signée des chefs des Highlands pour la remettre à Charles II, alors à Paris : ce fut son beau-frère qui la remit à Sa Majesté britannique, au Palais Royal (p. 100-104).

³ Voyez ci-dessus, t. II, p. 320.

¹ Un autre Crawford, Daniel Thomas Crawford de Jourdan-Hill, cinquième fils du capitaine Thomas Crawford de Jourdan-Hill, ayant été pris dans une rencontre en Écosse avec les troupes de Cromwell, et relâché à la condition de quitter le Royaume-Uni, se rendit d'abord en France, puis en Moscovie, où, à son arrivée, il fut mis à la tête d'un régiment de seize cents hommes. (*The Crawford Peerage*, etc. Edinburgh, MDCCCXXIX, in-4°, p. 38.)

le fameux Simon Fraser, depuis Lord Lovat. David Lindsay, se croyant couvert par l'amnistie, passa en Angleterre pour voir sa femme et ses enfants; il fut arrêté, et, convaincu d'avoir été en France, il fut condamné à mort, nonobstant sa qualité d'Écossais et le pardon de sa souveraine. "Il protesta, dit Smollett, qu'il n'avait aucune connaissance de complots formés contre la reine ou son gouvernement, ajoutant qu'à son avis elle n'avait rien à craindre de la cour de Saint-Germain. Il fut condamné à mort pour avoir correspondu avec la France, et informé qu'il n'avait aucune grâce à espérer, à moins de révéler la conspiration. Il persista à nier qu'il eût connaissance d'un complot de ce genre, et dédaigna de sauver sa vie en faisant une fausse déclaration." Il fut amené à Tyburn, la corde au cou, escorté par le shériff qui lui disait de n'attendre aucune miséricorde à moins de confesser son crime et de déclarer (la seule chose que l'on voulût savoir) les noms des individus impliqués dans la conspiration écossaise. "On lui offrait ainsi, dit Lockhart, la tentation de se sauver en accusant des gens d'un crime dont il les savait innocents; mais lui (soit dit à son immortel honneur), il répondit qu'il aimait mieux mourir que de sauver sa vie à de pareilles conditions. Là-dessus, le shériff ordonna au tombereau d'avancer; mais trouvant que Lindsay persistait à se comporter en bon chrétien et en brave gentilhomme, il exhiba l'ordre de la reine Anne. Le digne Écossais ayant ainsi, par sa conduite, trompé les vues de ceux qui espéraient, à l'aide de ce procédé sévère, lui arracher des aveux vrais ou faux de nature à justifier leurs mesures, fut reconduit à Newgate, où il resta trois ou quatre ans dans un déplorable état de misère; à la fin, il fut banni de la Grande-Bretagne, et il mourut de besoin en Hollande¹."

¹ *The Lockhart Papers, etc.* Edinburgh, 1817, in-4^e, vol. I, p. 86.

La relation de son jugement nous apprend qu'il était natif de Dundee, qu'il avait fait le commerce des vins et résidé en France, d'où il était parti pour ne point vouloir être papiste; qu'il jouissait de la réputation d'un homme franc, paisible, sociable, et qu'il avait été, dans les derniers temps, secrétaire du comte de Melfort¹. Un pareil homme ne pourrait nuire au lustre de la noble famille des Lindsay; toutefois, l'historien de cette maison ne reconnaît pas ce David pour l'un des siens; il ignore même à laquelle des nombreuses familles Lindsay du comté d'Angus il appartenait².

Occupés de fortifier le pouvoir nouveau contre les entreprises de Jacques II, les ministres de Guillaume II ne laissaient pas que de s'occuper des relations commerciales entre la France et l'Écosse³. Un Écossais, Alexander Cunningham, qui connaissait notre pays pour y avoir voyagé avec Lord Lorn, dont il était gouverneur, fut envoyé en 1701 à Paris, dans le but apparent d'entamer des négociations sous ce rapport; mais il est à croire qu'il rapporta à son maître d'importants renseignements d'une autre nature⁴.

¹ *Tryal and Condemnation of David Lindsay, a Scotch Gentleman*, etc. London, 1704, in-folio, *passim*. — On lit ailleurs qu'il remplissait les mêmes fonctions auprès de Lord Middleton : "Mrs. Boucher et Lindsay, dont l'un étoit secrétaire, et l'autre aide de camp du comte de Middleton, ayant fait le voyage avec le chevalier Maclean... furent aussi arrêtés," etc. (Foster, *Mémoires de la vie du Lord Lovat*, p. 138.)

² *Lives of the Lindsays*, vol. II, p. 156, 163.

³ Ce commerce consistait surtout en vins de Bordeaux, que les navires écossais venaient chercher en échange de harengs et autres poissons salés. Le *Mercurie galant* de novembre 1706 signale deux navires de cette nation comme montés à Blaye le mois précédent (p. 76), et quatre venus plus tard; mais en même temps il enregistre les deux premiers navires comme partis. (*Ibid.*, décembre 1706, p. 62.) En octobre, en novembre et en décembre 1707, il n'y avait eu, à ce qu'il semble, ni montée ni descente de ce genre, pas plus qu'en janvier 1708; mais au 1^{er} et au dernier juin 1707, deux navires écossais étaient en partance à Bordeaux et à Blaye, et descendus en juillet. (*Ibid.*, août 1707, p. 36; septembre, p. 50.)

⁴ Cunningham, *the History of Great Britain*, etc. London, 1787, in-4^o, vol. I, p. 238, et Introd., p. xiii. — Carstares, *State Papers and Letters*, etc., p. 709, 710. — Irving, *Lives of Scottish Writers*, vol. II, p. 235, 236.

Le XVIII^e siècle était à peine commencé, que Jacques II, suivant de près un ancien capitaine-lieutenant des gendarmes anglais¹, mourait à Saint-Germain. Ses obsèques réunirent pour la dernière fois auprès de lui les catholiques des trois royaumes qui étaient alors à Paris²; mais dans le nombre on ne vit point de gendarmes écossais : ils étaient à Malines³. Son cœur fut enterré dans la chapelle de la rue des Fossés-Saint-Victor, par les soins de James, duc de Perth, ainsi que nous

¹ Sur sa sépulture, dans la chapelle du collège des Écossais, on lit encore l'épithaphe suivante :

D. O. M.
 MARLIANVS Ô CRAWLY EQVES AVRATVS
 NOBILIS HIBERNVS, POST MVLTA PROELIA
 FORTITER GESTA, PRÆSERTIM APVD SENE-
 FVM ET CASSELLAS, QVÆ IMMORTALEM
 EI GLORIAM PEPERERVNT ET LVDOVICI
 MAGNI IN CVIVS EXERCITIB. MILITAVIT
 GRATIAM CONCILIARVNT, A QVO PRIMVM
 VEXILLIFER, DEIN TRIBVNVS, TVNC PRÆ-
 TORIANÆ EQVITVM ANGLORVM COHORTIS
 LEGATVS, CENTVRIO ET TOTIVS GALLICI
 EQVITATVS DVCTOR MANIPVLARIS CONS-
 TITVTVS EST, PIE IN CHRISTO OBDOR-
 MIVIT ANNO M. D. CC. 6^{to} NONAS OCTOB.
 MAGNVM SVI DESIDERIVM RELINQVENS
 BONIS OMNIBVS, ET IN PRIMIS PAVPERIB.
 IN QVOS ERAT EXIMIA ILLIVS CHARITAS ET MISERICORDIA.
 FLORENTIVS Ô DONOHV EQVES
 AVRATVS, HVIVS DOMVS BENEFACOR
 MVNIFICENTISSIMVS, HOC MONVMENTVM
 AVVNCVLO OPTIMO MOERENS POSVIT.
 REQVIESCAT IN PACE.

Dangeau, qui, en avril 1692, appelait le capitaine-lieutenant des gendarmes anglais prédécesseur du marquis de Bethomas, M. de Croly, le nomme M. d'Oeruoely en annonçant sa mort, le 21 octobre 1700. (*Journal*, t. IV, p. 54, 65; t. VII, p. 399.)— On trouve encore le nom de "Monsieur Du Croly" sur la liste des capitaines-lieutenants des gendarmes anglais donnée par le P. Daniel, au livre X de son *Histoire de la milice françoise*, t. II, p. 248.

² Voyez le récit de ses obsèques dans le *Mercure galant*, septembre 1701, p. 50. Parmi les noms de ceux qui étaient présents, il n'y a d'écossais que celui d'Hamilton, maître de la garde-robe du feu roi. — On trouve trois lettres de M. Pont-Chartrain à Middleton, concernant les Anglais et les Irlandais à Paris en 1701, dans la *Correspondance administrative sous Louis XIV*, t. II, p. 789, 790.

³ Le général Pelet, *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne*, etc., t. I, p. 466, 520.

l'apprend une épitaphe qui existe encore¹. Nous y voyons aussi ce que nous savions déjà, que Jacques II avait confié au collège des Écossais le dépôt de ses manuscrits.

Dès qu'il eut expiré, Louis XIV alla complimenter le jeune roi. Il le trouva entouré du duc de Perth, qui avait été son gouverneur, des deux Hamilton, de Middleton et de fort peu d'autres. "Middleton, dit Saint-Simon, étoit le seul secrétaire d'État, parce qu'il avoit coulé à fond le duc de Melfort, frère du duc de Perth, qui étoit l'autre, qui n'en avoit plus que le nom depuis les exils, où fort injustement, à ce que les Anglois de Saint-Germain prétendoient, Middleton l'avoit fait chasser². Il n'habitoit plus même Saint-Germain. La femme de Middleton étoit gouvernante de la princesse d'Angleterre³, et avoit toute la confiance de la reine. C'étoit une grande femme, bien faite, maigre, à mine dévote et austère. Elle et son mari avoient de l'esprit et de l'intrigue comme deux démons; et Middleton, par être de fort bonne compagnie, voyoit familièrement la meilleure

1

D. O. M.
MEMORIÆ

AVGVSTISSIMI PRINCIPI

IACOBI II⁴ MAGNÆ BRITANNIÆ ETC. REGIS.

ILLE PARTIS TERRA AC MARI TRIVMPHIS CLARVS, SED CONSTANTI IN DEVM FIDE

CLARIOR, HVIC REGNA, OPES ET OMNIA VITÆ FLORENTIS

COMMODA POSTPOSVIT, PER SVMVM SCELVS A SVA SEDE PVLSVS, ABSALONIS IM-

PIETATEM, ACHITOPHELIS PERFIDIAM ET ACERBA

SEMEI CONVITIA INVICTA LENITATE ET PATIENTIA, IPSIS ETIAM INIMICIS AMICVS,

SVPERAVIT, REBVS HVMANIS MAIOR, ADVERGIS

SVPERIOR, ET COELESTIS GLORIÆ STVDIO INFLAMMATVS, QVOD REGNO CARVERIT SIBI

VISVS BEATIOR, MISERAM HANC VITAM FELICI,

REGNVM TERRESTRE COELESTI COMMVTAVIT.

HÆC DOMVS, QVAM PIVS PRINCEPS LABANTEM SVSTINUIT ET PATRIE FAVIT,

CVI ETIAM INGENII SVI MONIMENTA, OMNIA SCILICET SVA MANV-

SCRIPTA, CVSTODIENDA COMMISIT, EAM CORPORIS IPSIVS PARTEM MAXIME ANIMVS

VICIT, RELIGIOSE SERVANDAM SVSCEPIT.

VIXIT ANNIS LXVIII, REGNAVIT XVI. OBIT XVII.

KAL. OCTOB. AN. SAL. HVM. M.D.CCI.

Concernant les restes de Jacques II, voyez les *Notes and Queries*, n° 413, Dec. 27, 1831, vol. IV, p. 498-500.

² Voyez le *Journal du marquis de Dangeau*, 27 mai et 2 juin 1694; t. V, p. 17, 20.

³ *Journal du marquis de Dangeau*, 11 juillet 1700; t. VII, p. 339.

de Versailles. Sa femme étoit catholique, lui protestant, tous deux de fort peu de chose¹,” etc. Battu en brèche, moins par sa femme que par le roi Jacques, qui, en mourant, l’avait fort exhorté à se faire catholique, Middleton se rendit et passa d’une sacristie dans l’autre, sans avantage pour celle-ci. C’étoit en effet, s’il faut en croire Saint-Simon, un athée de profession et d’effet, s’il peut y en avoir, au moins un franc déiste; il s’en cachait même fort peu². Quelques mois après la mort de Jacques, il fut un matin trouver la reine, et, comme éperdu, lui conta que ce prince lui étoit apparu la nuit, lui déclara avec effusion qu’il devait son salut à ses prières, et protesta qu’il étoit catholique. Il fit une retraite qu’il termina par son abjuration, se mit dans la grande dévotion et à fréquenter les sacrements. La confiance de la reine en lui n’eut plus de bornes. Il gouverna tout à Saint-Germain avec le P. Innes, l’aumônier de la princesse, dont le Prétendant se servait toujours pour donner ses ordres aux Écossais³.

Avec de pareilles allures, la cour de Saint-Germain ne pouvoit être que fort triste. Hamilton la déclare positivement telle, tout en cherchant à l’égayer par ses écrits. Le plus connu, les *Mémoires du comte de Grammont*, a mérité les éloges de La Harpe, qui ne les lui mesure pas : “De tous les livres frivoles, dit-il, c’est le plus agréable et le plus ingénieux; c’est l’ouvrage d’un esprit léger et fin, accoutumé dans la corruption des cours à ne connaître d’autre vice que le ridicule, à couvrir les plus mauvaises mœurs d’un vernis d’élégance, à rapporter tout au plaisir et à la gaieté. Il y a là quelque chose du ton de Voiture,

¹ *Mémoires du duc de Saint-Simon*, ann. 1708; t. VI, p. 191, 192. — Voyez, sur la mort de Lady Middleton, les stances qui se trouvent parmi les Œuvres de M. de Saint-Évremond (A Londres, M.D.CCVII., in-8°), t. V, p. 151, et son épitaphe, p. 132.

² *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. VI, p. 192.

³ *Révolutions d’Écosse et d’Irlande en 1707, 1708 et 1709*, etc. A La Haye, M.DCC.LVIII., in-8°, 1^{re} partie, p. 35, en note.

mais infiniment perfectionné. L'art de raconter les petites choses, de manière à les faire valoir beaucoup, y est dans sa perfection." Voltaire en porte à peu près le même jugement, et place l'auteur dans le *Temple du Goût* avec l'abbé de Chaulieu et le marquis de la Fare :

Auprès d'eux le vif Hamilton,
Toujours armé du trait qui blesse,
Médissait de l'humaine espèce,
Et même d'un peu mieux, dit-on.

Si le reproche est fondé, il y avait communauté de sentiments entre Middleton et son compatriote. Dans tous les cas, ils étaient en relations, et Hamilton ne se lasse pas de célébrer les filles du ministre de Jacques II, l'une d'elles surtout, la jeune Laure, qu'il nomme à la suite de B... et de M^{lle} Ploydon :

Fraîche et brillante Middleton,
Que l'Amour prenoit pour l'Anrore¹.

Il est vrai qu'il brûle aussi de l'encens pour M^{lles} O'Brien de Clare et Skelton², dont les pères commandaient des régiments irlandais au service de la France³; pour Miss Strickland, dont

¹ *Œuvres du comte d'Hamilton*, édit. de MDCCLXXXI, in-12, p. 234, 235, 266. — Édit. de M.DCC.LXII., t. II, p. 242, 277. — B... ne serait-elle point la duchesse de Berwick, dont le mari était ami d'Hamilton, et qui figurait au premier rang à la cour de Saint-Germain? Dangeau rapporte, à la date du 14 janvier 1711, que la princesse d'Angleterre étant venue au bal à Versailles, "mena avec elle la duchesse de Berwick et une fille de Milord Middleton, qui a épousé un fils du duc de Perth, qui dansèrent." (*Journal*, t. XIII, p. 322.)

² *Œuvres du comte d'Hamilton*, édit. de MDCCLXXXI, p. 117-119, 138, 274.

³ *Journal du marquis de Dangeau*, t. X, p. 293; t. XIII, p. 40. — Il n'est pas probable que ce soit à Miss Skelton qu'Hamilton ait adressé cette chanson :

Skelton, prens en main ton verre...
Et puis ôtant ton bonnet
Que tu jetteras par terre,
Tu boiras comme je bois
Au plus aimable des rois.

(*Œuvres du comte d'Hamilton*, édit. de MDCCLXXXI, p. 270.)

la famille, qui n'a point cessé d'être catholique, subsiste toujours en Angleterre¹, et pour la duchesse de Perth². Il n'y a pas jusqu'à Miss Butler, "autrefois dite *le petit violon*," à laquelle il ne consacre un souvenir³.

Outre ses *Mémoires du comte de Grammont*, qui furent longtemps, comme on sait, le bréviaire de la jeune noblesse⁴, outre ses poésies légères et ses lettres, Hamilton est l'auteur de plusieurs contes, le *Bélier*, *Fleur d'épine*, les *Quatre Facardins* et *Zénéide*, dont on aurait de la peine à comprendre la vogue, si l'on ne savait dans quelles circonstances ils furent composés. Antoine Galland venait de publier les premiers volumes des *Mille et une Nuits*, et la cour et la ville étaient sous le charme des contes que Scheherazade contait si bien. Hamilton, piqué de cet engouement, qu'il ne partageait pas sans doute, entreprit de prouver que rien n'est plus facile que d'engendrer des fictions quand on n'est limité par aucune vraisemblance, et c'est pour gagner une gageure qu'il écrivit, dans le goût oriental, les trois derniers morceaux que nous venons de mentionner. Quant au *Bélier*, il a une autre origine : il fut fait pour servir de fondement au nom de *Pontalie* que la comtesse de Grammont avait substitué, comme plus noble, à celui de *Moulineau* que portait une de ses propriétés, don de Louis XIV. Le début de ce conte est en vers, comme celui des *Quatre Facardins* ; Voltaire citait souvent le premier comme un morceau charmant. Certains cri-

¹ *Œuvres*, édit. de M.DCC.LXII., p. 271. — Un article du Journal du marquis de Dangeau nous montre la famille Strickland rentrée en grâce auprès de la maison de Hanovre ; on y lit, à la date du 23 novembre 1718 : "L'abbé Strickland, à qui M. le duc d'Orléans avoit promis l'abbaye de Préaux, à la recommandation des ministres du roi Georges, a été présenté ce matin à S. A. R., à qui il a fait ses remerciements. L'abbaye vaut 12 ou 15,000 livres de rente," etc. (T. XVII, p. 420.)

² *Œuvres*, édit. de MDCCXXXI, p. 252.

³ *Œuvres*, édit. de M.DCC.LXII., p. 138.

⁴ Chamfort, sur la *Vie privée du maréchal de Richelieu*, parmi ses œuvres complètes. Paris, 1824-25, in-8°, t. III, p. 247.

tiques préfèrent les *Quatre Facardins*; mais on ne saurait nier qu'il ne soit plus négligé. Il n'y a rien à reprendre dans l'*Épître au comte de Grammont*, mélange de prose et de vers, mais, quoi qu'en dise Voltaire, beaucoup de négligences à signaler dans les poésies de société de notre auteur¹; d'ailleurs, aujourd'hui qu'elles n'ont plus pour nous le mérite de l'à-propos et des allusions, elles ont perdu à peu près tout leur sel. Hamilton mourut à Saint-Germain, en 1720², âgé d'environ soixante-quatorze ans.

Deux ans s'étaient à peine écoulés depuis la mort de Jacques II, que l'un de ses ministres perdait son fils. Voici en quels termes le *Mercur galant* annonce cet événement : " Mylord Guillaume Drummond, l'aîné des deux fils que Monsieur le duc de Perth a eus de Madame la duchesse de Perth, sœur de Monsieur le duc de Gordon, sa cousine germaine, mourut à S. Germain en Laye le 14. de septembre de cette année 1703, sur les six heures du soir, après une maladie fort extraordinaire d'environ quinze jours. Son air, sa physionomie, son esprit, sa conduite remplie de sagesse, la bonté de son cœur, une prudence au-dessus de son âge, et beaucoup d'autres belles qualitez faisoient estimer ce jeune seigneur et promettoient beaucoup; mais sa mort chrétienne a couronné toutes ses vertus³." Suivent les détails de ses derniers moments et les noms des personnes de la cour de France qui adressèrent à cette occasion des compliments de condoléance ou firent visite à la duchesse

¹ Dans une note au *Temple du Goût*, Voltaire trouve les vers du comte Hamilton pleins de feu et de légèreté, et ajoute qu'il était fort satyrique. Ailleurs, il déclare qu'ils respirent tantôt le feu poétique, tantôt la douce facilité du style épistolaire. (*Conseils à un journaliste sur la philosophie, l'histoire, le théâtre*, etc.)

² Le 21 avril, selon Moréri et le Journal de Verdun, ou le 6 août, selon le traducteur anglais des *Mémoires du comte de Grammont*. Enfin, on dit que les registres déposés à la mairie de Saint-Germain fixent la mort d'Antoine Hamilton au 20 avril 1719.

³ *Mercur galant*, septembre 1703, p. 97, 98.

de Perth. "Ce jeune mylord qui vient de mourir, ajoute ensuite l'écrivain, est le même qui avait représenté l'empereur Aurelian dans la tragédie jouée au collège de Navarre, dont je vous parlay le mois passé, et qui s'étoit attiré les cœurs de toute l'assemblée¹." L'auteur de l'article termine en disant qu'on ne peut rien ajouter à la naissance de ce jeune mylord, ce qui l'amène à enfile la généalogie de la maison de Drummond².

¹ *Mercure galant*, septembre 1703, p. 99, 100. — Le journaliste avait, en effet, parlé, dans le volume d'août 1703, p. 103, 104, de la manière brillante dont les deux fils du duc de Perth s'étaient acquittés de leurs rôles dans une tragédie représentée au collège de Navarre pour la distribution des prix. — En parcourant cette année du *Mercure*, on trouve, dans le volume de juillet 1703, p. 85, 86, une réponse à la relation de la bataille d'Eckeren donnée par M. Hop dans la Gazette d'Amsterdam : rien n'empêche de croire que l'auteur était un membre de cette puissante famille Hope, d'origine écossaise¹, qui s'établit d'abord en Hollande, puis s'étendit en France après la révolution de 1789²; mais peut-être avons-nous ici le "sieur Hoop," envoyé auprès de l'empereur en 1693, "chargé en même temps de tout ce qui concerne les intérêts de l'Angleterre et de la Hollande" (*Mémoires du maréchal de Villars*, dans la collection Petitot, 2^e série, t. LXVIII, p. 451), ou le Hop, bourgmestre d'Amsterdam, ambassadeur des États généraux des Pays-Bas en France, mentionné dans le Journal du marquis de Dangeau, au 28 juillet 1718, t. XVII, p. 349.

² *Mercure galant*, septembre 1703, p. 100-109. — Dans le volume d'avril 1710, p. 75, 76, on voit que Lord Middleton avait une fille mariée à Sir John Gifford, oncle d'Anne Xavière Gifford, abbesse des dames bénédictines anglaises de Pontoise, mort en 1708 à Saint-Germain-en-Laye. — Dangeau, venant d'enregistrer un bal qui avait eu lieu à Marly, le 25 janvier 1708, ajoute : "La princesse d'Angleterre avoit amené avec elles mesdemoiselles de Melfort et de Middleton, qui sont fort jolies et qui dansent fort bien." (*Journal*, t. XII, p. 67.)

¹ Elle avoit pour auteur Edward Hope, dont le père était, à ce que l'on croit, un Français venu en Écosse à la suite de Madeleine de France, quand elle épousa Jacques V, en 1537. (Robert Chambers, *Edinburgh Merchants and Merchandise in old Times*, London and Edinburgh, 1859, in-8^e, p. 5.)

² L'année suivante, il parut une lettre de M. Hope, négociant d'Amsterdam, à M. Le Couteux de Cantelen, membre du comité des finances à l'Assemblée nationale, etc., pour la circulation des assignats-monnaie dans la Hollande, qui donna lieu à une réclamation insérée au *Moniteur universel*, n° du 18 juin 1790, p. 690, col. 2.

CHAPITRE XXXVIII.

Ordonnance de Louis XIV concernant, entre autres, les Écossais en France; préparatifs d'une descente en Écosse; députés écossais cachés près de Paris; opposition de Middleton à ce projet. — Chefs de l'expédition de 1708; Écossais de marque qui y prennent part. — Départ du Prétendant pour Dunkerque; noms des personnes de sa suite; malheureuse issue de l'expédition; causes de cet insuccès, attribué à la jalousie de deux ministres de Louis XIV. — Aventures du lieutenant de vaisseau Rambure; retour du Prétendant en France. — Mort de la comtesse d'Hamilton; ses deux filles; Richard Hamilton. — John Cameron de Glenkengy et sa fille en France. — Mouvement du personnel des officiers des gendarmes écossais. — Ambassade en France de John Dalrymple, Lord Stair. — Complot ourdi contre le Prétendant; le colonel Douglas. — Lord Stair et M^{me} Raymond; Gory de Montgomery à la Bastille. — Simon Fraser, Lord Lovat, en France. — Mariage du laird de Clanronald avec une Française. — John Law, son système et sa famille.

Cependant Louis XIV rendait à Versailles, le 12 février 1702, une ordonnance pour obliger tous les Anglais, Écossais et Irlandais qui étaient en France, de prendre parti dans les régiments irlandais à son service¹; le due de Berwick en formait un de tous ceux qui avaient déserté pendant le cours de la dernière campagne², et par l'ordre du roi on préparait une descente en Écosse, tandis que nos marins infestaient les côtes de ce pays³. On avait caché à Montrouge, près de Paris, des députés écossais chargés des pouvoirs des principaux seigneurs et d'une infinité d'autres signatures. Plus d'une fois le projet d'Écosse, proposé d'abord à Saint-Germain, avait été rejeté par Middleton, et mé-

¹ Isambert, *Recueil général des anciennes lois françaises*, t. XX, p. 405.

² *Journal du marquis de Dangeau*, 23 septembre 1702; t. IX, p. 507. — A la date du 12 mai 1703, cet annaliste fait mention d'un bataillon écossais à Tongres en 1703.

³ *Journal du marquis de Dangeau*, 13 juillet et 24 août 1703; t. VIII, p. 239, 240, 275.

prisé par la reine qu'il gouvernait. Quand il se vit pleinement ancré, ajoute Saint-Simon, qui nous sert de guide, il quitta peu à peu la dévotion, et peu à peu reprit son premier genre de vie sans que son crédit en reçût de diminution¹. Appréhendant un pareil résultat s'il persistait à désapprouver l'expédition d'Écosse, dans laquelle la cour de France entraît d'une manière efficace, il cessa son opposition, mais il se rendit mollement. Tel fut le seul et véritable mentor que la reine donna au roi son fils pour son début dans la carrière des armes.

Le roi ordonna lui-même l'expédition. On arma trente vaisseaux à Dunkerque et dans tous les ports voisins, en comptant les bâtiments de transport. Le chevalier de Forbin, qui s'était signalé dans la mer Adriatique, dans celle du Nord, et sur les côtes d'Angleterre et d'Écosse², fut choisi pour commander l'escadre. Chamillart fit nommer pour lieutenants généraux le comte de Gacé, depuis maréchal de Matignon, et M. de Vibraye. D'Andrezel, secrétaire du cabinet et qui avait eu longtemps la charge d'intendant à l'armée d'Italie, devait remplir les mêmes fonctions en Écosse³. M. de Chevreuse voulut que le marquis de Lévis, son gendre, fût l'ancien des deux maréchaux de camp; Ruffey, mort sous-gouverneur du roi, fut l'autre. Chamillart, intime des Matignon, saisit cette occasion pour faire M. de Gacé maréchal de France. Le roi eut la complaisance pour son ministre de faire expédier par le marquis de Torcy des patentes à Gacé d'ambassadeur extraordinaire auprès de Jacques III, et de trouver bon que Chamillart remît à ce prince un paquet ca-

¹ *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. VI, p. 192.

² *Journal du marquis de Dangeau*, 29 septembre 1707; t. XI, p. 476. — Quelque temps auparavant, un lieutenant de vaisseau nommé de Chambre avait été fait chevalier de Saint-Louis. (*Ibid.*, 12 novembre 1706, p. 248.) Voyez, sur la famille de Chambre, d'origine écossaise, ci-dessus, t. I, p. 167, et le *Nobiliaire universel* de M. de Saint-Allais, t. II, p. 349-354, et t. XIII, p. 292.

³ *Journal du marquis de Dangeau*, 9 mars 1708; t. XII, p. 94. — *Mercurie galant*, avril 1708, p. 110.

cheté qui contenait les provisions de maréchal de France pour le même Gacé, à qui Jacques devait le remettre lorsqu'il aurait mis pied à terre en Écosse¹.

Avant de se mettre en route, ce prince, comme il est naturel de le penser, s'était assuré des dispositions des lords irlandais et écossais, et pour atteindre ce but il avait employé le colonel Hooke, Anglais au service de la France, qui s'était associé à la fortune de Jacques II. Envoyé en Écosse en 1707, cet agent avait emmené avec lui Moray, lieutenant colonel au service du roi au régiment de Lee, qui était déjà venu dans le pays par l'ordre du roi, et un de ses frères qui se trouvait alors en France pour ses affaires particulières. Ces deux personnages étant d'une des meilleures maisons d'Écosse, furent jugés propres à faciliter l'entreprise². Hooke emmena encore avec lui le comte de Fleming, un gentilhomme nommé Semple³, et Sinclair, officier dans le régiment de Sparre. Il reçut les meilleures assurances des chefs écossais, et l'un d'eux, laird de Kersland et chef des presbytériens, écrivait, dans un Mémoire adressé au chevalier de Saint-George, au sujet des jacobites : "Ils m'ont chargé de représenter que les François sont autant aimés en Écosse qu'ils sont haïs en Angleterre, qu'ils conservent un souvenir de leurs anciennes alliances, que les peuples conservent encore plusieurs manières françoises dans leur langage qui ne sont pas en usage en Angleterre⁴," etc.

Enfin, le mercredi 6 mars 1708, le Prétendant, qui prit, pour être incognito, le nom de Chevalier de Saint-George, partit de Saint-Germain, accompagné des gentilshommes de sa cour MM. Rothery, Boucher, de la Valle, Collier, Richardson, Mac-

¹ *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. VI, p. 193.

² *Révolutions d'Écosse et d'Irlande en 1707*, etc., 1^{re} part., p. 32. Cf. p. 195, 196.

³ P. 323-336 du recueil ci-dessus se trouve la relation du voyage de cet Écossais, parti de Saint-Germain le 29 février 1708.

⁴ *Révolutions d'Écosse et d'Irlande en 1707*, etc., 1^{re} part., p. 129.

donald, Aselby¹. Le duc de Perth, son gouverneur, était parti le lundi, et Middleton, Sheldon, son sous-gouverneur, Richard Hamilton et quelques officiers, le dimanche². Arrivé à Dunkerque, la rougeole, dont la sœur du Prétendant lui avait communiqué le germe avant son départ, se déclare chez lui à la fin de l'embarquement des troupes : voilà un homme au désespoir, qui veut qu'on l'enveloppe de couvertures et qu'on le porte au vaisseau. Les médecins crièrent que c'était le tuer avec certitude : il fallut demeurer. Deux des cinq députés écossais cachés chez le bailli à Montrouge, avaient été renvoyés, il y avait plus de quinze jours, pour annoncer en Écosse l'arrivée imminente de leur roi avec des armes et des troupes³. Le mouvement que cela devait produire donnait encore plus d'impatience du départ. Enfin, le chevalier de Saint-George, à moitié guéri et fort faible, voulut à toute force s'embarquer le samedi 19 mars, malgré les médecins et la plupart de ses domestiques⁴.

On sait quel fut le sort de l'escadre, mais non ce qui l'empêcha de réussir. Cette expédition d'Écosse n'avait jamais été

¹ *Révolutions d'Écosse et d'Irlande en 1707*, etc., 1^{re} part., p. 248.

² *Journal du marquis de Dangeau*, 3 mars 1708; t. XII, p. 93, 94.

³ *Ibid.*, 16 mars 1708; t. XII, p. 99.

⁴ *Mémoires du duc de Saint-Simon*, ann. 1708; t. VI, p. 193, 194. — Le départ du Prétendant donna naissance à plusieurs chansons satyriques dont la plus connue est celle-ci :

Le roi d'Angleterre est parti,
Et la flotte est en branle
Pour un projet assez hardi,
Beau quand il aura réussi :
Il va pour mettre en branle
L'Écosse, qui, à ce qu'on dit,
Au manche déjà branle.

Les Écossois lui ont écrit :
"Sire, venez au branle.
L'argent étant rare à Paris,
N'en empruntez pas à Louis
Pour les frais de ce branle ;
Nous vous ferons plutôt crédit
Jusqu'à la fin du branle."

(*Nouvelles Lettres de Madame la duchesse d'Orléans*, p. 327.)

goûtée de Pontchartrain; il fut accusé d'y avoir mis, en haine de Chamillart, tous les retards possibles; Forbin fut aussi accusé d'avoir pu éviter les Anglais sur la côte d'Écosse et opérer le débarquement complet. Le malheur de cette entreprise fut certain; les causes demeurèrent douteuses, mais les soupçons fort grands¹.

Saint-Simon, qui parle ainsi, nous met au fait des vicissitudes éprouvées par Rambure, lieutenant de vaisseau, qui commandait une frégate. Ayant été séparé de l'escadre par la tempête qui l'assailit le soir même du départ, il fut obligé de relâcher sur les côtes de Picardie, d'où, dès qu'il le put, il se remit après l'escadre, qu'il crut déjà en Écosse. Il fit donc route sur Édinburgh, et ne trouva aucun vaisseau dans toute la traversée. Comme il approchait de l'embouchure du Forth, il vit la mer couverte de barques qu'il ne crut pas pouvoir éviter, et dont il aima mieux s'approcher de bonne grâce. Bien lui en prit, car c'étaient des partisans des Stuarts. Rambure, également surpris que l'escadre qui portait le chevalier de Saint-George n'eût point encore paru et que la nouvelle de son arrivée fût aussi répandue, remonta vers Édinburgh, toujours de plus en plus environné de barques qui lui tenaient le même langage. Un gentilhomme du pays passa d'un de ces bâtiments sur la frégate, et lui apprit les mesures prises en Écosse pour seconder la tentative du Prétendant². Rambure se mit ensuite à descendre le Forth pour tâcher de rejoindre la flotte, dont il était d'autant plus en peine que ce qu'il venait d'apprendre était plus satisfaisant. A sa sortie de la rivière, il distingua l'escadre de Forbin poursuivie par un nombre considérable de bâtiments ennemis, et celui qui portait le chevalier de Saint-George se dirigeant vers Inverness³

¹ Addition au Journal de Dangeau, 13 mars 1708; t. XII, p. 97.

² Journal du marquis de Dangeau, 1^{er} avril 1708; t. XII, p. 109, 110.

³ *Ibid.*, 30 mars 1708; t. XII, p. 109.

en longeant la côte sous le feu du canon et souvent de la mousqueterie. Rambure essaya longtemps de profiter de la légèreté de sa frégate pour gagner la tête; mais toujours coupé par des vaisseaux ennemis et toujours en danger de partager le sort des deux fils de Middleton¹, il prit le parti de revenir à Dunkerque, d'où il fut aussitôt dépêché à la cour pour y porter ces tristes et inquiétantes nouvelles. Elles furent suivies, cinq ou six jours après, du retour du Prétendant, qui rentra le 7 avril à Dunkerque avec peu de ses vaisseaux, encore étaient-ils fort maltraités², et qui fut accueilli chez nous par la risée publique³.

A son arrivée, le Prétendant écrivit de Dunkerque pour demeurer en quelque ville voisine, en attendant la campagne qu'il devait faire en Flandre. Cette dernière partie fut accordée; mais on le fit revenir à Saint-Germain. Hooke le précéda avec les journaux du voyage et celui de Forbin, qui fut si bien récompensé⁴; pour lui, il fut créé par son maître pair d'Irlande avant son départ, et par Louis XIV brigadier d'infanterie, de colonel réformé qu'il était⁵.

¹ Ils furent faits prisonniers, et Lord Shrewsbury, leur proche parent, demandait à la reine Anne leur translation à Nottingham, où était déjà le maréchal de Tallard, pris à la bataille de Hochstett. (*Journal du marquis de Dangeau*, 24 avril 1708 et 7 mars 1709; t. XII, p. 123, 350.)

² *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. VI, p. 195, 196.

³ Voyez, entre autres, *l'Expédition d'Écosse, ou le Retour du prince de Galles en France*, comédie satyrique imprimée en 1708.

⁴ *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. VI, p. 198. — Les papiers dont il est ici parlé ont été publiés sous le titre de *the secret History of Colonel Hooke's Negotiations in Scotland, in Favour of the Pretender, in 1707. Including the original Letters and Papers which passed between the Scotch and Irish Lords and the Courts of Versailles and St. Germain*, etc. London, M DCC LX, in-8°. — Barbier, dans son *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, t. I, p. 308, n° 4013, après avoir mentionné un ouvrage de Nathaniel Hook intitulé : *Discours et réflexions critiques sur l'histoire et le gouvernement de l'ancienne Rome... traduits de l'anglois, recueillis et publiés par M. C.* (Paris, 1784, 3 volumes in-12), nous apprend que le traducteur n'est autre que l'abbé Hook, fils de l'auteur et bibliothécaire de la bibliothèque Mazarine. Aurions-nous là deux descendants du colonel Hooke?

⁵ *Journal du marquis de Dangeau*, 5 avril 1708; t. XII, p. 112.

Le 3 juin suivant, Élizabeth d'Hamilton d'Aberecorn, comtesse de Grammont, mourut à Paris à l'âge de soixante-sept ans. Elle était de la maison d'Hamilton, et Saint-Simon prend soin de nous étaler sa généalogie : "Le père et la mère de la comtesse de Grammont, dit-il, étoient catholiques et vinrent passer quelque temps en France avec leurs enfants; ils mirent la comtesse de Grammont, toute jeune, à Port-Royal des Champs, où elle fut élevée, et dont elle avoit conservé tout le goût et le bon, à travers les égarements de la jeunesse, de la beauté, du grand monde et de quelques galanteries¹," etc. Puis vient le portrait de la comtesse comme Saint-Simon savait si bien les peindre, et qui explique le goût si marqué et si constant du roi pour elle, comme la considération dont elle jouissait à la cour.

Mariée à Philibert, comte de Grammont, vicomte d'Aster, commandeur des ordres du roi, etc.², elle n'en eut que deux filles, toutes deux de beaucoup d'esprit, comme leur mère³, fort dangereuses, fort du grand monde, qui avaient été fillés d'honneur de la Dauphine de Bavière et qui n'avaient rien.

¹ *Mémoires du duc de Saint-Simon*, ann. 1708; t. VI, p. 255, 256. — Ce que Saint-Simon dit de l'éducation de M^{me} de Grammont à Port-Royal, rend encore plus singulière l'aventure qu'elle eut avec Dodart, premier médecin du père de Louis XV, auquel elle présenta doucement un écu, le prenant pour un pauvre honteux. (*Journal du marquis de Dangeau*, 1^{er} avril 1718; t. XVII, p. 280, 281.)

² Il mourut le 30 janvier 1707. Voyez la belle oraison funèbre que lui fait Saint-Simon dans ses additions au *Journal de Dangeau*, t. XI, p. 293, 294. Ce qu'il dit de la comtesse de Grammont se trouve t. XII, p. 151. — T. VIII, p. 201, on voit qu'il y avait, à la même époque, un autre M. de Gramont, Franc-Comtois, ancien capitaine de cavalerie et frère de la belle-fille du maréchal de Rosen.

³ Chaulieu adressait ces vers à la comtesse de Stafford, en réponse à une lettre écrite, sous le nom de cette dame, par son oncle le comte d'Hamilton :

Fille d'une illustre comtesse,
 Qui sut, par de si doux accords,
 Allier aux grâces du corps
 La force de l'esprit et la délicatesse,
 Vous n'aurez jamais besoin
 De Muse qui vous anime, etc.

(*Œuvres de Chaulieu*, etc. La Haye, M.DCC.LXXVII.,
 in-18, t. 1, p. 143.)

L'aînée épousa Lord Stafford, qui passait sa vie à Paris, aux Tuileries et aux spectacles et que personne ne voulait voir. Elle se brouilla bientôt avec lui et s'en sépara, s'établissant à Avignon après la mort de son mari, et ne sortit de sa retraite que pour venir à Paris voir ce qu'elle aurait à faire pour être payée de son douaire¹. La seconde des filles de la comtesse de Grammont, Marie-Élizabeth, se fit chanoinesse et abbesse de Poussay², où elle se convertit et vécut dans une grande pénitence et bien soutenue. Comme elles n'avaient rien, leur mère écrivit en mourant au roi et à M^{me} de Maintenon pour leur demander pour elles sa pension du roi : il n'y eut ni réponse ni pension³.

La comtesse de Grammont laissait encore un frère, Richard Hamilton, mort à Poussay, chez sa nièce l'abbesse⁴, et une parente, si l'on peut donner ce nom à la veuve de son autre frère Sir George Hamilton. Remariée en secondes noces avec Richard Talbot, duc de Tyrconnel, Frances Jennings mourut à Paris le 17 mars 1731, et fut enterrée comme bienfaitrice dans la cha-

¹ *Journal du marquis de Dangeau*, 5 juin 1719; t. XVIII, p. 58. — Le douaire de Lady Stafford était de 4 ou 5,000 écus.

² Dangeau écrit à la date du 22 janvier 1695 : "Mademoiselle de Gramont est revenue depuis quelques jours de Poussay, où elle étoit allée se faire élire abbesse en la place de Madame de Neufchâtel; cette abbaye-là vaut à l'abbesse environ 500 écus; et il y a des exemples qu'elles se marient aussi bien que les chanoinesses." (*Journal*, t. V, p. 140, 141. Voyez encore 22 février 1695, p. 157, 158.) — C'est à M^{lle} Hamilton, sa nièce, que s'adresse le compliment en vers imprimé parmi les œuvres du comte, édit. de MDCCXXXI, p. 87-90.

³ *Mémoires du duc de Saint-Simon*, 1708; t. VI, p. 256, 257. — M. de Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France*, t. XXI, p. 469.

⁴ *Journal du marquis de Dangeau*, 20 décembre 1717; t. XVII, p. 216. "Richard Hamilton, dit Saint-Simon, étoit un homme de beaucoup d'esprit, qui savoit, qui amusoit, qui avoit des grâces et de l'ornement, et qui ayant eu une fort aimable figure, avoit eu beaucoup de bonnes fortunes en Angleterre et en France, où la catastrophe du roi Jacques l'avoit ramené. Il avoit servi avec distinction, et la comtesse de Grammont, sa sœur, l'avoit aidé à s'initier dans les compagnies de la cour les plus choisies; mais elles ne lui procurèrent aucune fortune, pas même le moindre abri de la pauvreté. Il étoit catholique, et sa sœur l'avoit mis dans une grande piété, qui l'avoit fait renoncer aux dames, pour qui il avoit fait de très-jolis vers et des historiettes élégantes. Il alla mourir chez sa nièce, quoique pauvre elle-même, mais moins pauvre que lui, pour ne pas mourir de faim." (*Ibid.*, p. 217.)

pelle du collège des Écossais, où l'on peut encore lire son épitaphe¹.

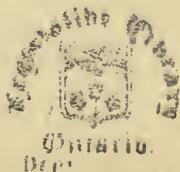
Après elle, le nom d'Hamilton ne reparait plus chez nous qu'après le milieu du XVIII^e siècle; encore n'est-ce que d'une manière incidente. Un Écossais avait obtenu pour sa fille une place à la maison de Saint-Cyr. Il présenta ses titres à d'Hozier, juge d'armes de la noblesse de France et commissaire du roi pour la vérification des preuves des demoiselles nommées pour être élevées dans cette maison royale; mais il se vit refuser le certificat exigé, sous prétexte que ces titres n'étaient pas suffisants. Il s'adressa alors au roi en son conseil d'État, et lui représenta que sa fille étant originaire d'Écosse, il ne lui était pas possible de faire d'autres preuves que celles admises de droit dans ce royaume: or, d'Hozier avait dans ses mains: 1^o l'acte de baptême d'Élizabeth-Charlotte de Cameron, du 30 août 1757, portant qu'elle était née le même jour du mariage de M. Cameron, capitaine au régiment écossais d'Ogilvy², et de dame Élizabeth

1

D. O. M.
 ÆTERNÆ MEMORIÆ
 ILLVSTRISSIMÆ ET NOBILISSIMÆ DOMINÆ
 FRANCISCÆ IENNINGS
 DVCISSÆ DE TYRCONNEL
 REGINÆ MAG. BRIT. MATRONÆ HONORARIÆ
 HVIVS COLLEGII BENEFACTRICIS
 QVÆ MISSAM QVOTIDIANAM HOC SACRARIO
 FVNDAVIT PERPETVO CELEBRANDAM
 PRO ANIMA SVA ET ANIMABVS D^{NI} GEORGH
 HAMILTON DE ABERCORNE EQVITIS AVRATI
 CONIVGIS SVI PRIMI ET D^{NI} RICHARDI DE TALBOT
 DVCIS DE TYRCONNEL PROREGE HYBERNIÆ
 SECVNDI SVI CONIVGIS.
 OBIIT DIE XVII MARTII ANNO DOMINI
 M DCC XXXI
 REQVIESCAT IN PACE

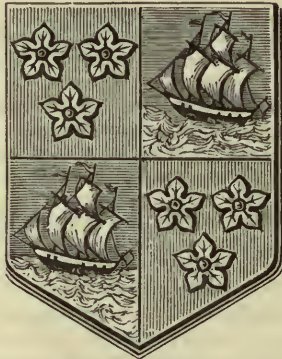
Vingt ans plus tard, une autre duchesse de Tyrconnel jouait *Hermione* à Berlin, et Voltaire écrivait à M^{me} Denis, le 12 janvier 1751: "Vous m'avouerez qu'un Anglais envoyé de France en Prusse, des tragédies françaises jouées à la cour de Berlin... voilà des choses auxquelles on ne devait pas s'attendre."

² Voyez, sur David Lord Ogilvy en France, Douglas et Wood, *the Peerage of Scotland*, vol. 1, p. 35.



d'Hamilton, ledit acte signé *Arquier*, curé-doyen de la paroisse de Saint-Nicolas de Boulogne-sur-Mer; 2° le contrat de mariage de John Cameron de Glenkengy, fils de feu Archibald Cameron, colonel au service de S. M. C. et neveu de Lord Lochiel, natif d'Écosse, accordé à Saint-Omer, le 13 juillet 1754, avec demoiselle Élizabeth Hamilton, fille aînée d'Honorable George Hamilton, fils du comte d'Abercorn; 3° une généalogie de John Cameron, père de la demoiselle. Le roi, faisant droit à la requête de ce gentilhomme, ordonna en 1765 que d'Hozier serait tenu de délivrer son certificat des preuves de la demoiselle Cameron, à l'effet de procurer son admission en la maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr¹ : nous sommes donc en possession d'un nom à ajouter à ceux de Campbell et de Cockborn, qui figurent sur les listes données par M. Théophile Lavallée², et autorisé à donner ici les armoiries, non de John Cameron, que nous n'avons pas, mais d'Élizabeth Hamilton, dont il avait le droit d'écarteler son blason (N° XCVIII).

N° XCVIII. — HAMILTON.



¹ Ms. de la Bibl. de l'univ. d'Édinburgh, n° 1114. — L'un des Cameron nommés dans la généalogie est signalé comme ayant épousé Hélène de Montault vers 1426.

² *Histoire de la maison royale de Saint-Cyr* (1686-1793). Paris, 1853, grand in-8°, p. 261, not. 1, p. 344 et 353. — M^{lle} Campbell est indiquée comme appartenant à une famille établie à Landrecies; entrée à Saint-Cyr en 1785, elle en sortit le 19 mars 1793.

Cependant, la compagnie écossaise de la gendarmerie subsistait toujours, commandée par des officiers français. En 1714, le marquis de Nesle, qui l'avait, se sentant peu propre au service, la vendit à son cousin germain le comte de Mailly, qui n'y fit pas plus fortune. Nesle l'avait achetée 210,000 livres. Le roi, qui n'aimait pas qu'on quittât le service de si bonne heure, la taxa à 150,000 livres¹.

La même année, un grand seigneur écossais, Lord Annandale, était présenté au roi. C'était un cousin du feu duc d'Hamilton, dont un gendre, nommé ambassadeur en France, avait été tué par Lord Mohun avant de se rendre à son poste². Tout ce que Dangeau fait remarquer à propos de cette présentation, c'est que l'étranger objet de cet honneur avait l'ordre de Saint-André d'Écosse, et le portait avec un ruban vert qui allait de la gauche à la droite³.

En 1715, un Écossais, John Dalrymple, comte de Stair, vint à Paris en qualité de ministre d'Angleterre. Si un pareil choix semble indiquer, à première vue, une attention délicate de la part de George I^{er} et de ses conseillers, le nouveau venu paraît avoir pris à tâche de détromper la cour de France, où l'on croyait encore à l'existence du lien qui avait si longtemps attaché ses compatriotes aux nôtres : "C'étoit, dit Saint-Simon, un Écossais grand et bien fait, qui avoit l'ordre du chardon ou de Saint-André d'Écosse. Il portoit le nez au vent avec un air insolent qu'il soutenoit des plus audacieux propos sur les ouvrages de Mardick, les démolitions de Dunkerque, le commerce, et toutes sortes de querelles et de chicanes, en sorte qu'on le jugeoit moins chargé d'entretenir la paix, et de faire les affaires de son

¹ *Mémoires du duc de Saint-Simon*, 1714; t. XI, p. 97. — *Mémoires du marquis de Dangeau*, 20 mai 1714; t. XV, p. 150.

² *Mémoires du duc de Saint-Simon*, 1712; t. X, p. 455, 456.

³ *Journal du marquis de Dangeau*, 26 mai 1714; t. XV, p. 153.

pays, que de causer une rupture¹." En un mot, il semble que Voltaire ait eu en vue Lord Stair, quand il fait dire à l'un des personnages qu'il met en scène :

L'ambassadeur d'un roi m'est toujours redoutable :
Ce n'est qu'un ennemi, sous un titre honorable,
Qui vient, rempli d'orgueil ou de dextérité,
Insulter ou trahir avec impunité².

Avec cela, l'ambassadeur³ de George I^{er} avait beaucoup d'esprit, était instruit et savait être aimable dans la société particulière. Très-avantageux en traitant avec le marquis de Torcy et les autres ministres, qui en furent bientôt las, il essaya même d'être insolent avec le roi. Dans une audience particulière qu'il eut de ce prince, il lui parla avec peu de retenue sur les travaux qui se faisaient à Mardiek, et qui pouvaient, disait-on, suppléer aux travaux du port de Dunkerque. Le roi l'écouta tranquillement, et pour toute réponse lui dit : "M. l'ambassadeur, j'ai toujours été maître chez moi, quelquefois chez les

¹ *Mémoires du duc de Saint-Simon*, 1715; t. XII, p. 47. — *Journal du marquis de Dangeau*, 27 janvier 1715; t. XIV, p. 349. — *Archives curieuses de l'histoire de France*, 2^e série, t. XII, p. 366. — *Nouvelles Lettres de Madame la duchesse d'Orléans*, p. 77. — Un semblable portrait contraste avec celui que traçent du même personnage les historiens anglais. Prenons Smollet, par exemple : "C'était, dit-il de Lord Stair, un noble d'un honneur, d'une intégrité en dehors de toute discussion, généreux, humain, perspicace et résolu. Il s'était distingué par sa valeur, son intrépidité et ses autres talents militaires, pendant la guerre des Pays-Bas; maintenant il opérait dans une autre sphère avec une vigueur, une vigilance et une adresse peu communes." (*The History of England*, b. II, ch. I, § XXI.)

² *Brutus*, tragédie représentée pour la première fois en 1730, act. I, sc. 1.

³ Il n'eut le titre d'ambassadeur que quatre ans après. A cette occasion, il fit une des plus magnifiques entrées qu'on eût vues; et quand il vint prendre son audience du roi, il prétendit entrer dans la cour en carrosse à huit chevaux. On l'arrêta à la porte, où il y eut une contestation assez longue; mais il fut à la fin obligé de faire dételor six chevaux, et d'entrer à deux, suivant l'usage. (Duclos, *Mémoires secrets*, 1719; dans la collection Petitot, 2^e série, t. LXXXVI, p. 361, 362.) — Outre Duclos, qui parle encore de Lord Stair, p. 203, 216, 232, 233, voyez, sur ce diplomate, les *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. XIII, p. 282, 283; les *Nouvelles Lettres de Madame la duchesse d'Orléans*, p. 125, 196, 202, etc.

autres. Ne m'en faites pas souvenir." Ce fut ainsi qu'il le congédia¹.

Pendant le cours de l'année 1715, Lord Stair fut tout occupé d'empêcher la France de donner aucun secours au Prétendant, et attentif à lui couper le passage par le royaume, s'il voulait gagner les bords de la mer. Il avait de bons espions. Dès qu'il apprit que ce prince quittait sa résidence habituelle, il courut au régent pour le faire arrêter. Le duc d'Orléans, qui avec adresse nageait entre deux eaux, y consentit; mais en même temps il prit ses mesures pour que le major du régiment des gardes chargé de cette arrestation manquât celui qu'il cherchait. Stair, qui ne se fiait que médiocrement à cet officier, ourdit de son côté une trame qui fut au moment de réussir.

Il y avait alors à Paris un colonel Douglas, réformé dans les Irlandais à la solde de la France, qui, à l'abri de son nom, et par son esprit, son entregent et son intrigue, s'était insinué en beaucoup d'endroits depuis la régence, s'était mis sur un pied de considération et de familiarité auprès du régent et venait assez souvent chez Saint-Simon, qui en rend ce témoignage : "Il étoit, dit-il, de bonne compagnie, marié sur la frontière, fort pauvre, avoit de la politesse et beaucoup de monde, la réputation de valeur distinguée, et quoi que ce soit qui pût le faire soupçonner d'être capable d'un crime²." Ce fut lui que Lord Stair choisit pour exécuter celui qu'il avait médité.

Le Prétendant, après avoir vu la reine sa mère à Chaillot,

¹ Duclou, *Mémoires secrets*, ann. 1715 (collect. Petitot, 2^e série, t. LXXVI, p. 125. — Comme l'a fait remarquer M. Édouard Fournier (*l'Esprit dans l'histoire*, ch. XLVIII, p. 277) après Lémontey (*Hist. de la régence*, etc. Paris, M DCCC XXX II, in-8°, t. I, ch. IV, p. 88), il paraît que le mot de Louis XIV, popularisé par le président Hénault, est inventé. "Le président, écrit Voltaire à M. de Courtivron, m'avoua lui-même que cette anecdote étoit très-fausse; mais que l'ayant imprimée, il n'aurait pas la force de se rétracter." (Lettre du 12 octobre 1775.) Voyez aussi le *Siècle de Louis XIV*, ch. XXI, et la lettre à Senac de Meilhan, du 4 juillet 1760.

² *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. XIII, p. 291.

était parti pour aller s'embarquer en Bretagne par la route d'Alençon. Stair découvrit cette marche, et résolut de ne rien oublier pour délivrer son parti de ce reste unique des Stuarts. Il dépêcha sourdement des gens sur toutes les routes, principalement sur celle de Paris à Alençon; par ses ordres, Douglas se mit dans une chaise de poste, se fit accompagner de deux hommes à cheval bien armés comme lui, et parcourut lentement cette route. Arrivé à Nonancourt, près de Dreux, il mit pied à terre, fit un léger repas à l'auberge, s'informa avec un soin extrême d'une chaise de poste qu'il dépeignit, et manifesta la crainte qu'elle ne fût déjà passée. Après des perquisitions infinies, il laissa à cheval un troisième individu qui lui était arrivé depuis qu'il était là, avec ordre de l'avertir lorsque la chaise dont il était en recherche passerait, et ajouta des menaces et des promesses de récompense aux gens de la poste pour n'être pas trompé par leur négligence.

Le maître de la poste était absent; mais il se trouvait à la maison sa femme, qui avait de l'esprit, du sens, de la tête et du courage. Elle chercha vainement à tirer quelque éclaircissement sur ces inquiétudes. Tout ce qu'elle put démêler fut que les voyageurs étaient Anglais et fort agités; qu'il s'agissait de quelque chose de très-important et qu'ils méditaient un mauvais coup. Elle imagina là-dessus que cela regardait le Prétendant, prit la résolution de le sauver, l'arrangea en même temps dans sa tête, et sut heureusement l'exécuter.

Saint-Simon, à qui cette maîtresse femme avait conté cette aventure plus d'une fois, l'a consignée en détail dans ses Mémoires¹. On y voit que Douglas, après son échec, revint à Paris et affecta d'aller partout où il avait l'habitude, de se montrer aux spectacles, et de se présenter devant le régent; mais, si ce

¹ T. XIII, p. 292-295. — Voyez encore Dangeau, 18 nov. 1713, t. XVI, p. 237-241; et Duclos, *Mémoires secrets*, collect. Petitot, 2^e série, t. LXXVI, p. 218-220.

prince fit semblant d'ignorer le complot ourdi par nos deux Écossais, le colonel dut s'apercevoir qu'il avait beaucoup baissé auprès de lui. Nombre de gens considérables lui fermèrent leur porte, entre autres Saint-Simon. Bientôt après, il disparut de Paris, sans que l'on sût ce qu'il était devenu. Sa femme et ses enfants y demeurèrent à l'aumône. Il y avait longtemps qu'il était mort de l'autre côté de la mer, lorsque l'abbé de Saint-Simon, étant passé de Noyon à Metz, y trouva sa veuve fort misérable¹.

Le comte de Stair resta encore longtemps en France, au grand ennui du régent et de ses ministres, qui ne pouvaient le souffrir, et au grand chagrin de la comtesse, jalouse de son voyage époux. Il y a bien de quoi, s'il est vrai qu'il éprouvait une vive passion pour une jolie femme qu'on appelait M^{me} Raymond et qui, en outre de sa gentillesse, était spirituelle, bien élevée, instruite². C'était la veuve d'un bourgeois d'Angoulême, et l'électeur de Bavière en avait été fort épris. A son air modeste, on l'eût prise pour une vestale, ce qu'elle n'était certainement pas, s'il faut en croire la médisance et les chansons qui en étaient le fruit. Nous ignorons les suites qu'eut cette intrigue, comme les motifs qui dictèrent en 1716 l'ordre du roi par lequel un certain Gory³ de Montgomery fut mis à la Bastille; il faut croire qu'ils étaient graves, car le prisonnier ne fut élargi que le 13 juin 1722⁴. Le même mois, le *Mercur*e annonçait la mort de Messire François de Montgomery, chevalier, et le rédacteur ajoutait : « La branche aînée de cette illustre maison

¹ *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. XIII, p. 295. — *Journal du marquis de Dangeau*, 22 avril 1718; t. XVII, p. 294, 295.

² *Nouvelles Lettres de Madame la duchesse d'Orléans*, 10 novembre 1718, p. 182.

³ Sans doute Gowrie. Marie Stuart elle-même, parlant d'un seigneur écossais de ce nom, l'écrivit *Gohory*. (Labanoff, *Lettres*, etc., t. V, p. 460.) Voyez encore eiddessus, t. I, p. 238.

⁴ Carra, *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille*, t. II, p. 147.

est éteinte en sa personne.... Il n'en reste plus en France que M. Jean de Montgomery, maréchal des camps et armées du roi, qui n'est point marié¹.”

On conservait encore, à la Bastille, le souvenir d'un prisonnier qui, après avoir fait un séjour de plusieurs années, était rentré en Écosse et jouait un grand rôle dans les événements dont ce pays était le théâtre. Simon Fraser, plus tard Lord Lovat, sortait d'une famille française d'origine², si l'on peut tirer une pareille conclusion des trois fraises qui forment une partie de ses armes. Il naquit à Beaufort, près d'Inverness, dans les Highlands, en 1668. Ses études terminées, il embrassa la carrière militaire, et il était capitaine dans un régiment à la mort de Hugh Lord Lovat, dont il convoitait l'héritage. Accusé de rapt et de violence à main armée sur la personne de sa veuve, il se vit forcé de chercher un asile en France; d'autres disent que s'étant fait l'instrument d'Archibald, premier duc d'Argyle, qui avait ourdi un complot contre d'autres nobles écossais, nommément contre les ducs d'Hamilton et d'Athole, il était parti pour tâcher d'obtenir des lettres du roi de France à son adresse³, et de se faire absoudre à leurs dépens. Il arriva en France vers 1701, et s'en alla à Saint-Germain, où Jacques II tenait sa cour. Il s'y fit présenter comme un lord opprimé de longue date par des ennemis puissants et acharnés; il eut soin en même temps de faire sonner bien haut l'ascendant qu'il

¹ Le *Mercur*e de juin 1722, p. 195, 196.

² Voyez ci-dessus, t. I, p. 50, et 213, not. 1, et Tytler, *History of Scotland*, t. II, p. 34. — Le nom de *Frisel*, qui semble être une variété de ceux de *Fraser* et de *Frezeau*, était porté, au commencement de ce siècle, par un Anglais, peut-être même un Écossais, qui publiait à Paris, en 1820, un volume in-8° intitulé : *de la Constitution de l'Angleterre, et des changements principaux qu'elle a éprouvés*¹, etc.

³ *The Argyle Papers*, publ. by James Maidment. Edinburgh, MDCCCXXXIV, in-4°, p. 6.

¹ Barbier, *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, t. I^{er}, p. 222, n° 2870.

avait sur les Highlanders, ce qui lui donnait les moyens de se rendre utile à l'occasion. Comme il était fort adroit, il s'insinua bientôt dans les bonnes grâces des personnes du premier rang, surtout dans celles du duc de Perth, l'un des ministres du roi Jacques. Le nonce du pape lui fut aussi d'un grand secours; on lui avait présenté le capitaine Fraser comme un homme disposé à se faire catholique : il abjura, en effet, la croyance dans laquelle il avait été élevé. Quelque temps après, il fut présenté au marquis de Torcy, l'un des ministres de Louis XIV. Avec de l'esprit et beaucoup de goût pour la galanterie, il réussit auprès des dames de la cour. "Je lui ai même souvent entendu dire, écrit l'auteur de ses Mémoires, que Madame de Maintenon le plaisantait à leur sujet par ce compliment : "Les dames, Monsieur, vous regardent comme un homme ravissant," faisant allusion à sa galanterie en Écosse¹."

On commençait alors à le tenir pour un homme de conséquence, à la cour de Versailles comme à celle de Saint-Germain; mais son crédit fut parfaitement établi quand on le vit admis à baiser la main du roi et à l'entretenir en audience particulière au sujet d'une descente en Angleterre projetée en faveur du Prétendant. Quelques jours auparavant, prévenu qu'il aurait cet honneur et voulant se bien montrer dans une occasion aussi solennelle, il composa une longue harangue, et se donna beaucoup de peine pour l'apprendre par cœur et pour la débiter avec grâce; mais dès qu'il se trouva en présence du roi, il oublia totalement son discours. Un autre se serait trouvé embarrassé : notre Écossais ne le fut nullement. Il rappela ses esprits et improvisa un autre discours approprié à la circonstance. Quand il eut fini et pris congé du roi, ce prince, voyant le marquis de Torcy sourire, lui en demanda la raison. Le ministre

¹ *Mémoires de la vie du Lord Lovat, etc.* A Amsterdam, MDCCXLVII, III-8°, p. 27.

répondit que c'était à cause de l'embarras où s'était trouvé le capitaine en voyant qu'il avait oublié son premier discours. Le roi s'en divertit beaucoup, et remarqua en même temps qu'à la manière dont Fraser s'était tiré d'affaire, on voyait bien que c'était un homme qui ne manquait ni de présence d'esprit ni d'éloquence naturelle.

Après bien des projets presque aussitôt abandonnés que conçus, les conseillers du Prétendant avaient à la fin arrêté d'opérer une descente dans les Highlands d'Écosse, et le capitaine ayant été présenté à la reine douairière d'Angleterre par le chevalier Maclean, fut nommé comme étant la personne la plus propre à faire réussir ce dessein. En conséquence, il reçut la commission de major général et des lettres de créance pour traiter avec les jacobites d'Écosse, surtout avec les chefs des montagnards. Son équipage étant fait, il partit de Paris pour Dunkerque, accompagné de deux Écossais chargés de le surveiller, un frère de Murray d'Abercarnie et le capitaine Murray, frère du chevalier Murray de Stanhope¹, auquel la reine Anne avait accordé une amnistie. Il arriva en Écosse vers la fin de l'année 1702, et se mit tout de suite à l'œuvre; mais il rencontra des difficultés auxquelles il ne s'attendait pas, et des défiances qu'il ne put surmonter. Après avoir négocié en différents endroits du pays avec peu de succès, il se rendit à Londres afin de s'entendre avec les ennemis du Prétendant, car il jouait jeu double. Ceux-ci, voyant que leur agent n'avait encore fait aucun progrès considérable et qu'ils ne pouvaient venir à bout de leurs desseins contre les seigneurs écossais auxquels ils en voulaient, résolurent de l'envoyer une seconde fois en France

¹ La Chenaye-Desbois (*Dictionn. de la noblesse*, t. X, p. 575, art. *Murray ou Moray*) fait mention de Catherine Murray, fille de Charles Murray, comte de Dunmore, pair d'Écosse, épouse de Jean comte de Nairn, morte à Versailles, le 9 mai 1754 : peut-être tous ces Murray étaient-ils de la même famille.

afin de s'y procurer des lettres personnellement adressées à ces seigneurs.

Le capitaine Fraser s'embarqua; mais avant qu'il fût arrivé à Paris et qu'il y eût mis ses projets à exécution, ses manœuvres furent découvertes. A peine eut-il le temps de faire à la cour de Saint-Germain un rapport sur ses négociations; il fut arrêté par ordre de Louis XIV et mis à la Bastille. Il y resta jusqu'en 1708, et n'en sortit qu'en surprenant la dévotion du roi; à l'en croire, il avait été visité par la grâce, et il se sentait une vocation irrésistible pour la vie religieuse. Par suite, il fut tonsuré et admis dans la compagnie de Jésus. Dans cet état, il passa plusieurs années à Saint-Omer, où il s'acquît une grande considération par ses talents supérieurs et son apparente piété, mais où il devait laisser la réputation d'un homme fourbe et dissolu¹. Pendant ce temps-là, le capitaine fut comme mort au monde. Inquiets de savoir ce qu'il était devenu, ses parents se donnèrent beaucoup de mouvement pour en avoir des nouvelles. A cet effet, ils expédièrent en 1714 le major Fraser de Castleleathers en France pour le découvrir, s'il était possible. Cet officier, après de longues recherches, finit par apprendre sa sortie de la Bastille et sa retraite à Saint-Omer; il s'y rendit, et décida l'ex-capitaine à l'accompagner en Écosse. Un passeport obtenu par le canal du duc d'Argyle, à peine revenu de son gouvernement de Mahon par la France², lui en donna les moyens.

Vers le temps où le capitaine rentra dans son pays, c'est-à-dire à l'époque où les troubles de 1715 éclatèrent, il se trouvait dans les Highlands une Française que la reconnaissance avait attachée d'une façon assez remarquable au sort de l'un des chefs

¹ Voyez, sur les aventures qui lui sont attribuées, *Mémoires de la vie du Lord Lovat*, p. 49-52.

² Voyez, sur l'itinéraire du duc d'Argyle d'Angleterre en Espagne, et sur les diverses audiences qu'il eut de Louis XIV en 1712 et 1715, le *Journal du marquis de Dangeau*, t. XIV, p. 192, 242, 243, 245, 316.

de ce pays. Le jeune Clanronald étant en France devint amoureux d'une dame et lui proposa le mariage; mais celle-ci, sans lui témoigner de l'éloignement, lui représenta qu'il était bien jeune, et qu'il lui manquait ce que le métier des armes pouvait seul lui donner. Clanronald ne se le fit pas dire deux fois : il s'engagea, et ne laissa pas ignorer à la dame que s'il prenait ce parti, c'était pour revenir plus digne de son amour; il revint en effet, mais mutilé de telle sorte qu'il put douter s'il avait atteint le but. A son retour à Paris, Clanronald fit visite à la dame; mais il eut la délicatesse de ne point ouvrir la bouche au sujet de ses projets antérieurs. Ce fut alors à notre compatriote à lui apprendre qu'elle était instruite de sa mésaventure et qu'elle ne pouvait que prendre son silence en bonne part; mais que puisqu'elle était la cause indirecte de son malheur, pour peu que l'affection dont il lui avait donné des marques continuât, la sienne n'avait pas diminué. En conséquence, elle lui proposa de vivre avec lui comme un ami, proposition qu'il s'empressa d'accepter. L'écrivain qui nous fournit cette touchante histoire ajoute qu'ils se marièrent et qu'ils vécurent très-heureusement un grand nombre d'années¹; mais il s'arrête là et pour une cause qui n'a rien à faire avec la crainte de finir comme un conte de fée.

Law, qui survint vers ce temps-là, entreprit d'en réaliser un, mais n'effectua qu'une immense banqueroute. C'était un Écossais grand, bien fait, d'une figure agréable et noble, de beaucoup d'esprit, d'une politesse distinguée, avec de la hauteur sans insolence². On sait avec quel engouement on accueillit en

¹ *Analecta* de Wodrow, cités par M. James Maidment dans son édition des *Argyle Papers*, p. 86, en note.

² Duclos, *Mémoires secrets*, ann. 1720. (Collect. Petitot, 2^e série, t. LXXVI, p. 434. Voyez encore les *Mémoires* de Saint-Simon, ann. 1716, t. XIII, p. 429-435; le *Journal de Barbier*, sept. 1718, t. I, p. 5; Sénover, *Œuvres de J. Law*, etc. (A Paris, 1790, in-8°, Disc. prélim., p. xlv; le *Dictionnaire de l'économie politi-*

France cet étranger, et son système financier, proposé dix ans auparavant à ses compatriotes¹, est bien connu². Sa vie privée l'est peut-être moins; mais l'obscurité qui l'enveloppe n'est point à regretter quand on voit par quelques révélations de ses contemporains qu'il ne valait guère mieux qu'eux. Marié et père de famille³, il eut une intrigue avec M^{me} de Tencin⁴, et il voulait s'attacher le poète Grécourt⁵; mais peut-être était-ce parce que

que, etc. (Paris, 1853, grand in-8°), t. II, p. 24-26; *Économistes financiers du XVIII^e siècle* (Paris, 1843, grand in-8°), p. 435-464, etc. — Contrairement à tous les témoignages du temps, M^{me} la duchesse d'Orléans écrit, le 4 août 1718, que Law, qui lui paraît un brave homme, est horriblement laid. (*Nouvelles Lettres*, etc., p. 163. Voyez encore p. 158.) On dirait que la digne dame craint de se compromettre. Elle se montrait contraire au système du financier; on imagina de la rendre favorable à sa personne. Law était bel homme; et si l'on peut s'en rapporter aux Mémoires du maréchal de Richelieu, une princesse de soixante-trois ans, de mœurs sévères jusqu'alors, fut sensible à ses empresses. Voyez les Œuvres complètes de Chamfort, t. III, p. 83. Plus loin, p. 214-218, on lit un article sur celles de Law.

¹ *Money and Trade considered : with a Proposal for supplying the Nation with Money*. First published at Edinburgh, MDCCV. By the celebrated John Law, Esq; afterwards Comptroller-general of the Finances of France. Glasgow, M.DCC.LX., in-12.

² Voyez l'*Histoire du système des Finances, sous la minorité de Louis XV, pendant les années 1719 et 1720* (par Marmont du Hautchamp). A La Haye, M.DCC.XXIX., 6 volumes in-12; et une Notice de M. Thiers sur le système de Law, publiée d'abord dans l'*Encyclopédie progressive* et reproduite dans le *Dictionnaire de la conversation*. Les *Recherches historiques sur le système de Law*, par M. Levasseur (Paris, 1854, in-8°), indiquent plusieurs autres ouvrages où cette question a été traitée, et en présentent un résumé clair et exact.

³ Voyez les *Mémoires du marquis de Saint-Simon*, t. XVIII, p. 84, ann. 1720; le *Journal de Barbier*, 1^{er} septembre 1720 et mai 1721; t. I, p. 50 et 87; les *Nouvelles Lettres de Madame la duchesse d'Orléans*, p. 262; et Lémontey, *Histoire de la Régence*, etc., ch. X, t. I, p. 343. — Outre M^{lle} Law, maltraitée par la populace de Paris à la première des dates ci-dessus, et qui épousa plus tard Lord Wallingford, en Angleterre, le contrôleur général des finances avait un fils, qu'il parvint à faire admettre au ballet du roi pour remplir une des places des danseurs qui ne pourraient pas y être, ce qui causa une indignation générale. Voyez le *Journal du marquis de Dangeau*, 3 février 1720 (t. XVIII, p. 225); et les *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. XVIII, p. 383.

⁴ *Journal de Barbier*, avril 1726 et février 1739; t. I, p. 233, et t. II, p. 219.

⁵ C'est pour répondre à l'invitation du financier que le poète écrivit son petit conte *le Solitaire et la Fortune*. Voyez *Œuvres diverses de Grécourt*. A Luxembourg, M.DCC.LXI., in-12, t. I, p. 183, 184. Cette pièce parut pour la première fois dans le *Mercur* de janvier 1722, p. 46, 47. Elle fut suivie d'une lettre écrite

le licencié chanoine de Tours se donnait comme le descendant d'une noble famille d'Écosse¹. Visant aux honneurs qu'il avait en perspective, il abjura le protestantisme et prit des lettres de naturalité²; toutefois, les Law de Lauriston qui figu-

d'Orange, le 4 juillet, contenant des remarques critiques sur quelques endroits du Dictionnaire de Bayle, par M. Jean Frédéric Guib, docteur ès droits. (*Le Mercure* d'août 1722, p. 54-61.) Frédéric Guib (ou plutôt Gibb), grand-père de l'écrivain, était né à Dunfermline, de Bernard Gibb, avocat au parlement d'Écosse. Le 9 septembre 1651, il prit son grade de docteur en médecine dans l'université de Valence. Il a publié plusieurs ouvrages et pris quelquefois le nom de *Philaethes*; d'autres fois, il s'est désigné par les premières lettres de son nom, comme dans les vers qui sont en tête d'un volume de de Thou publié par Daniel Elzevier, en 1678. En 1679, il fit une harangue à la louange du pourceau, qu'il dédia à François Graverol, célèbre avocat de la ville de Nîmes. Il mourut le 27 mars 1681. Il est fait mention de ce savant dans le *Sorberiana* de l'édition de Toulouse, 1694, p. 551, dans les *Nouvelles littéraires* du mois de mars 1717, p. 145 et 208, etc. (*Le Mercure* d'août 1722, p. 58, 59, en note.) A la même époque, il y avait à Orange un imprimeur nommé Édouard Raban : qui peut nous dire s'il était fils de l'imprimeur d'Aberdeen du même nom, ou si c'était lui-même? Voyez sur lui Timperley, *Encyclopædia of literary and typographical Anecdote*, etc. London, M DCCC XLII, in-8°, p. 469, col. 1, et 512, col. 1.

¹ Les Willart de Grécourt portaient d'azur, au chevron d'or chargé de cinq chênes arrachés de sinople, au chef d'argent, chargé d'une hure de sanglier de sable (N° XCIX).

N° XCIX. — WILLART DE GRÉCOURT.



² *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. XVII, p. 294. — *Journal du marquis de Dangeau*, 23 avril 1748, t. XVII, p. 295, et 19 novembre 1749, t. XVIII, p. 158-162, 171. — Duclos, *Mémoires secrets*, 1720. (Collect. Petitot, 2^e série, t. LXXVI, p. 392.) Voyez encore p. 408 pour un bon mot de Lord Stair à ce sujet. Naturellement cet ambassadeur devait le voir d'un mauvais œil, d'autant plus que le Pré-

rent dans l'*Histoire généalogique et chronologique des pairs de France*, de M. de Courcelles¹, ne sont pas ses descendants directs. Cette famille est issue du frère de l'inventeur du système, qui l'avait rejoint en France² et fut compromis avec lui³. En 1741 et 1742, la duchesse de Bourbon fit placer les deux neveux de John Law au service dans les Indes orientales, où ils se distinguèrent l'un et l'autre⁴. L'aîné, Jacques-François Law, comte de Tancarville⁵, appelé le chevalier Law, devint chevalier de Saint-Louis, major général et commandant des troupes du roi dans l'Inde. Il eut six fils, dont les deux aînés périrent dans l'expédition de la Pérouse. Les quatre autres firent leurs preuves le 8 août 1782 pour le service militaire⁶, et l'un devint lieutenant général et pair de France. Deux ou trois des plus jeunes émigrèrent, et l'un d'eux, M. Louis Law, qui s'était retiré en

pendant s'était mis en rapport avec le financier. (Lémontey, *Histoire de la Régence*, t. I, p. 326, 327.) Dans une chanson du temps, Law est traité de juif. (*Nouvelles Lettres de Madame la duchesse d'Orléans*, etc., p. 227.)

¹ T. VII, pairs de France, p. 198-202. L'auteur y renvoie au *Dictionnaire universel de la noblesse de France*, t. III, p. 419; au *Dictionnaire véridique des familles nobles ou anoblies du royaume*, etc., et au *Dictionnaire historique des généraux français*.

² Il arriva au commencement d'octobre 1719, et reçut de son frère la maison qu'il avait à la place Vendôme, toute meublée. (*Journal du marquis de Dangeau*, t. XVIII, p. 136.)

³ En mai 1720, pendant que M^{me} Law, chassée de sa maison de la rue des Petits-Champs¹, en était réduite à chercher un gîte dans une auberge, William Law, frère de John, alors en fuite, était transféré de la Bastille au For-l'Évêque, et l'on apposait les scellés dans sa maison à Versailles. (*Journal de Barbier*, t. I, p. 87.)

⁴ *Précis du siècle de Louis XV*, ch. XXXIV; parmi les œuvres complètes de Voltaire, édit. de Kehl, t. XXII, p. 294.

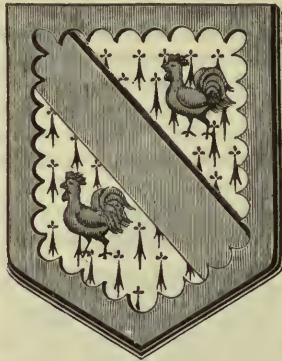
⁵ Cette terre venait, à ce qu'il paraît, de John Law. Dangeau écrit dans son Journal, à la date du 31 août 1718 (t. XVII, p. 350) : "On dit que le comte d'Évreux a vendu la terre de Tancarville à M. Law, qui lui en donne 650,000 livres et une pension viagère de 6,000 francs."

⁶ Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France*, t. XI, p. 95.

¹ Cette maison de Law était l'hôtel Mazarin, qu'il n'avait pas acheté moins d'un million. Voyez le *Journal du marquis de Dangeau*, 21 novembre 1719, t. XVIII, p. 163; et surtout le *Palais Mazarin*, etc., par M. le comte de Laborde. Paris, 1846, grand in-8°, p. 391, 392, not. 649. Auparavant, p. 390, not. 647, l'auteur rapporte un passage des *Mémoires de la Régence*, où il est fait mention de l'établissement, par Law, d'une manufacture de montres anglaises en France, avec le concours d'ouvriers venus d'outre-Manche.

Écosse, à Lauriston, propriété de la famille, voyait fréquemment le père de Sir Walter Scott et correspondit longtemps avec le grand romancier, qui en parle ainsi dans ses *Mémoires*, à propos d'un dîner qu'il fit à Paris, en 1826, avec le maréchal Macdonald¹ : "Je ne sais pas si c'est M. Louis Law dont le nom français amusait tant les gens d'Édinburgh. Un frère du marquis de Lauriston, cependant, s'appelait le chevalier de Mutton-hole, nom d'un village qui faisait partie du domaine écossais²." Le marquis de Lauriston apprit à l'auteur de *Quentin Durward* que son frère Louis Law était encore vivant et père d'une nombreuse famille. Armes : d'hermine, à une bande de gueules, accompagnée de deux coqs de même, posés l'un en chef, l'autre en pointe ; et une bordure engrêlée aussi de gueules³ (N° C).

N° C. — LAW.



¹ Le maréchal avait fait un voyage en Écosse en 1825, et Sir Walter le vit fréquemment chez son parent M. Macdonald Buchanan.

² Lockhart, *Memoirs of the Life of Sir Walter Scott, Bart.*, ch. LXXII, nov. 7 ; Edinburgh, MDCCCXLV, in-8°, p. 645 ; not. 3. — A la page précédente, col. 1, l'illustre voyageur rapporte, à la date du 2 novembre, qu'il était allé à Saint-Cloud avec son vieil ami M. Drummond, qui habitait une jolie maison de campagne à Auteuil. Nous avons connu un Drummond, qui avait épousé la sœur de feu Buchon, bien connu dans les lettres.

³ La Chenaye-Desbois, *Dictionnaire de la noblesse*, t. VIII, p. 589. L'auteur renvoie à l'*Armorial de France*, reg. VI ; voyez p. 1-4.

CHAPITRE XXXIX.

Missionnaires français en Écosse. — Le duc de Marr en France. — Importation de la franc-maçonnerie écossaise en France. — Expédition de Charles-Édouard en 1745; compagnons écossais du Prétendant; Æneas Macdonald, banquier de cette nation à Paris. — Négociations de Lord Clancarty avec la cour de France; autorisation donnée aux Écossais qui y servaient et à plusieurs volontaires français de partir pour l'Écosse. — Mission du marquis d'Éguilles; ses instructions. — Départ et voyage du marquis; ses compagnons; il débarque à Montrose. — Prise du sloop anglais le *Hazard* par le capitaine français Douglas. — Arrivée de Lord John Drummond avec le Royal-Écossais; MM. Grant et de Mirahel de Gordon. — Aventure désagréable arrivée au comte de Melfort à Paris; ses succès dans la carrière militaire. — Arrivée de Lord Maréchal de Berlin à Paris; passage d'une lettre de Voltaire à son sujet. — Tribulations du duc de Perth; refus de sacrements à la duchesse; détention à la Bastille du duc de Perth, avec le comte de Morton et toute sa famille. — Défaite de Charles-Édouard à Culloden; le marquis d'Éguilles est reçu prisonnier de guerre. — Évasion de Robert de Blairfettie et de Lord Nithisdale. — Niel Macdonald, dit *Niel Mac-Eachan*; origine écossaise du maréchal Macdonald, duc de Tarente. — Retour en France de Charles-Édouard avec plusieurs de ses partisans écossais. — Emprisonnement de Macdonald de Baridale à Morlaix.

Pendant que Law opérait ainsi la conversion des espèces françaises en actions hypothéquées sur les brouillards du Mississippi, des missionnaires partis de France cherchaient à faire des prosélytes parmi les protestants de l'Écosse et de l'Irlande. Les curieux savent que trois des nouveaux adeptes, nommés Thomas Dutton, Guy Nutt et John Glover, publièrent un pamphlet intitulé *Warnings of the Eternal Spirit, to the City of Edenburgh, in Scotland*¹, et qu'il est fréquemment fait mention d'eux, aussi bien que d'un certain Cunningham, dans les détails consacrés aux prophètes français que l'on trouve dans

¹ London : printed in the Year M DCCX, in-8°. — On connaît deux autres brochures contenant de pareils avis aux cités d'Édinburgh et de Glasgow, "pronounced by the Mouths of Margaret Mackenzie and James Cuninghame," également imprimées à Londres, dans le même format, la même année et l'année suivante.

une amusante brochure de Keimer¹. Il est peu probable que ce Cunningham soit le même que le personnage de ce nom envoyé en France par ordre de Guillaume II².

Vers ce temps-là, la franc-maçonnerie nous venait d'Angleterre, bien que ce ne soit guère que douze ans plus tard que les annalistes de l'époque en fassent mention³; mais il ne paraît pas que le rite dit *écossais* nous soit arrivé en même temps. Un petit volume sans date, qui semble avoir été imprimé vers le milieu du XVIII^e siècle, porte que cette maçonnerie, différente de l'autre en bien des points, commençait à s'accréditer en France⁴; mais nous avons encore mieux : c'est une bulle de Charles-Édouard, "roy d'Angleterre, de France, d'Écosse et d'Irlande," qui, voulant témoigner aux maçons artésiens combien il est reconnaissant envers eux des preuves de bienfaisance qu'ils lui ont prodiguées, crée, érige en la ville d'Arras un souv. chap. primatial de R. C. X. sous le titre distinctif d'*Écosse jacobite*. Le chapitre nouveau devait être régi par les chevaliers Lagneau et Robespierre, avocats⁵.

La renommée s'occupait alors bien davantage du duc de Marr, l'un des partisans les plus notables des Stuarts. Le 23 février 1716, Dangeau inscrivait dans son journal : "Les nouvelles de l'embarquement du roi Jacques à Dundee sont sûres. Il ramène avec lui le duc de Marr; on dit même qu'il est arrivé

¹ *A Brand pluck'd from the Burning : exemplify'd in the unparallel'd Case of Samuel Keimer*, etc. London : printed, and sold by W. Boreham, 1718, in-8°. — A la page 107, Keimer nomme trois de ces prophètes français, Élie Marion, Durand Fage et Jean Cavalier.

² Voyez ci-dessus, t. II, p. 393.

³ *Journal de Barbier*, mars 1737; t. II, p. 148. — Le nom était venu avec la chose : aussi Barbier écrit-il *frimassons*, comme l'auteur d'un ouvrage de la même époque, intitulé *les Frimaçons*, hyperdrame (par Vincent, masque de Clément de Genève). Londres, 1740, in-12.

⁴ *Le parfait Maçon*, etc. Imprimé cette année, in-8°, p. 53. (*Secret des Maçons écossais*.)

⁵ *Catalogue d'une précieuse collection de livres anciens*, etc. Paris, librairie Tross, 1860, in-8°, p. 3, n° 9.

à Gravelines¹." Un mois après, annonçant le départ du duc d'Ormond de Paris pour Avignon, où se trouvait le Prétendant, il ajoute que le duc de Marr y était déjà². Deux ans après, la duchesse, nommée première dame d'honneur de la future reine d'Angleterre, femme du chevalier de Saint-George, quittait l'Écosse pour rejoindre son mari, qui était auprès du prince³. Il songeait apparemment à aller retrouver son maître en Espagne, quand il fut arrêté à Genève à l'instigation du ministre d'Angleterre⁴.

Charles-Édouard avait à peine terminé son éducation sous le chevalier de Ramsay, l'élève et l'ami de Fénelon, Murray, comte de Dunbar, et l'Irlandais Sir Thomas Sheridan⁵, qui avaient succédé au comte et à la comtesse d'Inverness, qu'il songeait à reconquérir le trône de ses pères. Au mois de juin 1745, il quitta Navarre, terre appartenant au duc de Bouillon, qui avait épousé la sœur de sa mère, et il se rendit à Nantes avec sept personnes. Il y resta dans l'attente d'un vent favorable jusqu'au 2 juillet, qu'il s'embarqua à Saint-Nazaire sur un navire armé par un négociant irlandais d'origine⁶, dont l'équipage ignorait que le prince était à bord. Il passait pour un séminariste récemment sorti du collège des Écossais de Paris, et se rendant

¹ *Journal du marquis de Dangcau*, t. XVI, p. 326.

² *Ibid.*, 27 mars 1746; t. XVI, p. 350.

³ *Ibid.*, 24 novembre 1748; t. XVII, p. 420.

⁴ *Ibid.*, 29 mai 1749; t. XVIII, p. 55.

⁵ On voit, dans l'*Hist. général. et hérald. des Pairs de France*, de M. de Courcelles, t. VII, art. *Pairs de France*, p. 250, que Charles-Louis-François, marquis de Maillé de la Tour Landry, a épousé : 1^o, en 1780, Jeanne Sheridan; 2^o, en 1804, Isabelle Campbell, des ducs d'Argyle, en Écosse. La première pourrait bien être de la famille de Sir Thomas.

⁶ Il se nommait Walch et fit les fonds de l'expédition avec Rutledge, autre négociant également d'origine irlandaise, établi à Dunkerque. Ce dernier fut plus tard remboursé de la somme avancée à Charles-Édouard en une traite tirée par son père le Prétendant sur John Haliburton, Écossais établi dans la même ville. (Hume, *the History of the Rebellion in the Year 1745*. London, 1802, in-4^o, ch. II, p. 37, not.)

auprès de sa famille. Au nombre de ses compagnons étaient le marquis de Tullibardine, duc d'Athole, qui depuis 1715 était privé de son titre en même temps que de ses biens¹; Sir John Macdonald de Keppoch, ancien capitaine de carabiniers au service d'Espagne après avoir combattu dans les rangs français²; Æneas Macdonald, banquier, de la même famille que Sir John, et fixé à Paris; et le messenger Buchanan, qui avait été chargé par le cardinal de Tencin d'aller chercher Charles-Édouard à Rome en 1743³.

D'autres Écossais vinrent ensuite accroître le nombre des partisans de la légitimité. Engagé par sa qualité d'officier au service de la maison de Stuart, l'auteur des *Lettres historiques*

¹ Moins heureux sans doute que le comte de Seaforth, proscrit en 1719, qui toucha longtemps les revenus de ses terres que le clan lui faisait passer en France (*Histoire de Charles-Édouard*, t. I, p. 322), le duc d'Athole, qui avait pris part à la descente opérée en Écosse par ce lord (*Journal du marquis de Dangeau*, 9 mai 1719; t. XVIII, p. 44), fut, en 1734, poursuivi pour dettes. En pareille circonstance, Lord Seaton avait échappé à la prison en se retranchant derrière sa qualité d'ambassadeur. (*A Collection of State Papers*, etc., by W. Murdin, p. 394, 415, A. D. 1584.) Le duc d'Athole ne pouvait pas invoquer cette qualité. Ayant été condamné par corps, en qualité d'étranger, par sentence du Châtelet de Paris, et incarcéré, il intervint, sur la plaidoirie du chevalier O'Hanlon, avocat au parlement et plus tard capitaine au régiment Royal-Écossais, et sur les conclusions de l'avocat général des Voisins, un arrêt qui, en confirmant ce jugement, déclara l'emprisonnement nul, ordonna l'élargissement du prisonnier, etc. Peu de temps après, un Ramsay, parent du précepteur de Charles-Édouard, et peut-être du Ramassay dont parle Bassompierre dans sa relation du siège de Montauban, sous le 22 septembre 1617, se trouvant dans le même cas, fut pareillement, avec le même défenseur, et grâce à sa qualité d'Écossais, affranchi de cette contrainte; "et jamais la cour, ni avant ni depuis, ne s'est écartée de cette maxime que les Écossois sont regardés comme François, par rapport à cette position et à toutes autres." (*Lettres historiques pour servir de suite à l'histoire des révolutions de la Grande-Bretagne*, etc. A Edimbourg, M.DCC.LIX., in-8°, p. 235, 236.)

² Home, *the History of the Rebellion*, 1745, ch. II, p. 40. — Am. Pichot, *Histoire de Charles-Édouard*, t. I, p. 384. — *Lettres historiques*, etc., p. 61.

³ *Histoire de Charles-Édouard*, t. I, p. 193. — *Lettres historiques*, etc., p. 60. — Auparavant, le Prétendant avait employé un autre Écossais, nommé Bohaldie, pour aller s'entendre avec le cardinal de Fleury. Il le vit et obtint également une audience d'Amelot, secrétaire d'État des affaires étrangères (*Histoire de Charles-Édouard*, t. I, p. 278), dépositaire de toutes les pièces concernant le Prétendant, comme ce ministre l'apprit à Murray de Broughton, quand il le reçut après la mort du cardinal. (Home, *the History of the Rebellion*, 1745, ch. II, p. 29.)

alla rejoindre Charles-Édouard, à la suite du comte de Derwentwater. "Nous arrivâmes en Flandres, dit-il, vers le temps de la bataille de Fontenoy : le comte de Derwentwater passa quelque temps à l'armée, et... il fit quelque séjour dans les villes de Lille et de Gand, en attendant qu'on lui eût accordé un vaisseau pour se rendre auprès de S. A. R. en Écosse." Ce temps si désiré arriva enfin, et il vint à Dunkerque, où il s'embarqua, le 15 novembre 1745, avec plusieurs officiers volontaires, parmi lesquels se trouvait M. Macdonald, capitaine au régiment Royal-Écossais. Cinquante soldats du même corps prirent aussi place sur ce chétif bâtiment¹.

On connaît les heureux débuts de l'expédition. Après l'affaire de Preston-Pans, le prince envoya un messenger spécial² à la cour de Louis XV, où un nouvel agent diplomatique, Lord Clancarty, pressait, d'accord avec le jeune duc de Bouillon, Lord Sempill³, Mylord Maréchal, et M. O'Brien, l'exécution des promesses des ministres du roi. Lord Clancarty était chargé de proposer un traité d'alliance offensive et défensive entre la maison de Bourbon et la maison de Stuart. Les bases en furent minutées; mais on voulut encore attendre, dans le cabinet de Versailles, que quelques succès nouveaux eussent consolidé les premiers⁴. Cependant, le comte de Maurepas autorisa tous les Écossais ou Irlandais au service de la France à partir pour l'Écosse. Plusieurs volontaires français obtinrent aussi l'agrément du ministre pour aller rejoindre le prince victorieux.

En attendant que l'expédition mît à la voile, le marquis d'Éguilles, accrédité auprès du *prince-régent* des trois royaumes,

¹ *Lettres historiques*, etc., p. 69-71, 78.

² Sir James Stuart, qui prit même le titre d'ambassadeur.

³ Dans une lettre de Rome, à la date du 11 mars 1743, le chevalier de Saint-George désigne pour son agent confidentiel à Paris, Lord Sempill. (*Histoire de Charles-Édouard*, t. I, p. 277.)

⁴ *Histoire de Charles-Édouard*, t. II, p. 51, 52.

reçut la permission plutôt que l'ordre d'équiper à la hâte un premier bâtiment pour porter aux jacobites quelques secours d'armes et d'argent, avec les promesses officielles de la France. Il n'est pas sans intérêt de connaître l'étendue de cette mission diplomatique, et de rapprocher de la déclaration publique du général la pensée secrète du cabinet. Dans les instructions rédigées pour le marquis d'Éguilles¹, M. de Maurepas calcule toutes les chances de succès qu'offrent à Charles-Édouard l'état des esprits en Écosse et en Angleterre, la jalousie du premier de ces deux royaumes contre l'autre depuis l'union, et l'enthousiasme excité par la présence du prince. Cependant, l'agent accrédité de S. M. (auquel on évitera plus tard de donner le nom de ministre) tiendra sa commission dans le plus grand secret : Charles-Édouard seul, si c'est possible, doit avoir connaissance de la lettre que lui écrit Louis XV, afin que le marquis d'Éguilles paraisse seulement comme un étranger accouru de lui-même "pour s'attacher à la fortune d'un prince qui, en se livrant avec un courage héroïque à une entreprise aussi difficile, se montre de plus en plus digne du trône, héritage de ses ancêtres." Bref, tout en secourant Charles-Édouard, le roi de France veut se ménager le droit de nier le secours. Telle est la pensée intime de ces instructions².

Le premier Français par qui fut rejoint Charles-Édouard fut le gentilhomme qui, dépassant un peu les limites de ses instructions, se laissa bientôt donner le titre d'ambassadeur et de général d'avant-garde. M. Boyer, marquis d'Éguilles³, président

¹ Voyez, aux *Pièces justificatives* de l'Appendice de l'ouvrage de M. Pichot (p. 405-409), ces instructions, qu'aujourd'hui encore les historiens anglais, M. R. Chambers, et même Lord Mahon, semblent méconnaître ou ignorer.

² *Histoire de Charles-Édouard*, t. II, p. 56, 57.

³ Les historiens anglais ont longtemps estropié le titre du marquis; Smollet l'appelle *de Guilles*, et Home *d'Equilez*. A son tour, le marquis, dans ses lettres et ses relations, que M. Pichot a eues sous les yeux, ne respecte guère l'orthographe des noms de ses compagnons d'armes.

à mortier du parlement d'Aix, frère du marquis d'Argens, était, comme celui-ci, plus amoureux de l'agitation des camps que des graves travaux de la jurisprudence. Il y avait dans cette tête provençale une passion d'aventures qui allait bien avec les hasards d'une mission, d'ailleurs si peu digne de la France sous le rapport de l'appareil et du nombre d'hommes qui accompagnaient cet ambassadeur militaire. Le marquis d'Éguilles arriva de Versailles à Dunkerque le 5 octobre, et mit à la voile le 7 sur un navire chargé de poudre et d'armes, qui devait être suivi de près par deux autres, avec de l'argent et des munitions. Avec M. d'Éguilles s'embarquèrent trois officiers réfugiés au service de France : le fils aîné de Lord Strathallan¹, Sheridan, neveu du gouverneur du prince, et Brown, capitaine au régiment de Lally. Après une bonace de plusieurs jours, les vents contraires, une tempête affreuse et les dangers des parages de la Hollande multiplièrent les obstacles, mais ne purent décider le marquis à entrer dans le port d'Ostende, où il aurait craint d'être arrêté. Parvenu à la hauteur de l'Écosse, il rencontra un second orage qui affala le vaisseau sous la terre au milieu de la nuit. Ce fut par une espèce de miracle qu'au moment où l'équipage croyait qu'il allait se briser contre les récifs du rivage, il se trouva fort à propos à l'entrée d'une anse.

Le lendemain, à la pointe du jour, le marquis s'aperçut qu'il était presque au milieu d'une escadre anglaise. Il fallait se laisser prendre ou s'échapper à l'instant. La mer était encore agitée; le capitaine connaissait peu la côte. L'équipage demandait un pilote côtier, on voulait tirer au large. En ce moment, le marquis montra aux matelots un navire qu'ils avaient sous le vent, et qui venait de mettre pavillon anglais. " Il faut le joindre, s'écria-t-il. S'il est plus fort que nous, il arrivera ce que

¹ William Drummond de Machany. Voyez sur lui Douglas et Wood, *the Peerage of Scotland*, vol. II, p. 553, col. 2.

Dieu voudra; s'il est plus faible, nous y trouverons peut-être le pilote qui nous manque¹." L'équipage comprit ce langage : le vaisseau anglais fut pris sans opposer aucune défense, car le capitaine se trouva être un Écossais jacobite au fond du cœur, qui, feignant de ne céder qu'à la violence, se prêta volontiers à conduire les Français dans la rade de Montrose, où ils mouillèrent à deux heures après midi. L'équipage consistait en quarante-deux matelots : le marquis d'Éguilles ne laissa sur le navire qu'un seul mousse, et, donnant lui-même l'exemple, il fit débarquer une partie des armes et des munitions, qu'on transporta jusqu'au milieu de la place de Montrose, où les habitants, accourus au-devant des Français, furent invités à se déclarer pour le prince légitime; mais bientôt chacun demanda des armes en criant : "Vive Jacques VIII et le prince régent!" Tous les bateaux furent mis en réquisition pour achever le débarquement, et, au bout de quinze heures, quand l'escadre anglaise se présenta, elle trouva les munitions déjà en route pour Édimbourg, la ville soulevée et le vaisseau français reparti, portant en France la nouvelle de l'heureuse arrivée du marquis d'Éguilles².

Il fut suivi de près par un autre bâtiment, qu'un Français d'origine écossaise avait capturé au même endroit. Le *Hazard* ne cessait de molester par les boulets de ses dix-huit canons la rade de Montrose; impatienté de ce voisinage, le capitaine Douglas persuada quelques Highlanders d'entrer avec lui dans deux bateaux de pêche pour aller seulement examiner ce navire redouté; une brume favorisa si bien leur approche que lorsqu'ils furent aperçus par le sloop, ils n'étaient plus à temps de virer de bord : c'est ce que voulait Douglas, qui avait résolu de transformer ses montagnards en marins. En effet, ceux-ci, qui ne savaient pas reculer devant le péril, tirèrent leurs claymores

¹ *Mémoires du marquis d'Éguilles*, cités par M. Pichot.

² *Histoire de Charles-Édouard*, t. II, ch. V, p. 59.

et s'élançèrent à l'abordage. Les Anglais, étonnés de leur audace, se rendirent en demandant quartier. Le sloop entra dans le port de Montrose, et partit pour la France sous le nom du *Prince-Charles*¹.

A peine entré dans la capitale du Derbyshire, Charles-Édouard reçut la nouvelle que Lord John Drummond, frère du duc de Perth, venait d'arriver de France à Montrose, avec son régiment d'infanterie appelé le Royal-Écossais², deux escadrons du régiment de cavalerie de Fitz-James, et les piquets de la brigade irlandaise au service de la France. Cette brigade était commandée par l'illustre et malheureux comte de Lally³. L'un de ses officiers, M. Grant, avait amené lui-même six canons et remplissait les fonctions d'ingénieur de l'armée d'invasion avec M. de Mirabel de Gordon, officier réfugié, moitié Français, moitié Écossais⁴, qui ne faisait honneur à aucun des deux pays, malgré la croix de Saint-Louis dont il était décoré⁵.

Louis-Hector, comte de Drummond Melfort, né en 1726, était petit-fils du ministre de Jacques II et avait servi avec distinction

¹ *Histoire de Charles-Édouard*, t. II, ch. XIX, p. 200, 201.

² Il était alors tout nouveau. Lorsqu'en 1743, on créa ce régiment, et ensuite celui d'Ogilvy, il fut expressément stipulé dans leurs capitulations que les officiers et soldats de ces corps jouiraient des privilèges des Français naturels et de ceux des anciens Écossais. (*Lettres historiques*, etc., p. 236.)

³ *Histoire de Charles-Édouard*, t. II, ch. X, p. 119.

⁴ *Ibid.*, ch. VII, p. 89; ch. XIV, p. 167.

⁵ Ses connaissances comme ingénieur étaient, à ce qu'il paraît, très-bornées, et il manquait complètement de jugement, de tact et de sens commun. Les Highlanders, lui voyant une figure aussi hétéroclite que l'était son esprit, l'appelaient toujours M. l'Admirable. (*Memoirs of the Rebellion in 1745 and 1746, by the chevalier de Johnstone... translated from a French Ms. originally deposited in the Scots College at Paris*, etc. London, 1822, in-8°, p. 117.) — Outre M. de Mirabel, l'armée de Charles-Édouard comptait un autre officier au service de France, du nom de Gordon (*ibid.*, p. 105, 247), connu à cette époque sur la place de Bordeaux par une maison de commerce dont le chef, Robert Gordon, était agent des Stuarts. (*The Lockhart Papers*, etc. London, 1817, in-4°, vol. II, p. 368.) Il est à croire que cet officier est le même que Gordon de Glenbucket, dit *Old Glenbucket*, mort en juin 1750, pensionnaire de la France. (*Brown, a History of the Highlands*, etc., vol. IV, p. 17-23.)

sous le maréchal de Saxe. Il était en 1751 colonel du régiment Royal-Écossais, quand il lui arriva une aventure des plus désagréables. Il faut savoir que c'était un fort bel homme, qui avait eu des succès à la cour. Depuis longtemps il était de celle de la duchesse de Chartres, sans que le duc en fût autrement inquiet; mais à une comédie de Fontainebleau, les choses changèrent de face. Le comte de Melfort était entré dans la loge de la duchesse, lorsqu'elle arriva; assis, ou plutôt étendu sur une banquette, il ne se leva pas et parla quelque temps à la princesse, qui était debout. Le duc de Chartres, qui se trouvait dans une loge vis-à-vis, avec la princesse de Conti, sa belle-mère, fut scandalisé de cet air de liberté et de ce manque de respect en public. Il appela tout haut le comte de Melfort, qui alla lui parler, et il lui défendit de mettre les pieds chez lui et de se montrer où serait la duchesse¹. Ainsi repoussé, Mylord Melfort, comme l'appelaient ses contemporains, fut plus heureux dans sa carrière militaire; il devint lieutenant général, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il a publié plusieurs ouvrages estimés sur l'art de la guerre, entre autres un traité sur la cavalerie, imprimé à Paris en 1776, grand in-folio, avec un volume de planches formant atlas.

Lord Melfort n'avait pas encore reçu l'affront dont Barbier s'est fait l'historien, qu'un autre Écossais, d'une famille dont le souvenir reste attaché à celui de Jean-Jacques Rousseau², le comte Maréchal, arrivait à Paris, porteur d'une tragédie de Voltaire et d'une lettre pour M^{me} Denis. "Cicéron, écrivait son oncle au comte d'Argental, ne se doutait pas qu'un jour un Écossais apporterait de Prusse à Paris ses Catilinaires en vers français.

¹ *Journal de Barbier*, nov. 1751; t. III, p. 313.

² Keith-Hall, près d'Édinburgh, fut proposé par le comte Maréchal comme résidence au philosophe genevois. (John Hill Burton, *Life and Correspondence of David Hume*. Edinburgh, MDCCCXVI, in-8°, vol. II, p. 106.)

C'est d'ailleurs une assez bonne épigramme contre le roi George, que deux braves rebelles de chez lui, ambassadeurs en France et en Prusse¹."

George Keith, maréchal héréditaire d'Écosse, plus connu chez nous sous le nom de *Mylord Maréchal*, avait embrassé le parti des Stuarts. Condamné à mort à la suite de la levée de boucliers qui eut lieu en Écosse l'an 1715, il erra cinq à six mois dans les montagnes et les petites îles du nord de ce pays, et parvint à la fin à gagner le continent. Il entra d'abord au service de l'Espagne, qui lui laissait beaucoup de liberté. Il en profita pour voyager, et il habita pendant quelque temps Avignon, où il se plaisait beaucoup. Le séjour de cette ville lui était cher encore par un autre motif : il y trouvait le duc d'Ormond, qui s'y était retiré après avoir été, comme lui, victime de son attachement à ses anciens rois. Mylord Maréchal fut aussi très-longtemps à Rome auprès du Prétendant; mais au milieu de toutes ses courses, son goût pour l'Espagne l'y ramenait toujours, et de là il menaçait l'usurpateur². Il devait s'en exiler cependant pour se réunir à son frère, qui était entré au service de la Russie³. Ayant appris qu'il avait été dangereusement blessé au siège d'Ockzakow, il vola auprès de lui, le trouva disputant aux chirurgiens l'amputation de sa cuisse, lui sauva cette opération, l'amena à Paris, de là à Barèges, dont les eaux le guérirent, et repartit ensuite pour sa chère Espagne.

Mylord Maréchal, sondé sur les chances d'une expédition en Écosse, dissuada le Prétendant d'une pareille entreprise, ce qui

¹ Lettre CCIV, de Berlin, le 28 août 1751. — Le second des deux braves rebelles dont Voltaire veut parler était Lord Tyreconnel, dont il est question dans une autre lettre à M^{me} Denis, de Berlin, le 12 janvier 1751.

² "On a nouvelle que le comte Maréchal héréditaire d'Écosse, qui s'étoit embarqué au Passage sur deux frégates, étoit arrivé en Écosse," etc. (*Journal du marquis de Dangeau*, 8 avril 1719; t. XVIII, p. 29.)

³ James Keith. Voyez une notice sur lui dans le *Peerage of Scotland* de Douglas et Wood, vol. II, p. 195, col. 2.

n'empêcha pas Charles-Édouard de la réaliser en 1744. Son voyage eut le triste succès que personne n'ignore, et que Mylord Maréchal avait prédit. Cependant, à peine eut-il appris le départ de son roi, qu'il voulut le suivre, et même lui amener quelques troupes que la France promettait encore; mais il s'aperçut bientôt que, soit maladresse, soit perfidie, le Prétendant était mal servi par ses agents à la cour de Versailles. Voyant en même temps qu'il était tombé en défaveur auprès de lui, il prit le parti de la retraite, et ne voulant pas servir d'autre roi que le sien, il quitta en même temps le service de l'Espagne et dit un triste adieu à ce pays qu'il aimait tant, pour aller s'établir à Venise.

Le général Keith désirait depuis longtemps se réunir à son frère; mais il n'avait pu le décider à venir habiter le rigoureux climat de la Russie. Il se résolut à quitter le service de cette puissance pour celui du roi de Prusse, et Mylord Maréchal n'eut plus la force de résister aux instantes prières d'aller habiter Berlin. "A peine établi dans ce nouveau séjour, dit d'Alembert, que nous avons suivi, il fut connu, et, ce qui en était la suite, estimé et chéri d'un monarque juste appréciateur des hommes. Ce prince, quelque besoin qu'il eût pour lui-même d'une aussi aimable société que l'était celle de Mylord Maréchal, eut le courage de s'en priver pour ne pas laisser ses talents inutiles, et le nomma son envoyé à la cour de France." George Keith resta quelques années dans notre pays, dont il aimait plus le séjour que le métier qu'il faisait, et prit beaucoup de part à la querelle, vraiment affligeante et trop connue, faite à Hume par Rousseau¹.

¹ *Éloge de Mylord Maréchal*, par M. D*** (d'Alembert). Berlin, 1779, in-12. — Cet éloge a été réimprimé dans les *Œuvres de d'Alembert*. Paris, 1821-1822, in-8°, t. III, 2^e part., p. 685-720. — "L'auteur, dit en commençant cet académicien, tient les faits qu'il raconte dans cet éloge, ou de Mylord Maréchal lui-même, qu'il a particulièrement connus, ou de ceux qui ont vécu le plus intimement avec lui," etc. — Dans l'impossibilité où nous sommes d'aborder l'histoire de cette

C'est ici le lieu de parler des tribulations que le duc de Perth eut à souffrir vers le même temps. Il était fils de celui qui avait suivi Jacques II dans son exil et terminé sa carrière à Saint-Germain en 1716¹. Mylord Édouard, duc de Perth, mort à Paris le 7 février 1760², avait épousé une fille de la maison de Middleton, qui avait quitté son pays et de grands biens, à ce que l'on disait, pour embrasser la religion catholique. Cette dame faisait bien des charités dans la paroisse de Sainte-Marguerite, qu'elle habitait; mais cela ne suffit pas aux yeux de son curé, et les sacrements lui furent refusés. Il est bon de savoir que le duc de Perth avait été un grand convulsionnaire du temps de Saint-Médard et du diacre Paris, et mis pour cette cause, pendant quelque temps, à la Bastille³ avec le comte de Morton, sa femme, ses enfants et ses domestiques, soupçonnés

querelle, qui donna naissance à tant d'écrits plus ou moins volumineux, nous citerons : 1° *Life and Correspondence of David Hume*, vol. II, p. 326-380; 2° *Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau*, etc. (traduit de l'anglais par Suard). Londres (Paris), 1766, in-12; 3° *Correspondance littéraire* de Grimm, juin 1770, t. I, p. 188; 4° *Réflexions posthumes sur le grand procès de Jean-Jacques avec David*, "feuille volante que la police a supprimée." (*Correspondance inédite de Madame du Deffand*, etc., t. I, p. 59, lettre du 22 janvier 1767.) Vers le même temps, paraissait l'*Écossaise*, comédie, par M. Hume (par Voltaire), traduite de l'anglais. Vienne, 1768, in-8°; et dix ans après, ce fut le tour des *Lettres écossaises*, etc. Amsterdam et Paris, 1777, deux parties, in-12.

¹ *Mémoires du marquis de Saint-Simon*, t. XIII, p. 421. — Dangeau enregistre, à la date du 17 avril 1720, la mort du duc de Perth, frère aîné de Lord Melfort, dont il avait déjà annoncé le décès le 26 janvier 1714. Voyez t. XV, p. 73, et t. XVIII, p. 270.

² Cerveau, *Supplément au nécrologe des plus célèbres défenseurs et confesseurs de la vérité des dix-septième et dix-huitième siècles*, etc., t. IV, p. 159, 160. — Au volume précédent, p. 72, 73, le compilateur enregistre "Monsieur Innese, prêtre écossais, mort le 9 février 1744," qui ne saurait être George Innes, principal du collège des Écossais, écrivain de deux lettres publiées par James Browne, dans son *Histoire des Highlands*, t. IV, p. 15, 16, nos CIX, CX.

³ *Journal de Barbier*, janv. 1755; t. IV, p. 62. — "Le sieur comte Drummond, Anglois, ou milord Edouard," figure en effet dans *la Bastille dévoilée* (t. I, p. 94, ann. 1739), au nombre des personnes emprisonnées comme convulsionnaires. — Voir, pour les autres détails du refus de sacrements, les *Nouvelles ecclésiastiques* des 6, 13 mars et 17 avril 1755. Le sieur Drummond y est seulement qualifié de comte de Perth, et non de duc, comme le dit Barbier.

d'espionnage¹. Quoi qu'il en soit, plainte fut portée au parlement et le 8 mars 1755 fut rendu un arrêt portant la peine du bannissement contre le curé de Sainte-Marguerite pour avoir demandé à M^{me} de Perth si elle avait été confessée par un prêtre, question à laquelle elle n'avait pas voulu répondre².

Des événements autrement graves nous appellent à l'extrémité septentrionale de l'Écosse. Charles-Édouard venait de perdre la bataille de Culloden près d'Inverness³. Déjà l'ennemi approchait des faubourgs, lorsque le marquis d'Éguilles, rassemblant tous les Français qui avaient pris la même direction, protégea la fuite des derniers montagnards, et, faisant croire qu'Inverness était en état de défense, il envoya au duc de Cumberland un officier avec un tambour pour offrir de capituler. Il fut reçu prisonnier de guerre, avec tous les officiers et soldats étrangers, au nombre desquels se trouvait Sir John Macdonald⁴, et ne rentra en France qu'à la paix⁵.

A la suite de la défaite de Charles-Édouard, les prisons anglaises se remplirent de ses partisans, et le banquier parisien Aeneas Macdonald, s'étant rendu au général Campbell, fut, au

¹ *La Bastille dévoilée*, etc., t. I^{er}, p. 103. — Barbier écrit, à la date du mois d'octobre 1746 : " Depuis le retour du prince Édouard de Fontainebleau, on arrête à Paris tous les Anglois et Angloises, que l'on campe à la Bastille. Milord de Molton, qui était ici depuis deux ans, a été arrêté à Fontainebleau... et conduit à la Bastille. On ne sait pas au juste le sujet de ces prises." (*Journal*, t. II, p. 499.) — Nous laisserons à d'autres le soin de rechercher le lien qui peut avoir existé entre ce lord, la comtesse de Moreton, gouvernante de Madame, qu'Evelyn vit au Louvre le 7 octobre 1649 (*Diary*, vol. I, p. 254), et le général Moreton, mort à Douai, après avoir joué un rôle dans la révolution sur le pavé de Paris et commandé à Bruxelles. (*Mémoires de Dumouriez*, liv. V, ch. III, et liv. VI, ch. IV; édit. Barrière, Paris, 1848, in-12, p. 18, 19.)

² *Journal de Barbier*, mars 1755; t. IV, p. 75.

³ Avant de s'éloigner, Charles-Édouard fit sauter les bastions du château d'Inverness par l'Épine, sergent dans l'artillerie française, qui périt en cette circonstance. (Le chevalier de Johnstone, *Memoirs of the Rebellion in 1745 and 1746*, etc., p. 149.)

⁴ Robert Chambers, *Jacobite Memoirs of the Rebellion of 1745*. Edinburgh, 1834, in-8°, p. 3, note.

⁵ *Histoire de Charles-Édouard*, t. II, ch. XXI, p. 216.

mépris des termes de la capitulation, d'abord enfermé au château de Dumbarton, puis transféré à celui d'Édinburgh, enfin incarcéré à Newgate et à New Prison (Southwark), à Londres¹, jugé, condamné à mort et gracié. Quelques-uns de ces prisonniers d'État furent assez adroits pour conjurer la mort qui les attendait, et vinrent accroître le nombre des Écossais alors en France. Parmi eux, on peut citer le messager Buchanan, qui avait été pendant longtemps l'homme de confiance d'Æneas Macdonald², et Robertson de Blairfetty. Après avoir fait toute la campagne, ce dernier tomba entre les mains de l'ennemi à Culloden; mais il s'évada et parvint à toucher la rive française. Son exil n'eut point de terme³.

Un autre proscrit écossais recouvra la liberté dans des circonstances qui rappellent l'évasion du comte de la Valette. Lord Nithsdale avait été mis dans la Tour de Londres, et sa femme l'y allait voir. Un jour, ayant changé d'habits avec elle, il parvint à tromper la surveillance de ses geôliers et à gagner Calais⁴.

Cependant Charles-Édouard errait dans les Hébrides, avec le dessein de se rendre en France. Le vieux laird de Clanranald, qui habitait Long-Island, l'une de ces îles, et dont le fils avait combattu à Culloden, se rendit de nuit auprès du prince. Il était accompagné du précepteur de ses enfants, Niel Macdonald, appelé par sobriquet *Niel Mac-Eachan*, serviteur fidèle, qui autrefois avait étudié dans un séminaire de France, et qui, désor-

¹ Robert Chambers, *Jacobite Memoirs*, etc., p. 3, note.

² *Ibid.*, p. 4, note. — Il existe, sur la famille de ce nom, un traité composé par l'un de ses membres et publié sous ce titre : *An historical and genealogical Essay upon the Family of Buchanan*, etc., by W. Buchanan. Glasgow, 1723, in-4°; traité réimprimé à Édinburgh en 1775. (Monle, *Bibl. herald. Brit.*, p. 314, n° CCCCLVI.)

³ Aytoun, *the Ballads of Scotland*, vol. I, p. 270.

⁴ *Lettres historiques*, etc., p. 123, 124. — A la page 85, l'auteur de cet ouvrage, dont Barbier ne donne pas le nom, dit que lui-même, après une longue captivité, il débarqua, avec le fils du comte de Derwentwater et plusieurs autres prisonniers, à Dunkerque, en avril 1746, bénissant S. M. T.-C. de son heureuse délivrance. — Voyez encore *Journal du marquis de Dangeau*, 17 mars 1746; t. XVI, p. 344.

mais attaché à la fortune du prince, alla plus tard le rejoindre dans notre pays, où il se fixa. Son fils, d'autres disent son petit-fils, devait rendre le nom de Macdonald célèbre dans nos fastes militaires¹.

Enfin deux bricks français, le *Prince de Condé* et l'*Heureux*, ayant réussi à jeter l'ancre dans la baie de Lochnanuagh, le colonel Warren, qui les commandait², envoya à terre un fils de Sir Thomas Sheridan et un lieutenant au service de la France, auprès de la personne qu'il savait instruite de l'asile où se cachait le prince. On se hâta de le prévenir; mais avant de s'embarquer, Charles-Édouard voulut qu'on avertit de son départ tous ceux de ses partisans qui se cachaient dans les environs. Il se rendit à Lochnanuagh, entouré de Donald Cameron de Lochiel, du docteur Archibald Cameron, son frère, du colonel John Roy³ Stuart, de Lochgary, des deux Glengary⁴ et de près de cent autres, heureux de partager son exil⁵.

Ils s'embarquèrent le 19 septembre 1745, l'année même de la bataille de Fontenoi, où Français et Écossais se trouvèrent en présence⁶. Toutefois, parmi ceux qui accompagnaient le

¹ *Histoire de Charles-Édouard*, t. II, ch. XXV, p. 255.

² M. Amédée Pichot pense que le comte Édouard de Warren, auteur d'un ouvrage sur l'Inde anglaise avant et après l'insurrection de 1857, dont la troisième édition a paru à Paris en 1858, est de la même famille.

³ Ce nom, qui rappelle celui d'un bandit rendu célèbre par Walter Scott, nous fournit l'occasion de dire que James Mac Gregor, fils de Rob Roy, s'étant réfugié en France, mourut à Paris au mois d'octobre 1754, laissant un fils et une nombreuse famille. (*Scots Magazine*, 1752, p. 345, 351, 356, 357. — *Caledonia*, ch. I, sect. XIX, vol. III, p. 43.)

⁴ L'aîné est nommé plus loin, p. 447, not. 1, col. 1, dans l'*État des gratifications proposées pour les Écossais*. Quant au jeune Glengary, il était en 1749 à Paris, d'où il écrivait au cardinal d'York une lettre rapportée par Browne dans son *Histoire des Highlands*, t. IV, p. 60, n° CLXXXV.

⁵ Home, *the History of the Rebellion in the Year 1745*, p. 261.

⁶ «A la bataille de Fontenoi, un régiment de gardes anglaises, celui de Campbell, et le Royal-Écossais, étaient les premiers. Lord Charles Hay, capitaine aux gardes anglaises, cria : «Messieurs les gardes françaises, tirez.» (Voltaire, *Précis du siècle de Louis XV*, ch. XV; édit. de Kehl, t. XXII, p. 136.)

prince en France, il était un chef que l'on amenait malgré lui, Macdonald de Baridale, que l'on accusait d'avoir acheté sa mise en liberté au prix d'une trahison. En arrivant à Morlaix, il fut mis en prison pour donner satisfaction à ceux qui prétendaient avoir à se plaindre de lui. On ne sait s'il parvint à se justifier ; mais il était impossible de lui faire son procès en France, et l'on doit supposer que cette arrestation préventive ne fut pas approuvée par la justice de Bretagne. On ne sait pas davantage ce que devint le prisonnier¹.

Ainsi finit une expédition qui avait eu des commencements si heureux. Le poète qui les avait célébrés dans un français qui lui ferait honneur s'il était né à Édinburgh², ne put que briser sa plume en voyant dans quel état son jeune héros rentrait en France.

¹ *Histoire de Charles-Édouard*, t. II, ch. XXVII, p. 289-291. — Il est question de l'affaire du "sieur Barisdal," dans une lettre du prince Charles à M. de Puyieux, datée de Saint-Ouen, le 2 août 1747, et principalement relative à une demande de passeport en faveur du chevalier Græme, "pour demeurer en France sans limiter le temps." (Browne, *a History of the Highlands*, etc. London, Édinburgh and Dublin, 1845, in-8°, vol. IV, p. 16, n° CXI.)

² *Le Conquerant d'Ecosse*. Poëme. A Edimbourg. 1745, in-8°, de 14 pages. — Cet ouvrage commence ainsi :

Le crime assez longtems gouverne l'Angleterre,
Edouard de ce monstre ose purger la terre.
Sa naissance, son sang redemande ses droits,
Et la justice enfin va regner sous ses loix.

En voici la fin :

Notre jeune Héros favorisé des dieux,
Au milieu des combats couronné par la gloire,
En tous lieux devant lui fait marcher la victoire.
Edinbourg est soumis et reconnoit sa loy,
Et par des cris de joye il est proclamé roy.
Le Tyran en frémit, effrayé de l'orage
Et Megere vaincû en écume de rage.

CHAPITRE XL.

Évasion et mort du duc de Perth. — Réponse du comte de Kilmarnock dans le cours de son procès; Lord Lovat, à ses derniers moments, se rappelle une vieille chanson française. — Lettre de M. Drummond de Bochaldy relative à ce personnage. — Supplice d'un français à Carlisle. — Charles-Édouard débarque à Roscoff et se rend ensuite à Paris. — Louis XV le reçoit en audience particulière à Fontainebleau. — Charles-Édouard passe en Espagne et revient ensuite à Paris; brevets de colonels dans l'armée française donnés aux principaux d'entre ses partisans; arrivée de Lord Cathcart à Paris. — Écossais mis à la Bastille; Macdonald Mac-Eachan à Vincennes; le chevalier de Johnstone s'embarque pour le Canada. — Donald Cameron de Lochiel meurt à Bourges en 1748, colonel d'un régiment français; arrestation et supplice de son frère Archibald Cameron; réforme des troupes écossaises et irlandaises au service de France en 1763. — Louis XV renonce à son droit d'aubaine sur les biens de Charles-Édouard. — Le duc d'Hamilton fonde l'académie d'Édinburgh sur le modèle de celle de Paris; voyage littéraire de Moor et de Robert Foulis à Paris; publication française du chevalier Stuart à Francfort-sur-le-Mein en 1757. — Ouvrage du P. Leslie sur l'histoire de Lorraine; le baron de Sinclaire, le chevalier Pringle. — Intrigues de William Fullarton en France. — L'abbé de Monterif prisonnier à Vincennes; Pierre His et Barbara Mackai prisonniers à la Bastille. — Quintiu Craufurd, notice sur sa vie et ses ouvrages. — Adresse du club whig de Dundee à l'Assemblée nationale; Thomas Muir, ses malheurs; il se réfugie en France. — Réception qui lui est faite à Bordeaux; son portrait. — Son arrivée à Paris, lettre qu'il écrit au ministre de la police générale. — Livre de Millon; dessins de Sir John Dalrymple. — Lady Elliott à Paris. — Le comte d'Artois, depuis Charles X, à Édinburgh; officiers français internés à Melrose et dans les villages voisins; hospitalité qui leur est donnée par Walter Scott; Mrs Scott, sa femme, fille d'un émigré français. — Conclusion; de l'influence des Écossais sur la philosophie française, principalement au XVIII^e siècle.

Après le départ de Charles-Édouard, certains de ses partisans qu'il serait trop long d'énumérer parvinrent à échapper, par la même route, à la vengeance du vainqueur. Parmi eux se trouvait le jeune duc de Perth; avec Sir Thomas Sheridan et un autre Irlandais nommé Sullivan, il profita d'un navire français qui, envoyé sur les côtes d'Écosse pour y chercher le prince, n'aborda qu'après que celui-ci en était éloigné. Le duc était si épuisé par les fatigues et les privations de sa vie errante, qu'il n'eut pas le bonheur de se sentir à l'abri des poursuites de ses ennemis; il expira au moment où l'on allait apercevoir les côtes

de France, le 13 mai 1746¹; moins malheureux encore que le marquis de Tullibardine, qui, livré au duc de Cumberland, n'échappa au supplice que parce qu'il mourut en prison, avant le jugement. Il fut enseveli dans la Tour même, avec les lords Balmerino et Kilmarnock².

Une réponse de ce dernier, dans le cours de son procès, fait soupçonner que le roi de France était intervenu en faveur de ce seigneur et de ses coaccusés : "J'ai appris, dit-il, qu'une certaine puissance qui est en guerre avec S. M., avait offert son entremise en ma faveur; mais je l'ai rejetée avec l'indignation qui doit animer un vrai Breton quand il trouve qu'un roi de France s'avise de s'ingérer des affaires qu'il peut avoir à démêler avec son légitime souverain³. J'ai trop de regret de mon crime pour implorer la clémence du roi par le canal de cette puissance, et je n'ai pas voulu l'aggraver en profitant de cette entremise, étant persuadé que c'était elle qui avait séduit mes compatriotes et qui a été la cause que j'ai renoncé à ce de-

¹ Voyez sur lui une note des *Lockhart Papers*, vol. II, p. 444, et un Mémoire publié sous le n° CCXLIV, vol. IV, p. 104, 105, de l'Histoire des Highlands de Brown, qui renferme encore (nos CCXLIII, CCXLV) deux autres pièces de l'année 1752, utiles à consulter pour la connaissance des rapports entre la famille de Perth et la cour de France.

² *Histoire de Charles-Édouard*, t. II, ch. XVIII, p. 292, 293. — La grand'mère de Lord Balmerino est mentionnée par le médecin français Théophile de Mayerne-Turquet au nombre de ses clients (25 sept. 1622), avec le comte de Montrose (21 oct. 1614), le Dr Craig, professeur à Saumur, etc., Lord Maxwell (7 déc. 1615), David Seton, Lord Dunfermline, chancelier d'Écosse, et les comtes de Dunfermline (27 juillet 1617), d'Abercorn (28 sept. 1616 et 12 juin 1617), et de Southesk (10 nov. 1640). Voyez *Theo Turquet Mayernii... Opera medica*, etc., cura et studio Josephi Browne. Londini, MDCCIII, in-folio, p. 163, 209, 213, 234, 240, 244, 284, 334, 388. A ces noms, il faudrait peut-être ajouter, d'après les manuscrits de l'auteur, "Madamoyselle Balbany, depuis madame d'Aubigny, sœur de M. Burlamacchi," morte à Genève au mois d'août 1641. (Ms. Sloane, Musée Britannique, n° 2089, folio 35 verso.)

³ C'est ici le lieu de mentionner qu'un autre Écossais, George Lockhart, a écrit une *Histoire secrète des intrigues de la France en diverses cours de l'Europe*, traduite en français et publiée à Londres en 1713, sous ce titre, en trois parties, in-8°. Il faut prendre garde de le confondre avec son homonyme, George Lockhart de Carnwath, mort à Paris en 1761. (*The Lockhart Papers*, vol. II, p. 451, not.)

voir¹," etc. Lord Balmerino et Lord Lovat montrèrent plus de fermeté. Ce dernier, après avoir entendu sa sentence, avait fredonné à l'oreille de Lord Ilchester, assis près de lui, ces deux vers d'une vieille chanson française :

Je meurs pour ma patrie ;
Guères ne m'en soucie².

Plus tard, sur l'échafaud, il prononça à haute voix ce vers de l'une des plus belles odes d'Horace :

Dulce et decorum est pro patria mori.

Oui sans doute, il est doux, il est beau de mourir pour sa patrie ; mais Lord Lovat mérite-t-il une place parmi les victimes politiques dont le souvenir est encore cher à l'Écosse ? Ce point est toujours en litige. L'historien des Highlands cite une lettre de M. Drummond de Bochaldy à M. Edgar, secrétaire du chevalier de Saint-Georges³, dans laquelle l'écrivain cherche à expliquer ce qu'il y avait d'équivoque dans la vie de Lord Lovat par les difficultés dont il avait eu à triompher pour créer sa

¹ *Manière de procéder dans la chambre des pairs de la Grande Bretagne contre Guillaume comte de Kilmarnock, George comte de Cromartie, et Arthur Lord Balmerino, etc.* 1746, p. 335. Cf. p. 352, 353.

² Je ne trouve pas ces vers dans la relation du procès de Lord Lovat publiée par Cobbett (*a complete Collection of State Trials, etc.*, édit. in-8°, vol. XVIII, n° 519, col. 530-538), entre celui de William comte de Kilmarnock, de George comte de Cromartie, et d'Arthur lord Balmerino (n° 518, col. 442-527) et celui d'Eneas Macdonald, dit Angus Macdonald (n° 520, col. 858-863) ; mais en place on lit ce passage d'Ovide, que Lord Lovat aurait prononcé sur l'échafaud après le vers d'Horace :

Nam genus et proavos, et quæ non fecimus ipsi,
Vix ea nostra voco.

Voyez encore le récit de l'exécution de Lord Lovat dans *the Scots Magazine*, ann. 1747, vol. IX, p. 158.

³ Celui de Charles-Édouard était James Leslie, dont on a deux lettres, l'une à James Moir de Stonywood (*the Miscellany of the Spalding Club*, vol. I, p. 86, 87), l'autre à Peter Grant, agent du clergé catholique écossais à Rome. (Browne, *a History of the Highlands, etc.*, vol. IV, p. 98-102, n° CCXLII.)

position. Il le proclame un des plus grands et des plus purs patriotes, un ami fidèle et généreux, aussi bien qu'un des politiques les plus habiles de l'époque. Cette lettre est datée de Paris, 31 mai 1747¹.

Deux mois avant l'exécution de Lord Lovat, avait eu lieu à Carlisle même cette exécution à laquelle l'auteur de *Waverley* nous fait assister avec Flora Mac-Ivor. Un Français fut compris parmi les victimes².

Charles-Édouard avait débarqué à Roscoff, le 10 octobre 1746. Deux jours après, il était sur la route de Paris, et le 14 il se jetait dans les bras de son frère. Le jeune duc d'York était allé au-devant de lui, accompagné de plusieurs officiers écossais, auxquels se réunirent quelques gentilshommes français qui l'escortèrent jusqu'à la résidence préparée pour le recevoir.

La cour était alors à Fontainebleau. Les colonels Warren et O'Bryen s'y rendirent pour solliciter l'audience que Charles-Édouard attendait de Louis XV. Elle lui fut accordée à la condition qu'elle ne serait pas publique; en même temps on remit au second de ces deux envoyés une ordonnance de

¹ J. Browne, *a History of the Highlands, etc.*, t. IV, p. 3, n° XCI. — *Histoire de Charles-Édouard*, t. II, ch. XXIX, p. 321, 322. — L'abondance des matières nous a empêché de nous étendre sur le compte de Lord Lovat et de rapporter toutes les particularités de son séjour en France, telles qu'il les raconte lui-même; on peut les lire dans ses Mémoires, écrits dans notre langue, traduits en anglais et publiés sous ce titre : *Memoirs of Lord Lovat, etc.* London, 1797, in-8°, p. 40, 120, 121, 144, 286, 302, 303, 317, 335, 438, 439, etc. — Part. II, § III, p. 331, il fait mention de sa visite en 1707 au château du marquis de la Frezelière, qui reconnaissait en lui un rameau éloigné de sa famille et qui le traitait en conséquence. — Plus tard, le second fils du baron Frizel de l'île de Man était prisonnier en France, au moment où se publiaient un ouvrage destiné à jeter de l'éclat sur les Fraser (*Annals of such Patriots of the distinguished Family of Fraser, Frysell, Sim-son, or Fitz-Simon, etc.* At Edinburgh, ann. 1795, in-8°, p. 3, not. §) et des *Remarques sur les circonstances de la guerre, telles qu'elles paraissent être dans la quatrième semaine du mois d'octobre 1795*, par William Laurence Brown. Voyez Irving, *Lives of Scottish Writers*, vol. II, p. 341. — Ce Brown n'était sûrement pas le prédicant écossais tympanisé par Voltaire dans le chant 1^{er} de sa *Guerre de Genève*.

² *Histoire de Charles-Édouard*, t. II, ch. XXIX, p. 223.

34,000 livres pour les officiers d'Écosse¹. Le prince en était entouré lorsque, le jour fixé, il se rendit à la cour. Son cortège se composait de trois riches carrosses et de gentilshommes à cheval. Dans le premier carrosse étaient Lord Ogilvy, Lord

1 "ÉTAT DES GRATIFICATIONS PROPOSÉES POUR LES ÉCOSSOIS.

" Le Lord Nairn.....	2,400 livr.	Murray de Lionlands.....	600 livr.
M. Macdonald de Clanranald.....	1,800	Taylor.....	500
Glengary l'aîné.....	1,800	Bryce.....	500
Le chevalier Maclean.....	1,800	Grant.....	300
Gordon de Glenbucket.....	1,500	Fidler.....	350
Charles Stuart.....		Moncrief.....	350
(Il lui a été accordé, dans le mois de décembre dernier, une gratification de 3,000 livres.)		Ogden.....	300
Jean Townlé.....	1,200	Maxwell de Kirconnel.....	1,200
Oliphant de Gask, Senior.....	1,200	Gordon de Hahead.....	1,000
Gask, Junior.....	1,000	Hunter de Burnside.....	700
Le chevalier baronet Murray.....	1,000	Jackson.....	800
Louis Cameron de Torcastle.....	1,000	Gordon de Coubardie.....	600
Cameron de Calart.....	900	Mercer.....	600
Heburn de Keit.....	800	Blair de Balmle.....	600
Jean Hay.....	800	Guillaume Hamilton.....	600
Marc Ker.....	800	Cameron Mackalonie.....	500
Alexandre Macleod.....	800	Adam Tait.....	300
Farquharson.....	800	Robert Nairn.....	300
Gordon de Dordelliver.....	800	David Stuart.....	200
Moss.....	800	Allen Stuart, Senior.....	200
Lumisden.....	600	Allen Stuart, Junior.....	200
Loru.....	600		
Mackenzie.....	600	(Ces trois derniers sont à la vérité ca- dets dans les régiments écossais; comme ils sont de famille, on propose cette petite gratification vu la médiocrité de la paye.)	
Campbell.....	600		

" On suppose que c'est l'intention de la cour de donner une pension convenable à M. Charles Stuart, et qu'on n'a encore rien déterminé sur cela, à cause des mille écus de gratification qu'il a déjà touchés, mais que pour une autre année il sera compris sur l'état des distributions.

" On croit qu'il seroit juste que M. Gordon de Glenbucket eût 2,000 livres au lieu de 1,500, ayant servi en qualité de maréchal de camp.

" On souhaiteroit que les personnes ci-dessous nommées pussent être ajoutées à l'état de distribution, sçavoir : M. Fotheringham de Banden, qui a eu le grade de lieutenant colonel en Écosse, où il ne peut pas retourner... pour 1000 livres.— M. Patullo, qui a servi comme maréchal-des-logis général en Écosse. (Cf. Home, *the History of the Rebellion in the Year 1745*, appendix, n° XXX, p. 329, et ci-dessus, t. 1, p. 223, not. 1.) — M^{me} Fotheringham et M^{me} Stewart, veuves d'officiers de distinction qui ont servi en Écosse, et qui se trouvent sans subsistance ou ressource, 500 livres chacune." (Browne, *a History of the Highlands*, etc., vol. IV, p. 22, 23, n° CXXIV.) — Dans ses Mémoires, p. 363, en note, le chevalier de Johnstone rapporte qu'une maigre pension lui fut accordée, mais que le duc d'Aiguillon et l'abbé Terray lui en retranchèrent le tiers.

Elcho, et le secrétaire du prince, Irlandais nommé Kelly; dans le second était le prince lui-même, avec Lord Lewis Gordon¹ et Lochiel le père. Parmi les officiers à cheval se trouvait Lochiel le jeune². On sait comment furent déçues les espérances que le vaincu de Culloden avait fondées d'abord sur un concours efficace de la France à une nouvelle expédition en Écosse, puis sur une intervention de l'Espagne.

À son retour de Madrid, où il était allé accompagné du docteur Cameron et du capitaine Waughan, Charles-Édouard rentra à Paris. Les principaux chefs écossais, entre autres Lochiel, le vicomte d'Elcho³ et Lord Ogilvy, traités comme Lord Dunkeld⁴, avaient reçu de Louis XV des brevets de colonel dans l'armée française⁵; mais ils se reprochaient de les avoir acceptés, en

¹ Il y avait aussi en France, en 1708, un Gordon O'Neil, appelé le prince O'Neil, Irlandais, cousin germain du duc de Gordon. (*Memoirs of the Life of Lord Lovat*, part II, § III, p. 335.)

² *Histoire de Charles-Édouard*, t. II, ch. XXX, p. 328-332.

³ La Chenaye-Desbois, *Dictionnaire de la noblesse*, t. XII, p. 830. — On y voit un M. de Chastel-de-la-Barte, capitaine de cavalerie en France, épousant une fille de James comte de Wemyss, vicomte d'Elcho, baron de Methill, née en 1724.

⁴ James Galloway, troisième lord Dunkeld. Ayant embrassé le parti du Prétendant, il combattit à Killieranky, et fut banni. Il se retira à la cour de Saint-Germain, entra, en qualité de colonel, au service de la France, et fut tué dans une bataille, laissant un fils et une fille. Le fils, James Galloway, prit le titre de Lord Dunkeld, et devint officier dans l'armée française, où il acquit une grande réputation et s'éleva jusqu'au grade de lieutenant général. (Douglas et Wood, *the Peerage of Scotland*, vol. I, p. 483, col. 2.)

⁵ *Histoire de Charles-Édouard*, t. II, ch. XXX, p. 337, 338. — Anderson rapporte qu'un régiment fut offert pareillement à Simon Fraser, maître de Lovat, qui refusa. (*Historical Account of the Family of Frisel or Fraser, etc.* Edinburgh and London, MDCCCXXV, in-4°, p. 162.) D'autres, non moins considérables, étaient capitaines dans le régiment Royal-Écossais; tel était Mack Donnell de Glengary, qui, à la date du 8 juin 1749, réclamait le paiement de ses appointements depuis l'an 1743, époque de la création de ce corps, jusqu'au mois de novembre 1745. (Browne, *a History of the Highlands, etc.*, vol. IV, p. 62, n° CLXXXVII.) — Plus loin, dans l'ouvrage qui nous fournit ce renseignement, on lit une lettre d'Æneas Macdonald à M. Edgar, datée de Boulogne sur mer, le 12 octobre 1751, et renfermant une autre lettre du docteur John Macdonald au même. On y voit que Lord Elcho, qui se trouvait dans cette ville à la date du 2 mars 1749, désirait fort avoir un brevet de colonel sans solde, au service de la France ou de l'Espagne. Æneas appelle l'intérêt du Prétendant sur cette demande, pareille à celle que M. Drum-

pensant que leurs compatriotes pouvaient en conclure qu'ils renonçaient à rentrer en Écosse sous la bannière des Stuarts. On parlait de négociations pour la paix avec la Grande-Bretagne, et ils espéraient que la présence de Charles-Édouard à Paris serait un obstacle à la signature d'un traité qui ne pouvait que ruiner ses prétentions. Il n'en eut pas moins lieu à Aix-la-Chapelle en 1748, et Lord Cathcart arriva à Paris comme l'un des deux otages du roi George pour la restitution de Louisbourg et du Cap-Breton¹.

Par un des articles de la paix, Louis XV s'obligeait à éloigner les Stuarts de ses états; le difficile était de décider Charles-Édouard à quitter la France. Il fallut le faire arrêter, et ses gentilshommes, comme Sir John Græme, Oxburgh, George Kelly, furent mis à la Bastille. Un seul eut la permission de lui tenir compagnie à Vincennes : c'était Macdonald Mac-Eachan, ce fidèle compagnon que lui avait donné autrefois le laird de Clanranald², et qui avait depuis renoncé à l'Écosse pour la France³. Le chevalier de Johnstone⁴, qui en avait fait autant, ayant demandé à être replacé sur la liste des officiers de la suite de Charles-Édouard qui recevaient des secours du roi de France, s'était vu forcé d'accepter une commission d'enseigne dans un détachement d'infanterie de marine destiné pour le Cap-Breton. Il s'embarqua à Rochefort avec le chevalier de Montalembert

mond, Lord Strathallan, avait adressée de Dunkerque, le 7 octobre 1750. (*Ibid.*, p. 58, n° CLXXVIII; p. 76, n° CCVIII; p. 90, n° CCXXXII; p. 91, 92, n° CCXXXIII.) Quant à la lettre du docteur, en date du 30 septembre, elle porte, entre autres choses, qu'il était venu à Boulogne pour conduire les fils de feu son frère Kinloch Moidart au collège des Écossais, à Paris.

¹ *Histoire de Charles-Édouard*, t. II, ch. XXX, p. 338-348.

² Il y avait deux Clanranald, dont le plus jeune était à Paris en septembre 1751. Voyez l'ouvrage de Browne, t. IV, p. 88, n° CCXXVI.

³ *Histoire de Charles-Édouard*, t. II, ch. XXX, p. 353.

⁴ Le célèbre Destouches avait épousé une femme du même nom, après l'avoir convertie à la foi catholique. (Lettre à M. de Puyieux, ministre, du 5 janvier 1750, citée par Lémontey, dans son *Histoire de la Régence*, t. I, ch. V, p. 129, en note.)

et le chevalier de Trion, son cousin¹, officiers à demi-solde qui avaient aussi obtenu de l'emploi à Québec, et là il mena une vie semée de vicissitudes, jusqu'à son retour définitif en France, au commencement de décembre 1760².

Le chagrin qu'avait le prince de se voir captif dans le pays où il comptait trouver des auxiliaires, s'accrut bientôt de la perte de quelques-uns de ses compagnons d'infortune. Comme s'il n'eût pu survivre à son ami Lord Sempill, Donald Cameron de Lochiel mourut à Bourges en 1748, colonel d'un régiment que Louis XV lui avait donné³. Son frère, le docteur Archibald Cameron, qui était resté le chirurgien de ce corps, après avoir songé un moment à devenir lieutenant-colonel du régiment d'Ogilvy⁴, ayant débarqué secrètement en Écosse avec Macdonald de Lochgary, fut arrêté et livré au supplice par application

¹ Ce nom, qui n'est pas inconnu en Angleterre, figure dans *the Navy List* pour 1860 comme étant porté par trois officiers de la marine anglaise. A cette occasion, nous rectifierons ce que nous avons dit, t. I, p. 455, de M. d'Essé. Il était de la maison de Montalembert. Cette maison, comme on sait, subsiste encore; mais la branche dont il était chef s'éteignit avec son petit-fils. Le mari de sa mère, Pierre de Tryon, seigneur d'Ardilliers, qui avait été son guidon pendant la campagne d'Écosse (Bouchet, *les Annales d'Aquitaine*, etc. A Poitiers, M.DC.XXXXIII., in-folio, part. IV, p. 585), en adjoignit le nom au sien, et ses descendants le portent encore. L'un d'eux, "Trion, dit Cassineau, chevalier de Malte, émigré, agent de l'Angleterre, fabricant de faux passe-ports," fut condamné en 1798 par une commission militaire, et exécuté dans la plaine de Grenelle. (*Gazette nationale ou le Moniteur universel*, quartidi, 15 pluviôse, l'an VI de la République [samedi 3 février 1798, v. s.], n° 135, p. 542, col. 2.)

² *Memoirs of the Rebellion in 1745 and 1746*, etc., p. 409-455. — P. 391, Lady Jane Douglas est présentée comme ayant formé, en 1746, le projet de se fixer en France.

³ Lettre de Drummond de Bochaldy au chevalier de Saint-George, de Paris, le 4 novembre 1748, publiée par Browne, *a History of the Highlands*, vol. IV, p. 43, n° CLX, et p. 47, n° CLXIV.

⁴ Voyez la lettre qu'il écrivit à M. Edgar, de Douai, le 11 juin 1751, pour succéder à Sir William Gordon de Park, dans l'Histoire des Highlands, vol. IV, p. 32, n° CCXVII. Auparavant, nos CCXV et CCXVI, on lit deux lettres écrites dans le même but, l'une par Lord Ogilvy au chevalier de Saint-George, en faveur de John Ogilvy d'Inshewin, son proche parent et capitaine dans le régiment du défunt, l'autre de M. Drummond, Lord Strathallan, au même prince, pour lui demander sa protection auprès de la cour de France, la première datée de Douai, le 6 juin 1751, la seconde de Dunkerque le 8 du même mois.

d'une sentence de 1745, qu'il éludait comme contumace. Il déclara jusqu'à la fin n'être allé en Écosse que pour y recouvrer une somme d'argent laissée par Charles-Édouard lors de son expédition, et qu'il fut accusé de s'être indignement appropriée¹. Enfin, le 17 mars 1763, les troupes écossaises et irlandaises au service de la France étaient réformées à Valenciennes par le marquis de Brehan, leur compatriote et leur inspecteur².

A partir de ce moment, les chagrins de Charles-Édouard ne font que croître. Pour y apporter quelque soulagement, il reconnaît publiquement sa fille naturelle sous le nom de duchesse d'Albany, et plus tard l'institue son héritière. Il n'eut pas le triste plaisir de voir tomber du trône ces Bourbons qui avaient refusé de l'aider à remonter sur celui de ses ancêtres; il mourut à Rome le 31 janvier 1788³, et la fille de Clémentine Walkenshaw recueillit en France les biens de son père, le roi ayant renoncé au droit d'aubaine qu'il avait sur eux⁴, mais que l'on

¹ Voyez une lettre de Ludovick Cameron de Torcastle à Charles-Édouard, datée de Paris, le 21 novembre 1758, et publiée par Browne dans son Histoire des Highlands, t. IV, p. 117, n° CCLXXVII.

² *Mercure de France*, avril 1763, t. II, p. 43, 44.

³ Son père était mort dans la même ville, le 1^{er} janvier 1766 (v. s.), peu de temps après la visite d'un gentilhomme écossais nommé Boswell, dont Bachaumont rapporte, à la date du 20 janvier de la même année, un mot qu'il proclame sublime. Ayant été présenté en Corse au fameux Paoli, il l'avait abordé avec ce compliment : "Je viens de voir les ruines d'un peuple brave et libre, j'en retrouve un digne de le remplacer." (*Mémoires secrets*, etc. A Londres, MDCCLXXVII, in-8°, p. 333.) — A son retour en Angleterre, James Boswell publia, en 1767, une relation de son voyage en Corse, qui fut traduite par J.-P.-J. Dubois. Cet ouvrage jouissait d'une telle réputation, que le gouvernement français crut devoir prendre des mesures pour empêcher la traduction de paraître; mais ces mesures, comme il arrive, ne firent qu'augmenter la curiosité du public. (Grimm, *Correspondance littéraire*, etc. Paris, 1812, in-8°, t. 1^{er}, p. 193.) — Il existe une autre traduction du même ouvrage, intitulée : *État de la Corse, par M. James Boswel, suivi d'un journal d'un voyage dans l'isle et de mémoires de Pascal Paoli*, traduit de l'anglais et de l'italien par S. D. C. (Seigneux de Correvon). Londres (Lausanne), 1769, 2 vol. in-12.

⁴ Bachaumont, *Correspondance secrète*, etc., t. XVII. A Londres, 1789, in-8°, p. 44, 26 septembre 1784. — T. XVI, p. 105, à la date du 7 avril de la même année, il est question du jeu du prince d'Albanie. — Le passage suivant suffit pour

pouvait contester en se fondant sur l'origine écossaise des Stuarts.

Pendant le cours des troubles suscités par les efforts du dernier prétendant de cette famille, la civilisation et les arts qui en sont le fruit ne laissent pas que de faire des progrès en Écosse, et, comme autrefois, ce pays avait recours au nôtre. Quand en 1754 le duc d'Hamilton fonda l'académie d'Édinburgh, il prit modèle sur celle de Paris¹; et si les membres du clergé écossais ne venaient plus faire leurs études à l'université de cette ville, les savants de l'Écosse s'y rendaient pour consulter nos érudits. Capperonnier écrivait le 8 octobre 1748 au professeur Stœber, de Strasbourg : "Nous avons vu ces jours derniers à Paris un professeur en langue grecque de Glasgow en Écosse, qui travaille sur les mathématiciens grecs, et, entre autres, qui prépare une édition du Pappus d'Alexandrie, auteur, comme

montrer quelle était la dureté de la législation française relative aux Écossais, au moins pendant le moyen âge : "Pour Agnès, vefve de feu Robert Carnes, Escousois, qui a servi Robert Cortheutre, artiller du roy, lettres pour lui faire delivrer les biens de son feu mary, empeschez par les officiers du roy à Lion, pour ce que ledit Carnes n'estoit natif de ce royaume et qu'il n'avoit congié de tester." (*Procès-verbaux des séances du conseil de régence du roi Charles VIII*, etc., publ par Adhelm Bernier, p. 74.) — Le même recueil d'où nous extrayons ce qui précède renferme deux autres articles intéressants relatifs à des Écossais. Dans l'un, le conseil accorde à "Regnault de la Salle, Escousois," demeurant au Tréport, la permission d'exporter en franchise 80 muids de blé en Écosse ou à la Rochelle, pour l'indemniser de pertes éprouvées sur mer pour le service du roi, "pourveu que le cappitaine de la garde escossoise certiffie qu'il soit homme de bien; ce que ledit cappitaine a fait." (P. 9.) A une autre date, le conseil ordonne que John Dalrymple, sieur du Lac et capitaine d'un vaisseau de guerre écossais, "sera appointé par le roy sur son domaine de Normandie de vi^e livres tournois... pour et en récompense des pertes à lui données par les Anglois," etc. (P. 71, 72.) Plus loin (p. 90), c'est une commission à Jean de Chasteaudreux pour aller loger la compagnie de gens de guerre écossais à la Charité, à Nevers, Decize, Cosne-sur-Loire, Vezelay, Donzy, Bourbon-Lancy et Lury.

¹ Dussieux, *les Artistes français à l'étranger*, etc. Paris, 1858, grand in-8°, p. 140. — Plus loin, p. 164, apparaît Robert Strange, né en Écosse en 1723, qui vient en France après la défaite du Prétendant à Culloden, dans l'armée duquel il s'était engagé. Élève du graveur Le Bas, Strange acquit bientôt une brillante réputation, et retourna en 1750 à Londres, où il mourut en 1792. Ayant adopté le goût de l'école française du temps, il le propagea en Angleterre.

vous savez, qui n'a jamais été imprimé. Il lui manque le septième livre, qui fait à lui seul un grand tiers de l'ouvrage. Je me suis chargé, à sa considération, de le lui copier, et je vous assure que cela me donne bien de la peine. Ce professeur s'appelle M. Moor; il est très-instruit, et me paroît un fort honnête et fort galant homme¹." L'édition préparée par Moor ne vit jamais le jour, pas plus que celle des œuvres de Platon annoncée par Robert et Andrew Foulis. Avant de l'entreprendre, le premier de ces habiles typographes, beau-frère de notre helléniste, s'était rendu en 1751 sur le continent, porteur de lettres de recommandation de Moor pour Capperonnier et Sallier, qui administraient alors la Bibliothèque du roi². On voit que les études grecques, comme au siècle précédent³, étaient en faveur auprès des Écossais de l'époque. L'un d'eux, le chevalier Stuart, publia dans notre langue, à Francfort-sur-le-Mein, en 1757, un volume in-4° intitulé : *Apologie du sentiment de Newton sur l'ancienne*

¹ *Classical Journal*, vol. V. p. 392. — Irving, *Lives of Scottish Writers*, vol. II, p. 295, en note. — Moor avait acheté de d'Ortous de Mairan, de l'Académie des Sciences, un beau manuscrit in-folio de Pappus, renfermant les III^e, IV^e, V^e et VIII^e livres. Suivant une note de son avant-dernier possesseur, il avait appartenu à Ismaël Boulliaud, le savant éditeur de Philolaus, de Théon de Smyrne et de Manilius, et dans les papiers du docteur Simson, il est à plusieurs reprises cité sous le titre de *Codex Bullialdi*. (William Trail, *Account of the Life of Robert Simson*, etc. Bath, 1812, in-4°, p. 177.) Ce manuscrit fait maintenant partie de la Bibliothèque des Avocats, à Édimburgh; mais on ne sait ce qu'est devenue la transcription de Capperonnier.

² *Lives of Scottish Writers*, vol. II, p. 296. — Ce Foulis n'était pas le premier qui fût venu chez nous avec une mission littéraire. En 1738 (et non en 1728, comme il est dit dans le texte), Alexander Foulis et son frère avaient apporté à Paris la lettre de l'université de Glasgow aux supérieurs du collège des Écossais, dont il a été fait mention ci-dessus, t. II, p. 324. Voyez *Papers by Father Innes*, dans *the Miscellany of the Spalding Club*, vol. II, p. 367.

³ Indépendamment du professeur Crichton, le maître du P. Joseph (Voyez ci-dessus, t. II, p. 150-153, 307), on vit à Paris, au milieu du XVII^e siècle, un autre helléniste écossais, le docteur Crichton, l'un des chapelains de Charles II, qu'Evelyn entendit prêcher le 12 août 1649 (*Diary and Correspondence of John Evelyn*, etc. London, 1850, in-8°, vol. I, p. 253. Cf. *Diary of Sir Samuel Pepys*, vol. I, p. 262, not. 3), avant le docteur Duncan, qu'il montre également en chaire à Paris l'année suivante. (29th January 1650-1, p. 263.)

*chronologie des Grecs*¹. Quel était ce Stuart? A cette époque nous n'en connaissons qu'un, mort à Saint-Omer en 1776².

Le bibliographe auquel nous devons la connaissance de l'ouvrage du chevalier Stuart, en enregistre un autre que nous n'hésitons pas à attribuer à un Écossais. C'est un *Abrégé de l'Histoire généalogique de la maison de Lorraine*, par Eugène-François, marquis de Ligniville, rhétoricien, pensionnaire au collège de la compagnie de Jésus³, mais dont le véritable auteur est le P. Leslie, de la même compagnie⁴. Il n'est pas moins probable que le baron de Sinclaire, auteur d'un autre ouvrage également imprimé en Lorraine, à la même époque⁵, avait la même origine, aussi bien que le Nelson mentionné quelques pages auparavant parmi les auteurs d'une publication qui pa-

¹ Barbier, *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, t. I, p. 79, col. 2, n° 1079. — Ailleurs, il indique le *Journal historique de la campagne du capitaine Thurot sur les côtes d'Écosse et d'Irlande, en 1757 et 1758* (par Tassin). Dunkerque et Paris, 1759 et 1760, in-12.

² *The Miscellany of the Spalding Club*, vol. I, p. 76.

³ Commercy, 1743, in-8°, de 228 pages.

⁴ *Dictionnaire des ouvrages anonymes, etc.*, t. I, p. 10, col. 2, p. 145. — Barbier s'autorise d'une note manuscrite du P. Leslie, et renvoie encore à l'*Abrégé chronologique de l'histoire de Lorraine*, par Henriquez, t. I, p. 442 et 475. A notre tour, nous renverrons, pour ce P. Leslie et le Rév. James Leslie dont il a été question ci-dessus, t. II, p. 443, not. 1, à l'ouvrage dont le titre est ainsi donné dans la *Bibliotheca heraldica Magnæ Britanniae, etc.*, de Thomas Moule (London, 1822, in-4°), p. 249, 250, n° CCCL : *Laurus Lescliana explicata, sive clarior enumeratio personarum utriusque sexus cognominis Leslie, una cum affnibus titulis, officiis, dominiis gestisque breviter indicatis, quibus a sexcentis et amplius annis prosapia illa floret, etc.* Græcii, 1692, in-folio.

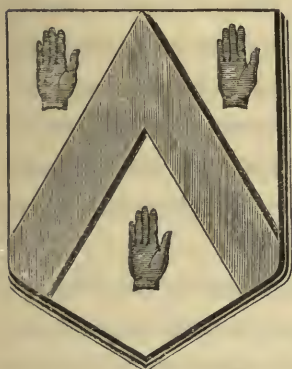
⁵ *Institutions militaires, ou Traité élémentaire de tactique*. Deux-Ponts, imprimerie ducale, 1773, 3 volumes in-8°. (Barbier, *Dictionnaire des ouvrages anonymes, etc.*, t. II, p. 172, n° 8680.) — Aux noms de Sinclaire et de Leslie, nous sommes tenté de joindre celui de Maclaine, l'un des traducteurs français des lettres de Lady Mary Worthley Montague, qui ne nous paraît pas moins écossais. Voyez le même ouvrage, t. II, p. 274, n° 10066. — Le cousin du fameux Simon Lord Lovat, Sir John Maclean, chef d'un clan considérable en Écosse, avait suivi Jacques II en France et résidé dix ans à la cour de Saint-Germain. (*Memoirs of the Life of Lord Lovat*, part II, p. 120.) Cinquante ans plus tard, il y avait à Paris un Sir Hector Maclean, dont Browne rapporte une lettre, qu'il suppose écrite à M. Edgar, secrétaire du chevalier de Saint-George. (*A History of the Highlands*, vol. IV, p. 67, n° CXCVI.)

raissait sous la Restauration¹, et que le "célèbre chevalier Pringle," dont parle le baron de Grimm comme étant à Paris avant 1771².

Le lundi 16 août 1779, à onze heures du soir, le commissaire Chenon, et Longpré, inspecteur de police, se transportent boulevard Montparnasse, chez la dame Longville, et la conduisent à la Bastille. Cette expédition finie, ils courent rue Froid-

¹ *Le Fureteur ou l'Anti-Mirerve*. Paris, Dentu, 1817, in-8°, 4 cahiers. (*Dictionn. des ouvrages anonymes et pseudonymes*, t. II, p. 27, n° 6895.) — Parmi les directeurs de la compagnie des Indes figure un de Neilson¹, que son nom indique suffisamment comme Écossais, et la particule comme gentilhomme. Dans l'*Armorial universel* de Curmer, p. 385, col. 1. Neilson, "en Écosse et en France," est mentionné comme portant d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois mains appaumées d'azur, deux en chef et une en pointe (N° CI). On y voit aussi, p. 291, col. 2, O'Meara, que le compilateur signale également en Écosse et en France, comme portant : parti, au 1 d'argent à trois léopards l'un sur l'autre, de sable, à l'orle de huit croissants de gueules; au 2 d'azur au pélican et sa piété d'or (N° CII).

N° CI. — NEILSON.



N° CII. — O'MEARA.



² *Correspondance littéraire*, etc., avril 1771; t. I, p. 455 — Il ne faut pas oublier qu'il y avait des Pringles en Bourgogne. On connaît les coutumes générales de ce pays, annoncées avec les annotations de Begat et du sieur de Pringles, avocat au parlement de Dijon. (Lyon et Châlons-sur-Saône, 1665, in-4°.) S'il faut en croire Barbier, de Pringles n'a eu aucune part à ce livre, quoiqu'on y ait mis son nom. (*Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, t. I, p. 245, n° 3175.)

¹ Extrait du registre des délibérations de la compagnie des Indes, dans l'*Histoire du système des finances sous la minorité de Louis XV*, par Marmont du Hautchamp, t. VI, p. 43, n° LXVII.

Manteau et se rendent pareillement maîtres d'un nommé Legros, qu'ils logent de même. Longville et Legros étaient en correspondance avec William Fullarton, gentilhomme écossais, ancien secrétaire d'ambassade de la cour de Saint-James auprès du roi de France; l'une avait été sa maîtresse, l'autre son serviteur.

Ce Fullarton, d'abord colonel au service de S. M. B., était entré dans la diplomatie par l'influence du marquis de Bute, qui favorisait les Écossais, ses compatriotes. Son nom n'était pas nouveau dans le monde des lettres : il avait accompagné Brydone dans son voyage d'Italie, de Naples, de Sicile, et lui avait été fort utile pour l'ouvrage que ce dernier publia à son retour. A la suite de ce voyage, en 1773, William Fullarton étant à Paris, fut reçu chez le marquis de Caraccioli, ambassadeur de Naples, et là il fit connaissance avec la jeune veuve Chauvel, autrement dit Longville, qu'il devait peu de temps après retrouver sur un bâtiment en route pour Lisbonne. En 1777, il débuta dans la carrière diplomatique par le poste de secrétaire de l'ambassade britannique en France. Son séjour à Paris ne fut pas long, car il en repartit en 1778, et assez peu dignement. Au moment de son départ, ses nombreux créanciers assiégèrent pendant toute la nuit l'hôtel du parlement d'Angleterre. Il eut bien de la peine à les écarter.

Peu de temps après son arrivée à Londres, la dame Longville, sa maîtresse, revint en France. La croyant propre à ses desseins, il voulut s'en servir pour se procurer tous les renseignements nécessaires à un homme qui veut se distinguer et faire un grand chemin dans le corps diplomatique : à cet effet, il lui remit des instructions détaillées sur ce qu'il attendait d'elle; mais elle ne tarda pas à changer de rôle, ou plutôt son rôle changea d'objet, et, à la suggestion d'un certain Segond de Villeneuve, l'un de ces bas et dangereux valets de police dont

Paris était alors infecté, elle livra au lieutenant général Le Noir les notes qui, à son départ de Londres, lui avaient été remises par Fullarton. En échange, ce magistrat, afin que la dame Longville pût pratiquer l'espionnage sur une plus grande échelle, lui donna la permission de tenir un jeu.

On ignore jusqu'à quel point elle mit ses talents en œuvre ; mais il paraît que son inconduite la rendit suspecte à M. Le Noir, qui, comme nous l'avons vu, la fit arrêter. Toutefois sa détention ne fut pas de longue durée : le lieutenant général de police prenait intérêt à elle, et, après son élargissement, désirant passer en Angleterre, ce fut lui qui demanda son passeport à M. de Vergennes, attendu, dit-il dans sa lettre à ce ministre, en date du 20 novembre, qu'elle a lieu d'espérer que le sieur Fullarton la fera vivre dans un état d'aisance qu'elle ne peut pas espérer ici. Legros, qui, à ce qu'il paraît, n'était coupable ni envers l'État ni envers son ancien maître, ne fut peut-être pas si favorablement traité¹.

Dans les archives de la Bastille, d'où est extrait ce qui précède, on conservait des lettres relatives en partie à l'abbé de Monterif en date du 15 juin et du 9 août 1754². La seconde nous apprend qu'il était prisonnier à Vincennes et qu'il s'occupait de l'histoire ecclésiastique d'Autun : ce n'était sûrement pas le même que l'académicien François-Augustin Paradis de Monterif, dont le baron de Grimm annonce la mort à la date du 12 novembre 1770, et auquel il consacre un assez long article dans sa *Correspondance littéraire*³, etc. Quoi qu'il en soit, tous les deux étaient bien les descendants d'Écossais établis en

¹ *La Bastille dévoilée*, etc., 6^e livraison, p. 81-102.

² *Ibid.*, 8^e livraison, p. 139, 140.

³ A Paris, 1812, in-8°, t. I, p. 335-339. — On trouve l'éloge de Monterif parmi les œuvres de d'Alembert, t. III, 1^{re} part., p. 659-668, et des détails sur sa sortie de chez le comte de Clermont dans le *Journal de Barbier*, à la date de décembre 1734, t. II, p. 68.

France, comme le Pierre His, mis à la Bastille pour avoir fait passer plusieurs personnes dans les îles de l'Amérique¹, et la Barbara Mackai, incarcérée le 2 décembre 1785².

C'est le temps où l'un des historiens de cette prison d'État, étranger de naissance, s'établissait à Paris. "On peut faire sa fortune en tous lieux, disait souvent M. Craufurd; mais c'est à Paris qu'il faut en jouir." Il y passa trente années de sa vie. Accueilli avec bienveillance par la reine Marie-Antoinette, témoin et confident de ses peines en 1792, il a laissé d'intéressants souvenirs sur les malheurs de cette princesse. Ses ouvrages, publiés presque tous dans notre langue, le placent au nombre de nos écrivains; les personnages de notre histoire avaient été, par ses soins, rassemblés à grands frais dans sa galerie de tableaux; il aimait nos usages, il partageait nos goûts; enfin, par ses manières, ses sentiments, son langage, c'était véritablement un Français que M. Craufurd; mais ce Français avait reçu le jour en Écosse³.

Quintin Craufurd était né à Kilwinning, dans le comté d'Ayr, le 22 septembre 1743. A dix-huit ans, il s'embarqua pour Madras et prit part à la guerre entre l'Angleterre et l'Espagne. La paix ayant été conclue, il devint président de la compagnie des Indes à Manille, se livra à des spéculations commerciales, et fit en peu de temps une fortune considérable. De retour en Europe en 1780, il ne songea qu'à jouir des richesses qu'il avait amassées; il voyagea quelque temps et finit par se fixer à Paris, où il partagea son temps entre le culte des arts et celui

¹ *La Bastille dévoilée*, etc., 1^{re} livraison, t. I, p. 40, ann. 1684. — Voyez, sur d'autres personnes du nom de His, ci-dessus, t. II, p. 107, et *l'Esprit dans l'histoire*, de M. Édouard Fournier. Paris, 1860, in-48, p. 335.

² *La Bastille dévoilée*, etc., 3^e livraison, p. 13. Cf. p. 101-104.

³ Barrière, *Notice sur la vie et les ouvrages de M. Craufurd*, en tête des Mémoires de M^{me} du Hausset, dans la *Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le 18^e siècle*, publ. à la librairie de Firmin Didot frères, t. III (Paris, 1846, in-12), p. 47

des lettres. Il avait acheté à Florence, à Venise et surtout à Rome, des tableaux, des statues d'un prix inestimable. L'hôtel dans lequel il rassemblait ses richesses était meublé avec autant de goût que de magnificence. M. Craufurd recevait chez lui les ambassadeurs et les étrangers les plus illustres par leur rang ou leur mérite. Les savants, les gens de lettres et les artistes ambitionnaient ses suffrages; plus d'un reçut de lui des encouragements dont la délicatesse du bienfaiteur augmentait le prix. Libre de satisfaire en secret son humeur généreuse, heureux de se livrer, même au sein de Paris, à ses goûts studieux, il jouissait avec transport du bonheur d'habiter cette ville où se rassemblent à la fois tous les plaisirs et tous les genres de connaissances¹.

Après son retour à Madras, l'ancien résident de Manille, chargé de plusieurs missions importantes, avait visité les contrées de l'Inde, et, chemin faisant, étudié leur histoire, leurs mœurs et leurs coutumes. Une fois fixé à Paris, il écrivit en anglais, sur ce sujet peu connu, un ouvrage qui a pu vieillir, mais qui n'est point encore oublié². Une traduction exécutée par un émigré français, M. le comte de Montesquiou, ne l'a qu'imparfaitement répandu parmi nos compatriotes³.

¹ Barrière, *Notice sur M. Craufurd*, p. 18, 19. — Les dates citées dans le cours de ce récit ne permettent pas d'appliquer à Quintin Craufurd ce que M^{me} du Deffand écrivait à Horace Walpole, le 6 août 1766 : "Mandez-moi si M. Crawford est en Écosse." Elle ajoute : "On croit qu'on apprendra par la première nouvelle de Rome la mort du chevalier Macdonald." Ce chevalier, qui avait également séjourné plus ou moins de temps à Paris, écrivait de son côté à la même dame : "Je serais retourné en Angleterre sans avoir une idée de ce genre d'esprit qui est particulier à votre nation, si je n'avais pas été à Ferney et à Saint-Joseph." (*Correspondance inédite de M^{me} du Deffand*, publ. par le marquis de Saint-Aulaire. Paris, 1859, in-8°, t. I, p. 111.) M^{me} du Deffand était établie au couvent de Saint-Joseph, rue Saint-Dominique.

² *Sketches chiefly relating to the History, Religion, Learning and Manners of the Hindoos*. London, 1790, 2 volumes in-8°.

³ *Esquisses de l'histoire, de la religion, des sciences et des mœurs des Indiens, etc.* Dresde, 1791, 2 vol. in-8°, tirés à 20 exemplaires.

Cependant Louis XVI se voyait aussi, en 1791, réduit à sortir en fugitif de son royaume. M. Craufurd reçut le secret du voyage de Varennes, et la voiture qu'on avait fait établir exprès resta déposée chez lui, rue de Clichy, plusieurs jours avant le départ. Quand le retour eut lieu, le digne Écossais se trouvait à Bruxelles; mais deux cochers qu'il avait laissés à Paris, dans sa maison, étaient accourus avec la foule pour repâître leurs yeux de ce spectacle. L'un d'eux, en apercevant la voiture, s'écria qu'il la reconnaissait comme ayant été remise chez son maître. La foule lui répond en criant qu'il faut démolir ou brûler la maison. On y courait déjà, quand l'autre cocher, brave homme nommé Youngman, nia le fait, en ajoutant que la maison n'était point à M. Craufurd, mais à M. Rouillé d'Orfeuille, *citoyen français*. "Ma maison ne fut alors préservée du pillage, disait M. Craufurd, que pour être pillée plus tard, avec plus d'ordre et de méthode, par les comités révolutionnaires¹."

Avec la perspective des calamités qui menaçaient la famille royale, un autre eût cessé d'entretenir des rapports avec elle; mais l'âme généreuse de Craufurd était inaccessible à de semblables calculs, et il ne trouva dans les malheurs de Louis XVI et de Marie-Antoinette que des raisons pour multiplier les témoignages de son tendre et respectueux dévouement. Voici en quels termes il parle de ses entrevues avec la reine : "En décembre 1791, après une absence de plusieurs mois, je revins à Paris, où je restai jusqu'au milieu d'avril 1792. Le lendemain de mon arrivée, j'allai lui faire ma cour aux Tuileries. Le jour suivant, M. de Goguelat, officier de l'état-major, secrétaire privé de la reine, vint me dire que S. M. désirait me voir. A six heures du soir, mettant pied à terre au Carrousel, nous

¹ Barrière, *Notice sur la vie et les ouvrages de M. Craufurd*, p. 21.

traversâmes la cour des Tuileries, et nous entrâmes par une porte du château qui conduisait aux appartements de la reine. M^{me} Thibaut, l'une de ses femmes, fidèle et fort attachée à S. M., me mena chez elle. Je l'ai vue souvent, et de la même manière, jusqu'à mon départ de Paris. Quelquefois, et peu après m'avoir parlé de choses qui ne pouvaient que l'affliger bien vivement, je la retrouvai chez Madame de Lamballe, qui demeurait au château, dans le pavillon de Flore," etc.

Craufurd devait bientôt s'éloigner de la reine et de la France : "Peu de jours avant mon départ, dit-il, la reine remarquant une pierre gravée que j'avais au doigt, me demanda si j'y étais bien attaché. Je lui répondis que non, que je l'avais achetée à Rome. "Je vous la demande, me dit-elle; j'aurai peut-être besoin de vous écrire, et s'il arrivait que je ne crusse pas devoir le faire de ma main, le cachet vous servirait d'indication." Cette pierre représentait un aigle portant dans son bec une couronne d'olivier. Sur quelques mots que ce symbole me suggéra, elle secoua la tête en disant : "Je ne me fais pas d'illusion, il n'y a plus de bonheur pour moi." Puis après un moment de silence : "Le seul espoir qui me reste, c'est que mon fils pourra du moins être heureux."

Le narrateur continue ainsi, toujours parlant de la reine : "Vers neuf heures du soir, je la quittai; elle me fit sortir par une pièce étroite où il y avait des livres, et qui conduisait à un corridor fort peu éclairé. Elle m'ouvrit elle-même la porte et s'arrêta encore pour me parler; mais, entendant quelqu'un dans le corridor, elle rentra; il était tout simple qu'en de pareilles circonstances je fusse frappé de l'idée que je la voyais pour la dernière fois. Cette sombre pensée me rendit un instant immobile. Tiré de ma stupeur par l'approche de celui qui marchait, je quittai le château et je rentrai chez moi. Dans l'obscurité de la nuit, au milieu d'idées confuses, son aspect, ses

derniers regards se présentaient sans cesse à mon imagination, et s'y présentent encore aujourd'hui¹."

Il était temps que Craufurd, s'exilant d'un pays qui était pour lui une seconde patrie, conjurât ainsi les périls qui s'amoncelaient autour de lui. Peu curieux d'assister aux scènes racontées quelque temps après par l'un de ses compatriotes², il quitta la France et habita successivement Bruxelles, Francfort-sur-le-Mein et Vienne. Avant son départ, il avait publié à Londres, en anglais, une histoire de la Bastille, qui renferme des recherches assez curieuses; pendant son séjour à Francfort, en 1798, il publia une traduction française du même ouvrage, avec des corrections et un appendice contenant une discussion sur le prisonnier au masque de fer.

A Vienne, l'ami de Marie-Antoinette ne pouvait être que bien vu et favorablement accueilli partout. Il y trouva Sénac de Meilhan, chez lequel se réunissait une société d'hommes aimables, instruits et spirituels. Il obtint de notre compatriote le

¹ Barrière, *Notice sur la vie et les ouvrages de M. Craufurd*, p. 24.

² *A Journal during a Residence in France, from the Beginning of August, to the Middle of December, 1792*, etc. By John Moore. A new Edition. London, 1793, 2 volumes in-8°. — Le docteur Moore avait accompagné en France James, huitième comte de Lauderdale (Douglas et Wood, *the Peerage of Scotland*, vol. II, p. 78, col. 2), dont la santé réclamait un climat plus doux. Arrivé à Paris le 7 août 1792, à une époque des plus critiques, Sa Seigneurie quitta la capitale le 4 septembre et prit le chemin de Calais. L'état des affaires s'étant amélioré, Lord Lauderdale revint à Paris en octobre; mais ne jugeant point qu'il fût prudent d'y séjourner, il en partit le 5 décembre, et débarqua dans son île natale le 14 de ce mois. Il en est fait mention, quelques années plus tard, dans une *Lettre de Londres à ...*: "Vous connaissez, mon ami, dit l'écrivain, le brave Lauderdale, père d'un grand nombre d'enfants; le patriote Todd vient de lui léguer en mourant toute sa fortune. Vous avez dû le voir à Paris chez le ministre Claviere. Quoique lord, c'est un homme de bien. Il a déployé la plus grande énergie pour s'opposer à la guerre qu'on suscitait à la France," etc. (*Gazette nationale ou le Moniteur universel*, octidi, 8 messidor, l'an VI de la République Française, n° 278, p. 114, col. 3.) — John Moore a également publié : 1° *A View of the Causes and Progress of the French Revolution*, etc. London, 1795, in-8°; 2° *A View of the Society and Manners in France*, etc. London, 1799, in-8°. Serait-ce le même que le John Moore dont Mercier cite une observation dans son *Tableau de Paris*, ch. CCCXLVI (édit. d'Amsterdam, 1782, in-8°, t. IV, p. 250) ?

journal manuscrit de M^{me} du Hausset, femme de chambre de M^{me} de Pompadour, journal qu'il publia plus tard, et dont les indiscretions lui auraient paru trop satisfaisantes pour la malignité, si plus d'un demi-siècle n'avait passé sur la mémoire de ceux qu'elles accusent¹.

En 1802, la tourmente révolutionnaire étant calmée, Craufurd songea à se faire rayer de la liste des émigrés, sur laquelle il s'était trouvé compris, quoique étranger; à la première nouvelle des conférences ouvertes pour la paix d'Amiens, il s'empressa de réclamer un passeport français et il l'obtint. Il revint alors à Paris et reprit son premier genre de vie. L'immense collection qu'il avait formée avait été saisie et vendue : il s'occupa du soin d'en former une nouvelle, et fut merveilleusement secondé par les circonstances. Avec un goût très-éclairé, avec une patience infatigable, il réunit une collection plus intéressante, quoique moins riche peut-être, que celle dont la révolution l'avait privé. On y remarquait surtout une suite de portraits comprenant tout ce que la France avait compté de personnages célèbres. Naturellement, les femmes n'y étaient point oubliées; non content de conserver les traits de leur visage, il voulut consacrer leur souvenir par la plume : c'est à cette inspiration que nous devons de précieuses Notices sur Agnès Sorel, M^{mes} de Montespan, de Fontanges et de Maintenon, Marie Stuart et Marie Antoinette².

Lié avec l'impératrice Joséphine comme il l'avait été avec la dernière de ces deux reines infortunées, il lui dut, ainsi qu'à M. de Talleyrand, la permission, après la rupture du traité d'Amiens, de continuer à résider à Paris, tandis que tous les autres sujets britanniques qui se trouvaient sur le sol français

¹ Barrière, *Notice sur la vie et les ouvrages de M. Craufurd*, p. 24.

² Voyez, sur l'hôtel de Craufurd et sa galerie des beautés du siècle de Louis XIV, *la France*, par Lady Morgan. Paris et Londres, 1817, in-8°, t. II, p. 68-75.

étaient déclarés prisonniers de guerre et dirigés vers un dépôt éloigné. C'est alors qu'il publia, au commencement du siècle, ses *Essais sur la littérature française, écrits pour l'usage d'une dame étrangère, compatriote de l'auteur*¹. Il s'empressa d'en offrir un exemplaire à sa protectrice, qui le recevait à dîner, lui et sa femme, tous les lundis, dans sa retraite de la Malmaison.

Craufurd se plaisait à faire l'éloge de Joséphine et racontait volontiers les bons offices qu'il en avait reçus ou les confidences qu'elle lui avait faites. Il tenait le fait suivant d'elle-même. Un jour qu'après son divorce elle venait de se promener avec Napoléon, en rentrant dans les appartements celui-ci vit un livre sur la table et l'ouvrit. C'étaient les *Essais* de Craufurd. "Vous le voyez donc?" dit Napoléon. — "Oui, souvent." Il lui demanda le livre et le fit mettre dans sa voiture. Il préparait déjà l'expédition contre la Russie. Au moment de son départ, Craufurd reçut pour la troisième fois l'ordre de quitter Paris. Quoique disgracié, M. de Talleyrand fit une démarche auprès du ministre de la police, qui en référa sur-le-champ à l'empereur; deux heures après, il obtenait la permission de rester à Paris².

Au milieu de toutes ces agitations, Craufurd avait publié un autre ouvrage en français³. Il n'avait pourtant renoncé ni à sa langue maternelle ni à sa patrie. La Restauration lui ayant enfin permis de se rendre en Angleterre, où, avant la Révolution, il avait coutume de passer deux mois chaque année, il revit Londres et y trouva ses affaires dérangées par une absence de vingt-deux ans. Il en conçut un profond chagrin, ce qui ne

¹ Paris, 1803, 2 volumes in-4°, tirés à 100 exemplaires. Cet ouvrage a été réimprimé en 1815, puis en 1818, en 3 volumes in-8°. Quintin Craufurd a donné en 1810 un troisième volume in-4°, sous le titre de *Mélanges d'histoire, de littérature, etc.* : c'est dans ce volume qu'ont été publiés pour la première fois les Mémoires de M^{me} du Hausset, femme de chambre de M^{me} de Pompadour.

² Barrière, *Notice sur la vie et les ouvrages de M. Craufurd*, p. 29, 30.

³ *Essai historique sur le docteur Swift et sur son influence dans le gouvernement de la Grande Bretagne.*

l'empêcha pas de publier en anglais de nouvelles recherches sur l'Inde¹. L'année même où elles parurent, Craufurd tomba dangereusement malade à Paris, et malgré les soins qui lui furent donnés, il ne se rétablit jamais; peut-être aussi des chagrins domestiques vinrent-ils se joindre au mal pour empoisonner et abrégé ses derniers jours. Il mourut à Paris, le 23 novembre 1819, à l'âge de 76 ans et deux mois.

Sénac de Meilhan avait fait de lui ce portrait : "Il a l'esprit juste, et en même temps actif et étendu; il joint à de profondes connaissances dans la littérature anglaise et française, le goût, qui est plus rare que la science. Son cœur est généreux et sensible, ses manières sont simples et polies. Il sait écouter avec intelligence, et ses diverses qualités l'ont rendu cher aux pays qu'il a parcourus²." Après cela, qui pourrait nous blâmer d'avoir donné à Quintin Craufurd une place aussi considérable parmi les Écossais établis chez nous?

Un autre allait attirer bien davantage l'attention de la France révolutionnaire. Déjà, le 4 juin 1790, le club whig de Dundee avait envoyé une adresse à l'Assemblée nationale pour la féliciter sur le rétablissement de l'ancienne et libre constitution de notre pays et offrir au président l'expression de ses ardents désirs pour que la liberté s'établît d'une manière durable³. En 1797, on vit arriver à Paris un personnage qui se donnait la mission de parler au nom de sa nation et de l'Irlande. C'était Thomas Muir, que David s'est chargé de nous faire connaître par une notice insérée au *Moniteur*⁴.

A la suite de la révolution française, des mouvements insur-

¹ *Researches concerning the Laws, Theology, Learning, Commerce, etc., of ancient and modern India*. London, 1817, 2 volumes in-8°.

² Barrière, *Notice sur la vie et les ouvrages de M. Craufurd*, p. 30, 31.

³ *The Scots Magazine*, vol. LII, septembre 1790, p. 457, col. 2. — *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, lundi 2 août 1790, n° 214, p. 883, col. 3.

⁴ 12 frimaire, l'an VI de la République (2 déc. 1797, v. s.), n° 72, p. 289, 290.

rectionnels ayant éclaté en Écosse en 1792, Muir y avait pris une part considérable. Des comités secrets, qui s'étaient formés dans tout le pays, se démasquèrent subitement. Ils envoyèrent à Édinburgh des délégués qui se réunirent en convention nationale, dont le but avoué était d'obtenir une réforme parlementaire. Thomas Muir, orateur véhément, était membre de cette convention, et y marquait beaucoup. Le gouvernement britannique, vivement alarmé par la réunion subite de cette assemblée, parvint à la dissiper. Plusieurs membres furent arrêtés et mis en jugement en 1794; quelques-uns, entre autres un certain Jackson, furent condamnés à mort; Thomas Muir et trois autres furent déportés à Botany-Bay¹.

L'insurrection écossaise avait donné de grandes espérances à notre gouvernement révolutionnaire : elles s'évanouirent; mais les républicains de France, qui ne voyaient dans les membres de la convention d'Édinburgh que des amis de la liberté, s'intéressèrent vivement à leur sort. Lorsque l'ancien comité de salut public apprit que l'on déportait Thomas Muir et plusieurs de ses compagnons, il fit croiser quelques frégates pour les délivrer; il n'y réussit pas, et ces infortunés furent jetés sur la plage désolée de la Nouvelle-Hollande.

En y abordant, ils durent dire adieu à l'espérance. Mais Muir devait revoir l'Europe. Un bâtiment américain toucha à la colonie : le proscrit fut reçu à bord et conduit à la côte nord-ouest d'Amérique; mais là de nouveaux dangers l'attendaient. Un vaisseau de guerre anglais, parti quelques jours avant l'américain, mouillait aussi dans ces parages. Thomas Muir pouvait être reconnu et remis dans les fers. Pour échapper encore une

¹ Il existe une relation du procès Muir sous ce titre : *the Trial of Thomas Muir, Esq; Younger, of Huntershill*, in-8°, de 131 pages, avec un portrait au-dessous duquel on lit : "Published as the Act directs by I. Robertson 1793." Le titre manque à l'exemplaire du Musée Britannique marqué $\frac{518 \text{ d.}}{3}$.

fois à ses persécuteurs, il résolut de traverser le continent de l'Amérique. Arrivé, grâce au capitaine d'une goëlette espagnole, au port de Saint-Blas, situé à l'embouchure du golfe de la Californie, il écrivit au vice-roi du Mexique pour lui demander l'hospitalité au nom de la République française, amie du roi d'Espagne. Sa prière fut favorablement accueillie, et il lui fut permis de traverser le territoire mexicain. Thomas Muir se rendit ensuite à la Havane; mais il y retrouva une prison. Au bout de quatre mois de captivité, il fut mis à bord d'une frégate pour être conduit en Espagne. Elle allait entrer dans le port de Cadix, lorsqu'elle fut attaquée par l'escadre de Jervis, qui le bloquait. Les Anglais avaient été informés que ce vaisseau portait Thomas Muir, et n'en étaient que plus acharnés au combat. Leur victime y prend part, reçoit une blessure au front, tombe baigné dans son sang, et la frégate est obligée de se rendre. Muir devient l'objet de leurs recherches; on leur dit qu'il a été tué dans le combat et jeté à la mer. Il reste six jours en leur pouvoir sans être reconnu, tant sa blessure l'avait défiguré. Enfin, persuadés qu'il n'est plus, ils le renvoient à terre avec les autres prisonniers. Transporté à l'hôpital de Cadix, Thomas Muir y fut reconnu par un Français. Le consul de la République, informé du sort de cet étranger, s'empressa de l'aller voir et de lui prodiguer des consolations, des secours et des témoignages d'estime.

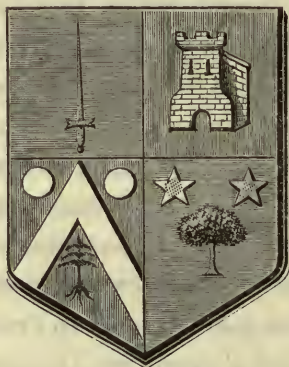
Muir adressa au Directoire le récit de ses aventures, et déclara solennellement qu'il adoptait la France pour patrie. Il reçut du gouvernement une réponse très-obligeante, telle enfin qu'il pouvait la désirer. Dès-lors il se crut notre concitoyen, et n'attendit que sa guérison pour se rendre en France. Mais quel fut son étonnement quand il apprit que l'Espagne le retenait prisonnier de guerre comme Anglais, lui qui avait combattu pour elle contre l'escadre britannique. Il fit de vaines représentations;

il fallut s'adresser encore à la République, et le gouvernement fut obligé de démontrer à la cour de Madrid que Thomas Muir n'appartenait plus à la nation qui l'avait proscrit, et de le réclamer comme Français par adoption. Cette cour fit droit à ces réclamations; mais en rendant à Muir sa liberté, elle lui ordonna de quitter le territoire espagnol. Il se mit alors en route vers Paris, où le Directoire lui-même, dit-on, l'avait pressé de venir, et il débarqua à Bordeaux à la fin de novembre 1797, l'année même où le comte Émeriau, originaire d'Écosse et depuis vice-amiral, était nommé chef de division et commandant du vaisseau de 74 le *Spartiate*¹.

À son arrivée, les membres des cercles patriotiques, de l'Académie et de la *Grand'Quille*², se transportèrent auprès de lui et lui exprimèrent le désir de le posséder pendant quelques

¹ *Nouvelle Biographie générale*, t. XV, col. 934. — Armes : écartelé, au 1 d'azur, à l'épée d'or en pal, la pointe en haut; au 2 de gueules, à la tour d'argent sénestrée d'un avant-mur de même; au 3 de gueules, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux besants de même, et en pointe d'un if arraché de sinople; au 4 d'azur, à l'arbre d'or surmonté de deux étoiles de même (N° CIII). (P. Potier de Courcy, *Nobiliaire de Bretagne*, etc. Saint-Pol-de-Léon, M.D.CCCXLVI, in-4°, p. 115.)

N° CIII. — ÉMERIAU.



² Cette réunion avait pris ce nom parce qu'elle s'était formée dans le clocher de l'église Saint-Michel, où elle tint ses premières assemblées. (Bernadeau, *Histoire de Bordeaux*, etc. A Bordeaux, 1840, in-8°, ch. V, p. 201.)

instants. Muir se montra sensible à cette invitation. Sa réception fut une véritable fête populaire : l'édifice était illuminé, et la salle décorée des emblèmes alors à la mode. Une foule immense s'était rassemblée dans les environs. Thomas Muir, cédant à ses instances, se montra sur le balcon, et fut accueilli par les cris de *Vivent les défenseurs de la liberté!* La fête se termina par un banquet; on y porta des toasts à la république française, aux hommes libres de tous les pays, aux martyrs de la liberté, à Thomas Muir, aux écrivains philosophes, aux armées et aux alliés de la République, toasts soigneusement enregistrés dans le *Moniteur* de l'époque¹. Peu de jours après, le portrait de Thomas Muir, gravé à la manière noire, retouché au burin et à la roulette, et colorié à l'aquarelle, circulait partout².

¹ 17 frimaire, l'an VI de la République (7 déc. 1797, v. s.), n° 77, p. 310, col. 1.

² Dimensions : hauteur 0^m233, largeur 0^m174. Dans la marge très-étroite de la planche, on lit en bas : THOMAS MUIR, sans nom de peintre ni de graveur. — Cette gravure, assez inhabilement exécutée et rappelant le faire de quelques graveurs établis à cette époque à Bordeaux, représente Thomas Muir en buste, de face, sans mains, en costume de l'époque : cravate blanche, sans col, longs cheveux blancs ou poudrés, mais non peignés. Un large emplâtre demi-circulaire attaché avec un bandeau également noir recouvre entièrement l'œil gauche, le sourcil et la partie supérieure du nez. Pour rendre plus sensible ou exagérer l'effet de la blessure cachée par l'emplâtre noir, l'artiste a tellement défiguré la partie gauche du visage, que le nez et la bouche semblent avoir été déplacés par une violente paralysie. — La planche étant trop remplie par la gravure, ou ayant été rognée pour faire disparaître une inscription primitive, on a adapté au-dessous un morceau de cuivre sur lequel on a gravé en caractères de l'écriture dite *anglaise*, cette inscription en six lignes de prose et cinq de vers : "Président de la Société de correspondance d'Écosse, qui défendit les droits de sa patrie contre la Tyrannie anglaise Condamné à la peine de mort Commuée en celle d'un bannissement perpétuel a Botani-bay Echappé de cet exil affreux Sur un frêle bateau au travers du vaste océan des indes : Recueilli à Bord d'un bâtiment espagnol qui sous son Command'. Repoussa les anglais dans un Combat inégal où il reçut d'honorables blessures. Poursuivi par l'influence du Cabinet de St.-James qui ne rougit pas d'offrir à l'Espagne trois vaisseaux en Echange de sa Tête Rendu enfin à la Liberté par la République française Sa patrie adoptive au mois de brumaire de l'an 6.

" Par de males Ecrits, contre la Tyrannie,
De l'Ecosse opprimée il défendit les droits,
Au plus affreux Exil on condamna Sa vie.
Il Scût brizer ses fers il trouve une patrie;
Et Son Corps mutilé peint les forfaits des rois."

Muir ne fit pas un long séjour à Bordeaux. A peine arrivé à Paris, il se présenta chez le ministre des affaires étrangères, qui l'accueillit avec les plus grands égards¹. Plus tard, il écrivit au ministre de la police générale une lettre relative à des toasts portés dans un autre banquet civique donné en l'honneur de ce réfugié, et consignés dans le journal l'*Ami des lois*. "Je suis un Irlandais-uni, disait Muir, je suis un Écossais; je peux parler au nom de ces deux nations. Des larmes de sympathie et d'affection s'écouleront, quand elles entendront les souhaits de votre cœur.... Vous avez porté : *Aux Irlandais-unis, aux montagnards écossais et aux patriotes anglais, qui n'attendent que les Français pour briser leurs chaînes*. — Je vous répondrai, au nom des Irlandais et des Écossais, que nous briserons nos chaînes sur la tête de nos tyrans. Un effort reste à faire à la *grande Nation*. Ce n'est pas avec le peuple anglais qu'elle combat; c'est seulement avec une centaine de scélérats : qu'ils tombent, la paix de l'univers est établie² !"

En attendant, Muir brisa les fers de quelques réfugiés qui, à ce qu'il semble, s'étaient recommandés de lui après son départ de Bordeaux. Plusieurs Irlandais, "fuyant le despotisme du gouvernement britannique," avaient été pris sur des vaisseaux anglais et menés à Bordeaux, où ils avaient été enfermés au château du Hâ. "D'après l'interrogatoire qu'ils ont subi par l'interprète national résidant dans cette ville, ajoute le correspondant du *Moniteur universel*, on a reconnu l'erreur, et, sur la recommandation du célèbre Thomas Muir, ils jouissent des meilleurs traitements, et ne seront pas compris dans l'échange que leurs opinions politiques leur rendraient trop funeste³."

¹ *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, septidi, 17 frimaire, l'an VI de la République (jeudi 7 décembre 1797, v. s.), n° 77, p. 309, col. 3.

² 15 nivôse, l'an VI de la République (4 janv. 1798, v. s.), n° 105, p. 421, col. 3.

³ Quintidi, 25 pluviôse, l'an VI de la République (mardi 13 février 1798, v. s.), n° 145, p. 582, col. 3.

Thomas Muir ne jouit pas longtemps de la popularité que lui avaient value, en France, ses opinions et ses malheurs, ni du plaisir de se trouver réuni avec un de ses coreligionnaires politiques¹. Il suivit de près au tombeau Black, célèbre par ses expériences sur le magnétisme et sur la chaux vive, mort professeur de médecine et de chimie à Édinburgh en 1799². Ce dernier était né à Bordeaux, où son père avait établi une maison de commerce³, et où son nom subsista encore quelque temps⁴.

On songeait alors à opérer une descente dans la Grande-Bretagne. Dans le but d'échauffer l'enthousiasme populaire, un certain Millon publia, sans nom d'auteur, une *Histoire des descentes qui ont eu lieu en Angleterre, Écosse, Irlande et îles adjacentes, depuis Jules-César jusqu'à nos jours*⁵, etc. Un Écos-sais voulut, de son côté, prendre part à ces préliminaires, avec cette différence qu'il employa le crayon. On lit dans le *Moniteur* : "Sir John Dalrymple, au lieu d'offrir sottement le tribut de son or pour le soutien de son pays, a contribué d'une autre manière et lui a consacré les fruits de son imagination. Il a conçu l'ad-

¹ "On mande de Nancy que Lord Watson, le chef des Écossais libres, dont Pitt a mis la tête à prix, pour avoir inspiré le premier à sa patrie l'amour de l'indépendance et pour l'avoir manifesté avec courage, vient de passer par cette commune, se rendant à Paris." *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, décadi, 10 vendémiaire an VI de la République Française, n° 10, p. 38, col. 2.

² *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, primidi, 11 pluviôse an VI de la République Française, n° 131, p. 533, col. 1. — S'il faut en croire l'écrivain, Muir mourut des suites de sa blessure.

³ Bernadeau, *Histoire de Bordeaux*, etc., ch. XI, p. 352. — L'année suivante, c'est-à-dire en 1800, parut dans la même ville un petit volume de 70 pages, sous le titre de *Legs d'un père à ses filles*, par le docteur Gregory d'Edimbourg, traduit de l'anglais par L****. Paris, Bordeaux, Lafite, an huit de la République, in-8°.

⁴ On trouve du moins, sur le tableau des avocats du barreau de Bordeaux, le citoyen Blaque; il plaidait dans une affaire en nullité de mariage rapportée dans la *Gazette nationale* du 23 nivôse an VII de la République Française, n° 113, p. 462, col. 3.

⁵ Paris, 1798, in-8°, annoncé dans le *Moniteur universel*, décadi, 10 pluviôse, l'an VI de la République (lundi 29 janvier 1798, v. s.), n° 130, p. 524, col. 3.

mirable projet d'une suite de dessins sous ce titre : *Projets de l'égarement*, dans lesquels il a entendu représenter les calamités qui résulteraient du succès des armes françaises dans ce pays. Ces dessins ont été gravés par Gillray, et il y en a déjà eu beaucoup de distribués au public, au prix de 6 deniers (12 s. de France). Chacun était émerveillé du bas prix de ces gravures, et ne doutait pas que le gouvernement n'en fit les frais. Mais il paraît que les vues du spéculateur ont échoué; il n'a eu ni pairie ni pension, et le graveur réclamant vivement pour être payé, il a été forcé d'élever le prix de l'estampe de 6 d. à 2 shillings (2 liv. 8 s. de France¹).”

Avant Sir John Dalrymple, une autre personne du même nom, sinon de la même famille, s'était mêlée bien davantage à la révolution française. Grace Dalrymple, la plus jeune des trois filles de Hew Dalrymple, de la même branche que Lord Stair, avait vu le jour en Écosse, vers 1765. Envoyée sur le continent pour y être élevée, elle fut mise au couvent et y resta jusqu'à l'âge de quinze ans. C'est alors qu'elle fut demandée en mariage par John Elliott, dont le nom n'était point inconnu chez nous². Le mariage se fit; mais il ne fut pas heureux, et l'époux, ayant éventé une intrigue ourdie contre son honneur, demanda à la justice un divorce et la punition du coupable. Pendant le cours du procès, le frère de Mrs. Elliott la ramena en France et la fit admettre dans un couvent.

¹ *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, octidi, 8 germinal, l'an VI de la République (mardi 28 mars 1798, v. s.), n° 488, p. 753, col. 2. — Plus loin on voit qu'en même temps on représentait à Saddlers Well, théâtre populaire de Londres, une farce sur la descente des Français en Angleterre; elle avait pour titre : *la Grande Nation qui veut dévorer notre petite île*, et abondait en plaisanteries dans le goût anglais. (*Ibid.*, septidi, 27 thermidor, an VI de la République Française, n° 327, p. 1310, col. 3.)

² George-Auguste Elliott, Lord Heathfield, baron de Gibraltar, fils de Gilbert Elliott de Stobbs, né en 1718, mort à Aix-la-Chapelle en 1790, avait étudié pendant quelque temps à l'école militaire de la Fère. (*Nouvelle biographie générale*, t. XV, col. 831.)

Elle y resta jusqu'au moment où elle revint en Angleterre avec Lord Cholmondley. Elle y passa quelque temps dans l'intimité du prince de Galles, auquel elle donna une fille qui reçut le nom de Georgiana-Augusta-Frederica Seymour, et se trouva mêlée à tout ce que Londres comptait de plus brillant. C'est dans cette société qu'elle fit la connaissance du malheureux duc d'Orléans, si tristement célèbre sous le nom de *Philippe-Égalité*, dont l'ombre plane sur toute l'étendue de ses Mémoires.

Nous ne pouvons, pas plus que l'éditeur, indiquer avec certitude l'époque où Mrs. Elliott quitta l'Angleterre pour s'établir à Paris; ce fut probablement vers l'année 1786. Nous la trouvons chez nous au moment où la révolution éclate : elle en fut témoin, une des patientes et des victimes, victime non immolée toutefois, et qui survécut assez pour être une des belles indignées qui se vengèrent par un récit où elles mirent leur âme.

“Quand M^{me} Elliott, ajoute l'habile critique qui l'a si finement appréciée, éprouvait toutes ses émotions, ses indignations, ses loyales colères, elle ne s'en allait pas demander l'expression à sa langue maternelle; elle répondait à l'injure dans la même langue, elle avait son cri en français¹.” C'est que son âme ressentait cette *furia francesca* que l'anglais ne sert qu'imparfaitement et qui s'accorde mal avec la prudence écossaise.

Liée avec le duc d'Orléans par d'anciennes attaches qui n'étaient pas toutes tombées, elle nous montre la révolution éclatant le jour même d'une partie de plaisir qu'elle était allée faire au Raincy avec le prince et quelques hauts personnages, et tombant bientôt dans des excès que rien ne faisait prévoir².

¹ *Le Moniteur universel*, n° du 18 mai 1861.

² La sédition excitée à Londres par Lord George Gordon avait paru comme un rêve aux Parisiens; et quand ils apprirent que dans ce désordre il y avait encore une espèce de retenue... ils s'étonnaient encore plus; “car, dit Mercier, s'ils franchissoient eux certaines bornes, ils seroient capables des plus grands excès.” (*Tableau de Paris*, ch. CCCCLX; édit. de 1782, t. VI, p. 28.)

Le 12 juillet 1789, le peuple promenait dans les rues les bustes du duc et de Necker, en criant : *Vive le duc d'Orléans ! vive Necker !* Entendant accuser le premier de vouloir détrôner le roi, elle se fait ramener à Monceau, d'où elle sortait, pour l'en informer. Là, dans le jardin, où tous deux se promenèrent jusqu'à deux heures, elle le conjure à genoux d'aller immédiatement à Versailles, de ne pas quitter le roi tant que Paris serait dans l'agitation, et de lui montrer par cette conduite que le peuple abusait de son nom sans son consentement et à son insu. Il y alla en effet, le lendemain matin ; mais ce fut pour y recevoir dans son amour propre une blessure qui devait contribuer à coûter la vie à son auteur.

Mrs. Elliott apprit les détails de la réception faite au duc d'Orléans par Louis XVI, peu de temps après avoir échappé elle-même au sort funeste de MM. Foulon et de Flesselles. Elle s'affligea profondément d'une rupture qui devait pousser le prince dans les rangs de la révolution ; car elle le connaissait depuis des années, avait une véritable affection pour lui, et aurait, dit-elle, donné sa vie pour lui épargner le déshonneur. Voyant qu'elle ne pouvait le détacher de son affreux entourage, elle le vit peu, et alla chez un de ses amis, dans son château d'Ivry, près de Paris. Le duc vint y dîner deux fois avec elle.

De retour à Paris, elle le vit plus souvent, mais ne put rien sur lui. Il lui arrivait fréquemment, quand elle sortait en voiture, de rencontrer la reine Marie-Antoinette : elle lui témoignait alors tout le respect possible, ce qui paraissait faire grand plaisir à cette Majesté éclipcée. Personne n'en a parlé avec plus de chaleur que notre Écossaise, qui, à ses sentiments monarchiques, mêlait la reconnaissance d'une mère ravie que des mains royales eussent caressé son enfant.

Au printemps de 1790, Mrs. Elliott quitte un moment Paris et se rend à Bruxelles ; mais elle n'y reste pas longtemps et re-

vient en France. Elle y était lorsque le duc d'Orléans revint d'Angleterre, dans la nuit du 13 juillet 1790. Le surlendemain, il marchait avec la procession qui se rendait au Champ-de-Mars pour entendre la messe de l'évêque d'Autun, et, poussé à bout par l'imprudence de la cour, il tombait de plus en plus au pouvoir des révolutionnaires.

A cette époque, Mrs. Elliott prit à Issy une maison appartenant à la duchesse de l'Infantado, amie de la reine, qui allait souvent se promener dans le jardin avec ses enfants; mais les villageois étaient si jacobins, que la nouvelle locataire quitta cette résidence et acheta un petit *cottage* à Meudon, à quelque distance de là. La reine vint deux fois à Issy pendant que Mrs. Elliott l'habitait, et fut toujours assez bonne pour lui demander la permission de se promener dans le jardin. Telle était sa confiance dans notre Écossaise, qu'ayant entendu dire qu'elle pensait retourner à Bruxelles, elle lui envoya une dame de la cour avec une petite boîte et une lettre pour l'archiduchesse, qu'elle devait remettre en mains propres.

Mrs. Elliott revit la reine, avec la famille royale, dans les Champs-Élysées, et assista à une scène qu'il est, dit-elle, impossible de décrire. Le soir même, elle partit pour Spa, et trouva à Bruxelles Monsieur, qui avait réussi à s'échapper par Valenciennes; elle resta là jusqu'au mois de septembre, et ne revint à Paris que pour être témoin des plus grands excès. Elle les raconte dans un langage ému, et s'étend particulièrement sur l'évasion du marquis de Champenetz, à laquelle elle coopéra avec le duc d'Orléans. Elle demeurait dans le faubourg Saint-Honoré, au coin de la rue de Miromesnil; mais ne s'y trouvant point en sûreté, elle avait réussi à quitter Paris, dans la nuit du 10 au 11 août, en escaladant le mur d'enceinte par une brèche pratiquée par les fraudeurs. Retirée à Meudon, elle comptait bien ne pas se montrer, quand elle reçut un mot d'une dame

anglaise de ses amies, qui demeurait dans la rue de Lancry, sur le boulevard de l'ancien Opéra : il s'agissait d'un malheureux à sauver, il n'y avait pas de temps à perdre. Ce malheureux était le marquis de Champcenetz, l'ancien gouverneur des Tuileries, sauvé une première fois par un garde national et caché depuis le 10 août. "M^{me} Elliott, dit M. Sainte-Beuve, n'hésita point, et rentra dans Paris au jour et à l'heure même où tous eussent voulu s'en échapper; femme timide, mais enhardie par un sentiment d'humanité, elle se replongea bravement dans la gueule du monstre et en pleine fournaise." Contentée d'elle-même (et il y avait bien de quoi), elle racontera plus tard dans ses Mémoires ses effrois et les stratagèmes de toute sorte qu'elle mit en œuvre pour le succès de son entreprise, qui effectivement réussit.

Bientôt elle devait être arrêtée elle-même. Après une nuit passée au corps de garde, elle est menée à la mairie au milieu des soldats, puis conduite de la même manière aux Feuillants, devant le comité de surveillance, où, en attendant son tour, elle assiste à des scènes affreuses. Enfin, introduite dans la salle, elle subit un interrogatoire auquel prennent part Chabot et le girondin Vergniaud, qui, avec Guadet et Osselin, formaient l'aréopage. Malgré les efforts de l'ex-capucin, acharné sur sa proie, Mrs. Elliott est renvoyée chez elle; mais ce ne fut pas pour longtemps, car six semaines après le départ de M^{me} la comtesse de Périgord, femme d'Archambaud de Périgord, qui avait émigré en Angleterre en lui confiant ses deux enfants, elle fut arrêtée de nouveau et renfermée à Sainte-Pélagie. Son séjour n'y fut pas long, et pensant y revenir, elle partit sans prendre congé des autres prisonniers, tels que le duc de Biron et M^{me} du Barry. "Elle venait, dit Mrs. Elliott, s'asseoir sur mon lit pendant des heures entières, en me racontant des anecdotes de Louis XV et de sa cour.... Elle était très-bonne, et je m'étais

fort attachée à elle pendant le temps que nous avons passé ensemble en prison.”

Apprenant qu'elle devait être arrêtée de nouveau, Mrs. Elliott s'enfuit et gagne Meudon ; mais cette commune faisant partie du département de Seine-et-Oise, la section de Paris, qui, assistée de celle de Sèvres, était venue pour s'emparer de la fugitive, est contrainte d'abandonner sa proie au comité de Versailles, qui l'envoie aux Récollets. Là, elle fit connaissance, bien entendu sans l'avoir cherché, avec un élégant et beau jeune homme qu'il était bon d'avoir pour ami dans ces temps désastreux ; c'était le jeune Samson, l'exécuteur des hautes-œuvres. En veine de galanterie, il prit le cou à la belle Écossaise en disant : “ Ce sera bientôt fait, il est si long et si mince ! Si c'est moi qui dois vous expédier, vous ne vous en apercevrez même pas.”

Quand on leva les scellés posés sur les papiers du duc d'Orléans, peu de temps après sa mort, son ancienne maîtresse fut étroitement confinée dans un cachot, sans qu'il lui fût permis d'avoir aucun rapport avec les autres prisonniers. A cette époque, un député nommé *Crasseau* vint la trouver à la tête du comité de Versailles ; il était l'intime ami de Robespierre et avait de grands pouvoirs. Il visita la prison, trouva que Mrs. Elliott étalait un luxe insolent, qu'elle était trop parfumée, et que, d'après cela, elle devait être royaliste. Ces observations amenèrent un colloque peu honorable pour le terroriste, et la translation de la dame, d'abord dans les écuries de la reine, au milieu de Nantais en route pour être jugés à Paris, puis dans cette ville, aux Carmes de la rue de Vaugirard. Au greffe de la prison, elle trouva le général Hoche, qui venait d'y être amené. “ Je ne l'avais pas connu, dit Mrs. Elliott, je ne m'étais jusqu'alors jamais assise dans la même chambre qu'un officier républicain, et je pense que si j'avais été libre, rien n'aurait pu me décider à faire une pareille connaissance. Il fut très-aimable et très-poli

pour moi ; il me connaissait de vue depuis longtemps, dit-il, et il était désolé de se présenter à moi dans un pareil lieu.”

Avec Hoche, Mrs. Elliott eut successivement pour compagnons de captivité M. et M^{me} de Beauharnais, le fils et la bru du général comte de Custines, le chevalier de Champcenetz, frère de celui qu'elle avait sauvé, le prince de Salm, le duc de Charost, le général Ward, Irlandais au service de France, un jeune Anglais nommé *Harrop*, qu'on avait envoyé faire son éducation au collège des Irlandais, et que ses parents n'avaient pas réclamé, sans compter nombre d'autres dont nous n'avons pas les noms. J'oubliais, avec Mrs. Elliott, de mentionner que le général Santerre, le même qui avait conduit le roi à l'échafaud et fait battre le tambour afin que sa voix auguste ne pût être entendue de la foule, était aussi prisonnier aux Carmes. Malgré toutes les attentions qu'il eut pour Mrs. Elliott, cette dame ne put jamais vivre en bonne amitié avec lui.

Après dix-huit mois de captivité en différents endroits, elle fut enfin mise en liberté avec M^{me} de Beauharnais, depuis M^{me} Bonaparte, et M^{me} de Fontenay, qui changea plus tard ce nom pour celui de M^{me} Tallien. Toutes trois échappèrent à la mort par une espèce de miracle ; car l'ordre de les exécuter avait été donné, et on leur avait même coupé les cheveux à la chute de Robespierre. A sa sortie de prison, Mrs. Elliott vendit sa maison de Paris au général Murat, depuis roi de Naples, et s'établit à Meudon, vivant des débris de sa fortune, et se mêlant au monde le plus distingué de Paris pendant le Consulat et l'Empire.

Après la révolution, la loi française exigeait que tous les étrangers qui y résidaient adoptassent pour héritier un enfant né dans ce pays. Mrs. Elliott fit tomber son choix sur la fille d'un groom anglais des écuries du duc d'Orléans, et cette jeune fille, élevée par elle, recueillit sa succession. Il s'en était peu

fallu, cependant, que sa mère adoptive ne convolât à de nouvelles noces, et quelles noces ! Bonaparte lui avait fait l'offre de son nom et de sa main ; mais d'autant plus jalouse de sa liberté qu'elle s'en était vue privée pendant plus longtemps, elle avait refusé cette offre, d'ailleurs peu magnifique en ce moment. C'est alors que Bonaparte porta ses hommages à M^{me} de Beauharnais.

Mrs. Elliott ne la revit plus qu'aux Tuileries, quand le mari de son ancienne compagne d'infortune fut devenu premier consul. Un jour que Joséphine attirait son attention sur quelques beaux enfants qui jouaient dans le jardin de Le Nôtre, Bonaparte demanda à qui ils étaient. "Ce sont, lui répondit-on, les enfants d'un Anglais. — Anglais ! s'écria-t-il avec amertume ; je voudrais que la terre pût s'ouvrir et les engloutir. — Mais, général, dit Mrs. Elliott, ce n'est pas galant pour moi. — Oh ! répondit Bonaparte, je ne vous considère pas comme Anglaise ; vous êtes Écossaise."

A l'époque de la signature du traité d'Amiens, en mars 1802, Mrs. Elliott passa en Angleterre et y prolongea son séjour jusqu'en 1814. Elle revint alors à Paris, en même temps que la famille royale de France ; elle eut la satisfaction de voir ses compatriotes en France¹, et le marquis de Champeenetz, dont elle avait sauvé la vie au grand péril de la sienne, rétabli comme gouverneur des Tuileries ; heureusement elle ne vécut pas assez longtemps pour voir une seconde révolution, et sa vie, agitée d'abord et toujours accidentée, se termina à Ville-d'Avray, quelques années avant 1830.

Pendant le temps auquel les Mémoires de Mrs. Elliot² nous

¹ Leur arrivée chez nous donna lieu à un petit livre insipide, intitulé : *Anglaisiana ou les Anglais, les Écossais et les Irlandais à Londres et à Paris*, par A. F., 1815, in-18, avec figures coloriées.

² Publiés à Londres, chez R. Bentley, en 1859, in-8°, ils l'ont été dernièrement à Paris sous ce titre : *Mémoires de Madame Elliott sur la Révolution française*, traduits de l'anglais par le C^{te} de Baillon, etc., 1861, in-18.

reportent, le comte d'Artois habitait avec son fils¹ à Édinburgh ce château d'Holyrood dont les murs devaient, trente-cinq ans plus tard, abriter son dernier exil et recevoir à cette occasion le salut d'un autre roi exilé². Vint 1814, et nombre d'officiers français, prisonniers sur parole, furent internés à Melrose et dans les villages voisins. L'illustre châtelain d'Abbotsford et sa femme, Mrs. Scott, fille, comme on sait, d'un émigré lyonnais nommé *Carpentier*, se montrèrent pleins d'attention envers ces victimes de la guerre³.

¹ Il y resta jusqu'à la fin de l'été de 1798. On lit dans le *Moniteur* du 12 vendémiaire an VII de la République, n° 12, p. 45, col. 2, sous la date du 29 fructidor : "Le ci-devant duc de Berry est parti d'Edimbourg, pour se rendre sur le continent. Il a été escorté par un détachement de dragons, jusqu'à Leith, où il s'est embarqué sur la *Tysiphone*."

²

O ruine,

Qu'une auguste auréole à jamais t'illumine !
 Devant tes noirs créneaux, pieux, nous nous courbons ;
 Car le vieux roi de France a trouvé sous ton ombre
 Cette hospitalité mélancolique et sombre
 Qu'on reçoit et qu'on rend de Stuarts à Bourbons.

(Victor Hugo, le 7 Août 1829, dans *les Rayons et les Ombres*.)

Un autre inspiré, le chapelain de la prison d'Édinburgh, nommé *Lunn*, annonçait pour 1830 la chute des Bourbons, destinés, dit-il, à disparaître à jamais, et pour 1848 une convulsion terrible. Les dates exactes sont jointes à la prophétie de *Lunn*, qui dressait son trépied de pythionisse dans la cour de la prison, au moment même où la famille royale de France se trouvait à Holyrood. Quoique imprimées seulement le 7 mai 1842 par le *Caledonian Mercury*, ses prédictions datent réellement de 1804.

³ J. G. Lockhart, *Memoirs of the Life of Sir Walter Scott, Bart.*, ch. XXVII. — Nous avons déjà fait mention, t. II, p. 424, d'après le même ouvrage, d'un dîner dans lequel Sir Walter Scott fut réuni au maréchal Macdonald, duc de Tarente. M. de Courcelles dit que ce grand homme de guerre était issu d'une famille noble d'Irlande qui partagea l'exil et les malheurs de Jacques II, roi d'Angleterre, et qui suivit ce monarque en France, où elle s'est établie. (*Dictionnaire historique des généraux français*, t. VII, p. 292. — *Histoire généalogique et héraldique des pairs de France*, etc., t. VII, *Pairs de France*, p. 237.) Le *Moniteur* me semble plus exact quand il dit : "Le général Macdonald, qui commande avec tant de distinction une colonne de l'armée d'Italie, descend en ligne directe de M. Macdonald, d'Argyleshire, qui suivit la fortune des malheureux Stuarts. M. Macdonald n'est jamais venu en Angleterre, mais il conserve de l'attachement pour son pays. — Dans les dernières campagnes des Français en Hollande, il commandait une brigade qui poussait devant elle un corps d'Anglais; Macdonald sut qu'il y avait dans ce corps un homme du même nom que lui, et lui procura, tout le temps que dura

Quinze ans après, l'auteur d'*Ivanhoe*, qui connaissait la France, où il avait reçu un accueil enthousiaste, exerçait la même hospitalité envers quelques-uns des courtisans de Charles X en visite au château d'Abbotsford. Voyant qu'un ou deux d'entre eux n'entendaient pas l'anglais, il essaya de les amuser dans leur langue après que le champagne eut fait le tour de la table. Il réussit parfaitement, à ce qu'il paraît, et l'un des convives s'écriait le lendemain, en parlant de son hôte : "Mon Dieu ! comme il estropiait, entre deux vins, le français du bon sire de Joinville¹ !"

Les principaux de ces courtisans du malheur étaient MM. le duc de Blacas, l'un des quatre premiers gentilshommes de la chambre et pair de France, le marquis de Bouillé, aide-de-camp

cette mémorable retraite, toutes les ressources qu'on peut trouver dans un camp." (*Gazette nationale*, etc., sextidi, 16 pluviôse an VII de la République Française, n° 136, p. 557, col. 1.) — Armes : écartelé, au 1 d'argent, au lion de gueules ; au 2 d'or, au dextrochère armé de toutes pièces de gueules, tenant une croix de calvaire recroisetée et fichée du même ; au 3 d'or, à la galère de sable, pavillonnée et girouettée de gueules, sur une mer de sinople, dans laquelle nage un saumon d'argent ; au 4 d'argent, à l'arbre arraché de sinople, surmonté d'une aigle éployée de sable ; un croissant de gueules, brochant au centre de l'écu, sur les écartelures ; à la champagne d'or, chargée d'un scorpion de sable en bande (N° CIV).

N° CIV. — MACDONALD.



¹ J. G. Lockhart, *Memoirs of the Life of Sir Walter Scott, Bart*, ch. IV.

de l'ex-roi, le baron de Damas, gouverneur de M. le duc de Bordeaux, et le chevalier de Lavillatte, ancien officier du 3^e régiment de la garde royale, instructeur du jeune prince¹. M^{me} la duchesse de Gontaut-Biron, gouvernante de Mademoiselle, M^{me} de Bouillé et M^{me} la duchesse de Guiche, composaient la société la plus habituelle de sa mère et de M^{me} la Dauphine. Cette princesse, qui vraisemblablement ne sut jamais qu'elle avait du sang écossais dans les veines², occupait une maison à Regent Terrace, très-près d'Holyrood, qu'elle dominait. Quant à Charles X et à M. le duc de Bordeaux, ils habitaient la partie du château terminée d'un côté par les ruines de la chapelle royale; Mademoiselle était à droite de la porte d'entrée.

A son arrivée en Écosse, le nouveau Stuart, qui s'était banni lui-même, excita chez les habitants d'Édinburgh une respectueuse curiosité, qui ne tarda pas à se changer en vive sympathie. La noble simplicité de ses manières, sa bienfaisance inépuisable, lui gagnaient tous les cœurs. Pendant l'invasion du fléau qui devait lui être si fatal, le docteur Bougon, son

¹ Dans l'Almanach royal de 1829, p. 75, on le trouve désigné sous le titre de premier valet de chambre de M. le duc de Bordeaux.

² Il résulte d'une table généalogique dressée par M. Alexander Sinclair et publiée dans *the Lives of the Lindsays*, vol. I, appendix, n^o III, p. 413, 414, que Marie-Thérèse-Charlotte de France, duchesse d'Angoulême, descendait de Christine de Lindsay, dame de Lamberton en Écosse et de Coucy en France. — Sur un autre arbre généalogique tracé par feu Charles Kirkpatrick Sharpe, on voit M^{me} la comtesse de Montijo, duchesse de Peñaranda, figurer sous le nom de *Mary Kirkpatrick*, au-dessus de Sir Roger Kirkpatrick de Closeburn, le compagnon du roi David Bruce, l'assassin de Comyn le Rouge, et après son fils, nommé Roger comme lui, assassiné à son tour dans son château de Caerlaverock par Sir James Lindsay; mais heureusement rien n'autorise à ranger les ancêtres maternels de S. M. l'Impératrice Eugénie, d'ailleurs écossais et d'une honorable famille de propriétaires et de commerçants, parmi les Kirkpatrick de Closeburn, dont le nom partage, avec ceux de Sir Robert Grierson de Lagg, et du fameux vicomte de Dundee, le sanguinaire Claverhouse, l'exécration qui s'attache à la mémoire des persécuteurs. Voyez Tytler, *History of Scotland*, vol. I (Edinburgh, MDCCCXXVIII), p. 227, 228, A. D. 1305; Lord Lindsay, *Lives of the Lindsays*, vol. I, ch. I, sect. IV et VI, p. 41, 63; et Sir Bernard Burke, *Vicissitudes of Families*, etc. London, 1861, petit in-8^o, 1st series, p. 46-49.

médecin, donnait des consultations gratuites, et il voulut qu'on y joignît des médicaments pour les pauvres; aussi, quand il quitta l'Écosse, les magistrats, qui avaient été les distributeurs de ses bienfaits au conseil sanitaire et à la maison de refuge, lui présentèrent une adresse qui exprimait les vœux, les regrets et la reconnaissance du pays¹.

La vie de Charles X à Édinburgh fut triste et monotone. Il se promenait à pied deux heures par jour, et montait à cheval deux fois par semaine avec la duchesse d'Angoulême. Ses équipages consistaient en une voiture de remise qu'il louait au mois, comme Mademoiselle prenait des chevaux à la demi-journée quand elle voulait sortir². Son frère, encore en puissance de précepteur, ne quittait ses études classiques que pour les exercices du corps, où il était très-adroit. A Paris et à Saint-Cloud, le baron de Damas avait institué des prix d'arc pour le prince et ses jeunes compagnons. En Écosse, où le jeu de l'arc est en grand honneur, il songea à rétablir ces prix; mais les circonstances ne pouvaient qu'en rendre la valeur très-différente³.

Peu de personnes étaient admises auprès des princes, qui vivaient dans une profonde retraite, évitant avec soin tout ce qui pouvait donner lieu à une manifestation⁴; néanmoins, Ho-

¹ *Charles X, esquisse historique*, par Alissan de Chazet. Paris, 1837, in-18, p. 47, 48. — *Mois de Henri*, par H. de Jailly. Paris et Moulins, 1832, in-12, p. 159.

² *Souvenirs de Lulworth, d'Holy-Rood et de Bath* (par M. Romain de Sèze, ancien président de la cour royale de Paris). A Paris, 1831, in-18, p. 87.

³ *Ibid.*, p. 81.

⁴ C'est ainsi qu'en juillet 1831, étant allé faire une excursion dans les Highlands, il fut accueilli par une nombreuse réunion de montagnards portant la cocarde blanche à leur toque. Cette fête improvisée, cet élan d'enthousiasme, qui, plus rapide qu'un signal de guerre, avait rassemblé les derniers restes des jacobites, pouvait inspirer quelque ombrage à la politique ou réveiller la malveillance. Le gouverneur du jeune prince le craignit : Henri de France comprit aisément les pénibles devoirs de l'hospitalité; il fit connaître ses regrets et sa reconnaissance aux montagnards, et non moins triste qu'ils ne le furent eux-mêmes, il se détourna d'une ville dont la population tout entière lui préparait une réception pareille. (H. de Jailly, *Mois de Henri*, p. 36, 37.) — A son tour, Mademoiselle,

lyrood était le rendez-vous de visiteurs qui, venus de France ou d'Angleterre pour l'accomplissement d'un devoir ou la satisfaction d'une curiosité, assiégeaient la porte du royal exilé. Quand elle se referma derrière lui pour la dernière fois, il sembla que ce fût pour des funérailles. Un régiment anglais était sous les armes dans la cour du château, il se mit en bataille, et quand M. le duc de Bordeaux parut, il défila devant le jeune prince, qui le passa en revue aux sons du *God save the King* et aux acclamations de la foule accourue de toutes parts. A neuf heures, les voitures de voyage furent amenées; Charles X sortit du château, tenant son petit-fils par la main; le Dauphin prêtait son bras à son vieux père; quant à M^{me} la duchesse d'Angoulême, elle était déjà sur la route de Londres, emmenant sa nièce avec elle. Ce qui restait de l'auguste famille prit le chemin de Leith, où le bateau à vapeur de la marine royale l'*United-Kingdom* était préparé pour recevoir les illustres voyageurs. Ils étaient accompagnés par les habitants les plus notables d'Édinburgh dans leurs propres voitures. Charles X ayant ordonné aux siennes d'aller au pas, la population entière put le suivre, et une foule immense se dirigea sur la jetée; toutes les dames portaient, comme preuve d'affection, des écharpes blanches, et agitaient en l'air des rubans blancs comme signés d'un respectueux adieu; des *vival* universels étaient jetés dans les airs; chacun se pressait pour voir le vieux roi, et montait jusque sur sa voiture; des milliers de mains étaient tendues vers lui. Charles X en saisissait autant qu'il pouvait; il saluait de tous côtés, et disait : "Adieu, mes bons amis, *farewell*¹."

devenue princesse de Parme, devait visiter les Highlands. Avec son mari, elle passa une partie de l'automne de 1848 dans l'île d'Arran, chez le marquis de Douglas, qui avait épousé la princesse Marie de Bade.

¹ Alissan de Chazet, *Charles X*, etc., p. 48, 49. — H. de Jailly, *Mois de Henri*, p. 162-164.

Encore quelques mots, et nous en dirons autant à nos lecteurs.

Dans les pages qui précèdent, nous avons longuement exposé les rapports qui existèrent pendant si longtemps entre la France et l'Écosse, et nous avons montré la civilisation s'introduisant dans le second de ces deux pays, soit par les Écossais qui venaient étudier ou servir chez nous, soit par les Français que les événements politiques ou la poursuite de la fortune poussaient chez nos alliés. Mais ceux-ci peuvent revendiquer une part tout aussi grande dans notre développement social. Le courant écossais qui, pendant plusieurs siècles, alimenta la garde du corps de nos rois, infusa un sang nouveau à notre noblesse, qui avait tant versé du sien pendant les guerres étrangères et civiles; et quand les discordes religieuses eurent mis en fuite ceux qui, en Écosse, n'avaient que la parole pour se défendre, ils vinrent la faire entendre dans nos églises et dans nos écoles, qui en reçurent un nouvel éclat; mais cet éclat fut nécessairement passager, et dut s'éclipser quand tous ces flots troublés furent rentrés dans leur lit, laissant sur la rive étrangère ceux qui ne pouvaient s'en détacher. A partir de ce moment, l'influence des Écossais sur les études classiques et théologiques, pour ne parler que de celles-là, cessa d'être perceptible; mais leur aptitude bien connue pour les spéculations philosophiques leur a conservé dans nos écoles une autorité qui n'est point prête à se perdre.

La philosophie écossaise a exercé en France une influence plus étendue qu'on ne pourrait le croire à première vue, et, chose singulière, elle a servi tour à tour à préparer le scepticisme du XVIII^e siècle et l'école éclectique du XIX^e. Hume, en déclarant la guerre à cette "philosophie abstruse qui, disait-il, n'a su être que le bouclier de la superstition et des plus absurdes erreurs¹," et réduisant à une simple succession de phénomènes

¹ "...that abstruse philosophy and metaphysical jargon, which, being mixed up with popular superstition, renders it in a manner impenetrable to careless

cette idée de cause et d'effet qui est comme la pierre angulaire de la psychologie et de la théologie, inaugura dans ces deux sciences l'esprit de critique, d'analyse et de doute que Voltaire, Diderot et leurs émules apportèrent plus tard dans l'étude de l'histoire et des antiquités religieuses ; aussi, bien qu'il fût soupçonné par les écrivains du XVIII^e siècle d'avoir gardé encore quelques restes de superstition¹, Joseph de Maistre, dont certes personne ne récusera la perspicacité et l'autorité en pareille matière, le nommait-il "le plus dangereux, peut-être, et le plus coupable de ces funestes écrivains qui ne cesseront d'accuser le dernier siècle auprès de la postérité ; celui qui a employé le plus de talent avec le plus de sang-froid pour faire le mal²." Nous le demandons, si Hume n'avait pas été, sous beaucoup de rapports, l'initiateur de ces *funestes écrivains*, si, en répétant la tradition philosophique, il ne leur avait pas montré la possibilité de nier ou de combattre la tradition religieuse, Joseph de Maistre eût-il parlé de lui en termes si sévères ?

Heureusement pour la réputation des Écossais que les successeurs de Hume ne l'ont pas suivi dans la voie périlleuse où il s'était aventuré ; éclairés par les attaques souvent exagérées,

reasoners," etc *An Enquiry concerning human Understanding*, sect. I. (*Essays and Treatises on several Subjects*, by David Hume. Esq. London, MDCCLXVIII, in-4^o, vol. II, p. 11.) "... an abstruse philosophy, which seems to have served hitherto only as a shelter to superstition, and a cover to absurdity and error." (P. 15.) — Grimm avait donc bien raison de dire que Hume était aussi hardi dans ses écrits philosophiques qu'aucun philosophe de France. (*Corresp. litt.*, t. V, p. 125.)

¹ "Un ami a vu l'autre jour une lettre de Sir James Macdonald, maintenant à Paris avec Lord Hertford, dans laquelle Sir James informait son correspondant que les philosophes français aimaient dans son ensemble M. Hume, secrétaire de l'ambassade britannique ; mais qu'ils le désapprouvaient de n'avoir pas secouru certains préjugés religieux, qui l'empêchaient d'arriver à la perfection... "De" sorte, dit Sir James, que le pauvre Hume, qui de l'autre côté de la mer est considéré comme ayant trop peu de religion, l'est ici comme en ayant trop." Lettre du docteur Horne, évêque de Norwich, du 6 juin 1764. (*The Gentleman's Magazine*, Aug. 1793, p. 688, col. 1.)

² *Les Soirées de Saint-Petersbourg*, etc., seconde édition, Lyon et Paris, 1831, in-8^o, t. I, p. 443.

mais quelquefois fondées, qu'il avait dirigées contre la philosophie dogmatique, Thomas Reid et Dugald Stewart tinrent à honneur de réparer le tort causé par leur compatriote aux études philosophiques. Comme Socrate, dans l'antiquité, ils firent descendre la philosophie du ciel sur la terre et comprirent la nécessité de lui donner une base plus solide par l'étude approfondie de ces facultés de l'entendement humain que Hume avait accusées d'impuissance; ils montrèrent que si l'homme peut s'égarer quand il cherche la solution des problèmes les plus compliqués, au moins est-il sûr d'arriver à la vérité et à la certitude lorsqu'il restreint le cercle de ses spéculations dans les bornes de la psychologie et de la morale : par là, les philosophes d'Édimbourg devinrent les promoteurs de la rénovation spiritualiste qui s'opéra en France au commencement du XIX^e siècle. M. Royer-Collard, en nous faisant connaître les travaux de l'école écossaise¹, auxquels il prêta l'appui de sa parole mâle et concise, détrôna le sensualisme de Condillac et de Laromiguière, qui depuis longtemps semblait jouir d'un empire incontesté; bientôt après, son disciple, M. Cousin, rendait un éclatant hommage aux talents et à l'influence de Thomas Reid et de Dugald Stewart, quand il disait dans sa préface des œuvres de Maine de Biran : "Je procède des Écossais et de l'Allemagne²."

¹ *Mémoire sur les doctrines religieuses de Leibnitz*, par M. Christian Bartholomès, dans le *Compte-rendu des séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, par Ch. Vergé, 1853, 4^e trimestre, 3^e série, t. VI (XXVI^e de la collection), p. 145, 221. — Après avoir nommé M. Royer-Collard et signalé la part qu'il a prise à l'introduction de la philosophie écossaise en France, nous ne pouvons faire autrement que de mentionner feu Théodore Jouffroy, le traducteur des œuvres complètes de Thomas Reid. En recourant à la préface du tome I^{er}, qui porte la date de Paris, 1836, ou à l'article intéressant que M. Adolphe Garnier a consacré à son maître dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, t. III, p. 341, on verra de quelle manière ce dernier a tenté de fixer la véritable valeur de la philosophie écossaise.

² Au reste, l'Écosse, à laquelle nous devons Destutt de Tracy et peut-être Montaigne, continue à nous donner chaque jour de profonds penseurs, dont les ouvrages, remarquables et par la précision du style et par l'élévation des idées,

Un pareil aveu suffirait, à lui seul, à prouver que si l'Écosse nous dut autrefois sa civilisation, elle a depuis acquitté sa dette avec usure.

Mais là ne se bornent pas nos obligations envers notre vieille alliée, et nous devons au moins indiquer la part prise par l'un de ses enfants à la réforme littéraire qui s'est opérée en France dans le même temps que la rénovation spiritualiste. On devine que nous voulons parler de Sir Walter Scott et du roman historique. Le grand écrivain n'a pas seulement, en créant *Quentin Durward*, réveillé le souvenir de ces vaillants Écossais dont la fidélité formait un rempart impénétrable autour de nos rois, il a encore donné naissance à un genre consacré surtout à la peinture des passions et des intérêts qui s'agitent dans ce monde élevé, et c'est en cherchant à marcher sur ses traces que les auteurs de la *Chronique de Charles IX* et de *Cinq-Mars* ont atteint cette perfection qui fera toujours dire d'eux qu'ils procèdent de l'Écosse et plus encore de la France.

obtiennent, même en France, une juste célébrité. Qu'il nous suffise de mentionner ici les *Lectures on the Philosophy of Mind*, par Thomas Brown, professeur de philosophie morale à l'université d'Édimburgh, et les *Fragments de philosophie* de Sir William Hamilton, traduits en français par M. Louis Peisse et publiés à Paris en 1840.

FIN.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

PREMIER VOLUME.

Page 10, ligne 12. — Voyez dans l'*Histoire de l'instruction publique en Europe*, etc., par Vallet de Viriville (Paris, 1849, in-4°), p. 353-360, *Notice et extraits des archives de l'université de Paris*. Les registres à consulter pour les noms des étudiants écossais à partir de 1325, sont ceux que l'on conserve aux Archives de l'Empire, section administrative, sous les nos 2587 et suivants.

P. 12. — Dans le *Mercurie galant*, février 1678, p. 176, il est fait mention d'un Lescossois de Montholon, reçu chevalier de l'ordre de Saint-Lazare; et dans les Mémoires du maréchal de Villars ¹, d'un Lescossois, lieutenant-colonel du régiment de Normandie, comme se trouvant à Worms en 1692.

P. 18. — Une note des Mémoires du chevalier de Johnstone nous apprend qu'il avait été récemment établi, par des documents de la Tour de Londres, que Lord Rollo, pair d'Écosse et beau-frère de l'auteur, descendait en ligne directe de Raoul ou Rollon, duc de Normandie. (*Memoirs of the Rebellion in 1745 and 1746*, etc., p. 237.)

P. 18, note 2. — Cette origine française et méridionale des Gordon est si bien admise par la principale famille de ce nom, que l'un de ses historiens y comprend le vicomte de Gourdon, qui, pendant les guerres

¹ Collect. Petitot, 2^e série, t. LXVI, p. 406.

de religion en France, porta secours au roi de Navarre et aux protestants. (*A genealogical History of the Earldom of Sutherland*, sect. XXI, p. 160, 161.)

Quant au nom de *Montealt*, on le trouve fréquemment dans les documents anciens relatifs à l'Écosse. Après le milieu du XIV^e siècle, il était porté par Richard, chancelier de l'église de Brechin (Reg. mag. Sig., B. V, n^{os} 110, 115), et par John, fils de William de Montealt, lord de Loseragy (*Ibid.*, B. XII, n^o 8). En 1426, Thomas, comte de Mar, avait une cousine appelée Hélène de Montealt. (*Ibid.*, B. II, n^o 75.) William Robertson, dans l'ouvrage duquel figurent dix articles analogues à ceux auxquels nous renvoyons, conjecture que ce nom pourrait bien être *Mowat*, qui n'est pas rare en Écosse. (*An Index... of many Records of Charters, etc.*, p. 176, col. 2, v^o *Monte-alto.*)

P. 20, à la suite de la 5^e ligne des notes. — Les Douglas sont d'origine flamande, s'il faut en croire Chalmers, cité par M. Ernest Vau Bruyssel, *Histoire du commerce et de la marine en Belgique*, t. I (Bruxelles et Leipzig, 1861, in-8^o), p. 155, not. 1. Un Espagnol, Pedro Pineda, a publié sur cette maison un curieux volume en anglais et en castillan, intitulé : *A Synopsis of the Genealogy of the most ancient and most noble Family of the Brigantes, or Douglas*. Printed in the Year 1754, in-8^o.

P. 31. — L'an 1173, Guillaume dit le Lion déclare la guerre à Henry II, roi d'Angleterre, pour recouvrer le Northumberland; mais l'année suivante il est fait prisonnier à la bataille d'Alnwick, transporté en Normandie et enfermé dans la tour de Falaise. Il y resta six mois, et ne recouvra sa liberté, le 11 décembre suivant, qu'après avoir fait un traité à Valognes, par lequel il assujettissait sa personne et son royaume au roi d'Angleterre. Raoul de Dicet, qui enregistre ces faits, nous apprend que pendant sa captivité, le monarque écossais recevait de fréquentes visites des siens. (*Ymagines historiarum, autore Radulfo de Diceto*, A. D. 1174; apud Roger. Twysden, *Historiæ Anglicanæ Scriptores X*, t. I, col. 584, l. 12. Cf. *Art de vérifier les dates*, édit. de 1783-87, t. I, p. 843, col. 2.)

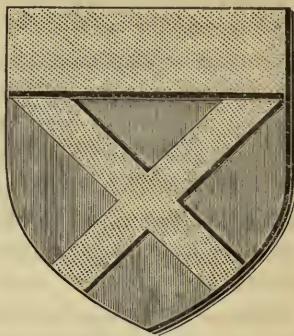
P. 31. — Nous avons trouvé depuis, dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, fonds de Brienne, n^o 54, fol. 3, 4, le "Traité de mariage fait en présence de l'archevêque de Rheims, entre les ambassadeurs du roy d'Escosse pour Marguerite, sœur dudit roy d'Escosse, et Thibaut, comte de Champagne. 1219."

P. 38. — Dans un manuscrit appartenant à M. le docteur Wellesley, principal de New Inn Hall, à Oxford, volume dont l'exécution ne sau-

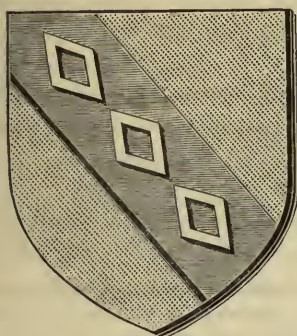
rait remonter plus haut que le XVII^e siècle ¹, il est fait mention du roi d'Écosse et de quatre chevaliers écossais, comme se trouvant en France avant le milieu du XIII^e siècle. " *Chi sont les Escocois*."



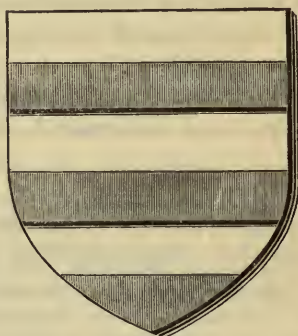
" ALEXANDRE DE BALENS.



" RICHARD DE BRINS.



" EVAUTIERS HELLIBARTON.



" s^{re} GUILLAUME DE SOLES."

Ces noms, comme il est facile de le voir, sont horriblement estropiés; mais il n'est pas difficile de les ramener à une forme écossaise. Ainsi, *Balens* ne saurait être autre chose que *Balliol*, d'autant plus que les armoiries attribuées à Richard s'accordent avec celles qui sont données à un autre membre de la famille dans un rôle d'armes de la

¹ " Chi sont les rois, les ducs, les contes, les viscontes, les banneretz et les chevaliers qui furent au grands (*sic*) tournoy à Compegne l'an nostre Seigneur mil cc et xxxviij, ou mois de febvrier, etc.," in-folio sur vélin, de 24 feuillets, dont le dernier est blanc. Chacun renferme, à son recto, quatorze, quinze ou seize blasons en couleurs, excepté le premier, qui n'en a que onze, et le vingt-troisième huit.

même époque ¹. Il n'est pas moins sûr que *Brins* ne soit *Bruis*, c'est-à-dire *Bruce*. La seule difficulté est que *Richard* n'est pas un nom écossais; mais le copiste a pu se méprendre et lire *Richard* au lieu de *Robert*: or, nous voyons dans le rôle déjà cité, "Robert de Brus, d'or ung sautoir de goules, et ung chef de goules ²," ce qui est le même blason que dans notre manuscrit, avec cette différence que les couleurs et les émaux sont intervertis.

Je n'ai rien à dire sur Walter Hellibarton, dont le nom est facile à reconnaître. Quant à Sir Guillaumes de Soles, c'est un membre de l'ancienne famille de Soules ou de Soulis, sur laquelle Sir Walter Scott a donné une notice ³, avec l'indication des chartes anciennes mentionnées par W. Robertson ⁴, relatives à cette maison. Mais je ne trouve nulle part mention d'un tournoi donné en février 1238, auquel auraient pris part les "Roys de France, d'Angleterre, d'Espagne, d'Aragon, d'Écosse, de Sicile et de Navarre, le grand maître du Temple, le duc de Bourbon, les comtes de Rhétel, de Soisson et de Roussi, le vicomte de Melun, les sires de Moreul, de Montmorency, de Folgies et de Blemis, Simon de Melun," etc., etc., sans parler des chevaliers étrangers dont les noms et les armoiries figurent dans le manuscrit d'Oxford.

P. 46, note 4. — On sait que Sir David Lindsay fait deux poètes de Quintin et de Kennedy ⁵, deux noms que réunissait un membre de

¹ "John de Ballioll, de goules ove ung faux escochon d'argent." A Roll of Arms compiled in the Reign of King Henry the Third, and apparently between the Years 1240-1245. (*Rolls of Arms of the Reigns of Henry III. and Edward I.* edited by Nicholas Harris Nicolas, Esq. London, William Pickering, MDCCCXXIX., in-8°, p. 5.)

² *Ibid.*, p. 12. Cf. p. 30, 34. — Ces armes sont celles du collège de Ballioll, fondé en 1263 par John de Ballioll. Voyez, sur ce personnage, Dugdale, *Baronage of England*, vol. I, p. 524, et Ingram, *Memorials of Oxford*, etc. Oxford, MDCCCXXXVII, in-8°, vol. I, p. 3, 4, en note.

³ *Minstrelsy of the Scottish Border*, etc. Edinburgh, 1812, in-8°, vol. III, p. 249, 274.

⁴ *An Index... of many Records of Charters granted... between the Years 1309 and 1413*, etc., p. 3, n° 5; p. 21, n° 17, 22, etc. — Voyez encore *Documents and Records illustrating the History of Scotland*, etc., vol. I. collected and edited by Sir Francis Palgrave. [London,] 1837, in-8°, p. 54, 137, 179, 180, 276, 281, 300, 314. — A la fin du XIII^e siècle, un John de Soulis, que nous avons déjà vu en ambassade auprès de Philippe le Bel (ci-dessus, t. I, p. 38), "voïda Eseece, s'en alla en France, où il morust." (*Scalacronica*: by Sir Thomas Gray of Heton, Knight, etc. Edinburgh: printed for the Maitland Club, MDCCCXXXVI, in-4°, p. 127, A. D. 1290.) — Sous la même année, on lit plus loin (p. 140): "Peres Lebaud, chevalier, un Gascayne, fust viscount de Edenburgh, sur qui les gentz Thomas Randolf, count de Murref, com ledit chastel estoit assis, le enblerent à le plus haut du roche, à quoi il ne se doutoit. Ledit Perys deveint Escotoys à la foy Robert de Bruys, qi puis après ly surmist treson, ly fist pendre et treyner, eum fust dil, pur ceo q'il se doutoit de ly, pur ceo que trop estoit apert pensaunt tout dire, q'il estoit Englès de cuer, agaitaunt soun melllor point de ly grever."

⁵ A plant of poets, called Ballanten....

He will precel Quintin and Kenedy.

(*The poetical Works of Sir David Lindsay*, London, 1806, vol. I, p. 287.)

la famille des comtes de Cassillis, mort en 1564¹. Il existe un petit volume, des plus rares, vraisemblablement imprimé à Paris cette même année, dont voici le titre dans toute son étendue :

¶ *Que hoc in libello continentur Jo. Fr. Quintani Stoæ Poetæ facundissimi ingeniosa disticha in omneis fabulis. P. Ovidii Nasonis Methamorphoseon.*

¶ *Ejusdem Elegia qua deflet philippum Beroaldum cui et subnectitur lachrymabilis monodia.*

Ejusdem in immaturum Regine Anne fatum Threnos cui et subjungitur lugubris monodia ubi emendatiora uberantioraque invenies carmina : Atq; inibi characteres Epitaphiorum declarati.

Quo curris? audi et lege inferius et Regis Scotie epitaphia cum monodia eundem apollinem redolentia intueberis. In-4°, de 46 feuillets.

P. 52, ligne 3. — Les détails suivants, que nous avons négligés, compléteront l'histoire des relations entre les deux pays au commencement du XIV^e siècle. En 1302, sept ambassadeurs, les évêques de Saint-André et de Dunkeld, James, *stewart* d'Écosse, John comte de Buchan, John de Soules, Ingeram d'Umfranville et William de Balliol, chevaliers, sont envoyés en France pour demander du secours au roi Philippe et pour veiller aux intérêts nationaux. Le 8 des calendes de juin 1303, ces ambassadeurs écrivent une lettre de Paris; elle a été publiée par Rymer, dans ses *Fœdera*, édit. de Londres, vol. II, p. 929; édit. de La Haye, t. I, part. IV, p. 26, col. 2. Enfin, le 16 mars 1309, plusieurs des comtes et des barons d'Écosse écrivent au roi de France qu'ils ont reconnu le droit de Robert Bruce à la couronne. (Andrew Stuart, *Genealogical History of the Stewarts*, part I, n° 5, p. 16.)

P. 53. — Voyez, sur la bataille de Biland et la prise du sire de Sully, le *Scalacronica*, p. 149.

P. 55. — Lisez *Moray*.

P. 56, note 5. — Voyez encore, sur John Mair, *Joannis Launoii regii Navarræ Gymnasii Paris. Histor.*, pars IV, lib. II, cap. XVIII, parmi les œuvres de Jean de Launoy, t. VII, p. 711.

P. 59. — Les comptes des grands chambellans d'Écosse, auxquels nous avons fait quelques emprunts pour les époques postérieures, renferment bon nombre d'articles relatifs à l'époque où David Bruce était réfugié en France, et à son séjour au Château-Gaillard. Comme

¹ Voyez *the History of the Reformation in Scotland*, liv. IV, ann. 1562; édit. de M. David Laing, vol. II des œuvres de Knox, p. 331, not. 3.

ce recueil, publié à petit nombre à Édinburgh, est rare à l'égal d'un manuscrit, on ne saurait nous reprocher de reproduire ici ces articles.

A. D. 1329. — "Idem computat in solucione facta magistro Willelmo Belle, transeunti ad partes Francie pro negocio regni." (*The Accounts of the great Chamberlains in Scotland*, vol. I, p. 136.)

A. D. 1337. — "Et de Lxvj libris, xij solidis, iij denariis, receptis de domino comite Moravie de illis mille libris concessis domino nostro regi per regem Francie, ante adventum suum in Franciam." (*Ibid.*, p. 253.)

"... in liberacione facta magistro Waltero de Moffet¹ pro expensis domus domini nostri regis, et Willelmo de Buthergask ad expensas ejusdem domus, prout continetur in una littera sub sigillis domini episcopi Moravie et domini Roberti de Keth ons⁹ super comptum, deductis expensis computatis in diversis transitibus et viaggiis per eundem factis in negociis domini nostri regis.... Et in liberacione facta ad expensas domus domini nostri regis in Francia, per unam literam sub sigillis dictorum domini episcopi Moravie, domini Alexandri de Setonia et magistri Walteri de Twynham, datam in castro de Gaillart iij^o die septembris, anno gratie et e^o XXX^o quinto, deductis expensis computatis factis per vices extra laborando in negociis regis in Scocia et in Francia...." (*Ibid.*, p. 254.)

"Et in solucione facta cuidam nuncio domini regis Francie misso in Scocia, de dono domini nostri, per summam sex librarum parisiensium, xxxvij. solidos, vj denarios sterlingos." (*Ibid.*, p. 255.)

"Et in solucione facta cuidam cessori misso de Parisius usque Gaillard ex parte societatis de Bard, per summam quatuor solidorum parisiensium, xv. denarios sterlingos." (*Ibid.*, p. 255.)

A. D. 1340. — "Idem onerat se de .C. libris depositis apud Parisios de residuo mille librarum quas dominus Francie ex dono concessit domino comiti Moravie et aliis nobiles de comitiva sua, venientibus apud Dunbretan ante transitum regis in Franciam, pro apparatu suo emendo, armaturis, naulo nautarum et aliis expensis necessariis pro viagio supradicto. Et de ij^m CC. L. libras sterlingas ex dono regis Francie, diversis vicibus, per totum tempus hujus compoti, per diversas summas, Parisiis et Turonis, content⁹ in quadam littera patenti domini regis Francie, sigillo suo magno signatas..." (*Ibid.*, p. 261.)

A. D. 1342. — "Idem computat in expensis magistri Walteri de Moffet primo transeuntis ad partes Marchiarum, et postea ad partes

¹ Ce nom, commun en Ecosse pendant le moyen âge (voyez W. Robertson, *Index... of Characters*, etc., p. 176, col. 2, v^o *Moffat*), n'est pas inconnu chez nous; on le trouve sur l'adresse d'un libraire de Paris, René Muffat, établi quai Malaquais, n^o 3, derrière l'Institut.

Francie, pro communibus negociis regni, xlij libre. Et domino Johanni Herward pro expensis suis transeundo ad partes Francie pro eisdem negociis, xij libre, vj solidi, viij denarii... Et Lamberto Spaldfis et Copino dicto *Godard* pro naulo et expensis regis et regine redeun- cium de partibus Francie... lxxij libre, xvij solidi." (*Ibid.*, p. 276.)

"Et in solucione facta Willelmo Rous et David Bett' pro salmone, pro expensis domus domini regis apud Gallart..." (*Ibid.*, p. 276, 277.)

A. D. 1340. — "Idem computat in solucione facta domino Willelmo de Duglas pro expensis quas fecit apud Calays in conductione navium et armatorum veniencium ad obsidionem ville de Perth, de mandato regis... liij libre, vj solidi, viij denarii." (*Ibid.*, p. 277.)

A. D. 1342. — "Et Lamberto de Meaux, valletto domini Ingerami de Sancto Bove, vj libre, xij solidi, iiij denarii." (*Ibid.*, p. 280.)

"Et duobus custodibus dextrariorum regis transeuntibus in Fran- ciam, de mandato regis, xxvj solidi, viij denarii." (*Ibid.*, p. 282.)

P. 62. — Il faut placer ici, sous l'année 1339, la mission du che- valier de Liddisdale en France, le siège de Perth et l'arrivée des auxi- liaires français. Voyez Tytler, *History of Scotland*, vol. II, p. 66, 67.

P. 64. — Le roi David II, parti de France, débarqua à Inverbarvy (Kincardinshire) le 4 mai 1341. (Andrew Stuart, *Geneal. Hist. of the Stewarts*, p. 36.)

P. 93. — Il y avait, à la même époque, un capitaine d'une grande réputation, auquel nous devons une mention; nous voulons parler de Jenico ou Janico d'Artois, d'Artasso ou d'Artas. Un écrivain le donne comme Allemand¹; mais les notes d'un manuscrit du palais de Lam- beth et plusieurs autres autorités en font un Gascon. Sous le règne d'Edward I^{er}, il est vrai, Robert d'Artois était venu s'établir, avec sa famille, en Angleterre; mais rien ne prouve que Janico fût un rejeton de cette illustre race. Quoi qu'il en soit, Jenico fut nommé, le 10 no- vembre 1399, avec Sir Thomas Gray, commissaire pour traiter avec les Écossais². Au retour de l'expédition d'Écosse, en 1400, un Français et un Italien appelèrent en combat Sir John Cornwall et James d'Ar- tois. Tel est le nom donné par Stow, et je n'hésite pas à conclure que Janico est le personnage qu'il a voulu désigner. Les étrangers eurent le dessous. (*Archaeologia*, etc., vol. XX, p. 92-99.)

P. 93, note 4. — Il y a ici une erreur, que nous avons déjà si- gnalée, p. 302, note 5, qui elle-même laisse à désirer. La bataille de Flodden ayant eu lieu en 1513, l'archidiacre de Saint-André qui étu-

¹ *Chronic. Tinemul. Canob.*, etc. (Joannis Lelandi antiquarii de rebus Britannicis Collec- tanea, ed. Thomas Hearne. Oxonii, MDCCXV, in-8^o, vol. I, p. 188.)

² *Rotuli Scotiae*, vol. II, p. 152, col. 2. — Rymer, *Fœdera*, etc., vol. VIII, p. 113.



diait à Paris à la fin du XIV^e siècle ne saurait être Alexander Stewart, tué dans cette funeste journée.

P. 98. — Il y avait encore en Écosse le pèlerinage de Saint-André, dans le comté de Fife, qui n'était pas inconnu à nos compatriotes, si l'on peut s'en rapporter à un ancien poète :

“ Dame, dist Guis, de ce sui-je tous liés,
Et vos l'arés, si n'ert pas atargié;
Ains en iroie, por la vostre amistié,
De Saint - Aumer dusc'au Mont Saint - Michiel,
Ou en Escoche à Saint - Andrieu à pié,
Que vostre maus ne soit assouagié.”

(*Roman de Beuves d'Haustone*, Ms. de la Bibl. imp., suppl. français, n^o 540^s, folio 81 verso, col. 2.)

P. 112, 113. — Les comptes des chambellans d'Écosse renferment les articles suivants, qui se rapportent aux années 1408-1413 :

“ Et memorandum quod dictus dominus gubernator regni non peciit neque recepit ad presens aliquam allocationem pro expensis suis factis super Ricardum, regem Anglie; nuncios Francie vel Wallie diversis vicibus infra regnum venientes; circa quos multa exposuit, ut est notum.” (*The Accounts of the great Chamberlains of Scotland*, etc., vol. III, p. 18. Cf. Tytler, *History of Scotland*, vol. III, p. 338, not.)

“ Et domino Johanni de Busbey¹ [canonico Moraviensi], transmisso per dictum gubernatorem ad regnum Francie pro negociis regni.” (*The Accounts of the great Chamberlains of Scotland*, etc., vol. III, p. 39.)

“ Et per solucionem factam Johanni seniori de Loorn, magistro Alexandro de Carnys, preposito de Linclouden, et magistro Johanni Trotter, ambassatoribus ordinatis ad Franciam, qui tamen diu expectantes ventum, in nauulo navium ac pluribus expensis magnos fecerunt sumptus, licet postmodum fuerunt ex magna causa revocati, et non processerunt; pro ipsorum tamen sumptibus et expensis nichil reddiderunt de receptis, cc. libre.” (*Ibid.*, p. 48.)

Et eidem [gubernatori] pro expensis unius militis et unius sentiferi, de Francia venientium in ambassatam a rege Francorum, c. libre.” (*Ibid.*, p. 59.)

Ici vient se placer la mission d'un envoyé de Charles VI en Écosse, que l'on trouve indiquée dans un manuscrit du Musée Britannique². Il paraît qu'elle ne se rapportait qu'à des matières religieuses.

¹ Buskby.

² *Instruccio tradita Roberto Heremite, qui de presenti militatur ex parte regis Francie, ad dominum ducem Albanie, regentem regnum Scotie, et ad prelatos regni, pro facto Ecclesie, i. e. schismatis, dat. A. D. 1408, 27 die mensis Octobris.* (Harl. Ms. 431, art. 91, folio 53 verso.)

P. 115. — Voyez les armoiries de John Stuart, comte de Buchan et de Douglas, dans l'*Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France*, du P. Anselme, t. V, p. 225.

P. 124. — Les passages suivants serviront à compléter le tableau des relations entre la France et l'Écosse dans le premier quart du XV^e siècle :

“R. P. en Dieu monseig^r Greffin, evesque de Roz au royaume d'Escosse, et Jehan de Lethe, escuier¹, ambassadeurs ès parties de France de par le duc d'Albanie, gouverneur dudit royaume, traittoient avec la reyne et monseig^r le duc de Bourgogne à Troyes pour faire la guerre aux Anglois par les Escossois.” (Compte de Pierre le Moinat de Musigny, trésorier de Vesoul pour monseigneur le duc en son comté de Bourgogne au bailliage d'amont, pour un an, fini le dernier decembre 1417; dans les *Memoires pour l'histoire de Bourgogne*, t. II, Bibl. imp., S. F. 292¹¹, p. 791.)

“Le roy fit venir des Escossois à son secours à l'encontre de Henry de Lencastre, son adversaire d'Angleterre, qui damnablement s'esforçoit usurper sa seigneurie en occupant dès lors une partie du duché de Normandie.”

“Maistre Jehan de Queux, conseiller et m^e des requestes de l'hostel du roy, fut envoyé en Escosse vers le duc d'Albanie et autres seigneurs dudit royaume pour les prier et requerir et sommer sur l'aide qu'ils avoient promis au roy.” (*Ibid.*, p. 803.)

“Il fut fait alliance entre le roy, le roy d'Ecosse et le duc d'Albanie,” etc. (*Ibid.*, p. 805.)

P. 128. — Nous avons omis de blasonner les armes de la famille Stuart d'Aubigny, qui sont : d'argent, au sautoir de gueules, cantonné de quatre quintefeuilles de même.

P. 141. — On conserve au Musée Britannique (add. chart. 306) un document provenant de la collection du baron de Joursanvault, par lequel Guillaume Cousinot, chancelier du duc d'Orléans, confesse avoir eu et reçu de Jacques Boucher, trésorier général de ce prince, la somme de 360 livres pour un voyage de Blois à Bourges vers le régent, “pour le fait d'ost, pour lequel Denisot Rogier son serviteur est premierement venu par deçà, et aussi pour... la delivrance de Mgr d'Engolesme, frere de mond. Sgr d'Orleans, c'est assavoir pour traicter avecques un escuier d'Escoce nommé Laurens Vernon, qui tient prisonnier... le comte de Sommeret.” 10 juillet 1422.

P. 150. — Une anecdote rapportée par M. Robert Chambers, dans le t. III de ses *Annales domestiques d'Écosse*, p. 507, nous apprend

¹ Dans l'*Historia poliecronica* cité p. 118, not. 1, de notre t. I^{er}, il est qualifié de *chevalier*.

qu'en 1762, la duchesse de Douglas croyait avoir droit au tabouret, à la cour de France, en raison de son ancien duché de Touraine. A cette époque, cette noble dame se trouvait à Paris avec Sir James Steuart de Coltness, et un certain laird de Boysac, qui, avec un ou deux gentilhommes écossais, avait accompagné Sa Grâce.

P. 155, note 1. — On trouve dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale, fonds de Brienne n° 54, folios 59, 60, le texte de l'obligation de Charles VII, "qu'advenant qu'à l'ayde du roy d'Escosse il recouvre son royaume, il luy baillera le duché de Berry ou le conté d'Evreux, au lieu du conté de S^t.onge, dont il luy avoit faict don."

P. 165, note 2. — Ce Boyce Glauny ou Bouays Glauny, ne serait-il pas un Balgany, comme le Sir Henrie Balglanie de la p. 148, not. 1, lig. 10? Voyez encore p. 169, lig. 10.

P. 166, note 3. — On retrouve encore le P. Quinquet, théatin, dans le *Journal de Dangeau*, 2 janvier 1711 (t. XIII, p. 334); et plus près de nous, le citoyen Quinquet, administrateur du département de la Loire, destitué par arrêté du 8 nivôse an VIII.

P. 168. — Sur ce Lockhart Ledriey, nous aurions mieux fait de citer le document suivi par M. O'Gilvy, c'est-à-dire le *Mémoire adressé au roi par la noblesse de la province de Guienne... au sujet des opérations ministérielles, du 8 mai 1788*. Voyez p. 24, col. 2.

P. 170, col. 2. — Aujourd'hui, le 33^e régiment d'infanterie de ligne a pour colonel M. André Kennedy, officier de la Légion-d'Honneur; mais il paraît qu'il faut en faire honneur à l'Irlande, d'où cette famille se dit originaire.

P. 195, en note. — On trouve également un Donato de Saffre, marchand de Florence en 1226, dans un rôle de la 10^e année du règne de Henry III. (*Rotuli litterarum clausarum*, vol. II, p. 128, col. 1 et 2.)

P. 199. — Nous avons omis d'indiquer que l'anecdote relative à Isabelle d'Écosse et à son mariage avec François I^{er} de Bretagne, ainsi que la réponse de ce prince, sont rapportées par d'Argentré, dans l'*Histoire de Bretagne*, etc. A Paris, 1618, in-folio, liv. XI, ch. XLIX, p. 798, D.

P. 200. — On trouve une lettre du roi d'Écosse au vicomte de Rohan, gendre de François I^{er} et d'Isabelle, en date du 14 octobre 1477, dans le t. LXXX^b de la collection des Blancs-Manteaux, dite de Bretagne. Voyez le *Cabinet historique*, 5^e année, Catal., p. 129. Le catalogue qui nous fournit cette indication porte aussi (4^e année, Catal., p. 50) des "Lettres du roy d'Écosse à celuy de France (21 mai 1455)," comme contenues dans le t. XLVIII^b, art. 76; mais ce renvoi est faux.

P. 200, note 1. — L'original de l'avant-dernière des lettres mentionnées dans le dernier paragraphe est conservé aux Archives de l'Empire, sous la cote K, 69, n° 12. Il est sur papier, écrit d'Édimburgh, le 1^{er} avril 1454, et signé *James*. Jacques II écrit à Charles VII pour lui recommander la tutelle ou les intérêts de ses nièces mineures, héritières de Bretagne. Il lui parle aussi du mariage de sa sœur, sans doute Isabelle, veuve de François 1^{er}; et, selon l'usage, il accrédite en même temps les ambassadeurs qu'il envoie pour traiter ces affaires.

P. 203, en note. — Voyez, sur Concessault, Dupuy, *Traitez touchant les droits du roy*, etc., p. 781.

P. 213, note 4. — L'article suivant, présenté comme emprunté à une généalogie des Cadière, peut servir à rectifier ce que nous avons dit : "Luards (des), noble Catelan des Luards, épousa, en 1507, dans l'église de Saint-Paul, Sibille Cadier. Ils eurent pour enfants J. des Luards, maître en la chambre des comptes de Grenoble, conseiller du roi, et Louise des Luards, femme de Jacques Seguiet, et mal appelée Stuart par Blanchard." (*Armorial général du Lyonnais, Forez et Beaujolais*, etc. Lyon, MDCCCLX, in-4°, p. 56, col. 1.)

P. 221, note 1. — Un peu plus loin, le même Jean de Wawrin, après avoir rapporté l'expédition des Hongrois à Constantinople en 1456, ajoute : "Ceste dite conquête fut relatée et affermée pour mettre en cronicques, sur les saintes euvangilles et en veu de pres-trise, par venerables ecclesiastiques personnes messire Jehan Wallace et messire Patrice Tournaille, prestres, avec Andrieu Wallace, homme lay, tous trois du dyocese Dumblaune en Dacaye." (Ms. de la Bibl. imp. n° 6759, folio C. lxxiiij verso, col. 1.)

P. 227, en note. — On trouve encore Olympe Grain de Saint-Marsault, ainsi nommé dans le *Mercure galant*, juin 1703, p. 76.

P. 228. — Pour ne point arrêter l'impression de notre livre, nous n'avons pas cherché à restituer tous les noms de cette liste qui nous semblent altérés¹; mais nous devons tenter de le faire ici.

¹ Froissart ne les reproduit pas plus fidèlement. Racontant la bataille d'Otterburn, "Là veissiez-vous, dit-il, chevaliers et escuyers, messire Marc Adremen (Sir Malcolm Drummond), messire Thomas av Ersequin (Sir Thomas of Erskine), messire Guillaume, messire Jacques et messire Alexandre de Lindsée, le seigneur de Seton, le seigneur de Venton (Wintoun), messire Jean de Sandeland (Sandilands), messire Patrise de Dumbare, messire Jean et messire Gautier de Saint-Clar, messire Patrise de Hepbourne et ses deux fils, messire Patrise et messire Mille, le seigneur de Montgombre (Montgomery), messire Jean Maksuel, messire Adam de Gladinin (Glendinning), messire Guillaume de Roduen (Ruthven), messire Guillaume Stuart, messire Jean de Halibretton (Haliburton), messire Jean Alidiel (Dalyell), messire Robert Laure (Lauder), messire Alexandre de Ramsay, messire Alexandre Fresiel, messire Jean Emonston (Edmonston), messire Guillaume Varlau (Wardlaw), David Flimin (Fleming), Robert Colmine et ses deux fils, Jean et Robert," etc. (*Chroniques*, liv. III, ch. CXXIII; t. II, p. 730, col. 2.)

“Le conte de Quant” ne serait-il pas le comte de Carrick? “le conte de Lenay,” celui de Lennox? “le conte de Fit,” celui de Fife¹? “le conte de Surdelle,” celui de Sutherland? “Le conte d’Illes” doit être le comte de Ross, lord des Isles, et “le comte d’Estranne,” celui de Stratherne.

“Le sr de Saint Ton,”	Swinton.
“Le sr de Begart,”	Biggar, ancêtre des Hemings, comte de Wigton.
“Le conte de Morat,”	Moray.
“Le sr de Mongoby,”	Montgomery.
“Le sr de Poloc,”	le Laird de Pollock.
“Monsr de Roven,”	Ruthven, que l’on prononce encore fréquemment <i>Riven</i> .
“Le sr de Roualles,”	Rowallan.
“Le sr de Bes,”	Bass.
“Monst de Quohon,”	Colquhon, que l’on prononce <i>Cohoon</i> , à peu près comme le nom d’une ancienne famille d’Anjou ² .
“Monst de Forbois,”	Forbes.
“Le sr de Quenimont,”	Kyninmond.
“Ceux d’Apegart,”	Applegarth; le clan de Johnstone établi dans le Border.
“Ceux de Nesegles,”	Terregles, titre appartenant à la famille Maxwell.
“Ceux de Tranquart,”	Les Stewarts de Traquair, maintenant comtes.
“Ceux de Blaquehut,”	Blackwood.
“Ceux de Toury,”	Torrie.
“Ceux de Balgoiny,”	Balgonie.
“Le sr de Bocquint,”	Buchan.
“Ceux de Cortofin,”	Costorphine.
“Ceux de Banbogle,”	Barnbogle (les Mowbray de). Bernbaquel semble être encore le même nom.
“Ceux de Listaurie,”	Restalrig, fréquemment prononcé <i>Lestarrig</i> .
“Ceux de Limeton,”	Lamington.
“Monsr de Gast,”	Gask.
“Ceux de Criston,”	Crichton.
“Ceux de Lanton,”	Langton.
“Ceux de Haldor,”	Calder.
“Ceux de Mellodron,”	Meldrum.
“Le sr de Coqueran,”	Cochrane.
“Le sr de Rample,”	Dalrymple.
“Le sr de Menipegny,”	Monipenny.
“Ceux de Ratri,”	Ratray.
“Jorge Bannantin,”	Bannatyne.
“Ceux de Wichart,”	Wishart.
“Jehan Simple,”	Semple.

¹ Parmi les Écossais tués à la bataille de Neville’s Cross, en 1346, Froissart cite le comte de Fit. (*Chroniques*, liv. 1, part. 1, ch. CCCVII; t. I, p. 254, col. 1.) Ce nom reparait en 1357 comme celui de l’un des otages du roi d’Écosse, prisonnier en Angleterre. (*Ibid.*, p. 368, col. 1.)

² Dans les Mémoires du cardinal de Retz, sous l’année 1649 (collect. Petitot, 2^e série, t. XLIV, p. 231), figure un Cohon, évêque de Dol, et dans le *Mercur galant*, cahier de juin 1678, un M. de Cohon, d’Alençon.

P. 234, note 3. — Dans les *Essais historiques sur les régiments d'infanterie, cavalerie et dragons*, par M. de Roussel (Paris, M.DCC.LXXVII., in-8°), on trouve, p. 44, sur la liste des capitaines morts, placés ou retirés, du régiment d'Auvergne : "Comynihan, de Toulouse : capitaine factionnaire en 1705, et de grenadiers en 1711 au régiment, alors Segur; est passé à une compagnie dans celui d'Auvergne en 1715. Chevalier de S. Louis en 1726. Il s'est retiré en 1751." Dans une autre publication du même auteur¹, on trouve dans l'infanterie française, au nombre des lieutenants en second du régiment de Limosin, p. 213 : "Conigham;" et parmi les capitaines en second du régiment d'Artois, à Landau, p. 221 : "Ch. de Conyngham." Y a-t-il quelque rapport entre tous ces personnages et ceux que nous avons mentionnés dans notre texte²? — Un généalogiste contemporain donne "Conigan, orig. d'Irlande, S^r de Cangé, de la Clartiere, etc."³.

P. 235. — Il est permis de croire qu'Antoine de Humes et Martine Stuart eurent une postérité, et que c'est leur fils, ou plutôt leur petit-fils, que le maréchal de Tavannes appelle "le sieur de Cherizy, sage et valeureux gentilhomme." (*Mémoires de Guillaume de Saulx*, ann. 1589; dans la collection Petitot, 1^{re} série, t. XXXV, p. 344. Voyez encore p. 401.)

P. 251-253. — Les noms de Thomas Spence et de William Turnbull, le premier évêque de Galloway et envoyé de Jacques II auprès de Charles VII, le second évêque de Glasgow dévoué à la France et à son roi, figurent dans un précieux recueil de documents inédits, dont le premier volume vient de paraître⁴. Voici, au reste, la liste des pièces qu'il renferme sur les relations entre les deux princes nommés ci-dessus, avec l'indication des manuscrits où le savant éditeur est allé les puiser :

P. 20, 21. "Letter from Margaret, countess of Douglas, to Charles

¹ *Etat militaire de France pour l'année 1777*, dix-neuvième édition. Par M. de Roussel. A Paris, M.DCC.LXXVII., in-8°. — On lit ailleurs, sur la liste des maréchaux de camp, p. 81 : "M. le comte de Drummond de Melfort, col. de Royal-Ecossois, incorp. Br. 10 Mai 1748;" p. 84 : "M. le comte de Melfort a commandé la Légion Royale en 1761, Br. 1 Mai 1758;" et p. 86 : "Mylord d'Ogilvy, col. d'un rég. de son nom, réf. en 1762. Br. 10 Févr. 1759." Plus loin, sous le titre de : *Maison du Roi. Compagnie Ecossoise. Sous-Lieutenans*, on trouve inscrit, p. 120, "M. le chevalier de Spens de Lanere," et dans les rangs de la troisième compagnie française, créée en 1514, "Lieutenant. M. le comte de Quinemon." Enfin, dans le régiment de la Couronne, à Nancy, p. 217, figure comme major, "M. le Ch. de Spens, rang de colonel. ✠" Voyez ci-dessus, t. I, p. 237, 252, en note; et t. II, p. 382, not. 4.

² Voyez encore t. I, p. 290, not. 1.

³ Potier de Courcy, *Nobiliaire de Bretagne*, etc., p. 93.

⁴ *Letters and Papers illustrative of the Wars of the English in France during the Reign of Henry the Sixth, King of England*, edited by the Rev. Joseph Stevenson, vol. I. London, 1861, grand in-8°.

the Seventh, King of France, claiming the third part of the duchy of Touraine. A. D. 1425, 14 May." (Ms. Baluze, 9987-3, n° 4.)

P. 221-3. "Letter from James the Second, King of Scotland, to Charles the Seventh, King of France, requesting that Charles will nominate some lady whom he can recommend as the future queen of Scotland. A. D. 1448, Sept." (Ms. Baluze, 9037-7, n° 83.)

P. 239, 240. "Letter from the Scottish ambassador adressed to Charles the Seventh respecting the progress of their mission, and requesting permission to see the reliques in la Sainte Chapelle at Paris. A. D. 1449, April 15." (Ms. Baluze, 9675, B, n° 35.)

P. 274, 275. "Letter of James the Second, King of Scotland, to Charles the Seventh, King of France, containing credence for Thomas Spence. A. D. 1449, 28 Dec." (Ms. Baluze, 9987-3, n° 14.)

P. 299, 300. — "Letter of James the Second, King of Scotland, to Charles the Seventh, King of France, congratulating him upon his successes against the English. A. D. 1450, April 23." (Ms. Baluze, 9987-3, n° 23.)

P. 301-303. "A similar letter. A. D. 1450, 1 July." (Ms. Baluze, 9987-3, n° 16.)

P. 303, 304. "Letter of Mary of Guelders, queen of James the Second of Scotland, to Charles the Seventh of France, informing him that she is in good health. A. D. 1450, 1 July." (Ms. Baluze, 9987-3.)

P. 305, 306. "Letter of William Turnbull, bishop of Glasgow, to Charles the Seventh... expressing devotion to his service. A. D. 1450, 17 July." (Ms. Baluze, 9987-3, n° 24.)

P. 315, 316. "Letter of James the Second.... to Charles the Seventh... announcing the death of the earl of Douglas. A. D. 1452, 12 April." (Ms. Baluze, 9987-3, n° 7.)

P. 317, 318. "Letter from James the Second... to Charles the Seventh... respecting the kindness shown by the latter to the sisters of the former, Elizabeth, duchess of Britany, and Annabella of Savoy. A. D. 1455, 20 Nov." (Ms. Baluze, 9987-3, n° 31.)

P. 319-322. "Instructions to the Scottish ambassadors in France, urging Charles the Seventh, to take advantage of the disturbed state of English affairs to cooperate with James in an united and simultaneous attack. A. D. 1455." (Ms. Baluze, 9987-3, nos 27 et 28.)

P. 323-326. "Letter of James the Second... to Charles the Seventh.... The writer dissuades Charles from entering into a treaty of peace with England, the hereditary enemy of France and Scotland, and suggests that the domestic disturbances, occasioned by the claims of the duke of York to the English throne, present an advantageous

opportunity for united aggression. A. D. 1456, June 28." (Ms. Baluze, 9987-3, n° 18.)

P. 326, 327. "Letter from James the Second... to Charles the Seventh... mediating in favor of the Dauphin, afterwards Louis the Eleventh. A. D. 1456, 9 October." (Ms. Baluze 9987-3, n° 45.)

P. 328, 329. "Letter from James the Second... to Charles the Seventh... repeating and enforcing his request for united action against their common enemies the English. A. D. 1456, 13 October." (Ms. Baluze, 9987-3, n° 17.)

P. 332-351. "The answer made by the king of France to the proposals submitted to him on the part of the king of Scotland. A. D. 1457, January." (Ms. Baluze, 9987-3, n° 47.)

P. 352, 353. "Letter of Thomas Spence, bishop of Galloway, respecting to the return of the princess Joanna from France into Scotland. A. D. 1457, March 21. Fr." (Ms. Baluze, 9987-3, n° 39.)

P. 354-357. "Prohibition by Thomas Spence, bishop of Galloway, stating the reasons for preventing the departure from France into Scotland, of the princess Joan and Annabel, the sisters of the king of Scotland. A. D. 1457, Nov. 8." (Ms. Baluze, 9987-3, n° 42.)

P. 253, note 2. — Un autre écrivain écossais appelle la famille de Fotheringham "a very honourable and ancient family, of a great and flourishing fortune." (*Account of the Shire of Forfar, circa 1682, by John Ochterlony of Guynd*, printed from the Macfarlane Mss. in Advocates Library, in the *Miscellany of the Spottiswood Club*.)

P. 256. — Au lieu de *Chassiron*, lisez *Chazeron*. La maison de Chazeron, dont le nom se rencontre fréquemment dans les Mémoires du XVII^e siècle¹, était d'Auvergne et complètement étrangère aux Chassiron de l'île d'Oleron; c'était une branche aînée de la maison de Hautier de Villemontée, qui a un article dans le *Dictionnaire de la noblesse*, t. VII, p. 710-713.

P. 259. — L'historien de Louis XI dit que ce prince partit avec environ cent chevaux, dont la plupart étaient des Écossais de sa garde. (*Mémoires de Philippe de Commines*, liv. I, ch. XIII.)

P. 266. — Dans l'*Histoire de Berry*, de Thaumassière, liv. VI, ch. LXXXIV, p. 491, on voit Jean, vicomte de Rochechouart, épousant Françoise Stuart de Caussade, fille de Louis Stuart de Caussade, seigneur de Saint-Mesgrin, et d'Anne d'Escars,

¹ *Les Historiettes de Tallemant des Réaux*, édit. in-12, t. VI, p. 222. — *Mémoires de Made-moiselle de Montpensier*, dans la collection Petitot, 2^e série, t. XLIII, p. 341. — *Journal du marquis de Dangeau*, juin et septembre 1691 (t. III, p. 349, 407, 427); et 21 novembre 1697 (t. VI, p. 230).

sa femme; et dans la *Gazette* du 24 octobre 1693, est annoncée la mort de dame Marie Stuart de Caussade, comtesse de la Vauguion. Celle d'Antoine Jacques de Quelen, substitué aux noms et armes de Stuer de Caussade, duc de la Vauguion, pair de France, etc. (février 1772), donna lieu à un billet d'enterrement où ces noms et qualités, avec une infinité d'autres, sont ainsi exprimés, et qui fit beaucoup rire à l'époque. Voyez la *Correspondance littéraire* de Grimm, t. II, p. 199-202; et la *Correspondance inédite de M^{me} du Deffand*, t. II, p. 15. — Un ancien historien ne veut admettre ni *Stuart* ni *Stuer*; à l'en croire, la véritable orthographe du nom des Saint-Mesgrin serait *Estuel*. Il commence par citer une commission adressée "à messire Guillaume d'Estuel, chevalier, seigneur de S. Maigrin, seneschal de Saintonge;" et il ajoute: "J'ay veu l'Acte portant acceptation de cette Commission, lequel est en bonne forme, datté de l'an 1461, et signé *Guillaume d'Estuel*; et je m'estonne de ce qu'en ce temps-cy on a voulu changer le nom d'*Estuel* en celui de *Stuart*; car en effect le nom d'*Estuel* est tres-bon et tres-ancien, et a toujours esté porté par des personnes de grande condition." (*Histoire de Saintonge*, par Armand Maichin. A Saint-Jean d'Angely, M.DC.LXXXXXXI., in-folio, ch. V, p. 142.)

P. 269, note 1. — M. Potier de Courcy appelle cette maison "Carré, orig. d'Écosse, S^r du Lusancé." (*Nobiliaire de Bretagne*, etc., p. 66.)

P. 271, not. 2. — Vers le même temps on voit un M. de Blair, conseiller de grand'chambre au parlement de Paris. (*Journal de Barbier*, décembre 1750; t. III, p. 188.)

P. 271, note 3. — Nous adresserons la même question pour M. de Blair de Boismont, nommé dans la *Correspondance littéraire* de Grimm, à la date de décembre 1765; 1^{re} partie, t. V, p. 99.

P. 276, ligne 14 des notes. — Un écrivain de la fin du XVI^e siècle représente les Écossais comme portant une casaque blanche, semée de plaques d'argent et décorée de la devise du roi. Suivant l'opinion commune, si le roi entretenait des Écossais dans sa garde, c'est qu'ils étaient "anciens ennemys des Anglois," etc. (*The View of France*, folios 30 verso et 31 recto; dans *A Method for Travell. Shewed by taking the View of France. As it stooode in the Yeare of our Lord 1598.* London, printed by Thomas Creede, in-4^o.)

Il existe une gravure de Poinssart, du commencement du XVII^e siècle, intitulée "Portrait d'une tapisserie faite y a deux cens ans ou est represente le roy Charles VII allant faire son entree en la ville de Rhein pour y estre sacré à la conduite de la pucelle d'Orleans." (Cabinet des estampes de la Bibl. imp., Hist. de France, n^o 13.) On lit

au bas, dans le détail des personnages qui figurent sur la planche : "F. Archers des gardes du corps du Roy qui n'ont en leurs casaques pour devise du Roy que son nom seulement Charles."

P. 277, note 5. — Le nom de famille de Robert de la Mont, mal écrit par le Pippre de Nœufville, devrait être écrit *Lamont*, qui est celui d'un petit, mais ancien clan de montagnards du comté d'Argyle.

On trouve un M. de Lamon dans les *Lettres, instructions diplomatiques et Papiers d'État du cardinal de Richelieu*, t. IV, p. 457, 478, 504, 525.

P. 281. — Voyez, sur George Coquebourne à Milan, les *Chroniques de Jean d'Auton*, t. I, p. 59. Plus loin, t. II, p. 375, il est fait mention d'une tour minée par un Écossais à Saulces, en Roussillon.

P. 293. — Voyez, sur "Robert Stuart, lieutenant du seigneur d'Auzon," les *Chroniques de Jean d'Auton*, ch. X; t. I, p. 94.

P. 296, note 5. — Ce comte de Barby devait être allemand. Ce qui nous le fait croire, c'est que quand, vers la fin du XVII^e siècle, l'électeur de Saxe vint en France, il prit le nom de comte de Barby. Voyez le *Journal du marquis de Dangeau*, à la date du 19 mai 1694, t. V, p. 14.

P. 319. — Nous craignons de nous être trompé en écrivant *Foreman* au lieu de *Forman*. Voyez, sur ce prélat, non-seulement le Catalogue historique des évêques écossais, de Keith, mais Dempster, *Historia ecclesiastica gentis Scotorum*, liv. VI, n^o 541, p. 287. Dans l'histoire de la Réforme de John Knox (édit. de M. Laing, vol. I, p. 440), on voit en 1552 "maister Robert Foirman," héraut d'armes du nom de *Ross*, chargé de se rendre en France.

P. 325. — Un autre Écossais, pareillement élevé au collège de Montaigu, William Gregory, a mérité une place dans l'ouvrage de Dempster. On y voit qu'ayant, au sortir des bancs, reçu l'habit de carme des mains de Louis d'Amboise, évêque d'Alby, il avait gagné la faveur de la reine Marie, femme de Louis XII, et successivement était devenu docteur de Sorbonne, abbé des Carmes de Toulouse et confesseur de François I^{er}. Voyez l'*Historia ecclesiastica gentis Scotorum*, lib. VII, n^o 1605, p. 323, 324.

P. 329. — Au siècle suivant, un autre Meldrum se trouvait encore dans les mêmes eaux, sur un vaisseau armé contre l'Angleterre. On lit dans les gazettes hebdomadaires de l'époque : "Il est venu des lettres de Plymouth, contenant le récit d'une bonne prise récemment opérée, et amenée dans ce port par la frégate *le Saphir*. C'est un vaisseau de guerre de Brest, tout neuf, de trente canons. Il fut rencontré aux environs de Land's End, et avait à bord deux capitaines,

l'un nommé Meldrum, fameux pirate, l'autre nommé Smith, qui naviguaient en vertu d'une commission de Charles Stuart." (Sir John Evelyn, *Diary*, etc., vol. IV, p. 309, note.)

P. 331, note 4. — Ce nom de *Turriclis* doit être traduit par *Terregles*, et se rapporte sans doute à un individu de la famille Maxwell, encore en possession aujourd'hui de la terre qui le porte.

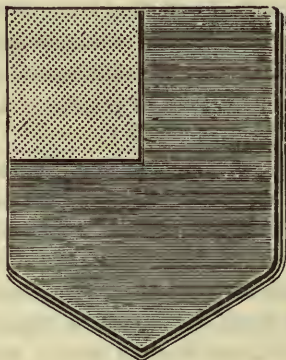
P. 343. — Baluze a donné les armoiries de Jean Stuart, duc d'Albanie, et d'Anne de la Tour d'Auvergne, sa femme, telles qu'elles se trouvaient sur la porte de la sacristie de la sainte chapelle de Vic-le-Comte; il a reproduit également les portraits de ces deux personnages d'après une verrière du même édifice. Voyez *Histoire genealogique de la maison d'Auvergne*, etc., t. I, p. 358.

Le manuscrit harléien n° 1423, art. 49, folio 103 recto, renferme une liste en français des portraits des Stuarts qui se trouvaient dans la galerie de la Venerie. Cette galerie est sans doute celle que l'on admirait dans la grande salle de la Venerie Royale, maison de plaisance du roi de Sardaigne située à trois milles de Turin; elle fut brûlée par les Français en 1693.

P. 353, ligne 3. — La chevelure d'Antoine de la Bastie fut conservée dans la famille jusqu'en l'année 1810, époque à laquelle elle fut jetée au feu par Miss Jean Home, alors propriétaire du château. Il est à souhaiter que cet acte ait eu lieu en repentir de la conduite barbare de son ancêtre. (*Histories of noble British Families*, vol. I, *Dunbar, Hume and Dundas*, p. 21.)

P. 353, note 1. — Voici les armes d'Antoine d'Arces, qu'il n'est peut-être pas impossible de retrouver en quelque endroit d'Édimburgh (N° CV).

N° CV. — D'ARCES DE LA BASTIE.



P. 357, note. — Une pièce de vers latins publiée dans la *Notice sur l'ancienne bibliothèque des échevins de la ville de Rouen*, par M. Charles Richard (Rouen, 1845, in-8°, p. 37), qui en fixe la composition entre les années 1147 et 1151, nous montre les rapports commerciaux entre la capitale de la Normandie et l'Écosse existant déjà au milieu du XII^e siècle. Voyez encore le Mémoire de M. de Fréville, ch. VII, t. I^{er}, p. 111.

P. 358. — C'était en Écosse que, pendant nos longues luttes avec l'Angleterre, les manufactures de draps de la Normandie s'approvisionnaient de laines. Il est probable même qu'il arrivait en France des laines anglaises par cette voie. M. Ernest de Fréville en a trouvé l'indice dans un procès jugé au parlement de Paris en mai 1406¹. Un navire écossais, qui apportait des laines en France, avait été capturé par des pirates, c'est-à-dire par des corsaires français. Les Écossais ayant porté plainte en violation des traités d'alliance entre la France et l'Écosse, Jean Jouvenel, avocat du roi, prit leur défense. Dans cet intéressant plaidoyer, il est dit formellement que, depuis la guerre, c'étaient les Écossais qui nous apportaient des laines, car nous ne pouvions plus en aller chercher en Angleterre; mais la réplique de l'avocat Marigny est encore plus curieuse, en ce qu'il s'efforce de prouver que ces laines ont été chargées en Angleterre, qu'elles sont anglaises, et par conséquent de bonne prise².

Quant au poisson, il paraît que le commerce n'attendait pas que les Écossais vinssent l'apporter sur les marchés étrangers : un passage d'Hector Boyce nous apprend qu'Inverlochy, l'ancienne résidence des rois d'Écosse, était célèbre par le concours des marchands de la Gaule et de l'Espagne qui s'y réunissaient dès les temps les plus reculés, c'est-à-dire par ses foires, où l'on voyait une incroyable abondance de toutes sortes de poissons. (*Scotorum Historiæ... Lib. II. Parisiis, 1575, in-folio, folio 29 recto, l. 10.*)

P. 373, note 3. — Dans un autre volume de la même collection, vol. XXX, n^o 5,231, on trouve des considérations sur le départ du duc d'Albanie, qui ont été publiées par M. Ernest de Fréville dans son *Mémoire sur le commerce maritime de Rouen*, Pièces justificatives, n^o CVIII; t. II, p. 428, 429.

¹ *Mémoire sur le commerce maritime de Rouen*, etc. Rouen et Paris, 1857, in-8°, t. I, p. 255.

² Archives de l'Empire, section judiciaire, criminel (plaidoiries), registre coté X, 8847, folio 326 et suiv. — M. de Fréville a donné, au n^o LXII des Pièces justificatives de son Mémoire, t. II, p. 280, 281, l'exposé du greffier du plaignant. Nous ne pouvons qu'y renvoyer, aussi bien qu'à un autre morceau du même genre, extrait des archives du parlement de Rouen, sur le commerce d'Harfleur avec l'Écosse et l'Irlande vers la fin du XIV^e siècle. Voyez le n^o LVIII, p. 265-267.

P. 405, dernière ligne, dernier mot. — La *Marricillibe* de Pitscottie est incontestablement la *Mary Willoughby*, annoncée comme étant au Havre le 1^{er} avril 1547. (Turnbull, *Calendar of State Papers, foreign Series, of the Reign of Edward VI*, p. 10, n° 48, et p. 322, n° 89.)

P. 409. — On lit dans le manuscrit harléien n° 260, art. 158, folio 269 verso, une lettre de Francis Walsingham à Lord Burleigh, dans laquelle il lui demande de faire poursuivre et arrêter un Écossais qui avait volé un gentilhomme portugais en France et s'était ensuite réfugié en Angleterre. Cette lettre est datée de Paris, le 22 juillet 1572.

P. 415, note 2. — En songeant à l'état de santé où était Madeleine de France, on se demande pourquoi elle n'allait point en Écosse par terre. La demande d'un sauf-conduit, à ce qu'il paraît, avait été faite; mais Henry VIII opposa des difficultés. (*Miscellaneous State Papers* [Hardwicke papers], etc., vol. I, p. 35.)

P. 423, note 1, ligne 2. — Lisez *David*.

P. 425, note 2, ligne 22. — Il y a une faute dans l'orthographe du nom de Michel Scott, tel que l'écrit d'Hozier : c'est *Balwearie*, et non *Balneri*, qu'il faut lire. Le fameux Michel Scott, popularisé par le Lai du dernier Ménestrel¹, était de la famille de Balwearie.

P. 427, note 1. — Voyez, sur le même John Bog, comme sur Robert Wauchop, l'archevêque aveugle d'Armagh, Turnbull, *Calendar of State Papers, foreign Series, of the Reign of Edward VI*, p. 82, 83, ann. 1551.

P. 428, ligne 9. — Le *Boyntaus* qu'à son nom nous réclamons comme à nous, doit être le même que le ménétrier français Bontan mentionné auparavant, p. 341, note 3, ligne 7.

P. 433, ligne 9. — Lisez 1545.

P. 436, en note. — Du temps de Cotgrave, nos ancêtres remarquaient que les Écossais appelaient Dieu *Lord God*, et ils rendaient imparfaitement, selon toute apparence, leur prononciation :

Theos dira le Grec, et *Largot* l'Écossois.

(La Motte Messemé, *les sept Livres des honnestes loistrs*, etc., folio 60 verso.)

P. 448. — Ici vient se placer le voyage de John Campbell, ami intime du comte de Lennox, envoyé par ce seigneur auprès du roi de France en 1544. (Calderwood, *the History of the Kirk of Scotland*, vol. I, p. 178.)

¹ Ch II, st. XIII. Voyez aussi la note correspondante.

P. 450. — En 1546-7, douze navires écossais avaient été frétés à Dieppe, chargés d'artillerie, de munitions et de poudre, pour l'Écosse; et en 1548, il y avait au Havre quatre grands vaisseaux de guerre de la même nation. (Turnbull, *Calendar of State Papers, foreign Series, of the Reign of Edward VI*, p. 299, n° 22; et p. 344, n° 148. 1.) Vers ce temps-là (1547-8), un certain la Granerye était envoyé à la reine d'Écosse. (*Ibid.*, p. 16, n° 73.)

Cette même année 1547-8, quatre navires anglais venant de Bordeaux, chargés de vin de Gascogne pour la provision du roi, étaient capturés par les Écossais et amenés à Brest. (Turnbull, *Calendar of State Papers, foreign Series, of the Reign of Edward VI*, p. 18, n° 77.)

P. 451, note 1. — À dater du 1^{er} avril 1547, la *Mary Willoughby* et d'autres vaisseaux de guerre écossais, montés en partie par des Français, étaient au Havre, et sortaient à chaque marée pour entraver et dépouiller les commerçants anglais, qui prenaient habituellement cette route, pendant qu'un autre vaisseau écossais, le *Great Spaniard*, était à Dieppe, faisant la même chose. Des réclamations furent, à ce sujet, adressées à l'ambassadeur de France à Londres, et plus haut, par le canal de celui d'Angleterre à Paris. (Turnbull, *Calendar of State Papers, foreign Series, of the Reign of Edward VI*, p. 10, n° 48; p. 322, n° 89.)

P. 452. — Un document des archives royales de Belgique, daté de Gand, le 24 février 1544, nous montre le grand maître de Flandre annonçant au docteur Richard Layton que François 1^{er} se préparait à envoyer 10,000 hommes en Écosse.

Un autre, daté de Bruxelles, le 19 avril 1551, apprend qu'à cette date, Matth. Strick, un des secrétaires d'État à la cour des Pays-Bas, était sur le point de partir pour l'Écosse en qualité d'ambassadeur, et qu'on attendait prochainement l'arrivée d'un envoyé écossais en Flandre.

Si nous n'avions pas exclu de notre cadre les Flamands comme n'appartenant point à la France, nous aurions fait mention de Jean d'Arsele, de la Flandre française, tombé aux mains d'Edward II en 1311¹, et du chevalier bourguignon Guillemain de Fiennes, auquel ce prince avait confié la garde du château de Roxburgh, si audacieusement surpris par Sir James de Douglas².

¹ *Johannis de Trokelowe Annates Edwardi II*, ed. Thomas Hearne. Oxonii, 1729, in-8°, p. 108.

² Tytler, *History of Scotland*, vol. I (Edinburgh, MDCCCXXVIII), p. 292, A. D. 1312. — Suivant Hume (*History of the House of Douglas and Angus*, p. 37), cité plus haut, p. 241, Sir James avait été élevé à la cour de France.

P. 453, note 2. — Dans le Catalogue de lettres autographes de M. Lucas de Montigny (Paris, Laverdet, 1860, in-8°, p. 227, n° 1352), on trouve une ordonnance de paiement signée par Henri II à Fontainebleau, le 17 novembre 1547, d'une somme de 200 écus d'or, au sieur Borthie, lieutenant du sieur de Lorges, en sa garde écossaise. Il permis de supposer que le baron de Bourdic-Viot, major de la ville de Nîmes et mari de Marie-Anne-Henriette Payan de l'Étang, poète du commencement du siècle¹, qui a un article dans la *Biographie universelle* (t. V, p. 363), était un descendant de ce Borthwick, ou du moins d'origine écossaise. Voyez plus loin, p. 456, note 1.

P. 454. — Le personnage que nous avons appelé *le comte de Rheingrave* sur la foi d'un savant que nous devons croire bien informé, était le comte de Salm, qui portait ce titre avec d'autres : "Monseigneur, écrit Dangeau à la date de juillet 1690, a fait souper ce soir avec lui le rhingrave d'Haun, qui s'est mis sous la protection de la France et qui a un fils dans le service. Il est de même branche que le rhingrave de Flandre et que le prince de Salm, gouverneur du roi des Romains." (*Journal du marquis de Dangeau*, t. III, p. 178.)

Le 19 janvier 1548, Sir Philip Hoby, écrivant au duc de Somerset ce qui s'était passé dans la dernière audience qu'il avait eue de l'empereur, et dans sa conférence avec M. d'Arras, ministre de ce prince, relativement au débarquement de certains Français et Écossais à Dunkerque, rapporte avoir appris que le Rheingrave, rebelle à son souverain, avait quitté l'Écosse, soit pour la France, soit pour son pays, afin d'aller chercher des hommes, et qu'il en était déjà passé deux mille de l'autre côté de la mer. (Ms. harléien n° 523, art. 7, folio 16 recto. Cf. art. 9, folio 21 recto.)

Jean de Beaugué appelle le seigneur de Dussac "gentilhomme ly-mosin," quand il raconte qu'au siège de Haddington, il "alla choisir un Anglois, qui l'avoit blessé cinq ou six jours paravant, et d'un coup de hallebarde l'abatit mort," etc. (*L'Histoire de la guerre d'Écosse*, etc., liv. I, folio 23 recto. Voyez encore folio 25 recto, et, pour le seigneur d'Estauges, folio 72 recto.)

P. 458, note 3. — Le départ d'une expédition française pour l'Écosse était annoncé pour le 12 avril, date d'une lettre de l'un de nos compatriotes aux gages de l'Angleterre, Antoine de la Rue à Lord

¹ On fait de grands éloges des vers de M^{me} Bourdic-Viot dans un article sur l'*Almanach des Muses* inséré dans la *Gazette nationale*, décadi 30 brumaire an IX, n° 60, p. 234, col. 2 et 3. — La même feuille, après avoir enregistré la mort de cette dame, le 2 fructidor an X (n° 332, p. 4356, col. 2), lui a consacré une notice, le 11 brumaire an XI (n° 41, p. 164, col. 2 et 3).

Cobham, député (*debitis*, comme on disait chez nous¹) de Calais. Voyez le manuscrit harléien n° 288, art. 58, folio 102 recto.

P. 465, 2^{me} ligne du sommaire. — Lisez 1548, comme à la page suivante, ligne 6.

P. 468, ligne 2. — La veille, un certain Mathieu Pierres écrivait de Flessingue à "Jean d'Abbredyn," à Dieppe, en faveur de son neveu "Jacques Maryschal," qui avait été pris par un vaisseau de guerre dont le maître se trouvait alors dans cette ville. (Ms. harléien n° 288, art. 61, folio 111 recto.)

P. 469, note 3. — Voyez une lettre de recommandation des lords du conseil au comte de Shrewsbury, président du conseil du roi dans le nord de la Grande-Bretagne, en faveur du marquis de Mayenne, qui devait s'y rendre pour voir sa sœur (Greenwich, 2 mai 1550), dans les *Illustrations of British History*, de Lodge, vol. I, p. 166, 167.

P. 474, note 4. — M. Turnbull a donné l'analyse de cette pièce dans son *Calendar of State Papers, foreign Series, of the Reign of Edward VI*, p. 97, n° 332. Deux jours auparavant, le même ambassadeur annonçait au conseil que le départ de Marie de Lorraine était différé, ce que l'on attribuait à une passion conçue par le roi de France pour une personne de la suite de la reine. (*Ibid.*, p. 95, n° 327.)

P. 475, note 2. — Voyez encore, sur Gilbert Stuart, Turnbull, *Calendar of State Papers, foreign Series, of the Reign of Edward VI*, p. 96, 97, 121, 126.

Un peu auparavant, p. 95, n° 327, est analysée une lettre de l'ambassadeur d'Angleterre en France, qui rapporte, entre autres choses, que le baron de Courton avait été dépêché, le 25 avril, sur les frontières d'Écosse, sans doute par suite de l'arrivée d'un courrier expédié à la cour de France par les commissaires, c'est-à-dire par l'évêque de Valence, le maître d'Erskine, etc.

P. 477. — David Panter est l'auteur de deux traités latins que nous ne pouvons nous dispenser de citer : le premier, sur les mœurs des Français; le second, sur les formes de justice observées dans le parlement de Paris. Voyez David Buchanan, *de Scriptoribus Scotis*, p. 16.

P. 484. — Voyez, sur M. de Villemore, une note de M. David Laing à l'Histoire de la Réforme en Écosse de John Knox, t. I^{er}, p. 293. On trouve dans l'*Histoire universelle du sieur d'Aubigné*, t. II, liv. I^{er}, ch. III, p. 20, un Villemor, maître des requêtes, fils du cardinal Bertrandi, pillé et tué à la Saint-Barthélemy.

¹ Voyez les *Papiers d'État* de M. Teulet, t. I, p. 253, 254, et la Relation du siège de Metz par l'empereur Charles V en l'année 1552, par M. de Salignac, dans la collection Petitol, 1^{re} série, t. XXXII, p. 354.

P. 486. — Toutes ces bandes se trouvèrent réunies en 1561 contre les rebelles du Dauphiné, de la Provence et du Languedoc, au rapport d'un historien dont les expressions sont loin d'être aussi claires qu'on pourrait le désirer¹.

P. 512. — A cette liste, joignez Alexander Clarke, gentilhomme écossais, l'un des archers de la garde du corps du roi de France, et Alexander Forster, laird de Torwood, nommés dans deux lettres de Sir Nicholas Throckmorton au secrétaire d'État Cecil (Paris, le dernier jour d'octobre et le 28 novembre 1560), publiées dans la collection connue sous le nom de *Hardwicke Papers*, vol. I, p. 125, 153, 155.

P. 525, note 2. — Suivant un mémoire de famille qui se trouve entre les mains d'un habitant de Châtellerauld allié de la famille Blacvod, Robert Reid, décédé à Dieppe le 15 septembre 1558, fut inhumé dans la chapelle de Saint-André, dite *chapelle des Écossais*, de l'église Saint-Jacques. Nous avons vainement cherché la pierre tumulaire et l'inscription qui ne pouvaient manquer à un prélat : la chapelle de Saint-André a perdu ses ornements et jusqu'à son vocable.

On trouve un éloge de Robert Reid par Adam Elder, moine de l'abbaye de Kinloss, dans un volume rare, imprimé à Paris sous ce titre : *Adami Senioris, Scoti, monachi ordinis Cisterciensis, monasterii Kynlossensis, ad reverendum in Christo patrem ac dominum, dominum Robertum Reid, Orchadum præsulem, Strenæ, sive conciones capitulares*. Parisiis, 1558, in-4°. (D. Irving, *Lives of Scottish Writers*, vol. I, p. 161, 162, note.)

P. 530, note 2. — Voyez encore une *Lettre du roy au connestable de Montmorency, par laquelle il luy mande de luy envoyer le sieur de Soucelles et le bailli de Saint-Aignan, prisonniers au bois de Vincennes, et Robert Stuart, Escossois, prisonnier à la Conciergerie du Palais, soubçonnez d'estre complices de la conspiration d'Amboise*, dans les *Archives curieuses de l'histoire de France*, etc., 1^{re} série, t. IV, p. 32, 33.

P. 535, note 2. — Voyez encore, sur les frères naturels de Marie Stuart, l'histoire de la Réforme de Knox, vol. II, p. 271, et 320, note 5.

¹ "Les catholiques gouverneurs avoient entendu le retour des bandes d'Ecosse sorties snyvant le traité de paix duquel nous avons fait mention : les joignirent aux vieilles bandes de Piemont, Mets et Picardie par forme de plus seure garde du roy," etc. (La Popeliniere, *l'histoire de France*, etc., liv. VI; t. I, folio 209 recto.)

DEUXIÈME VOLUME.

P. 16, en note. — Voyez encore, concernant Briquemault et Cabanes, l'*Histoire universelle du sieur d'Aubigné*, t. II, liv. I, ch. III, p. 20; et ch. VI, p. 32.

P. 31, note 2. — Il est aussi question du cocher de Marie Stuart à Chartley, dans les *State Papers* de Thorpe, t. II, p. 983, n° 27.

P. 42, en note. — On peut voir dans les *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu*, t. II, p. 345, not. 1, une lettre de M. de Lauson à ce ministre, par laquelle il lui donne sa démission de "vice-roy de la nouvelle France." Voyez encore t. III, p. 171.

En 1548, on trouve un M. de Lozon, capitaine d'un fort vaisseau de guerre nommé *le Galleon*. (Turnbull, *Calendar of State Papers, foreign Series, of the Reign of Edward VI*, p. 342, n° 148. 1.)

P. 58. — Il est vraisemblable que ce Sébastien de Villours, comme le Davillor nommé dans la note 4, est le père du Sébastien Davelourt auquel nous avons consacré une longue note, t. I, p. 482, 483.

P. 64. — Vers le même temps, on trouve parmi les chanoines de l'église Sainte-Croix, d'Orléans, "Monsieur Denison," qu'un contemporain signale comme un habile maître de français pour les Anglais. (*A Method for travell. Shewed by taking the View of France. As it stooode in the yeare of our Lord 1598.* London, printed by Thomas Creede, in-4°, feuillet signé B 3, recto.)

P. 70. — Il est question de M^{lle} de Piennes (Jeanne d'Halluyn), fille d'une Gouffier, fille elle-même de l'amiral de Bonnivet, dans les *Mémoires du duc de Saint-Simon*, ann. 1717; t. XIV, p. 330, 331.

P. 71, note 5, avant-dernière ligne. — Le 9 avril 1571, Thomas

Randolphe écrivait de Londres au laird d'Ormistoun ou à sa femme qu'il n'avait aucune nouvelle de leur fils en France. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, vol. I, p. 897, n° 32.)

P. 73. — A ces noms il faut ajouter celui de M. de Montreuil, qualifié de résident de France en Écosse en 1646, dans deux documents conservés au Musée Britannique (Ms. harléien n° 6988, art. 117 et 118, folio 117 recto). Un an auparavant, Sir Edward Nicholas, écrivant à Sir Henry Vane le jeune, lui signalait les intrigues de la France dans ce dernier pays. (*The Diary and Correspondence of Sir John Evelyn*, vol. IV, p. 173.)

P. 78. — En 1579, Jacques VI étant à la veille de faire son entrée solennelle à Édinburgh, les magistrats et les bourgeois de cette ville envoyèrent une députation au Français pour lui demander son avis relativement à la composition d'un triomphe. (Chambers, *Domestic Annals of Scotland*, vol. I, p. 59.)

Il n'est pas interdit de conjecturer que ce Français pouvait être le maître d'école de 1571; mais il est certainement glorieux pour nous de voir l'un des nôtres pris comme l'arbitre du goût par les notables habitants d'une capitale.

Le 5 janvier 1720, l'*Edinburgh Courant* annonçait l'arrivée d'un autre de nos compatriotes, qui promettait d'enseigner le français à un prix raisonnable. M. Chambers semble inférer de l'article, que cet étranger serait le premier maître de notre nation qui aurait exercé dans la capitale de l'Écosse, oubliant ainsi le traité de 1574, qu'il a mentionné en son lieu. Voyez *Domestic Annals of Scotland*, vol. I, p. 94, et vol. III, p. 449.

P. 93, ligne 9. — Sans doute William Levingston, dont le père, avec d'autres gentilshommes écossais que les caresses de Charles IX ne pouvaient retenir en France, faisait demander de Paris, le 14 septembre 1572, par Francis Walsingham à Sir Thomas Smith, un passeport pour traverser l'Angleterre. (Ms. harléien n° 260, art. 176, folio 299 recto.)

P. 104, note 2. — On conserve, dans le manuscrit harléien n° 288, art. 93, folio 178 recto, l'original d'une lettre de Sir Edward Stafford à Sir Francis Walsingham, datée de Paris, le 8 avril 1588, concernant un libelle injurieux dirigé contre la reine Élisabeth, imprimé à Reims et publié à Paris. La semaine suivante, le même ambassadeur, revenant à la charge, ajoutait que le libelle en question était répandu par les Écossais, surtout par l'évêque de Glasgow; que les catholiques anglais à Paris n'en avaient aucune connaissance, et qu'il ne se trouvait pas en vente chez les libraires français. (*Ibid.*, art. 94, folio 180 recto.)

P. 114, note 2. — Il y a quelque raison de croire que ce Du Pin était un réfugié français. Près d'un siècle plus tard, on retrouve à Édimburgh un Nicolas Dupin engagé dans des manufactures de toile et des papeteries. A en juger par ses inventions, c'était un homme actif et industriel. Voyez *Domestic Annals of Scotland*, etc., vol. III, p. 86, 102, A. D. 1693.

P. 119, note 6. — Il y avait en France, en 1714, un Arbuthnot, frère du docteur Arbuthnot, médecin de la reine Anne. Il demeurait à Rouen, avait la confiance de la cour de Saint-Germain, et il était l'homme de France, dans sa sphère, le plus employé pour Jacques II et le chevalier de Saint-George. (*Memoirs of the Life of Lord Lovat*, part II, §. 4, p. 460.)

P. 126. — Lisez *Monteith*. Nous avons, autrefois, au moins une famille du Montet¹; mais rien ne montre qu'elle fût d'origine écossaise.

P. 129, note 5. — Ajoutez que l'on ne trouve pas de monnaies écossaises dans le sud-ouest de la France, tandis que l'on en a découvert de fort anciennes en Normandie. Voir, sur l'importation de monnaies écossaises dans cette province au moyen âge, *Lettres sur l'histoire monétaire de la Normandie*, par M. Lecointre-Dupont (Paris, 1846, in-8°), p. 11, 21, citées par M. E. de Fréville dans son *Mémoire sur le commerce maritime de Rouen*, t. I, p. 102, not. 2.

P. 136, note 2. — Voyez, sur la famille écossaise de Bethune, une note de Sir Walter Scott au Lai du dernier ménestrel, chant I^{er}, st. XI. L'illustre écrivain croit devoir faire remarquer que ce nom venait de celui d'une petite ville d'Artois, et néglige de signaler l'origine française de la maison de Deloraine, dont les domaines étaient contigus à ceux de Buccleuch, dans la forêt d'Ettricke, sans doute parce que le nom des propriétaires suffisait pour indiquer cette origine. Voyez le même ouvrage, chant I^{er}, st. XXX.

P. 138. — La date du 15 octobre 1507 donnée, dans le Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque harléienne, vol. III, p. 496, col. 2, à une lettre de Henry de Lorraine à l'archevêque de Glasgow, ambassadeur de Marie Stuart, ne peut donc qu'être fautive. Cette lettre est conservée dans le manuscrit harléien n° 7004, art. 18.

Après la mort de James Beaton, Jacques VI, par ses lettres du 20 décembre 1604², fit abandon au comte de Lennox de toutes les dettes, amendes, etc., dépendant de la succession de Marie Stuart, sa mère; et ce seigneur se mit, à cet effet, en communication avec Sir Thomas

¹ *Journal du marquis de Dangeau*, 16 juin 1706; t. XI, p. 126.

² Ms. harléien n° 7004, art. 20.

Edmunds, successeur de l'archevêque auprès de Louis XIII¹, et de M. Beaulieu².

P. 143. — On trouve un colonel anglais, du nom de Borruel, tué au siège de La Rochelle en 1627. (Ch. Bernard, *Histoire du roy Louis XIII*, etc., liv. XI, ch. VIII, p. 18.)

P. 154. — Ces sortes de crimes se reproduisaient fréquemment. Nous n'avons que faire de parler du meurtre commis à Londres, dans York Street, par un Écossais nommé *Balendin* et rapporté par Pepys (*Diary*, vol. I, p. 128; Dec. 1st, 1660); mais nous traduirons un article d'un journal de l'époque, qui fait mention d'une aventure semblable, dans laquelle ce dernier faillit être compromis : "Dans notre dernier numéro, dit le rédacteur, nous vous avons raconté avec quelle bravoure le colonel Scott a tué le cocher Butler. Ce personnage est le Scott qui escroqua aux États de Hollande la somme de 7000 livres sterling, et qui fut pendu en effigie à La Haye en 1672. Il se rendit ensuite à Paris et se donna à un homme de qualité appartenant à la cour, comme possesseur de plusieurs cartes marines par lesquelles il était en état d'indiquer le moyen d'incendier toute la flotte anglaise dans les ports où elle était à l'ancre; mais ses antécédents ayant été découverts, il dut prendre la fuite. Après la découverte du complot papiste, il vint en Angleterre, et prétendit qu'il tenait ces cartes marines de Sir Anthony Deane et de M. Pepys; que ceux-ci avaient voulu faire brûler les vaisseaux par le roi de France³, et qu'ils l'employaient, lui Scott, dans ce but," etc. (*The Intelligencer*, 23 mai 1681.)

Il existe une histoire des principales familles du nom de Scott, ainsi indiquée par Moule (*Bibl. herald. Magnæ Britann.*, etc., p. 242, n° CCCXXXVI) : *The true History of several honourable Families of the Right Hon. Name of Scot*. By captain Walter Scot. Edinburgh, 1688, in-4°. Chez nous, l'on n'en finirait pas si l'on voulait enregistrer tous les individus de ce nom. A ceux que nous avons déjà signalés, on peut ajouter Guillaume Scot, maître charpentier en 1636, nommé dans la *Correspondance de Henri d'Escoubleau de Sourdis*, etc., publ. par M. Eugène Sue, t. III, p. 441; le Scot qui l'est dans les *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu*, t. III, p. 461, not. 2, et p. 462, not. 1; et un

¹ Ms. harléien n° 7004, art. 27.

² *Ibid.*, art. 53, 54.

³ En 1547-8, un certain La Jaque, apparemment un espion à la solde des Anglais, après avoir rapporté la défaite de ceux-ci près de Dunbar, avait donné au docteur Wotton, ambassadeur anglais en France, des détails sur une nouvelle préparation, sorte de feu grégeois destiné à incendier les vaisseaux anglais. (Turnbull, *Calendar of State Papers, foreign Series, of the Reign of Edward VI*, p. 16, 17.)

moine du même nom, mentionné comme arrivé à Paris le 8 novembre 1689. Voyez encore p. 672, en note.

P. 160. — Il ne faut pas oublier l'invitation de Jacques I^{er} aux princes de France pour le baptême de son fils, depuis Charles I^{er}, qui eut lieu au palais d'Holyrood le 23 décembre 1600. (Chambers, *Domestic Annals of Scotland*, vol. I, p. 321.)

P. 161. — Un voyageur anglais du XVII^e siècle rapporte que le 7 mars 1600, quittant Paris, il fut accompagné pendant trois lieues par nombre de ses compatriotes, le jeune Aiton, le jeune Hutonhal, et spécialement "Monsieur Hay of Smithfield," plus tard écuyer du corps de Sa Majesté, avec divers autres gentilshommes. (*Lithgow's nineteen Years Travels through the most eminent Places in the habitable World*, etc. London, 1682, in-8°, part I, p. 10.)

En 1729, un docteur Hay, accompagnant en Italie quelques *gentlemen* anglais, passait par Paris, où il recevait de Thomas Innes un exemplaire de son Essai critique, pour le remettre au chevalier de Saint-George. (*Papers by Father Innes*, n° I; dans *the Miscellany of the Spalding Club*, vol. II, p. 353-356.)

Au milieu du XVIII^e siècle, un autre Hay, Sir William, ayant demandé sa retraite au chevalier de Saint-George, pour cause d'âge et d'infirmités, s'appretait à se retirer en France (Browne, *a History of the Highlands*, etc., vol. IV, p. 81, n° CXIV; lettre du 19 avril 1751); et à Boulogne-sur-Mer il y avait un négociant écossais nommé Théodore Hay, qui, en 1747, écrivait à M. Edgar (*Ibid.*, p. 14, n° CVIII), et chez lequel Lady Balmerino, dans une lettre au chevalier de Saint-George, en date du 5 février 1752, prenait domicile. (*Ibid.*, p. 97, n° CCXL.)

P. 167. — Lisez *Sedan*, comme dans la note 2, où ce mot est par erreur imprimé avec un accent aigu, qui en change la légitime prononciation.

P. 173, en note. — Au lieu de *Banquet*, lisez *Bouquet*, que porte le titre du quatrième pamphlet publié contre Cameron.

P. 185, note 5. — Lithgow mentionne un docteur John Wedderburne, savant mathématicien, dit-il, qui lui apprit l'italien à Padoue¹ et qui alla depuis s'établir en Moravie (*Lithgow's nineteen Years Travels through the most eminent Places in the habitable World*, etc., part I, p. 41), où sans doute il y avait des Écossais. S'il faut en

¹ Lithgow retourna en Italie pour y conduire le jeune David Bruce, fils du lord de Clekmanan, (*Lithgow's nineteen Years Travels through the most eminent Places in the habitable World*, etc., part VIII, p. 321.) Dans l'un de ses voyages, il rencontra un navire flamand chargé pour Venise et dont le maître était un certain John Allen, de Glasgow. (Part III, p. 89.)

croire le même voyageur (p. 402), il né s'en trouvait pas moins de 30,000 familles en Pologne, et chaque année l'Écosse envoyait ses enfants en grand nombre dans ce royaume, de telle sorte qu'on pouvait donner à la Pologne le titre de nourrice de l'Écosse.

P. 186, note 1. — Les Cranstoun, Lord Cranstoun, sont une ancienne famille du Border, dont le chef-lieu était à Crailing, dans le Teviotdale. A l'époque où l'un d'eux s'apprêtait à rentrer en Écosse, ils étaient en guerre avec le clan des Scot, ce qui n'empêcha pas les deux familles de s'allier plus tard par un mariage. (Sir Walter Scott, *the Lay of the last Minstrel*, note on canto I, st. X.)

P. 187. — Le nombre des Écossais mentionnés par Dempster comme ayant professé la philosophie en France est considérable; nous ne signalerons que Walden, le contemporain d'Archibald de Dumfries, Duncan Ferne et Thomas Wishart, venus quelque temps après. Walden, après avoir fini ses études, avait enseigné cette science avec éclat dans la maison de Sainte-Barbe, puis était devenu docteur de Sorbonne. Las du siècle, il entra dans l'ordre de Saint-Benoît, fut moine à Saint-Germain-des-Prés, et s'y fit une réputation comme prédicateur ¹.

Robert Archibald, de Saint-André, faisait à Paris un cours de philosophie très-suivi vers la fin du XVI^e siècle ², pendant que dans une autre partie de la France, Walter Herd réunissait autour de sa chaire des flots pressés d'auditeurs ³. Quant à Ferne, après avoir répandu de l'éclat et des bienfaits sur les écoles de la nation d'Allemagne à l'Université de Paris, il fut fait docteur de Sorbonne, comme James Herries, qui ne devait pas se montrer moins généreux envers son couvent ⁴.

Docteur en décret, Thomas Wishart avait mérité cet honneur, auquel venait s'ajouter celui d'une origine des plus nobles, par un brillant enseignement dans l'université de Paris. Il mourut dans cette ville et fut enterré à Sainte-Geneviève, laissant un martyrologe écossais ⁵.

¹ *Historia ecclesiastica gentis Scotorum*, lib. XIX, n^o 3183, p. 663. — Archibald de Dumfries fut également bénédictin, mais dans son pays. Il passa de là en France, où il fut envoyé en compagnie d'ambassadeurs écossais et où il se rendit utile à Charles VII. Voyez le même ouvrage, liv. IV, n^o 435, p. 240. La notice qui vient ensuite se rapporte à la vie et aux ouvrages de John Dalzel, qui enseigna pendant trente ans les lettres en Aquitaine, et laissa, suivant ce qu'avait appris Dempster, un ouvrage immense et d'un travail incroyable sur l'antiquité de cette partie de la Gaule.

² Dempster, *Hist. eccl. gent. Scot.*, lib. I, n^o 110, p. 61.

³ Après avoir professé la rhétorique à Toulouse, puis au Mans, il avait fini par se fixer à Angers. (*Hist. eccl. gent. Scot.*, lib. VIII, n^o 689, p. 365.)

⁴ *Hist. eccl. gent. Scot.*, lib. VI, n^o 528, p. 289; lib. VIII, n^o 648, p. 343.

⁵ *Ibid.*, lib. XIX, n^o 3200, p. 670. — Viennent ensuite William Valeart et George Vauchop, qui professèrent pareillement, le premier à Paris, le second à Caen, où il publia, vers 1615, au rapport de Dempster, un traité sur l'ancien peuple romain, qu'il dédia à George Douglas. (*Ibid.*, n^{os} 3201 et 3203; p. 670, 671.) On le chercherait en vain dans le *Manuel du bibliographe normand*.

P. 202. — On lit dans une brève notice de la vie du Très-Honorable John comte de Perth, que s'étant, au commencement du XVII^e siècle, rendu à Bordeaux, il y trouva "Monsieur Balfour," principal du collège et grand mathématicien, dont il eut excessivement à se louer. Il resta plus de trois ans avec lui. "Je vins ensuite, ajoute-t-il, à Toulouse, belle ville, et je demeurai avec Monsieur Cadan ou Kid, savant docteur en droit, et avec Monsieur Red, docteur en médecine. Pendant tout ce temps-là, c'est-à-dire pendant environ un an, je suivis les cours de droit. Enfin j'allai à Paris," etc. (*The Miscellany of the Spalding Club*, vol. II, p. 394.)

P. 208. — Il existe un monument des relations de Marie Stuart avec Adam Blackwood, ainsi décrit dans le catalogue d'un libraire : "*Horæ beatæ Mariæ virginis secundum usum Romanum*. Parisiis, pet. in-8°, goth. fig. velours, tr. dor. 150 fr. Imprimé sur vélin, avec les figures peintes en or et en couleurs.

" Ces heures, qui paraissent avoir été imprimées par G. Hardouin, sont incomplètes du titre, de plusieurs figures et des feuillets de la fin. Ce n'en est pas moins un volume précieux ; car il a appartenu à Marie Stuart, ainsi qu'on l'apprend par ces mots écrits sur le premier feuillet de garde par une main du seizième siècle :

" Se sont les heures de Marie Stuar renne. MARGUERITE DE BLACVOD
" DE ROSAY."

" Cette Marguerite de Blacvod était sans doute la fille d'Adam de Blackwood, connu par son dévouement à Marie Stuart. Ce qui peut le faire supposer, c'est qu'au commencement et à la fin du volume se trouvent six feuillets contenant des prières en latin de ce même Blackwood (*Precationes variæ per Adamum Blacvodæum*), qui paraissent avoir été écrites par lui. Parmi ces prières, il s'en trouve une *pro Maria, Scotiæ regina*.

.....
" C'est à Niort, ville du Poitou, que ce volume a été trouvé dans ces derniers temps." (*Catalogue de livres choisis en divers genres faisant partie de la librairie de L. Potier*. Première partie. Paris, 1856, in-8°, p. 15, n° 119.)

A côté des Heures qui viennent d'être décrites, il faut placer un magnifique poignard auquel M. l'abbé Auber a consacré une notice, insérée en 1841 dans le t. VIII des *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, p. 153-159. Cette arme, donnée à Blackwood en 1581 et restée dans sa famille en France, appartient aujourd'hui à un habitant de Châtellerault, M. Faulcon de la Goudalie, depuis le décès de M. de Laboutaudière, dont la mère porta la dernière le nom

de Blackwood en Poitou¹. Sur la lame, à côté de la garde, il y a trois lettres $\frac{M.}{A. B.}$, qui ont bien leur valeur comme pièce justificative. M. l'abbé Auber cite les deux inscriptions de la lame; mais il ne dit rien de celle-là.

M. de la Goudalie, auquel nous sommes redevable de ce renseignement et qui a hérité aussi des papiers de la famille Blacvod, a bien voulu nous envoyer les notes suivantes, qui serviront à compléter la biographie du fidèle serviteur de Marie Stuart. En 1575, cette princesse lui avait accordé gratuitement un office de conseiller au présidial de Poitiers. Le 8 janvier 1593, il joignit à ce titre celui d'échevin, et, en cette qualité, il demanda au nom de la ville la permission d'y établir un collège de jésuites, qui fut autorisé par lettres-patentes de Henri IV, en date de 1604.

La reine d'Écosse avait son douaire assigné sur le Poitou : Adam Blackwood fut chargé de veiller aux intérêts de sa maîtresse, et il s'acquitta de sa mission avec un grand désintéressement et par dévouement et reconnaissance. M. de la Goudalie possède plusieurs procurations, signées de Marie Stuart et de son fils Jacques VI, qui se rapportent à cette partie de la carrière de Blackwood.

En 1579, il avait fait un voyage en Angleterre auprès de la reine d'Écosse, alors prisonnière d'Élisabeth. En 1604, il repassa la mer, et Jacques VI, qui le voyait d'un fort bon œil, lui fit une réception des plus honorables, à ce point qu'un soir, devant une brillante réunion, il lui dit en montrant ses œuvres : " Ce sont les meilleurs livres de ma bibliothèque." A cette occasion, un historien du Poitou, Dreux du Radier, s'étonne que Hotman et Boucher aient trouvé des traducteurs, et que Blackwood n'en ait pas eu. Il ne fut pas plus heureux, à ce qu'il paraît, en fait d'éditeur. Le recueil de ses œuvres, réunies par Gabriel Naudé, fut imprimé par les soins et aux frais de Jacques de Blackwood, en exécution d'un traité en date du 16 mai 1643. — Le dernier paiement du mémoire de l'imprimeur, Gabriel Cramoisy, eut lieu par les mains de La Mothe Le Vayer, gendre d'Adam, le 2 août de l'année suivante.

P. 212. — Dans une lettre datée de Paris, le 21 mai 1572, Francis Walsingham signale à Lord Burleigh un certain Chambers, qui avait trempé dans des intrigues en Écosse, comme faisant partie de la suite de l'ambassadeur Paul de Foix et destiné par le roi de France, avec le consentement de l'Angleterre, à calmer les troubles en Écosse, dans le cas où les efforts de M. du Croc seraient infructueux. L'écrivain

¹ M. de Laboutaudière est mort le 16 mai 1861.

ajoute que le comte Ludovick avait quitté la France, etc. (Ms. harléien n° 260, art. 133, folio 229 recto.)

P. 213. — Le siège de Vaison a été successivement occupé par deux William Chisholm, qui ont chacun un article dans le *Gallia christiana*, t. I, col. 935, 936. Après les avoir mentionnés, avec leurs armoiries, qui sont de gueules, à la hure de sanglier arrachée d'argent (N° CVI),

N° CVI. — CHEISOLME.



l'abbé Pithon-Curt continue et passe à "Jacques de Cheisolme Baron de Crombis," etc., puis à son fils aîné, "Guillaume de Cheisolme Baron de Crombis, Chevalier de l'Ordre de la Jarretière et Capitaine des Suisses de la Garde du Pape au Comté-Venaissin." Ce dernier, en France dès l'âge de douze ans, épousa en 1606 Esprite de Vincens, fille de Charles, coseigneur de Rousset, et de Louise de l'Espine, dont il eut deux fils et une fille, savoir : Guillaume Cheisolme, qui suit; Philippe, qui vivait à Paris sans alliance en 1674, lorsqu'à sa réquisition il fut dressé procès-verbal des preuves de sa famille par autorité du recteur du Comtat-Venaissin; et Anne, mariée avec François Pingré, coseigneur de Montauban et d'Arpahon en Dauphiné, etc. Guillaume de Cheisolme, baron de Crombis, exempt de la compagnie des gardes écossais, fut chargé de la garde de l'infortuné de Thou depuis son arrestation jusqu'au moment où il monta sur l'échafaud. Il fit sa résidence tantôt à Carpentras, tantôt à Vaison, et épousa Marie-Françoise de Boutin, fille d'Esprit II^e du nom, seigneur de Valouse, et de Geneviève de l'Espine d'Aulan, qui lui donna deux fils et deux filles. L'aîné, résidant ordinairement à Carpentras, comme son père, y fut marié avec Anne Gautier, veuve d'Esprit Chaulardi, vice-recteur du Comtat-Venaissin, et fille de Pierre, conseiller-trésorier général de la

Chambre apostolique séant à Carpentras, dont il eut, entre autres enfants, deux filles, qui vivaient célibataires dans cette ville en 1738. Le second des fils de Guillaume de Cheisolme, Louis-Dominique de Cheisolme de Crombis, coseigneur de Montauban et d'Arpahon du chef de sa tante, chevalier de Saint-Louis et capitaine d'infanterie au régiment de Catinat, puis lieutenant pour le roi des ville et château de Montélimart en Dauphiné, mourut sans alliance en 1734. Quant aux filles, l'une épousa Louis-François de Soubiratz, à Carpentras; l'autre devint abbesse de la Madeleine, ordre de Citeaux, en la même ville¹.

P. 224. — Nous n'avons rien dit de Jean Barclay ni de son célèbre roman d'*Argenis*; mais le moyen de tout dire? Nous renverrons seulement, pour les traductions françaises, à Barbier, *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, t. I, p. 87, nos 1168, 1179; et nous signalerons cette circonstance que l'*Icon Animorum* du même auteur est dédié à Louis XIII.

P. 224, note 3. — Il existe, sur les Barclay d'Aberdeen, un livre intitulé : *A genealogical Account of the Barclays of Urie, for upwards of seven hundred Years*. Aberdeen, printed in the Year 1740, in-8°. Ces Mémoires, dont il y a une réimpression faite en 1812, sont de Robert Barclay, le fils de l'apologiste, qui les a destinés à être distribués parmi ses parents et ses amis. (Moule, *Bibl. herald. Magnæ Britann.*, p. 358, n° DXXXI.) Nous ne savons si l'on peut ajouter aux personnages qui s'y trouvent nommés, le Barclay dont parle le *Moniteur* sous la rubrique d'Ostende, le 21 nivôse an VII². Quant aux Barclay de Tolly, nommés par le docteur Irving (*Lives of Scottish Writers*, vol. I, p. 232), on connaît leur haute destinée en Russie. En 1817, l'un d'eux, le prince Barclay de Tolly, était feld-maréchal au service de cette puissance. Voyez le *Moniteur universel* de cette année, nos 317, 629, 1130, 1149, 1173.

P. 224, note 4. — On connaît du même sieur de Bonair : 1° une pièce classée parmi les mazarinades, intitulée : *les heureux Succèz de leurs majestez et les captifs liberez dans leur voyage de Normandie*. Paris, 1650, in-8°, de 8 pages; 2° un *Discours sur la conjoncture présente des affaires d'Allemagne*, etc. Paris (Hollande), 1659, in-12,

¹ *Histoire de la noblesse du Comté-Venaissin, d'Avignon, et de la principauté d'Orange*, etc. (par Pithon-Curt). A Paris, M.D.C.C.XLIII.-L., in-4°, t. I, p. 334-339.

² "On a conduit ici, le 15 de ce mois, le nommé Robert Barclay, à bord d'une prise venant de Londres, sur laquelle il était passager. Cet Anglais s'est trouvé porteur de plusieurs dépêches de Lord Grenville. Il s'est dit beau-frère de Sheridan." (*Gazette nationale*, etc., tridi, 23 pluviôse an VII de la République Française, n° 133, p. 539, col. 2.) Il l'était effectivement, au dire du même journal, qui nous apprend, le 11 frimaire an VIII (n° 71, p. 281, col. 1), que "Sir Robert Barclay, négociant anglais," venait de sortir du Temple, où il était depuis un an.

que Barbier (*Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, t. I, p. 314, n° 4095) attribue à Varillas.

Nous avons déjà parlé de Henri Stuard, sieur de Bonair, au t. 1^{er} de ce livre, p. 214, à la suite d'un dénombrement destiné à montrer combien le nom de *Stuart* était autrefois répandu en France. Ce dénombrement est terminé par la mention d'une famille d'Orléans, qui peut-être était bien ancienne dans cette ville et avait eu un étudiant aux écoles de droit et un avocat au barreau. On lit dans un recueil des plus rares une épigramme latine de douze vers, *ad do. Stuart, apud Aurelios caesarum patronum*, et, plus loin, une autre de six vers dans la même langue, *ad do. Stuart, juris studiosum*. Voyez *Joannis Marii, Aureliani, juris utriusque licentiati, Xenia. Aureliae, 1577*, in-8°, feuillet signé C.ij, verso, et D.j, verso.

P. 238, note 2. — Au commencement du siècle suivant, il y avait un autre John Fraser, frère de Lord Lovat, depuis une douzaine d'années au service de la France, en même temps que George-Henry Fraser, major au régiment irlandais de Bourke¹. L'un d'eux était, en 1714, à Bar, où il trouva réunis le docteur Innes, aumônier du roi, le docteur Lesly, ecclésiastique de l'église d'Angleterre, et le colonel Scott, Écossais². Ce docteur Fraser n'est sûrement pas celui dont parle Evelyn dans son journal, vol. IV, p. 251, ni celui qu'il avait précédemment visité à Londres, et dont il fait mention à la date du 14 juillet 1683, t. II, p. 181.

Dans la Bibliothèque des Avocats, à Édinburgh, il existe un manuscrit intitulé : *The true Genealogie of the Frasers, shewing their Rise in France under Charles the Simple in the Year 4874, A. D. 916, with their Translation and Settlement in Scotland under Malcolm Canmore, 1057, with an Account of the Lords Lovat*. By James Fraser, 1666.

P. 243. — Cette même année 1616, il parut un petit volume imprimé à Édinburgh, par Andro Hart, sous ce titre : *Letter apologeticall, wherein are set downe the Reasons that moved him to turne to the Reformed*, by G. Brisse Lord of Desgrutieres. Si ce personnage n'était pas notre compatriote M. de la Grotiere, porteur d'une lettre d'un agent anglais à La Rochelle à Sir Francis Walsingham, en date du 17 août 1588³, à coup sûr, c'était son fils, ou du moins il appartenait à la même famille.

P. 251. — On connaît, chez nous, un autre Geddes, ou plutôt un

¹ *Memoirs of the Life of Lord Lovat*, part II, §. 3, p. 228, 229, 318.

² *Ibid.*, part II, §. 4, p. 438.

³ Ms. harléien n° 288, art. 118, folio 226 recto. (Catalogue, vol. I, p. 148, col. 1.)

traité ainsi annoncé dans le *Moniteur* : “ *Réflexions sur le duel et sur les moyens les plus efficaces de le prévenir*, opuscule traduit de l’anglais (de John Geddes), par le feu C. Godescard, chanoine de Saint-Honoré.” (*Gazette nationale*, etc., quartidi, 14 vendémiaire an X de la République Française, n° 14, p. 54, col. 1 et 2.)

P. 272, note 2. — Voici le titre bien exact de deux des opuscules de John Gordon, que nous avons vus depuis l’impression de cette note : 1° *Echo. Dialogus de Institutione principis* : ad Henricum Fridericum Stuardum Britanniarum Principem. Per Joannem Gordonium Britanno-Scotum. Parisiis, excudebat Dionysius Duvallius, M.D.C.III., in-4°, de 8 feuillets. En vers. (Brit. Mus. 836. g. 24.) — 2° *Panegyrique de congratulation, pour la concorde des royaumes de la Grande Bretagne, en unité de Religion, et unique Royauté*. A Tres-Haut, Tres-Puissant, et Tres-Magnanime Jacques roy d’Angleterre, et d’Ecosse etc. Par Jean de Gordon Escossois, sieur de Long-orme, Gentilhomme ordinaire de la chambre du roy Tres-Chrestien. A La Rochelle, par Jean le Fevre. M.DCIII., in-8°, de 76 pages, plus un feuillet d’errata. (Brit. Mus. 600. d. 28.) — Cette même année 1603, Sir Robert Gordon voyageait en France, accompagné par John Gray, plus tard doyen de Caithness. (*A genealogical History of the Earldom of Sutherland*, sect. XXII, p. 249.)

P. 277. — Outre les ouvrages que nous avons cités pour ces différentes notices sur les Gordon qui ont séjourné plus ou moins longtemps en France, voyez *a genealogical History of the Earldom of Sutherland*, etc. Edinburgh, 1813, in-folio, différent sans doute du volume mentionné sous le même titre, ou peu s’en faut, par Moule (*Bibl. her. Magnæ Britann.*, etc., p. 528-530). On voit dans le premier, sect. X, p. 43, Sir Robert Gordon tué à la bataille de Poitiers en 1355; sect. XXI, p. 170, 171, l’aventure d’Adam Gordon d’Auchindown à Paris; sect. XXII, p. 290, une biographie d’Alexander Gordon, évêque de Galloway, et, p. 291, 292, celle de John Gordon, doyen de Salisbury. Vient ensuite, sect. XXIII, p. 374, 375, une notice sur Sir Robert Gordon, arrivé chez nous en 1623 et rentré en Écosse au mois de juin de la même année. Suit, p. 387 (cf. p. 466), Lord Gordon, capitaine de la compagnie des gendarmes écossais en France, et son brevet, daté de Compiègne, le 19 avril 1620, est rapporté p. 388. Vingt pages plus loin, on voit, en 1628, Robert Gordon partir, avec quelques hommes, de Sutherland pour La Rochelle (p. 408), et, plus loin encore, le capitaine George Gordon, frère du comte de Sutherland, assembler, au commencement de 1643, une nouvelle compagnie dans ce pays et dans le nord de l’Écosse, et l’envoyer, avec

son lieutenant, en France, au régiment du comte d'Irvine, conformément à un arrangement conclu entre eux deux l'année précédente (p. 511). On trouve une longue et intéressante notice sur une branche des Gordon établie en France, à la fin d'un petit volume fort rare, imprimé à Aberdeen en 1754, in-16, sous ce titre : *A concise History of the antient and illustrious House of Gordon*, by C. A. Gordon¹. Un autre individu, sinon de la même famille, au moins du même nom, figure dans les *Hardwicke Papers* comme étant en France en l'année 1715. Voyez vol. II, p. 532, 536, et 538, 539.

P. 282. — Le cardinal de Richelieu entretenait des relations secrètes avec les mécontents d'Écosse dans le temps que se préparait la révolution d'Angleterre. On voit, par une lettre de cet homme d'État à M. de la Ville-aux-Clercs (*Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu*, t. II, p. 773), que déjà en 1627 ces relations étaient établies.

Il convient, à cette occasion, de noter une pièce que M. Avenel a remarquée dans les manuscrits des affaires d'Angleterre qui se rapportent à l'année 1629. (T. XLIII, folio 149). Dans cette pièce, intitulée : *Raisons pour lesquelles il semble expédient de tenir un agent en Écosse*, après avoir développé quatre motifs d'entretenir dans ce pays une espèce de ministre au petit pied, l'auteur du Mémoire ajoute qu'il ne sera pas difficile d'en obtenir la permission du roi d'Angleterre. On voit que ce n'est pas un agent secret dont il s'agit, mais on voit aussi combien il eût été facile de faire de ce résident autorisé un utile artisan de manœuvres clandestines. Nous ne croyons pas que le roi d'Angleterre ait donné la permission; il est même probable qu'on ne la lui a jamais demandée. (*Ibid.*, t. III, p. 423, note 2.)

Parmi ses ministres, il s'en trouvait un cependant, écossais, avec lequel Richelieu était dans les meilleurs termes : le comte de Nithisdale se montrait alors favorable à la France, lorsqu'il s'agissait, dans le conseil d'Angleterre, des relations des deux pays. Un jour qu'on dis-

¹ Ce volume, qui n'est pas indiqué dans la Bibliothèque héraldique de Moulé, a été imprimé par la famille Gordon pour être donné en présents. Il s'en trouve un exemplaire au Musée Britannique sous la marque 607. a. 21, et un second est en la possession de Lord Lindsay, à Haigh Hall. A la page 292, l'écrivain s'exprime ainsi : "Ayant conduit l'histoire de l'illustre famille de Huntly jusqu'à une certaine époque, il me semble convenable d'y joindre les généalogies des deux branches les plus proches, nommément celles d'Aboyne et de Francville." P. 296, suit la généalogie de Mgr André Gordon, baron de Francker, et comte de Gordon en France. L'un de ces Gordon, John, était Lord de Glenluce, Gentilhomme de la chambre de Charles IX, il servit Henri IV en la même qualité; il épousa, en 1576, Antoinette de Marolles, fille de René de Marolles, colonel au service de la France et lieutenant des Cent-Suisses de la maison du roi. Cette partie occupe neuf pages; elle se termine, p. 306, par ces mots : "Ceci est tiré de la généalogie de la famille Gordon, qui est dans la bibliothèque de Gordon Castle."

cutait, devant le roi Charles I^{er}, une affaire relative à la restitution du vaisseau de Toiras, il déplut, jusqu'à être menacé de la prison. Châteauneuf, en informant Richelieu de cette circonstance (Arch. des Aff. étr., Angleterre, t. XLIII, folio 305), ajoutait : "Jugez-vous à propos que le roy luy en écrive, ou bien qu'il mette un mot dans celle qu'il m'escrira ?" On prit ce dernier parti, et nous venons de voir que Bouthillier avait eu ordre d'écrire ainsi que Châteauneuf le proposait. (*Ibid.*, t. III, p. 462, not. 3. Voyez encore p. 149, 460, et les *Mémoires de Richelieu*, liv. XX, dans la collection Petitot, p. 240.)

P. 288, note 2. — Voyez encore, sur Andrew Rutherford, comte de Teviot, *Diary and Correspondence of Samuel Pepys*, etc. London, 1854, in-8°, vol. I, p. 359, note au 15 décembre 1669.

P. 292. — Il y a faute ici. C'est Campbell, comte d'Irvine, qu'il faut lire, en ajoutant qu'il mourut en France. Voyez Douglas et Wood, *the Peerage of Scotland*, vol. II, p. 1.

P. 294. — Nous trouvons dans une lettre de Sir Richard Browne à Sir Edward Nicholas, du 13-23 janvier 1642-3¹, des lumières précieuses sur l'état des corps écossais au service de la France à l'époque et sur les relations alors existantes entre les deux pays :

"La totalité des Écossais qui servent déjà ou qui se sont engagés à servir la couronne de France, sont :

" Le régiment d'infanterie du colonel Douglas.....	2000
" Le nouveau régiment de gardes du comte d'Erwin consistant en 30 compagnies.....	4500
" Un régiment d'infanterie de Mylord Gray.....	1000
" Un régiment d'infanterie de Mylord Lundy.....	1000
" Un régiment d'infanterie du colonel Fullerton.....	1000
" Le comte de Lothian, à ce que l'on dit, aura l'ancienne compagnie de gens d'armes.....	100
	9600
" De ceux-là il est déjà arrivé :	
" Du régiment du colonel Douglas.....	1000
" De celui du comte d'Erwin.....	2000

" Le reste est attendu ; mais il y a beaucoup de difficultés à trouver des hommes en Écosse.

" J'ai vu des lettres écrites dernièrement par un personnage de grande qualité dans ce pays, annonçant la prochaine arrivée du comte de Lothian, avec l'agrément de Sa Majesté, pour traiter du renouvellement des anciennes alliances entre les couronnes d'Écosse et de France,

¹ *Diary and Correspondence of John Evelyn*, etc. London, 1852, n-8°, vol. IV, p. 337.

négociation à laquelle se rattachent plusieurs intérêts particuliers, comme le rétablissement du marquis d'Hamilton dans le duché de Châtellerauld et du marquis de Douglas dans celui de Touraine, la restitution du commandement des archers et des gardes du corps écossais à cette nation, etc." Après un passage en chiffres, Sir Richard Browne continue ainsi : "M. de la Ferté Imbault a la prétention de voir créer en sa faveur un nouvel office de colonel de la nation écossaise, de la même nature et en tout point égal, pour les appointements et les honneurs, à la charge de colonel général des Suisses.

"M. Chambers a eu l'honnêteté de me faire visite, et il m'a dit qu'à moins que le comte de Lothian ne vienne, ainsi qu'il le prétend, avec l'agrément de Sa Majesté, et qu'elle n'approuve l'emploi qui lui est destiné, il ne sera pas très-empressé de quitter, pour l'accepter, le service de son souverain légitime.

.....

"M. de la Ferté Imbault n'est pas seulement un chaud partisan des Écossais, il est encore en quelque sorte un agent du parlement ici," etc.

Dans l'*Histoire généalogique du comté de Sutherland*, p. 510, il est fait mention, à l'année 1642, de l'envoi d'un régiment d'Écossais en France "pour servir de garde au roi."

P. 299. — Il y avait aussi des Seton établis en Italie. L'un d'eux a publié un volume sous ce titre : *Theatrum equestris nobilitatis secundæ Romæ, seu chronicon insignis collegii J. PP. judicum, equitum, et comitum inclytæ civitatis Mediolani*, etc. Authore jureconsulto Johanne de Sitonis de Scotia C. F. nobili Mediolanensi, etc. Mediolani, in curia regia, Anno Sal. MDCCVI, etc., in-folio.

P. 300, note 1. — Voyez encore, sur Robert Menteith de Salmonet et sur son ouvrage, Barbier, *Dictionn. des ouvrages anonymes*, etc., t. II, p. 116, n° 7974.

P. 308, note 1. — Tallemant reparle du colonel Hepburn, t. V, p. 187, et dit que ce brave Écossais avait été capitaine sous M. de la Noue, qui, à dix-sept ans, commandait un régiment de cavalerie en Allemagne.

P. 313, note 4. — On peut révoquer en doute cette date, si l'on admet celle d'une lettre de Louis XIII adressée, le 13 mai 1634, au colonel Hepburn, dans laquelle on lit : "Mons^r de Chastillon ayant eu avis que le chevalier de Clinchant a quelque mauvais dessein sur la personne de mon cousin le cardinal de Richelieu, je vous ordonne de vous saisir et arrêter ledit de Clinchant en quelque lieu que ce soit, mesme dans la Franche-Comté, m'assurant bien que les gens dudit païs ne voudront pas y apporter de l'empeschement, puisque cela re-

garde le bien de mon estat et la conservation d'une personne qui m'est si chere. Sur quoy," etc. Cette minute se trouve dans un manuscrit du ministère des Affaires étrangères, folio 242. Ainsi que le fait remarquer M. Avenel¹, ce Clinchamp est sans doute celui dont Talle-
mant dit : "Il se donna à Monsieur; il n'a jamais passé pour un homme de cœur, et a fait en sa vie plus de cent tours de filou." (T. IV, p. 376, de l'édition de 1834.)

On lit dans la *Gazette* de 1633, à la date de Chantilly, le 18 mars, qu'après l'audience de congé de l'ambassadeur extraordinaire d'Angleterre, "Sa Majesté fit faire l'exercice à ses mousquetaires devant le colonel Hebron, gentilhomme escossois qui a longtemps commandé aux guerres estrangères et dont Sa Majesté fait grand estat; lequel estoit allé en Escosse lever son regiment de deux mille hommes, que S. M. luy entretient pour son service." (P. 111.) Richelieu n'estimait pas moins, nous l'avons déjà dit, le colonel Hepburn que ne faisait le roi. Il lui écrivait, le même jour qu'au maréchal de La Force, une lettre dont la minute vient après celle-ci dans le manuscrit des Affaires étrangères, folio 356. Elle est écrite sur un ton fort amical : "Monsieur, lui dit Richelieu, vous sçavez mieux l'affection que je vous porte par M. de Nogent que par cette lettre, qui vous en assurera cependant d'une très-entière. Je m'estois resjouy de l'espérance de vous voir; mais puisque le service du roy ne le permet pas, je remets ce contentement à une autre fois. Je vous envoie ce qu'il plaist au roy vous donner sur la marine, et en outre un petit present que vous recevrez, s'il vous plaist, en croiant que je suis et seray tousjours," etc. (*Lettres... du cardinal de Richelieu*, t. IV, p. 710, en note.)

Ailleurs, le terrible ministre plaisante sur la prononciation étrangère du bon colonel Hebron, à l'exemple de l'un de ses familiers². M. Avenel remarque à ce propos que son nom était *Jean Hepburne* : "Nous avons vu, dit-il, une lettre de lui, adressée au maréchal de La Force, ainsi signée."

P. 314. — Le voyageur Lithgow rapporte avoir rencontré à Naples le comte de Bothwell et le capitaine George Hepburn. (*Lithgow's nineteen Years Travels through the most eminent Places in the habitable World*, etc., part. VII, p. 321.)

¹ *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu*, t. IV, p. 536, en note.

² "Je vous mande cet article par l'inspiration du bon Hieron; mais, à mon advis, si Monsieur a voulu faire une folie si préjudiciable à sa personne... les remèdes seront des *simères*, pour user des termes du bon colonel Heberon." (*Lettres... du cardinal de Richelieu*, t. IV, p. 754, not. 4.)

P. 318. — Dans le courant du ch. XXXIII, il aurait dû être fait mention de Lord Lockhart, ambassadeur en France vers le milieu du XVII^e siècle. Ce diplomate ne tarda pas à gagner les bonnes grâces du cardinal Mazarin, demeura à Paris et y fut très-actif en 1659. Voyez *the Clarendon State Papers*, vol. III, p. 547, et *Evelyn's Diary and Correspondence*, vol. II, p. 89, et vol. IV, p. 310-318.) Le président Hénault fait, à son sujet, la remarque suivante : "Un Écossais, nommé Lockart, ambassadeur d'Angleterre en France, sous Cromwell, dont il avoit épousé la nièce, et qui le fut aussi depuis, sous Charles II, disoit qu'il n'étoit pas considéré en France, en qualité d'ambassadeur du roi, comme il l'avoit été du temps de Cromwell. Cela devoit être, parce qu'il y avoit bien de la différence entre celui qui obligea la France à prendre Dunkerque pour la lui remettre, et celui qui rendit cette place à la France quand il fut remonté sur le trône." Ce passage manque dans la première édition de l'*Abrégé chronologique* du président Hénault. Voyez *Diary and Correspondence of Samuel Pepys*, etc., note au 12 mars 1662, vol. I, p. 264.

P. 324, ligne 2. — En 1749, Laurence Oliphant, de Gask, était à Toulouse, d'où il écrivait à M. Edgar, le 6 mai, une lettre rapportée par Browne dans son *Histoire des Highlands*, t. IV, p. 58, n^o CLXXX. Il existe dans la capitale du Languedoc une famille bourgeoise du nom de *Gasc*; mais il n'y a point apparence qu'elle soit d'origine écossaise.

P. 327, ligne 8. — Cette même année 1720, le sous-président du collège des Écossais à Paris était un prêtre, fils d'un colonel nommé Whitford et intime ami de Dodd, qui en fait mention dans son grand ouvrage, *the Church History of England*, etc. Brussels, printed in the Year MDCCXXXVII-XLII, in-folio, part VI, Char. I, book II, art. III; vol. III, p. 62, col. 1.

P. 328. — Pour bien se rendre compte des différents membres de cette famille Innes, qui n'est probablement pas éteinte, il faut recourir à un volume intitulé : *an historical Account of the Origin and Succession of the Family of Innes, collected from authentick Writs in the Charter Chest of the same*. Edinburgh, 1820, in-4^o.

Parmi les *Papers of the Father Innes* que nous avons déjà cités, on trouve, sous le n^o VIII, une lettre de James Innes de Drumgask à M. Lewis Innes, son fils, au collège des Écossais, à Paris, lettre datée de Drumgask, le 7 mai 1683. (*The Miscellany of the Spalding Club*, vol. II, p. 375, 376.) On y trouve aussi les nominations de ce dernier comme aumônier ordinaire de la reine Marie d'Este, femme de Jacques II, puis du chevalier de Saint-George. (*Ibid.*, n^{os} IX, XI et XII, p. 377.) Le 25 février 1738, ce prince, écrivant au P. Thomas Innes

pour lui accuser réception de la lettre de faire part de la mort de Lewis Innes, ne doute pas que les papiers qu'il avait en sa garde ne soient l'objet des mêmes soins de la part de Thomas, son frère, et de son neveu George Innes. (*Ibid.*, n° XIV, p. 379.) Un autre Innes, Henry, procureur du collège des Écossais, à Paris, recevait de Charles Edward une lettre de Florence, le 18 juillet 1777, dans laquelle ce prince exprime le chagrin que lui cause la mort du principal Gordon, et le plaisir qu'il ressent d'apprendre que son successeur ne lui est pas inférieur. (*Ibid.*, n° XV, p. 379.)

P. 338. — Les collèges écossais de Paris et de Douai furent réunis par cet arrêté du 24 vendémiaire an XI : " Les consuls de la République, après avoir entendu le ministre de l'Intérieur : — Art. 1^{er}. Les colleges irlandais établis à Toulouse, à Bordeaux, à Nantes, à Douai, à Lille, à Anvers, à Louvain, et le college écossais de Douai, sont réunis aux colleges irlandais et écossais de Paris. — II. Les colleges irlandais et écossais de Paris seront réunis dans un seul et même établissement. — III. Il y aura alternativement à la tête de cet établissement un Irlandais et un Écossais. — IV. En attendant que cet établissement soit organisé, les revenus des colleges irlandais et écossais de Paris seront employés à entretenir dans les colleges du Prytanée des jeunes Irlandais et des jeunes Écossais. — V. Ils y recevront la même instruction que celle qu'ils recevraient s'ils étaient dans les colleges de leur nation. — VI. Le ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté. — *Le premier consul, signé BONAPARTE.* — Par le premier consul, *le secrétaire d'État, signé H. B. MARET.*" (*Gazette nationale ou le Moniteur universel*, mercredi, 28 vendémiaire an XI, n° 28, p. 105, col. 2.)

P. 343, note 2. — Voyez encore, sur Henrietta Stewart, marquise de Huntly, *a genealogical History of the Earldom of Sutherland*, p. 510.

P. 351, note 1. — Voyez encore, sur Ludovic ou Louis Stuart, communément appelé *Lord Aubigny*, Dodd, *the Church History of England*, part VII, Char. II, book II, art. 1; vol. III, p. 239, col. 1 (g).

A la fin du siècle précédent, il y avait en France un abbé d'Aubigny, dont il est question dans une lettre, en partie chiffrée, de Sir Edward Stafford à Sir Francis Walsingham, datée de Paris, du mois de juillet 1588. L'abbé, s'étant mêlé trop activement d'intrigues politiques, avait été, à ce qu'il semble, banni publiquement de la cour, avec défense d'y revenir sous peine de recevoir des coups de bâton. (Ms. harléien n° 288, art. 117, folio 224 recto.)

P. 364. — Le nom de *Morisson* se retrouve parmi ceux des dé-

putés de la Vendée à la Convention nationale, et celui du conseiller chez lequel Morison entra comme précepteur n'était pas inconnu en Écosse; il figure sur la liste des Écossais qui vinrent étudier à Paris. Voyez David Buchanan, *de Scriptoribus Scotis*, etc., p. 27. (*De Baldredo Bissait.*)

P. 366. — Vers le même temps, un pauvre Écossais mourait au baigne à Marseille. Un voyageur de cette nation, se trouvant à Pouzole, vit arriver les galères de France, qui ramenaient le chevalier de Vendôme de Malte dans son pays. "A peine avaient-elles jeté l'ancre, dit-il, que je montai à bord de la galère de la reine, où, à mon grand chagrin, je trouvai un compatriote de ma connaissance particulière, George Gib de Borrowstownness, qui avait été pilote sur un bâtiment anglais, enchaîné à une rame, avec la tête et la face rasées." A cette vue, le narrateur fit le serment de s'employer, à son arrivée en Angleterre, à la délivrance du malheureux, en se procurant, par le moyen de ses amis, des lettres du roi pour le duc de Guise; mais bientôt après, George Gib, qui avait un grand cœur, mourut de chagrin. (*Lithgow's nineteen Years Travels through the most eminent Places in the habitable World*, etc. London, 1682, in-8°, part. IX, p. 385.)

A Malte, Lithgow avait rencontré un autre compatriote nommé William Douglas, plus tard admis dans l'ordre comme chevalier, à la suite de ses longs et bons services sur mer. A s'en rapporter à l'écrivain, les Maltais lui gardaient un souvenir comparable à celui que les Italiens avaient voué à Crichton, de savante mémoire. (*Ibid.*, part. VII, p. 317. Cf. part. IX, p. 367.)

P. 368, note 1. — Quoi qu'en dise Voltaire, Hamilton n'est pas né à Caen, ni même en Normandie; autrement le frère mineur François Martin, dans son *Athenæ Normannorum veteres ac recentes* (manuscrit conservé à la Bibliothèque publique de la ville de Caen), le célèbre évêque d'Avranches, Pierre-Daniel Huet, dans les *Origines de Caen et des lieux circonvoisins*, André Guiot, dans son *Moréri des Normands*, conservé également en manuscrit à la Bibliothèque de Caen, M. Édouard Frère, dans son *Manuel du bibliographe normand*, l'auraient mentionné; et tous gardent à son égard le plus profond silence. Le nom d'*Hamilton* n'était pas, cependant, inconnu en Normandie. Outre Hamilton Cardin, que nous avons déjà vu, t. I, p. 521, il y avait à Rouen un négociant nommé *Alexander Hamilton* avant 1693, époque à laquelle il proposait à ses compatriotes d'Édimbourg le plan d'une banque par actions. (Chambers, *Domestic Annals of Scotland*, vol. III, p. 88, 89.)

P. 369, note 1. — La mort de Du Charmel est annoncée dans le

Journal du marquis de Dangeau, à la date du 25 février 1714. Voyez t. XV, p. 90, et auparavant, p. 87.

P. 374. — Dans une collection de documents pour la plupart originaux, généralement relatifs à l'Angleterre et à la France, en vente chez le libraire Bernard Quaritch, à Londres, se trouvaient des "titres de la maison d'Hamilton sur le duché de Châtellerauld¹." Cette collection a passé sous nos yeux; mais nous n'y avons rien trouvé qui méritât d'être rapporté ni même analysé ici.

P. 374, note 2. — Le marquis de Barillon écrivait, le 9 juin 1681, que Lord Arran, fils du duc d'Hamilton, ayant offert de lever un régiment écossais pour le service de l'Espagne, il avait arrêté la réalisation de ce dessein en faisant espérer à son auteur de l'argent de la France, comme en avait eu son compatriote Lord Lauderdale en 1671. (Sir John Dalrymple, *Memoirs of Great Britain and Ireland*, etc. London, MDCCLXXIII, in-4°, vol. II, 1^{er} appendix, p. 82, et 2^e appendix, p. 22.)

P. 377. — Les Anglais logeaient de prédilection dans le faubourg Saint-Germain, et surtout dans la rue des Boucheries, où ils fréquentaient le *Saint-Esprit*, maison qui tenait de la taverne, du cabaret, de l'auberge, pour ne pas dire plus. (*The Memoirs of Monsieur du Vall*. London, printed 1670, in-4°; réimprimé dans le *Harleian Miscellany*, vol. II. Voyez p. 311.) Ils logeaient aussi à l'hôtel de *Venise* (*The Works of Sr William D'avenant K^t*, etc. London, 1673, in-folio, p. 301, 302), et au grand hôtel de *Versailles*, rue de Valois-Saint-Honoré, annoncé en anglais et en français dans le *Moniteur universel*² comme étant fréquenté des Anglais avant la révolution française.

P. 378. — En 1691, eut lieu à Édinburgh une affaire quelque peu différente dans les détails, mais qui se termina de même par la mort d'un homme tué à la suite d'une débauche. La victime, qui s'appelait *Élie Poiret*, et plus ordinairement le sieur de la Roche, était un réfugié français, qui, avec ses deux frères, George et Isaac Poiret, faisait partie de la garde écossaise du roi de la Grande-Bretagne. Le maître de Tarbat, un enseigne nommé *Andrew Mowat* et un certain James Sinclair furent mis en jugement pour ce meurtre; mais le jury ne trouva aucun d'eux coupable. Voyez Chambers, *Domestic Annals of Scotland*, vol. III, p. 48, 49.

P. 379, ligne 6. — Au lieu d'*entre un Anglais*, lisez : *entre Anglais*.

¹ *A Catalogue of Books*, etc. London, 1860, in-8°, p. 133, n° 2254.

² Quartidi, 4 pluviôse an X, n° 124, p. 496, col. 2.

P. 381. — M. Robert Chambers enregistre, sous la même année, la mésaventure de plusieurs marins écossais de Dundee et de Grange-pans, qui, tombés aux mains de corsaires français, étaient retenus prisonniers à Rochefort, en proie à la misère et sous la menace journalière d'être envoyés aux galères. (*Domestic Annals of Scotland*, vol. III, p. 22, 23. A. D. 1689.)

P. 381, note 2. — Plus tard, on voit un colonel Colbert prendre part à l'expédition de 1745; mais nous ne pouvons dire s'il était français ou écossais. Voyez *the Miscellany of the Spalding Club*, vol. I, p. 331.

P. 382, note 4. — La maison de Drummond a servi de sujet à bien d'autres ouvrages plus intéressants, parmi lesquels je signalerai celui dont le manuscrit est conservé dans la Bibliothèque harléienne sous le n° 4238¹, et le Mémoire indiqué par Moule².

P. 384. — Au nombre des Écossais émigrés en France à la suite de la révolution de 1688, il convient de mentionner Alexander Robertson de Struan, chef du clan Robertson, et son ancien professeur John Menzie, qui lui écrivait de Paris une lettre rapportée par M. Robert Chambers, dans ses Annales domestiques de l'Écosse, t. III, p. 524-526, année 1726. Le premier était encore en correspondance avec le comte de Mar, qui lui donne des nouvelles de son vieux maître dans une lettre datée de la même ville, le 4 janvier 1724. (*Ibid.*, p. 526, note 1.)

Au moment où le célèbre docteur Johnson était à Édinburgh, il y avait dans cette ville un M. Robertson, qui gouvernait les affaires de Lord Findlater, après avoir été secrétaire de Lord Monboddo. Il avait suivi ce dernier trois fois en France, et traduit le rapport de La Condamine sur la jeune sauvage³. C'était l'époque où M^{me} Belot traduisait en français l'Histoire d'Angleterre de l'Écossais Hume, et M. Bouchaud, docteur agrégé de la Faculté de droit, traitait de même des Essais historiques sur les lois, volume in-12 de près de 400 pages, dû à une plume écossaise. Voyez Grimm, *Correspondance littéraire*, 1^{re} partie, t. V, p. 94, 116. Citons encore l'*Histoire du temps, mœurs écossaises*, traduite de l'anglais sur la seconde édition, 3 volumes in-12, annoncée dans la *Gazette nationale*, etc., sextidi, 16 fructidor an VIII de la République Française, n° 346, p. 1396, col. 2.

¹ Voyez le détail de son contenu, dans le Catalogue, vol. III, p. 129, col. 1 et 2.

² *A genealogical Memoir of the most noble and ancient House of Drummond, and of its several Branches*, etc. Edinburgh : printed in the year 1808, in-12. (*Bibliotheca heraldica Magnæ Britannicæ*, etc., p. 511, n° DCCXLI.)

³ Boswell, *the Journal of a Tour to the Hebrides*, etc. London, MDCCLXXXV, in-8^o, p. 117.

P. 384, note 4. — Voyez encore James Hogg, *the Jacobite Relics of Scotland*, etc. Edinburgh and London, MDCCCXIX-XXI, in-8°, part I, p. 186-188.

P. 387, en note. — Nous avons emprunté ce renvoi à l'*Histoire de Charles-Édouard*, de M. Amédée Pichot, t. I, p. 232; plus tard, ayant eu la précaution de le vérifier dans la seconde édition du recueil de Sir John Dalrymple, nous n'avons trouvé dans le volume II que le discours de Jacques II aux officiers de Dundee, à Saint-Germain¹. C'est donc *part II*, au lieu de *t. II*, qu'il faut lire.

P. 388. — Dans les Mémoires de Lord Lovat, part. II, §. I, p. 144, il est fait mention du capitaine John Murray, qui avait été, pendant plusieurs années, au service de France. "M. Murray, ajoute l'écrivain, était frère du laird d'Abercairny, dans le comté de Perth."

Sous la même année 1703, on trouve un peu plus loin quelques mots relatifs à "M. Livingston, officier français de distinction, alors en Écosse pour une affaire d'honneur qu'il avait eue en France, et depuis rentré dans ce pays après avoir obtenu son pardon." (*Memoirs of the Life of Simon Lord Lovat*, etc., part II, §. I, p. 160.) Une chose à remarquer, c'est, chez les Livingston de France, une habitude constante d'avoir recours, dans leurs nécessités, à leur patrie primitive. Un siècle auparavant, l'un d'eux s'était sûrement adressé à Jacques VI pour obtenir, par son intercession, de rentrer en possession de ses biens dans notre pays; on n'en saurait douter en voyant ce prince écrire d'Holyrood à l'archevêque David Lindsay, son ambassadeur en France, d'assister le jeune Livingston dans ses démarches. (Ms. cotonien, Caligula, E.X, folio 196 recto.)

P. 388, note 3. — Il existe un "Arrest de la cour du Parlement de Rouen, qui condamne au bannissement le frère Maxuel, professeur de théologie au collège des jésuites de Rouen, et ordonne à tous supérieurs des maisons régulières où il y a école de théologie, de tenir la main à l'exécution de l'Edit du Roi du mois de mars 1682, etc.; 23 août 1756." Rouen (1756), in-4°, de 7 pages. — M. Édouard Frère, qui cite cette pièce au t. 1^{er}, p. 38, col. 2, de son *Manuel du bibliographe normand*, mentionne à la page précédente, col. 1, un autre arrêt du même parlement, où sont signalés Jean Woolson et André Boscart comme ayant adressé de Saint-Omer 150 exemplaires d'un livre prohibé à Étienne Duffé, président du noviciat et communauté des prêtres irlandais à Rouen, chez lequel ils furent saisis.

P. 388, note de note. — Un article d'une gazette de 1698, repro-

¹ Appendix to Sir John Dalrymple's Memoirs, etc., part the second, p. 18, 19.

duit dans le *Moniteur universel*¹, nous fait connaître un jésuite du nom de *Duncan*, signalé comme l'auteur d'une découverte archéologique dans la Franche-Comté, entre Saint-Claude et Moiran.

P. 390. — Il y avait à cette époque, parmi les inquisiteurs de Rome, un jésuite écossais nommé *David Chambers*, dont Lithgow se plaint amèrement, comme l'ayant *chevalé*, avec Robert Mophet, autre jésuite né à Saint-André. Avec eux, il nomme un Gordon et un Cunningham, natif de la Canongate d'Édimburgh, qui tous deux faisaient partie du collège des Écossais, et signale comme ses sauveurs Robert Meggat, né près de Newbottle, et Patrick Baxter, demeurant à Dundee, qui faisaient partie de la suite du vieux comte de Tyrone. (*Lithgow's nineteen Years Travels*, etc., part. I, p. 19.)

P. 393. — A cette époque, quand un Écossais de condition revenait de France, il devenait suspect au gouvernement britannique comme ayant pu avoir des rapports avec la famille déchuë, en vue de causer des troubles en Écosse. Le comte de Nithsdale étant rentré en juillet 1699, un comité du Conseil privé fut envoyé pour lui parler et rapporter ce qu'on avait trouvé dans les déportements dudit comte en France ou depuis son retour. Quelques jours après, il reçut la permission formelle d'aller chez lui et de vaquer à ses affaires. En novembre, Graham de Boquhapple, étant revenu de France sans *warrant* du roi, fut incarcéré dans la vieille Tolbooth d'Édimburgh pour y rester jusqu'à nouvel ordre, mais avec permission à sa famille et à un médecin de l'aller voir².

Deux ans auparavant, un Écossais établissait à Édimburgh une verrerie et s'associait, pour cette affaire, avec un réfugié français nommé Leblanc, qui avait épousé une femme du pays et s'était fait inscrire comme bourgeois et confrère de la *guild*. C'était sa partie de polir le verre pour faire des miroirs, industrie tout à fait nouvelle en Écosse. Il l'exerçait dans la Canongate; mais ce ne fut pas sans trouble, et force lui fut d'adresser une pétition au Conseil privé, qui rendit une décision en sa faveur³.

P. 393, note 3. — Nous aurions dû renvoyer à la p. 129, note 5, de ce volume, et aux Annales domestiques de l'Écosse, vol. I, p. 208, où l'on voit qu'en 1590⁴, Lord Lovat importait de France ses vins,

¹ *Gazette nationale*, etc., mardi, 24 messidor an X, n° 294, p. 4210, col. 2.

² Archives du Conseil privé, citées dans les Annales domestiques de l'Écosse, t. III, p. 216.

³ Chambers, *Domestic Annals of Scotland*, vol. III, p. 454, 455.

⁴ A cette date, nous venons de trouver un nouvel Écossais en France, James Ross, retenu par force en qualité de canonnier dans un château de Bretagne, et acteur dans une conjuration racontée en détail dans *la Ligue à Saint-Malo*, extrait d'un manuscrit de Nicolas Frottet. (*Revue rétrospective*, seconde série, t. IX, p. 113, 115, 118.)

son sucre, ses épices, en échange du saumon pêché dans ses rivières. Ajoutons que le 28 décembre 1697, le Conseil privé d'Écosse fut informé qu'on avait embarqué deux cents *bolles* de farine pour la France, et, qu'en considération du prix de la marchandise, il fut proposé par le lord chancelier d'arrêter ce chargement; mais le Conseil ne jugea point à propos de prendre une semblable décision. Voyez Chambers, *Domestic Annals of Scotland*, vol. III, p. 182.

A la fin du XVII^e siècle, l'Écosse venait encore demander ses vins à la Guyenne. L'intendant de cette province, dans le Mémoire qu'il dressa en 1699, par ordre du roi, pour l'instruction du duc de Bourgogne, décrivant le commerce de sa généralité, dit : "Les Anglois viennent peu à Bordeaux; on y voit quelques Écossois," etc. (Le Grand d'Aussy, *Histoire de la vie privée des François*, édit. de 1815, t. III, p. 401.)

P. 393, note 4. — On trouve "Mr. Conningham" à Paris en 1698, époque où le docteur Martin Lister recevait sa visite. (*A Journey to Paris in the Year 1698*. London, 1699, in -8^o, p. 99.)

P. 411. — Lord Stair arriva à Paris le 23 janvier au soir, et ne vit, au débotté, que John Law, le grand financier. (*Extracts from Lord Stair's Journal at Paris in 1715 and 1716*, dans le recueil connu sous le nom de *Hardwicke Papers*, vol. II, p. 528.) — Plus tard, la discorde éclata entre ces deux hommes (*ibid.*, p. 600-621, A. D. 1719, 1720), et les disputes qu'elle engendra, comme des divergences d'opinion avec le ministère anglais, semblent avoir amené la disgrâce de l'ambassadeur et son rappel. — Le même journal renferme la mention du voyage à Bar d'un nommé Lachlane, venu d'Écosse par la voie de Hollande, porteur de lettres pour le Prétendant. (*Ibid.*, p. 548, Oct. 1st 1715.)

P. 418, en note. — On conserve au Musée Britannique trace d'une licence accordée à Gideon Murray pour revenir de France en Angleterre, scellée le 30 mai 1711. (Ms. harléien n^o 2264, art. 284, folio 315 recto.)

Ainsi que l'annonce Lord Nairne au chevalier de Saint-George, par sa lettre de Villeneuve-Saint-George, le 5 février 1751, Lady Nairne et Lady Clementina avaient été obligées d'abandonner leur pays et de venir en France pour y trouver à vivre. (Browne, *a History of the Highlands*, etc., t. IV, p. 78, n^o CCXII.) Un peu plus tard, l'armée française comptait dans ses rangs le major David Nairne, dont la seconde fille Anne épousa l'Honorable William Drummond, mort à Machany le 25 mai 1772. (Douglas et Wood, *the Peerage of Scotland*, vol. II, p. 554, col. 1.)

P. 419, note 2. — L'ambassadeur d'Angleterre écrivait à Lord Bolingbroke, de Paris, le 29 décembre 1712 : "Le duc d'Argyle est ici et demande qu'on lui envoie immédiatement un yacht à Calais pour son passage." (*Hardwicke Papers*, vol. II, p. 497.)

P. 420. — L'Honorable Charles Boyd, frère du comte d'Errol, qui vivait vers le milieu du même siècle, avait pareillement épousé une Française. Ayant pris part à la révolte de 1745-6, il s'était réfugié en France et n'avait pas séjourné moins de vingt ans sur le continent. (Boswell, *the Journal of a Tour to the Hebrides*, etc., p. 102.)

S'il vécut assez pour voir paraître la relation qui nous fournit ce renseignement, il dut voir en même temps s'établir des rapports de commerce entre les Hébrides et le pays qui lui avait donné asile, par suite de l'exportation en fraude de la laine de ces îles pour notre pays, qui paraît avoir commencé en l'année 1784. (Anderson, *Present State of the Hebrides*, etc., p. 121. — Macpherson, *Annals of Commerce*, e c., vol. III, p. 622, note, col. 1.)

P. 421. — Law a fourni matière à louange aux poètes et aux peintres, et son portrait a été gravé. (Marmont du Hautchamp, *Histoire du système*, etc., t. II, p. 7, 8.) Il a également donné lieu à des caricatures. Pour n'en citer qu'une, le frontispice de *l'Art de plumer la poule sans crier* (Cologne, 1710, petit in-12) représente le financier porté en triomphe.

P. 424. — L'un des chapitres de la seconde série des *Vicissitudes of Families*, de Sir Bernard Burke, p. 380-401, est intitulé *the Laws of Lauriston*.

P. 426, note 5. — La bulle de Charles-Édouard est datée de l'année de l'incarnation (de la création du monde sans doute) 5745, correspondant à l'année 1745 de l'ère vulgaire.

P. 427. — L'habit de Charles-Édouard, quand il partit déguisé en séminariste en 1745, est décrit par M. Chambers (*History of the Rebellion in Scotland in 1745, 1746*. Edinburgh, 1828, in-18, t. I, p. 18), qui cite, p. 272, not. 11 : "Hist. Reb. 8vo. London, sold by R. Thomson, etc., p. 10."

P. 427, note 2. — John, onzième comte de Mar du nom d'Erskine, quitta le Prétendant en 1721 et se rendit à Paris, d'où il alla, en 1729, chercher la santé à Aix-la-Chapelle ; il y mourut en mai 1732. (Douglas et Wood, *the Peerage of Scotland*, vol. II, p. 218, col. 2.)

P. 451. — Ajoutez aux chagrins des Stuarts dans l'exil, l'arrivée journalière d'émigrés écossais et les demandes de secours qui en étaient la suite. C'est ainsi que Robertson de Strowan arrivait à Paris,

avec sa femme et ses enfants, le 15 septembre 1753, et s'établissait à Montreuil, près de Versailles, d'où il écrivait le 29 du même mois au chevalier de Saint-George pour lui exposer sa détresse. Voyez Browne, *a History of the Highlands*, etc., t. IV, p. 112-114, *n^{os} CCLIX et CCLX.

P. 454, note 2. — On trouve dans le manuscrit harléien n^o 4520 une pièce indiquée ainsi au Catalogue, vol. III, p. 169, col. 2, n^o 90 : "Le S^r. Breant, Cons^r. du roy, commissaire ordinaire, subdelegué à l'intendance de Gand et dépendances." 1679. Plus d'un siècle après, il y avait à Paris un agent de change du même nom, et l'Académie de peinture et de sculpture comptait parmi ses membres honoraires amateurs le citoyen de Brehan, mestre de camp de dragons. (*Almanach national de France*, ann. M.DCC.XCIII., p. 319, 449.)

P. 455, note 4. — *O'Meara* est incontestablement un nom irlandais, et il est à croire qu'il n'a pas figuré chez nous avant Barry Edward O'Meara, que ses rapports avec Napoléon ont rendu célèbre et qui était né en Irlande vers 1770. Quant à *Neilson*, ce nom peut être un équivalent anglais d'*O'Neill* ou de *MacNeil*, et appartenir aussi bien à l'Écosse qu'à l'Irlande, dont le nord fut colonisé sur une vaste échelle par des émigrants écossais. L'un des chapitres de la première série des *Vicissitudes of Families*, de Sir Bernard Burke, est intitulé *the O'Neills, chiefs of Slucht-Henry-Caoch, in Clanaboy*.

Dans un Discours de Saint-Just au Comité de salut public, il est fait mention d'un "dominicain de Lyon, né en Irlande, appelé O'Neil, qui se baptisa ensuite en 1791 l'abbé Noël, aujourd'hui le citoyen Noël¹." De pareilles altérations ne peuvent que rendre très-difficiles les recherches de nationalité, surtout quand les fautes de lecture ou d'impression viennent encore épaissir les ténèbres. C'est ainsi qu'on lit dans une lettre de A.-F. de Thou, écrite de Rome en juillet 1629 : "M. Blacrod, médecin de M. de Longueville, est en cette ville depuis quelque temps pour des affaires tant de son maître que siennes particulières²," etc. Il serait tout au plus permis de soupçonner dans ce Blacrod un Blackwood, fils du conseiller au présidial de Poitiers, si, plus loin, nous ne trouvions pas ce nom orthographié comme il faut³.

On lit dans le *Moniteur*, sous la date de Paris, le 18 floréal an VII : "Le nommé Nelson, anglais d'origine et parent de l'amiral de ce nom,

¹ *Revue rétrospective*, etc., seconde série, t. IV, p. 243.

² *Ibid.*, t. VI, p. 96.

³ *Ibid.*, p. 224, 225, 236. — Dans une autre lettre de A.-F. de Thou, datée de Venise le 18 janvier 1628, il est fait mention d'un Écossais nommé *Fraser* comme accompagnant le baron de Harlay en qualité de gouverneur. (*Ibid.*, t. IV, p. 347.)

domicilié en France depuis quelques années, et détenu au Temple depuis quatre mois, part demain matin, sous l'escorte d'un gendarme, pour être exporté à Hambourg¹." Le 19 du même mois, le même Archibald Nelson sortait de prison pour être conduit à Anvers².

P. 463, ligne 11. — A une époque où ce n'était pas encore l'usage, en France, d'enregistrer dans les journaux les faits de la vie privée, le *Moniteur* annonçait, à la date du 16 frimaire an XII³, que le marquis et la marquise de Stafford, le général Dumouriez et une nombreuse compagnie, avaient diné la veille chez M. Craufurd.

C'est ici le lieu de faire mention d'une espèce de fruit alors nouvelle en France. Le sieur Mallet annonçait en 1780 un fraisier nouveau, qu'il appelait *d'Écosse*, et qu'il prétendait être supérieur à tous les autres connus, en ce qu'il porte toujours fleur ou fruit. Sa culture, disait-il, consistait à le transplanter chaque année et à le semer de nouveau tous les trois ans⁴.

P. 471, note 4. — Plus loin, on voit un autre Blaque, défenseur officieux du chef de brigade de cavalerie Jourdain, commandant le dépôt des remontes de Versailles. (Octidi 8, vendémiaire an VIII, p. 26, col. 1.) Plus anciennement, il y avait au tableau des notaires, parmi les honoraires et vétérans, le citoyen Blacque, rue Clocheperche. (*Almanach national de France*, ann. M.DCC.XCIII., p. 250.)

P. 479. — Ici vient se placer le récit d'un naufrage ainsi raconté dans une feuille anglaise⁵ et dans le *Moniteur*⁶ : " On apprend que MM. Job Aymé, Perlet, Parisot, Barandeu et Bertollon, ainsi que l'épouse et la fille de ce dernier, qui revenaient sur le *Phaeton*, capitaine Gardner, de Cayenne, où ils avaient été déportés par ordre du Directoire de France, ont fait naufrage sur la côte près d'Aberdeen ; mais secourus à temps et transportés sur le rivage, ils y ont été accueillis avec la plus grande hospitalité par Lord Inverury et le prévôt d'Aberdeen. M. Parisot, M^{me} Bertollon et sa fille, sont morts depuis, des suites de ce naufrage et d'une traversée très-pénible. Les autres passagers sont actuellement à Édimbourg, où ils attendent des passeports pour se rendre à Londres."

P. 481. — Nous profitons de l'occasion que nous présente le nom de Damas, pour indiquer un document que nous ne connaissions pas

¹ *Gazette nationale*, etc., nonidi, 19 floréal, n° 229, p. 932, col. 1.

² *Ibid.*, n° 233, p. 956, col. 2.

³ *Ibid.*, lundi, 27 frimaire an XII de la République Française (19 décembre 1803), n° 87, p. 347, col. 3.

⁴ Le Grand d'Aussy, *Histoire de la vie privée des Français*, t. I, p. 239.

⁵ *The Star*, 21 février 1799.

⁶ *Gazette nationale*, etc., décadi, 20 ventôse an VIII de la République Française, n° 170, col. 3.

à l'époque où nous imprimions notre premier volume, et qui nous a été récemment signalé par M. le comte de Montalembert. Il s'agit de la liste nominative des chevaliers et des écuyers bourguignons qui, sous la conduite de Philibert Damas, firent partie de l'armée envoyée en Écosse, sous l'amiral Jean de Vienne, en 1385. Cette pièce, annoncée comme se trouvant sur parchemin dans les cartons de la maison de Damas, au cabinet du Saint-Esprit de la Bibliothèque impériale, a été publiée dans la généalogie de cette maison, par M. Lainé, au t. V de ses *Archives généalogiques de la noblesse de France*.

P. 482, note 2. — Une note qui nous est transmise par M. Robert Chambers restituée à la famille des Kirkpatrick de Closeburn l'honneur d'avoir donné naissance à M^{me} la comtesse de Montijo. Son père, William Kirkpatrick, négociant écossais établi depuis longtemps à Malaga, était fils d'un propriétaire du même nom, qui possédait le domaine de Conheath, dans le comté de Dumfries, et qui lui-même était fils puîné de Sir Thomas Kirkpatrick, baronet de Closeburn dans ce comté, par Isabel Lockhart, fille de Sir William Lockhart de Carsairs (comté de Lanark). Le père de Sir Thomas avait été fait baronet de la Nouvelle Écosse en 1685, en récompense des fidèles services rendus par sa famille à la cause royale. Le titre existe encore, et c'est un cousin de S. M. l'Impératrice, Sir James Kirkpatrick, qui le porte; mais le domaine de Closeburn n'est plus dans la famille depuis deux générations.

Sir Bernard Burke (*Vicissitudes of Families*, etc., 1st series, p. 48) dit tout cela, avec cette différence qu'il donne pour père à William Kirkpatrick l'ancien, non pas Sir Thomas Kirkpatrick de Closeburn, mais Robert Kirkpatrick de Glenkild, qui avait épousé Henrietta Gillespie.

Nous n'avons plus qu'un mot à ajouter, c'est que ce nom de *Kirkpatrick* était un nom de terre, qui tirait son origine d'une chapellenie dédiée à saint Patrick, établie sur le domaine de Closeburn.

P. 488. — Nous ne pensons pas que l'on nous fasse un grief de ce que le titre du beau roman de M. Prosper Mérimée : *4572. Chronique du temps de Charles IX*, a été ici écourté.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE XXIII..... 1

Mort de Henri II, blessé par le commandant de la garde écossaise; le grand prieur de France, fils de ce prince et de Lady Fleming; joie de cette dame en se voyant enceinte du roi; importation de danses écossaises par le bâtard d'Écosse. — Anecdote relative à un Écossais établi en Lorraine. — *Langaige escosse-françois*, jargon des Écossais en France; *Balade de deux Escossois*; *Novel en escossois*. — L'écossais placé chez nous sur la même ligne que le basque; traducteur et interprète royal pour les langues écossaise et anglaise. — Proverbes français auxquels les Écossais ont donné lieu; anecdote rapportée par Henri Estienne. — Fierté proverbiale des Écossais; mort héroïque de Gilbert Turnbull pendant l'expédition de Calabre en 1503. — Duel et combat du capitaine Leviston en Auvergne. — Événements en Écosse en 1559; envoi de troupes françaises à Marie de Lorraine et préparatifs d'une seconde expédition. — Garde de la forteresse de Dunbar donnée au capitaine Sarlabous aîné. — Mesures indiquées pour expulser les Français de l'Écosse. — Retour de France du comte d'Arran, récemment dépouillé du commandement de la garde écossaise; continuation de la guerre entre les lords confédérés et les Français; réclamation de la régente contre l'intervention d'Élizabeth dans les affaires d'Écosse. — Siège de Leith en 1560; noms des Français de marque qui défendaient la place. — Henry Drummond de Riccarton. — Dénûment des assiégés; la noblesse écossaise se tourne contre les Français. — Situation difficile des Écossais en France; Sir James Melville quitte l'hôtel de Montmorency et va servir Marie Stuart à l'étranger. — Mort de Marie de Guise; ses funérailles à Fécamp; son enterrement à Reims; honneurs rendus à sa mémoire par François II.

CHAPITRE XXIV..... 23

Paix de Leith; évacuation de Dunbar par Sarlabous; des arquebusiers français prennent du service en Angleterre; mission de Lord Saint-John en France. — Sir James Sandilands de Calder est envoyé dans le même pays; mort de François II, attribuée à un Écossais. — Retour de Sir James Melville en France; il prend congé de Marie Stuart et repart pour l'Allemagne. — Retour des défenseurs de Leith; ils conseillent à cette princesse de rentrer en Écosse; elle se décide à partir; arrivée successive de John Lesley et de James Stewart auprès de la reine d'Écosse; mission de Gilles de Noailles en Écosse; inutilité de ses

efforts pour rompre l'alliance conclue entre l'Angleterre et l'Écosse. — Pressentiments funèbres de Marie Stuart à la veille de quitter la France; M. d'Oysel la précède en Écosse; adieux de la jeune reine à notre pays. — Regrets inspirés en France par le départ de Marie Stuart; vers de Ronsard sur ce sujet. — Arrivée de la reine à Leith, puis à Holyrood; son entrée dans sa capitale; retour en France de deux des oncles de Marie Stuart; le marquis d'Elbeuf; fils naturel de ce seigneur avec une Écossaise. — Déclin, par suite du départ de Marie Stuart, de la faveur dont jouissaient les Écossais en France; les compagnies de cavalerie de cette nation sont cassées. — Gracieux accueil fait à James Melville à son retour d'Allemagne; propositions de Catherine de Médicis pour se l'attacher; il est rappelé en Écosse. — Arrivée d'Écossais en France. — Prêche au siège de la seigneurie d'Aubigny en Berry; persécution de la nouvelle Église; ruse du capitaine écossais Cornhill; sa mort et celle de Kenelm Douglas à la bataille de Jarnac. — Arrivée d'Écossais à Dieppe; intervention du comte de Bothwell en faveur des marchands protestants de cette ville. — William Aikman; voyage en France des deux fils de la comtesse de Crawford. — Familles Lauson et Delauzon.

CHAPITRE XXV 45

Bothwell en France. — Complot formé contre lui par ses domestiques. — Pamphlet de Fr. Hottoman imprimé à Édinburgh; arrêt du parlement de Paris publié en écossais; mariage de Henriette de Coligny avec Thomas Hamilton, comte de Haddington. — Aventure de Châtelard en Écosse; sa mort. — Rapport d'un espion écossais à la cour de France au sujet de Darnley. — Mariage de Marie Stuart avec ce seigneur; David Riccio, musiciens français à la cour d'Holyrood; arrivée en Écosse de Bothwell; Rambouillet et Clernault apportent à Darnley l'ordre de Saint-Michel; livre publié à Paris par Patrick Adamson. — Menaces de Darnley et de Marie de se retirer en France; célébration du mariage de Jacques VI en présence des représentants de Charles IX. — Maserade imaginée à la cour d'Holyrood par un Français. — Nicolas Hubert, dit Paris. — Conversation de cet Hubert avec Bothwell au sujet du meurtre de Darnley. — Autres Français impliqués dans ce crime; supplice de Paris. — Lettres des lords écossais à Charles IX. — Départ du comte de Murray et de l'évêque de Dunblane pour la France; mission de M. de Villeroy en Écosse. — Retour du comte de Murray dans son pays; il risque d'être arrêté à Dieppe. — William Serres l'est en Bretagne.

CHAPITRE XXVI..... 63

Arrivée de l'ambassadeur Villiers de Beaumont en Écosse; Marie Stuart envoie en France John Beton et le nomme chanoine de Saint-Quentin. — Fille de Marie et de Bothwell religieuse à Notre-Dame de Soissons. — Présence de l'ambassadeur français à la bataille de Langside; incident de son retour en France; l'archevêque de Glasgow y cherche un asile et représente sa souveraine. — Arrivée d'un autre envoyé écossais auprès de Charles IX; ses instructions; Elizabeth lui refuse un passeport. — Mission de James Borthwick en France. — James Hamilton de Bothwellhaugh dans notre pays. — Marie Pyennes en Écosse; lettre qu'elle écrit à Marie Stuart. — Mission de M. de Vérac en Écosse; John Chisholm. — Ambassade du baron d'Esneval auprès de Jacques VI. — Ruine de l'influence française en Écosse; réfugiés écossais en France. — Tentative d'assassinat, à Paris, sur Sir Adam d'Auchindown; John Gordon de Longorme, gentilhomme

de la Chambre de Charles IX. — Traité entre le conseil de la ville d'Édinburgh et un maître d'école français. — Enseignement de notre langue en Écosse; propositions d'un musicien français aux magistrats d'Édinburgh. — Commissions de Marie Stuart à l'évêque de Glasgow, son ambassadeur à Paris. — Mission d'Esmé Stuart en Écosse. — Promesse de Henri III à Marie Stuart au sujet de la garde écossaise du roi. — Vicissitudes éprouvées par ce corps à partir de 1565. — Son état en 1570. — Alliances de la maison de Courvol avec des Écossais ou des gentilshommes d'origine écossaise. — Famille de Moreton-Chabillant.

CHAPITRE XXVII 89

Translation à Reims du collège catholique établi à Douai pour les réfugiés anglais et écossais. — Écossais libéré des galères, à Nantes, impliqué dans un complot contre le prince d'Orange. — Le jésuite Chreighton à Paris. — Arrivée de l'écuyer du duc de Guise à Édinburgh; fête donnée par les bourgeois de cette ville à M. de la Mothe Fénelon. — Fuite et mort du comte de Lennox en France; Écossais de marque qui s'y rendent dans la même année. — Autres partisans de l'influence française en Écosse. — Ambassade de George Seton auprès de Henri III; objet de sa mission. — MM. de la Fontaine, Norton, Gosseron, Crichton, ambassadeurs, ou plutôt agents politiques de France en Écosse; Écossais nommé Balladyne venu de Paris. — Patrick, maître de Gray, en France; Nau, Raullet. — Retour de Paris de Lord Claude Hamilton; Robert Bruce; Alexander Erskine; bruit de l'arrivée en Écosse du duc de Mayenne. — Démarche de M. de Courcelles auprès de Jacques VI en faveur de Marie Stuart. — Serviteurs français de cette princesse au moment de sa mort; ses dernières recommandations à leur sujet et relativement à sa sépulture à Reims; l'archevêque de Glasgow est continué dans son office d'ambassadeur par Jacques VI. — Relations de la mort de Marie Stuart publiées à Paris; exposition d'un tableau représentant son supplice; changement en sa faveur dans les sentiments de Henri III et de Catherine de Médicis. — Le roi est accusé d'avoir trempé dans la condamnation de sa belle-sœur; honneurs rendus à sa mémoire. — Oraison funèbre de Marie Stuart. — Complot de Cavailon; Hugues His. — Mission de du Bartas en Écosse; le laird de Wemyss en France. — Brillant accueil fait à du Bartas par Jacques VI. — Vautrollier monte une imprimerie à Édinburgh.

CHAPITRE XXVIII 117

Quête en faveur des protestants français émigrés en Écosse; le ministre Pierre Dumoulin à Édinburgh. — Émigration en France des catholiques écossais; assistance qu'ils y reçoivent. — Le curé John Hamilton. — Alexander Hay. — Grand nombre d'Écossais dans l'armée de Henri IV; leur costume prête à rire en France. — Le laird de Wemyss chef de ces auxiliaires. — Ambassade en France de James Colville d'Easter Wemyss. — Prédilection de Henri IV pour les Écossais; ordonnances qu'il rend en leur faveur; commerce entre les deux nations. — Grand nombre d'Écossais à Paris; raisons de cette affluence. — Étudiants français à l'université de Saint-André; funambule, empirique français en Écosse. — James Beaton, ambassadeur de ce pays à la cour de France; persécuté pour son attachement à la Ligue, il trouve un protecteur dans Sully; mort de ce prélat à Paris. — Origine écossaise du ministre de Henri IV; prétentions à une descendance écossaise; familles Nesmond, Barruel-Beauvert, Catel, Colbert, Titon. — John Lesley, évêque de Ross. — William et George Crichton. — Robert Crichton de Sanquhar. — Liens d'amitié entre Henri IV et Jacques VI.

CHAPITRE XXIX..... 157

Mission du baron du Tour et de M. de Biron en Écosse. — Sir James Balfour de Burleigh, Sir James Bellenden, le duc de Lennox en France. — Ambassade de James Hay, baron de Saley, dans ce pays. — Alliances des familles de Hay et Stuart en Brie. — Ramsay au service de Henri IV; familles de ce nom en France et au Canada. — Mission en Espagne donnée à des Français par Jacques VI; de Lisle Groslot. — Andrew Melville, Henry Scrimger en France. — Les ministres Gilbert Primrose et Cameron à Bordeaux. — George Thomson, Archibald Adair de Salsid. — David Home, James Wedderburn. — Les maîtres écossais en grande faveur en France, surtout pour les lettres et la philosophie. — Écossais au collège de Guienne; George Buchanan, Mark Alexander Boyd, William Hegate, Robert Balfour à Bordeaux; James Kidd à Toulouse.

CHAPITRE XXX..... 205

Andrew Melville et Thomas Bicarton à l'université de Poitiers. — Adam Blackwood, Bonaventure Irland, conseillers au présidial de cette ville. — Famille Blacvod en Poitou et ailleurs. — David Chambre ou Chambers. — William Chisholm, évêque de Vaison; Simon Graham à Carpentras. — Florent Volusen, Wilson ou Williamson. — Thomas Dempster. — William et John Barclay. — M. Jessé à la cour d'Écosse. — Voyage du duc de Rohan dans ce pays. — Robert Bruce de Kinnaird. — Collaboration d'un autre Bruce avec Étienne Pasquier. — James Cheyne au collège des Écossais de Douai. — Changement dans les mœurs de l'Écosse à la fin du XVI^e siècle. — Continuation des rapports entre ce pays et le nôtre.

CHAPITRE XXXI..... 231

Le duc de Lennox parcourt la France; il est nommé ambassadeur; réception faite à Lord Wotton par les Écossais à son arrivée à Paris. — Supplice de deux de ces étrangers. — Procès et condamnation de deux gentilshommes de la même nation. — Plaintes des Écossais de la garde du roi et de la compagnie de gendarmes concernant la violation de leurs privilèges; négociations entamées à ce sujet par Lord James Colville de Culross et autres. — John Colville à Paris. — Exposé des griefs des archers écossais et français de la garde écossaise. — Auberge des Écossais à Calais. — Arrivée à Dieppe de Sir James Hay. — Bothwell et autres Écossais de marque en France à la fin du XVI^e siècle. — Bernard Cutler et le capitaine Hamilton dans les rangs de l'armée française. — Andro Tyrie, archer de la garde écossaise; James Tyrie. — Nicolas Langlois, maître de l'école française d'Édinburgh. — William Douglas, comte d'Angus, meurt à Paris; les Douglas en France. — Esther Inglis. — Devin écossais du même nom à Paris. — Noms d'Écossais ayant séjourné en France, extraits de l'Obituaire de Robert Boyd de Trochrig. — John Welsh à Jonzac et à Saint-Jean-d'Angely. — Établissement de la famille Abrenethée dans le midi de la France.

CHAPITRE XXXII..... 259

Émigration de protestants français dans la Grande-Bretagne; levée d'une contribution volontaire en Écosse en leur faveur. — Exclusion des étrangers, et particulièrement de Primrose et Cameron, du ministère évangélique en France. — Affluence des Écossais à l'université de Bourges; Alexander Scot, élève de Cujas. — Écossais inscrits sur l'album d'un maître d'armes établi à Bourges au

XVII^e siècle. — Humeur belliqueuse des Écossais en France; le capitaine John Mercer, Sir John Carnegie et Sir David Cunningham à Angers. — Robert Lindsay à Bordeaux; lettre qu'il écrit à son frère David, premier lord Balcarres. — Les Gordon en France. — Rétablissement de la compagnie de gendarmes écossais en 1624. — Institution de cette compagnie en 1604. — Rôle de la première montre de ce corps en 1612. — Lettres adressées par Louis XIII au marquis de Huntly. — Levée de montagnards écossais pour faire la guerre en France en 1627. — Nomination du baron de Gray en remplacement du sieur de Gordon. — Pillage d'un navire français par des habitants de l'une des Hébrides en 1636. — Nomination de M. de la Ferté-Imbaut comme colonel-général des Écossais. — Arrivée à Dieppe de douze ou quinze cents auxiliaires écossais en 1643.

CHAPITRE XXXIII..... 291

Le chevalier Hebron. — Soldat écossais au siège de Montauban en 1621. — Officiers écossais au service de Louis XIII. — Les Seton en France; le docteur William Seton à Paris. — Robert Menteith de Salmouet au service du cardinal de Retz; ce qu'il devint ensuite. — James Sinclair et les fils de George Hay à Paris. — Aventure étrange de William Sinclair de Roslin dans cette ville. — Douleoureuse émotion causée en France par la nouvelle de la défaite et de la prise du marquis de Montrose; le cardinal de Retz s'emploie en sa faveur. — Sir John Hepburn ami des cardinaux Richelieu et de la Valette. — John Middleton sous ses ordres en Alsace. — Le P. Joseph et Sir John Hepburn. — Rivalité du régiment d'Hebron avec d'autres corps de l'armée française. — Mort de Sir John Hepburn au siège de Saverne; éloge du colonel par le cardinal de Richelieu. — Il est enterré à Toul. — Sir James Hepburn lui succède. — Le comte de Haddington épouse M^{lle} de Châtillon. — Familles Hepburn et d'Ennery de la Chesnaye en France. — Mort de Sir James Hepburn et de Lord James Douglas; enterrement et mausolée de ce dernier à Saint-Germain-des-Prés. — Les régiments de Douglas en France et leurs colonels. — Examen solennel d'une charte des archives de l'église de Glasgow à Saint-Germain-des-Prés en 1694; Écossais de marque qui y assistaient.

CHAPITRE XXXIV..... 321

Translation des archives de l'église de Glasgow à Paris. — Respect, intérêt dont elles sont l'objet. — Les catholiques et les presbytériens y puisent des armes. — Andrew Stewart y pénètre et y trouve des matériaux pour la première partie de son Histoire des Stuarts. — Catalogue de tous les étudiants écossais de l'université de Paris. — Obligeance du principal Gordon à l'égard des Écossais curieux de consulter les archives confiées à ses soins. — Refus d'une copie notariée du cartulaire de Glasgow à l'université de cette ville. — Démarches des curateurs de la Bibliothèque des Avocats pour obtenir des renseignements sur les archives du collège des Écossais; réponse du principal. — Le P. Thomas Innes et ses ouvrages; Lewis Innes, principal et bienfaiteur du collège des Écossais. — Dispersion des membres de cette maison à la révolution française; sort des archives. — Mémoires autographes de Jacques II. — Détail des documents contenus dans les archives du collège des Écossais. — Lettre à l'éditeur du *Gentleman's Magazine*, concernant la destruction des livres appartenant à cette maison. — Obscurité qui enveloppe le sort des papiers qui s'y trouvaient. — Robert Watson et Lord Stuart de Rothsay. — Mesures prises par l'Assemblée nationale relativement aux établissements écossais en France. — Sort du collège écossais de Douai.

CHAPITRE XXXV..... 339

Colonie écossaise à Paris au milieu du XVII^e siècle. — Arrivée en France du P. Gilbert Blakhal et de Lady Isabel Hay, fille du comte d'Errol. — Blakhal devient son directeur et la protège contre les entreprises de son cousin James Forbes. — Isabel Hay est ramenée à Dieppe et mise en pension chez le laird de Balgowny; propos tenus sur le compte de cette dame et sur celui de Blakhal par Forbes; George Pope, le P. Duncan, Alexander Davidson et M. Pendrich à Paris; Isabel Hay à Provins. — Le P. Thomas Macpherson, Andrew Grant, le laird de Craig Gordon, dans le faubourg Saint-Jacques; Lord Gray, les lairds de Cromarty et de Craig, le capitaine Mure, M. Annand, le médecin Davidson, le banquier Bethune, à Paris. — Voyage du P. Blakhal à Bruxelles; chanoinesse de Maubeuge du nom de *Meldrum*. — Retour du P. Blakhal à Paris; sa visite à son compatriote Leslie à Saint-Quentin; ses courses à Provins, à Dieppe et à Rouen; son retour à Bruxelles avec Lady Isabel Hay. — Il repasse en Écosse, puis revient en France; Gilbert Pope, facteur écossais au Havre. — Visite au P. Beattie et à la marquise de Huntly. — Consultation avec James Leith et l'abbé Chambers; entrevue de Blakhal et d'Anne d'Autriche. — Le colonel Douglas à Paris. — Les capitaines Leith, Fullarton et Hepburn en recrutement en Écosse. — Blakhal se rend à Dieppe; Mowat, Killoch, les capitaines Campbell de Denhead et Currer dans cette ville. — Serviteurs français en Écosse. — Retour de Blakhal en France avec Lady Henriette Gordon, le laird de Balgowny et sa famille, avec Donald Farquharson de Monaltrie et autres Écossais; mésaventure arrivée au capitaine Monteih; James Conne de Knokiemilne à Paris. — Voyage de Dieppe à Paris en compagnie du laird de Shives et des deux fils de Forbes de Blaktowne. — Présentation de Lady Gordon à la reine Anne d'Autriche; son éducation à Paris. — Sollicitude de Blakhal pour cette dame; il va lui chercher du sirop de roses à Provins; Alexander Leith. — Anne d'Autriche envoie chercher M^{lle} de Gourdon à Paris; celle-ci entre chez Madame; ses tribulations avant d'être admise au nombre des filles d'honneur de la reine. — Ingratitude de M^{lle} de Gourdon. — Blakhal et les Écossais de la montagne Sainte-Geneviève; John Black, le docteur Donaldson; Walter Donaldson, principal du collège de Sedan. — Suite et fin de la biographie de M^{lle} de Gourdon; le chevalier de Gourdon en 1675; Catherine de Gordon de Huntly; Gordon détenu à la Bastille en 1698; Alexandre-Joseph de Gordon reçu à La Flèche en 1775. — Gordon de Percel, John Gordon.

CHAPITRE XXXVI..... 359

Le P. Richard Hay en France. — Robert Barclay, David Burnet, principal et vice-principal du collège des Écossais; éducation de Richard Hay; son entrée en religion. — Il se rend en Bretagne et y complète ses études. — Il est envoyé à Chartres et consacré prêtre. — Son retour en Écosse. — Il revient en France et obtient successivement plusieurs bénéfices; M^{me} de Labadie et Jacques Saint-Amand à la cour de Jacques II, à Saint-Germain. — Woolhouse, Morison, Maitland. — Charles II à Paris; Sir John Keith est représenté comme lui ayant apporté les insignes de la royauté écossaise. — Débarquement à Dieppe, en 1672, d'un corps de troupes anglaises, écossaises et irlandaises. — Abjuration et prise de voile de Marguerite Stuart. — Mouvements de la compagnie des gendarmes écossais. — Gratifications et pensions accordées au régiment de Douglas. — Les frères Hamilton. — La comtesse de Grammont. — Antoine Hamilton. — M^{lle} de

Hamilton et sa mère; Lord Dumbarton. — Mission du comte d'Arran auprès de Louis XIV; factum pour la restitution du duché de Châtellerault. — Démarches successives faites dans le même but.

CHAPITRE XXXVII..... 375

Aventure d'Antoine Hamilton; il est amoureux de la princesse de Conty. — Duel entre William Carnegie et William Talmash. — Mort de Catherine de Southesk, comtesse d'Errol, décédée au château de Saint-Germain. — Fréquentes querelles entre les réfugiés jacobites; en 1694, un Écossais est blessé à mort dans un duel. — Établissement d'une colonie de tisserands français dans les environs d'Édinburgh; Picardy Place. — Jacques II rappelle de Hollande trois régiments écossais qui y servaient; réfugiés de cette nation à la cour de Saint-Germain; départ du jeune Hamilton pour l'Irlande. — Expédition de Jacques II pour ce pays; le marquis de Seignelay en favorise le projet; le P. Petre; Patrick Maginn, abbé de Thuly, proviseur du collège des Lombards, mort à Paris. — Duquesne commande l'escadre française dans la mer d'Écosse. — Les ducs de Melfort et de Perth à Saint-Germain; famille de Melfort-Perth en France. — Château-Renaud et sa flotte; corsaires français sur les côtes d'Écosse. — Départ de quelques Écossais de marque pour la France en 1692. — Les officiers de Claverhouse dans ce pays. — Émigrés écossais dans l'armée française, le colonel John Moray, Maxwell. — Liste des réfugiés écossais en France. — Mort et obsèques de Jacques II. — Antoine Hamilton et la cour de Saint-Germain. — Décès du fils aîné du duc de Perth.

CHAPITRE XXXVIII..... 401

Ordonnance de Louis XIV concernant, entre autres, les Écossais en France; préparatifs d'une descente en Écosse; députés écossais cachés près de Paris; opposition de Middleton à ce projet. — Chefs de l'expédition de 1708; Écossais de marque qui y prennent part. — Départ du Prétendant pour Dunkerque; noms des personnes de sa suite; malheureuse issue de l'expédition; causes de cet insuccès, attribué à la jalousie de deux ministres de Louis XIV. — Aventure du lieutenant de vaisseau Rambure; retour du Prétendant en France. — Mort de la comtesse d'Hamilton; ses deux filles; Richard Hamilton. — John Cameron de Glenkengy et sa fille en France. — Mouvement du personnel des officiers des gendarmes écossais. — Ambassade en France de John Dalrymple, Lord Stair. — Complot ourdi contre le Prétendant; le colonel Douglas. — Lord Stair et M^{me} Raymond; Gory de Montgommery à la Bastille. — Simon Fraser, Lord Lovat, en France. — Mariage du laird de Clanronald avec une Française. — John Law, son système et sa famille.

CHAPITRE XXXIX..... 425

Missionnaires français en Écosse. — Le duc de Marr en France. — Importation de la franc-maçonnerie écossaise en France. — Expédition de Charles-Édouard en 1745; compagnons écossais du Prétendant; Aneas Macdonald, banquier de cette nation, à Paris. — Négociations de Lord Clancarty avec la cour de France; autorisation donnée aux Écossais qui y servaient et à plusieurs volontaires français de partir pour l'Écosse. — Mission du marquis d'Éguilles; ses instructions. — Départ et voyage du marquis; ses compagnons; il débarque à Montrose. — Prise du sloop anglais le *Hazard* par le capitaine français Douglas. — Arrivée de Lord John Drummond avec le Royal-Écossais; MM. Grant et de

Mirabel de Gordon. — Aventure désagréable arrivée au comte de Melfort, à Paris; ses succès dans la carrière militaire. — Arrivée de Lord Maréchal de Berlin à Paris; passage d'une lettre de Voltaire à son sujet. — Tribulations du duc de Perth; refus de sacrements à la duchesse; détention à la Bastille du duc de Perth, avec le comte de Morton et toute sa famille. — Défaite de Charles-Édouard à Culloden; le marquis d'Éguilles est reçu prisonnier de guerre. — Évasion de Robert de Blairfettie et de Lord Nithisdale. — Niel Macdonald, dit *Niel Mac-Eachan*; origine écossaise du maréchal Macdonald, duc de Tarente. — Retour en France de Charles-Édouard avec plusieurs de ses partisans écossais. — Emprisonnement de Macdonald de Baridale à Morlaix.

CHAPITRE XL..... 443

Évasion et mort du duc de Perth. — Réponse du comte de Kilmarnock dans le cours de son procès; Lord Lovat, à ses derniers moments, se rappelle une vieille chanson française. — Lettre de M. Drummond de Bochaldy relative à ce personnage. — Supplice d'un Français à Carlisle. — Charles-Édouard débarque à Roscoff et se rend ensuite à Paris. — Louis XV le reçoit en audience particulière à Fontainebleau. — Charles-Édouard passe en Espagne et revient ensuite à Paris; brevets de colonels dans l'armée française donnés aux principaux d'entre ses partisans; arrivée de Lord Cathcart à Paris. — Écossais mis à la Bastille; Macdonald Mac-Eachan à Vincennes; le chevalier de Johnstone s'embarque pour le Canada. — Donald Cameron de Lochiel meurt à Bourges en 1748, colonel d'un régiment français; arrestation et supplice de son frère Archibald Cameron; réforme des troupes écossaises et irlandaises au service de France en 1763. — Louis XV renonce à son droit d'aubaine sur les biens de Charles-Édouard. — Le duc d'Hamilton fonde l'Académie d'Édinburgh sur le modèle de celle de Paris; voyage littéraire de Moor et de Robert Foulis à Paris; publication française du chevalier Stuart à Francfort-sur-le-Mein en 1757. — Ouvrage du P. Leslie sur l'histoire de Lorraine; le baron de Sinclair, le chevalier Pringle. — Intrigues de William Fullarton en France. — L'abbé de Montrif prisonnier à Vincennes; Pierre His et Barbara Mackai prisonniers à la Bastille. — Quintin Craufurd, notice sur sa vie et ses ouvrages. — Adresse du club whig de Dundee à l'Assemblée nationale; Thomas Muir, ses malheurs; il se réfugie en France. — Réception qui lui est faite à Bordeaux; son portrait. — Son arrivée à Paris, lettre qu'il écrit au ministre de la police générale. — Livre de Millon; dessins de Sir John Dalrymple. — Mrs. Elliott à Paris. — Le comte d'Artois, depuis Charles X, à Édinburgh; officiers français internés à Melrose et dans les villages voisins; hospitalité qui leur est donnée par Walter Scott; Mrs. Scott, sa femme, fille d'un émigré français. — Conclusion; de l'influence des Écossais sur la philosophie française, principalement au XVIII^e siècle.

ADDITIONS ET CORRECTIONS ⁽¹⁾..... 491

¹ La citation des Mémoires de Dalrymple qui se trouve t. II, p. 387, a encore besoin d'être rectifiée : au lieu de t. II, p. 160, lisez : *vol. I, part II, p. 360.*

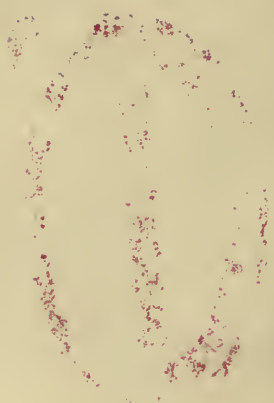
BLASONS ET GRAVURES

CONTENUS DANS LE DEUXIÈME VOLUME.

LXXXII. Lauson	42	xcvii. Melfort-Perth	383
LXXXIII. Lauson	<i>Ib.</i>	xcviii. Hamilton	410
LXXXIV. Delauzon	43	xcix. Willart de Grécourt	422
LXXXV. Moreton-Chabillant	88	c. Law	424
LXXXVI. Bethun	136	ci. Neilson	435
LXXXVII. Barruel-Beauvert	113	cii. O'Meara	<i>Ib.</i>
LXXXVIII. Titon	145	ciii. Emeriau	468
LXXXIX. Blacvod	210	civ. Macdonald	481
xc. Abrenethée	258	Alexandre de Balens	493
xci. Douglas	264	Richard de Brins	<i>Ib.</i>
xcii. William Murray	295	Evantiers Hellibarton	<i>Ib.</i>
xciii. Hume	293	S * Guillaume de Soles	<i>Ib.</i>
xciv. Somerville	298	cv. D'Arces de la Bastie	508
xcv. Hophbrunc	315	cvi. Cheisolme	523
xcvi. Ennery	316		

LIBRARY
APR
6
1981

5



PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

DA
765
F7
v.2

Francisque-Michel
Les Ecossais en France, les
Français en Ecosse

